

# SOMMAIRE

|                                                                                                                                            |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>INTRODUCTION .....</i>                                                                                                                  | <i>5</i>   |
| <i>CHAPITRE 1 : AUDIT, GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET INFORMATION COMPTABLE : ASPECTS THEORIQUES ET PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE ...</i> | <i>21</i>  |
| I. Présentation des fondements de la théorie de l'agence .....                                                                             | 24         |
| II. Asymétrie d'information et production de l'information comptable .....                                                                 | 39         |
| III. Gouvernement d'entreprise .....                                                                                                       | 59         |
| IV. Rôle de l'audit externe comme mécanisme de contrôle et de réduction des coûts d'agence.....                                            | 83         |
| V. Problématique générale de la thèse : coûts d'agence, gouvernement d'entreprise, publication et niveau des honoraires d'audit .....      | 93         |
| <i>CHAPITRE 2 : ÉTUDE DES DÉTERMINANTS DE LA PUBLICATION DES HONORAIRES D'AUDIT.....</i>                                                   | <i>117</i> |
| I. Publication des honoraires d'audit : réglementation et pratique.....                                                                    | 119        |
| II. Recherche sur les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit .....                                               | 136        |
| III. Problématique, question et hypothèses de recherche .....                                                                              | 161        |
| IV. Méthodologie .....                                                                                                                     | 165        |
| V. Résultats empiriques.....                                                                                                               | 186        |
| VI. Discussion des résultats.....                                                                                                          | 227        |
| <i>CHAPITRE 3 : ÉTUDE DES DÉTERMINANTS DU NIVEAU DES HONORAIRES D'AUDIT</i>                                                                | <i>239</i> |
| I. Cadre réglementaire de l'audit .....                                                                                                    | 241        |
| II. Structure du marché de l'audit.....                                                                                                    | 271        |
| III. Recherche sur les déterminants des honoraires d'audit.....                                                                            | 281        |
| IV. Problématique, question et hypothèses de recherche .....                                                                               | 309        |
| V. Méthodologie.....                                                                                                                       | 315        |
| VI. Résultats empiriques .....                                                                                                             | 328        |
| VII. Discussion des résultats .....                                                                                                        | 375        |
| <i>CHAPITRE 4 : HONORAIRES D'AUDIT PUBLIES ET PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE L'AUDIT .....</i>                                                | <i>379</i> |
| I. Synthèse des résultats des deux études empiriques.....                                                                                  | 380        |
| II. Réflexion sur la perception de la qualité de l'audit à travers les honoraires d'audit publiés .....                                    | 387        |

|                                                                                              |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| III. L'utilisation des honoraires d'audit publiés comme mesure de la qualité de l'audit..... | 397        |
| IV. Honoraires d'audit et qualité de l'audit - présentation d'un cadre d'analyse.....        | 401        |
| V. Quelques pistes de recherches futures sur les honoraires d'audit publiés.....             | 404        |
| <i>CONCLUSION.....</i>                                                                       | <i>408</i> |
| <i>ANNEXES .....</i>                                                                         | <i>412</i> |
| <i>BIBLIOGRAPHIE .....</i>                                                                   | <i>472</i> |
| <i>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</i>                                                         | <i>496</i> |
| <i>TABLE DES MATIÈRES.....</i>                                                               | <i>501</i> |

# INTRODUCTION

## ***Thématique générale étudiée dans la thèse : la publication des honoraires versés par les entreprises à leurs auditeurs***

Aux Etats-Unis, la publication des honoraires d'audit est instituée pour les sociétés cotées, à partir de 2001. L'objectif affiché par cette réglementation est le suivant : « donner aux investisseurs des informations sur la relation entre une entreprise et son auditeur »<sup>1</sup> (SEC, 2000).

En France, sous l'impulsion de l'instance de régulation du marché boursier, la publication des honoraires d'audit est mise en place à partir de l'exercice 2002 pour une partie seulement des sociétés cotées (COB, 2002). Les sociétés concernées sont celles qui doivent publier des documents de référence ou des prospectus d'émission notamment lorsqu'elles réalisent une opération sur titre en cours d'année<sup>2</sup>. En 2003, la loi de Sécurité Financière (LSF, 2003) a instauré la collecte de l'information sur les honoraires d'audit et sa mise à la disposition des actionnaires (ou associés) pour l'ensemble des entreprises, cotées ou non, au titre de l'exercice comptable 2003 ; il ne s'agit pas ici d'une obligation de diffusion à destination du public<sup>3</sup>. Pour la période étudiée dans notre thèse (exercices comptables 2002 et 2003), la publication des honoraires d'audit n'est donc pas obligatoire pour l'ensemble des sociétés cotées. Postérieurement à notre période d'étude, à partir de l'exercice 2005, l'obligation de publication des honoraires d'audit sera étendue à l'ensemble des sociétés faisant Appel Public à l'Epargne, sous la forme d'un communiqué diffusé sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF, 2005). De plus, dans le cadre européen, en 2006, la Directive 2006/43/CE sur le contrôle légal des comptes a instauré la mise en place de la publication des honoraires d'audit dans l'annexe des états financiers dans le but de « rendre plus transparente les relations entre le contrôleur légal (ou le cabinet d'audit) et l'entité contrôlée » (Directive Audit, 2006).

---

<sup>1</sup> « give investors insights into the relationship between a company and its auditor »

<sup>2</sup> Le champ d'application de la réglementation sera précisé plus loin dans le corps de la thèse.

<sup>3</sup> Le bulletin CNCC n° 133 (mars 2003, p. 175 s.) précise que la société peut décider (volontairement) de donner une diffusion plus large à cette information (insertion dans la plaquette annuelle) dans un souci de transparence.

## INTRODUCTION

Il est à noter que cette obligation de publication des honoraires versés par les entreprises à leurs auditeurs avait été mise en place dès 1989 au Royaume-Uni, qui fait office de pays pionnier en la matière. Au niveau européen, cette question était déjà évoquée dans les projets les plus anciens de recommandations concernant l'indépendance des auditeurs : la proposition de publication des honoraires d'audit figurait dans les projets de réglementation dès 1996. Cependant, c'est surtout à partir des années 2000, suite au texte de l'autorité de régulation des marchés financiers américaine (Securities and Exchange Committee, SEC), et de façon plus emblématique, en réaction aux scandales comptables mettant en cause la responsabilité des auditeurs (Enron, WorldCom, Parmalat, Ahold...) que l'obligation de publication des honoraires d'audit est (re)devenue un sujet d'actualité.

Sans attendre la nouvelle Directive européenne sur le contrôle légal des comptes (finalement adoptée en 2006), de nombreux pays européens, comme la France, ont commencé à mettre en place la publication des honoraires d'audit.

Quelques exemples d'honoraires d'audit publiés par des sociétés de notre échantillon sont présentés dans le tableau ci-après (tableau 1). Ils permettent d'illustrer la diversité de la répartition des honoraires par types de mission et également la diversité de la répartition des honoraires entre les deux auditeurs.

**Tableau 1 : Exemples de répartition des honoraires par types de missions et entre les auditeurs**

| Répartition des honoraires en 2002 : |          |                             | Entre les auditeurs <sup>4</sup> |                              | Par type de missions                     |
|--------------------------------------|----------|-----------------------------|----------------------------------|------------------------------|------------------------------------------|
| Types d'auditeurs                    | Société  | Nom des auditeurs           | Audit <sup>5</sup>               | Autres missions <sup>6</sup> | Part des honoraires d'audit <sup>7</sup> |
| 2 auditeurs locaux                   | Bouygues | Mazars / Salustro           | 48 % - 52 %                      | 71 % - 29 %                  | 89 %                                     |
|                                      | TF1      | Mazars / Salustro           | 91 % - 9 %                       | 50 % - 50 %                  | 95 %                                     |
| 1 auditeur BIG 4 * et un local       | Eiffage  | Salustro / PWC <sup>8</sup> | 56 % - 44 %                      | 0                            | 100 %                                    |
|                                      | Aventis  | PWC <sup>7</sup> / Salustro | 92 % - 8 %                       | 100 % - 0 %                  | 56 %                                     |
| 2 auditeurs BIG 4 *                  | Alstom   | Ernst & Young / Deloitte    | 50 % - 50 %                      | 29 % - 71 %                  | 43 %                                     |
|                                      | Alcatel  | Deloitte / Ernst & Young    | 74 % - 26 %                      | 38 % - 62 %                  | 77 %                                     |

*(Les tableaux d'honoraires de ces sociétés sont présentés en Annexe II)*

\* Auditeurs BIG 4 = auditeurs appartenant aux quatre grands cabinets d'audit internationaux : Deloitte, Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers, et KPMG.

<sup>4</sup> Nous indiquons le pourcentage des honoraires perçu par chaque auditeur.

<sup>5</sup> Missions d'audit : commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (hors missions accessoires).

<sup>6</sup> Missions accessoires à l'audit et autres prestations.

<sup>7</sup> Moyenne de la part des honoraires d'audit par rapport aux honoraires totaux.

<sup>8</sup> PWC : PricewaterhouseCoopers.

En France, les premières publications des honoraires d'audit pour l'exercice 2002 révèlent une grande diversité de pratiques que l'on constate même au sein d'un échantillon composé uniquement de grandes entreprises cotées. Cette diversité concerne le poids relatif des différents types d'honoraires versés (honoraires correspondant à la certification légale des comptes versus honoraires correspondant à des missions de conseil) mais également la répartition des honoraires entre les deux co-commissaires aux comptes<sup>9</sup>. Elle transparait, quels que soient les choix de types d'auditeurs effectués au sein du collège des co-commissaires aux comptes : choix d'auditeurs appartenant à un des quatre grands réseaux internationaux<sup>10</sup> (BIG 4) ou choix d'auditeurs locaux.

Les observateurs tirent de la publication des honoraires d'audit une perception de l'indépendance supposée des auditeurs. Le montant des honoraires publiés permet notamment de mesurer l'éventuelle dépendance financière<sup>11</sup> des auditeurs par rapport à leurs clients. De plus, la prestation conjointe de missions de conseil par les auditeurs peut apparaître comme une entrave à l'indépendance d'opinion de ces derniers. La publication des honoraires d'audit permet donc aux destinataires de l'information comptable et financière de se forger une opinion sur l'indépendance des auditeurs et plus largement sur la qualité des états financiers des entreprises concernées.

### *Réactions dans la presse économique*

Dans un premier article paru dans le journal économique La Tribune, daté du 7 janvier 2003<sup>12</sup>, l'annonce de la publication prochaine des honoraires par les entreprises françaises est perçue comme un nouveau dispositif « riche en enseignement » qui obligera les sociétés ayant deux co-commissaires aux comptes à expliquer un éventuel déséquilibre entre les montants d'honoraires payés à chaque membre du collège, permettra de comparer les niveaux d'honoraires payés par les entreprises de taille comparable et « de repérer d'éventuelles pratiques de dumping ». De plus, cette

---

<sup>9</sup> Les sociétés françaises qui publient des comptes consolidés sont tenues de faire certifier leurs comptes par au moins deux commissaires aux comptes.

<sup>10</sup> Les quatre grands réseaux de cabinets d'audit internationaux (BIG 4) sont Ernst & Young, Deloitte, PricewaterhouseCoopers et KPMG.

<sup>11</sup> Il devient en effet possible d'évaluer le poids des clients dans le chiffre d'affaires des cabinets d'audit publié chaque année par la grande majorité d'entre eux. Les chiffres d'affaires des cabinets d'audit sont notamment recensés dans une étude annuelle réalisée et publiée par la revue professionnelle « *La Profession Comptable* ».

<sup>12</sup> Article de Jean-Philippe Lacour intitulé « Les entreprises doivent déclarer leurs honoraires d'audit et de conseil », *La Tribune*, 7 janvier 2003.

publication devrait permettre de connaître approximativement « ce que représente un client donné dans la globalité des honoraires d’audit d’un cabinet, [ce qui est un] autre facteur important de son indépendance » (Lacour, 2003a).

Dans un second article, paru dans le même journal le 12 mai 2003<sup>13</sup>, 63 exemples de publications des honoraires correspondant aux prestations d’audit et de conseil facturées par les auditeurs et les membres de leurs réseaux sont examinés. Le constat tiré par le journaliste de ce premier examen est le suivant : le contrôle conjoint des comptes est souvent déséquilibré (il existe souvent un auditeur dominant) mais le poids des honoraires de conseil demeure limité. D’après l’auditeur Christian Mouillon (associé chez Ernst & Young), interviewé dans cet article en réaction au constat effectué : « la situation décrite avec (...) [un niveau des honoraires de] conseil marginal face à l’audit est celle que les marchés souhaitent voir exister. Et la tendance devrait aller vers une réévaluation des honoraires d’audit ». Dans la suite de l’article le journaliste conclut que « les données tirées du dispositif de transparence sur les honoraires d’audit institué par la COB viendront alimenter les réflexions des entreprises et de leurs comités d’audit, de même que celles du futur<sup>14</sup> Haut Conseil du commissariat aux comptes chargé de veiller à l’indépendance de la profession » (Lacour, 2003b).

### *Réactions du monde académique*

Le Maux (2004) a publié un article sur « le co-commissariat aux comptes à la française » et a étudié les honoraires publiés par les sociétés du SBF 120. Il met en évidence un déséquilibre important des honoraires entre les deux co-commissaires et s’interroge sur la réalité du co-commissariat aux comptes et son efficacité réelle (cette analyse le conduit à évoquer un « sous-commissariat » aux comptes). En réponse à cet article, Noël (2005) contredit la généralisation de cette analyse et démontre que ce déséquilibre survient principalement dans les cas pour lesquels les groupes audités ont choisi d’avoir un seul auditeur appartenant à un réseau BIG 4. Elle montre que la répartition des honoraires est plus équilibrée quand les deux commissaires aux comptes sont des BIG 4 ou quand les deux sont des auditeurs n’appartenant pas aux réseaux BIG 4.

---

<sup>13</sup> Article de Jean-Philippe Lacour intitulé : « La transparence sur les honoraires d’audit et de conseil révèle des surprises », *La Tribune*, 12 mai 2003.

<sup>14</sup> La publication de l’article (12 mai 2003) intervient avant la promulgation (en août 2003) de la loi de Sécurité Financière (LSF, 2003) instituant le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes.

## INTRODUCTION

Nous voyons que la publication des honoraires par les sociétés françaises a suscité des attentes et entraîné des réactions en mettant en évidence la répartition des honoraires entre les co-commissaires et la nature des honoraires versés.

La publication des honoraires d'audit en France est une disposition qui s'inscrit dans un ensemble plus large d'évolutions réglementaires destinées à renforcer la transparence et le contrôle du processus de production de l'information financière, en vue de restaurer la confiance des investisseurs suite aux scandales comptables (et en particulier à l'affaire Enron).

***Contexte général : les évolutions réglementaires concernant l'indépendance des auditeurs, le gouvernement d'entreprise et la transparence financière***

L'affaire Enron et les autres scandales comptables des années 2001-2003 ont mis en évidence un manque d'efficacité des systèmes de gouvernance et une insuffisance d'indépendance des auditeurs qui ont démontré leur incapacité à contrôler les comportements discrétionnaires des dirigeants et à protéger l'intérêt social. Ces scandales ont entraîné une crise de confiance des investisseurs vis-à-vis des marchés financiers ainsi qu'une perte de crédibilité des informations comptables.

La mise en cause de la responsabilité des auditeurs dans ces scandales comptables a eu pour conséquence la disparition d'un des cinq grands cabinets d'audit internationaux (Arthur Andersen) et l'accélération des évolutions réglementaires en France, comme dans de nombreux pays dans le monde, concernant notamment la question de l'indépendance des auditeurs et de la transparence de l'information financière. Ces évolutions réglementaires visent également à renforcer le contrôle des dirigeants par la mise en place de mécanismes de gouvernement d'entreprise destinés à mieux protéger les intérêts des actionnaires et des autres parties prenantes.

La publication des honoraires d'audit est une des nouveautés réglementaires mise en place en France, avec l'objectif de renforcer la transparence sur les liens entre les auditeurs et les entreprises en vue de permettre aux utilisateurs des états financiers de se forger une opinion sur l'indépendance des auditeurs et d'évaluer ainsi la qualité de l'audit et la qualité des états financiers.

***Contexte spécifique : l'originalité de la réglementation française***

La réglementation française concernant la publication des honoraires d'audit en France est originale à plus d'un titre :

- Tout d'abord, lors de la mise en place de cette disposition pour les comptes publiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 (c'est-à-dire les comptes concernant l'exercice comptable 2002), elle ne concerne de façon obligatoire qu'une partie des sociétés cotées. En effet, le règlement COB 2002-06 prévoit la publication des honoraires d'audit pour les sociétés cotées obligées de publier un document de référence ou un prospectus d'émission de titres, c'est-à-dire pour les sociétés cotées sur le Nouveau Marché (NM) et pour les sociétés réalisant une émission de titres au cours de l'année. Pour les autres sociétés cotées, la publication d'un document de référence (qui est une forme standardisée de rapport annuel soumis au contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)) n'est pas obligatoire. En conséquence, pour une partie des sociétés cotées françaises la publication des honoraires d'audit revêt un caractère volontaire.
- D'autre part, la publication des honoraires en France met en évidence les relations entre les entreprises auditées et leurs deux co-commissaires aux comptes. En effet, la réglementation française de l'audit présente la particularité quasi-unique<sup>15</sup> d'avoir institué l'obligation d'un audit réalisé conjointement par deux auditeurs (commissaires aux comptes) pour les groupes de sociétés établissant des comptes consolidés. Une autre spécificité du contexte français de l'audit est la durée du mandat ; en effet, les commissaires aux comptes sont sélectionnés pour un mandat d'une durée de six exercices (renouvelable), ce qui est également une particularité unique<sup>16</sup>.

Notre thèse se propose de mettre à profit l'originalité de la réglementation française du co-commissariat aux comptes et de la publication volontaire des honoraires d'audit pour :

- mettre en évidence les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit par certaines sociétés françaises,

---

<sup>15</sup> L'obligation d'avoir deux auditeurs existait également au Danemark (pour les sociétés cotées), mais cette réglementation a été abolie en 2005 (Thinggaard et Kiertzner, 2005).

<sup>16</sup> D'autres pays ont des mandats pluri-annuels, notamment la Belgique, mais pour une durée moins longue.



## INTRODUCTION

- approfondir la connaissance du marché de l'audit français en recherchant les déterminants du montant des honoraires d'audit versés et en incluant les spécificités réglementaires du co-commissariat aux comptes dans le modèle de détermination des honoraires,
- elle vise également à discuter l'impact de la publication des honoraires d'audit sur l'indépendance perçue des auditeurs et sur la qualité de l'audit perçue par les utilisateurs de l'information financière.

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre problématique générale de recherche concernant les honoraires d'audit publiés par les sociétés cotées est celui de la théorie de l'agence.

### ***Cadre théorique : théorie de l'agence et asymétrie d'information***

Les problèmes d'agence interviennent lorsqu'un investisseur décide de devenir actionnaire d'une entreprise, sans pour autant souhaiter jouer un rôle actif dans son management. Dans ce contexte, la gestion de l'entreprise est déléguée à un dirigeant (ou une équipe de direction) dont le comportement, supposé opportuniste, peut ne pas être en adéquation avec les intérêts de l'actionnaire (paiement de rémunérations excessives, prélèvements d'avantages économiques, décisions d'investissement insuffisantes pour assurer la croissance à long terme de l'entreprise). De même, les investisseurs qui décident de financer une entreprise en lui accordant un prêt (les créanciers) peuvent subir les conséquences du comportement opportuniste des dirigeants, qui risquent de les exproprier en contractant de nouvelles dettes (dilution de la créance) ou en distribuant des dividendes. Ce cadre théorique général, mis en évidence par les travaux de Jensen et Meckling (1976) démontre la divergence d'intérêts, au sein d'une relation d'agence, entre les dirigeants non propriétaires et les apporteurs de capitaux (actionnaires ou créanciers).

Différentes solutions existent pour réduire les problèmes d'agence, dont la mise en œuvre engendre des coûts d'agence. Ces solutions, rappelées notamment par Healy et Palepu (2001) incluent principalement :

- la rédaction de contrats entre les apporteurs de capitaux et les dirigeants (contrats de rémunération et contrats d'endettement) dont l'objectif est d'aligner les intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires et des créanciers. Ces

## INTRODUCTION

contrats supposent la publication par les dirigeants d'informations permettant aux apporteurs de fonds d'évaluer si les accords contractuels sont honorés, en conformité avec des clauses mettant le plus souvent en jeu des indicateurs de performance chiffrés sur la base de données comptables ;

- la mise en place de mécanismes de gouvernement d'entreprise, et en particulier d'un Conseil d'administration chargé de contrôler que le dirigeant agit dans l'intérêt des actionnaires et plus largement dans l'intérêt social.

La problématique de l'agence est renforcée par l'asymétrie d'information qui existe entre les dirigeants et les apporteurs de capitaux actuels et potentiels. En effet, seuls les dirigeants détiennent les informations internes nécessaires à l'évaluation directe de la performance de l'entreprise. L'asymétrie d'information se situe à deux niveaux : premièrement entre les dirigeants et les investisseurs potentiels qui souhaitent évaluer les opportunités de croissance d'une entreprise cible avant de se décider à investir et deuxièmement une fois l'investissement réalisé, entre les dirigeants et les apporteurs de fonds (actionnaires ou créanciers) qui souhaitent contrôler la rentabilité de leur investissement.

Ce cadre théorique général issu de la théorie de l'agence et de la théorie de l'information pose, entre autres, les questions suivantes :

- le rôle de la publication d'informations financières, de la réglementation de cette publication, et des mécanismes de gouvernement d'entreprise dans la réduction des problèmes d'agence et d'information ;
- les incitations (et les freins) à la publication d'informations financières ;
- le rôle des auditeurs externes comme moyen de renforcer la crédibilité et la pertinence des informations financières produites. Selon Jensen et Meckling (1976), en effet, l'audit légal a été créé afin de protéger les actionnaires contre le comportement opportuniste des dirigeants.

Ce cadre théorique nous offre un cadre d'analyse permettant d'étudier les relations entre le gouvernement d'entreprise et la publication volontaire des honoraires d'audit d'une part et le montant des honoraires d'audit publiés, d'autre part. Il s'appuie sur les principaux concepts définis ci-après.

### ***Définition des concepts clés***

#### *Relation d'agence et conflits d'intérêts*

Jensen et Meckling (1976) définissent la relation d'agence comme un contrat en vertu duquel une personne (le principal) engage une autre personne (l'agent) pour réaliser une tâche impliquant que le principal délègue une partie de son pouvoir de décision à l'agent. Comme les deux parties (le principal et l'agent) maximisent leur utilité, alors il est vraisemblable que l'agent n'agira pas toujours dans l'intérêt du principal.

#### *Asymétrie d'information*

L'asymétrie d'information se définit comme la répartition inégale de l'information entre des agents économiques mieux informés et des agents économiques moins bien informés. L'asymétrie d'information conduit à l'inefficience des marchés et incite les agents économiques à engager des coûts pour produire des informations complémentaires (signaux) et tenter de pallier cette inefficience (d'après Akerlof, 1970).

#### *Gouvernement d'entreprise*

Dans le cadre de la relation d'agence, les divergences d'intérêts entre les actionnaires et les dirigeants entraînent la nécessité de mettre en place des mécanismes de gouvernement d'entreprise permettant aux actionnaires de contrôler l'activité des dirigeants. « Le gouvernement des entreprises recouvre l'ensemble des mécanismes qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui 'gouvernent' leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire » (Charreaux, 1997).

#### *Publication volontaire d'information*

Est considéré comme une information volontaire une information qui va « au-delà » d'une obligation réglementaire (Pourtier, 2004). Ainsi, les textes de lois et règlements ayant un caractère obligatoire permettent de tracer les « frontières » de la partie légale de l'information publiée par les entreprises et « délimiter l'espace discrétionnaire du dirigeant » (Depoers, 2000a).

### *Audit*

« L’audit légal des comptes d’une entreprise peut se définir comme le contrôle indépendant de la représentation donnée par les dirigeants de la position financière de leur entreprise à un moment donné, de manière à constituer une base objective et sûre pour la prise de décision des investisseurs » (Richard, 2003).

### *Honoraires d’audit*

Les honoraires d’audit sont les honoraires versés par les entreprises aux commissaires aux comptes chargés de l’audit légal et aux membres du réseau auxquels ils appartiennent. On distingue les honoraires correspondant aux missions d’audit légal des honoraires correspondant aux autres missions réalisées pour le compte de l’entreprise (missions accessoires à l’audit et prestations de conseil).

### *Qualité de l’audit*

Elle est définie d’après DeAngelo (1981b) comme la probabilité conjointe que l’auditeur découvre une éventuelle anomalie dans les états financiers (compétence) et qu’il la révèle (indépendance) aux utilisateurs externes.

### ***Problématique générale, questions et hypothèses de recherche***

Le sujet d’étude de notre thèse est centré sur la publication des honoraires d’audit par les sociétés cotées françaises. Nous analysons la publication des honoraires d’audit comme un mécanisme de renforcement du contrôle de l’activité des auditeurs légaux inclus dans un ensemble plus large de dispositifs de gouvernement d’entreprise.

Comme cette publication n’est pas obligatoire pour l’ensemble des sociétés cotées durant la période de notre étude (années 2002 et 2003), nous nous intéressons dans un premier temps à la recherche des déterminants de la publication volontaire des honoraires d’audit (question de recherche 1) en incluant dans notre modèle les caractéristiques du gouvernement d’entreprise et la composition du collège des commissaires aux comptes. Cette première étude permet de mieux comprendre les caractéristiques des sociétés qui publient leurs honoraires d’audit.

Dans un second temps, nous utilisons les honoraires d’audit publiés (de façon volontaire ou obligatoire) et nous nous interrogeons sur les déterminants des montants d’honoraires d’audit versés par les sociétés françaises à leurs auditeurs (question de

recherche 2) en incluant les spécificités du modèle français du co-commissariat aux comptes et les caractéristiques du gouvernement d'entreprise des sociétés de notre échantillon.

Nos deux études empiriques ont en commun les hypothèses générales suivantes : les caractéristiques du gouvernement d'entreprise et les caractéristiques du collège des commissaires aux comptes ont une influence sur la publication volontaire des honoraires d'audit et sur les montants d'honoraires versés.

La recherche développée dans cette thèse se positionne dans le cadre de la théorie de l'agence, au croisement des champs de recherche suivants : la théorie positive de la comptabilité (à travers l'étude d'un choix comptable : la publication volontaires des honoraires d'audit), la recherche sur l'économie du marché de l'audit (fixation des montants d'honoraires) et la recherche sur le gouvernement d'entreprise.

### ***Positionnement épistémologique et présentation de l'approche méthodologique retenue***

Pour traiter nos questions de recherche, nous avons adopté un positionnement épistémologique positiviste consistant à comparer des hypothèses issues de la théorie économique (principalement de la théorie de l'agence) avec une réalité empirique observée.

Nous avons testé nos hypothèses à l'aide de modèles statistiques (régressions) sur un échantillon de grandes sociétés cotées françaises pour lesquelles nous avons collecté manuellement les honoraires d'audit publiés, les caractéristiques du gouvernement d'entreprise et des auditeurs ainsi que d'autres déterminants (composition de l'actionnariat, places de cotation, etc.) permettant d'enrichir la modélisation des coûts d'agence.

### ***Contributions attendues***

Notre thèse permet de développer les principales contributions suivantes :

- d'un point de vue académique, la thèse propose des apports d'ordres théoriques, empiriques et méthodologiques :

## INTRODUCTION

Les apports théoriques sont principalement développés dans le chapitre 1 et dans le chapitre 4. Dans le chapitre 1, nous proposons un cadre théorique général de la thèse qui met en évidence le rôle central de l'audit comme moyen de réduire les coûts d'agence et l'asymétrie d'information. Nous mettons l'accent sur l'articulation entre ce mode de contrôle et les autres mécanismes de contrôle que sont le gouvernement d'entreprise d'une part et la publication d'informations comptables d'autre part. Dans le chapitre 4, nous menons une discussion théorique sur l'information véhiculée par la publication des honoraires d'audit et sur les conséquences de cette publication sur l'indépendance perçue des auditeurs.

Deux études empiriques sont réalisées dans les chapitres 2 et 3 de la thèse. Elles s'appuient sur la construction d'une base de données comprenant la collecte des honoraires d'audit publiés en 2002 et 2003 par les grands groupes cotés français, la collecte des caractéristiques du gouvernement d'entreprise de ces entreprises et des caractéristiques de la relation entre ces dernières et leurs commissaires aux comptes (choix des auditeurs, durée des mandats, etc.).

Cette base de données originale nous permet de mener deux études de déterminants (déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit et déterminants des montants d'honoraires d'audit versés), visant à élargir la connaissance du marché de l'audit en France et à mettre à profit les spécificités françaises du co-commissariat aux comptes.

La méthodologie utilisée repose sur des tests statistiques (régressions) effectués à l'aide du logiciel STATA. Les modèles de déterminants principaux que nous avons développés sont complétés par de nombreux tests additionnels permettant d'approfondir notre connaissance des phénomènes observés et de prendre en compte, les problèmes de multicolinéarité ou d'endogénéité de certaines variables.

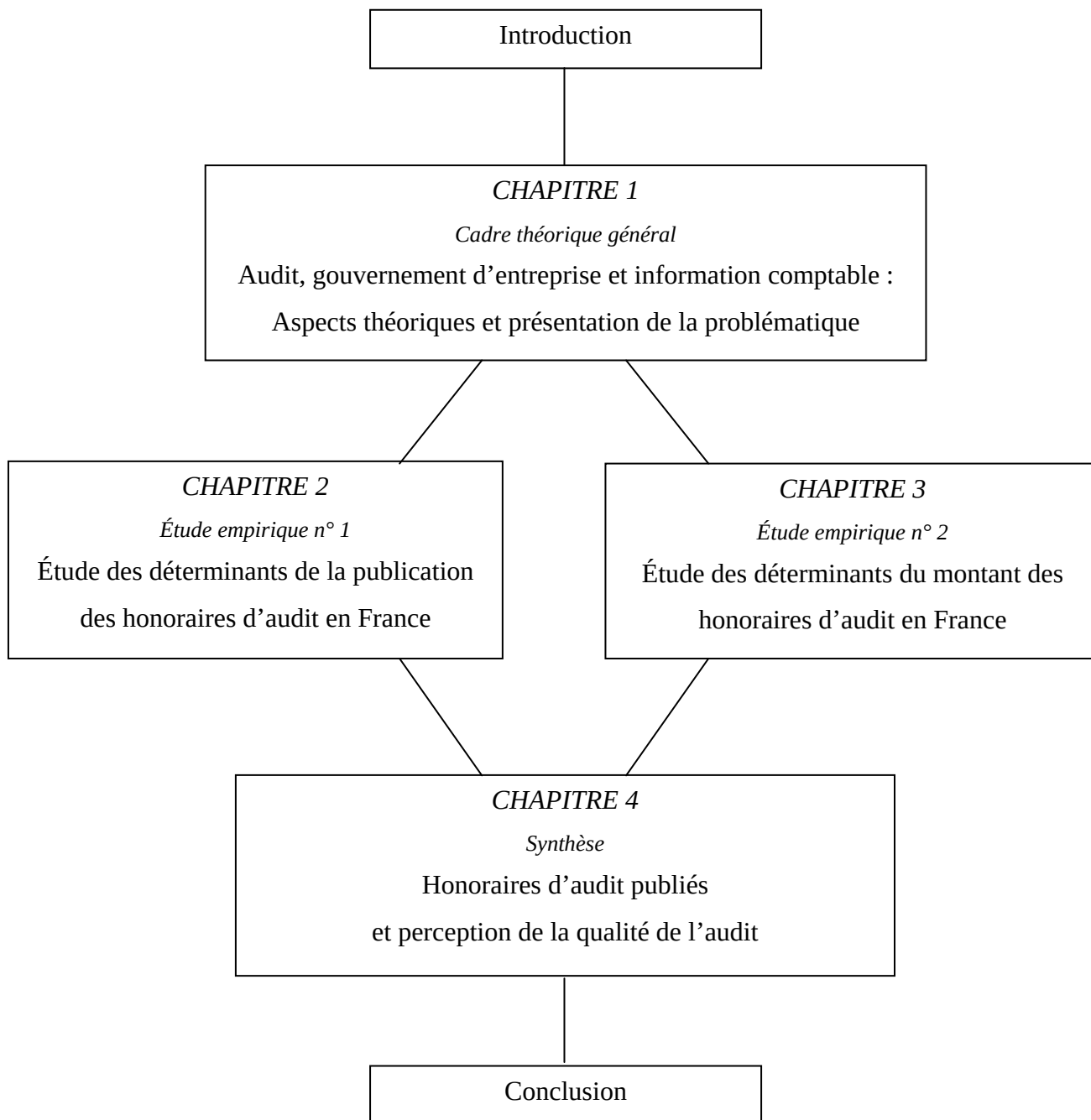
- Notre thèse propose également une contribution managériale incluant une meilleure connaissance des pratiques de publication des honoraires d'audit et de gouvernement d'entreprise des grands groupes cotés français. Notre recherche peut être utilisée par les praticiens (producteurs ou utilisateurs de l'information financière, ainsi que par les auditeurs eux-mêmes) qui souhaitent compléter leur connaissance du marché français de l'audit concernant les pratiques de publication et de détermination des honoraires et qui peuvent profiter de la

## INTRODUCTION

réflexion menée sur la perception de l'information contenue dans les publications des honoraires d'audit.

### *Plan de la thèse*

**Figure 1 : Plan de la thèse**



### ***Résumé des chapitres***

#### *Chapitre 1*

Le chapitre 1 présente le cadre théorique, la problématique et les hypothèses générales de la thèse. Le cadre théorique repose principalement sur la théorie de l'agence et sur les mécanismes de contrôle qui permettent aux propriétaires des entreprises (actionnaires) de s'assurer que les dirigeants gèrent cette dernière conformément aux intérêts des actionnaires. Les principaux mécanismes de contrôle visent d'une part à réduire l'asymétrie d'information grâce au processus de production d'informations comptables, et d'autre part, à mettre en place un gouvernement d'entreprise capable de protéger les intérêts des actionnaires et de contrôler l'opportunisme des dirigeants. Nous construisons le cadre conceptuel de notre thèse en soulignant le rôle central joué par les auditeurs indépendants qui sont les garants de l'efficacité des moyens de contrôle mis en place.

La problématique de la thèse est centrée sur l'analyse de la publication des honoraires d'audit qui, dans le cadre de la réglementation du gouvernement d'entreprise, a pour objectif de rendre plus transparente la nature des liens existant entre les auditeurs et les entreprises auditées en vue de permettre une appréciation de l'indépendance des auditeurs par les utilisateurs de l'information financière.

Pour conduire cette analyse de la publication des honoraires d'audit, nous avons réalisé deux études empiriques faisant l'objet des chapitres 2 et 3, dont les objectifs sont d'analyser les honoraires d'audit publiés par les grands groupes cotés français et de mettre l'accent sur les spécificités de la réglementation de l'audit en France.



### *Chapitre 2*

Dans le chapitre 2, nous utilisons la spécificité du contexte français de publication des honoraires d'audit sur les premières années de mise en place de la disposition. En effet, avant 2005 et l'extension de l'obligation de publication, seule une partie des entreprises cotées françaises est obligée de publier les honoraires d'audit, ce qui laisse aux autres le choix de publier ou non cette information.

Nous recherchons les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit par une partie des sociétés cotées françaises en faisant l'hypothèse générale que cette publication volontaire correspond à une volonté de réduire l'asymétrie d'information et de réduire les coûts d'agence.

### *Chapitre 3*

Dans le chapitre 3, nous utilisons les honoraires d'audit publiés par les grands groupes cotés français pour effectuer une recherche des déterminants du montant de ces honoraires. Notre objectif est, en particulier, de tester l'influence des caractéristiques du gouvernement d'entreprise et du « modèle français » de l'audit sur les honoraires versés par les entreprises à leurs auditeurs. La réglementation française est spécifique, notamment parce qu'elle oblige tous les groupes établissant des comptes consolidés à faire certifier leurs états financiers par au moins deux commissaires aux comptes, instaure une durée de six ans pour les mandats et limite les missions de conseil compatibles avec les missions d'audit légal.

### *Chapitre 4*

Le chapitre 4 est un chapitre de synthèse qui permet de faire le lien entre nos deux études empiriques et cherche à analyser l'influence de la publication des honoraires d'audit sur la perception de la qualité de l'audit par les utilisateurs de l'information financière. Nous montrons que les honoraires d'audit publiés sont fréquemment utilisés par les chercheurs pour évaluer l'indépendance des auditeurs qui est un des critères de qualité de l'audit. Nous proposons enfin un cadre d'analyse général de la perception de la qualité de l'audit à travers la publication des honoraires d'audit ainsi que des pistes de recherches futures.

# **CHAPITRE 1 : AUDIT, GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET INFORMATION COMPTABLE : ASPECTS THEORIQUES ET PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE**

## ***Introduction du Chapitre 1***

L'objectif de ce chapitre est de présenter le cadre théorique général dans lequel se développe notre problématique et nos hypothèses générales de recherche. Il est structuré en cinq parties.

La première partie (I) consiste en une présentation du cadre théorique général dans lequel s'insère notre thèse : la théorie de l'agence. Ce cadre théorique part du constat de la dissociation entre les fonctions de propriétaire (actionnaire) et de dirigeant au sein des entreprises modernes à actionnariat diffus et met en évidence les conflits d'intérêts qui apparaissent au sein d'une relation d'agence. Cette relation d'agence est une relation par laquelle un principal (l'actionnaire) délègue, en vertu d'un accord contractuel, la gestion de son entreprise à un agent (le dirigeant). Les divergences d'intérêts entre le principal et l'agent génèrent des coûts de différente nature appelés coûts d'agence. Ces coûts sont nécessaires au contrôle des actions de l'agent par le principal, d'une part (*monitoring costs*) et à l'assurance de sa loyauté et au maintien de la relation d'agence, par l'agent d'autre part (*bonding costs*). Une partie des coûts d'agence n'est pas maîtrisable par les parties (perte résiduelle), mais pour la partie maîtrisable, des mécanismes de contrôle et de réduction des coûts d'agence sont mis en place au sein des entreprises. On peut distinguer deux types de mécanismes : les mécanismes indirects, et les mécanismes directs.

Les mécanismes indirects vont chercher à réduire l'asymétrie d'information qui existe entre le principal et l'agent, afin de renforcer la possibilité pour le principal de contrôler les actions de l'agent : il s'agit du processus de production d'informations comptables et financières qui est présenté en partie II de ce chapitre.

Les mécanismes directs sont des mécanismes de gouvernement d'entreprise. Ils visent à protéger les intérêts des actionnaires en contrôlant l'opportunisme des comportements

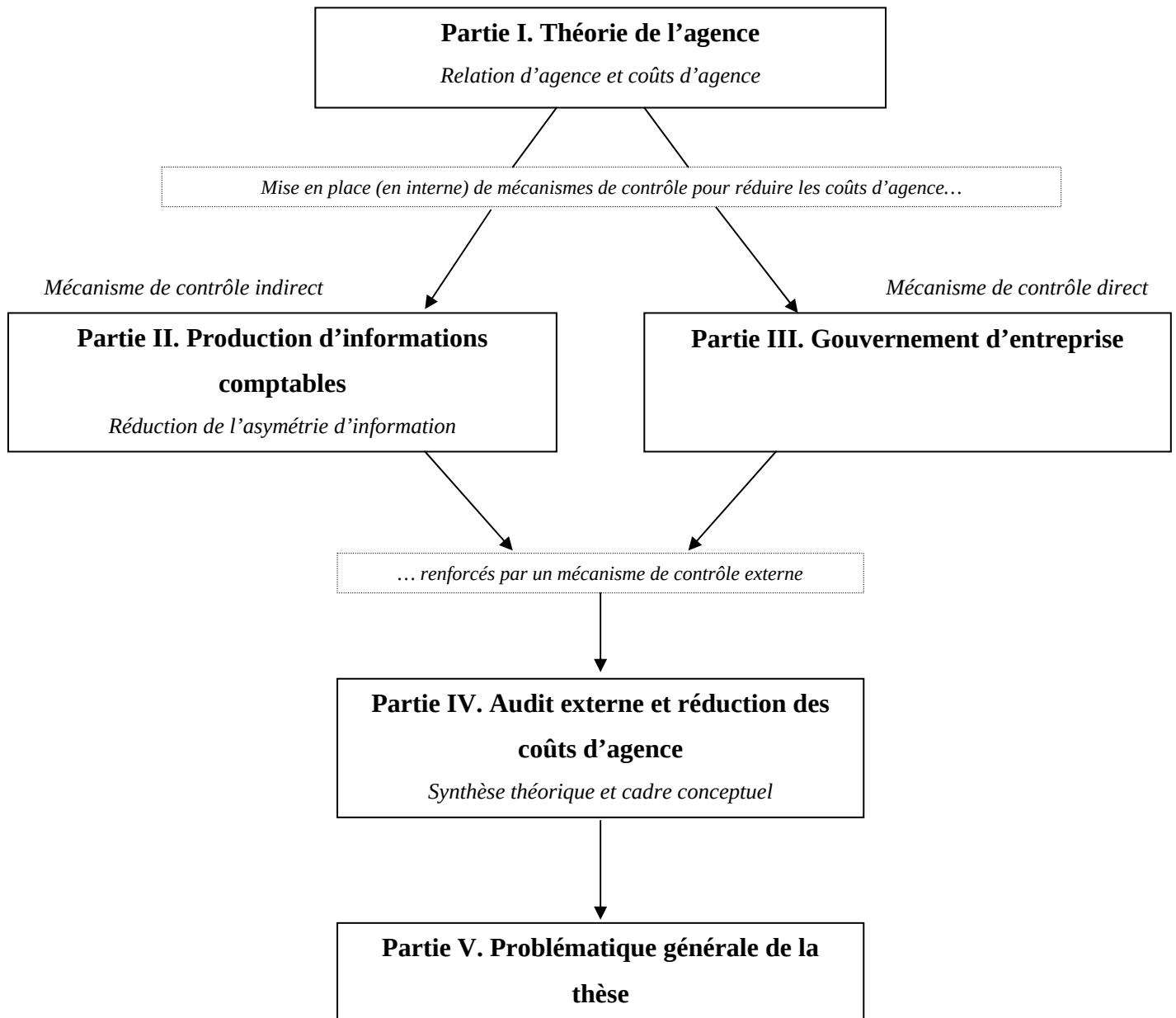
des dirigeants. La présentation des mécanismes de gouvernement d'entreprise fait l'objet de la partie III de ce chapitre.

Les deux types de mécanismes internes (directs et indirects) mis en place dans les entreprises sont complétés par un contrôle externe réalisé par les auditeurs. Le rôle des auditeurs externes comme moyen de renforcer et de garantir l'efficacité des mécanismes de contrôle indirects (production de l'information comptable) et des mécanismes de contrôle directs (gouvernement d'entreprise), est mis en évidence dans la partie IV qui montre le rôle central de l'audit externe au sein des mécanismes de réduction des coûts d'agence. Cette synthèse met l'accent sur la nécessaire indépendance des auditeurs externes et précise le cadre conceptuel de notre thèse.

A la suite de la présentation du cadre conceptuel, nous développons notre problématique générale de thèse (partie V), centrée sur l'analyse de la publication des honoraires d'audit par les sociétés cotées françaises. La publication des honoraires d'audit est un phénomène intéressant dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre de la réglementation du gouvernement d'entreprise et vise à révéler la nature du lien qui existe entre les entreprises et leurs auditeurs en vue de permettre aux différentes parties prenantes (actionnaires, investisseurs potentiels et autres...) d'évaluer la qualité de l'audit et l'indépendance des auditeurs. Notre problématique de recherche nous conduit à poser deux questions de recherche principales, et à formuler des hypothèses de recherche générales découlant de notre cadre conceptuel. La partie V. présente ensuite le positionnement épistémologique et méthodologique servant de point de départ aux deux études empiriques qui seront détaillées dans les chapitres 2 et 3 de la thèse.

Le schéma de la page suivante résume l'articulation des différentes parties du chapitre 1.

Figure 2 : Structure du Chapitre 1



## **I. Présentation des fondements de la théorie de l'agence**

### *Introduction (Partie I)*

Dans cette partie, nous présentons les principaux aspects de la théorie de l'agence qui est le cadre théorique majeur sur lequel se fondera notre problématique de thèse. Les fondements de la théorie de l'agence sont initiés par les travaux de Berle et Means (1932), qui mettent en évidence les conséquences de la séparation de la propriété et du contrôle (au sens de *management*) dans les sociétés modernes à actionnariat diffus. La séparation de la propriété et du contrôle (section 1) donne naissance à la relation d'agence entre l'actionnaire (qualifié de *principal*) et le dirigeant non propriétaire (qualifié d'*agent*), définie par Jensen et Meckling (1976). Les conflits d'intérêts entre le principal et l'agent génèrent des coûts d'agence de différentes natures (section 2). Nous concluons cette présentation générale de la théorie de l'agence en rappelant les hypothèses fondamentales liées à ce cadre théorique ainsi que les principales problématiques qui lui sont associées (section 3).

### **1. Séparation de la propriété et du management et définition de la relation d'agence**

#### **1.1. Séparation de la propriété du capital et du management des entreprises**

Dans leur ouvrage intitulé *The Modern Corporation and Private Property* paru en 1932, Berle et Means observent le développement des sociétés par actions et constatent une séparation entre la propriété du capital et la gestion de l'entreprise (confiée à des personnes spécialisées dans cette activité). Selon les auteurs, les organisations sont entrées dans une nouvelle ère caractérisée par la prédominance des grandes entreprises à actionnariat diffus. En mettant l'accent sur la protection des droits de propriété individuels, Berle et Means expriment leur inquiétude quant à la domination de l'économie par un nombre restreint d'entreprises de très grande taille au sein desquelles des actionnaires nombreux détenant une faible fraction du capital seraient totalement

désengagés de la gestion de l'entreprise et risqueraient d'être dépossédés<sup>17</sup> par des dirigeants non-propriétaires.

Berle et Means ne sont pas les premiers à constater les effets de la séparation de la propriété et du contrôle dans les grandes entreprises par action. C'est Adam Smith (1776) qui a le premier soulevé cette question en reconnaissant que dans les sociétés par actions, le management est assuré par les dirigeants, et que les actionnaires se contentent, bien souvent, de percevoir le dividende sans s'impliquer dans la gestion de l'entreprise. Dans ce contexte, Adam Smith souligne que les dirigeants de telles entreprises sont amenés à gérer les intérêts des actionnaires, et non leurs propres intérêts. Il est donc peu probable qu'ils prennent soin des intérêts des actionnaires avec la même « vigilance » que s'ils s'agissaient des leurs propres deniers. Adam Smith met ainsi en évidence le risque de voir apparaître des comportements de négligence ou de gaspillage dans ce type d'entreprises.

Berle and Means décrivent les caractéristiques des entreprises modernes à actionnariat diffus sur la base de trois propositions :

1. Les titres des grandes entreprises cotées à actionnariat diffus sont détenus par un si grand nombre d'actionnaires, qu'aucun d'entre eux ne détient une fraction significative du capital.
2. Les dirigeants de ce type d'entreprise ne détiennent qu'une très faible part des actions.
3. Les intérêts des actionnaires et des dirigeants divergent de façon significative, ce qui entraîne une diminution de l'efficacité économique des entreprises.

Selon Stigler et Friedland (1983), ces propositions ne sont qu'en partie démontrées empiriquement dans l'ouvrage de Berle et Means. Cependant, elles mettent très tôt en évidence une réalité qui servira de point de départ aux développements futurs de la théorie de l'agence<sup>18</sup>.

Dans la mesure où, dans ce type de sociétés, ce n'est pas le propriétaire (actionnaire) qui gère lui-même l'utilisation des ressources qu'il apporte, il n'a pas le contrôle des investissements et de la pérennité de l'entreprise. Les actionnaires bénéficient certes des profits générés par l'entreprise, via les dividendes qu'ils perçoivent, mais ils ne sont pas incités à prôner une utilisation efficace de leurs droits de propriété, car ils ont

---

<sup>17</sup> Berle et Means (1932) utilisent l'expression « plundering » (pillage).

<sup>18</sup> North (1983) reconnaît à Berle et Means le mérite d'avoir été les précurseurs dans la mise en évidence des problèmes d'agence entre actionnaires et dirigeants non propriétaires.

abandonné la totalité du contrôle de l'entreprise aux dirigeants (Berle et Means, 1932). Cette séparation de la propriété et du contrôle entre les actionnaires et les dirigeants non propriétaires dans les sociétés par actions à actionnariat diffus sert de point de départ à la théorie de l'agence, dont nous allons développer les principaux aspects dans les parties qui suivent.

### 1.2. Définition de la relation d'agence

Jensen et Meckling (1976) définissent la relation d'agence comme un contrat en vertu duquel une personne (le principal) engage une autre personne (l'agent) pour réaliser une tâche pour le compte du principal impliquant que ce dernier délègue une partie de son pouvoir de décision à l'agent.

Comme les deux parties (le principal et l'agent) maximisent leur utilité, alors il est vraisemblable que l'agent n'agira pas toujours dans l'intérêt du principal.

La relation entre les propriétaires du capital d'une entreprise et les dirigeants (ou managers) non propriétaires est une situation qui, selon Jensen et Meckling (1976), correspond à une relation d'agence typique (*'pure'*). C'est pourquoi, les questions associées avec la séparation de la propriété et du contrôle qui caractérise les sociétés modernes à actionnariat diffus, sont au cœur des développements de la théorie de l'agence. Toutefois, le problème des conflits d'intérêts qui naissent au sein des relations d'agence peut être généralisé à nombre de situations impliquant des relations de coopération entre différents individus animés par des motivations divergentes, et la relation principal-agent est un « phénomène d'ampleur significative » et permettant d'analyser une part importante des transactions et des relations entre les individus (Arrow, 1991).

Les principales caractéristiques de la relation d'agence identifiées par Arrow (1991), sont les suivantes :

- Les décisions prises par l'agent ont des conséquences sur son utilité (bien être) et sur celle du principal.
- Le principal doit définir les règles de rétribution des efforts de l'agent. Le principal détermine la rémunération que recevra l'agent. Cette rémunération sera une fonction de l'observation que le principal fera du résultat des actions de l'agent.



- Le problème majeur posé par la relation d'agence est celui de l'incertitude liée au partage inégal de l'information entre les deux acteurs. La littérature économique met en évidence deux sources d'incertitude. La première découle de du fait que les actions de l'agent ne sont pas directement observables par le principal. La deuxième correspond au fait que la performance de l'entreprise est influencée par les actions de l'agent mais n'est pas uniquement déterminée par elles. En d'autres termes, l'observation de la performance de l'entreprise (qui pose déjà une question en soi) ne permet pas d'isoler les conséquences directes des actions de l'agent<sup>19</sup>.

La relation d'agence met en évidence la divergence des intérêts entre le principal et l'agent, et la nécessité de mettre en œuvre des moyens de contrôle des actions de l'agent pour limiter les effets de cette divergence. La nature des conflits d'intérêts et les coûts qui y sont associés font l'objet de la section suivante.

## **2. Conflits d'intérêts et coûts d'agence**

### **2.1. Conflits d'intérêts entre principal et agent**

Les conflits d'intérêts trouvent leur origine dans l'asymétrie d'information entre principal et agent et dans l'impossibilité de rédiger des contrats complets en raison de la rationalité limitée des individus et de l'incertitude. Différents types de conflits d'intérêts sont mis en évidence par la littérature. Nous présentons successivement les deux principaux conflits ayant fait l'objet d'abondants développements théoriques que sont : le conflit actionnaire-dirigeant et le conflit actionnaire-créancier.

---

<sup>19</sup> L'impossibilité d'inférer de l'observation des résultats de l'entreprise les effets des décisions prises par un agent, se trouve encore renforcée par le fait qu'on trouve en réalité bien souvent une multiplicité d'agents pour un même principal. L'analyse économique de la relation d'agence avec une multiplicité d'agents n'est pas abordée en détail dans la partie théorique de notre thèse. En effet, les interactions entre les différents agents et la mesure de la performance des équipes ne sont pas directement liées avec notre problématique. Pour une étude de la relation entre les actions individuelles et la performance d'un groupe d'agents (équipe dirigeante par exemple), on pourra se référer aux travaux de Holmström (1982).

### 2.1.1. Le conflit actionnaire-dirigeant

Jensen et Meckling (1976) abordent cette question en comparant deux situations d'entreprise. Dans un premier cas, le dirigeant détient 100 % du capital social, dans un deuxième cas, il cède une portion (ou la totalité) du capital à un (ou plusieurs) actionnaire(s) externe(s). Dans l'entreprise détenue à 100 % par son dirigeant, les décisions prises vont maximiser l'utilité de l'actionnaire-dirigeant. Lors de la vente d'une partie du capital à un actionnaire externe, une divergence d'intérêts apparaît entre le dirigeant et l'actionnaire non dirigeant. Selon Jensen et Meckling (1976), cette divergence d'intérêts provient du fait que le dirigeant n'assume plus la totalité des risques associés avec ses prises de décision. De plus, au fur et à mesure que la fraction du capital qu'il détient diminue, sa part de dividende décroît et sa motivation directe à maintenir des bénéfices élevés diminue en conséquence. Le dirigeant ne détenant plus qu'une faible fraction du capital pourra alors être incité à s'approprier d'autres formes de ressources de l'entreprise, sous la forme d'« à-côtés » (*perquisites*). Les auteurs précisent que le conflit d'intérêts majeur entre dirigeant non propriétaire et actionnaire externe à l'entreprise provient de la diminution des incitations du dirigeant à développer des activités génératrices de bénéfices futurs et à prendre des décisions d'investissement de nature à garantir la pérennité des dividendes. Ces activités deviennent simplement contraires au maintien du bien-être immédiat du dirigeant non propriétaire car elles nécessitent des efforts trop importants, ce qui peut alors résulter en une diminution de la valeur de l'entreprise.

Fama et Jensen (1983a) se posent alors la question de la survie d'organisations dans lesquelles les agents chargés de prendre les décisions concernant la gestion de l'entreprise (dirigeants) ne supportent pas les conséquences financières directes de leurs décisions. Ils fondent leur argumentation sur la séparation du pouvoir de décision (aux mains de l'agent) et de la répartition du risque (supporté par le principal). Cette analyse du risque leur permet de montrer que la spécialisation nette entre la prise de décision (par les dirigeants) d'une part et la prise en charge du risque (par les actionnaires) d'autre part, peut être considérée comme optimale. En effet, en cas d'absence de séparation entre prise de risque et prise de décision, l'ensemble des dirigeants-actionnaires devrait être prêt à supporter des risques importants, ce qui limiterait significativement le nombre de dirigeants potentiels et ne serait pas en adéquation avec

les besoins des grands groupes à actionnariat diffus. Dans ce cas, on voit que malgré l'existence de conflits d'intérêts coûteux entre les actionnaires et les dirigeants, cette forme d'organisation reposant sur la relation d'agence actionnaire-dirigeant correspond à une forme optimale. La question du contrôle de ces conflits d'intérêts et des coûts générés par ce contrôle est abordée plus loin dans le développement (2.2).

Dans cette approche de la relation d'agence, le niveau d'analyse se concentre principalement sur la relation entre le dirigeant non propriétaire (agent) et l'actionnaire (principal). Cependant, Jensen et Meckling (1976) étudient également les conséquences des choix de structure de financement des entreprises et la relation entre les différents apporteurs de capitaux de l'entreprise que sont les actionnaires d'une part, et les créanciers d'autre part.

### **2.1.2. Le conflit actionnaires-créanciers**

Si l'actionnaire externe estime que les coûts d'agence sont trop élevés, il peut choisir de céder sa participation dans le capital de l'entreprise à un dirigeant-actionnaire unique. C'est en partant de cette hypothèse, que Jensen et Meckling (1976) envisageant que cet entrepreneur (dirigeant-actionnaire unique) soit décidé à poursuivre une stratégie d'expansion de son entreprise via un financement par emprunt (bancaire ou obligataire), mettent en évidence le conflit d'intérêts entre les différents apporteurs de fonds de l'entreprise : actionnaires et créanciers. Jensen et Meckling constatent que dans la réalité, la majorité des entreprises détenues à 100 % par leurs dirigeants ne sont pas pour autant financées majoritairement par dette. Différents facteurs interviennent pour expliquer cette réalité : malgré des facteurs incitant au financement par dette, les coûts associés à l'endettement, et le risque de faillite viennent limiter le recours à l'endettement.

Dans une première analyse, on peut imaginer que l'actionnaire-dirigeant ait intérêt à apporter une faible part de financement (via son apport initial en capital) et à faire ensuite financer le développement de l'entreprise par des créanciers, en contractant des emprunts. En effet, en cas de succès, l'actionnaire bénéficierait de la totalité des bénéfices, et en cas d'échec, c'est le créancier qui supporterait la majorité du risque. Le recours au financement par dette est cependant limité par l'existence des coûts directs associés à ce mode de financement (rémunération exigée sous la forme des intérêts à

verser au prêteur). Il est également limité par les coûts indirects découlant de la divergence d'intérêts entre créanciers et actionnaires. En effet, les créanciers vont chercher à limiter les comportements des actionnaires-dirigeants qui pourraient entraîner une réduction de la valeur de leur créance (instauration de clauses restrictives<sup>20</sup> dans les contrats d'endettement). Une autre raison expliquant le fait que le financement par dette ne soit pas largement dominant par rapport au financement par apport en capital est l'existence du risque de faillite. Le risque de faillite intervient quand l'entreprise ne peut plus faire face aux obligations contractées vis-à-vis de ses créanciers. Dans ce cas, le recours à une procédure judiciaire (engendrant des coûts) est le plus souvent nécessaire afin de déterminer l'ordre de priorité entre les différents créanciers de l'entreprise (salariés, fournisseurs, prêteurs, investisseurs) et de procéder à l'éventuelle liquidation des actifs de l'entreprise. L'évaluation du risque de faillite est un élément essentiel de la prise de décision d'un créancier potentiel qui n'est pas, au contraire d'un actionnaire, prêt à assumer le risque de perdre la totalité de sa mise de fonds dans l'entreprise.

Les divergences d'intérêts entre le principal et l'agent nécessitent de trouver les moyens d'inciter l'agent à adopter des comportements permettant de maximiser l'utilité du principal au lieu de sa propre utilité<sup>21</sup>. Les efforts déployés pour faire converger l'utilité de l'agent et celle du principal vers un équilibre engendrent des coûts d'agence.

## 2.2. Les coûts d'agence

Les coûts d'agence sont de différentes natures : on peut distinguer les coûts d'agence post-contractuels, qui interviennent une fois que la relation d'agence est établie, des coûts précontractuels correspondant à la mise en place de la relation d'agence.

---

<sup>20</sup> Ces clauses restrictives d'endettement, appelées '*debt covenants*' dans la littérature anglophone comprennent notamment des contraintes concernant la latitude de l'entreprise en termes de distribution de dividendes, d'émission de nouveaux emprunts ou de maintien de la capacité productive (investissements).

<sup>21</sup> La mise en œuvre de ces mécanismes de contrôle n'est pas détaillée dans cette partie. Les mécanismes sont développés dans la partie 2, pour les aspects liés à la production d'informations comptables, dans la partie 3 pour les mécanismes de gouvernement d'entreprise en général et dans la partie 4 pour ce qui concerne le rôle de l'audit externe en particulier.

### 2.2.1. Coûts d'agence post-contractuels

Lorsque la relation d'agence est mise en place, différents types de coûts peuvent intervenir : les coûts de contrôle et d'incitation (*monitoring costs*), les coûts d'engagement et de cautionnement (*bonding costs*), ainsi que la perte résiduelle (*residual loss*). Les coûts d'agence post-contractuels peuvent être pécuniaires ou non, et sont la somme de ces différents coûts.

#### *Coûts de contrôle (monitoring costs)*

Le principal peut tenter de limiter les comportements opportunistes de l'agent en instaurant un système d'incitations visant à contrôler l'agent. Ce contrôle engendre des coûts appelés coûts de *monitoring* par Jensen et Meckling (1976), qui sont supportés par le principal qui souhaite limiter les divergences entre les décisions prises par l'agent et celles qui maximiseraient l'utilité du principal.

#### *Coûts de dédouanement (bonding costs)*

Il peut également arriver que l'agent lui-même souhaite dépenser des ressources dans le but de se dédouaner et d'assurer sa crédibilité. En engageant ces dépenses de dédouanement, l'agent voudra prouver que ses décisions ne seront pas contraires aux intérêts du principal, ou le cas échéant cherchera à compenser l'éventuelle perte d'utilité du principal consécutive à une telle prise de décision. Ces coûts d'engagement ou de dédouanement sont appelés *bonding costs* par Jensen et Meckling (1976).

#### *Perte résiduelle (residual loss)*

Dans la majorité des relations d'agence, il est impossible que les agents prennent des décisions optimales du point de vue du principal. Les coûts de *monitoring* et de *bonding* sont donc généralement positifs. De plus, même en la présence de coûts de *monitoring* et de *bonding*, il subsiste des divergences entre les décisions prises par les agents et celles qui auraient permis de maximiser l'utilité du principal. Ces coûts sont appelés perte résiduelle.

### 2.2.2. Coûts d'agence pré-contractuels

Au-delà de ces coûts d'agence que l'on peut qualifier de post-contractuels puisqu'ils interviennent une fois que la relation entre le principal et l'agent est établie, on peut également considérer l'existence de coûts pré-contractuels.

En effet, il peut exister des conflits d'intérêts potentiels qui pourraient empêcher la conclusion d'un accord entre deux parties. De plus, la négociation des contrats a elle-même un coût (coût de négociation). Ces coûts peuvent également découler d'incertitudes informationnelles concernant les compétences de l'agent. Les parties ont donc intérêt à mettre en œuvre différents mécanismes en vue de réduire ces coûts pré-contractuels de façon à pouvoir établir la relation. Ces mécanismes ont pour but de « permettre au principal d'obtenir l'information requise et d'éviter que l'agent potentiel exploite de façon stratégique son information privée » (Charreaux, 1999 – p. 79). De plus, si la coopération associée à la relation d'agence est également profitable à l'agent, ce dernier peut « avoir intérêt à signaler son information privée » (Charreaux, 1999 – p. 80).

Ces coûts pré-contractuels (ou coûts *ex-ante*) ne sont pas identifiés dès le départ comme des coûts d'agence par Jensen et Meckling (1976). Ils sont cependant mentionnés par Fama et Jensen (1983b) sous l'appellation « *cost of structuring contracts* » et sont mis en évidence dans la présentation de la théorie positive de l'agence effectuée par Charreaux en 1999.

### 2.2.3. Facteurs influençant la magnitude des coûts d'agence

Comme nous l'avons vu précédemment, les coûts de contrôle, de dédouanement et la perte résiduelle sont indissociables de la relation d'agence. Pour autant, il n'est pas possible de conclure que la relation d'agence est non optimale (Jensen et Meckling, 1976). Dans ce contexte, ce n'est pas l'existence ou non des coûts d'agence, mais plutôt leur magnitude qu'il convient de discuter. Selon Jensen et Meckling (1976), l'importance des coûts d'agence dépend des caractéristiques de chaque entreprise (complexité, dispersion géographique, attractivité de l'entreprise), des préférences des agents (dirigeants) et des coûts de mesure et d'évaluation de leur performance.

De plus, lorsque les dirigeants détiennent une fraction du capital qui ne leur permet pas de contrôler l'entreprise, les coûts d'agence dépendront également des caractéristiques

du marché des dirigeants. En effet, l'existence d'un marché des dirigeants compétitif limite le « coût de remplacement » de ces derniers. De ce fait, si les connaissances et compétences spécifiques à l'entreprise sont faibles, il devient plus aisé d'évaluer la performance des dirigeants (car l'incertitude est peu élevée) et la recherche éventuelle d'un remplaçant est moins coûteuse. Dans ce cas, les coûts d'agence seront faibles.

L'existence des coûts d'agence engendre différentes problématiques de recherche qui sont présentées dans la partie suivante.

### **3. Hypothèses, problématiques et perspectives théoriques associées à la théorie de l'agence**

La théorie de l'agence repose sur des hypothèses fondamentales issues de la théorie économique. Ces hypothèses sont rappelées dans une première sous-partie (3.1). Suite à cette présentation préalable, les problématiques principales découlant de la théorie de l'agence font l'objet de la deuxième sous-partie (3.2) et les deux approches (normatives et positives) de la théorie sont ensuite présentées, afin de positionner notre thèse (3.3).

#### **3.1. Hypothèses fondamentales : opportunisme et relations contractuelles**

##### **3.1.1. Hypothèse 1 - l'opportunisme des individus**

Dans leur article, Jensen et Meckling (1976) remarquent que jusqu'ici, les approches économiques avaient finalement privilégié une théorie des marchés à une véritable théorie de la firme. En effet, la firme se trouvait le plus souvent résumée à une boîte noire, cherchant à maximiser son profit sous conditions de ressources (*inputs*) et de production (*outputs*). A partir des années 1960 cependant, l'explication des comportements managériaux au sein des entreprises devient une question de recherche centrale<sup>22</sup>. Il apparaît toutefois que la majorité de ces travaux rejette ou ne prend pas en compte l'aspect de maximisation de l'utilité comme motivation des comportements individuels. Jensen et Meckling (1976), soulignent quant à eux l'importance

---

<sup>22</sup> Jensen et Meckling (1976) citent notamment les travaux de Williamson (1964, 1970), Cyert et March (1963) et Simon (1955, 1959).

fondamentale pour leur développement théorique, de l'hypothèse du comportement de maximisation de leur utilité par les individus. Ils cherchent en effet à expliquer le processus par lequel les objectifs de maximisation conflictuels des individus peuvent arriver à la création d'un équilibre au sein d'une relation d'agence. Cependant, Charreaux (1999) précise que les sources d'utilité pour les individus ne sont pas nécessairement pécuniaires et que l'hypothèse d'opportunisme ne doit pas nécessairement s'entendre au sens de Williamson qui suppose que les individus recherchent « leur propre intérêt en ayant recours à la ruse », c'est-à-dire en acceptant éventuellement de violer les normes éthiques.

### **3.1.2. Hypothèse 2 - l'existence de contrats régissant l'allocation des droits et obligations des individus**

Avant de pouvoir définir la relation d'agence à proprement parler, Jensen et Meckling (1976) s'appuient sur la théorie des droits de propriété. Ce champ théorique, initié par Coase (1937) et étendu, en particulier, par Demsetz (1967) et Alchian (1968), apporte un complément utile pour la compréhension des relations entre les individus au sein de l'entreprise, dans la mesure où il précise que la spécification des droits de propriété individuels détermine la façon dont seront alloués les coûts et bénéfices entre les différents participants au sein d'une organisation. Les droits et obligations de chacun sont généralement précisés dans des contrats (qui peuvent être implicites ou explicites), ce qui influence les comportements des individus au sein de l'organisation et en particuliers ceux des propriétaires, et ceux des dirigeants. Les questions abordées par la théorie de l'agence sont relativement similaires à celles posées par la théorie des droits de propriété, puisque la relation d'agence est ensuite définie par une forme particulière de relation contractuelle, qui détermine le comportement des acteurs.

#### *Synthèse*

La théorie de l'agence, tout comme les autres théories contractuelles des organisations<sup>23</sup> repose sur l'individualisme méthodologique et l'hypothèse de rationalité des individus (Charreaux, 1999). Le fonctionnement des organisations est analysé à partir du

---

<sup>23</sup> Charreaux (1999) regroupe sous cette appellation « théorie contractuelle des organisations » (TCO), la théorie des droits de propriété, la théorie des coûts de transaction, la théorie de l'agence ainsi que d'autres courants issus de la théorie des conventions.



comportement et des interactions entre les individus. Ces individus sont supposés rationnels<sup>24</sup>, et agissent intentionnellement dans le but de maximiser leur bien-être au sein d'une organisation analysée comme un ensemble de contrats définissant les droits et les obligations de chacun. L'existence de conflits d'intérêts entre les individus oblige les organisations à supporter des coûts d'agence en vue de rétablir une convergence entre les intérêts individuels et l'intérêt social et de parvenir à un équilibre.

### 3.2. Problématiques découlant de la relation d'agence

Les deux problématiques principales découlant de la théorie de l'agence et mises en avant par la littérature économique sont celles qui résultent de l'impossibilité d'observer directement les actions de l'agent et de l'asymétrie de l'information au bénéfice de l'agent. Ces deux problématiques sont le plus souvent dénommées risque moral (*moral hazard*) et anti-sélection (*adverse selection*) dans la littérature économique. Elles se résument selon Arrow (1991) à deux problèmes d'action cachée ou inobservable (*hidden action*) et d'information cachée ou inobservable (*hidden information*).

#### 3.2.1. Le risque moral ou 'hidden action'

Le risque moral trouve sa source dans l'incertitude concernant le comportement de l'agent. L'agent peut en effet ne pas tenir ses engagements et ne pas agir dans l'intérêt du principal. Un exemple typique de risque moral concerne l'effort de l'agent. Cet effort est une source de réduction de son utilité, alors qu'au contraire il possède de la valeur pour le principal, car il accroît la probabilité d'obtention d'une meilleure performance de l'entreprise. Charreaux (1999) précise que la non-adéquation entre le comportement de l'agent et l'attente du principal n'est pas toujours intentionnelle ; elle peut résulter de l'incomplétude du contrat initial, ou d'une insuffisance d'information. Le risque moral entraîne des coûts d'agence pré-contractuels (coûts de sélection des agents, renforcement des contrats) et post-contractuels (coûts d'adaptation des contrats, coûts de mise en place des mécanismes de gouvernement d'entreprise).

---

<sup>24</sup> Selon Charreaux (1999), la conception de la rationalité à retenir est celle de la rationalité limitée. En effet, les individus ont des préférences subjectives et ils ne sont pas omniscients.

### 3.2.2 L'anti-sélection ou 'hidden information'

La question de l'anti-sélection se matérialise par le fait que l'agent dispose d'informations qui ne sont pas observables par le principal. L'agent utilise ces informations pour prendre ses décisions, mais le principal ne peut pas vérifier que l'utilisation de ces informations a été réalisée pour servir au mieux ses intérêts. Un des enjeux pour le principal est de trouver des moyens d'obtenir des informations complémentaires.

A partir de ces deux problématiques principales, nous voyons que les questions posées par la relation d'agence sont diverses :

- En premier lieu, se pose la question de la délégation de pouvoir entre le principal (propriétaire du capital) et l'agent (chargé de gérer l'entreprise). Cette question de la délégation englobe la définition des attentes du principal par rapport au comportement de l'agent et la définition du périmètre d'action de ce dernier.
- La deuxième question évoquée par la théorie de l'agence est celle de l'information, qui est inégalement répartie entre l'agent et le principal. Cette information vise à pallier la non-observabilité directe des réalisations de l'agent par le principal. Comme nous le verrons plus loin, elle est imparfaite (asymétrique) et onéreuse.
- La troisième question centrale de la théorie de l'agence est celle du conflit d'intérêts entre le principal et l'agent et de la résolution de ce conflit. Cette résolution de conflit suppose la mise en place d'une surveillance de la réalisation des tâches assignées à l'agent par le principal, la définition d'objectifs et d'indicateurs de performance.
- Enfin, la théorie de l'agence s'intéresse également à la question de l'efficacité des contrats et à la mise en place de systèmes de rémunérations (intéressement, bonus), d'incitations (non financières) et de contrôle.

La variété des questions posées par la relation d'agence a conduit les développements théoriques vers deux directions, qui ont donné naissance à un courant normatif et à un courant positif de la théorie de l'agence.

### **3.3. Théorie positive et théorie normative de l'agence**

#### **3.3.1. Théorie normative de l'agence**

Le courant normatif (ou prescriptif) se pose la question du gouvernement des entreprises avec pour objectif de déterminer un contrat entre le principal et l'agent qui soit « complet », c'est-à-dire capable d'inclure toutes les caractéristiques de sélection, contrôle, délégation, incitation de l'agent et gestion de l'information, ex-ante. La formalisation de ce contrat repose sur des hypothèses concernant « les structures de préférence des agents, les structures d'information et la nature de l'incertitude » (Charreaux, 1999). Cette théorie est principalement due à des économistes et cherche à modéliser un état du monde, via des méthodes stochastiques, afin de déterminer des contrats optimaux et d'analyser le bien-être (utilité) de chaque individu. Cette approche donne lieu à des recherches proposant des modèles, nécessairement simplificateurs<sup>25</sup>, mais qui permettent néanmoins de comprendre certaines situations réelles et de proposer des hypothèses, sans toutefois proposer de validation empirique.

#### **3.3.2. Théorie positive de l'agence**

L'approche positive<sup>26</sup>, mise en avant par les travaux de Jensen et Meckling (1976) cherche, quant à elle, à analyser les comportements réels au sein des organisations, et à comprendre les effets de l'environnement contractuel, des techniques de contrôle et de dédouanement des individus au sein d'une relation principal-agent. Dans ce cadre, ce courant de recherche applique une méthodologie hypothético-déductive visant, en partant de situations concrètes observées à infirmer ou confirmer des hypothèses. Dans ce cas, la structure des contrats (qui régissent les modes d'incitation et de contrôle des actions de l'agent) est considérée comme donnée, et l'environnement est assez simple. L'information est considérée comme un processus de contrôle des actions de l'agent. Selon Charreaux (1999), il ne faut cependant pas négliger la possibilité qu'ont les

---

<sup>25</sup> Charreaux (1999) reconnaît qu'en raison des difficultés liées à la formalisation des hypothèses, les modèles retenus sont souvent nécessairement simplificateurs, mais que les modèles les plus récents montrent des analyses de plus en plus complexes (intégrant notamment plusieurs agents).

<sup>26</sup> Jensen et Meckling (1976) affirment se « focaliser uniquement sur les aspects positifs de la théorie » (p. 310), c'est-à-dire sur les incitations permettant de déterminer un équilibre contractuel caractérisant la relation entre le dirigeant (agent) et les apporteurs de capitaux (principal).

individus, même dans le cadre de relations contractuelles prédéfinies, de s'adapter et de mettre en œuvre des stratégies de neutralisation ou de contournement des mécanismes de contrôle destinés à réduire les conflits d'agence.

Notre thèse s'inscrit dans une approche positive de la théorie de l'agence, cherchant à expliquer les comportements des organisations à partir de la confrontation d'hypothèses concernant les sources de coûts d'agence et les mécanismes visant à réduire ces coûts (gouvernement d'entreprise, production d'information comptables et audit externe) avec des observations empiriques.

### *Conclusion (Partie I)*

La théorie de l'agence met en évidence les conflits d'intérêts et les coûts d'agence qui naissent lorsque se noue une relation d'agence entre un principal et un agent. Jensen et Meckling (1976) montrent que les divergences d'intérêts entre le principal et l'agent peuvent être efficacement limitées par la mise en place de mécanismes de contrôle et de surveillance des comportements de l'agent. Ces mécanismes visent à la fois à inciter directement les agents à agir dans l'intérêt du principal mais également à réduire l'asymétrie d'information. Avant de présenter les mécanismes d'incitation directe (gouvernement d'entreprise) qui font l'objet de la partie 3, nous abordons dans la partie suivante (partie 2) la question de la production des informations comptables comme moyen de réduire l'asymétrie d'information.

## II. Asymétrie d'information et production de l'information comptable

### *Introduction (Partie II)*

Un des moyens de limiter les coûts d'agence consiste à réduire l'asymétrie d'information afin de rendre le principal (l'actionnaire) capable de mieux contrôler les actions de l'agent (dirigeant). Pour cela, le principal peut mettre en place des moyens de collecte d'informations complémentaires afin d'évaluer la performance de l'entreprise et de contrôler les actions des agents. Ces informations complémentaires sont principalement constituées par les informations comptables produites par l'entreprise à destination de ses actionnaires. Jensen et Meckling (1976) soulignent que leur théorie « aide à expliquer pourquoi des 'rapports comptables' (*accounting reports*) peuvent être fournis volontairement [...] aux actionnaires, et pourquoi les auditeurs indépendants peuvent être engagés par les dirigeants pour attester de la fidélité et de la régularité (*accuracy and correctness*) de ces rapports » (p. 306).

Le rôle de la production de l'information comptable dans la réduction de l'asymétrie d'information (2) est l'objet central de cette partie. Avant d'aborder cette question, nous proposons une définition de l'asymétrie d'information et une analyse de ses conséquences économiques (1).

### 1. Définition et conséquences de l'asymétrie d'information

#### 1.1. Définition de l'asymétrie d'information

Le concept d'asymétrie d'information a émergé des travaux fondateurs de trois chercheurs en économie Akerlof, Spence et Stiglitz, qui ont considérablement fait évoluer la théorie économique en établissant les bases de la théorie de l'information moderne<sup>27</sup>. Leurs travaux, récompensés par le Prix Nobel d'économie en 2001 reposent sur l'idée que sur un marché, certaines parties sont plus informées que d'autres. L'asymétrie d'information se définit simplement par une répartition inégale de

---

<sup>27</sup> Pour une revue des développements de la théorie de l'information sur les 25 dernières années, on peut se référer à Riley (2001).

L'information entre des agents économiques mieux informés et des agents économiques moins bien informés. Cette asymétrie d'information a été démontrée et étudiée sur de nombreux marchés différents. Dans un article de synthèse des recherches de Akerlof, Spence et Stiglitz, rédigé à l'occasion de l'attribution du Prix Nobel (Nobelprize, 2001), disponible sur le site <http://nobelprize.org>, figure une liste d'exemples d'asymétries d'informations étudiées par les trois auteurs dans leurs recherches que nous reprenons ici en guise d'illustration : les emprunteurs en savent plus que les prêteurs sur leur capacité de remboursement, les vendeurs de voitures d'occasion en savent plus que les acheteurs sur la qualité de leur véhicule, les clients en savent plus que les compagnies d'assurance sur leur risque d'accident, les métayers en savent plus que les propriétaires terriens sur les perspectives de récolte et sur leurs propres efforts au travail et enfin, les dirigeants en savent plus que les actionnaires sur la profitabilité des entreprises.

Ce courant de recherche a montré que l'asymétrie d'information entraîne des phénomènes d'anti-sélection (dysfonctionnements) sur les marchés. Les conséquences économiques de l'asymétrie d'information sont précisées dans la partie suivante.

### **1.2. Les conséquences économiques de l'asymétrie d'information**

La question de l'asymétrie d'information dans les transactions est posée par Akerlof (1970) dans son célèbre article sur le marché des voitures d'occasion. Sur ce marché, il existe une forte asymétrie d'information entre l'acheteur potentiel et le vendeur, concernant la qualité des voitures. En effet, l'acheteur potentiel ne dispose pas de l'expertise nécessaire pour évaluer par lui-même si le véhicule d'occasion est en bon état, ou s'il comporte des vices cachés. Si un véhicule en mauvais état est évalué par un expert, celui-ci fixera un prix très bas. Le vendeur de ce véhicule en mauvais état, sachant que les acheteurs potentiels ne sont pas capables d'évaluer par eux-mêmes la qualité médiocre du véhicule seront alors incités à proposer un prix plus élevé que l'évaluation de l'expert. Les acheteurs potentiels, sachant qu'il existe une incertitude importante sur la qualité des marchandises n'accepteront, dans ce contexte, que d'acheter à des prix très bas. Pour éviter de brader son véhicule, un vendeur souhaitant vendre une voiture d'occasion de très bonne qualité sur ce marché où règne une forte incertitude devra alors 1/ soit chercher un acheteur parmi les personnes de sa connaissance (disposant d'informations privées sur la qualité), soit 2/ engager des frais d'expertise pour se différencier et justifier un prix de vente élevé (signal). Par

conséquent, les détenteurs de véhicules d'occasion de bonne qualité auront tendance à quitter le marché (effet d'éviction) qui ne comprendra alors plus que des voitures en mauvais états (appelées familièrement '*lemons*' dans l'article d'Akerlof) ou à engager des coûts complémentaires pour signaler la qualité de leur véhicule.

Cet article majeur de la littérature économique montre que l'asymétrie d'information conduit à l'inefficience du marché (anti-sélection) et que les dysfonctionnements liés au problème de qualité de l'information conduisent les acteurs à engager des coûts pour produire des informations complémentaires (signaux) et tenter de pallier cette inefficience.

En droite ligne des travaux d'Akerlof, Spence (1973) a montré que les agents économiques les mieux informés peuvent être incités à 'signaler' leurs informations privées à des agents économiques moins informés. Dans ce contexte, « le signal correspond aux actions observables des agents économiques ayant pour objectif de convaincre la partie opposée de la qualité de leurs 'produits' » (Nobelprize, 2001). Les travaux principaux de Spence (1973) étudient le marché du travail et le signal par la qualité du diplôme. Il montre que les employés potentiels ayant les meilleures capacités investissent dans des études de haut niveau de façon à signaler leur qualité sur le marché du travail grâce au diplôme obtenu. Dans la même veine, John et Williams (1985), montrent que le management d'une entreprise pourra souhaiter signaler la qualité des perspectives de croissance de cette dernière sur le marché financier en mettant en place une politique de distribution de dividendes élevés, sachant que malgré le coût additionnel lié à la taxation des dividendes, ce signal sera perçu favorablement par le marché. En effet, les entreprises les moins profitables ne peuvent pas se permettre d'utiliser ce signal, car il est trop coûteux.

Stiglitz, quant à lui, a montré dans un papier co-écrit avec Rothschild (Rothschild et Stiglitz, 1976) que les agents économiques peu informés peuvent obtenir indirectement des informations auprès des agents économiques les plus informés en offrant une diversité de contrats alternatifs pour différents types de transaction. Ces auteurs étudient comment les compagnies d'assurance obtiennent de l'information sur le niveau de risque de leurs clients en proposant des contrats différenciés pour différentes classes de risques (avec différents niveaux de couverture des risques, et différents niveaux de primes). Cette procédure de '*screening*' est intéressante pour les assureurs car les clients

sélectionnent par eux-mêmes le type de contrat qui leur convient le mieux (et révèlent dans le même temps des informations sur leur niveau de risque).

Pour Akerlof, l'asymétrie d'information explique aussi pourquoi les agents économiques mettent en œuvre des systèmes de protection et justifie notamment la création d'institutions ayant pour objectif de réduire cette asymétrie (instances de régulation des marchés, systèmes de garanties, etc).

\*\*\*

Dans la perspective d'Akerlof, la question de l'asymétrie d'information est centrée sur des transactions sur un marché donné. Il est cependant possible d'élargir cette problématique à l'ensemble des relations contractuelles mettant en relation des parties entre lesquelles existe une inégalité du partage de l'information. Dans ce contexte, la production d'informations complémentaires, et en particulier l'information comptable, joue un rôle central pour réduire l'asymétrie d'information.

## **2. Rôle du processus de production de l'information comptable et financière pour réduire l'asymétrie d'information**

En 1978, Ng utilise le cadre théorique de l'économie de l'information pour caractériser le cadre conceptuel du processus de production de l'information financière. Il modélise le processus de reporting financier de la façon suivante :

En reconnaissant que les sociétés modernes se caractérisent par une séparation de la propriété et du management des entreprises, il crée un modèle économique comprenant un actionnaire et un manager, et met en évidence l'asymétrie d'information qui existe entre eux. Le manager est mieux informé des activités et des résultats de la société que l'actionnaire. Ce problème d'asymétrie d'information, au détriment de l'actionnaire, nécessite la mise en place de moyens de contrôle du manager par l'actionnaire. Un de ces moyens est l'obligation faite au manager, pour des raisons légales et contractuelles de « rendre des comptes » en fournissant rétrospectivement aux actionnaires une description des résultats de l'entreprise, via la production d'information comptable et financière. Le reporting financier est la première source d'information pour les



actionnaires, et dans la plupart des cas, cette information sert de base à l'évaluation de la performance des managers par les actionnaires.

## **2.1. Reporting financier et conflit d'intérêt entre actionnaires et managers**

Le modèle de Ng (1978) met en évidence le conflit d'intérêt existant entre les actionnaires et les managers en ce qui concerne les choix comptables et la politique d'information financière.

### *Les managers*

Les managers sont chargés de prendre les décisions concernant les choix comptables et la politique d'information financière et, dans le même temps, leur rémunération dépend de ces décisions. Ils sont donc confrontés à un problème d'incitation et préfèrent choisir des méthodes comptables qui vont, si possible, surévaluer la performance de l'entreprise tout en minimisant la quantité d'information fournie aux actionnaires.

### *Les actionnaires*

Les actionnaires dépendent des managers pour connaître les résultats de l'entreprise, puisqu'on suppose que la performance de l'entreprise n'est pas directement observable par les actionnaires, alors qu'elle l'est par les managers. Lorsqu'ils reçoivent les informations comptables et financières produites par les managers, les actionnaires ne sont pas certains que cette information reflète réellement la performance de l'entreprise. La préférence des actionnaires va donc se tourner vers un processus d'information financière le plus informatif possible et qui, dans le même temps, ne surévalue pas la performance de l'entreprise (afin de ne pas avoir à « surpayer » les managers).

Le modèle développé par Ng montre un conflit d'intérêt entre actionnaires et managers pour ce qui concerne le processus de production des informations comptables et financières. En effet, les actionnaires et les managers ont des préférences opposées en ce qui concerne les choix comptables (surévaluant ou non les résultats de l'entreprise) et en ce qui concerne la quantité d'information produite. Ce conflit d'intérêt peut cependant être limité par les restrictions de choix comptables imposées par la réglementation comptable.

## 2.2. Rôle des principes comptables dans la réduction de l'asymétrie d'information

Comme les managers sont tentés de produire une information comptable non optimale du point de vue des actionnaires, un des rôles des principes comptables est de limiter l'éventail des choix comptables possibles pour le manager et d'imposer des contraintes concernant les informations à produire. La réglementation comptable joue ainsi un rôle en réduisant l'incertitude des actionnaires quant à la qualité de l'information comptable. Mais la confiance des actionnaires dans la conformité des informations comptables ne peut exister qu'à la condition qu'il existe un mécanisme d'évaluation efficace de la qualité de l'information comptable (ou du moins de sa conformité avec les principes comptables généralement admis). Ce rôle de détection de la qualité des informations comptables est dévolu aux auditeurs. Le rôle de l'audit externe dans la réduction de l'asymétrie d'information est précisé plus loin dans la partie IV.2 de ce chapitre.

\*\*\*

La théorie de l'agence appréhende l'entreprise comme un ensemble de contrats passés entre différents acteurs rationnels cherchant à maximiser leur intérêt. Comme le rappelle Casta (2000) : « face à l'asymétrie d'information des contractants, des clauses limitatives ou incitatives sont nécessaires pour limiter les divergences d'intérêt mandant-mandataire et limiter le comportement présumé opportuniste des mandataires. Ces conflits d'intérêts latents – et les coûts de surveillance ou d'opportunité qu'ils engendrent - confèrent aux mesures comptables un rôle déterminant dans le suivi des contrats et placent la comptabilité au cœur des relations d'agence » (p. 1226). Dans la partie suivante, nous montrons que ce rôle contractuel assigné à la comptabilité a conduit à poser des hypothèses concernant les pratiques comptables des entreprises et au développement d'un courant de recherche appelé « Théorie Positive de la Comptabilité », initié par Watts et Zimmerman (1978) et dont une première synthèse est présentée par la suite dans leur ouvrage de référence *Positive Accounting Theory* en 1986.

### **3. Théorie positive de la comptabilité et information comptable volontaire**

La Théorie positive de la comptabilité « tend à expliquer et à prédire le comportement des producteurs et des utilisateurs de l'information comptable, dans le but ultime d'éclairer la genèse des états financiers » (Casta, 2000 – p. 1226). Elle repose sur la notion d'utilité contractuelle de l'information comptable. Pour Watts et Zimmerman (1986), les objectifs de la théorie comptable sont d'« expliquer » et « prédire » les pratiques comptables. Leur définition des pratiques comptables est large et englobe également l'audit.

Dans cette partie 3, nous rappellerons quel est le rôle dévolu aux données comptables dans le processus contractuel et les conséquences de ce rôle sur les choix comptables des entreprises (3.1), avant d'étudier le processus de publication d'informations comptables et la publication d'informations volontaires (3.2).

#### **3.1. Rôle des données comptables dans le processus contractuel et choix comptables**

Dans la théorie de l'agence, l'entreprise est considérée comme un nœud de contrats conclus en vue de limiter les divergences d'intérêts entre les différentes parties prenantes. Dans ce contexte, « la comptabilité produit des informations qui servent à l'élaboration et au contrôle de l'exécution de ces contrats » (Colasse, 2000 – p.1239). Elle devient donc un « enjeu pour les dirigeants » (Colasse, 2000), mais également pour l'ensemble des parties prenantes dont les décisions peuvent être prises à partir de données comptables.

##### **3.1.1. Information comptable et prise de décision**

Dans leur ouvrage de synthèse sur la théorie positive de la comptabilité, Watts et Zimmerman (1986) prennent en compte un vaste éventail de parties prenantes qui utilisent l'information comptable pour la prise de décision.

Ces parties prenantes regroupent :

- Les managers de l'entreprise elle-même, qui sont amenés à prendre des décisions concernant les choix de méthodes comptables, et également à choisir leurs auditeurs. Les experts comptables, qui sont parfois consultés, sont amenés à proposer des choix comptables sur la base d'interprétations des normes comptables.
- Les membres des établissements financiers (banques et assurances) doivent se prononcer sur la solvabilité des entreprises et utilisent pour cela des données comptables afin de prendre leur décision de prêt ou d'investissement. De plus, les contrats d'endettement stipulent souvent des contraintes à respecter par l'entreprise en contrepartie de l'attribution du prêt. Ces clauses contractuelles d'endettement (*debt covenants*) reposent sur le respect de critères fondés sur des indicateurs comptables.
- Les investisseurs et les analystes financiers, quant à eux utilisent les informations financières pour leurs décisions d'investissement. Ils sont ainsi amenés à se former une opinion sur les procédures comptables adoptées par l'entreprise ainsi que sur le choix des auditeurs.
- Enfin, les régulateurs comptables (englobant les membres des instances chargées de définir les principes comptables et ceux des instances de régulation des marchés financiers), sont responsables de la production des normes comptables. Ils se prononcent sur les éventuelles restrictions de choix comptables, émettent des recommandations, mettent en place des procédures de sanction en cas de non application des normes, définissent la fréquence et le contenu des informations comptables publiées et décident également de ce qui doit être audité ou non.

Les auteurs font l'hypothèse que toutes ces parties prenantes, lorsqu'elles sélectionnent ou recommandent des pratiques comptables ou des pratiques d'audit, agissent avec la volonté de maximiser leur propre utilité. De ce fait, chaque individu confronté à des informations comptables, souhaite pouvoir évaluer l'impact des choix comptables adoptés sur son utilité, avant de prendre sa décision. Les auteurs reconnaissent la difficulté pour chaque individu d'évaluer les conséquences des choix comptables sur

leur propre bien-être (utilité) et proposent une théorie incluant des hypothèses concernant les choix comptables et leurs conséquences.

### 3.1.2. Choix comptables

La théorie positive de la comptabilité s'appuie sur la théorie économique et suppose qu'il existe des coûts contractuels et des coûts d'information. L'existence de ces coûts permet d'expliquer la diversité des pratiques comptables entre les entreprises. Ces coûts sont supposés non-nuls, à la fois au sein des entreprises et également au niveau du processus politique qui détermine la régulation des activités des entreprises par les organismes gouvernementaux.

Les choix comptables dépendent donc des coûts contractuels et des coûts politiques. Les principales hypothèses concernant les choix comptables des entreprises qui découlent de la nature des contrats et de la vulnérabilité politique face à de nouvelles contraintes réglementaires peuvent être synthétisées comme suit<sup>28</sup> :

- Pour réduire le conflit d'intérêt entre les dirigeants et les actionnaires, les entreprises accordent aux dirigeants des plans d'intéressement aux résultats de l'entreprise, permettant d'indexer la rémunération des dirigeants en sur la performance de l'entreprise (évaluée sur la base d'indicateurs comptables). Pour maximiser leur rémunération, les dirigeants disposant de ce type de contrats de rémunération, seront donc incités à privilégier des méthodes comptables qui augmentent le résultat. [hypothèse des contrats de rémunération]
- D'autre part, afin de résoudre les conflits d'intérêt entre les actionnaires et les créanciers, les contrats de prêts comportent, le plus souvent, des clauses d'endettement (*debt covenants*) visant à limiter les éventuels comportements opportunistes des dirigeants, et utilisant pour cela des indicateurs comptables. Pour être en mesure de respecter les ratios comptables inclus dans les contrats de prêts, les entreprises les plus endettées sont supposées privilégier des méthodes comptables qui augmentent le résultat comptable. [hypothèse de la dette]
- Enfin, en relation avec l'environnement réglementaire qui encadre l'activité des entreprises, les plus grandes entreprises sont supposées chercher à réduire leur

---

<sup>28</sup> D'après Watts et Zimmerman : l'hypothèse des contrats de rémunération est détaillée p.208, l'hypothèse de la dette p. 216 et l'hypothèse de la taille p.235. (Watts et Zimmerman, 1986)

« visibilité politique » de façon à ne pas susciter de réglementations qui pourraient leur être défavorables (fiscalité, loi anti-trust), en choisissant des méthodes comptables qui minorent le résultat. [hypothèse de la taille]

Ces trois hypothèses principales sont accompagnées d'autres hypothèses concernant, notamment, l'influence de la structure de l'actionnariat sur les choix comptables. Dans les premiers temps, ces hypothèses ont été testées sur des choix comptables étudiés individuellement : activation des dépenses de R&D (Daley et Vigeland, 1883) ou choix de méthode d'amortissement et de méthode d'évaluation des stocks (Hagerman et Zmijewski, 1979) par exemple ; puis, à la suite de Zmijewski et Hagerman (1981), sur le choix d'une politique comptable composée de plusieurs choix comptables<sup>29</sup>. Enfin, les hypothèses de la théorie positive de la comptabilité ou théorie politico-contractuelle (Raffournier, 1990) ont également été testées en évaluant les choix comptables de façon plus globale via la gestion du résultat. La gestion du résultat<sup>30</sup> au moyen d'éventuelles manipulations comptables<sup>31</sup> est, le plus souvent, mesurée en utilisant une évaluation de la fraction discrétionnaire des charges calculées (*accruals*) telles que les amortissements et les dépréciations. La gestion du résultat est également mesurée par certains auteurs en fonction de certaines irrégularités constatées dans la distribution des résultats des entreprises, en raison d'une volonté d'éviter certains « seuils » : gestion du résultat pour éviter la publication d'un résultat faiblement négatif, pour éviter un résultat inférieur à celui de l'année passée ou pour éviter un résultat inférieur aux prévisions des analystes<sup>32</sup>.

\*\*\*

Dans le cadre de notre thèse nous nous focalisons sur un choix comptable particulier : la publication volontaire d'informations. Le champ de la politique comptable englobe la détermination du volume et du degré d'agrégation de l'information publiée ainsi que la publication d'informations financières facultatives (Casta, 1997). Autrement dit : « la

---

<sup>29</sup> Pour des synthèses des résultats voir Watts et Zimmerman (1986), Watts et Zimmerman (1990) et également la large revue de littérature sur les choix comptable de Fields *et al.* (2001).

<sup>30</sup> Pour une revue de la littérature sur la gestion du résultat voir Jeanjean (2001).

<sup>31</sup> Pour une revue de la littérature et un cadre conceptuel sur les manipulations comptables, se référer à Breton et Stolowy (2004).

<sup>32</sup> Pour deux exemples d'études de gestion du résultat par les seuils on pourra se référer à l'article de référence de Degeorge *et al.* (1999) et, pour la France à l'article de Mard (2004).

politique comptable s'inscrit non seulement dans une logique d'optimisation des choix comptables mais aussi de communication financière » (Depoers, 2000a – p.118). La publication d'informations financières allant au-delà des obligations légales est intégrée dans une véritable stratégie de communication des entreprises, s'apparentant parfois à du marketing financier (Marois et Bompont, 2004).

La problématique de la politique de communication financière des entreprises fait l'objet de la sous-section suivante.

### **3.2. Processus de publication d'informations comptables et information volontaire**

Comme le rappellent Watts et Zimmermann (1986, chapitre 7), avant les années 1970, les chercheurs prenaient pour acquise l'hypothèse des marchés efficients et considéraient les données comptables comme un outil d'évaluation des entreprises (ou de leurs titres). Un courant de recherche a alors émergé pour étudier la pertinence des données comptables pour l'évaluation (*value relevance*). La recherche positive en comptabilité a modifié l'objet d'étude en délaissant le rôle des données comptables dans l'évaluation et en se penchant sur l'explication des pratiques comptables mais également sur le débat concernant la réglementation des informations publiées par les entreprises (*disclosure*).

#### **3.2.1. Justification de la publication d'informations comptables**

En faisant l'hypothèse que les instances de régulation et les politiciens agissent dans leur propre intérêt, on constate que les coûts contractuels et les coûts d'information ne sont pas nuls. Ces coûts d'information ont un impact financier pour les entreprises et leur prise en compte permet d'expliquer pourquoi certaines réglementations entraînent certains choix comptables.

Dans la théorie économique, la justification de la publication d'informations comptables par les entreprises est liée au fait que les investisseurs et les marchés financiers en général ne peuvent pas distinguer les entreprises efficaces des entreprises moins efficaces. Les raisons avancées pour expliquer ce phénomène sont principalement les suivantes :

- Le monopole du contrôle de l'information aux mains des managers :

Les informations publiées par les entreprises sont considérées comme la source principale d'information disponible pour les investisseurs, et les managers pourraient donc être tentés de les « manipuler » à leur avantage. Les managers peuvent par exemple ne pas diffuser la totalité de leur information privée, ce qui peut empêcher le marché de discriminer les entreprises les plus performantes des autres. Les freins à la publication d'informations complémentaires sont des coûts de publication qui peuvent excéder le bénéfice attendu de la publication. Dans ce contexte, la régulation des informations publiées par les entreprises par les instances gouvernementales se trouve économiquement justifiée, en permettant une meilleure allocation des ressources des investisseurs.

- La difficulté d'interprétation des informations comptables par les investisseurs : Les investisseurs non professionnels (ou « naïfs »<sup>33</sup> selon le terme consacré par la littérature économique) n'ont, en raison de leur absence de formation comptable, pas toujours la possibilité d'interpréter les informations publiées par les entreprises. Cette difficulté est encore renforcée par la diversité des méthodes comptables utilisées. Dans ce contexte, ils peuvent être tentés d'obtenir (d'acheter) des informations complémentaires auprès d'investisseurs plus sophistiqués (analystes, agences de notation financière). Cependant, ce choix dépend d'un arbitrage entre le coût et le bénéfice de cette information additionnelle.

Cette approche économique met en avant l'arbitrage coût / bénéfice effectué par l'investisseur pour essayer d'acquérir des informations complémentaires, et l'arbitrage coût / bénéfice effectué par le manager pour décider de publier plus ou moins d'information.

### **3.2.2. L'imperfection du marché de l'information**

En étendant la problématique de l'asymétrie d'information sur les marchés (déjà évoquée dans la partie 2 de ce chapitre) à la question de la publication d'informations comptables par les entreprises, Watts et Zimmermann (1986) mettent en évidence deux

---

<sup>33</sup> Les investisseurs « naïfs » (n'ayant pas de formation comptable) sont opposés aux investisseurs « sophistiqués » (professionnels, disposant d'outils d'évaluation).



explications de l'imperfection du marché de l'information, qui se traduit par une tendance des entreprises à diffuser une quantité d'information non-optimale.

D'une part, la publication d'information a un coût indirect car les producteurs de l'information (managers) ne peuvent pas exclure les investisseurs (qui ne détiennent aucune action de la société) de l'accès à l'information au départ conçue pour les actionnaires. Or, ces investisseurs ne payent pas pour accéder à l'information. Pour cette raison, en l'absence de régulation, les producteurs de l'information financière ne sont pas incités à produire des informations spécifiquement destinées aux investisseurs, et peuvent adopter un comportement de « sous-production » d'information.

D'autre part, des arguments liés à la théorie du *signalling* peuvent expliquer une tendance à une « sur-production » d'information. En effet, comme les managers ont plus d'information sur la valeur de l'entreprise que les investisseurs extérieurs, ils seront incités, dans les sociétés dont les titres sont sous-évalués par le marché, à signaler la valeur de l'entreprise par la diffusion d'informations complémentaires. Cette production excédentaire d'informations (dans les rapports financiers des entreprises par exemple) est censée améliorer l'allocation des ressources (les sociétés les plus efficaces reçoivent plus de capital).

### **3.2.3. La publication volontaire d'informations**

La publication d'informations comptables et financières est un moyen utilisé par le management des entreprises pour communiquer sur la performance et sur la qualité du système de gouvernement d'entreprise (Healy et Palepu, 2001).

Les sociétés communiquent ces informations via l'utilisation des différents canaux qui incluent (sans que cette énumération soit limitative) : les rapports financiers (dont le contenu est réglementé) comprenant les états financiers, les notes annexes, le rapport de gestion produit par la direction, ainsi que d'autres publications réglementaires. En complément, certaines entreprises publient volontairement d'autres informations telles que : des informations prévisionnelles, des présentations aux analystes, des conférences ou communiqués de presse, des sites internet, etc. Il existe également une production d'informations sur les entreprises par des intermédiaires financiers (analystes financiers, experts sectoriels, presse financière spécialisée), mais nous excluons de notre champ d'analyse les informations qui ne sont pas produites au sein de l'entreprise elle-même.

Les instances de régulation mettent en place des normes (ou standards) de publication d'informations comptables et financières qui sont le minimum d'information que chaque entreprise doit diffuser. Ce type de réglementation doit permettre de « réduire les coûts d'analyse de ces informations par les utilisateurs des états financiers en créant un langage communément accepté que les managers peuvent utiliser pour communiquer avec les investisseurs » (Healy et Palepu, 2001, p.412).

La recherche comptable s'est, par le passé, largement intéressée à la question de savoir si la réglementation comptable permettait de fournir des informations comptables et financières pertinentes pour la prise de décision des investisseurs. Ces recherches qui examinent la relation entre les informations comptables produites par les entreprises et leur valeur de marché (cours boursier) ont fait l'objet d'une revue de littérature très complète par Khotari (2001). Les conclusions générales sont que les états financiers fournissent des informations utiles et pertinentes aux investisseurs et que le pouvoir informationnel des données comptables varie en fonction des caractéristiques des entreprises et des pays étudiés. D'autre part, les recherches ont montré une tendance au déclin du pouvoir informationnel (*'value relevance'*) des données comptables au cours des 25 dernières années, démontrant en particulier une détérioration de la force de l'association entre les rendements boursiers et les résultats comptables, aux États-Unis<sup>34</sup>. D'autres recherches se sont plus spécifiquement attachées à tenter de comparer la pertinence de différentes options comptables afin d'évaluer la qualité des normes comptables (en utilisant toujours des associations entre valeurs boursières et valeurs comptables incluant différents choix comptables). Cette utilisation des méthodologies de *'value relevance'* pour évaluer la pertinence des normes comptables a cependant fait l'objet de critiques notamment par Holthausen et Watts (2001) et Barth *et al.* (2001), en particulier parce que ce courant de recherche suppose que « l'objectif premier de la comptabilité (...) est l'évaluation des titres » (Cazavan-Jeny, 2003).

Pourtant, comme le soulignent Healy et Palepu (2001), même si ces recherches en *'value relevance'* mettent en évidence une relative utilité, pour les investisseurs, de l'information financière normalisée par les instances de réglementation, elles ne s'intéressent pas à l'utilité des informations financières non-régulées. Or l'existence de

---

<sup>34</sup> Voir par exemple Lev et Zarowin, 1999.

la publication volontaire d'informations par certaines entreprises pose la question des motivations d'une telle publication, que nous étudierons après une définition préalable de l'information volontaire.

### ***Définition du caractère volontaire d'une publication d'information***

La communication financière des entreprises comprend une part réglementée correspondant aux exigences légales de publication et une part discrétionnaire correspondant à la diffusion d'informations additionnelles facultatives. L'étude de la publication volontaire d'informations suppose au préalable une définition de ce concept.

Dans sa revue des travaux sur la publication d'informations financières volontaires, Pourtier (2004) constate le « flou » qui entoure la définition du caractère volontaire d'une information, dans un grand nombre de travaux de recherche. Il précise que dans les travaux qui s'intéressent à la publication de résultats prévisionnels (qui sont volontaires, dans tous les cas), la définition reste allusive ou sous-entendue. Les autres études (publication d'informations sectorielles par exemple) font explicitement référence à une « norme » pour permettre l'appréciation de la composante volontaire d'une information publiée. Cette norme est elle-même établie par référence à une obligation réglementaire. Ainsi, l'étude des textes de lois et règlements ayant un caractère obligatoire permet de tracer les « frontières » de la partie légale de l'information publiée par les entreprises et de « délimiter l'espace discrétionnaire du dirigeant » (Depoers, 2000a – p.116). Est donc considérée comme volontaire une information qui va « au-delà » d'une obligation réglementaire.

Cependant, le caractère obligatoire de la publication est parfois difficile à déterminer dans la mesure où les textes juridiques n'ont pas tous la même force contraignante (loi, doctrine...) et surtout dans la mesure où « l'obligation d'informer dépend (...) du statut du destinataire de l'information » (Depoers, 2000a - p.116). Le droit d'information des actionnaires est ainsi plus large que le droit d'information du grand public. Il convient donc d'apprécier la notion d'information volontaire en fonction d'une catégorie précise de destinataires de cette information, et les contours de l'information volontaire doivent être fixés « par le chercheur en fonction des objectifs de sa recherche » (Depoers, 2000a – p .117).

La composante volontaire des informations publiées par les entreprises doit, selon Pourtier (2004), être considérée comme multidimensionnelle. En effet, plusieurs niveaux d'analyse peuvent être distingués : (d'après Pourtier<sup>35</sup>, 2004 p. 83-84)

- le contenu de l'information (qui peut être normé ou libre)
- le destinataire de l'information
- le format et le niveau de détail
- la périodicité
- le vecteur de diffusion

Il ne faut, de plus, pas négliger l'influence du caractère incitatif de certains textes (recommandations, normes internationales) qui ne sont pas obligatoires mais peuvent cependant « être à l'origine de pratiques volontaires » (Depoers, 2000a – p.116).

Chacune de ces dimensions peut être réglementée de façon plus ou moins précise et le caractère volontaire d'une information peut alors être constitué par différents éléments :

- la publication d'informations non prévues par la réglementation (ou seulement recommandées, mais non obligatoires) avec un contenu libre ;
- la publication d'informations à destination d'un public différent des destinataires prévus par les textes ;
- la publication d'un niveau de détail plus fin, ou la présentation selon un format différent de ce qui est préconisé ;
- la publication d'informations plus fréquentes que prévu ;
- la publication d'informations utilisant des média variés (conférences d'analystes, sites internet).

De plus, selon Pourtier (2004), la non-publication d'informations obligatoire constitue également un acte volontaire que l'on peut englober dans la composante discrétionnaire des choix de communication financière d'une entreprise.

---

<sup>35</sup> Parmi les éléments définissant les caractéristiques des informations comptables identifiés par Pourtier, nous excluons : les émetteurs de l'information, car nous nous concentrons sur les informations émises par la société elle-même, et le choix du référentiel comptable qui ne nous semble pas directement assimilable à une publication volontaire d'information. Il est cependant possible de considérer, par extension, que le choix d'un référentiel comptable plus exigeant que le référentiel comptable local en termes de quantité d'information à diffuser a pour conséquence une diffusion volontaire d'information, comme le soulignent Dumontier et Raffournier (1998) dans leur étude concernant l'adoption volontaire des normes internationales IAS/IFRS par les sociétés suisses.

La prise en compte de cette multiplicité de dimensions est rarement intégrée dans les recherches (Pourtier, 2004), sans doute en raison de sa complexité de mise en œuvre. Les recherches sur la diffusion volontaire d'information s'intéressent en effet le plus souvent soit à un contenu d'information particulier (information sectorielle, information sur la recherche et développement, par exemple) ou à un mode de diffusion particulier (utilisation de sites internet). Lorsque les recherches visent à étudier un niveau général d'information volontaire dans les rapports annuels, elles sont alors obligées de simplifier la multiplicité des informations en les résumant par des scores ou des indices de publication<sup>36</sup> destinés à mesurer l'offre volontaire d'information.

Au-delà de la définition des frontières de la publication volontaire d'informations, la recherche des objectifs poursuivis par les dirigeants qui publient des informations volontaires a fait l'objet de nombreux travaux académiques. Ces objectifs sont rappelés dans la partie suivante.

### ***Les motivations et les freins à la publication volontaire d'informations***

La recherche sur l'information volontaire se concentre principalement sur le rôle informationnel des états financiers, à destination des marchés financiers. Dans leur revue de littérature de la recherche empirique sur la publication d'informations (*'empirical disclosure literature'*), Healy et Palepu (2001) mettent en avant six forces qui influencent les décisions des managers concernant la publication volontaire d'informations. Ces forces correspondent à cinq incitations et un frein.

#### *Les incitations*

##### 1- Coût du financement externe

Les dirigeants qui anticipent des besoins de financements externes (dette ou capital) seront incités à signaler les perspectives de croissance de l'entreprise, en publiant des informations volontaires. Ces informations volontaires permettront de réduire l'asymétrie d'information entre les dirigeants et les investisseurs potentiels et donc de réduire le coût des financements futurs (dette et capital).

---

<sup>36</sup> Pour une discussion méthodologique sur les méthodes d'indices et de scores de publication volontaire, on peut se référer à Depoers (2000a) et Chavent *et al.* (2006).

### 2- Marché des dirigeants

Cette explication de la publication volontaire provient du fait que les dirigeants sont considérés comme responsables de la performance boursière des entreprises. Pour cette raison, en cas de mauvaises performances boursières, les dirigeants voient leur place menacée. Ils sont donc incités à utiliser la publication d'informations volontaires pour réduire la probabilité d'une sous-estimation des titres et se maintenir en poste.

### 3- Rémunération des dirigeants

Lorsque leurs rémunérations sont liées avec les performances boursières, les dirigeants sont incités à publier volontairement des informations, pour réduire l'asymétrie d'information et permettre une meilleure perception de la valeur de l'entreprise (et donc des titres) par le marché financier.

### 4- Risques de litiges

Le risque de litige avec l'actionnaire peut avoir deux effets sur la publication d'informations. D'une part, les dirigeants craignent d'être pénalisés en cas de diffusion d'information inadéquate ou insuffisante ce qui peut entraîner une augmentation de la quantité d'information publiée. D'autre part, au contraire, le risque de litige avec les actionnaires peut freiner la diffusion de certaines informations, notamment les données prévisionnelles.

### 5- Signal de qualité managériale

Les managers talentueux peuvent être incités à publier volontairement des prévisions de résultats pour signaler leur qualité, dans la mesure où le marché financier valorise la capacité d'un dirigeant à anticiper et à répondre aux évolutions futures de l'environnement de l'entreprise.

*Les freins :*

### 6- les coûts privés (*'proprietary costs'*)

En complément des coûts directs (de collecte et de publication) de l'information volontaire, les entreprises qui publient volontairement des informations, jusqu'alors non publiées doivent affronter des coûts indirects appelés '*proprietary costs*'. Ces coûts correspondent à la crainte que la diffusion de certaines informations jugées sensibles puisse nuire à leur positionnement concurrentiel, en révélant des indications « stratégiques » aux concurrents. Cette crainte de perte de compétitivité freine la diffusion de certaines informations, même si dans le même temps il peut alors devenir plus coûteux de trouver des financements en l'absence de publication. La force de ce frein dépend de l'environnement concurrentiel dans lequel la firme exerce son activité (barrières à l'entrée, intensité de la compétition sur le marché, nature de l'activité...). La littérature sur les *proprietary costs* a fait l'objet d'une revue de littérature détaillée par Verrecchia (2001) et Dye (2001).

Dans sa discussion de la revue de littérature d'Healy et Palepu (2001), Core (2001) apporte quelques compléments concernant les incitations des managers à publier volontairement des informations. En particulier, il met l'accent sur d'éventuelles relations endogènes (liée à l'asymétrie d'information) entre les mécanismes de gouvernement d'entreprise et la publication volontaire. Il montre par exemple que les sociétés qui mettent en place des systèmes de rémunération incluant des attributions d'actions ou de stock options sont également celles qui ont une asymétrie d'information importante au départ (justifiant à la fois la mise en œuvre de systèmes de stocks options et la diffusion d'informations volontaires). Cette analyse offre d'autres possibilités d'interprétation de la publication d'information volontaire : il peut alors s'agir de pallier une insuffisance de qualité informationnelle des données comptables par une diffusion d'informations complémentaires.

\*\*\*

Dans cette section, nous ne reprenons que les aspects théoriques concernant la publication volontaire d'informations. Une revue de littérature effectuant la synthèse des résultats empiriques issus de ce courant de recherche figure dans le chapitre 2, en

préalable à la construction de notre modèle de déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit.

### *Conclusion (Partie II)*

Le reporting comptable et financier est un système d'information destiné aux actionnaires, mais également aux investisseurs en vue de compenser l'asymétrie d'information existant entre ces derniers et les dirigeants (qui sont les seuls à pouvoir observer directement la performance de l'entreprise). L'audit externe est, comme nous le verrons plus loin, un moyen de contrôler la conformité de ce reporting financier avec les principes comptables. Cependant, le processus de production de l'information comptable et financière est une activité sur laquelle les actionnaires n'ont pas un contrôle total. Ils ne peuvent exercer qu'une influence indirecte sur les dirigeants qui conservent la décision finale concernant les choix comptables et peuvent agir en fonction de leurs propres intérêts. En complément du contrôle réalisé par les auditeurs externes sur les informations comptables qui sera plus spécifiquement étudié dans la partie IV, il est également nécessaire de mettre en place des mécanismes de gouvernement d'entreprise ayant l'objectif d'influencer directement les dirigeants pour qu'ils adoptent des comportements conformes aux attentes des actionnaires. Ces mécanismes sont étudiés dans la partie suivante (III).



### **III. Gouvernement d'entreprise**

#### *Introduction (Partie III)*

Dans la partie précédente (partie II), nous avons vu que l'information comptable permet de réduire l'asymétrie d'information entre les dirigeants et les actionnaires ce qui constitue un mécanisme indirect de réduction des coûts d'agence. Dans cette partie III, nous présentons les mécanismes de gouvernement d'entreprise qui sont les mécanismes contractuels permettant de contrôler de façon directe les comportements individualistes des managers et de réduire les coûts d'agence. Nous présentons les mécanismes de contrôle indirect (information comptable) et de contrôle direct (gouvernement d'entreprise) avant de mettre en évidence (en partie IV) le rôle central et complémentaire joué par l'audit externe pour renforcer ces deux types de mécanismes de réduction des coûts d'agence, ce qui constituera le cadre d'analyse de notre thèse.

La partie III est organisée en trois sections : dans un premier temps nous présentons les aspects théoriques du gouvernement d'entreprise (1), avant d'étudier les différents mécanismes qu'il recouvre (2). Nous concluons cette partie par une description des évolutions réglementaires intervenues en France pour instituer ces mécanismes (3).

#### **1. Théorie du gouvernement d'entreprise**

Dans cette première section, nous rappelons la définition du gouvernement d'entreprise (1.1), puis nous présentons une synthèse des deux modèles de gouvernement d'entreprise : le modèle anglo-saxon et le modèle germano-nippon (1.2). L'objectif de cette présentation, dans le cadre de notre thèse, est de situer le modèle français du gouvernement d'entreprise par rapport à ces deux modèles (1.3).

##### **1.1. Définition du gouvernement d'entreprise**

La définition du gouvernement d'entreprise que nous retenons est celle proposée par Charreaux (1997). Selon cet auteur, « le gouvernement des entreprises recouvre

l'ensemble des mécanismes qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui 'gouvernent' leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire » (Charreaux, 1997 – p. 421).

L'avantage de cette définition est qu'elle permet de prendre en compte des mécanismes de gouvernement d'entreprise aussi bien internes qu'externes et des mécanismes spontanés ou intentionnels. Elle se réfère, de plus, à un système de gouvernement, ce qui suppose que la limitation des comportements discrétionnaires des dirigeants (agents) est la résultante de l'interaction de l'ensemble des mécanismes.

Le gouvernement d'entreprise, n'est donc pas tout à fait une traduction du terme anglais '*corporate governance*' qui d'après Shleifer et Vishny (1995) correspond aux « moyens par lesquels les fournisseurs de capitaux de l'entreprise peuvent s'assurer de la rentabilité de leur investissement ». En effet, selon Le Joly et Moingeon (2001), cette définition attribue implicitement un objectif principal de maximisation de la richesse des actionnaires, qui correspond plus spécifiquement au modèle anglo-saxon de gouvernement d'entreprise (*orienté-marché*). La définition de Charreaux que nous avons retenue est centrée sur les dirigeants et place le gouvernement d'entreprise au centre des relations que l'entreprise entretient avec l'ensemble de ses partenaires. Elle correspond mieux au modèle français de gouvernement d'entreprise, qui est plutôt caractérisé par une *orientation-réseaux*.

La distinction entre les deux modèles de gouvernement d'entreprise *orienté-marché* et *orienté-réseaux* est présentée dans la partie suivante.

### **1.2. Les deux modèles de gouvernement d'entreprise**

L'étude comparée des différents systèmes nationaux de gouvernement d'entreprise a conduit différents auteurs à mettre en évidence une opposition entre un système « anglo-saxon » (Etats-Unis, Royaume-Uni) et un système « germano-nippon » (Europe continentale et Japon). Charreaux (1997) propose une synthèse des principales analyses effectuées dans ce domaine de recherche et met en évidence la logique de ces deux modèles de gouvernement.

La distinction des deux systèmes de gouvernement se situe à plusieurs niveaux : au niveau du mode de financement privilégié (marché financier ou financement bancaire),

au niveau du système de contrôle (interne ou externe), au niveau de la préoccupation majoritairement accordée : actionnaires (*shareholders*) ou ensemble des parties prenantes (*stakeholders*), ou encore au niveau de l'orientation adoptée (marchés ou réseaux). Les dimensions permettant de caractériser les deux systèmes de gouvernement d'entreprise sont présentées par différents auteurs et peuvent être synthétisées comme suit :

**Tableau 2 : Synthèse des dimensions permettant d'opposer le système de gouvernement d'entreprise « anglo-saxon » (ou modèle *shareholder*) au système « germano-nippon » (ou modèle *stakeholder*).**

| Références                                      | Dimensions                            | Système<br>« anglo-saxon »                          | Système<br>« germano-nippon »                    |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Berglöf (1990)<br>Porter (1992)<br>Allen (1993) | <i>Mode de financement privilégié</i> | Marché                                              | Banque                                           |
| Franks et Mayer (1992)                          | <i>Mode de contrôle</i>               | Externe                                             | Interne                                          |
|                                                 | <i>Préoccupation centrale</i>         | Protection des actionnaires ( <i>shareholders</i> ) | Protection de l'ensemble des <i>stakeholders</i> |
| Moerland (1995)                                 | <i>Orientation</i>                    | Marché                                              | Réseaux                                          |

Berglöf (1990) met en évidence six caractéristiques des systèmes de gouvernement d'entreprise dominées par le financement bancaire (système germano-nippon) :

1. des ratios d'endettement plus élevés ;
2. des créanciers plus concentrés et plus homogènes ;
3. des actionnaires moins dispersés
4. les banques commerciales détiennent fréquemment des participations importantes dans les entreprises
5. les relations de financement (actions et dette) sont plus stables
6. les prises de contrôle sont moins fréquentes

Dans ce système, les créanciers assument une part importante du risque et détiennent un pouvoir décisionnel, la séparation entre propriété et décision est peu importante et les conflits se résolvent en interne. Au contraire, dans un système *orienté-marché*, en raison de la forte diffusion du capital, le coût des décisions collectives devenant trop élevé, le pouvoir de décision est alors délégué aux dirigeants. La séparation de la propriété (assomption du risque) et du pouvoir de décision entraîne des coûts d'agence. Des mécanismes de contrôle externes tels que le marché des prises de contrôle (favorisés par

l'absence de mesures anti-OPA, et par la transparence de l'information), et le marché des dirigeants sont supposés réduire les coûts d'agence.

Dans le système *orienté-marché*, Porter (1992) constate une forte mobilité du capital grâce principalement au rôle des investisseurs institutionnels. Ils ont, selon Porter (1992), la volonté de diversifier leurs portefeuilles pour minimiser les risques liés notamment à la forte asymétrie d'information qu'ils subissent (n'étant pas impliqués dans les prises de décision). Pour cette raison, les investisseurs sont alors, dans ce contexte, supposés exiger de l'entreprise des performances à court terme. A l'inverse, dans le système germano-nippon, les actionnaires dominants et les financements bancaires à long terme permettent une plus grande stabilité des financements et favorise la recherche d'une performance à long terme. Allen (1993) complète l'analyse de Porter (1992) en étudiant les qualités de chaque système. Il montre que le caractère ouvert du système *orienté-marché* permet de financer les activités nouvelles et favorise la collecte d'informations et la formation d'un consensus sur la valeur des entreprises via la cotation boursière. Ce rôle informationnel du marché permet également de sanctionner les dirigeants, sans attendre le résultat des investissements à long terme. A contrario, le système dominé par le financement bancaire semble plus performant pour le financement des activités traditionnelles, en raison de la stabilité du financement qui permet d'accompagner les investissements à long terme.

La typologie de Franks et Mayer (1992), bâtie sur les systèmes de propriété et de décision, confirme l'opposition entre le système anglo-saxon et le système allemand (ou système européen continental). Le système anglo-saxon se caractérise par un grand nombre de sociétés cotées et un marché financier liquide. Il repose sur le contrôle « externe » principalement établi par le marché des prises de contrôle. Le système allemand privilégie au contraire le contrôle en interne et laisse un large pouvoir aux dirigeants.

Moerland (1995), quant à lui, oppose les systèmes de gouvernance *orientés-marché* des pays anglo-saxons aux systèmes *orientés-réseaux* regroupant les pays germaniques, le Japon et les pays latins. Les systèmes *orientés-marché* sont caractérisés par un marché financier développé, un actionnariat dispersé et un marché actif des prises de contrôle (OPA). Ces systèmes, caractérisés par la séparation de la propriété et du pouvoir de décision d'une part et par la séparation entre les actionnaires et les créanciers, d'autre part, créent des conflits d'agence caractéristiques, déjà évoqués. En revanche, les

systèmes *orientés-réseaux* comprennent des sociétés plus fermées, avec une implication forte des banques dans le financement et le contrôle des sociétés.

Les trois mécanismes disciplinaires permettant de résoudre les conflits actionnaires/dirigeants identifiés par Moerland : le marché des prises de contrôle, le contrôle par le conseil d'administration et contrôle par le marché des dirigeants jouent un rôle différent dans les deux systèmes. Le marché des prises de contrôle joue un rôle plus important dans les systèmes *orientés-marché* et les conseils d'administration ont, en revanche, plus de pouvoir dans les systèmes *orientés réseaux*, enfin, le marché des dirigeants a une influence différenciée : il est englobé dans les mécanismes de discipline externe dans les systèmes *orientés-marché* et est un mécanisme plutôt interne (mobilité interne des dirigeants) dans les systèmes *orientés réseaux*.

Les analyses de ces différents auteurs se recoupent et se complètent ; elles conduisent Charreaux (1997) à présenter une synthèse de ces différentes approches. Nous reprenons ci-après son tableau opposant les caractéristiques des deux principaux systèmes de gouvernement d'entreprise.

**Tableau 3 : Les caractéristiques des deux principaux systèmes de gouvernement d'entreprise, d'après Charreaux (1997)**

|                | <b>Dimensions</b>                             | <b>Système anglo-saxon<br/><i>orienté-marché</i></b>                                                                                                                                                                                                                                        | <b>Système germano-nippon<br/><i>orienté-réseaux</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rôle préventif | Actionnaires                                  | <i>Contrôle faible</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. capital diffus</li> <li>. contrôle exercé par des institutions</li> <li>. objectifs court terme</li> <li>. contrôle passif fondé sur l'évolution des cours boursiers (rôle informationnel du marché boursier)</li> </ul> | <i>Contrôle fort</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. capital concentré avec actionnaires dominants</li> <li>. participation des banques au capital</li> <li>. participations croisées</li> <li>. contrôle exercé par les acteurs industriels et la banque principale.</li> <li>. perspective à plus long terme</li> <li>. contrôle actif fondé sur le mode de direction et les décisions stratégiques</li> </ul> |
|                | Créanciers                                    | <i>Contrôle passif</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. endettement bancaire plus faible</li> <li>. endettement par le marché important (emprunts obligataires)</li> <li>. relation moins stable</li> </ul>                                                                      | <i>Contrôle actif</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. endettement important (principalement bancaire)</li> <li>. importance du crédit inter-entreprise</li> <li>. relation de long terme</li> </ul>                                                                                                                                                                                                              |
|                | Salariés                                      | <i>Contrôle faible</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. à nuancer selon le pouvoir des syndicats</li> </ul>                                                                                                                                                                      | <i>Contrôle fort</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. représentation au conseil d'administration</li> <li>. implication dans les décisions</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                | Conseil d'administration                      | <i>Contrôle faible</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. CA dominé par les dirigeants</li> <li>. plus un rôle de conseil que de discipline</li> <li>. à nuancer selon la composition</li> </ul>                                                                                   | <i>Contrôle plus fort</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. CA dominé par les principaux <i>stakeholders</i></li> <li>. présence des banquiers et des salariés</li> <li>. réseaux d'administrateurs plus denses</li> <li>. contrôles à plus long terme, qualitatifs et stratégiques</li> </ul>                                                                                                                     |
|                | Systèmes d'incitation                         | <i>Contrôle plus fort</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. modes de rémunérations incitatifs liés à la performance sur fonds propres</li> <li>. contrôles sur les résultats et les cours boursiers</li> </ul>                                                                    | <i>Contrôle plus faible</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>. systèmes de rémunération moins incitatifs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Rôle curatif   | Droits de propriété                           | . transfert relativement facile                                                                                                                                                                                                                                                             | . transfert plus difficile                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                | Changement des dirigeants                     | . conflictuel (plus ou moins facile selon l'enracinement)<br>. par le marché des prises de contrôle<br>. importance du marché des dirigeants                                                                                                                                                | . apparemment plus facile<br>. souvent négociés à l'intérieur du groupe<br>. imposé en interne par les <i>stakeholders</i><br>. importance du réseau des dirigeants                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                | Possibilité de sortie des <i>stakeholders</i> | . plus facile                                                                                                                                                                                                                                                                               | . plus difficile (relations à long terme avec les banques et les salariés)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                | Mode de réorganisation                        | . plus conflictuel<br>. souvent externe et légal                                                                                                                                                                                                                                            | . plus consensuel, en interne<br>. rôle de la banque principale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Résumé         |                                               | . système principalement régulé par les marchés<br>. meilleur traitement de l'information<br>. système conflictuel, coûts d'agence<br>. capacité préventive faible<br>. capacité curative plus forte, mais coûteuse                                                                         | . système principalement régulé par des mécanismes spécifiques<br>. moins bon traitement de l'information<br>. système plus consensuel<br>. capacité préventive plus importante<br>. capacité curative moindre en raison des rigidités liées au respect des relations à long terme (avec banques et salariés)                                                                                                                |
| Conséquences   |                                               | . meilleure adaptabilité et flexibilité<br>. politique d'investissement sous-optimale et vision court-termiste<br>. favorable aux activités nouvelles                                                                                                                                       | . plus rigide<br>. favorise la coopération et l'investissement à long terme<br>. favorable aux activités traditionnelles                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

Source : Charreaux (1997, p. 465)

### 1.3. Le modèle français de gouvernement d'entreprise

Moerland (1995) inclut les pays latins (comprenant la France) dans les systèmes *orientés-réseaux* mais il reconnaît néanmoins le caractère 'hybride' de leur système de gouvernement d'entreprise. Le système latin est, en effet, caractérisé par un actionnariat relativement fermé, une importance du contrôle familial, le rôle de l'État dans l'économie, une forte présence des grands groupes bancaires et financiers dans le tissu industriel (via des structures de holdings et des participations croisées). Mais c'est également un système qui accorde une place prépondérante à la souveraineté de l'actionnaire. Comme le reconnaît Charreaux (1997), l'assimilation du modèle français de gouvernement d'entreprise au modèle germano-nippon est sans doute « hâtive », dans la mesure où le système français semble plutôt emprunter aux deux modèles. De même, Le Joly et Moingeon (2001) considèrent que « le système français, apparenté pour partie au modèle anglo-saxon et pour partie au modèle rhénan, se distingue parfois radicalement de ces deux modèles » (p. 24), ce qui justifierait une analyse spécifique.

Le Joly et Moingeon (2001) effectuent une synthèse des caractéristiques du modèle français :

- Une spécificité de la géographie du capital des sociétés françaises, marquée par des participations croisées. Cette pratique, qui permet la neutralisation d'une fraction des droits de vote permet aux dirigeants d'échapper en partie au contrôle des actionnaires. De plus, cette pratique est associée avec (et renforcée par) les mandats croisés au niveau des conseils d'administration.
- Un mode de recrutement des dirigeants principalement interne et un système de sélection des élites formées par un nombre restreint d'institutions ayant pour conséquence la création d'importants réseaux relationnels. Le contrôle par le marché des dirigeants paraît dans ce contexte peu adapté au modèle français.
- L'influence de l'État : directe (tutelle des entreprises publiques) ou indirecte (politique industrielle interventionniste).

Pour résumer : le modèle français se distingue du modèle anglo-saxon (*shareholder*) principalement par le mode de financement, la conception sous-jacente de l'entreprise, le mode de contrôle des dirigeants et le rôle joué par l'information (Le Joly et Moingeon, 2001).

Cette comparaison de logiques différentes aboutit au tableau suivant :

**Tableau 4 : Comparaison du modèle français et du modèle anglo-saxon de gouvernement d'entreprise**

|                                                   | <b>Modèle anglo-saxon</b>                  | <b>Modèle français</b>                                     |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Finalité                                          | Maximisation de la valeur actionnariale    | Respect de l'intérêt social résultant d'intérêts multiples |
| Mode de régulation du comportement des dirigeants | Discipline externe exercée par les marchés | Contrôle interne exercé par les parties prenantes          |
| Politique de communication                        | Transparence                               | Information privée                                         |

Source : le Joly et Moingeon (2001), Tableau n° 3, p. 24.

Les évolutions réglementaires du gouvernement d'entreprise en France tendent cependant à réduire la spécificité française en incitant au débouclage progressif des participations croisées, à l'évolution progressive de la sociologie des équipes dirigeantes et au désengagement relatif de l'État (Le Joly et Moingeon, 2001). En parallèle, la montée en puissance des investisseurs anglo-saxons sur le marché financier français semble faire évoluer progressivement le modèle français vers le modèle anglo-saxon.

\*\*\*

Au cours des vingt dernières années, l'évolution des marchés financiers des pays d'Europe continentale habituellement rattachés au *modèle stakeholder* a entraîné une évolution de leurs systèmes de gouvernance vers un système se rapprochant du modèle *shareholder*. De ce fait, la distinction entre les modèles de gouvernance *stakeholder* et *shareholder* n'apparaît plus aussi « tranchée » qu'auparavant (Ding *et al.*, 2007 – p. 6). L'étude du cas de l'Allemagne, pays traditionnellement identifié comme un idéal-type du modèle *stakeholder*, montre une montée en puissance de la valeur actionnariale (Shilling, 2001) dans un environnement de plus en plus marqué par l'influence des marchés financiers.

Le débat sur le rapprochement progressif des deux modèles de gouvernance oppose deux types d'arguments. En premier lieu, la part prépondérante prise par les marchés financiers dans les pays d'Europe continentale peut amener à s'interroger sur la



disparition pure et simple du modèle *stakeholder* (Beaver, 1999) au profit d'un modèle de gouvernance dominé par les actionnaires. Cette théorisation de la diffusion généralisée du modèle *shareholder* est combattue par Letza *et al.* (2004) qui argumentent en faveur d'un passage du modèle *shareholder* uniquement dominé par les actionnaires et la recherche de rentabilité à court terme vers un modèle prenant plus largement en compte la diversité des parties prenantes<sup>37</sup> de l'entreprise (*stakeholders*) et intégrant une perspective de performance économique à long-terme.

Cependant, les évolutions des modèles de gouvernement d'entreprise ne signifient pas nécessairement un simple alignement d'un modèle sur un autre, ce qui pose la question d'une éventuelle convergence des modèles (Jeffers, 2005). Ponsard *et al.* (2005) parlent d'un phénomène de « double convergence » entre les deux modèles. Cette double convergence se traduit notamment par la prise en compte de perspectives éthiques et environnementales empruntées au modèle *stakeholder*, considéré comme plus « rationnel » et plus « démocratique » par Driver et Thompson (2002 - p. 111), mais sous l'influence de modes de régulations externes empruntés au modèle *shareholder*. Elle se traduit également par l'émergence d'actionnaires minoritaires puissants (fonds d'investissements) qui se distinguent de l'actionnaire classique du modèle *shareholder* en développant des comportements actifs de défense de leurs intérêts, empruntant en cela au modèle *stakeholder* le rôle d'actionnaire de référence. Les auteurs mettent en évidence trois forces poussant à la mise en place progressive d'un modèle hybride : la mondialisation des marchés financiers entraînant une homogénéisation des pratiques, l'internationalisation de la stratégie des entreprises engendrant une concurrence exacerbée et une pression sur les dirigeants et enfin, la mise en place progressive d'une régulation internationale. Cette convergence vers un modèle hybride ne signifie pourtant pas un basculement vers un modèle unique dans la mesure où « l'environnement institutionnel et légal gardera des différences significatives à l'échelle des espaces nationaux et régionaux » (Plihon *et al.*, 2001 – p. 20).

Après cette présentation des modèles de gouvernement d'entreprise, la partie suivante est consacrée aux mécanismes par lesquels ce gouvernement d'entreprise s'exerce.

---

<sup>37</sup> Charreaux et Desbrière (2001) préconisent également la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes pour permettre une meilleure analyse de la création de valeur des entreprises (valeur partenariale).

## **2. Mécanismes du gouvernement d'entreprise**

L'objectif de cette partie est double. Il est premièrement de présenter un panorama de l'ensemble des mécanismes de gouvernement d'entreprise, en reprenant la typologie établie par Charreaux en 1997 (2.1), et deuxièmement, de préciser quels sont les mécanismes qui seront plus spécifiquement étudiés dans le cadre de notre thèse (2.2).

### **2.1. Typologie des mécanismes de gouvernement d'entreprise**

Charreaux (1997) construit une typologie des mécanismes de gouvernement d'entreprise en croisant deux dimensions : la spécificité des mécanismes d'une part, et l'intentionnalité des mécanismes d'autre part.

#### **2.1.1. Le critère de spécificité**

Au-delà du critère de mécanisme interne ou externe à l'entreprise qui est par exemple mis en avant par Jensen (1993), Charreaux (1997) précise que le critère d'internalité n'est pas tout à fait pertinent et est parfois difficile à apprécier. Il lui substitue le critère de spécificité des mécanismes de gouvernement d'entreprise. Est considéré comme spécifique tout mécanisme « propre à l'entreprise délimitant le pouvoir discrétionnaire des dirigeants, dans le sens où son action influence exclusivement les décisions des dirigeants de cette entreprise » (p. 425).

Sont alors considérés comme spécifiques : la structure, les procédures et règles formelles permettant de délimiter l'étendue du pouvoir hiérarchique des dirigeants. De même, le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale des actionnaires sont des mécanismes spécifiques. Ils peuvent présenter un caractère formel ou informel, mais ont volontairement été conçus pour gouverner les dirigeants.

Inversement certains mécanismes formels ne sont pas considérés comme spécifiques lorsqu'ils ne sont pas dédiés à une entreprise en particulier : il s'agit par exemple des dispositifs législatifs et réglementaires, du lobbying, des mécanismes de concurrence sur différents marchés.

### 2.1.2. Le critère d'intentionnalité

Le deuxième critère distinctif mis en avant par Charreaux (1997) est le caractère intentionnel ou au contraire spontané du mécanisme. Un mécanisme intentionnel se traduit par l'établissement de règles formelles permettant de répartir les tâches et de les coordonner. Ces mécanismes intentionnels (formels) délimitent le pouvoir discrétionnaire du dirigeant et dans le même temps laisse la place au jeu organisationnel entre les acteurs. Dans ce cadre, peuvent alors s'établir des réseaux de confiance informels et des mécanismes spontanés. Ces mécanismes spontanés, peuvent parfois être formalisés et deviennent alors des mécanismes intentionnels.

### 2.1.3. La typologie de Charreaux (1997)

En fonction des deux critères présentés ci-dessus, Charreaux construit une typologie des mécanismes de gouvernement d'entreprise en fonction de leur « influence sur le pouvoir discrétionnaire des dirigeants ».

Tableau 5 : Typologie des mécanismes de gouvernement des entreprises selon Charreaux (1997)

|                                     | Mécanismes spécifiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Mécanismes non-spécifiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mécanismes intentionnels</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>. contrôle direct des actionnaires (assemblées)</li> <li>. <b>conseil d'administration</b></li> <li>. systèmes de rémunération et d'intéressement</li> <li>. structure formelle</li> <li>. auditeurs internes</li> <li>. comité d'entreprise</li> <li>. syndicat « maison »</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>. environnement légal et réglementaire</li> <li>. syndicats nationaux</li> <li>. associations</li> <li>. <b>auditeurs légaux</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Mécanismes non-intentionnels</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>. réseaux informels</li> <li>. surveillance mutuelle des dirigeants</li> <li>. culture d'entreprise</li> <li>. réputation</li> </ul>                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>. marché des biens et services</li> <li>. marché financier (et prises de contrôle)</li> <li>. intermédiation financière</li> <li>. crédit interentreprises</li> <li>. marché du travail</li> <li>. marché politique</li> <li>. marché du capital social</li> <li>. environnement sociétal</li> <li>. environnement médiatique</li> <li>. culture des affaires</li> <li>. marché de la formation</li> </ul> |

Source : Charreaux (1997, p. 427)

Charreaux précise que l'ensemble de ces mécanismes ne s'applique par forcément à toutes les entreprises. Les systèmes de gouvernement sont contingents à la forme d'entreprise et à ses caractéristiques.

Les mécanismes de contrôle par les marchés (mécanismes non-spécifiques et non-intentionnels) font référence au contrôle exercé par les partenaires qui réalisent des transactions avec l'entreprise ou du moins qui sont en relation avec elle. Les mécanismes non-intentionnels ne font pas l'objet d'une présentation détaillée dans notre thèse car ils ne constituent pas des mécanismes centraux dans le positionnement de notre problématique de recherche. Ils sont présentés plus en détail dans l'ouvrage de Charreaux (1997).

Certains mécanismes de gouvernement d'entreprise (intentionnels) sont plus spécifiquement étudiés dans notre thèse : il s'agit, au sein du conseil d'administration, de la nomination d'administrateurs indépendants, et de la mise en place de comités d'audit. Le rôle de l'audit externe est abordé plus loin (en partie 4).

### **2.2. Rôle des administrateurs indépendants et du Comité d'audit au sein du conseil d'administration**

Dans la recherche en comptabilité financière, l'étude du gouvernement d'entreprise se focalise souvent sur le fonctionnement et l'indépendance du Conseil d'administration, ainsi que sur les comités d'audit.

Le conseil d'administration est un mécanisme de contrôle des actions des dirigeants qui permet de vérifier que les décisions prises sont conformes à l'intérêt des actionnaires et plus généralement à l'intérêt social, et d'évaluer les décisions d'investissement à long terme (Fama, 1980). Selon Gomez (1996 – p.123) « le conseil d'administration est une organisation dans l'organisation, dont le rôle permet d'atténuer, malgré les défaillances du marché, les asymétries d'information et, in fine, de contrôler l'opportunisme ».

L'efficacité du contrôle effectué par le conseil d'administration repose sur la surveillance mutuelle des dirigeants présents au conseil d'administration et sur la présence et la qualification des administrateurs externes (indépendants). L'efficacité du conseil d'administration trouve donc sa source dans la compétence et l'indépendance de ses membres (Anderson *et al.*, 2004).

Le rôle disciplinaire du conseil d'administration dépend toutefois fortement de la structure de l'actionnariat. En effet, c'est lorsqu'aucun actionnaire ne détient de réelle incitation à contrôler le comportement des dirigeants que le conseil d'administration joue un rôle crucial. Dans les firmes contrôlées ou familiales, en revanche, le contrôle est exercé directement par les actionnaires principaux qui y voient leur intérêt (Charreaux, 2000).

Le renforcement des mécanismes de gouvernement d'entreprise depuis les dix dernières années en France a, comme nous le voyons plus en détail dans la partie suivante, mis l'accent sur l'établissement de règles de fonctionnement du Conseil d'administration et sur la nécessité d'inclure en leur sein des administrateurs indépendants et de créer des comités spécialisés, et notamment un comité d'audit (ou comité des comptes) chargé plus spécifiquement des questions liées à la production et au contrôle des informations comptables et financières de l'entreprise.

Nous examinons successivement le rôle de ces deux dispositifs (indépendance des administrateurs et création des comités d'audit) dans l'amélioration du gouvernement des entreprises.

### **2.2.2. La nomination d'administrateurs indépendants**

La théorie de l'agence met l'accent sur la nécessaire indépendance des membres du conseil d'administration<sup>38</sup> qui contrôlent les actions des dirigeants. L'objectif de cette nomination d'administrateurs indépendants est de renforcer l'efficacité de contrôle exercé par le conseil d'administration sur les dirigeants. Plusieurs recherches ont montré que la part relative des administrateurs externes à l'entreprise dans le conseil d'administration joue un rôle dans l'efficacité des mécanismes de contrôle des

---

<sup>38</sup> La qualité d'experts des administrateurs est également mise en avant dans certaines recherches (Castanias et Helfat, 1991 ; Donaldson, 1990), mais les capacités cognitives des administrateurs et leurs collaborations avec les dirigeants comme aide à la prise de décision stratégique ne sont pas mises en avant dans le cadre théorique que nous mobilisons. [Ces perspectives mobilisent des théories qui ne sont pas abordées dans le cadre de notre thèse : théorie de la dépendance envers les ressources (Pfeffer et Salancik, 1978), théorie comportementale (Cyert et March, 1963), théorie des ressources et des compétences (Penrose, 1959)]. Pour une revue de l'approche partenariale et de l'approche stratégique de la gouvernance, on peut se référer à Charreaux (2000).

dirigeants (Pochet, 1998). Autrement dit, le conseil d'administration semble jouer un rôle plus efficace quand il est composé d'une plus grande proportion d'administrateurs indépendants. Ces derniers permettent de fournir une surveillance plus efficace grâce à leur plus grande objectivité (Byrd et Hickman, 1992), mais également parce qu'ils engagent leur réputation (Fama et Jensen, 1983a) et de ce fait contribuent à limiter la gestion du résultat ou les risques de pratiques frauduleuses (Dechow et al, 1995).

Cependant, si la participation au conseil d'administrateurs indépendants ou externes permet d'améliorer la qualité du contrôle, « les administrateurs internes restent les plus compétents pour juger la performance de l'entreprise » (Carassus et Gardès, 2005 – p.16)

### **2.2.3. La création de comités d'audit**

La mise en place de comités d'audit dans un nombre croissant d'entreprises s'inscrit dans un mouvement de clarification du rôle du conseil d'administration dans la préparation des états financiers. En France, la mise en place des comités d'audit a été recommandée par le rapport Viénot I (1995) pour les sociétés cotées.

L'instauration de comités d'audit est vue comme un moyen d'améliorer le fonctionnement du conseil d'administration et de préserver l'indépendance de l'auditeur légal, en allégeant la pression qu'il peut subir de la part des dirigeants. Ledouble (1996 – p. 24) précise que le comité d'audit « en créant une interposition entre le commissaire aux comptes et le contrôlé (...) allège la pression que l'entreprise peut faire peser sur son commissaire et met ce dernier en meilleure position pour soutenir le conflit ».

La création d'un comité d'audit, dont le rôle est de contrôler le processus de production de l'information comptable et financière de l'entreprise et d'encadrer les relations entre l'entreprise et l'auditeur légal, contribue à réduire l'asymétrie d'information en renforçant le lien entre les administrateurs (qui représentent les intérêts des actionnaires) et les auditeurs externes (Pincus *et al.*, 1989).

La construction de la réglementation française concernant les mécanismes de gouvernement d'entreprise est présentée dans la partie suivante.

### 3. Réglementation du gouvernement d'entreprise en France

Selon Charléty (2001), c'est à partir de la fin des années 1980, et suite à une vague d'OPA hostiles que les débats sur la *Corporate Governance* sont apparus dans le monde anglo-saxon, avec le premier rapport de l'American Law Institute intitulé « Principles of corporate governance » aux Etats-Unis en (1993) et le rapport Cadbury de juillet 1992 au Royaume-Uni. Dans le cas français, l'auteur précise que ce sont également les questions particulières liées à la structure de l'actionnariat et à la composition des conseils d'administration des sociétés françaises, hérités des nationalisations et privatisations qui ont motivé les réflexions sur ce sujet.

Dans cette partie nous rappelons de façon synthétique les principales recommandations présentées dans les rapports Viénot I (1995), Viénot II (1999) et Bouton (2002) et les principales dispositions contenues dans la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (loi NRE) (2001) et la loi de Sécurité Financière (loi LSF) (2003) en matière de gouvernement d'entreprise. Nous évoquons également rapidement les modifications majeures apportées par la loi Sarbanes-Oxley (SOX) (2002) concernant les sociétés cotées aux États-Unis.

#### 3.1. Rapport Viénot I (juillet 1995)

Le Premier rapport Viénot<sup>39</sup> a émis des recommandations destinées à améliorer le fonctionnement des conseils d'administration des sociétés cotées.

*Principes de fonctionnement du conseil d'administration :*

- C'est une instance collégiale, représentant collectivement l'ensemble des actionnaires,
- il doit agir dans l'intérêt social de l'entreprise (qui dépasse celui des actionnaires individuels),
- il doit également périodiquement examiner son mode d'organisation et sa composition et en faire part aux actionnaires.

---

<sup>39</sup> Établi par le groupe de travail (comité) constitué à l'instigation du Conseil National du Patronat Français (CNPF) et de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP), sous la direction de Marc Viénot, alors PDG de la Société Générale.

*Mission du conseil d'administration :*

- Définition de la stratégie de l'entreprise,
- désignation des mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise,
- contrôle de la gestion de l'entreprise,
- vérification de la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché à travers les comptes ou lors d'opérations importantes.

**Principales recommandations du rapport Viénot I sur le conseil d'administration des sociétés cotées**

- Nomination d'administrateurs indépendants<sup>40</sup> (au moins 2 pour les sociétés cotées) ;
- Limitation à 5 du nombre de mandats par administrateur ;
- Disparition progressive des « mandats croisés » ;
- Création de comités spécialisés : comité de rémunération, comité de sélection des administrateurs (ou comité de nomination), et comité d'audit (ou comité des comptes) ;
- Responsabilité des administrateurs des sociétés cotées en ce qui concerne l'information du marché (objectif de transparence) ;
- Formulation d'une charte de l'administrateur, précisant ses droits et obligations.

Malgré un relatif scepticisme suite à la publication de ce premier rapport (Viénot, 1999), ces premières recommandations ont progressivement été adoptées, en particulier par les plus grandes entreprises cotées françaises (celles du CAC 40). Cette adoption a cependant été de moindre ampleur parmi les sociétés de taille moins importante. Et il a de plus été difficile, dans les premières années suivant la publication du rapport, d'évaluer le rôle effectif joué par les comités spécialisés (Charlély, 2001).

---

<sup>40</sup> La définition des administrateurs indépendants retenue par le rapport Viénot I est la suivante : il s'agit d'une personne n'ayant « aucun lien d'intérêt direct ou indirect avec la société ou les sociétés de son groupe » et qui peut ainsi « participer en toute objectivité aux travaux du conseil » (p. 13). Il est précisé qu'en conséquence, l'administrateur indépendant ne peut pas être ou avoir été salarié ou directeur général de la société au cours des trois dernières années, être (ou être lié avec) un actionnaire important de la société ou du groupe, être lié à un partenaire significatif (commercial ou financier) de la société ou du groupe. Cette définition sera simplifiée par le rapport Viénot II (1999), puis encore clarifiée par le rapport Bouton (2002)



### **3.2. Rapport Viénot II (juillet 1999)**

Le second rapport Viénot de 1999 sur le gouvernement d'entreprise a pour objectif, à la demande du Garde des Sceaux, de s'interroger sur la publication de la rémunération des mandataires sociaux, la dissociation des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général et de compléter les recommandations du rapport Viénot I, à la lumière des recommandations publiées en 1998 par l'Association Française de Gestion Financière et des lignes directrices relatives au gouvernement d'entreprise publiées par l'OCDE en 1999.

#### **Dissociation des fonctions de Président et de Directeur général**

- Le comité préconise de laisser la liberté de choix aux conseils d'administration, en prévoyant la possibilité d'opter pour cette séparation, et la nécessité de motiver ce choix aux actionnaires.

#### *Publication de la rémunération des mandataires sociaux*

- Le comité s'oppose à une publicité généralisée des rémunérations individuelles des dirigeants mais recommande qu'une information détaillée soit fournie aux actionnaires dans le rapport annuel concernant « le coût global de la direction générale », la répartition entre la part fixe et la part variable de leur rémunération, la répartition des jetons de présence et la politique de détermination de la rémunération des membres de la direction générale. Le comité préconise également la publicité des plans de souscription ou d'achat d'actions des sociétés cotées.

#### **Recommandations du rapport Viénot II sur le gouvernement d'entreprise**

- Proportion minimale d'un tiers d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration et dans les comités en général, et de la moitié dans le comité de rémunération en particulier, et identification individuelle de ces derniers dans le rapport annuel,
- simplification de la définition de l'administrateur indépendant<sup>41</sup>,

---

<sup>41</sup> La définition est reformulée ainsi : « un administrateur est indépendant de la direction de la société lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou son groupe qui puisse compromettre l'exercice de sa capacité de jugement » (p. 17).

- limitation à quatre ans de la durée du mandat des administrateurs et échelonnement des mandats pour éviter les renouvellements « en bloc »,
- publication dans les rapports annuels des renseignements concernant les administrateurs,
- publication de l'information sur le gouvernement d'entreprise dans le rapport annuel, de la périodicité des séances du conseil d'administration et des réunions des comités spécialisés,
- justification de la non application éventuelle des recommandations des rapports Viénot I et II,
- communication des deux informations suivantes, par le comité d'audit, au conseil d'administration :
  - o le montant des honoraires d'audit et de conseil versés par la société et son groupe aux entités du réseau auquel appartiennent les commissaires aux comptes,
  - o et information sur l'attribution de missions d'assistance et de conseil présentant une « importance réelle » en termes d'enjeux pour la société ou d'honoraires pour les commissaires aux comptes,
- périodicité de l'information financière : les sociétés cotées doivent publier leurs comptes consolidés annuels dans un délai de 2 mois après la clôture.

### **3.3. Loi sur les Nouvelles Régulations Économiques (NRE) (mai 2001)**

La loi NRE, adoptée en février 2001 et promulguée le 15 mai 2001 comprend des dispositions sur le gouvernement des entreprises et vise en particulier à un rééquilibrage des pouvoirs au sein de la société reposant sur un rôle plus actif des administrateurs et un renforcement des droits des actionnaires (Marois et Bompont, 2004). Les principales dispositions contenues dans cette loi sont les suivantes :

- elle permet sans l'imposer une séparation des fonctions de Directeur général et de Président du conseil d'administration et définit les attributions propres à chaque fonction,
- elle redéfinit les pouvoirs du conseil d'administration (art. L 225-35 du Code de Commerce) (en conformité avec les recommandations du rapport Viénot I),

affirme le droit à l'information des administrateurs et limite leur nombre à 18 (contre 24 auparavant),

- elle limite le cumul du nombre de mandats d'administrateurs à 5 et de Directeur général à 1,
- elle abaisse de 10 % à 5 % le seuil de détention à partir duquel les actionnaires ont le pouvoir de demander l'inscription de propositions de résolutions à l'ordre du jour des assemblées générales, ou le pouvoir de demander la convocation d'une assemblée générale,
- elle modernise les modalités de convocation et de participation aux assemblées générales,
- elle prévoit la présentation et l'approbation des comptes consolidés en assemblée générale,
- et instaure l'obligation de publication des rémunérations individuelles des mandataires sociaux<sup>42</sup>.

### **3.4. Rapport Bouton (septembre 2002)**

L'objectif avoué des travaux du nouveau groupe de travail présidé par Daniel Bouton<sup>43</sup> était de restaurer la confiance des marchés financiers suite aux récents scandales comptables en s'assurant de la clarté des principes relatifs au gouvernement d'entreprise et de l'efficacité du contrôle de l'application de ces règles.

#### **Recommandations du rapport Bouton relatives au conseil d'administration et aux comités**

- adoption d'un règlement intérieur, évaluation formalisée et publication d'un compte-rendu d'activité du conseil d'administration et de ses comités dans le rapport annuel,
- nouvelle clarification de la définition de l'administrateur indépendant<sup>44</sup>,
- réaffirmation du droit à l'information des administrateurs,

---

<sup>42</sup> La loi NRE supprime simultanément l'obligation antérieure de publication du total de la rémunération des dix salaires les plus élevés (Charléty, 2001).

<sup>43</sup> Devenu PDG de la Société Générale, à la suite de Marc Viénot.

<sup>44</sup> « Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » ; la situation de chaque administrateur au regard de cette définition doit être examinée au cas par cas par le conseil d'administration et être publiée dans le rapport annuel.

- renforcement des règles de composition du CA et des comités :
  - o proportion de 50 % d'administrateurs indépendants dans les sociétés à actionnariat diffus (maintien du seuil de 1/3 pour les autres sociétés cotées),
  - o proportion de 2/3 d'administrateurs indépendants dans le comité d'audit, et affirmation de la nécessaire compétence financière ou comptable de ses membres,
  - o majorité d'administrateurs indépendants au sein du comité des rémunérations, ne devant par ailleurs pas comprendre de mandataires sociaux.

**Recommandations du rapport Bouton relatives au renforcement de l'indépendance des auditeurs**

- le co-commissariat doit être effectif : les questions importantes doivent réellement faire l'objet d'un double examen,
- la rotation des associés signataires et le décalage dans le temps de l'échéance des deux mandats est souhaitable,
- le détail des honoraires versés aux commissaires aux comptes (et aux membres de leur réseau) doit être communiqué au comité des comptes,
- la sélection (ou le renouvellement) des commissaires aux comptes doit être préférablement réalisée après un appel d'offre,
- pour les sociétés cotées, la mission de contrôle légal devrait être exclusive de toute autre mission, sauf travaux accessoires ou directement complémentaires de l'audit légal, sur approbation du comité des comptes et à l'exclusion de travaux d'évaluation.

**Recommandations du rapport Bouton relatives à la qualité de l'information financière**

- nécessité de supprimer l'information sélective (notamment vis-à-vis de certains analystes financiers)
- précisions sur les informations à publier dans le rapport annuel concernant les engagements hors-bilan de l'entreprise et sur l'évaluation des risques.

Le rapport Bouton, adopté peu après la loi Sarbanes-Oxley aux États-Unis cherche à montrer la volonté des entreprises françaises, mais également européennes, d'éviter que la régulation soit « élaborée de manière unilatérale par les États-Unis ».

\*\*\*

Il est à noter que les dispositions des rapports Viénot I, Viénot II et Bouton ont fait l'objet en octobre 2003 d'une consolidation sous la forme d'un code de bonne conduite<sup>45</sup>. Ce document de synthèse agrège les différentes recommandations et constitue une réponse à la préconisation de la Commission Européenne sur le gouvernement d'entreprise qui demande à ce que chaque État membre désigne un code de référence auquel les entreprises devront se conformer, ou à défaut expliquer en quoi leur pratique diffère et pour quelles raisons.

### 3.5. Loi de Sécurité Financière (LSF) (2003)

Les scandales financiers ayant montré, y compris en France, l'insuffisance de certaines règles de gouvernement des entreprises, le législateur français a souhaité prendre des mesures visant à renforcer les dispositifs de transparence concernant le gouvernement d'entreprise et à moderniser la profession des commissaires aux comptes. La loi de Sécurité Financière<sup>46</sup> a été promulguée le 1<sup>er</sup> août 2003. Elle s'appuie sur certaines propositions issues des rapports Viénot I, Viénot II et Bouton et comprend les principales mesures suivantes :

- Modernisation des autorités de contrôle des marchés financiers : création de l'AMF (*Autorité des Marchés Financiers*) par fusion de la COB (*Commission des Opérations de Bourse*) et du CMF (*Conseil des Marchés Financiers*) ;
- Protection des épargnants ;
- Amélioration du gouvernement d'entreprise : établissement de rapports sur le fonctionnement des organes de direction et sur le contrôle interne, extension de

---

<sup>45</sup> « Le gouvernement des entreprises cotées – principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints de l'AFEP et du MEDEF de 1995, 1999 et 2002 » (AFEP-MEDEF, 2003).

<sup>46</sup> La sécurité financière est définie dans le rapport Marini (2004) sur l'application de la LSF (1 an après) comme « la connaissance, la maîtrise et la couverture des risques liés à l'activité économique et financière ».

l'obligation d'information concernant la rémunération des dirigeants, réglementation de l'information concernant les mouvements de titres détenus par les dirigeants.

- Renovation du contrôle des comptes : création du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C), redéfinition de la notion d'indépendance, obligation de rotation des associés, transparence concernant la désignation des commissaires aux comptes et information sur les honoraires d'audit.

Cette loi, adoptée dans un contexte troublé<sup>47</sup>, fait écho à la loi Sarbanes-Oxley (SOX) adoptée le 29 août 2002 aux États-Unis, à laquelle elle a immédiatement été comparée. Le périmètre de la LSF est plus large et hétérogène, mais il est vrai que la LSF aborde les questions de l'audit et du gouvernement d'entreprise sous un angle parfois similaire à celui de la loi SOX.

Pour mémoire, nous mentionnons également dans la partie suivante les principales dispositions de la loi Sarbanes-Oxley.

### 3.6. Loi Sarbanes-Oxley (juillet 2002, USA)

Aux États-Unis, la loi Sarbanes-Oxley (SOX) a été instituée le 29 juillet et adoptée le 29 août 2002, avec la volonté d'obliger les dirigeants des sociétés cotées à assumer l'entière responsabilité des actes réalisés au sein de leur organisation. Compte tenu de l'implication des dirigeants d'Enron et de WorldCom dans les fraudes découvertes, cette loi apporte une innovation majeure dans le domaine de la responsabilité des dirigeants vis-à-vis des comptes publiés par les entreprises en instaurant l'approbation et la certification personnelle des rapports financiers par le directeur général et le directeur financier, ainsi qu'un durcissement des sanctions pénales pouvant atteindre 25 ans d'emprisonnement en cas de fraude.

La promulgation très rapide de cette loi a eu pour objectif de reconquérir la confiance des investisseurs du pays. En complément, la loi Sarbanes-Oxley vise également à

---

<sup>47</sup> Marini (2004) rappelle que Francis Mer (alors Ministre de l'économie des finances et de l'industrie) avait précisé, lors de la première lecture du texte de la LSF au sénat, que ce texte constituait « une réponse à la fois politique et technique à la crise de confiance dans les mécanismes de marché et aux insuffisances de régulation dont le monde économique et financier avait pris conscience depuis deux ans ».

assurer la fiabilité des données financières transmises aux investisseurs, et donne une place primordiale à la transparence des informations et à l'indépendance des auditeurs

En résumé, les six domaines majeurs visés par la loi SOX sont les suivants :

- Fiabilité et transparence de l'information financière ;
- Évaluation des procédures de contrôle interne ;
- Renforcement du rôle des comités d'audit et de l'indépendance des conseils d'administration ;
- Responsabilisation des dirigeants ;
- Création d'un organe indépendant de supervision des auditeurs externes (PCAOB) ;
- Renforcement de l'indépendance des auditeurs (nomination par le comité d'audit, approbation des missions autres que l'audit par le comité d'audit, rotation de l'associé signataire)

\*\*\*

Certains dysfonctionnements des mécanismes de gouvernement d'entreprise peuvent être constatés lorsqu'en raison d'une hégémonie managériale, des administrateurs cooptés ne peuvent pas agir en toute indépendance. Le gouvernement d'entreprise est alors réduit à un rôle symbolique de simple ratification des décisions des dirigeants et de respect (de façade) des obligations réglementaires. Les critiques relatives à l'inefficacité des conseils d'administration et des comités d'audit portent sur la nomination de membres qui sont des dirigeants d'autres sociétés (mandats croisés) qui n'ont pas intérêt à s'interposer en cas de conflit (Prat dit Hauret, 2003a). Ainsi, la mise en place de mécanismes de gouvernement d'entreprise ne suffit pas à assurer qu'ils seront efficaces dans les faits (Pochet, 1998) et les comités d'audit semblent parfois inefficaces pour limiter les pouvoirs discrétionnaires des dirigeants (Cohen *et al.*, 2002). L'audit externe peut alors, selon Carassus et Gardès (2005) venir renforcer des mécanismes de gouvernement d'entreprise.

*Conclusion (Partie III)*

Depuis 1995 et le premier rapport Viénot, les recommandations des différents codes de bonne conduite, renforcées par des dispositions législatives, ont profondément modifié la pratique des entreprises françaises en matière de gouvernement d'entreprise. Les mécanismes de renforcement du gouvernement d'entreprise mis en place au cours de ces dix dernières années en France : Rapports Viénot I (1995), Viénot II (1999) et Bouton (2002), loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (2001), loi de Sécurité Financière (2003), mais également aux Etats-Unis : loi Sarbanes-Oxley (2002) mettent l'accent sur l'indépendance et la responsabilité des organes de direction dans l'objectif de permettre une amélioration du fonctionnement des conseils d'administration et une meilleure protection de l'intérêt des actionnaires. Ces différents textes ont également renforcé le contrôle et la transparence de l'information financière, insisté sur l'indépendance des auditeurs externes et conduit à la création de comité spécialisés au sein des conseils d'administration. Parmi ces comités spécialisés, l'accent est mis sur les comités d'audit dont le rôle est explicitement d'encadrer la relation avec les auditeurs externes. Le rôle attribué à l'audit externe comme mécanisme de contrôle fait l'objet de la partie suivante (Partie IV).



## **IV. Rôle de l'audit externe comme mécanisme de contrôle et de réduction des coûts d'agence**

### *Introduction (Partie IV)*

Jensen et Meckling (1976) identifient l'audit comme un mécanisme de contrôle permettant de limiter les comportements opportunistes des managers et donc de réduire les coûts d'agence. Cette idée est reprise par Watts et Zimmerman (1983) qui constatent qu'historiquement, en Angleterre et aux Etats-Unis, l'émergence de l'audit a accompagné très tôt la nécessité d'évaluer et de contrôler la performance des entreprises. Après une présentation théorique du rôle de l'audit comme mode de contrôle destiné à réduire les coûts d'agence en section 1, nous analyserons en section 2 le rôle de l'audit externe pour réduire l'asymétrie d'information, avant d'envisager en section 3 l'audit externe indépendant en tant que mécanisme du gouvernement d'entreprise. L'objectif de cette partie IV est de situer l'audit externe au sein des mécanismes du gouvernement d'entreprise, afin de préciser l'environnement dans lequel se développera notre problématique de recherche (qui fait l'objet de la partie V).

### **1. L'audit externe comme mode de contrôle de l'opportunisme des managers**

Dans les années 1970, l'importance du contrôle (ici traduction de l'anglais *monitoring*) des différentes parties prenantes de l'entreprise devient le centre de la théorie de la firme. Jensen et Meckling (1976) font l'hypothèse que l'audit est un des moyens de contrôle de l'opportunisme des managers. Comme les comportements opportunistes réduisent la valeur de l'entreprise, ces dernières sont incitées à mettre en place des contrats permettant de les restreindre. L'existence de contrats restrictifs suppose un contrôle de leur mise en application. Selon Jensen et Meckling (1976), ce contrôle est dévolu aux auditeurs. Cependant, l'audit ne sera efficace pour réduire les coûts induits par les comportements opportunistes des managers (coûts d'agence) que si le marché anticipe que les auditeurs seront capables de rendre public (*report*) d'éventuelles failles dans l'application des contrats. Cette probabilité de dénoncer les failles observées découle directement de l'indépendance des auditeurs. En d'autres termes, l'audit ne peut

réduire les coûts d'agence induits par l'opportunisme des managers que si les auditeurs sont indépendants, ou du moins, considérés comme tels par le marché.

Si l'hypothèse de Jensen et Meckling est réaliste, cela suppose que dès que les dirigeants ne sont plus propriétaires de la totalité du capital (séparation de la propriété et du contrôle), alors on doit voir apparaître des auditeurs indépendants. Or, comme le rappellent Watts et Zimmerman (1983), l'apparition de l'audit est un phénomène plus ancien que celui de la séparation de la propriété et du contrôle des sociétés. Les auteurs réalisent un historique de l'apparition des audits indépendants dans les entreprises britanniques et américaines. L'audit des premières entreprises était réalisé en interne soit par les actionnaires, soit par les directeurs. Le recours à des professionnels extérieurs pour la réalisation des audits n'est devenu courant que dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle au Royaume-Uni et au début du vingtième siècle aux Etats-Unis, sans toutefois que cela soit imposé par la législation. Watts et Zimmerman (1983) montrent que la profession des auditeurs a évolué progressivement, en réponse aux changements de forme organisationnelle des entreprises, au développement des marchés financiers ainsi qu'à la complexification des enregistrements comptables, passant d'audits réalisés par des comités d'audit internes d'actionnaires à des audits réalisés par des professionnels indépendants. Ces faits confirment la théorie de Jensen et Meckling (1976) qui décrit le recours à des audits indépendants comme un moyen de contrôle visant à réduire les coûts d'agence. De plus, selon Alchian (1950), le fait que l'audit comme mode de contrôle ait perduré au fil du temps, tend à démontrer qu'il s'agit d'une « technologie efficiente » pour les entreprises.

Le contrôle réalisé par les auditeurs ne peut être considéré comme efficace par les parties prenantes que si ces dernières jugent que la probabilité de découvrir et de révéler une anomalie comptable est élevée (Watts & Zimmermann, 1986). Cette efficacité repose sur la compétence et l'indépendance des auditeurs. C'est la compétence qui détermine la probabilité de découverte des anomalies comptables éventuelles et c'est l'indépendance qui détermine la probabilité de révélation de cette anomalie. Plus élevée sera la combinaison de compétence et d'indépendance reconnue aux auditeurs (qui sont les composantes de la qualité de l'audit telles que les définit DeAngelo (1981a)), et plus réduits seront les coûts d'agence.

\*\*\*

Le rôle de l'audit indépendant comme mode de contrôle et de réduction des coûts d'agence est double : il permet de réduire l'asymétrie d'information (section 2) et de renforcer les mécanismes du gouvernement d'entreprise (section 3).

## **2. Rôle de l'audit externe dans la réduction de l'asymétrie d'information**

Selon Ng (1978) les auditeurs externes remplissent principalement deux fonctions complémentaires contribuant à réduire l'asymétrie d'information existant au sein de la relation d'agence, entre les actionnaires et les dirigeants : ils détectent la non-conformité éventuelle des comptes avec les principes comptables généralement admis et limitent les pratiques comptables discrétionnaires des managers.

### **2.1. Détection de la conformité avec les principes comptables**

En certifiant les comptes, les auditeurs fournissent une « opinion d'expert », indépendante, sur la conformité des informations produites avec les principes comptables en vigueur. Ce mécanisme de contrôle permet d'influencer le comportement des managers dans le sens voulu par les actionnaires dans la mesure où l'on postule que la technologie de l'audit rend probable la détection d'une éventuelle non-conformité avec les principes comptables et où l'on suppose que des managers pris en faute seraient pénalisés. A condition que le coût associé à cet audit ne soit pas trop élevé, alors la réalisation d'un audit augmente la probabilité que les exigences minimales des principes comptables soient atteintes, et donc accroît la satisfaction des destinataires de l'information comptable et financière que sont les actionnaires.

### **2.2. Limitation des pratiques comptables discrétionnaires**

L'autre fonction de l'audit est d'encadrer le « biais de reporting », c'est-à-dire de réduire l'éventail des choix comptables possibles en un éventail de choix comptables « acceptables » pour l'actionnaire, en limitant les pratiques comptables discrétionnaires visant à maximiser la rémunération du manager.

Le fait que les cours boursiers réagissent lors des annonces de résultat (Kothari, 2001) suggère que globalement, les investisseurs considèrent que les informations comptables sont « crédibles » (Healy et Palepu, 2001). Pour autant, peut-on considérer que les auditeurs sont les garants de cette crédibilité ? C'est ce qu'affirme Leftwich (1983) qui montre que les apporteurs de capitaux exigent le recours à un auditeur indépendant, comme condition de l'attribution de financements, même lorsque la réglementation n'oblige pas les entreprises à faire auditer leurs comptes. L'auteur étudie le cas des banques américaines qui exigent des états financiers certifiés de la part de l'ensemble des entreprises auxquelles elles prêtent de l'argent, même dans le cas d'entreprises non cotées (*'private companies'*) qui pourtant ne sont pas obligées de faire certifier leurs comptes aux Etats-Unis. Ainsi, les auditeurs peuvent jouer le rôle d'assurance formelle pour renforcer la crédibilité des informations comptables.

\*\*\*

Le rôle des auditeurs externes dans le renforcement de la crédibilité des informations financières permet de réduire l'asymétrie d'information entre les dirigeants et les actionnaires. Cette réduction de l'asymétrie d'information permet un contrôle plus efficace des actions des dirigeants par les actionnaires. Ce contrôle est principalement réalisé via la mise en place de mécanismes de gouvernement d'entreprise tels que la création de comités d'audit, ou la nomination d'administrateurs indépendants. L'articulation entre le rôle des auditeurs externes et les mécanismes de gouvernement d'entreprise est abordée dans la partie suivante.

### **3. Articulation de l'audit externe avec les mécanismes de gouvernement d'entreprise**

L'audit externe permet de contribuer à réduire l'asymétrie d'information entre le principal (actionnaire) et l'agent (manager ou dirigeant). Il renforce ainsi le contrôle exercé par les actionnaires sur les dirigeants en s'insérant dans les mécanismes de gouvernement d'entreprise. Comme le soulignent Carassus et Gardès (2005), l'audit externe vient « compléter » les autres mécanismes de gouvernement d'entreprise.

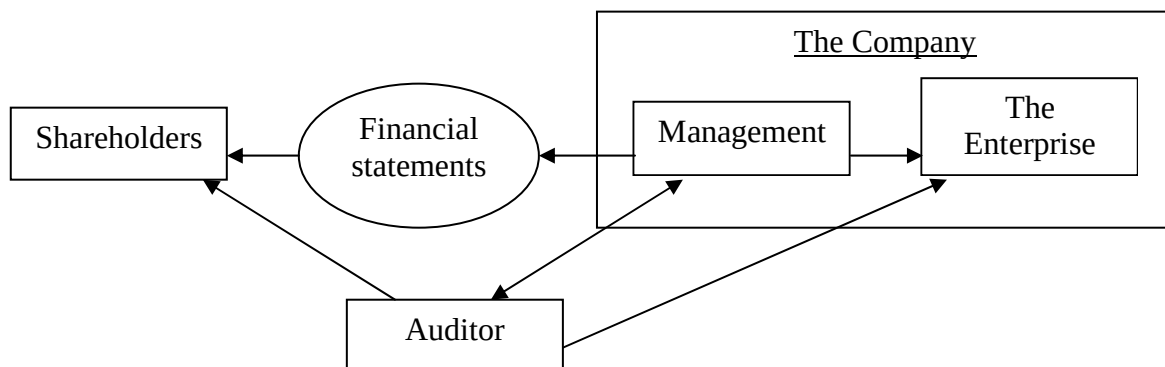
L'articulation entre l'audit et les autres mécanismes du gouvernement d'entreprise fait l'objet de cette partie.

### 3.1. Présentation critique des cadres conceptuels de Baker et Owsen (2002) et Carassus et Gardès (2005)

#### 3.1.1. Le rôle de l'audit externe dans la gouvernance d'entreprise selon Baker et Owsen (2002)

Baker et Owsen formalisent les relations entre l'audit et les autres composantes du gouvernement d'entreprise de la façon suivante :

Figure 3 : Le rôle des auditeurs dans le gouvernement d'entreprise selon Baker & Owsen (2002, figure 2, p. 788)



Les états financiers (*financial statements*) doivent être produits périodiquement par les managers à destination des actionnaires (*shareholders*). Ces états financiers sont audités par les auditeurs qui émettent une opinion concernant la capacité des états financiers à refléter la situation financière de l'entreprise. Selon ces auteurs les deux problèmes majeurs posés par ce modèle actuel du rôle des auditeurs au sein du gouvernement d'entreprise sont les suivants : les états financiers produits par le management sont de construits sociaux et ne reflètent pas la « réalité » (= ils peuvent être gérés pour offrir une image plus favorable aux investisseurs) et les auditeurs sont soumis à l'influence considérable des managers.

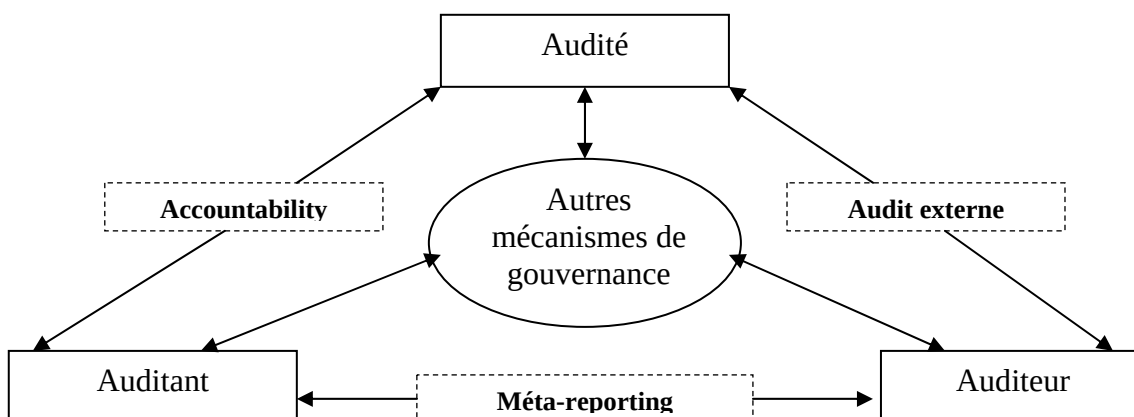
Baker et Owsen (2002) précisent que dans la réalité le rôle de l'audit n'est pas si clair que ce qui est figuré dans le schéma reproduit ci-dessus. En effet, ils montrent que comme l'information financière est bien souvent publiée assez tard après la date de clôture, les intermédiaires financiers informés (investisseurs institutionnels, analystes financiers) collectent les informations (non auditées) concernant la performance de l'entreprise directement auprès des managers ce qui remet en question le rôle effectif de contrôle joué par les auditeurs.

La représentation choisie par Baker et Owsen ne nous semble pas très pertinente car elle ne prend pas en compte les mécanismes de gouvernement d'entreprise (rôle du conseil d'administration) et que la distinction et les relations entre le « management », « the enterprise » et « the company » ne sont pas clarifiées. D'autre part cette représentation ne matérialise pas clairement le contrôle et la circulation de l'information (en l'absence de légende, on ne comprend pas bien la signification des flèches).

### 3.1.2. Le rôle de l'audit externe dans la gouvernance d'entreprise selon Carassus et Gardès (2005)

En se fondant sur la représentation ci dessous, Carassus et Gardès étudient les liens entre l'entreprise (dénommée : « Audité »), l'actionnaire pour le compte duquel l'audit est réalisé (appelé : « Auditant ») et l'auditeur.

**Figure 4 : Relations entre l'audit externe et la gouvernance d'entreprise selon Carassus et Gardès (2005, figure 2, p. 19)**



L'audité (entreprise assujettie à l'audit externe) doit rendre des comptes à l'auditant (actionnaire<sup>48</sup>) en contrepartie des ressources et des fonctions confiées. L'auditeur joue un rôle central car il garantit la crédibilité des informations produites par l'audité, en produisant une opinion d'audit (considérée comme un méta-reporting). Dans cette analyse, Carassus et Gardès (2005) précisent que les autres mécanismes de gouvernance ne peuvent pas seuls assurer la limitation du pouvoir des dirigeants et réduire l'asymétrie informationnelle, ce qui justifie, en complément, l'intervention de l'auditeur externe. Dans ce cadre d'analyse, une partie des relations (matérialisées par des flèches doubles) n'est pas clarifiée et le rôle central des auditeurs ne nous semble pas suffisamment mis en évidence.

Nous nous sommes inspirés de ces deux analyses pour proposer notre propre vision du rôle central de l'audit externe dans les mécanismes destinés à réduire les coûts d'agence.

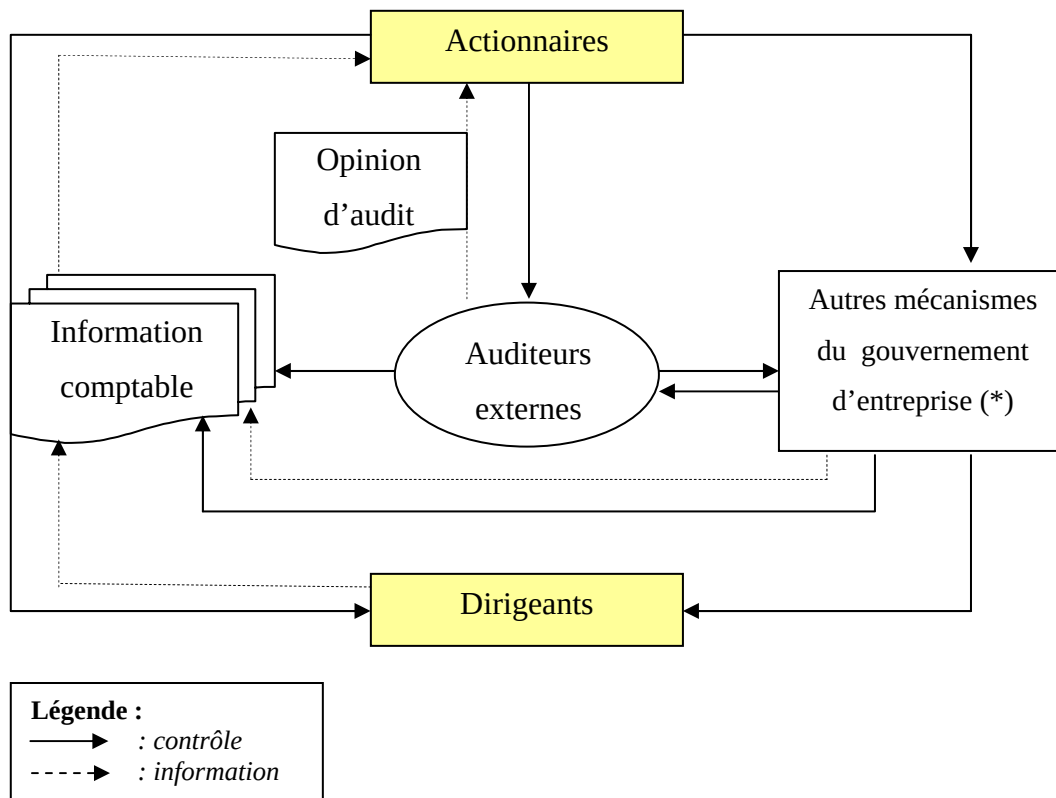
### **3.2. Proposition de cadre conceptuel : le rôle central de l'audit externe indépendant**

En synthèse, le schéma proposé page suivante met en évidence le rôle central joué par l'audit externe, en tant que mécanisme de contrôle pour, d'une part, réduire l'asymétrie d'information et d'autre part, diminuer les coûts d'agence engendrés par la séparation de la propriété et du management.

---

<sup>48</sup> Dans une acception plus large, selon les auteurs, l'auditant peut être toute autre partie prenante à laquelle l'audité rend des comptes.

Figure 5 : Audit et gouvernement d'entreprise - proposition de cadre conceptuel



*Nota : ce schéma, volontairement simplifié, ne montre pas les interactions des dirigeants, auditeurs et acteurs du gouvernement d'entreprise avec les autres membres de l'entreprise (services comptables, salariés, autres parties prenantes (clients, fournisseurs) et instances de régulation).*

*(\*) : Conseil d'administration et ses comités*

### Actionnaires

Les actionnaires exercent un contrôle sur les dirigeants via les mécanismes de gouvernement d'entreprise, mais également via les informations comptables produites par les dirigeants. Les actionnaires exercent également un contrôle sur les auditeurs qui sont chargés du contrôle (certification) des comptes et d'émettre une opinion, pour le compte des actionnaires.

### Dirigeants

Les dirigeants produisent l'information comptable destinée à rendre compte de leur activité aux actionnaires, avec l'aide et sous le contrôle du conseil d'administration.



### *Information comptable*

L'information comptable est produite par les dirigeants, en collaboration et sous le contrôle du conseil d'administration. Cette information est contrôlée par les auditeurs et fait l'objet d'une évaluation et de l'émission d'une opinion d'audit destinée aux actionnaires.

### *Autres mécanismes du gouvernement d'entreprise*

Dans notre analyse, les autres mécanismes du gouvernement d'entreprise comprennent principalement le conseil d'administration et ses comités. Les membres du conseil d'administration réalisent (pour le compte des actionnaires) un contrôle des informations produites par les dirigeants. Ils contribuent également eux-mêmes à cette production d'information. Nous voyons ici que le conseil d'administration est en interaction avec les auditeurs externes (principalement via le comité d'audit). L'analyse des mécanismes de gouvernement d'entreprise se penche le plus souvent sur le pouvoir disciplinaire supposé du mécanisme sans se demander comment ce mécanisme s'insère dans le système de gouvernement (Charreaux, 1997). Ainsi, « les effets de substituabilité ou de complémentarité entre mécanismes sont rarement évoqués ». L'interdépendance entre les mécanismes pose en effet la question des incidences réciproques entre eux.

### *Auditeurs externes*

Les auditeurs ont un rôle de contrôleurs externes ; ils sont mandatés par les actionnaires pour garantir la fiabilité des informations produites par les managers en vue de rendre compte de leur activité. Les auditeurs sont contrôlés par les actionnaires (nomination) et ce contrôle est renforcé par les dispositifs de gouvernement d'entreprise (comité d'audit). L'indépendance des auditeurs doit garantir que ces derniers ne sont pas sous l'influence des managers. Les auditeurs contrôlent les états financiers produits par le management, et indirectement via les travaux d'audit, ils contrôlent également l'efficacité du contrôle interne et des mécanismes de gouvernement d'entreprise. Les auditeurs rendent compte aux actionnaires via l'émission de l'opinion d'audit sur les documents comptables.

*Conclusion (Partie IV)*

Le rôle de l'audit externe est double : les auditeurs externes constituent non seulement un moyen de contrôle des décisions des dirigeants de l'entreprise en encadrant leur pouvoir discrétionnaire concernant les choix comptables effectués, mais aussi un moyen de garantir la fiabilité des informations comptables et financières produites par les dirigeants (qui permettent aux actionnaires d'évaluer la performance de ces derniers). La réputation des auditeurs est également garante de la crédibilité de ce contrôle qui est attestée par la production du rapport d'audit.

Les auditeurs sont sélectionnés et nommés par les actionnaires. Ils sont intégrés au système de gouvernement d'entreprise et leur activité est contrôlée (pour le compte des actionnaires) par le comité d'audit. Le fonctionnement de ce système de contrôle n'est possible que dans la mesure où l'indépendance des auditeurs<sup>49</sup> garantit qu'ils ne seront pas influencés par les dirigeants au cours de la réalisation de leur mission.

Cette présentation du rôle de l'audit externe au sein du système de gouvernement d'entreprise nous a permis de préciser le cadre conceptuel dans lequel se construit le développement de la suite de notre thèse. Nous détaillons dans la partie suivante la problématique générale de la thèse ainsi que le questionnement de recherche et les hypothèses principales.

---

<sup>49</sup> Le renforcement de l'indépendance des auditeurs est au cœur des évolutions réglementaires récentes (détaillées dans le chapitre 3)

## **V. Problématique générale de la thèse : coûts d’agence, gouvernement d’entreprise, publication et niveau des honoraires d’audit**

### *Introduction (Partie V)*

La partie V expose la problématique générale de la thèse, les questions et hypothèses de recherche générales, la démarche méthodologique et les contributions attendues.

## **1. Présentation de la problématique de la thèse**

### **1.1. Problématique générale et positionnement dans le champ de la recherche en comptabilité**

Notre sujet d’étude concerne la publication des honoraires d’audit par les sociétés françaises. Nous nous intéressons à la fois au phénomène de la publication en elle-même et également à l’information publiée sur les montants d’honoraires.

Dans cette mesure, la recherche développée dans cette thèse se situe dans le cadre général de la théorie de l’agence et recouvre, à la fois, le champ de recherche de la théorie positive de la comptabilité à travers l’étude d’un choix comptable (publication des honoraires d’audit), le champ de la recherche en audit et, plus largement, le champ du gouvernement d’entreprise.

#### **1.2.1. Étude de la publication des honoraires d’audit**

Concernant l’étude de la publication des honoraires d’audit, nous nous inscrivons dans le courant de recherche de la théorie positive de la comptabilité ayant « comme objectif d’inférer sur la base des pratiques observées, un ensemble de règles de comportement empiriquement validées et constitutives d’une théorie générale de l’élaboration – entre marché et processus politique – des états financiers par les entreprises. » (Casta, 2000 – p. 1226). Nous nous focalisons sur un choix comptable particulier consistant à publier une information de façon volontaire. La publication volontaire d’information contribue

à réduire l'asymétrie d'information et permet de renforcer le contrôle des actionnaires sur les actions des dirigeants. Dans le cadre de notre thèse, nous étudions la publication volontaire d'une information spécifique : les honoraires d'audit.

L'étude des déterminants du montant des honoraires d'audit fait l'objet de la deuxième étude empirique réalisée dans la thèse.

### **1.2.2. Étude du montant des honoraires d'audit**

Dans la mesure où les montants des honoraires d'audit, devenus publics via la publication obligatoire ou volontaire par un grand nombre de sociétés cotées françaises, révèlent la nature des relations entre les entreprises et leurs auditeurs, ils peuvent être utilisés par les actionnaires et les observateurs (public, investisseurs et autres parties prenantes) pour évaluer la qualité de l'audit (perçue) et l'indépendance (perçue) des auditeurs.

Notre deuxième étude empirique concerne la détermination du montant des honoraires d'audit et se situe dans le champ de la recherche empirique en audit axée sur les caractéristiques économiques de la relation d'audit. Nous étudions également les interactions entre les mécanismes internes de gouvernement d'entreprise (comité d'audit, présence d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration) et l'audit externe.

\*\*\*

La publication récente des honoraires d'audit par une partie des sociétés cotées françaises a ouvert la voie à de nouvelles recherches sur l'environnement français de l'audit, poursuivant les travaux déjà réalisés depuis plus d'une vingtaine d'années par les chercheurs français dans ce domaine.

### **1.2. Positionnement par rapport à la recherche en audit en France**

Dans cette partie nous présentons un bref panorama des recherches effectuées dans le domaine de l'audit en France en présentant les contributions principales et thèmes de

recherche des différents chercheurs<sup>50</sup>. Nous ne visons pas ici à une totale exhaustivité, mais plutôt à rappeler les principaux travaux précédents afin de positionner notre questionnement de recherche par rapport aux recherches antérieures sur l'audit en France. Ces travaux sont présentés selon une approche thématique.

### **1.2.1. Comparaisons internationales**

Les recherches qui effectuent des comparaisons internationales sont pour la plupart des études comparatives des normes réglementaires applicables à l'audit dans différents pays. La spécificité de la réglementation de l'audit en France a conduit de nombreux chercheurs à comparer ce contexte spécifique avec celui d'autres pays : Etats-Unis, Royaume-Uni, mais aussi, Canada et Allemagne.

- Comparaison de la réglementation de l'audit statutaire en France, en Allemagne et au Royaume-Uni (Baker, Mikol et Quick, 2001) : cet article concerne l'influence de la régulation européenne sur la réglementation de l'audit dans ces trois pays
- Influence des modèles de gouvernance sur le choix d'auditeurs appartenant à des réseaux internationaux (BIG N) : comparaison France, Allemagne, Canada (Piot 2005b).
- Indépendance des auditeurs et missions de conseil (France / UK) : Mikol et Standish (1998) comparent les positions respectives de la France et du Royaume-Uni concernant le risque de perte d'indépendance des auditeurs lié à la fourniture conjointe de prestations de conseil. Ils examinent les facteurs historiques qui ont conduit à une approche plus accommodante vis-à-vis de la prestation conjointe audit / conseil au Royaume-Uni qu'en France et mettent en évidence les différences entre ces deux pays.
- Comparaison de la réglementation de l'audit en France, aux États-Unis et au Canada (Bédart, Baker et Prat dit Hauret, 2002). Les auteurs effectuent leur comparaison des trois systèmes réglementaires (à fin 2001) selon différents

---

<sup>50</sup> Nous précisons que cette revue de la recherche française en audit repose principalement sur des études concernant l'environnement de l'audit français, déjà publiées dans des revues académiques à comité de lecture, sur des papiers de recherche présentés dans des conférences, ou sur des thèses soutenues au cours des dernières années, et nous avons volontairement exclu de cet « inventaire » les études consacrées plus largement à des problématiques de gouvernement d'entreprise.

critères. Ils utilisent le cadre d'analyse de Puxty *et al.* (1987) et étudient le rôle de l'État, des instances de réglementation, de la profession et du marché sur la réglementation de chaque pays. La réglementation de l'audit est décrite selon quatre dimensions : agrément et qualification professionnelle, codes de conduite, contrôles d'activité et responsabilité.

### 1.3.2. Qualité de l'audit

Différentes recherches se sont intéressées à la qualité de l'audit en France :

- Évolution historique de l'audit en France et renforcement progressif de la compétence et de l'indépendance des auditeurs (Mikol, 1993).
- Qualité du processus d'audit (Pigé, 2003).
- Qualité du processus d'audit : Richard (2000) et Richard et Reix (2002). Cette étude propose une analyse du rôle de la relation entre les directeurs financiers et les commissaires aux comptes sur la qualité du processus d'audit. Cette relation de « pair » entre les auditeurs et les directeurs financiers met en évidence le rôle de l'audit comme une production conjointe d'information et le rôle combiné de la confiance et de l'indépendance. La qualité de l'audit apparaît donc comme le fruit d'un équilibre entre indépendance et compétence (Richard, 2003 ; Richard, 2006 et Colasse, 2003).
- Efficacité du co-commissariat aux comptes : Bennechib (2004) construit un modèle d'efficacité du co-commissariat aux comptes fondé sur l'équilibre des pouvoirs entre les auditeurs. Cet équilibre est évalué à partir de la répartition des travaux entre les co-commissaires aux comptes, leurs caractéristiques respectives de taille, d'ancienneté de mandat et des taux de pénétration de chaque auditeur dans le groupe. L'auteur teste ce modèle en administrant des questionnaires. Les données obtenues auprès de 71 sociétés cotées permettent de mettre en évidence une classification des rapports de force entre les co-commissaires en quatre groupes : cas 1) avec un commissaire dominant (à la fois sur les comptes sociaux et consolidés), cas 2) avec un commissaire chargé de l'audit des comptes sociaux, et l'autre chargé des comptes consolidés, cas 3) avec une symétrie de répartition des travaux sur les comptes sociaux mais une asymétrie au niveau des comptes consolidés et enfin cas 4) pour lequel la répartition des travaux est effectuée à part égale. La perception des deux cas

extrêmes (modèle avec un commissaire aux comptes dominant et modèle avec une répartition symétrique) par les utilisateurs des états financiers (analystes) est ensuite étudiée, et la répartition équilibrée des pouvoirs entre les deux auditeurs est jugée comme plus efficace par une majorité de répondants.

- Indépendance des auditeurs : construction d'un cadre d'analyse de l'indépendance perçue des auditeurs (Prat dit Hauret, 2003a), analyse de l'indépendance des auditeurs fondée sur les composantes psychologiques du comportement (Prat dit Hauret, 2003b), grille d'analyse des facteurs d'indépendance de l'auditeur présentée selon une approche systémique (Ben Saad et Lesage, 2007).
- Qualité de l'audit : Hottegindre et Lesage (2007) analysent les facteurs de détérioration de la qualité de l'audit à travers l'étude de litiges mettant en cause les auditeurs en France. Les auteurs mettent en évidence le rôle majeur de la compétence dans la qualité de l'audit (en complément du rôle de l'indépendance).

### **1.3.3. Comportement des auditeurs, éthique, jugement d'audit et profession :**

Les travaux sur ces thèmes sont effectués avec des perspectives de recherche et des positionnements théoriques et épistémologiques souvent radicalement différents des nôtres. Il nous a cependant paru important de citer ces développements qui contribuent ensemble à la création de la connaissance académique sur l'environnement de l'audit en France. Nous ne développons pas ici les travaux de ces différents chercheurs et nous contentons de citer les thèmes de recherche et l'approche retenue.

- Risque d'audit, jugement d'audit : Lesage (1999, 2000) : approche comportementale utilisant la psychologie cognitive.
- Éthique et audit : analyse des dilemmes éthiques rencontrés par les auditeurs (Prat dit Hauret, 2007).
- Profession comptable et auditeurs : Ramirez (2005) étudie la profession des auditeurs et experts comptables selon une approche sociologique (comparaison France/Royaume-Uni).
- Prat dit Hauret et Durrieu (2005), quant à eux, étudient la culture organisationnelle des cabinets d'expertise comptable.

#### 1.3.4. Déterminants du choix des auditeurs

En raison de la spécificité du co-commissariat aux comptes, plusieurs recherches ont été menées concernant les déterminants du choix des auditeurs en France :

- Coûts d'agence et demande de qualité d'audit : Piot (2001) étudie le choix des auditeurs sur un échantillon de 285 sociétés françaises pour l'année 1997. Son étude se concentre sur le choix de l'auditeur principal et ne prend pas en compte le choix des deux co-commissaires aux comptes.
- Concentration du marché de l'audit et déterminants du choix d'auditeurs spécialisés : Piot (2005a) étudie le marché de l'audit en France sur la période 1997-1998 et montre qu'il est caractérisé par une concentration de type oligopolistique et que la nomination d'auditeurs spécialisés correspond à la complexité organisationnelle des firmes et à l'appartenance à un secteur réglementé réclamant des compétences spécifiques. Broye (2007) examine, quant à elle, la concentration du marché français de l'audit en 2005 et montre que les cabinets BIG 4 dominent le marché en termes d'honoraires perçus. La concentration du marché de l'audit français est particulièrement importante pour les plus grandes entreprises qui choisissent majoritairement les cabinets leaders (BIG 4), mais décroît cependant fortement sur le marché des entreprises cotées de plus petite taille.
- Impact de la structure de l'actionnariat sur le choix des co-commissaires aux comptes : Francis, Richard et Vanstraelen (2006) : les auteurs montrent que conformément aux prévisions de la théorie de l'agence, les sociétés ayant un actionnariat plus diffus et une proportion d'actionnaires familiaux moindre ont plus tendance à choisir des auditeurs BIG 4.
- Déterminants du choix des auditeurs : Marmousez (2006) : (modèle logistique ordinal). Ce modèle montre que le choix du nombre d'auditeurs BIG 4 dépend de la taille de l'entreprise auditée, de son degré d'internationalisation et de la composition de son actionnariat.



### **1.3.5. Conséquences du choix des auditeurs sur la qualité de l'information financière**

Les conséquences du choix des auditeurs sur la qualité de l'information financière en France ont déjà été étudiées dans différents contextes incluant les introductions en bourse, la gestion du résultat et le conservatisme des états financiers.

- Choix des auditeurs et évaluation boursière : Broye (2001) étudie le choix d'un cabinet d'audit différencié dans le contexte spécifique des introductions en bourse. Elle montre, sur un échantillon de 394 introductions en bourse entre 1983 et 1998, que le choix d'un cabinet d'audit réputé (BIG 5) signale une plus grande fiabilité de l'information financière et permet de limiter le phénomène de sous-évaluation consécutif aux introductions en bourse.
- Étude des changements d'auditeurs : Piot (2003) montre que sur la période 1996-1998, la décision de changement d'auditeur correspond principalement à la nécessité de mettre fin aux situations de co-commissariat aux comptes fictif (quand les deux signataires appartiennent en fait au même cabinet d'audit). D'autre part, la probabilité d'un changement d'auditeur dépend de la taille de l'entreprise auditée et le choix de nommer des auditeurs plus réputés en vue de renforcer la crédibilité de l'audit est lié avec l'endettement. Piot ne trouve pas de lien entre la composition de l'actionnariat et les décisions de changement d'auditeurs.
- Les conséquences du choix des auditeurs sur la gestion du résultat sont étudiées par Piot et Janin (2007) qui ne démontrent pas d'influence significative de la présence d'un auditeur BIG 5 sur la gestion du résultat, alors que Francis, Richard et Vanstraelen (2006) montrent que le choix d'un ou deux auditeurs BIG 4 parmi les co-commissaires aux comptes restreint la gestion du résultat.
- Conséquences du choix des auditeurs sur la qualité des états financiers, étude du conservatisme : Marmousez (2007).
- Conséquence du choix des auditeurs sur le coût de la dette : Piot et Missonier-Piera (2007) ne trouvent pas d'influence significative du choix d'avoir au moins un auditeur appartenant à un réseau BIG 5 sur le coût de la dette.

### 1.3.6. Honoraires d'audit

Depuis le début de leur publication en France (à compter de l'exercice 2002), les honoraires d'audit ont déjà fait l'objet de premières recherches :

- Études descriptives sur les montants d'honoraires d'audit : Le Maux (2004) et Noël (2005) : Le Maux étudie les honoraires publiés par les sociétés du SBF 120 et montre un déséquilibre important entre les honoraires versés à chaque co-commissaire. Pour lui, ce déséquilibre des honoraires est la conséquence d'une inefficacité du co-commissariat. Noël (2005) réfute l'analyse de ce déséquilibre et sa généralisation en démontrant qu'il est en grande partie dû aux cas pour lesquels les groupes audités ont choisi d'avoir un seul auditeur BIG 4. Elle montre que la répartition des honoraires est plus équilibrée quand les deux commissaires aux comptes sont des BIG 4 ou quand les deux sont des cabinets non-BIG.
- Étude des déterminants des honoraires d'audit : Gonthier-Besacier et Schatt (2007) : Les auteurs montrent que les honoraires d'audit des auditeurs français dépendent de la taille, de la composition de l'actif et du choix d'avoir un ou deux auditeurs BIG 4. Les résultats de cette étude sont abordés plus précisément dans le chapitre 3 consacré à notre étude sur les déterminants des honoraires d'audit.
- Piot (2004) : étude de l'influence de la taille de l'entreprise et du barème réglementaire des honoraires d'audit sur l'effort d'audit, dans le cadre des PME-PMI.

Nous voyons que les spécificités de l'audit en France ont déjà fait l'objet de recherches. Notre objectif est de contribuer à compléter la connaissance de cet environnement en nous intéressant plus spécifiquement à la publication des honoraires d'audit. Nous cherchons à comprendre le phénomène de publication en lui-même (sa composante volontaire) et à analyser l'information que la publication de ces honoraires révèle en construisant un modèle de déterminants des honoraires d'audit intégrant les particularités du modèle français du co-commissariat aux comptes, mais aussi les variables permettant de mesurer l'influence du gouvernement d'entreprise sur les honoraires.

## 2. Questions de recherche et hypothèses générales

Notre questionnement de recherche est au départ assez large et part d'un double constat :

**Constat n° 1** : certains groupes publient les honoraires d'audit qu'ils versent alors qu'ils ne sont pas obligés de le faire

**Constat n° 2** : la publication des honoraires d'audit révèle une grande diversité de pratiques concernant les honoraires d'audit versés par les grands groupes cotés français à leurs auditeurs. Cette diversité se manifeste à plusieurs niveaux<sup>51</sup>. On constate une variance importante des montants d'honoraires versés, une répartition diversifiée des honoraires entre les deux co-commissaires aux comptes et une proportion variable d'honoraires correspondant à des missions autres que l'audit légal (missions accessoires à l'audit, et missions de conseil).

Ces deux constats amènent à poser les deux questions de recherches qui suivent.

### 2.1. Questions de recherche

La première question concerne la publication des honoraires. Nous savons que certaines entreprises sont obligées de publier cette information à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003 (cette publication concerne donc l'exercice comptable 2002), alors que d'autres entreprises ne sont pas tenues de le faire. Nous nous interrogeons donc sur les raisons qui peuvent motiver une entreprise (un groupe) pour choisir de publier volontairement cette information.

Autrement formulée, notre première question de recherche est la suivante :

***Question 1 : quels sont les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit ?***

---

<sup>51</sup> Pour avoir un aperçu de ces disparités, on peut se référer aux exemples de tableaux d'honoraires publiés qui sont présentés en Annexe II.

Chercher à répondre à cette première question revient à chercher à mieux comprendre quelles sont les caractéristiques des entreprises qui publient volontairement l'information sur les honoraires versés aux auditeurs.

Pour tester cette question de recherche et mettre en évidence le phénomène de publication volontaire, nous analyserons le comportement des sociétés qui ne sont pas obligées de publier cette information (c'est-à-dire celles qui n'émettent pas de nouveaux titres au cours de l'année ou ne sont pas cotées au Nouveau Marché, et ne sont donc pas tenues d'établir un document de référence ou un prospectus d'émission incluant les honoraires d'audit).

Cette première question part du constant n° 1 (il existe un phénomène de publication volontaire intéressant à étudier), mais elle se nourrit également du constat n° 2 (l'information publiée montre d'importantes disparités de niveaux et de répartition d'honoraires) qui nous incite donc à chercher à mieux connaître les caractéristiques des entreprises qui publient cette information, volontairement pour certaines d'entre-elles ou en vertu de dispositions réglementaires pour les autres.

Notre deuxième interrogation concerne les montants d'honoraires versés par les entreprises cotées à leurs auditeurs. Nous cherchons à savoir quels sont les facteurs qui déterminent le montant des honoraires<sup>52</sup>.

|                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b><i>Question 2 : Quels sont les déterminants du montant des honoraires d'audit publiés ?</i></b> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|

Chercher à répondre à notre deuxième question revient à se poser également la question suivante : les honoraires d'audit en France répondent-ils aux mêmes régularités empiriques que celles observées dans d'autres pays ? Ou bien est-ce que les caractéristiques spécifiques de la réglementation de l'audit en France ont une incidence sur le niveau des honoraires ?

---

<sup>52</sup> Nous soulignons que cette question reste pertinente malgré l'existence d'un barème réglementaire en France. En effet, ce barème encadre la détermination des heures allouées au programme de travail des auditeurs en fonction d'une mesure de la taille des entreprises, mais pas le taux horaire des honoraires facturés. De plus, ce barème (qui est indicatif et non monétaire) ne s'applique pas aux sociétés que nous étudierons dans le cadre de notre thèse car il ne concerne pas les sociétés de grande taille, établissant des comptes consolidés et faisant appel public à l'épargne. Ce point est redéveloppé dans le chapitre 3.

\*\*\*

Finalement, pour faire le lien entre nos deux questions de recherche, nous nous demandons plus particulièrement :

**QUESTION GENERALE : Quelle est l'influence des mécanismes de gouvernement d'entreprise et du choix des auditeurs sur la publication volontaire des honoraires d'audit et sur la détermination du montant des honoraires versés ?**

Ce questionnement de recherche nous conduit à poser plusieurs hypothèses générales présentées ci-après :

## **2.2. Hypothèses**

Nos hypothèses découlent de la théorie de l'agence, qui est le cadre théorique général dans lequel s'inscrit notre thèse.

Dans les sociétés cotées, la séparation de la propriété (détenue par les actionnaires) et de la gestion de l'entreprise (menée par les dirigeants) entraîne la nécessité pour les actionnaires de contrôler que les actions des dirigeants sont conformes à l'intérêt social. De plus, pour un bon fonctionnement des marchés financiers, il est également nécessaire que les investisseurs potentiels puissent avoir confiance dans les actions des dirigeants afin de prendre des décisions d'investissement optimales.

Pour cela, la réglementation des marchés financiers adopte des mesures visant à renforcer la transparence de l'information financière. Dans notre thèse nous nous intéressons à la publication d'une information spécifique : les honoraires d'audit versés par les entreprises. Cette information vise à donner des indications aux investisseurs sur l'indépendance des auditeurs, et donc sur la confiance qu'ils peuvent accorder aux états financiers audités.

### ***Concernant la question 1 :***

Nous faisons l'hypothèse que la publication volontaire des honoraires d'audit correspond à la nécessité de réduire les coûts d'agence et l'asymétrie d'information en signalant la qualité de l'audit. L'étude des déterminants de cette information volontaire

essayera également de comprendre si les mécanismes de gouvernement d'entreprise déjà mis en place et si les caractéristiques du collège des commissaires aux comptes (composé de 0, 1 ou 2 BIG 4) ont une influence sur la publication des honoraires d'audit.

**Concernant la question 2 :**

Dans le cadre de cette seconde étude de déterminants, nous faisons l'hypothèse que les spécificités de la réglementation française de l'audit ont une influence sur les montants d'honoraires facturés. Nos hypothèses concernent également l'influence des mécanismes du gouvernement d'entreprise et de la composition du collège des commissaires aux comptes sur la demande d'audit.

Les hypothèses spécifiques à chaque étude de déterminants sont précisées plus loin dans les chapitres 2 et 3 consacrés aux études empiriques. Cependant, les deux études ont en commun l'hypothèse générale suivante :

**HYPOTHESE GENERALE :**

**La publication volontaire des honoraires d'audit et le montant des honoraires d'audit publié sont liés avec les caractéristiques du gouvernement d'entreprise et avec les caractéristiques des auditeurs.**

La démarche de recherche que nous mettons en œuvre pour répondre à ce questionnement de recherche et tester nos hypothèses est présentée dans la section suivante.

### **3. Perspective épistémologique et choix méthodologiques**

L'objectif de cette section est de présenter les choix épistémologiques et la démarche méthodologique qui nous permettent de conduire notre recherche (3.1 et 3.2). La présentation de l'échantillon d'entreprises cotées utilisé pour tester nos hypothèses est détaillée ensuite en sous-section 3.3.

### **3.1. Choix d'une perspective épistémologique positiviste**

Notre recherche s'inscrit dans une approche épistémologique positiviste de la recherche en comptabilité, qui consiste à comparer des hypothèses issues des développements de la théorie économique (principalement de la théorie de l'agence) avec une réalité empirique observée.

La recherche en comptabilité financière permet de mettre en œuvre une grande diversité d'approches (en fonctions des cadres conceptuels et du positionnement épistémologique et méthodologique adopté). On peut globalement considérer à l'instar de Herrbach (2001) que deux grandes familles d'approches peuvent être distinguées : l'approche positive et l'approche interprétative de la recherche en comptabilité financière.

Selon Colasse *et al.* (2001), l'approche positive de la recherche en comptabilité de Watts et Zimmerman (1986) repose sur la définition de Jensen (1976 - p.11) et vise à « expliquer pourquoi la comptabilité est ce qu'elle est, pourquoi les comptables font ce qu'ils font, et quels effets ces phénomènes ont sur les gens et sur l'allocation des ressources ». Cette approche s'oppose à une approche normative dont l'objectif est de se demander comment établir les normes comptables. L'approche positive ou positiviste vise en effet à expliquer une réalité observée en émettant des hypothèses vérifiées ensuite empiriquement.

L'approche positive est une approche « réfutationniste » (Herrbach, 2001) de la science dans la lignée des travaux de Karl Popper (1935/1973) qui considère qu'une théorie n'est scientifique que si ses postulats peuvent être réfutés par l'expérience. Ainsi une théorie est considérée comme valable si elle résiste à une répétition de réfutations. Popper met en avant une épistémologie problématiste (répondant à un problème, à une question), probabiliste (rejetant les hypothèses faiblement probables), et objectiviste (contournant la subjectivité du chercheur). D'autre part, cette approche met en avant la notion de causalité. Ainsi la corroboration empirique d'un lien causal prédit par la théorie permet de valider le caractère explicatif d'un modèle.

### **3.2. Choix d'une approche méthodologique hypothético-déductive**

La méthodologie de validation empirique qui accompagne ce courant de recherche est selon Colasse *et al.* (2001) indissociable du positionnement épistémologique adopté. Il

s'agit de mettre en œuvre des tests statistiques exposés de façon suffisamment minutieuse pour être validés ou même dupliqués par le lecteur. La démarche hypothético-déductive associées à la recherche positive en comptabilité (ou recherche en comptabilité empirique) est rappelée par Colasse *et al.* (2001) :

Une ou plusieurs hypothèses sont formulées à partir de concepts théoriques issus de la théorie économique. Ces hypothèses sont ensuite modélisées « sous la forme de relations fonctionnelles susceptibles d'être traitées par l'économétrie » (p. 14). Il faut pour cela définir des variables traduisant les hypothèses, choisir des indicateurs de mesure de ces variables et construire le modèle statistique permettant de refléter les hypothèses. Le test du modèle est réalisé sur un échantillon d'observations (le plus souvent des données comptables et financières sur des entreprises), et les conclusions permettent de rejeter ou de corroborer les hypothèses de départ. Cette modélisation mathématique suppose une simplification de la réalité des comportements et nécessite un grand nombre de données observées. « La démarche privilégie donc des données quantitatives recueillies auprès du plus grand nombre d'entreprises, plutôt que l'analyse qualitative de quelques cas ». L'objectif n'étant pas « de proposer une description réaliste du monde » (dans sa complexité), mais de rechercher « des lois de comportement explicatives et prédictives à partir de l'observation de la réalité observée » (Colasse *et al.*, 2001 - p. 14).

Notre approche méthodologique est en adéquation avec notre positionnement épistémologique. Elle consiste à tester nos hypothèses, issues du cadre théorique, sur un échantillon de données observées constitué en collectant des informations comptables et financières, et des informations sur les caractéristiques du gouvernement d'entreprise de sociétés cotées françaises. Ce test d'hypothèse est réalisé en utilisant une méthodologie économétrique (principalement des régressions) pour étudier les relations entre des variables explicatives (traduisant nos hypothèses) et des variables expliquées correspondant aux phénomènes observés. La méthodologie de chacune de nos deux études empiriques est détaillée au fur et à mesure des études dans les chapitres 2 et 3.

\*\*\*

Les critiques de ce positionnement positiviste et de la démarche hypothético-déductive qui en découle sont nombreuses notamment dans le cadre des approches sociologiques



et critiques de la comptabilité. En effet, la modélisation mathématique des concepts sous la forme de variables mesurables (instrumentalisation) est considérée par certains comme une construction artificielle entraînant une faiblesse de la validation empirique obtenue. Ainsi, Casta (2000 – p. 1230) note qu'il « en résulte une déperdition de sens ainsi qu'un appauvrissement de la portée des conclusions relatives aux comportements comptables. Ce phénomène est amplifié par la pauvreté de l'instrumentalisation des variables explicatives traduisant les concepts du modèle ».

Comme le soulignent Colasse *et al.* (2001), les courants de recherche constructivistes qui se sont développés dans les années 1990 ont pris le contre-pied de l'approche positive en postulant « qu'il n'y a pas de réalité observée, mais seulement une réalité socialement construite » (p. 15) et en rejetant l'instrumentalisme et l'individualisme méthodologique. Ainsi l'approche interprétative considère que « la réalité est trop complexe et insaisissable pour pouvoir être représentée par une seule perspective [et que] c'est la confrontation de différentes perspectives qui amène la connaissance et non la validation d'une théorie particulière qui ne pourra jamais avoir qu'une vision restrictive de son sujet » (Herrbach, 2001 - p. 22). Ce courant de recherche s'intéresse plus particulièrement aux enjeux sociaux de la comptabilité, aux aspects symboliques et idéologiques des pratiques comptables.

Nous reconnaissons que notre positionnement épistémologique ne permet pas de comprendre les interactions ou les motivations des différents acteurs qui permettent à certaines entreprises de choisir la publication volontaire des honoraires d'audit, ou d'analyser le processus de négociation des honoraires d'audit entre les auditeurs et leurs clients (contrairement à ce que pourrait permettre une approche interprétative). L'approche positive repose en effet sur un individualisme méthodologique qui part du principe que les acteurs agissent de façon opportuniste sans prendre en compte l'ensemble des interactions entre les acteurs et groupes sociaux au sein et autour de l'entreprise. L'individualisme méthodologique, qui s'oppose à une conception *holiste* qui postule que « les éléments s'expliquent à partir d'un tout » (Colasse, 2000 – p. 1242), est cependant un postulat simplificateur mais nécessaire pour permettre la modélisation économétrique correspondant à notre recherche. D'autre part, les critiques développées à l'encontre de l'approche positive concernant la simplification de phénomènes complexes dans les modèles étudiés, l'inobservabilité de certaines variables et l'utilisation de banques de données sans vérification de leur contenu nous

ont conduit à mettre en œuvre, dans notre thèse, de nombreux tests complémentaires pour pallier la simplification des modèles et à collecter manuellement un grand nombre d'informations sur les entreprises étudiées de façon à enrichir nos modèles et à élargir notre analyse avec des informations plus qualitatives (concernant les caractéristiques du gouvernement d'entreprise, notamment). Nous avons conscience que la démarche positive n'est pas la seule démarche explicative possible, mais nous estimons que celle-ci permet d'obtenir une vue d'ensemble du phénomène de publication volontaire des honoraires d'audit et de la détermination des honoraires des sociétés cotées françaises, qui correspond à notre problématique de thèse et permet de répondre à nos questions de recherche.

### **3.3. Présentation de la population et des échantillons utilisés pour les tests empiriques**

Nos questions de recherche seront testées sur la population des sociétés françaises cotées appartenant à l'indice SBF 250. Cet indice, a pour objet de représenter l'évolution des Premier, Second et Nouveau Marché dans leur ensemble. Il est composé des 120 Sociétés du SBF 120<sup>53</sup> (et donc des 40 valeurs du CAC 40<sup>54</sup>) auxquelles s'ajoutent 130 autres valeurs cotées. L'indice SBF 250 s'appuie sur une nomenclature sectorielle, et est composé des valeurs les plus capitalisées de chaque secteur (source : <http://euronext.com> indices nationaux).

Le choix de cet indice se justifie en fonction de notre choix méthodologique et par l'obligation de composer avec 1/ d'une part, la nécessité d'obtenir une population suffisamment large pour permettre d'effectuer des tests statistiques et 2/ d'autre part, un ensemble de grandes sociétés (groupes) soumises à l'obligation de publier des comptes consolidés, afin de pouvoir prendre en compte la spécificité française du co-commissariat aux comptes.

Parmi les sociétés du SBF 250, nous avons distingué les sociétés obligées de publier l'information (c'est-à-dire celles qui réalisent une émission de titres en cours d'année, ou celles qui sont cotées sur le Nouveau Marché) de celles qui ne le sont pas, afin de

---

<sup>53</sup> L'indice SBF 120 est composé des 120 valeurs les plus actives de la cote (source : <http://euronext.com> indices nationaux)

<sup>54</sup> L'indice CAC 40 est calculé sur un échantillon de 40 valeurs du Premier Marché choisies parmi les 100 plus fortes capitalisations. Il est l'indice de référence et ses variations sont très fortement corrélées avec celles de l'ensemble du marché (source : <http://euronext.com> indices nationaux).

pouvoir mettre en évidence, parmi ces dernières, le phénomène de publication volontaire des honoraires d'audit.

Le comportement de publication des honoraires d'audit des sociétés du SBF 250 est le suivant pour les années 2002 et 2003 :

**Tableau 6 : Publication des honoraires d'audit par les sociétés du SBF 250 en 2002 et 2003**

|            |       | 2002             |     |       | 2003        |     |       |
|------------|-------|------------------|-----|-------|-------------|-----|-------|
|            |       | Publication      |     |       | Publication |     |       |
|            |       | OUI              | NON | Total | OUI         | NON | Total |
| Obligation | OUI   | 80 <sup>55</sup> | 3   | 83    | 82          | 1   | 83    |
|            | NON   | 99*              | 68  | 167   | 103*        | 64  | 167   |
|            | Total | 179              | 71  | 250   | 185         | 65  | 250   |

\* Parmi les sociétés cotées du SBF 250, les sociétés publiant volontairement leurs honoraires d'audit sont au nombre de 99 en 2002 et 103 en 2003.

Les obligations réglementaires concernant ces 250 sociétés ne sont pas uniformes ce qui nous conduit à considérer seulement une partie de cette population dans chacune des deux études empiriques faisant l'objet des chapitres 2 et 3.

#### ***Sous-population étudiée dans la première étude empirique***

Pour tester notre première question de recherche sur les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit, nous avons considéré l'ensemble des sociétés du SBF 250 (françaises ou étrangères, financières ou industrielles) qui ne sont pas obligées de publier un document de référence ou un prospectus (incluant les honoraires d'audit). Nous pouvons ainsi tester les déterminants du choix de ne pas publier ou au contraire de publier volontairement l'information (sous-population 1).

#### ***Sous-population étudiée dans la deuxième étude empirique***

Pour tester notre deuxième question de recherche sur les déterminants du montant des honoraires d'audit, nous avons considéré les sociétés du SBF 250 qui publient cette information, en excluant toutefois, les sociétés étrangères, car elles ne sont pas soumises à l'obligation de nommer deux commissaires aux comptes, et les sociétés bancaires et

<sup>55</sup> Dont deux documents inexploitable en raison d'un niveau de détail insuffisant (sociétés GAMELOFT et INFOVISTA).

financières, car les recherches antérieures (et notamment Simunic, 1980) ont montré qu'en raison de spécificités sectorielles concernant la présentation comptable et l'audit de ces sociétés, leurs honoraires d'audit ne sont pas déterminés par les mêmes indicateurs (sous-population 2).

Le détail de la composition des deux sous-populations est présenté ci-après :

**Tableau 7 : Composition des sous-populations de sociétés cotées du SBF 250 utilisées pour les études empiriques n° 1 et n° 2**

| En 2002                 | Sociétés cotées du SBF 250         |                     |    |                                        |       |
|-------------------------|------------------------------------|---------------------|----|----------------------------------------|-------|
|                         | Sociétés financières <sup>56</sup> | Sociétés étrangères |    | Sociétés industrielles et commerciales | Total |
| Défaut de publication   | 1                                  | 0                   | 1  | 1                                      | 3     |
| Publication Obligatoire | 11                                 | 0                   | 1  | 68                                     | 80    |
| Publication Volontaire  | 13                                 | 1                   | 5  | 80                                     | 99    |
| Non publication         | 8                                  | 1                   | 3  | 56                                     | 68    |
| Total                   | 33                                 | 2                   | 10 | 205                                    | 250   |

Sous-population 1 : 167

Sous-population 2 : 148

| En 2003                 | Sociétés cotées du SBF 250 |                     |    |                                        |       |
|-------------------------|----------------------------|---------------------|----|----------------------------------------|-------|
|                         | Sociétés financières       | Sociétés étrangères |    | Sociétés industrielles et commerciales | Total |
| Défaut de publication   | 0                          | 0                   | 0  | 1                                      | 1     |
| Publication Obligatoire | 10                         | 0                   | 1  | 71                                     | 82    |
| Publication Volontaire  | 16                         | 1                   | 6  | 80                                     | 103   |
| Non publication         | 7                          | 1                   | 3  | 53                                     | 64    |
| Total                   | 33                         | 2                   | 10 | 205                                    | 250   |

Sous-population 1 : 167

Sous-population 2 : 151

<sup>56</sup> Les sociétés financières incluent les banques, les assurances et les sociétés de promotion immobilière, qui suivent le régime comptable des établissements de crédits et assimilés.

## **4. Contribution attendue de la thèse**

Notre problématique de recherche, notre positionnement épistémologique et nos choix méthodologiques nous permettent d'espérer une contribution de la recherche menée au cours de cette thèse qui s'analyse selon deux perspectives : une perspective académique correspondant notamment à des apports d'ordre théorique, empirique et méthodologique et également une perspective managériale correspondant à des apports concernant une réflexion sur les pratiques de publication et de détermination des honoraires d'audit des grandes sociétés cotées françaises.

### **4.1. Contribution académique**

#### **4.1.1. Contribution théorique**

D'un point de vue théorique, le chapitre 1 de notre thèse cherche à mettre en évidence, dans le cadre de la théorie de l'agence, les interactions entre les différents moyens qui peuvent être mis en place pour contrôler le comportement des dirigeants et réduire les coûts d'agence. Nous proposons un cadre d'analyse permettant de comprendre le rôle central de l'audit externe pour réduire les coûts d'agence et l'asymétrie d'information et également pour comprendre les liens entre la publication d'informations comptables et les mécanismes du gouvernement d'entreprise

Notre thèse propose également dans le chapitre 4 une discussion théorique sur la nature de l'information véhiculée par la publication des honoraires d'audit, et sur les conséquences de cette publication d'honoraires sur l'indépendance perçue des auditeurs et plus largement sur la qualité perçue de l'audit.

#### **4.1.2. Contribution empirique**

Notre thèse comprend deux études empiriques présentées dans les chapitres 2 et 3. Ces deux études s'appuient sur la réalisation d'une base de données sur les sociétés du SBF 250 pour les années 2002 et 2003. Cette base de données comprend une grande majorité

de données collectées manuellement dans les documents de référence ou les rapports annuels :

- honoraires d'audit : audit légal, missions accessoires, autres prestations, répartis entre les deux auditeurs,
- nom et durée du mandat des auditeurs, date de l'opinion d'audit,
- caractéristiques de l'actionnariat : actionnaires majoritaires, actionnaires de référence,
- informations sur le gouvernement d'entreprise (proportion d'administrateurs indépendants, comité d'audit)
- nombre de pages du rapport annuel ou du document de référence, existence d'un document de référence en N-1, obligation de publier en raison d'une opération financière réalisée en cours d'année,
- cotation sur un marché boursier étranger,
- nombre de secteurs,
- nombre de filiales, et proportion de filiales étrangères.

La création de cette base de données permet d'inclure de nombreuses variables dans nos modèles statistiques afin de tester nos hypothèses, ou à titre de variables de contrôle.

La première étude de déterminants s'intéresse au phénomène peu étudié de la publication volontaire des honoraires d'audit et montre quelles sont les motivations des entreprises pour publier volontairement cette information.

La seconde étude de déterminants concerne le montant des honoraires d'audit. De nombreuses études concernant les déterminants des honoraires d'audit ont déjà été menées dans de nombreux pays, mais la spécificité du modèle français de l'audit (co-commissariat aux comptes et mandats de 6 ans) permet de tester des hypothèses nouvelles.

Dans nos deux études empiriques, nous testons l'influence des caractéristiques du gouvernement d'entreprise (proportion d'administrateurs indépendants et présence d'un comité d'audit) afin d'enrichir la modélisation des coûts d'agence et nous étudions l'influence du choix de la composition du collège des auditeurs (choix d'avoir 0, 1 ou 2 auditeurs membres d'un réseau international BIG 4) qui est une spécificité française.

### **4.1.3. Contribution méthodologique**

Au niveau méthodologique, nous avons voulu compléter nos tests statistiques en incluant des tests additionnels afin de renforcer notre connaissance des phénomènes étudiés.

Dans la première étude, cela se traduit notamment par l'utilisation d'une méthode alternative mettant en œuvre une analyse en composante principale (ACP) afin de résoudre le problème posé par le recoupement de certaines variables explicatives (multicolinéarité).

Dans la seconde étude, nous avons pris en compte le risque d'endogénéité du choix des auditeurs dans le modèle de détermination du montant des honoraires en utilisant une procédure en deux étapes (*two-stage*) de Heckman (1979). Nous avons également testé la détermination simultanée des honoraires d'audit et des honoraires correspondant aux autres missions à l'aide d'équations simultanées mettant en œuvre des variables instrumentales.

Ces développements méthodologiques statistiques effectués à l'aide du logiciel STATA sont présentés dans les chapitres 2 et 3 respectivement, et les lignes de commandes utilisées pour la programmation de ces tests dans STATA sont intégralement reproduites en Annexe IV.

### **4.2. Contribution managériale**

La contribution managériale de notre thèse se situe, selon nous, à deux niveaux.

En premier lieu, notre thèse comprend une description des pratiques des grands groupes français en termes de publication et de détermination des honoraires d'audit, mais aussi une description des caractéristiques de la relation d'audit et des mécanismes de gouvernement d'entreprise mis en place. Ce panorama des pratiques permet un approfondissement de la connaissance de l'environnement de l'audit des grands groupes cotés sur les deux années étudiées (2002 et 2003). Ces deux années sont



particulièrement intéressantes puisqu'elles constituent des années de transition suite à la mise en place récente de nouvelles réglementations sur le gouvernement d'entreprise et l'audit. Les pratiques des sociétés françaises sont mises en perspective grâce à la présentation de l'évolution des réglementations de l'audit et du gouvernement d'entreprise en France et également grâce aux comparaisons effectuées avec les résultats des recherches menées dans d'autres pays.

Au-delà de cette première contribution d'ordre descriptif, les réflexions théoriques et les analyses empiriques réalisées dans la thèse peuvent également apporter une contribution pour les praticiens de la comptabilité.

La lecture de la recherche présentée dans cette thèse permet, grâce aux synthèses théoriques et aux revues de la littérature antérieure d'avoir une vue d'ensemble des recherches consacrées aux honoraires d'audit. Notre questionnement de recherche et nos deux études empiriques permettent, plus spécifiquement, d'approfondir la connaissance du contexte français du co-commissariat aux comptes et de mettre en évidence les enjeux de la publication des honoraires d'audit dans notre pays.

Nous pensons que notre thèse peut ainsi s'adresser, au-delà du monde académique, à différents destinataires, qu'ils soient producteurs ou utilisateurs d'informations comptables et financières.

### *Conclusion (Partie V)*

La partie V du chapitre 1 présente la problématique de la thèse qui est centrée sur l'analyse de la publication des honoraires d'audit par les sociétés cotées françaises. Elle détaille le positionnement de notre recherche au sein du champ de la recherche comptable et précise les questions et les hypothèses générales de recherche.

La partie V comprend également une présentation générale de la méthodologie qui sera adoptée pour traiter la partie empirique (qui comprend deux études distinctes) et de la population d'entreprises sur laquelle seront testées nos hypothèses.

## ***Conclusion du Chapitre 1***

### *Résumé*

L'objectif de ce chapitre 1 était de présenter le cadre théorique, la problématique et les hypothèses générales de la thèse.

Le cadre théorique est centré sur les concepts issus de la théorie de l'agence et sur les mécanismes de contrôle qui permettent aux propriétaires des entreprises (actionnaires) de s'assurer que les dirigeants gèrent cette dernière conformément à leurs intérêts. Deux types de mécanismes sont mis en évidence : un mécanisme indirect visant à réduire l'asymétrie d'information grâce au processus de production d'informations comptables, et un mécanisme de contrôle direct via la mise en place de dispositifs de gouvernement d'entreprise. Nous avons construit le cadre conceptuel de notre thèse en soulignant le rôle central joué par les auditeurs indépendants comme garants de l'efficacité des moyens de contrôle mis en place. Nous avons ensuite développé une problématique de thèse centrée sur l'analyse de la publication des honoraires d'audit qui, dans le cadre de la réglementation du gouvernement d'entreprise, a pour objectif de rendre plus transparente la nature des liens entre les auditeurs et les entreprises auditées. Notre questionnement de recherche bénéficie de l'originalité du contexte français de publication des honoraires d'audit (qui est volontaire de la part de certaines entreprises) et de détermination du montant des honoraires d'audit (puisque deux auditeurs sont chargés de certifier les comptes).

### *Transition*

Dans la suite de la thèse, nous réalisons deux études empiriques faisant l'objet des chapitres 2 et 3, dont l'objectif est d'analyser les honoraires d'audit publiés par les grands groupes cotés français et de mettre l'accent sur les spécificités de la réglementation de l'audit en France.

Le chapitre 2, qui suit, comprend une première étude empirique qui consiste en une recherche des déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit par certains grands groupes cotés français.

## CHAPITRE 2 : ÉTUDE DES DÉTERMINANTS DE LA PUBLICATION DES HONORAIRES D'AUDIT

### *Introduction du Chapitre 2*

La publication des honoraires d'audit est devenue un sujet d'intérêt pour de nombreux pays à la suite des scandales financiers de ces dernières années. En effet, contrairement à l'Angleterre, où la publication des honoraires d'audit et de conseil a été mise en place dès les années 1990, cette publication n'était auparavant pas prévue par la réglementation française. A la suite du bouleversement créé par l'affaire Enron, de nombreux pays ont adopté de nouvelles dispositions réglementaires à partir de 2002 afin de renforcer à la fois la qualité de l'audit, son contrôle et la transparence de l'information financière. En France l'initiative de la mise en place de la publication des honoraires d'audit a tout d'abord émané de l'Autorité de Marchés Financiers (AMF)<sup>57</sup>, qui a instauré à partir de l'exercice 2002 une obligation de publication de cette information pour une partie des sociétés cotées (celles réalisant une émission de titres au cours de l'année, et celles cotées au Nouveau Marché). Cette obligation ne concerne pas l'ensemble des sociétés. Ainsi, la nouvelle réglementation de 2002 a ouvert un champ de recherche original. En effet, en France, avant l'extension de l'obligation de publication à l'ensemble des sociétés faisant Appel Public à l'Épargne (APE)<sup>58</sup> en 2005<sup>59</sup>, certaines sociétés cotées pouvaient choisir de publier les honoraires d'audit de façon volontaire<sup>60</sup>.

Comme l'objectif de la nouvelle réglementation est de révéler la nature du lien existant entre l'entreprise auditée et ses commissaires aux comptes, nous nous sommes interrogés sur les motivations des entreprises qui ont pris la décision de publier

---

<sup>57</sup> Lors de la mise en place de la publication des honoraires, avant la réforme de l'autorité boursière française datant de 2003, l'AMF s'appelait encore « COB » (Commission des Opérations de Bourse).

<sup>58</sup> Il y a Appel Public à l'Épargne en cas de négociation d'un titre (action ou obligation) sur un marché réglementé (tel que Premier, Second ou Nouveau Marché avant 2005, ou Eurolist après 2005), ou en cas d'émission ou de cession de titres dans le public en ayant recours à la publicité, au démarchage, à des établissements de crédit ou à des prestataires de services d'investissement. (Article 411-1 du Code monétaire et financier).

<sup>59</sup> Modification du règlement général de l'AMF du 30 décembre 2005, art. 221-1-2.

<sup>60</sup> Les années que nous étudions dans la partie empirique de ce chapitre sont les exercices 2002 et 2003.

volontairement cette information. La question de recherche servant de fil conducteur à ce deuxième chapitre est donc la suivante : quelles sont les caractéristiques des sociétés qui décident de publier les honoraires d'audit sur une base volontaire ?

Afin de répondre à cette question, nous avons construit un test empirique utilisant une méthodologie statistique (régression logistique). L'objectif de ce test statistique, réalisé sur un échantillon de sociétés cotées du SBF 250, pour les exercices 2002 et 2003, à partir de données collectées en grande partie manuellement dans les documents de référence et rapports annuels des entreprises, est de déterminer si les variables identifiées à partir des recherches antérieures et des spécificités du contexte français permettent d'expliquer significativement le choix de la publication volontaire de cette information.

La littérature antérieure nous montre, sur la base de nombreuses études empiriques<sup>61</sup>, que les incitations des sociétés à publier volontairement des informations financières sont majoritairement liées à des caractéristiques des entreprises telles que leur taille (par exemple : Chow et Wong-Boren, 1987 ; Meek *et al.*, 1995 ; Raffournier, 1995 ; Depoers, 2000b ; Bens, 2002 ; Clarkson *et al.*, 2003 et Eng et Mak, 2003) et la structure de leur actionnariat (Eng et Mak, 2003 et Cormier *et al.*, 2005). D'autres études ont également montré, en complément, l'influence significative de la cotation de l'entreprise sur un autre marché que le marché local (double cotation) (Meek *et al.*, 1995 et Herrmann et Thomas, 1996) et celle des mécanismes de gouvernement d'entreprise (Bujaki et McConomy, 2002 et Clarkson *et al.*, 2003) sur la publication d'informations volontaires.

Différentes théories sous jacentes peuvent motiver ce choix de publication volontaire d'informations : la théorie de l'agence et la théorie du signal liée avec la nécessité de réduire l'asymétrie d'information sur les marchés financiers.

Au regard des théories applicables à l'étude de notre question de recherche, nous faisons l'hypothèse que la publication volontaire des honoraires d'audit correspond à un signal de la qualité des états financiers. Cette hypothèse générale se décline en trois sous hypothèses. La première hypothèse suppose que la publication volontaire des honoraires d'audit correspond à une volonté de réduire les coûts d'agence. La deuxième hypothèse suppose que la publication volontaire des honoraires d'audit correspond à une volonté de réduire l'asymétrie d'information. Enfin, la troisième hypothèse suppose que la

---

<sup>61</sup> Un tableau de synthèse, présenté plus loin dans le développement du chapitre, montre les résultats de ces études empiriques de façon détaillée.

publication volontaire des honoraires d'audit est renforcée par la présence d'auditeurs venant de cabinets BIG 4 parmi les co-commissaires aux comptes.

Le chapitre 2 est structuré en six parties permettant de situer la question de recherche dans son environnement réglementaire (Partie I) et par rapport aux recherches antérieures (Partie II). La problématique, la question et les hypothèses de recherche sont ensuite précisées en partie III, et la méthodologie de notre test empirique est détaillée en partie IV. Les résultats empiriques issus de la mise en œuvre de ce test font l'objet de la partie V et sont discutés en partie VI.

### **I. Publication des honoraires d'audit : réglementation et pratique**

#### *Introduction (Partie I)*

La publication des honoraires d'audit est un phénomène récent en France. Elle correspond à une volonté du législateur de renforcer la transparence et le contrôle de l'indépendance des auditeurs. Les enjeux de cette normalisation sont discutés en section 1. La réglementation applicable en France pour la publication des honoraires d'audit est assez complexe dans la mesure où elle ne concerne pas toutes les sociétés au même titre (section 2). Enfin, une comparaison avec les réglementations applicables aux États-Unis et Grande-Bretagne (section 3) nous permet de mieux situer la spécificité du contexte français et de justifier l'intérêt de la question de recherche et la contribution attendue du test empirique développé par la suite.

#### **1. Normalisation : pourquoi publier les honoraires d'audit ?**

Les cabinets d'audit, chargés de la vérification et de la certification des comptes des entreprises ont également développé (notamment depuis les années 1980) une offre de service diversifiée incluant des missions de conseil dans des domaines tels que la fiscalité, le droit, ou d'autres missions d'assistance liées ou non à la certification des comptes. La structure des honoraires facturés par les auditeurs à leurs clients, et en particulier la proportion des honoraires de conseil par rapport aux honoraires d'audit correspondant à la certification légale, est devenue un sujet sensible ces dernières

années. En effet, à la suite de la retentissante faillite du Groupe Enron qui a entraîné dans sa chute la disparition d'un des acteurs économiques majeurs de l'audit (Arthur Andersen), les dangers d'une interdépendance économique entre un groupe et son auditeur-conseil ont été mis en évidence. Pour cette raison, le législateur a souhaité, aussi bien aux États-Unis, que dans d'autres pays, comme la France, faire disparaître les situations de conflits d'intérêts. C'est pourquoi, dans de nombreux pays, la législation limite désormais les services autres que l'audit que peuvent rendre les cabinets d'audit à leur clients et/ou oblige à publier le montant des honoraires d'audit (correspondant à la certification légale des comptes) et de conseil (correspondant aux autres missions) versés par les sociétés à leurs auditeurs et aux membres de leur réseau.

L'ambition du législateur lors de la mise en place de la publication des honoraires d'audit et de conseil est de donner une information sur la nature de la relation entre un auditeur et son client ainsi que sur l'indépendance des auditeurs.

Ainsi, le niveau des honoraires de conseil devient un indicateur de la plus ou moins grande indépendance des auditeurs. Les auditeurs peuvent alors souhaiter signaler leur indépendance en choisissant de réduire fortement les missions de conseil réalisées auprès des clients pour lesquels ils sont déjà en charge de missions d'audit. Réciproquement, les entreprises peuvent choisir de signaler une plus grande qualité de leur information financière en affichant l'indépendance de leurs auditeurs et en choisissant de ne plus recourir aux services de ces derniers pour la réalisation de prestations de conseil. Il est également possible d'imaginer que l'exigence de publication, en elle-même, soit suffisante pour infléchir le montant des honoraires de conseil (Iyer *et al.*, 2003).

Le niveau des honoraires d'audit (correspondant à la mission d'audit légal) est, quant à lui un indicateur du niveau de la demande d'audit, de la qualité de l'audit réalisé et traduit le jeu de la concurrence entre les firmes d'audit. La publication des honoraires d'audit permet également aux entreprises clientes de connaître les niveaux d'honoraires pratiqués par les cabinets d'audit concurrents pour des entreprises similaires et contribue à une « augmentation de la précision de la fixation des honoraires d'audit » (Francis et Wang, 2005 – p. 146)

Grâce à la publication des honoraires d'audit et de conseil, la qualité et la fiabilité des travaux d'audit peuvent être évaluée. Cette évaluation se fonde sur l'indépendance

observée entre les auditeurs et l'entreprise auditée. L'indépendance perçue des auditeurs, telle que reflétée par la publication des honoraires, ne permet pas de juger l'indépendance réelle des auditeurs, c'est-à-dire leur capacité à émettre une opinion d'audit impartiale et objective. Néanmoins, les réglementations concernant l'indépendance ont pour objectif de « renforcer l'image publique des auditeurs en encadrant les relations 'observables' des auditeurs avec leurs clients de manière à ce qu'elles ne semblent pas influencer l'impartialité du jugement des auditeurs » (Bédart *et al.*, 2001 – p. 63).

## **2. En France : une réglementation à deux vitesses**

En France, la réglementation concernant la publicité des honoraires d'audit est récente (2002 et 2003, complétée en 2005) et se traduit par une information à « deux vitesses » avec une distinction entre les sociétés cotées ou non et des exigences différentes selon qu'elles émettent des nouveaux titres en cours d'année ou non et selon leur marché de cotation.

Dans le but de faciliter la compréhension des obligations applicables aux différentes catégories de sociétés, la présentation est tout d'abord réalisée chronologiquement (2.1). Puis, une synthèse des obligations applicables à chaque catégorie de société est réalisée, en fonction des obligations réglementaires au cours du temps (2.2) et enfin, le détail des informations devant être publiées dans le cadre du règlement COB 2002-06 est explicité en sous-section 2.3.

### **2.1. Chronologie des textes réglementaires concernant la publication des honoraires d'audit, applicables en France**

#### **2.1.1. Règlement COB 2002-06 (20 décembre 2002)**

Si l'on respecte la chronologie des textes, un premier texte (Règlement COB n° 2002-06, publié au Journal Officiel du 20 décembre 2002), met en place une exigence de publication des honoraires d'audit et de conseil pour les sociétés cotées respectant certaines conditions. En effet, en vertu du règlement COB n° 2002-06 (COB, 2003b), le montant des honoraires d'audit doit figurer dans tous les documents de référence ou

prospectus déposés ou enregistrés auprès de l'AMF<sup>62</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.  
Cette publication des honoraires ne concerne donc que les sociétés qui publient un document de référence ou un prospectus d'émission.

### Définitions

Un document de référence est un document officiel soumis au contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers qui « contient l'ensemble des informations juridiques, économiques et comptables concourant à une présentation exhaustive d'une société pour un exercice donné » (COB, 2003a). Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public, et mis en ligne sur le site internet de l'AMF. Il peut être actualisé en cours d'exercice.

Un prospectus est un document d'information devant être établi dans le cadre d'opérations sur les marchés financiers. Il « comprend toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux instruments financiers offerts » (COB, 1999).

Le document de référence est un format de rapport annuel standardisé dont le contenu est défini et contrôlé par l'AMF. Il peut prendre la forme :

- soit d'un document spécifique suivant le plan du schéma de l'instruction de décembre 2001 (COB, 2003b).
- soit d'une adaptation du rapport annuel habituel de l'entreprise, enrichi des données nécessaires et comprenant un tableau de concordance entre le sommaire du rapport annuel et la table des matières prévue par le schéma de l'instruction (citée ci-dessus) pour le document de référence.

Il contient les mêmes informations qu'un prospectus à l'exception de celles qui sont spécifiquement relatives aux titres émis. Ainsi, pour alléger le dispositif d'information financière, les sociétés qui ont déjà déposé un document de référence auprès de l'AMF ne doivent, lors de la réalisation d'une opération financière, établir qu'une note d'opération présentant les caractéristiques particulières de l'opération, au lieu d'un prospectus complet.

---

<sup>62</sup> Autorité des Marchés Financiers (ex-COB)



*Qui doit publier un document de référence ou un prospectus ?*

Cette obligation ne concerne pas l'ensemble des sociétés cotées. Elle s'applique aux sociétés cotées sur le Nouveau Marché, pour lesquelles l'établissement d'un document de référence est une obligation réglementaire annuelle<sup>63</sup>. Elle s'applique également aux autres sociétés cotées qui réalisent une opération financière<sup>64</sup> au cours de l'exercice et qui doivent établir un prospectus d'information sur l'opération réalisée. Ce prospectus peut alors soit prendre la forme d'un document spécifique, soit être décomposé en deux éléments : un document de référence et une note d'opération pour décrire les éléments spécifiques de l'émission de titres.

La COB et désormais l'AMF encouragent les sociétés cotées à publier des documents de référence, sur la base du volontariat, considérant qu'il s'agit d'un « document d'information exhaustif », soumis au contrôle<sup>65</sup> de l'Autorité des Marchés Financiers, diffusé dans le public (site internet de l'AMF<sup>66</sup>), et permettant de « simplifier les formalités lors d'opérations financières ultérieures ». Selon l'AMF, la plupart des grandes sociétés cotées en établissent un. Ainsi, pour l'exercice 2001, 39 sociétés du CAC 40, 30 % des sociétés cotées au Premier Marché et 23 % des sociétés cotées au Second Marché ont publié un document de référence (source : Bulletin mensuel COB n° 365, février 2002).

La première année d'application de la publication des honoraires d'audit en France correspond aux documents de référence ou prospectus relatifs à l'exercice 2002. Un modèle de tableau figure dans l'instruction modifiée de décembre 2001 (COB, 2003b)

---

<sup>63</sup> La distinction entre Nouveau Marché, Premier Marché et Second Marché sur le marché boursier français est en vigueur pour la période étudiée dans cette recherche, mais a disparu suite à la création de la cote unique Eurolist en 2005.

<sup>64</sup> Les opérations financières visées sont les émissions, par des émetteurs français ou étrangers, d'instruments financiers destinés à être admis aux négociations sur un marché réglementé. Ces instruments financiers comprennent : les actions et autres titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote, les parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeur mobilière, les titres de créance négociables, et tous les instruments équivalant à ceux mentionnés précédemment, émis sur le fondement de droits étrangers.

<sup>65</sup> Ce contrôle de l'AMF est réalisé *a priori* pour les documents de référence soumis à l'enregistrement (sociétés n'ayant pas encore réalisé 3 documents de référence consécutifs) et *a posteriori* pour les documents de référence simplement déposés auprès de l'AMF (société ayant déjà déposé 3 documents de référence consécutifs). [Source : Bulletin Mensuel COB, février 2002, n° 365 « Première mise en œuvre de la réforme Visa – le contrôle *a posteriori* du document de référence »].

<sup>66</sup> <http://www.amf-france.org>

et fait l'objet de commentaires (COB, 2003a) précisant les modalités de présentation de cette information.

### **2.1.2. Loi de Sécurité Financière (1<sup>er</sup> Août 2003)**

Un second texte de portée plus générale (Code Com. Art L.820-3 créé par la loi de Sécurité Financière du 1<sup>er</sup> août 2003) institue une obligation, pour toutes les sociétés (cotées ou non) de mise à disposition des actionnaires ou associés, de l'information concernant les honoraires versés aux commissaires aux comptes [C. Com. Art. L 820-3]. En vertu de ce texte, une entité contrôlée par des commissaires aux comptes doit mettre à disposition de ses actionnaires ou associés, à son siège social, l'information relative au montant des honoraires versés à chaque commissaire aux comptes (Code Com. Art L.820-3 créé par l'article n° 109 de la loi de Sécurité Financière du 1<sup>er</sup> août 2003). Cette obligation concerne toutes les sociétés (cotées ou non). En outre, les sociétés anonymes (SA) et les sociétés en commandite par actions (SCA) doivent intégrer cette information aux documents mis à disposition des actionnaires préalablement à une assemblée générale d'actionnaires.

La LSF assigne aux commissaires aux comptes un rôle d'information sur les honoraires qu'il perçoit vis-à-vis de la société contrôlée.

- il doit informer la société contrôlée des montants d'honoraires perçus au titre du contrôle légal des comptes, et des montants d'honoraires perçus par le réseau auquel il appartient concernant l'ensemble des filiales consolidées en intégration globale ou proportionnelle. Ces informations doivent être actualisées chaque année. Le code de déontologie précise qu'il appartient aux commissaires aux comptes de prendre toutes les mesures requises pour satisfaire aux déclarations d'honoraires.
- de plus, les commissaires aux comptes, en vue de leur désignation éventuelle, doivent informer la société du montant global des honoraires perçus par leur réseau pour des prestations non-directement liées à la mission du commissaire aux comptes fournies par le réseau à la société-mère ou à des filiale de l'entité (article L.820-3 du Code de commerce).

Il peut sembler étonnant que la loi de Sécurité Financière, postérieure au règlement COB, n'impose pas les mêmes exigences d'information du public et se contente d'une

mise à disposition d'information aux actionnaires, au lieu d'étendre l'obligation de publication à l'ensemble des sociétés. Cependant, la LSF a pour conséquence la mise en place d'une collecte systématisée de l'information, à destination des actionnaires à partir de l'exercice 2003. De plus, suite à la promulgation de la loi de Sécurité Financière, la recommandation de l'AMF pour l'établissement des documents de référence relatifs à l'exercice 2003, datée du 23 janvier 2004 (AMF, 2004) considère que les dispositions du règlement COB sont « cohérentes avec les nouvelles exigences législatives et restent donc applicables pour les documents de référence 2003 ». Enfin, le bulletin CNCC n° 133 (mars 2003, p. 175 s.) précise que la société peut décider de donner une diffusion plus large à cette information (insertion dans la plaquette annuelle) dans un souci de transparence.

\*\*\*

Le Règlement COB 2002-06 et la loi de Sécurité Financière sont les deux textes qui régissent la publicité sur les honoraires d'audit des sociétés françaises durant la période étudiée dans notre thèse (exercices 2002 et 2003). Postérieurement à ces deux textes, d'autres dispositions réglementaires intervenues en 2005 et 2006 sont venues modifier les règles de publication : il s'agit de la réforme du système de cotation sur la place boursière de Paris (qui entraîne la disparition des obligations spécifiques au Nouveau Marché), de la modernisation de la 8<sup>ème</sup> Directive européenne et de la modification du règlement général de l'AMF. Les conséquences de ces nouvelles dispositions sur la diffusion des honoraires d'audit, à partir de 2005 sont précisées dans les paragraphes qui suivent.

### **2.1.3. Création d'une cote unique : Eurolist (février 2005)**

Avant 2005, la publication d'un document de référence était recommandée, mais facultative pour les sociétés du Premier Marché et du Second Marché, et cette publication était obligatoire pour les sociétés du Nouveau Marché.

Cependant, afin d'améliorer la visibilité et la liquidité des petites et moyennes entreprises au sein de ses marchés et d'offrir de nouvelles opportunités de financement

aux sociétés européennes, Euronext<sup>67</sup> a entrepris, au début de l'année 2005, en concertation avec les professionnels de la finance, de réformer sa cote. Cette réforme se traduit par la création d'une liste unique, l'Eurolist qui regroupe l'ensemble des marchés réglementés. A Paris, toutes les entreprises des Premier, Second et Nouveau Marchés sont ainsi regroupées depuis février 2005. Au sein de ce marché réglementé unique, les sociétés cotées sont désormais classées par ordre alphabétique et sont identifiables grâce à un critère de capitalisation, permettant de distinguer facilement les petites valeurs (capitalisation boursière inférieure à 150 millions d'euros), les moyennes (entre 150 millions et 1 milliard d'euros) et les grandes valeurs (supérieure à 1 milliard d'euros). Le principe de la liste unique a été étendu le 4 avril 2005 aux places d'Amsterdam, de Bruxelles et de Lisbonne (source : Euronext, <http://www.euronext.com>).

Ainsi, depuis 2005, avec l'uniformisation des marchés réglementés d'Euronext au sein d'une cote unique (Eurolist), les mêmes obligations s'appliquent à l'ensemble des sociétés d'Eurolist, et les sociétés qui appartenaient auparavant au Nouveau Marché ne sont plus tenues de publier un document de référence<sup>68</sup>. La disparition du Nouveau Marché entraîne la disparition des obligations renforcées d'information financière qui pesaient sur ces sociétés.

#### **2.1.4. Modernisation de la 8<sup>ème</sup> Directive européenne sur le contrôle légal des comptes**

La Commission européenne a adopté définitivement le 17 mai 2006 la Directive sur les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés (Directive Audit, 2006) (publication au JOUE le 9 juin 2006) visant à moderniser la 8<sup>ème</sup> Directive. Ces modifications de la réglementation européenne ne sont pas seulement une réponse aux scandales financiers de ces dernières années (Enron, WorldCom, Parmalat, Ahold) mais aussi le prolongement d'une réflexion débutée depuis plusieurs années par l'Union Européenne en matière de contrôle légal des comptes.

La 8<sup>ème</sup> Directive datant du 10 avril 1984 portait sur l'agrément des personnes chargées du contrôle légal des comptes. L'indépendance du contrôleur légal y était présentée

---

<sup>67</sup> Euronext est né en 2000 de la fusion des trois bourses nationales d'Amsterdam, Bruxelles et Paris, puis a fait l'acquisition du LIFFE (Marché des produits Dérivés de Londres) et a fusionné avec la bourse portugaise en 2002.

<sup>68</sup> Source : Document AMF « Les Sociétés cotées », mise à jour octobre 2004 - Guide pédagogique. [www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)

comme une nécessité mais rien n'était précisé sur les modalités par lesquelles cette indépendance devait être assurée, ni sur la manière de conduire un contrôle légal.

Dans le but d'approfondir sa réflexion dans ce domaine, la Commission Européenne a publié en 1996 un livre vert sur le « *rôle, statut et responsabilité du contrôleur légal des comptes dans l'Union Européenne* ». Plusieurs autres communications ont suivi : Conférence des 5 et 6 décembre 1996 réunissant les représentants des organisations professionnelles et des autorités de tutelle de la profession publiée en 1998 sous le titre « *le contrôle légal des comptes dans l'UE : la marche à suivre* », recommandation du 15 novembre 2000 « *relative aux exigences minimales en matière de contrôle de la qualité du contrôle légal des comptes dans l'UE* », recommandation du 16 mai 2002 sur « *l'indépendance du contrôleur légal des comptes dans l'UE : principes fondamentaux* » et enfin, publication en avril 2002 d'un document émanant des ministres des finances de l'Union : « *une première réponse de l'UE aux questions politiques soulevées par l'affaire ENRON* ». Suite aux scandales financiers intervenus aux États-Unis et dans l'Union Européenne, la Commission européenne qui avait jusqu'alors privilégié les instruments non contraignants, (notamment les deux recommandations précitées de 2000 et 2002) a proposé une modernisation de la 8<sup>ème</sup> Directive dans le but de fournir une base juridique uniforme à tous les contrôles légaux réalisés au sein de l'Union Européenne. Cette proposition de modernisation a fait l'objet d'une communication publiée le 21 mai 2003 et intitulée « *renforcer le contrôle légal des comptes dans l'Union Européenne* ». Dans le même temps, plusieurs pays ont engagé une réflexion identique qui a débouché, aux États-Unis, sur la loi Sarbanes-Oxley du 29 juillet 2002 et, en France, sur la loi de Sécurité Financière (LSF) du 1<sup>er</sup> août 2003. Ces deux textes ont eu pour objectif de rénover substantiellement le contrôle légal des comptes. La rénovation de la 8<sup>ème</sup> Directive traite principalement de l'indépendance du contrôleur légal et de la surveillance de la profession. Ce texte vise, selon ses auteurs à « une harmonisation élevée – mais pas totale – des exigences en matière de contrôle des comptes ».

Au niveau européen, le texte de la nouvelle Directive (Directive 2006/43/CE) sur le contrôle légal prévoit que dans le but de « rendre plus transparentes les relations entre le contrôleur légal (ou le cabinet d'audit) et l'entité contrôlée, il 'conviendrait' de modifier

les Directives 78/660/CEE<sup>69</sup> et 83/349/CEE<sup>70</sup> afin d'exiger que soient divulgués dans l'annexe aux comptes annuels et aux comptes consolidés les honoraires d'audit et ceux versés pour les prestations de services autres que l'audit.» On peut s'interroger sur le choix du terme '*conviendrait*' dans le texte définitif (qui remplace le terme '*convient*' figurant dans la proposition de Directive du 17 mai 2004) et sur les conséquences du choix de ce terme sur la rapidité de mise en œuvre de cette disposition.

Cette publication des honoraires d'audit avait déjà été envisagée par la Commission européenne dans son livre vert de 1996, puis dans sa recommandation précitée du 16 mai 2002, dans le but de permettre au contrôleur légal de démontrer que son indépendance n'avait pas été compromise par la fourniture de services autres que d'audit.

Concernant les honoraires d'audit, le texte définitif de la Directive prévoit également, dans son article 25 que :

« Les états membres veillent à ce que soient en place des règles appropriées assurant que les honoraires d'audit fixés pour la réalisation du contrôle légal des comptes :

- a) ne sont ni déterminés ni influencés par la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée ;
- b) ne revêtent aucun caractère conditionnel. »

De plus, pour les entités d'intérêt public<sup>71</sup>, le contrôleur légal des comptes doit communiquer chaque année au comité d'audit les services additionnels fournis à l'entité contrôlée (Art. 42).

La transposition de la Directive dans les réglementations nationales des pays membres doit intervenir avant le 29 juin 2008.

La réglementation française apparaît donc relativement avancée par rapport aux exigences européennes en ce qui concerne la publicité des honoraires d'audit. Les modalités de publication des honoraires ont été modifiées en 2005 pour les sociétés faisant appel public à l'épargne. Ces modifications sont présentées ci-après :

---

<sup>69</sup> Dite « 4<sup>ème</sup> Directive » sur les comptes annuels

<sup>70</sup> Dite « 7<sup>ème</sup> Directive » sur les comptes consolidés

<sup>71</sup> Les entités d'intérêt public sont définies (art. 2) comme « les entités (...) dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé d'un état membre » auxquelles s'ajoutent les établissements de crédit et les entreprises d'assurance. Les états membres peuvent également désigner d'autres entités comme étant d'intérêt public, notamment en raison de leur significativité (en raison de la nature de leur activité ou de leur taille par exemple).

### 2.1.5. Règlement AMF 2005

Concernant les sociétés faisant appel public à l'épargne (sauf celles qui émettent des titres de créances), les honoraires d'audit doivent faire l'objet d'un communiqué disponible sur le site internet de l'AMF (et sur le site de l'émetteur, s'il dispose d'un tel site), dans les quatre mois suivant la clôture, sauf si cette information a déjà été publiée dans le document de référence (source : règlement général de l'AMF, art. 221-1-2). Cette modification du règlement général de l'AMF datant du 30 décembre 2005 dissocie la publication des honoraires d'audit de la présentation d'un document de référence et élargit ainsi son champ d'application à l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à partir des comptes concernant l'exercice 2005.

Définition :

Il y a Appel Public à l'Épargne en cas de négociation d'un titre (action ou obligation) sur un marché réglementé (tel que Premier, Second ou Nouveau Marché avant 2005, ou Eurolist après 2005), ou en cas d'émission ou de cession de titres dans le public en ayant recours à la publicité, au démarchage, à des établissements de crédit ou à des prestataires de services d'investissement. (Vernimmen, 2005), (Article 411-1 du Code monétaire et financier).

L'instruction n° 2006-10 du 19 décembre 2006 relative à la publicité des honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux, prise en application de l'article 222-8 du Règlement Général de l'AMF présente le modèle de tableau d'honoraires à utiliser à partir de l'exercice 2007. Ce tableau d'honoraires est une mise à jour du premier modèle de tableau d'honoraires figurant dans l'instruction COB modifiée de décembre 2001 (COB, 2003b) qui présente la particularité notable d'effectuer une distinction entre les honoraires versés par la société émettrice (société mère) et ceux versés par ses filiales intégrées globalement. Les mises à jour de présentation figurant dans cette instruction ne s'appliquent pas aux publications d'honoraires de notre période d'étude (2002-2003).

## **2.2. Synthèse des obligations applicables concernant la publicité des honoraires d'audit en France**

La réglementation applicable à la publicité des honoraires d'audit en France est assez complexe, dans la mesure où, comme nous l'avons montré dans la sous-section précédente (2.1), elle a été plusieurs fois remodelée au cours des dernières années. En résumé, les obligations qui concernent les sociétés françaises (et les sociétés étrangères cotées en France) sont les suivantes :

- A partir de l'exercice 2002 : obligation pour les sociétés réalisant une « opération financière »<sup>72</sup> au cours de l'année et pour les sociétés cotées sur le Nouveau Marché de publier les honoraires d'audit dans leurs prospectus ou documents de référence.
- A partir de l'exercice 2003 : obligation pour toutes les sociétés (cotées ou non) de mettre à disposition des actionnaires l'information concernant les honoraires d'audit.
- A partir de l'exercice 2005 : obligation pour les sociétés faisant Appel Public à l'Épargne de publier sur le site internet de l'AMF un communiqué indiquant les honoraires d'audit. Ce communiqué peut cependant être intégré dans le document de référence si la société en publie un.

Le tableau de synthèse ci-après retrace l'évolution de la réglementation depuis 2002, en fonction des différentes catégories de sociétés.

---

<sup>72</sup> C'est-à-dire celles qui réalisent une émission de titres sur un marché réglementé (actions ou titres assimilés, obligations ou titres assimilés).



**Tableau 8 : Synthèse des obligations légales concernant la publicité des honoraires d’audit en France**

|                     |                                |                                        | Exercice de mise en application                                                             |                                                                                               |      |                                                                                   |
|---------------------|--------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                     |                                |                                        | 2002                                                                                        | 2003                                                                                          | 2004 | 2005                                                                              |
| Texte de référence  |                                |                                        | COB 2002-06                                                                                 | LSF 2003                                                                                      |      | AMF 2005                                                                          |
| Sociétés non cotées |                                |                                        | N/A                                                                                         | Honoraires d’audit mis à la disposition des actionnaires au siège de la société <sup>73</sup> |      |                                                                                   |
| Sociétés cotées     | Non APE                        |                                        |                                                                                             |                                                                                               |      |                                                                                   |
|                     | Appel public à l’Épargne (APE) | Nouveau Marché (NM)                    | Publication d’un document de référence (incluant les honoraires d’audit)                    |                                                                                               |      | Publication des honoraires dans un communiqué disponible sur le site web de l’AMF |
|                     |                                | Émission de titres au cours de l’année | Publication d’un prospectus ou d’un document de référence (incluant les honoraires d’audit) |                                                                                               |      |                                                                                   |
|                     |                                | Autres APE                             | N/A                                                                                         | Honoraires d’audit mis à la disposition des actionnaires au siège de la société <sup>74</sup> |      |                                                                                   |

*Dans quel cas est-on dans un contexte de publication volontaire ?*

Pour la suite de notre thèse, nous limiterons nos analyses aux cas de sociétés cotées sur un marché réglementé. Les sociétés non cotées, ou ne faisant pas appel public à l’épargne (émission de titres hors-cote) nous semblent en effet répondre à des motivations différentes de celles des sociétés cotées, qui sont au cœur de notre objet d’étude.

Dans ce contexte, la publication des honoraires d’audit et de conseil constitue une information volontaire en 2002, 2003 (et 2004) pour les sociétés cotées au Premier ou au Second Marché qui n’effectuent pas d’opérations sur des instruments financiers en cours d’exercice et qui choisissent néanmoins de publier un document de référence.

Il est important de souligner que la publication volontaire des honoraires d’audit intervient quasiment exclusivement dans le cadre de la publication volontaire d’un document de référence. Pour identifier les cas de publication volontaire, nous avons recherché sur le site internet de l’AMF, les sociétés qui publient un document de référence sans y être obligées, c’est-à-dire sans avoir réalisé, au cours de l’exercice, une

<sup>73</sup> Cette information doit également être incluse dans les documents remis aux actionnaires lors des Assemblées Générales pour les Sociétés Anonymes et les Sociétés en Commandite par Actions.

<sup>74</sup> Cette information doit également être incluse dans les documents remis aux actionnaires lors des Assemblées Générales pour les Sociétés Anonymes et les Sociétés en Commandite par Actions.

opération sur instruments financiers<sup>75</sup> ou sans être cotées au Nouveau Marché. A défaut de document de référence, nous avons recherché la présence d'informations sur les honoraires d'audit dans les rapports annuels « classiques » diffusés par les entreprises<sup>76</sup>. En complément, nous précisons ici que les sociétés qui choisissent de publier volontairement un document de référence doivent respecter le formalisme de présentation de ce dernier, dans son intégralité. C'est en effet l'objectif même de l'établissement d'un document de référence qui, à la différence d'un simple rapport annuel, doit respecter un formalisme et une exhaustivité codifiés et vérifiés par l'AMF.

### 2.3. Description des informations à publier au titre du règlement COB 2002-06

Le règlement n° 2002-06 de la COB fait obligation aux émetteurs d'indiquer dans leurs prospectus ou documents de référence le montant des honoraires versés à chacun des commissaires aux comptes ou autres professionnels du réseau dont ils sont membres, sous la forme d'un tableau synthétique<sup>77</sup>.

- Lorsque l'émetteur établit des comptes consolidés, ces honoraires sont ceux versés par lui et les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.
- La distinction est opérée entre les honoraires correspondant aux différents types de missions : commissariat aux comptes et certification des comptes, missions accessoires<sup>78</sup>, et autres prestations.
- S'agissant des autres prestations, le commentaire de la COB (2003a - p. 5) sur le règlement 2002-06 précise que « la publication des honoraires ne dispense pas les sociétés et leurs commissaires aux comptes de s'assurer du strict respect des règles déontologiques et des incompatibilités légales ».

---

<sup>75</sup> Pour identifier les sociétés qui émettent des titres au cours d'un exercice, nous avons consulté les notes d'information et les prospectus correspondant aux émissions de titres qui sont publiés sur le site de l'AMF.

<sup>76</sup> Pour les autres sociétés de notre échantillon (qui ne publient pas de document de référence), nous avons également recherché si elles ont volontairement publié les honoraires d'audit dans leur rapport annuel « classique ». Nous n'avons que peu d'exemples, qui concernent essentiellement des sociétés étrangères cotées en France qui publient des rapports annuels en Français en intégrant les honoraires d'audit (par exemple : Eurotunnel et ST Microelectronics NV en 2002).

<sup>77</sup> Tableau présenté en Annexe 1.

<sup>78</sup> Missions accessoires : missions particulières à caractère généralement non récurrent et conventionnel, telles que : examen de comptes prévisionnels ou de comptes proforma, révision des comptes de sociétés destinées à entrer dans le périmètre de consolidation, rédaction d'attestations.

- Le réseau est constitué des « personnes physiques ou morales, fournissant à titre professionnel des services ou conseils en matière de comptabilité, de contrôle des comptes, d'audit contractuel, de conseil juridique, financier, fiscal, organisationnel et dans des domaines connexes, et entretenant directement ou indirectement entre elles des relations établissant une communauté d'intérêt économique significative et durable » (COB, 2002b, p. 2). Cette définition, reprise par la COB, est identique à celle donnée par l'article 33 du code de déontologie de la CNCC<sup>79</sup>.
- Enfin, la COB demande la présentation distincte des honoraires versés à chacun des commissaires aux comptes et aux membres de leurs réseaux, et indique (COB, 2003a - p.5) que « les déséquilibres entre les cabinets de commissaires aux comptes membres du collège que pourrait faire ressortir ce tableau pourront faire l'objet de commentaires explicatifs ».

### 3. Comparaison avec la réglementation des pays anglo-saxons

Après cette revue des obligations applicables aux sociétés françaises en termes de publicité des honoraires d'audit et de conseil, nous avons effectué une brève revue des obligations applicables aux sociétés américaines (3.1), dont la réglementation en la matière a été mise en place dans le contexte du scandale financier du groupe Enron, et aux sociétés britanniques (3.2) qui avaient, quant à elles, instauré l'obligation de publication des honoraires d'audit plus de dix ans auparavant.

#### 3.1. Aux États-Unis, publication des honoraires d'audit et de conseil depuis février 2001

Aux États-Unis, la publication des honoraires d'audit et des honoraires de conseil est désormais obligatoire pour les documents financiers enregistrés auprès de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) à compter du 5 février 2001. Ceci fait suite au constat d'une augmentation continue de la part des honoraires de conseil parmi les produits des cabinets BIG 5 depuis les années 1990 aux États-Unis<sup>80</sup>, les honoraires d'audit, quant à eux, subissant une stagnation, voire une diminution.

---

<sup>79</sup> CNCC : Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

<sup>80</sup> Source : Rapport « *Panel on Audit Effectiveness* » (Août 2000), cité par Iyer *et al.* (2003).

*Les sociétés doivent publier les informations suivantes :*

Les honoraires versés pour l'audit annuel et la vérification des états financiers publiés sont regroupés sous le vocable : « *Audit fees* ». Parmi les honoraires de conseil<sup>81</sup>, la distinction est faite entre les services de conseil liés à la mise en place de systèmes d'information « *Financial Information Systems design and Implementation Fees* » et les autres honoraires de conseil regroupés sous l'appellation « *All Other Fees* ».

Il est intéressant de rappeler ici que la publication des honoraires de conseil avait déjà été rendue obligatoire une première fois il y a vingt ans aux États-Unis, mais que cette règle avait été abandonnée quelques années plus tard. En effet, la règle ASR n° 250 (*Accounting Series Release*) a été en vigueur pour les exercices comptables des années 1979 à 1981, puis remise en cause par la SEC, considérant que cette information n'était ni très utile ni très utilisée par les investisseurs... L'information demandée comprenait alors la description des types de missions de conseil réalisées par les auditeurs, ainsi que la part des honoraires de conseil par rapport aux honoraires d'audit totaux. Cette première fenêtre de publication avait alors donné lieu aux premiers travaux empiriques concernant la publication des honoraires de conseil aux États-Unis : Scheiner (1984), Glezen et Millar (1985), Parkash et Venable (1993)<sup>82</sup>.

### **3.2. Au Royaume-Uni, publication des honoraires d'audit dès 1989 et des honoraires de conseil en 1992**

Au Royaume-Uni, le *Companies Act* datant de 1989 oblige, depuis de nombreuses années, les sociétés (à l'exclusion des PME) à publier le montant global des honoraires d'audit dans les rapports annuels. La publication du détail des honoraires correspondant aux autres services fournis par les auditeurs (conseil) a été aménagée peu après pour répondre à un soupçon de « *dumping* » de la part des cabinets d'audit lors des réponses

---

<sup>81</sup> Depuis l'approbation en juillet 2002 par le Congrès américain de la loi Sarbanes-Oxley (2002), une partie des missions de conseil autrefois autorisée est désormais interdite. La SEC a en effet, à la suite de cette loi, publié un jeu de règles concernant les interdictions et la publication des honoraires de conseil. Les incompatibilités introduites par cette nouvelle réglementation concernent les missions de conseil comprenant la conception et la mise en place de systèmes d'information financière et les missions d'externalisation de l'audit interne. Sont toujours autorisées les missions de conseil suivantes : conseils fiscaux, audit des politiques salariales (« *employee plan* »), conseils sur des sujets comptables, conseils en fusions acquisitions et missions concernant les émissions de titres (dette et capital).

<sup>82</sup> Ces articles sont analysés plus loin dans la thèse.

aux appels d'offre. Ce *dumping* consistant à proposer des services d'audit « classique » à prix cassés (ou à perte) dans l'espoir d'obtenir ensuite le bénéfice associé à des honoraires de conseil plus rémunérateurs. La publication des honoraires de conseil concerne les comptes publiés à partir du 30 septembre 1992.

### *Conclusion (Partie I)*

Dans cette partie I consacrée à la présentation du contexte réglementaire de la publication des honoraires d'audit, nous voyons que la publication des honoraires d'audit par les sociétés françaises (à partir de 2002) intervient plus tard que la publication au Royaume-Uni (1989 et 1992), et un peu après la publication aux États-Unis (2001). Notre contexte réglementaire présente la spécificité de ne pas être obligatoire pour l'ensemble des sociétés cotées. Comme certaines sociétés choisissent de publier volontairement cette information, nous disposons d'un contexte original permettant l'investigation des déterminants de la publication volontaire d'une telle information.

La partie suivante est consacrée à la présentation du cadre théorique et de la littérature antérieure concernant la publication d'informations volontaires, déclinée en fonction de la spécificité de l'information que nous étudions (les honoraires d'audit).

## **II. Recherche sur les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit**

### *Introduction (Partie II)*

En raison de l'absence d'études antérieures vraiment comparables à notre analyse de la publication volontaire des honoraires d'audit (à la seule exception notable, à notre connaissance, de l'article de Lennox (1999a) sur la publication volontaire des honoraires de conseil), notre présentation s'articule majoritairement autour d'une revue des recherches sur la publication volontaire d'informations comptables et financières. Dans cette partie II, nous présentons dans un premier temps le cadre théorique (section 1), puis une revue de littérature des recherches antérieures (section 2) applicables à notre recherche. Dans chacune des deux sections nous déclinons le cadre théorique général et les déterminants de la publication volontaire en fonction de l'information publiée qui nous intéresse en particulier dans le cadre de cette thèse : les honoraires d'audit.

### **1. Cadre théorique**

Cette première section vise à préciser le cadre théorique dans lequel se développe notre étude sur les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit. Nous rappelons brièvement<sup>83</sup> dans un premier temps le cadre théorique général de la publication volontaire d'informations comptables et financières (1.1) avant de discuter des motivations de la publication volontaire d'informations sur les honoraires d'audit (1.2).

---

<sup>83</sup> Il ne s'agit ici que d'un rappel et de précisions dans la mesure où le cadre théorique de la publication d'informations volontaires a déjà fait l'objet de développements dans le premier chapitre de la thèse.

## **1.1. Rappel du cadre théorique général de la publication d'informations volontaires**

Le cadre théorique général de la publication volontaire d'informations comptables et financières est issu de la théorie économique et, plus précisément, de la théorie de l'agence et de la théorie de l'information. Selon ces théories, la publication volontaire d'informations correspond à un arbitrage entre les bénéfices attendus de la publication (réduction des coûts d'agence et de l'asymétrie d'information) et les coûts induits par la publication (coûts directs et indirects).

### **1.1.1. Les incitations à la publication volontaire : réduction des coûts d'agence et réduction de l'asymétrie d'information**

Pour résumer, les principales forces qui expliquent le comportement des dirigeants en termes d'information volontaire sont liées à :

- la volonté de réduire l'asymétrie d'information et « d'influencer les perceptions des participants sur les marchés et des autres parties prenantes afin de bénéficier de conditions d'échange améliorées avec ces contreparties » (Graham *et al.*, 2005 – p. 53). Cette volonté peut découler de la nécessité d'obtenir des financements futurs (objectif de réduction du coût du capital (Botosan, 1997) ou du coût de la dette (Sengupta, 1998)) auprès d'investisseurs locaux ou d'investisseurs étrangers (impact de l'internationalisation des financements) ;
- la nécessité de réduire les conflits d'agence (les dirigeants rendent leur action plus transparente, pour montrer leur « autodiscipline » (Depoers, 2000a) et permettre une meilleure évaluation de leur performance).

La publication d'informations volontaires s'inscrit dans la stratégie de communication financière des entreprises et répond à différentes incitations dont les principales sont la volonté de réduire les coûts d'agence et de réduire l'asymétrie d'information. Cependant, les choix effectués en termes de publication d'informations correspondent à un arbitrage coût / bénéfice entre les motivations (bénéfices attendus) de la publication volontaire et les coûts directs ou indirects induits par cette publication.

### **1.1.2. Les freins à la publication volontaire : coûts directs et indirects**

Selon Ng (1978), un conflit d'intérêt peut apparaître entre les dirigeants des entreprises et les instances de réglementation comptable concernant notamment les exigences de publications d'informations détaillées dans l'annexe des états financiers. Alors que le régulateur peut prôner une information plus extensive dans le but de renforcer la transparence de l'information financière, les dirigeants peuvent, au contraire, souhaiter limiter la publication d'informations jugées sensibles (stratégiques) ou coûteuses à produire. Ces coûts directs (production d'informations plus détaillées) et indirects (divulgaration d'informations sensibles, de nature à mettre en cause un avantage concurrentiel) constituent des freins à la publication d'informations volontaires, ou peuvent même entraver la publication d'informations obligatoires.

### **1.2. Explications théoriques des motivations à la publication volontaire des honoraires d'audit**

Si on applique le cadre théorique de la publication volontaire d'informations comptables et financières au cas particulier de la publication volontaire des honoraires d'audit, les deux motivations théoriques de la publication volontaire : réduction de l'asymétrie d'information d'une part et réduction des coûts d'agence, d'autre part peuvent se décliner de la façon suivante :

#### **1.2.1. Réduction de l'asymétrie d'information**

La publication volontaire des honoraires d'audit correspond à une volonté de signaler la qualité de l'audit et plus généralement la qualité du processus de production d'information financière de l'entreprise. Dans ce contexte, les sociétés pour lesquelles l'asymétrie d'information est la plus élevée seront incitées à publier volontairement les honoraires d'audit pour envoyer un signal au marché.



### **1.2.2. Réduction des coûts d'agence**

Healy et Palepu (2001) considèrent la publication d'informations volontaires comme un moyen de réduire les coûts d'agence car cette information renforce le contrôle des actionnaires sur les managers. Appliquée à la publication des honoraires d'audit, cette théorie nous laisse penser que la publication d'informations volontaires sur les honoraires d'audit et de conseil est un moyen d'informer les actionnaires sur la qualité du processus d'audit et de réduire les coûts d'agence liés au contrôle. Nous avons vu précédemment que l'audit externe est un relais du gouvernement d'entreprise, permettant de contrôler, pour le compte des actionnaires, l'activité des dirigeants et la fiabilité des informations comptables et financières qu'ils produisent.

\*\*\*

Nous voyons qu'en théorie, la publication volontaire des honoraires d'audit est analysée comme une conséquence ou comme un signal de la qualité de l'audit des entreprises. Nous complétons cette synthèse théorique de la recherche sur la publication volontaire par une revue des recherches antérieures concernant la publication volontaire d'informations afin d'identifier quels seront les déterminants qui nous permettront de construire notre modèle de publication volontaire des honoraires d'audit.

## **2. Revue de littérature sur les déterminants de la publication d'informations volontaires**

### **2.1. La recherche sur la publication d'informations volontaires**

La publication d'informations comptables et financières représente une part significative<sup>84</sup> de la recherche sur les choix comptables. Les études réalisées s'intéressent principalement à deux types de questions de recherche (Chavent *et al.*, 2006 – p. 182) : Quel est le contenu et l'étendue de l'information publiée ? (étude du

---

<sup>84</sup> Ahmed et Courtis (1999), Healy et Palepu (2001), et Chavent *et al.* (2006) présentent des revues détaillées de la recherche sur la publication volontaire d'informations.

niveau de publication) et pourquoi certaines entreprises publient plus d'informations que d'autres ? (étude des déterminants de la publication).

La publication volontaire d'information, c'est-à-dire d'informations excédant le minimum requis par la réglementation peut être étudiée selon une approche généraliste (toutes les informations publiées) ou une approche plus spécifique (centrée sur un type d'information en particulier).

Dans les deux cas, pour mesurer le contenu et l'étendue de l'information publiée, la méthodologie la plus fréquemment utilisée repose sur la construction de scores ou d'indices de publication<sup>85</sup>. Il s'agit de définir une liste d'éléments publiés (*items*) et de comptabiliser le nombre d'items publiés par chaque société afin d'établir un score mesurant la quantité d'information publiée. Ce score est souvent rapporté au nombre maximum d'items que l'entreprise aurait pu publier (en excluant les items qui ne lui sont pas applicables) afin de construire un indice. L'utilisation des indices de publication s'est généralisée et se réfère souvent à la méthodologie formalisée par Cooke (1989a et 1989b). La question de la pondération des items s'est posée aux chercheurs car la simple addition non pondérée d'items revient à attribuer une importance identique à tous les items publiés. La pondération des items peut être déterminée *a priori* par le chercheur (Singhvi et Desai, 1971) ou sur la base de questionnaires mesurant l'importance attribuée à chaque item par les utilisateurs de l'information (Firth, 1979 ; Giner, 1997). Mais la subjectivité de la pondération conduit désormais, selon Ahmed et Courtis (1999), à une utilisation plus répandue des calculs de scores ou indices non pondérés. D'autres chercheurs proposent d'utiliser des méthodes alternatives de mesure de l'information volontaire, incluant des méthodes d'analyse de contenu (Entwistle, 1999 ; Williams, 1999), ou proposent d'analyser la structure des informations publiées (*disclosure patterns*) afin de mettre en évidence les caractéristiques des sociétés ayant des profils de publication homogènes (Chavent *et al.*, 2006).

Dans le cadre de notre thèse, nous nous intéressons plus particulièrement aux études de déterminants de la publication volontaire d'informations. Ce champ de recherche a donné lieu à une abondante littérature empirique. Les principaux déterminants issus de des recherches sur la publication volontaire d'informations en général et sur la

---

<sup>85</sup> Pour une revue de littérature sur l'utilisation des indices de publication dans la recherche en comptabilité on pourra se référer à Marston et Shrivies (1991).

publication volontaire des honoraires de conseil en particulier (Lennox, 1999a) sont présentés dans les sous-sections suivantes.

## **2.2. Déterminants de la publication d'informations comptables et financières en général**

Dans sa synthèse des travaux concernant la publication d'informations volontaires, Pourtier (2004) identifie les principaux facteurs déterminants de la publication volontaire. Il classe ces facteurs en quatre groupes permettant d'appréhender la politique de communication comme la résultante :

- 1) de la politique de communication existante. En effet, l'existant conditionne la diffusion volontaire d'informations. Le système d'information mis en place conditionne la disponibilité des informations et donc leur possible publication. Nous complétons cette analyse en précisant que la première publication (volontaire ou non) d'une information donnée conditionne fortement la publication de cette même information au cours de l'année suivante. Cette situation de publication crée un précédent et donc des attentes auprès des destinataires de l'information ;
- 2) des objectifs de l'entreprise. L'entreprise peut en effet chercher à promouvoir une image institutionnelle, reposant sur la transparence et la crédibilité. La publication volontaire peut aussi correspondre à des objectifs stratégiques (dissuasion de la concurrence) ou à la recherche de financements.
- 3) de facteurs structurels liés à l'entreprise : sa taille, sa visibilité internationale, la structure de son actionnariat, la culture de ses auditeurs, qui « imposent des contraintes durables qui tendent globalement à accroître le contenu, le détail et la diffusion des informations » (Pourtier, 2004 - p. 92).
- 4) de facteurs contingents, c'est-à-dire liés au contenu des informations publiées, telles que la perspective d'un désavantage concurrentiel en cas de publication, ou le risque de procès, qui peuvent freiner la diffusion de certaines informations jugées particulièrement stratégiques ou risquées.

Gibbins *et al.* (1990) précisent que les réglementations concernant l'information financière ne fixent que le minimum d'informations à produire, et n'imposent pas de limite maximum. La latitude managériale est donc importante pour « gérer » la

publication d'informations financières en fonction d'une combinaison des différents facteurs rappelés ci-dessus.

Ces facteurs généraux expliquant la publication volontaire se déclinent en différents déterminants que nous avons identifiés à partir d'une revue de la littérature. Les principaux déterminants de la publication volontaire sont les suivants :

### **Pression du marché financier**

De nombreuses études ont étudié l'influence de la pression exercée par le marché financier sur les choix comptables ou la politique de publication des entreprises (Dumontier et Raffournier, 2002). On peut la définir comme la demande de qualité et de quantité d'information nécessaire à la satisfaction des besoins des investisseurs et les autorités régulatrices du marché.

Les investisseurs ont une demande d'information qui correspond à la nécessité pour eux de réduire leur situation d'asymétrie d'information, afin de pouvoir évaluer l'opportunité d'investir dans une entreprise donnée. Les autorités régulatrices du marché ont, quant à elles, une demande d'information standardisée, visant à assurer un niveau homogène et satisfaisant de transparence pour permettre la réalisation de transactions entre des émetteurs et des investisseurs informés.

Concernant la cotation en elle-même, les entreprises cotées doivent répondre aux demandes d'informations des parties prenantes sur le marché, et par conséquent ces entreprises publient plus d'informations que celles qui ne sont pas cotées. Cela se traduit, non seulement par une information complémentaire publiée en vertu d'obligations réglementaires propres aux sociétés cotées, mais également par la possibilité pour certaines entreprises cotées d'adopter volontairement une politique d'information financière plus extensive que ce que la réglementation exige. En effet, il est souvent postulé qu'une stratégie de publication volontaire d'informations peut contribuer à diminuer le coût du capital des entreprises (pour une discussion détaillée des conséquences économiques de la publication volontaire d'information, se référer à Leuz et Verrecchia, 2000).

Cette pression des marchés financiers est encore plus forte pour les sociétés cotées sur différentes places financières, car elles doivent alors se plier aux exigences réglementaires des différents marchés boursiers sur lesquelles elles opèrent, et doivent

satisfaire les besoin d'information d'investisseurs plus nombreux (Dumontier et Raffournier, 2002).

Empiriquement, plusieurs études ont montré que l'information publiée volontairement par les entreprises cotées est supérieure à celle des entreprises non cotées (Firth, 1979 ; Cooke, 1989a ; Cooke, 1989b ; Cooke, 1992 ; Hossain *et al.*, 1994 ; Wallace *et al.*, 1994 ; Hossain *et al.*, 1995 ; Giner, 1997 ; Prencipe, 2004). Concernant la cotation sur plusieurs marchés (*crosslisting*), Meek *et al.* (1995) étudient la publication volontaire de rapports annuels d'entreprises américaines, britanniques et d'autres pays d'Europe continentale et montrent une plus grande propension à publier volontairement de la part des entreprises cotées sur plusieurs marchés financiers. En focalisant leur recherche sur la publication d'informations sectorielles, Herrmann et Thomas (1996) montrent que la qualité de l'information sectorielle diffusée dans dix pays de l'Union Européenne est meilleure pour les sociétés qui sont cotées sur plusieurs places financière que pour celles cotées seulement sur leur marché domestique. De même, Entwistle (1999) et Cormier *et al.* (2005) montrent que la publication volontaire d'informations sur la recherche et développement ou d'informations environnementales de la part des sociétés canadiennes augmente quand ces dernières sont également cotées aux États-Unis. Enfin, une recherche de Dumontier et Raffournier (1998), tout en utilisant une perspective différente<sup>86</sup> de celle des études citées précédemment, vient étayer l'influence de la cotation multiple sur la diffusion plus large d'informations dans les rapports annuels. La pression des marchés financiers peut être mesurée en utilisant le degré de diffusion de l'actionnariat (part des titres détenue par le public) ou le suivi des analystes (nombre d'analystes financiers chargés de suivre les titres de la société), mais selon Dumontier et Raffournier (2002), le statut de cotation est un très bon indicateur de la pression du marché car il permet d'appréhender à la fois l'influence des investisseurs, et celle des autorités de régulation des marchés.

---

<sup>86</sup> Les auteurs étudient les déterminants de l'adoption volontaire des normes IAS par les sociétés suisses et démontrent que ce sont les sociétés également cotées sur un marché étranger qui adoptent ce référentiel. Ils analysent l'adoption volontaire des normes IAS comme un phénomène de publication volontaire d'information car les annexes des états financiers en norme IAS comportent un niveau de détail bien supérieur à ce qu'exige la réglementation locale.

### Actionnnariat

Les coûts d'agence augmentent avec la séparation de la propriété et du management des entreprises (Fama et Jensen, 1983a). Ainsi, plus l'actionnnariat est dispersé et plus les coûts d'agences sont élevés, et au contraire, plus les actionnaires détiennent une fraction importante du capital et plus ils ont la possibilité de collecter directement des informations en interne dans l'entreprise (Archambault et Archambault, 2003).

Un des moyens de réduire les coûts d'agence liés à la séparation de la propriété et du management est la publication volontaire d'informations, permettant aux actionnaires d'évaluer les conséquences des décisions prises par les dirigeants.

Raffournier (1995) ne trouve pas d'association significative et Depoers (2000b) démontre un lien positif entre la diffusion de l'actionnnariat et la publication volontaire dans les rapports annuels, mais uniquement en test univarié. La prise en compte de l'influence de la composition de l'actionnnariat sur la publication volontaire montre parfois des résultats contradictoires comme le montre l'exemple suivant : Ho et Wong (2001) démontrent une relation négative entre la part de l'actionnnariat familial et la publication volontaire à Hong-Kong, alors que Haniffa et Cooke (2002) trouvent une association positive en Malaisie.

Concernant l'actionnnariat des dirigeants, Eng et Mak (2003) trouvent que la détention d'actions par les dirigeants (*managerial ownership*) est liée avec une diminution de la publication volontaire. En effet, l'attribution d'actions aux dirigeants est un moyen de réduire les coûts d'agence, ce qui diminue l'incitation à publier volontairement des informations. Dans leur étude, la présence d'actionnaires de référence (*blockholders*) n'apparaît en revanche pas comme un déterminant significatif alors que la part détenue par l'Etat dans l'entreprise contribue à augmenter la publication d'informations. La part des actionnaires de référence est également étudiée par Cormier *et al.* (2005) qui montrent que ces actionnaires, très investis, réussissent à obtenir des informations privées via des sources internes à l'entreprise, et qu'en conséquence, leur présence parmi les actionnaires tend à diminuer la demande d'informations additionnelles, et à freiner la diffusion d'informations volontaires.

## **Gouvernement d'entreprise**

La question du lien entre le niveau de contrôle des dirigeants par les actionnaires et la publication d'information est une question empirique importante, car la théorie propose deux explications alternatives : les dirigeants peuvent souhaiter réduire les conflits d'agence en publiant des informations volontaires (Healy et Palepu, 2001), mais cette information se doit d'être crédible. La crédibilité des informations publiées peut augmenter quand le contrôle des dirigeants augmente, ce qui laisse supposer que la diffusion d'informations vient compléter le contrôle. Au contraire, le niveau de contrôle peut se substituer à la diffusion d'information (Bens, 2002).

Les administrateurs indépendants et la création de comités d'audit sont des mécanismes de contrôle des dirigeants (gouvernement d'entreprise) qui peuvent influencer positivement sur la demande de qualité de l'audit et encourager la transparence financière. En conséquence, ils ont une influence positive sur la publication d'informations volontaires (Ho et Wong, 2001 ; Bujaki et McConomy, 2002 ; Clarkson *et al.*, 2003).

Eng et Mak (2003) montrent cependant que la présence d'administrateurs externes diminue la publication volontaire d'informations, ce qui est un résultat en contradiction avec les précédentes recherches sur le lien entre gouvernement d'entreprise et information volontaire et traduit un effet de substitution entre les deux mécanismes (gouvernement d'entreprise et information volontaire).

## **Endettement**

Les coûts d'agence entre les actionnaires et les créanciers augmentent avec la proportion de financement de l'entreprise réalisé sous la forme d'emprunts. De plus, les sociétés fortement endettées peuvent éprouver des difficultés à collecter de nouveaux financements. Ces deux interprétations supposent un lien positif entre le niveau d'endettement et la publication volontaire.

Cependant, de nombreuses recherches antérieures (Chow et Wong-Boren, 1987 ; Hossain *et al.*, 1994 ; Wallace *et al.*, 1994 ; Meek *et al.*, 1995 ; Raffournier, 1995 ; Ahmed, 1996 ; Giner, 1997 ; Entwistle, 1999 ; Depoers, 2000b, Chau et Gray, 2002 ; Prencipe, 2004 ; Cormier *et al.*, 2005), ne parviennent pas à démontrer cette association. Seules quelques recherches mettent en évidence une influence positive de l'endettement sur l'information volontaire (Hossain *et al.*, 1995 ; Bujaki et McConomy, 2002 et

Ferguson *et al.*, 2002). Eng et Mak (2003), en revanche, trouvent une association négative entre le niveau d'endettement et la publication volontaire à Singapour.

### **Volatilité**

L'impact du risque sur la publication volontaire d'informations est discuté par Firth (1984) qui montre qu'en cas d'incertitude sur les performances futures de l'entreprise, la publication d'information financière peut venir satisfaire les investisseurs qui demandent une information plus riche. Plus la volatilité des titres d'une entreprise est grande, plus les investisseurs ont des difficultés à apprécier la valeur de l'entreprise (Cormier *et al.*, 2005). Dans ce contexte les entreprises seront alors incitées à diffuser une plus grande quantité d'information pour réduire l'asymétrie d'information.

### **Choix des auditeurs**

Les caractéristiques de l'auditeur jouent un rôle dans la définition de la politique de communication financière des entreprises (Depoers, 2000b). Dans l'objectif de maintenir leur réputation, les grands cabinets d'audit (BIG N) peuvent inciter leurs clients à publier une information financière plus exhaustive (Firth, 1979) et de meilleure qualité (DeAngelo, 1981b). La qualité de l'audit fournie par les auditeurs des grands cabinets internationaux (BIG N) conduit selon Verrecchia (1983) à une augmentation de la « précision de l'information financière » qui « encourage la publication volontaire ». La démonstration de cette association entre information volontaire et auditeurs BIG 4 est finalement assez peu documentée dans la littérature sur le niveau d'information volontaire dans les rapports annuels : Ahmed et Courtis (1999) dans leur synthèse de la littérature (utilisant une méta-analyse pour tester la significativité générale des déterminants identifiés dans la littérature) montrent qu'il n'y a pas de démonstration généralisable du lien entre choix d'un auditeur BIG 4 et publication volontaire. De nombreuses études ne trouvent pas d'influence significative de la variable BIG N (Firth, 1979 ; Hossain *et al.*, 1994 ; Wallace *et al.*, 1994 ; Hossain *et al.*, 1995 ; Chau et Gray, 2002 ; Eng et Mak, 2003). Raffournier (1995) et Depoers (2000b) n'observent, quant à eux, une influence significative des auditeurs BIG N sur le niveau de publication, que dans leurs tests univariés.



L'influence du choix d'auditeurs BIG N sur la publication volontaire est toutefois démontrée dans certaines études (Ahmed, 1996 ; Giner, 1997 et Archambault et Archambault, 2002). Concernant la publication d'une information spécifique (information sur les changements informatiques consécutifs au passage à l'an 2000), Clarkson *et al.* (2003) démontrent également que les auditeurs BIG 6 incitent leurs clients à publier des informations volontaires sur le passage à l'an 2000, dans le but de préserver leur réputation.

### **Taille**

Comme la diffusion d'information volontaire a un coût non négligeable, un consensus émerge de la littérature sur l'existence d'un lien positif entre la taille d'une entreprise et sa propension à publier volontairement des informations. Les sociétés de grande taille sont, de plus, soumises de façon plus forte à la demande d'informations de la part d'éventuels investisseurs, d'analystes financiers ou du public (Depoers, 2000b).

Cette relation positive entre la taille et la publication volontaire est largement démontrée empiriquement (Firth, 1979 ; Chow et Wong-Boren, 1987 ; Cooke, 1989a et 1989b ; Cooke, 1992 ; Hossain *et al.*, 1994, Wallace *et al.*, 1994 ; Hossain *et al.*, 1995 ; Meek *et al.*, 1995 ; Raffournier (1995), Giner, 1997 ; Depoers 2000b ; Jaggi et Low, 2000 ; Ho et Wong, 2001 ; Bens, 2002 ; Chau et Gray, 2002 ; Clarkson *et al.*, 2003 ; Eng et Mak, 2003 ; Cahan *et al.*, 2005 et Cormier *et al.*, 2005). Toutefois, dans certaines études, l'association entre la taille de l'entreprise et la publication volontaire d'informations n'est pas significative (Ahmed, 1996 ; Entwistle, 1999 ; Bujaki et McConomy, 2002 ; Ferguson *et al.*, 2002 et Prencipe, 2004).

### **Propension générale à publier des informations**

La publication d'une information spécifique comme les honoraires d'audit s'inscrit dans un contexte plus large de communication financière. En ce sens, les pratiques habituelles de l'entreprise en termes de quantité et de qualité d'information diffusée, peuvent déterminer la probabilité que cette entreprise publie volontairement une information additionnelle. De ce fait une société qui publie habituellement un document de référence (ou un rapport annuel très détaillé) sera incitée à maintenir cette « routine »

de publication (Cormier *et al.*, 2005) afin de se conformer aux attentes des investisseurs et des autres parties prenantes.

D'autre part, certaines sociétés publient une plus grande quantité d'information, plus rapidement, plus souvent que les autres. Elles sont les « bonnes élèves » et sont les pionnières des « bonnes pratiques ». Ces sociétés entendent signaler ainsi la qualité de leur processus de production d'information.

Ainsi, comme le rappelle Pourtier (2004), la politique de communication financière existante de l'entreprise est un des déterminants de sa politique future, et la publication d'une information nouvelle crée un précédent qui génère des attentes pour les années suivantes auprès des utilisateurs de l'information financière.

De plus, on peut considérer que la propension générale d'une entreprise à publier des informations est supposée déterminer positivement la publication volontaire d'une information nouvelle (Clarkson *et al.*, 2003). Walker et Louvari (2003) utilisent un indicateur du niveau général de détail de l'information publiée dans les rapports annuels des entreprises (mesuré par le nombre de pages du rapport) qui est fortement lié, selon ces auteurs, au niveau de détail des informations qu'il contient.

\*\*\*

D'autres variables explicatives de la publication volontaire d'informations en général sont assez fréquemment présentées dans la littérature, mais ne nous semblent par avoir de liens avec la publication volontaire de l'information spécifique qui nous intéresse (les honoraires d'audit).

Il s'agit notamment du *degré d'internationalisation de l'entreprise* : Raffournier (1995) et Depoers (2000b) montrent que le degré d'internationalisation des entreprises (mesuré par le pourcentage des ventes réalisé à l'export) est significativement et positivement associé avec la quantité d'informations publiées dans les rapports annuels des sociétés suisses et françaises. Pour la publication volontaire des honoraires d'audit, nous considérons que la pression internationale est déjà mesurée via la cotation à l'étranger de l'entreprise.

Un autre déterminant n'est pas spécifiquement étudié dans notre cas : il s'agit des coûts privés ou *proprietary costs* (Verrecchia, 2001 ; Dye, 2001) liés à la diffusion d'une

information stratégique. De nombreux auteurs font l'hypothèse que la décision de publier certaines informations stratégiques est influencée par le risque de dégradation de la position concurrentielle de la société qui les publie (Verrecchia, 1983 ; Darrough et Stoughton, 1990 ; Wagenhofer, 1990 ; Feltham et Xie, 1992 ; Newman et Sansing, 1993 ; Darrough, 1993 et Gigler, 1994). L'existence de barrières à l'entrée sur un marché (qui peut être mesurée par le poids des actifs immobilisés sur le total de bilan) facilite la publication d'informations volontaires, car le risque stratégique d'attirer de nouveaux concurrents est amoindri par cette protection. Il nous semble que, s'agissant de la publication des honoraires d'audit, il n'existe pas de tels freins pour les entreprises à publier les honoraires d'audit. Cette information n'a pas d'influence sur la position concurrentielle des entreprises et cet argument n'est pas pertinent pour notre analyse.

Le tableau 9 ci-après présente un panorama des recherches empiriques sur les déterminants de la publication volontaire<sup>87</sup>. Il comprend l'indication de la période d'étude, du ou des pays étudiés, de la taille de l'échantillon, de la question de recherche, des principaux déterminants testés et des principaux résultats obtenus.

---

<sup>87</sup> Pour plus de pertinence par rapport au modèle de déterminants que nous souhaitons construire dans ce chapitre, nous n'avons retenu dans le tableau de revue de littérature figurant dans les pages suivantes que les études concernant la publication d'informations volontaires, utilisant des modèles de régressions multivariées et montrant des résultats significatifs (au moins partiellement).

## CHAPITRE 2

**Tableau 9 : Tableau de synthèse présentant un panorama d'études empiriques sur les déterminants de l'information volontaire**

| Auteurs<br>Références                | Variable à<br>expliquer                                | Pays, Échantillon,<br>Période   | Principaux déterminants testés |          |             |              |              |                |                                |               |              |                          |                  | R <sup>2</sup> et/ou<br>(R <sup>2</sup> ajusté) |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|----------|-------------|--------------|--------------|----------------|--------------------------------|---------------|--------------|--------------------------|------------------|-------------------------------------------------|
|                                      |                                                        |                                 | Taille                         | Cotation | Endettement | Actionnariat | Admin. Indep | Comité d'audit | Pertes / risque<br>de faillite | International | Auditeur BIG | Besoin de<br>financement | Autres variables |                                                 |
| Chow et Wong-Boren<br>(1987)<br>TAR  | Information<br>volontaire en<br>général                | Mexique<br>52 sociétés<br>1982  | Sig<br>+                       |          | n.s.        |              |              |                |                                |               |              |                          | X                | (14 %)<br>(15 %)                                |
| Cooke (1989a)<br>ABR                 | Information<br>volontaire en<br>général                | Suède<br>90 sociétés<br>1985    | Sig<br>+                       | Sig<br>+ |             | n.s.         |              |                |                                |               |              |                          | X                | (Entre<br>43,7 % et<br>60,3 %)                  |
| Cooke (1989b)<br>JIFMA               | Cotation et<br>information<br>volontaire en<br>général | Suède<br>90 sociétés<br>1985    | Sig<br>+                       | Sig<br>+ |             | Sig -        |              |                |                                |               |              |                          | X                | (64,44 %)<br>(65,81 %)                          |
| Cooke (1992)<br>ABR                  | Information<br>volontaire en<br>général                | Japon<br>35 sociétés<br>1988    | Sig<br>+                       | Sig<br>+ |             |              |              |                |                                |               |              |                          | X                | (60,41 %)<br>(60,50 %)                          |
| Hossain <i>et al.</i> (1994)<br>TIJA | Information<br>volontaire en<br>général                | Malaisie<br>67 sociétés<br>1991 | Sig<br>+                       | Sig<br>+ | n.s.        | Sig          |              |                |                                |               | n.s.         |                          | X                | (28,6 %)                                        |
| Wallace <i>et al.</i> (1994)<br>ABR  | Information<br>volontaire en<br>général                | Espagne<br>50 sociétés<br>1991  | Sig<br>+                       | Sig<br>+ | n.s.        |              |              |                |                                |               | n.s.         |                          | X                | 64,53 %<br>(60,50 %)                            |

NB : quand l'étude comprend le test de plusieurs modèles alternatifs, les différents R<sup>2</sup> sont indiqués.

## CHAPITRE 2

(suite du tableau)

| Auteurs<br>Références                 | Variable à<br>expliquer                                                                           | Pays, Échantillon,<br>Période                                       | Principaux déterminants testés |          |             |              |              |                |                                |               |                   |                          |                  | R <sup>2</sup> et/ou<br>(R <sup>2</sup> ajusté)      |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------|-------------|--------------|--------------|----------------|--------------------------------|---------------|-------------------|--------------------------|------------------|------------------------------------------------------|
|                                       |                                                                                                   |                                                                     | Taille                         | Cotation | Endettement | Actionnariat | Admin. Indep | Comité d'audit | Pertes / risque<br>de faillite | International | Auditeur BIG      | Besoin de<br>financement | Autres variables |                                                      |
| Hossain <i>et al.</i> (1995)<br>JIFMA | Information<br>volontaire en<br>général                                                           | Nouvelle- Zélande<br>55 sociétés<br>1991                            | Sig<br>+                       | Sig<br>+ | Sig<br>+    |              |              |                |                                |               | n.s.              |                          | X                | (68,2 %)                                             |
| Meek <i>et al.</i> (1995)<br>JIBS     | Information<br>volontaire en<br>général puis<br>analyse par<br>nature<br>d'information<br>publiée | US, UK, France,<br>Allemagne, Pays-<br>Bas,<br>226 sociétés<br>1989 | Sig<br>+                       | Sig<br>+ | n.s.        |              |              |                |                                | n.s.          |                   |                          | X                | Entre<br>(14 %) et<br>(46 %)<br>selon les<br>modèles |
| Raffournier (1995)<br>EAR             | Information<br>volontaire en<br>général                                                           | Suisse<br>161 sociétés<br>année 1991                                | Sig<br>+                       |          | n.s.        | n.s.         |              |                |                                | Sig<br>+      | n.s /<br>Sig<br>+ |                          | X                | 42,2 %<br>30,6 %                                     |
| Ahmed (1996)<br>APJA                  | Information<br>volontaire en<br>général                                                           | Bangladesh<br>118 sociétés<br>1987-88 / 1992-93                     | n.s.                           |          | n.s.        |              |              |                |                                | Sig<br>+      | Sig<br>+          |                          | X                |                                                      |

NB : quand l'étude comprend le test de plusieurs modèles alternatifs, les différents R<sup>2</sup> sont indiqués

## CHAPITRE 2

(suite du tableau)

| (suite du tableau)                    |                                         |                                                               | Principaux déterminants testés |          |             |                  |              |                |                                |               |              |                          |                  |                                                 |
|---------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------|-------------|------------------|--------------|----------------|--------------------------------|---------------|--------------|--------------------------|------------------|-------------------------------------------------|
| Auteurs<br>Références                 | Variable à<br>expliquer                 | Pays, Échantillon,<br>Période                                 | Taille                         | Cotation | Endettement | Actionnariat     | Admin. Indep | Comité d’audit | Pertes / risque<br>de faillite | International | Auditeur BIG | Besoin de<br>financement | Autres variables | R <sup>2</sup> et/ou<br>(R <sup>2</sup> ajusté) |
| Herrmann et Thomas<br>(1996)<br>JIAAT | Information<br>sectorielle              | 10 pays de l’Union<br>Européenne<br>223 sociétés<br>1992-1993 | Sig<br>+                       | Sig<br>+ |             |                  |              |                |                                |               |              |                          | X                | Pas publié                                      |
| Giner (1997)<br>EAR                   | Information<br>volontaire en<br>général | Espagne<br>49 sociétés sur 3 ans<br>1989-1991                 | Sig<br>+                       | Sig<br>+ | n.s.        |                  |              |                |                                |               | Sig<br>+     |                          | X                | 44,95 %<br>(43,29 %)                            |
| Entwistle (1999)<br>AH                | R&D                                     | Canada<br>113 sociétés<br>1993-1995                           | n.s.                           | Sig<br>+ | n.s.        | .                |              |                |                                |               |              |                          | X                | (50,5 %)                                        |
| Williams (1999)<br>TIJA               | Information<br>environnemen<br>tale     | 7 pays d’Asie<br>Pacifique<br>356 sociétés<br>1995            | Sig<br>+                       |          |             |                  |              |                |                                |               |              |                          | X                | (35,8 %)                                        |
| Lennox (1999a)<br>EAR                 | Honoraires de<br>non-audit              | UK<br>785 sociétés<br>1988-1994                               | n.s.                           |          |             | Manager<br>sig – |              |                | Sig +                          |               | n.s.         |                          | X                | (7 %)                                           |

NB : quand l'étude comprend le test de plusieurs modèles alternatifs, les différents R<sup>2</sup> sont indiqués

## CHAPITRE 2

(suite du tableau)

| Auteurs<br>Références               | Variable à<br>expliquer                         | Pays, Échantillon,<br>Période                                         | Principaux déterminants testés |          |             |                   |                               |                |                                |               |              |                          |                     | R <sup>2</sup> et/ou<br>(R <sup>2</sup> ajusté) |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------|-------------|-------------------|-------------------------------|----------------|--------------------------------|---------------|--------------|--------------------------|---------------------|-------------------------------------------------|
|                                     |                                                 |                                                                       | Taille                         | Cotation | Endettement | Actionnariat      | Admin. Indep                  | Comité d'audit | Pertes / risque<br>de faillite | International | Auditeur BIG | Besoin de<br>financement | Autres<br>variables |                                                 |
| Depoers (2000b)<br>EAR              | Information<br>volontaire en<br>général         | France<br>102 sociétés<br>1995                                        | sig<br>+                       |          | n.s.        | n.s.              |                               |                |                                | sig<br>+      | n.s.         |                          | X                   | 65,35 %<br>(64,53 %)                            |
| Jaggi et Low (2000)<br>TIJA         | Information<br>volontaire en<br>général         | Canada, France,<br>Allemagne, Japon,<br>UK, USA<br>401 sociétés, 1991 | Sig<br>+                       |          |             |                   |                               |                |                                | Sig+          |              |                          | X                   | (Entre 23,86<br>% et 30,43<br>%)                |
| Ho et Wong (2001)<br>JIAAT          | Information<br>volontaire en<br>général         | Hong-Kong<br>98 sociétés<br>1998                                      | Sig<br>+                       |          |             | Familial<br>Sig – |                               | Sig<br>+       |                                |               |              |                          | X                   | 42 %<br>(31,4%)                                 |
| Bens (2002)<br>JAR                  | Information<br>sur les<br>restructura-<br>tions | US<br>136 sociétés<br>(1990-1993)                                     | n.s.                           |          |             |                   |                               |                |                                |               |              | n.s. /<br>Sig –          | X                   | (47 %)                                          |
| Bujaki et McConomy<br>(2002)<br>CAP | Information<br>volontaire en<br>général         | Canada<br>272 sociétés<br>1997                                        | Sig<br>+                       |          | Sig<br>+    |                   | Admin.<br>externes :<br>Sig + |                | n.s.                           |               |              |                          | X                   | (9 %)                                           |

NB : quand l'étude comprend le test de plusieurs modèles alternatifs, les différents R<sup>2</sup> sont indiqués

## CHAPITRE 2

(suite du tableau)

|                                              |                                         |                                                  | Principaux déterminants testés |          |             |                     |              |                |                                |               |              |                          |                  |                                                 |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|----------|-------------|---------------------|--------------|----------------|--------------------------------|---------------|--------------|--------------------------|------------------|-------------------------------------------------|
| Auteurs<br>Références                        | Variable à<br>expliquer                 | Pays, Échantillon,<br>Période                    | Taille                         | Cotation | Endettement | Actionnariat        | Admin. Indep | Comité d'audit | Pertes / risque<br>de faillite | International | Auditeur BIG | Besoin de<br>financement | Autres variables | R <sup>2</sup> et/ou<br>(R <sup>2</sup> ajusté) |
| Chau et Gray (2002)<br>TIJA                  | Information<br>volontaire en<br>général | Hong-Kong et<br>Singapour<br>62 sociétés<br>1997 | Sig<br>+                       |          | n.s.        | Externe : Sig+      |              |                |                                | n.s.          | n.s.         |                          | X                | (42,7 %)<br>(72,5 %)                            |
| Ferguson <i>et al.</i> (2002)<br>JIFMA       | Information<br>volontaire en<br>général | Hong-Kong<br>142 sociétés<br>1995-1996           | Sig<br>+                       | n.s.     | Sig<br>+    | Ex-Etat<br>Sig+     |              |                |                                |               |              |                          | X                | Entre<br>(14,7 %)<br>et (34,24<br>%)            |
| Haniffa et Cooke<br>(2002)<br>Abacus         | Information<br>volontaire en<br>général | Malaisie<br>167 sociétés<br>1995                 | n.s.                           | n.s.     | n.s.        | Familial<br>: sig - |              |                |                                | n.s.          | n.s.         |                          | X                | 58,3 %<br>(46,3 %)<br>55,4 %<br>(47,9 %)        |
| Archambault et<br>Archambault (2003)<br>TIJA | Information<br>volontaire en<br>général | 33 pays<br>621 sociétés<br>1992, 1993            | Sig<br>+                       |          | n.s.        |                     |              |                |                                | Sig<br>+      | Sig +        |                          | X                | (30,3 %)<br>(29,1 %)<br>(49,9 %)                |
| Clarkson <i>et al.</i> (2003)<br>A&F         | Passage à l'an<br>2000                  | Australie<br>364 sociétés<br>1998                | Sig<br>+                       |          |             |                     | Sig +        |                |                                |               | Sig +        |                          | X                | (12 %)                                          |

NB : quand l'étude comprend le test de plusieurs modèles alternatifs, les différents R<sup>2</sup> sont indiqués



## CHAPITRE 2

(suite du tableau)

| Auteurs<br>Références               | Variable à<br>expliquer                                      | Pays, Échantillon,<br>Période                  | Principaux déterminants testés |          |             |                                             |              |                |                                |               |              |                          |                  | R <sup>2</sup> et/ou<br>(R <sup>2</sup> ajusté) |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------|----------|-------------|---------------------------------------------|--------------|----------------|--------------------------------|---------------|--------------|--------------------------|------------------|-------------------------------------------------|
|                                     |                                                              |                                                | Taille                         | Cotation | Endettement | Actionnariat                                | Admin. Indep | Comité d'audit | Pertes / risque<br>de faillite | International | Auditeur BIG | Besoin de<br>financement | Autres variables |                                                 |
| Walker et Louvari<br>(2003)<br>ABR  | Résultat par<br>actions                                      | UK<br>220 observations<br>1996                 | n.s.                           |          |             |                                             |              |                |                                |               |              |                          | X                | Chi <sup>2</sup> 72,24                          |
| Eng et Mak (2003)<br>JAPP           | Gouvernement<br>d'entreprise et<br>information<br>volontaire | Singapour<br>158 sociétés<br>année 1995        | Sig<br>+                       |          | Sig<br>-    | Manager sig-<br>État : sig +<br>Block : n/s | Sig<br>-     |                |                                |               | n.s.         |                          | X                | (18,08 %)                                       |
| Prencipe (2004)<br>EAR              | Information<br>sectorielle                                   | Italie<br>64 sociétés<br>1997                  | Sig<br>+                       | Sig<br>+ | Sig<br>+    | Act.<br>diffus :<br>Sig +                   |              |                |                                |               |              |                          | X                | (58,04 %)<br>(55,90 %)                          |
| Cahan <i>et al.</i> (2005)<br>JIAR  | Information<br>volontaire en<br>général                      | 17 pays<br>216 sociétés<br>1998 - 1999         | Sig<br>+                       |          |             |                                             |              |                |                                | Sig<br>+      |              |                          | X                | Entre (11,5<br>%) et (22,5<br>%)                |
| Cormier <i>et al.</i> (2005)<br>EAR | Information<br>environnementale                              | Allemagne<br>337 sociétés<br>période 1992-1998 | Sig<br>+                       | Sig<br>+ | n.s.        | Block : Sig -<br>Foreign : sig<br>-         |              |                |                                |               |              |                          | X                | (81,8 %)                                        |

NB : quand l'étude comprend le test de plusieurs modèles alternatifs, les différents R<sup>2</sup> sont indiqués.

### 2.3. Déterminants de la publication des honoraires d'audit

Une seule recherche s'est, à notre connaissance, penchée sur la question de la publication d'informations volontaires concernant les honoraires d'audit<sup>88</sup>. Cette recherche menée par Lennox (1999a) se situe dans un contexte anglais au moment de la mise en place de l'obligation de publier les honoraires de conseil versés aux auditeurs. L'obligation de publier concerne les comptes arrêtés à partir du 30 septembre 1992, mais l'annonce de l'intention de mettre en place cette obligation ayant été faite dès 1989, plus d'un tiers des sociétés ont choisi de publier l'information avant que cette publication ne devienne obligatoire : dès les clôtures 1991 ou même 1990 et 1989 pour quelques sociétés « pionnières ».

Pour Lennox, une publication anticipée (volontaire) des honoraires de conseil est liée à une volonté de signaler une plus grande indépendance des auditeurs vis-à-vis du management et donc une plus grande qualité de l'audit. Comme la qualité de l'audit n'est pas directement mesurable, Lennox choisit de tester des modèles mettant en jeu des variables observables (*proxy*), que la théorie et les résultats empiriques antérieurs ont montré comme étant positivement liées à une demande croissante de qualité de l'audit. Ainsi, comme la théorie montre que des coûts d'agence élevés entraînent une demande supérieure de qualité de l'audit, Lennox teste l'hypothèse suivante : plus la séparation du contrôle et de la propriété est importante au sein d'une entreprise et plus la demande de qualité de l'audit est grande, pour pallier les coûts d'agence importants liés à cette séparation du management et de l'actionnariat. Il mesure l'intensité des coûts d'agence par le niveau de l'actionnariat des dirigeants (qui est un mécanisme de réduction des coûts d'agence permettant d'aligner les intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires).

Lennox teste également d'autres hypothèses : les sociétés en difficulté sont supposées souhaiter signaler la qualité de leur audit par cette publication anticipée des honoraires d'audit, les auditeurs BIG 4 peuvent faire jouer leur réputation et inciter les dirigeants à publier les honoraires d'audit pour signaler leur qualité.

---

<sup>88</sup> Dans la deuxième partie de l'article, Lennox étudie également l'influence des honoraires de non-audit publiés sur l'opinion d'audit, cette deuxième partie de l'étude n'est pas détaillée ici.

Lennox fait également l'hypothèse que les sociétés qui publient leurs honoraires d'audit volontairement ont des honoraires d'audit plus élevés que les autres. Cette hypothèse se fonde sur le présupposé que les honoraires de non-audit permettent une meilleure connaissance de l'entreprise et augmentent la qualité de l'audit, mais Lennox (1999a) reconnaît que l'on peut également faire l'hypothèse inverse en supposant que les honoraires de non-audit réduisent l'indépendance des auditeurs.

Les résultats de cette étude sont les suivants :

L'hypothèse du lien entre une situation financière dégradée (mesurée par un index de prédiction de faillite) et la publication volontaire des honoraires de non-audit est corroborée. Concernant la réduction des coûts d'agence, l'actionnariat des dirigeants, en contribuant à réduire les coûts d'agence, semble réduire l'incitation à publier volontairement les honoraires de non-audit, mais ce résultat n'est significatif que dans le modèle excluant la taille (et seulement au seuil de 10 %).

Les autres variables du modèle ne sont pas significatives (Taille, auditeurs BIG 4 et honoraires de non-audit).

Concernant les honoraires de non-audit, nous émettons des réserves sur le fait d'inclure cette variable dans le modèle, et sur le design de recherche général de l'étude.

En effet, Lennox ne peut (par définition) pas disposer des honoraires qui n'ont pas été publiés, ce qui signifie que son échantillon mélange des sociétés publiant les honoraires de non-audit avant que l'obligation de publier entre en application (avant 1992) et des sociétés publiant les honoraires après l'obligation. Il nous semble que cette composition d'échantillon ne permet pas véritablement de tester les déterminants de la publication volontaire, car il ne compare pas les sociétés qui publient volontairement avec celles qui ne publient pas (avant l'obligation).

Lennox conclut que ses résultats ne permettent pas véritablement d'affirmer que la publication des honoraires de non-audit est utilisée pour signaler la qualité de l'audit. Nous pensons qu'une partie de l'explication de la faiblesse de ses résultats tient au choix de la population testée (qui mélange des sociétés obligées de publier après 1992, avec des sociétés qui publient volontairement avant cette date) qui ne permet pas, selon nous, de mettre en évidence les caractéristiques des sociétés ayant choisi la publication anticipée.

\*\*\*

Pour conclure cette revue de littérature, et situer notre première étude empirique dans le champ de la recherche sur les publications volontaires, nous présentons dans la partie suivante une typologie de la littérature étudiée.

### **2.3. Proposition de typologie des recherches sur la publication volontaire d'informations**

L'objectif de cette typologie de la littérature est de montrer que l'étude des déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit s'inscrit, au sein du cadre général de la publication volontaire d'informations, dans le champ de la publication volontaire d'informations spécifiques.

La grande majorité de la littérature sur la publication volontaire concerne l'étude de la publication volontaire en général (avec la construction d'instruments de mesure de l'étendue des informations publiées volontairement dans les rapports annuels : scores ou indices). D'autres articles de recherche concernent la publication volontaire de certaines informations spécifiques : informations sur la recherche et développement (Entwistle, 1999), informations sectorielles (Prencipe, 2004), informations environnementales (Williams, 1999), indicateurs de résultats par action (Walker et Louvari, 2003) ou informations sur les restructurations (Bens, 2002), par exemple. Enfin nous incluons dans cette typologie le seul article qui, à notre connaissance, se rapproche de notre problématique et qui concerne la publication volontaire des honoraires de non-audit (Lennox, 1999a).

Cette typologie croise deux dimensions :

- La nature des articles de recherche
  - Revue de littérature,
  - Recherche analytique et modélisation
  - Recherche empirique (avec une distinction entre les études multi-pays et les études mono-pays)
- La nature des informations volontaires étudiées
  - Informations volontaires en général
  - Informations volontaires spécifiques
  - Informations volontaires sur les honoraires d'audit.

## CHAPITRE 2

**Tableau 10 : Littérature sur les déterminants de la publication volontaire d'informations – Une tentative de classification**

|                                                                                              | Revue de littérature                                                                                                          | Recherche analytique, modélisation                                                                                                                                                    | Recherche empirique                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                              |                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                       | Multi-pays                                                                                                                                                                                                                                                              | Un seul pays                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Publication volontaire d'informations comptables et financières (en général)                 | Ahmed et Courtis (1999), Depoers (2000a), Healy et Palepu (2001), Core (2001), Pourtier (2004), Chavent <i>et al.</i> (2006). | Verrecchia (1983), Darrough et Stoughton (1990), Wagenhofer (1990), Feltham et Xie, (1992), Newman et Sansing (1993), Darrough, (1993), Gigler (1994), Verrecchia (2001), Dye (2001). | Meek et Gray (1989, sociétés européennes cotées à Londres), Meek <i>et al.</i> (1995, US, UK, Europe continentale), Jaggi et Low (2000, 6 pays), Chau et Gray (2002, HK et Singapour), Archambault et Archambault (2003, 33 pays), Cahan <i>et al.</i> (2005, 17 pays). | Firth (1979, UK), Chow et Wong-Boren (1987, Mexique), Cooke (1989a et 1999b, Suède), Cooke (1992, Japon), Hossain <i>et al.</i> (1994, Malaisie), Wallace <i>et al.</i> (1994, Espagne), Hossain <i>et al.</i> (1995, Nouvelle-Zélande), Raffournier (1995, Suisse), Ahmed (1996, Bangladesh), Giner (1997, Espagne), Depoers (2000b, France), Ho et Wong (2001, Hong-Kong), Bujaki et McConomy (2002, Canada), Ferguson <i>et al.</i> (2002, Hong-Kong), Haniffa et Cooke (2002, Malaisie), Eng et Mak (2003, Singapour), |
| Publication volontaire d'informations spécifiques (R&D, information sectorielles, et autres) |                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                       | Herrmann et Thomas (1996, information sectorielle, Union Européenne), William (1999, informations environnementales, 7 pays d'Asie)                                                                                                                                     | Entwistle (1999, R&D, Canada), Bens (2002, Restructurations, US), Clarkson <i>et al.</i> (2003, Passage à l'an 2000, Australie), Walker et Louvari (2003, Résultat par actions, UK), Prencipe (2004, information sectorielle, Italie), Cormier <i>et al.</i> (2005, information environnementale, Allemagne).                                                                                                                                                                                                              |
| Publication volontaire des honoraires d'audit                                                |                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                         | Lennox (1999a, UK)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

*L'auteur remercie le Pr Aasmund Eilifsen pour avoir suggéré le format de cette classification de la littérature.*

### *Conclusion (Partie II)*

Dans cette partie II, nous avons effectué une synthèse des déterminants de la publication volontaire d'informations comptables et financières identifiés dans la littérature, et nous avons précisé quels déterminants sont adaptés à l'étude de la publication volontaire des honoraires d'audit.

La publication volontaire des honoraires d'audit correspond à une volonté de signaler l'indépendance des auditeurs et la qualité de l'audit et s'inscrit dans une double perspective de réduction des coûts d'agence et de réduction de l'asymétrie d'information.

Suite à la présentation de notre problématique et de notre question de recherche qui sont détaillées dans la partie suivante, nous sommes donc désormais en mesure de proposer des hypothèses de recherche issues de cette revue de littérature (partie II) et de notre connaissance du contexte réglementaire français concernant cette publication (partie I).

### **III. Problématique, question et hypothèses de recherche**

#### *Introduction (Partie III)*

L'objectif de cette partie III est d'effectuer une présentation de la problématique, de la question et des hypothèses de recherche correspondant à l'étude des déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit par les sociétés cotées françaises. Cette partie est structurée en trois sections qui détaillent successivement : la présentation de notre problématique (section1), la question de recherche (section 2) et les hypothèses de recherche (section3).

#### **1. Présentation de la problématique**

Nous avons vu précédemment (en partie I) qu'en France, le besoin de renforcer le contrôle de l'indépendance des auditeurs a conduit les instances de réglementation à mettre en place une publication des honoraires d'audit pour les sociétés cotées respectant certaines conditions (cotation sur le nouveau marché, ou émission de titres sur un marché réglementé). Nous avons constaté sur les exercices comptables 2002 et 2003, qui sont les premières années de mise en application de la publication des honoraires d'audit, qu'une partie des sociétés qui ne sont pas obligées de publier cette information, choisit cependant de le faire volontairement. Ce contexte de publication volontaire a déjà largement été étudié par la littérature antérieure (voir revue de littérature en partie II) qui montre généralement un lien entre la publication volontaire d'informations et certaines caractéristiques des entreprises telles que : leur taille, la structure de leur actionnariat. D'autres déterminants tels que la cotation ou les mécanismes de gouvernement d'entreprise ont également été étudiés.

Ce choix de diffuser volontairement les honoraires d'audit s'inscrit dans le cadre plus large de la publication volontaire d'un document de référence qui est un format standardisé de rapport annuel, dont l'établissement est facultatif (sauf pour les sociétés cotées sur le nouveau marché), mais recommandé par l'autorité des marchés financiers. Le document de référence inclut obligatoirement une information détaillée sur les

honoraires d'audit versés par le groupe à ses co-commissaires aux comptes avec une ventilation des honoraires par auditeur et par type de mission.

## 2. Question de recherche

Le caractère volontaire de la publication dans le cas des sociétés françaises tient au fait que l'obligation ne concerne pas toutes les sociétés cotées, mais seulement celles qui réalisent une opération financière ayant pour conséquence l'émission de titres (actions ou titres de créances négociables) au cours de l'exercice, ou celles qui sont cotées sur le nouveau marché. Pour les autres sociétés cotées, la publication de cette information constitue une production d'information volontaire (durant notre période d'étude) dont nous recherchons les motivations. Comme l'objectif de cette réglementation est de révéler la nature du lien (financier) entre les entreprises avec leurs auditeurs et que la collecte et la publication de cette information engendrent des coûts (directs et indirects), nous nous sommes interrogés sur les motivations pour une société de publier de façon volontaire une telle information, sur les honoraires versés aux auditeurs.

Autrement formulée, notre question de recherche est la suivante :

**Quelles sont les caractéristiques des entreprises qui publient volontairement leurs honoraires d'audit ?**

Sur la base de notre connaissance de l'environnement français de la publication des honoraires d'audit et de l'étude de la littérature antérieure, nous pouvons bâtir un ensemble d'hypothèses permettant d'expliquer la publication volontaire des honoraires d'audit.

## 3. Hypothèses

Nos hypothèses concernent les motivations de la publication volontaire des honoraires d'audit. Cette publication volontaire véhicule des informations sur la nature de la relation entre l'entreprise et ses auditeurs et permet aux destinataires de l'information de se forger une opinion sur l'indépendance des auditeurs et sur la qualité de l'audit réalisé.



Plusieurs motivations peuvent alors être mises en avant pour expliquer la volonté de signaler la qualité de l'audit et la qualité des états financiers : ce signal peut correspondre à une volonté de rassurer les destinataires de l'information financière auditée sur la qualité de cette dernière, en particulier lorsque les coûts d'agence sont élevés ou que la santé de l'entreprise nécessite ce signal de confiance. Il peut également s'agir de proposer aux investisseurs cette information nouvelle en vue de réduire l'asymétrie d'information et de démontrer la réactivité de l'entreprise quant à la production d'informations comptables et financières (sa « performance informationnelle ») signalant au marché sa réactivité, sa performance en général et celle de ses managers en particulier. Cette publication volontaire peut également être influencée par les auditeurs souhaitant signaler leur indépendance et mettre en avant leur image de marque.

Nous retenons trois hypothèses générales qui découlent de notre cadre théorique :

**H1: La publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la volonté de réduire les coûts d'agence**

Nous faisons l'hypothèse que la publication des honoraires d'audit est liée avec l'existence de coûts d'agence élevés. Ces coûts d'agence sont identifiés à partir des variables suivantes :

Coûts d'agence actionnaires-dirigeants :

- Existence d'un actionnaire majoritaire (diminue les coûts d'agence)
- Poids des actionnaires de référence (diminution des coûts d'agence)

Coûts d'agence actionnaires-créanciers

- Endettement (augmentation des coûts d'agence)

Les mécanismes de gouvernement d'entreprise mis en place au sein de l'entreprise ont déjà pour objectif de réduire les coûts d'agence. Nous faisons donc l'hypothèse que les caractéristiques du gouvernement d'entreprise influent sur la publication volontaire des honoraires d'audit. Cependant, nous ne présumons pas du signe (positif ou négatif) de cette influence car le gouvernement d'entreprise et la publication volontaire sont deux mécanismes de réduction des coûts d'agence qui peuvent agir de façon complémentaire ou, au contraire, se substituer l'un à l'autre.

Concernant les mécanismes de gouvernement d'entreprise, nous étudions plus particulièrement les caractéristiques suivantes du conseil d'administration :

- Existence d'un comité d'audit
- Poids des administrateurs indépendants

**H2: La publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la volonté de réduire l'asymétrie d'information**

La publication volontaire des honoraires d'audit est un moyen de signaler la qualité de l'audit et contribue à réduire l'asymétrie d'information. Nous faisons l'hypothèse que cette motivation pour réduire l'asymétrie d'information est liée avec les déterminants suivants :

- L'existence d'une cotation à l'étranger (Londres, New-York),
- La volatilité des rendements boursiers
- L'existence de pertes

**H3 : La publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la présence d'un ou plusieurs auditeurs BIG 4**

La présence d'auditeurs BIG 4 parmi les co-commissaires aux comptes chargés de l'audit de l'entreprise peut influencer sur la publication volontaire des honoraires d'audit. Cette troisième hypothèse vient compléter les hypothèses 1 et 2. En effet, l'influence des auditeurs BIG 4 sur la publication volontaire est à la fois liée aux coûts d'agence (les auditeurs BIG 4 renforcent le contrôle) et à l'asymétrie d'information (signal de la qualité de l'audit).

### *Conclusion (Partie III)*

Notre question de recherche correspond à une étude des déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit par les sociétés cotées françaises. Nous faisons l'hypothèse que cette publication volontaire correspond à une volonté de réduire les coûts d'agence et l'asymétrie d'information et est influencée par la présence d'auditeurs

BIG 4 parmi les co-commissaires aux comptes. Pour tester ces hypothèses nous développons une méthodologie statistique, présentée dans la partie suivante.

## IV. Méthodologie

### *Introduction (Partie IV)*

Cette partie IV est consacrée à la méthodologie de recherche appliquée pour répondre à notre question de recherche et tester nos hypothèses.

Dans un premier temps nous exposons le choix des indicateurs de mesure (variables) permettant de tester nos hypothèses de façon opérationnelle (section 1). Nous détaillons ensuite les caractéristiques de l'échantillon d'entreprises retenu pour effectuer nos tests (section 2) avant de présenter notre modèle statistique de déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit (section 3).

### 1. Choix des variables

Cette section 1 consacrée au choix des variables opérationnelles destinées à être testées dans notre modèle statistique est organisée de la façon suivante : nous présentons dans un premier temps (1.1.) la variable à expliquer (ou variable dépendante), puis dans un second temps les variables explicatives destinées à tester nos hypothèses (1.2.). Un tableau de synthèse résume enfin (1.3.) la définition de chaque variable, sa méthode de calcul, et la source des données permettant ce calcul.

#### **Variable à expliquer**

La variable à expliquer (ou variable dépendante) concerne le choix de publier volontairement l'information sur les honoraires d'audit ou pas. Nous étudions uniquement les sociétés qui ne sont pas obligées de publier cette information (c'est-à-dire les sociétés qui ne réalisent pas d'émissions de titres au cours de l'année et les sociétés qui ne sont pas cotées sur le nouveau marché).

**INFOVOL** : variable binaire codée 1 si la société publie volontairement les honoraires d'audit et codée 0 sinon.

### **Variables explicatives**

Nous classons les variables explicatives (ou variables indépendantes) en deux catégories : les variables principales (qui traduisent les hypothèses qui sont au cœur de notre dispositif empirique) et les variables de contrôle (variables additionnelles destinées à améliorer la spécification du modèle, mais qui ne sont pas centrales pour notre démonstration).

#### **1.2.1. Variables principales**

##### **Variables correspondant à l'hypothèse 1 : influence des coûts d'agence**

*Coûts d'agence actionnaires-dirigeants :*

**ACTMAJ** : Cette variable binaire traduit l'existence d'un actionnaire majoritaire. Elle est définie comme la détention de la majorité des droits de votes (+ de 50 %). Cette majorité des droits de votes peut être obtenue via des participations directes ou indirectes, ainsi qu'éventuellement avec plusieurs actionnaires agissant de concert.

Nous faisons l'hypothèse que la présence d'un actionnaire majoritaire réduit les coûts d'agence et réduit par conséquent les incitations à publier volontairement les honoraires d'audit.

**ACTREF** : cette variable correspond au poids des actionnaires de référence : c'est le pourcentage de droits de votes détenu par les actionnaires qui représentent plus de 5 % des droits de votes.

Nous faisons l'hypothèse que le poids des actionnaires de référence (qui peuvent plus facilement bénéficier d'informations internes) entraîne une réduction de la demande d'information volontaire concernant les honoraires d'audit.

*Coûts d'agence actionnaires-créanciers :*

**ENDETTEMENT** : le ratio d'endettement est calculé comme la proportion des dettes à long terme sur le total de bilan. Ce ratio traduit le poids des créanciers dans le financement de l'entreprise, et son augmentation entraîne une augmentation des coûts d'agence de la dette.

Nous faisons l'hypothèse d'une association positive entre le niveau d'endettement et la publication volontaire des honoraires d'audit.

*Gouvernement d'entreprise :*

**INDEP** : Cette variable mesure le poids des administrateurs indépendants (au sens du rapport Bouton (2002)) au sein du conseil d'administration.

Nous faisons l'hypothèse d'une association entre la proportion d'administrateurs indépendants dans le conseil d'administration et la publication volontaire des honoraires d'audit. Cette association peut être positive ou négative car les administrateurs indépendants peuvent d'une part, encourager la transparence financière (hypothèse de complémentarité entre mécanismes de gouvernement d'entreprise et information volontaire) ou, d'autre part, diminuer la demande de publication d'informations car ils agissent directement sur les coûts d'agence en contrôlant les actions des dirigeants (hypothèse de substituabilité entre mécanismes de gouvernement d'entreprise et information volontaire).

**CAUDIT** : Variable binaire traduisant l'existence d'un comité d'audit.

De même que pour les administrateurs indépendants, nous faisons simplement l'hypothèse d'une association (positive ou négative) entre l'existence d'un comité d'audit et la publication volontaire des honoraires d'audit.

**Variables correspondant à l'hypothèse 2 : la volonté de réduire l'asymétrie d'information**

**COTATION** : Variable binaire prenant la valeur 1 si la société est cotée à Londres (LSE) ou à New York (NYSE, NASDAQ) et la valeur 0 sinon.

Nous faisons l'hypothèse que la cotation à New York ou à Londres (où la publication des honoraires d'audit est requise) incite les entreprises à publier volontairement les honoraires d'audit.

**VOLATILITÉ** : Variable mesurant la volatilité des rendements boursiers de l'entreprise. Elle est mesurée par le bêta<sup>89</sup> qui traduit la sensibilité d'un titre au risque du marché.

Nous faisons l'hypothèse que les entreprises ayant une volatilité élevée de leurs titres seront incitées à publier les honoraires d'audit de façon à réduire l'asymétrie d'information.

**PERTE** : cette variable est une variable binaire traduisant l'existence d'une perte comptable au cours de l'exercice. Elle est égale à 1 si la société a un résultat net négatif et à 0 si la société a un résultat net positif.

Nous faisons l'hypothèse que les sociétés en perte sont plus incitées à signaler la qualité de leur audit via la publication volontaire des honoraires d'audit.

**Variable correspondant à l'hypothèse 3 : influence des auditeurs BIG 4**

**NBBIG 4** : variable définie comme le nombre d'auditeurs BIG 4 au sein du collège des commissaires aux comptes.

Nous faisons l'hypothèse que les auditeurs BIG 4 signalent leur qualité et leur réputation en incitant les entreprises à publier volontairement les honoraires d'audit.

---

<sup>89</sup> Le bêta s'obtient en régressant la rentabilité d'un titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. Pour notre étude, le calcul du bêta a été obtenu dans la base de données Global de Standard & Poors.

Un frein à cette incitation des auditeurs des grands cabinets internationaux BIG 4 à encourager la publication des honoraires serait une volonté de masquer le poids des honoraires perçus au titre des honoraires de conseil.

### 1.2.2. Variables de contrôle

Nous ajoutons aux variables principales présentées dans la partie précédente, les variables de contrôle issues de la littérature antérieure qui permettent de compléter la spécification de notre modèle de déterminants.

Nous précisons ci-dessous le mode de calcul des variables de contrôle et le lien attendu entre ces variables et la publication volontaire des honoraires d'audit.

**TAILLE** : Cette variable mesure la taille de l'entreprise en fonction du log de son total de bilan<sup>90</sup>.

Lien attendu : les entreprises de grandes tailles sont plus enclines que les autres à publier volontairement des informations et devraient donc être plus nombreuses à publier volontairement leurs honoraires d'audit.

**NBPAGERA** : Cette variable correspond à la propension générale de la société à publier des informations détaillées. Elle est mesurée par le log du nombre de pages<sup>91</sup> du document de référence ou à défaut, du rapport annuel.

Lien attendu : une entreprise qui a une importante propension générale à diffuser des informations (transparence) sera plus encline à publier volontairement les honoraires d'audit.

**DOCREF N-1** : Cette variable binaire est égale à 1 si la société a publié (volontairement ou en vertu d'une obligation) un document de référence au cours de l'année précédente, et égale à 0 sinon.

---

<sup>90</sup> Cette transformation logarithmique se justifie par les tests de normalité effectués un peu plus loin (§2.1.1 de la partie V)

<sup>91</sup> Cette transformation logarithmique se justifie par les tests de normalité effectués un peu plus loin (§2.1.1 de la partie V)

## CHAPITRE 2

Lien attendu : la publication d'un document de référence au cours de l'année écoulée crée un précédent (une routine de publication) et incite l'entreprise à publier de nouveau un document de référence (incluant les honoraires d'audit) l'année suivante.

**BANQFIN** : Variable binaire égale à 1 si la société appartient au secteur bancaire (incluant établissements de crédit et entreprises d'assurance).

Lien attendu : les sociétés de ce secteur plus réglementé seront incitées à publier volontairement leurs honoraires d'audit pour démontrer une plus grande transparence et la qualité de leur reporting financier.

**ÉTRANGER** : variable binaire codée 1 si la société est une société étrangère cotée en France, et codée 0 sinon.

Lien attendu : nous ne faisons pas d'hypothèse spécifique sur le sens de la relation entre cette variable et la publication volontaire des honoraires d'audit. Nous contrôlons cette variable car ces sociétés étant également soumises à la réglementation de leur pays d'origine peuvent avoir une politique de communication financière différenciée de celle du reste de notre échantillon.

\*\*\*

L'ensemble de ces variables est regroupé dans le tableau de synthèse page suivante (tableau 11) qui précise la définition, le mode de calcul, le signe prédit de la relation avec la variable dépendante et la source des données.



### 1.3. Tableau de synthèse d'opérationnalisation des variables

Tableau 11 : tableau de définition des variables (*étude empirique n° 1*)

| Nature                  | Code        | Définition                                      | Calcul                                         | Signe | Source           |
|-------------------------|-------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------|------------------|
| Variable dépendante     |             |                                                 |                                                |       |                  |
|                         | INFOVOL     | Publication volontaire des honoraires d'audit   | Variable binaire (0,1)                         |       | Rapports annuels |
| Variables indépendantes |             |                                                 |                                                |       |                  |
| H1                      | ACTMAJ      | Existence d'un actionnaire majoritaire          | Variable binaire (0,1)                         | -     | Rapports annuels |
|                         | ACTREF      | Poids des actionnaires de référence             | % droits de vote des actionnaires de référence | -     | Rapports annuels |
|                         | ENDETTEMENT | Endettement (coûts d'agence de la dette)        | Dette log terme / total bilan                  | +     | Base Global      |
|                         | INDEP       | Administrateurs indépendants                    | % d'administrateurs indépendants               | ?     | Rapports annuels |
|                         | CAUDIT      | Existence d'un comité d'audit                   | Variable binaire (0,1)                         | ?     | Rapports annuels |
| H2                      | COTATION    | Cotation à Londres ou à New-York                | Variable binaire (0,1)                         | +     | Rapports annuels |
|                         | VOLATILITÉ  | Volatilité des titres                           | bêta                                           | +     | Base Global      |
|                         | PERTE       | Société en perte                                | Variable binaire (0,1)                         | +     | Base Global      |
| H3                      | NBBIG 4     | Nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-auditeurs | Variable ordinale (0, 1, 2)                    | +     | Rapports annuels |
| Variables de contrôle   | TAILLE      | Taille de l'entreprise                          | Log (total actif)                              | +     | Base Global      |
|                         | NBPAGERA    | Quantité d'information publiée                  | Log (Nombre de pages du rapport annuel)        | +     | Rapports annuels |
|                         | DOCREP N-1  | Publication d'un document de référence en N-1   | Variable binaire (0,1)                         | +     | Site web AMF     |
|                         | BANQFIN     | Entreprise du secteur financier                 | Variable binaire (0,1)                         | +     | Base Global      |
|                         | ÉTRANGER    | Entreprise étrangère cotée en France            | Variable binaire (0,1)                         | ?     | Base Global      |

## 2. Échantillon

### Composition de l'échantillon

La composition de l'échantillon est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau 12 : Composition de l'échantillon (*étude empirique n° 1*)**

|                                                                      | 2002       | 2003       | Regroupé   |
|----------------------------------------------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>Sociétés cotées du SBF 250</b>                                    | <b>250</b> | <b>250</b> | <b>500</b> |
| - sociétés obligées de publier les honoraires d'audit                | -83        | -83        | -166       |
| <b>Échantillon test</b>                                              | <b>167</b> | <b>167</b> | <b>334</b> |
| - rapports annuels non disponibles                                   | - 30       | -27        | -57        |
| - données aberrantes ( <i>outliers</i> )                             | -2         | -2         | -4         |
| - données manquantes (volatilité) ou niveau de détail<br>insuffisant | -9         | -8         | -17        |
| <b>Échantillon final</b>                                             | <b>126</b> | <b>130</b> | <b>256</b> |

Notre échantillon test est composé des sociétés du SBF 250 qui ne sont pas astreintes à la publication d'un document de référence incluant les honoraires d'audit (167 sociétés en 2002 et le même nombre en 2003).

Il est à noter que l'absence de rapports annuels pour une trentaine de sociétés chaque année fait perdre beaucoup d'observations, car les informations nécessaires (notamment en ce qui concerne les données du gouvernement d'entreprise) ne sont pas disponibles dans les bases de données pour les années étudiées.

Cette indisponibilité d'informations sur le gouvernement d'entreprise pour ces sociétés crée un biais de sélection de l'échantillon qu'il convient d'avoir en tête lorsque l'on cherche à interpréter les résultats issus de nos traitements statistiques.

Une deuxième remarque est à faire concernant la disponibilité des données en ce qui concerne la variable VOLATILITÉ (bêta). En raison d'informations manquantes dans les bases de données, le bêta n'est pas calculé pour l'ensemble des sociétés de notre échantillon, ce qui fait que nous perdons encore quelques sociétés. Le calcul de cet indicateur est effectué à partir de données boursières, et il ne nous a pas été possible de reconstituer les données manquantes.

Le rattachement d'une observation à un exercice donné (2002 ou 2003) a été effectué selon la règle suivante : les sociétés clôturant les comptes entre le 1<sup>er</sup> juillet 2002 et le 30 juin 2003 sont rattachées à l'année 2002

## 2.2. Statistiques descriptives

**Tableau 13 : Statistiques descriptives (étude empirique n° 1)**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 2002 |           |               |       |        |          | 2003 |           |               |       |        |        |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----------|---------------|-------|--------|----------|------|-----------|---------------|-------|--------|--------|--|
| Variables continues                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | N    | Moy.      | Écart<br>type | Min   | Med.   | Max      | N    | Moy.      | Écart<br>type | Min   | Med    | Max    |  |
| TOTAL BILAN <i>mEur</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 126  | 7050,7    | 19421,9       | 71,3  | 1226,3 | 154068,5 | 130  | 7401,4    | 17524,1       | 22,6  | 1373,9 | 134871 |  |
| TAILLE (log)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 126  | 7,33      | 1,63          | 4,27  | 7,11   | 11,95    | 130  | 7,45      | 1,72          | 2,57  | 7,23   | 11,81  |  |
| NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 126  | 121,9     | 48,4          | 39    | 116    | 347      | 130  | 138,2     | 60,1          | 22    | 127,5  | 410    |  |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 126  | 0,17      | 0,14          | 0     | 0,16   | 0,78     | 130  | 0,15      | 0,13          | 0     | 0,12   | 0,67   |  |
| VOLATILITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 126  | 1,23      | 3,73          | -0,40 | 0,69   | 41,97    | 130  | 1,14      | 2,57          | -0,01 | 0,77   | 29,31  |  |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 126  | 0,61      | 0,23          | 0     | 0,67   | 0,97     | 130  | 0,60      | 0,26          | 0     | 0,68   | 0,96   |  |
| INDEP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 126  | 0,25      | 0,25          | 0     | 0,26   | 1        | 130  | 0,34      | 0,26          | 0     | 0,33   | 1      |  |
| Variables discrètes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | N    | Fréquence |               |       |        |          | N    | Fréquence |               |       |        |        |  |
| NBBIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 126  | 0         | 1             | 2     |        |          |      | 130       | 0             | 1     | 2      |        |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |      | 46        | 51            | 29    |        |          |      |           | 24            | 80    | 26     |        |  |
| BANQFIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 126  | 0         | 1             |       |        |          | 130  | 0         | 1             |       |        |        |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |      | 111       | 15            |       |        |          |      | 114       | 16            |       |        |        |  |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 126  | 49        | 77            |       |        |          | 130  | 51        | 79            |       |        |        |  |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 126  | 48        | 78            |       |        |          | 130  | 45        | 85            |       |        |        |  |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 126  | 106       | 20            |       |        |          | 130  | 113       | 17            |       |        |        |  |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 126  | 108       | 18            |       |        |          | 130  | 113       | 17            |       |        |        |  |
| ÉTRANGER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 126  | 120       | 6             |       |        |          | 130  | 123       | 7             |       |        |        |  |
| DOCREFN-1 publié                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 126  | 34        | 92            |       |        |          | 130  | 44        | 86            |       |        |        |  |
| DOCREFN-1 oblig.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 126  | 98        | 28            |       |        |          | 130  | 109       | 21            |       |        |        |  |
| DOCREFN-1 volont.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 126  | 62        | 64            |       |        |          | 130  | 63        | 67            |       |        |        |  |
| <b>Rappel définitions de variables :</b> TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; VOLATILITÉ = bêta ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; INDEP = proportion d’administrateurs indépendants ; NBBIG 4 = nombre d’auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; BANQFIN = 1si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s’il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 s’il existe un comité d’audit et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; ÉTRANGER = 1 si la société est un société étrangère cotée en France et 0 sinon ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l’exercice précédent et 0 sinon (de façon obligatoire ou volontaire). |      |           |               |       |        |          |      |           |               |       |        |        |  |

L'analyse des statistiques descriptives de notre échantillon fait ressortir les points marquants suivants :

On constate que 61 % environ des sociétés ont un actionnaire majoritaire, et que le poids des actionnaires de référence est relativement important avec une moyenne d'environ 60 % des droits de vote détenus par des actionnaires ayant plus de 5 % des droits de vote. Ces données sur la composition de l'actionnariat sont très stables entre 2002 et 2003.

La proportion moyenne d'administrateurs indépendants passe de 25 % à 34 % en moyenne entre 2002 et 2003. Il faut noter, à titre de comparaison, que les recommandations du rapport Viénot II (1999) suggèrent une proportion d'administrateurs indépendants égale à 1/3 et que le rapport Bouton (2002) a renforcé cette recommandation en rehaussant cette proportion à la moitié d'administrateurs indépendants pour les sociétés n'ayant pas d'actionnaire majoritaire. Par ailleurs, le nombre de sociétés disposant d'un comité d'audit augmente peu, passant de 61 % à 65 % entre les deux années. On peut constater que les sociétés de notre échantillon ne semblent pas appliquer des pratiques de gouvernement d'entreprise très élevées sur les années 2002 et 2003 que nous étudions.

Enfin, on constate un endettement moyen de 17 % en 2002 et 15 % en 2003, ce qui montre que le poids du financement bancaire est assez faible sur l'ensemble de notre échantillon (composé de grandes sociétés cotées).

Il est intéressant de remarquer que parmi les sociétés étudiées, 51 % (52 % en 2003) ont publié un document de référence de façon volontaire au cours de l'année passée, auxquelles s'ajoutent 22 % (16 % en 2003) qui ont publié un document de référence de façon obligatoire en N-1.

Après ces premiers constats, nous allons tester nos modèles statistiques sur notre échantillon de société pour les années 2002 et 2003 successivement, puis pour les deux années ensemble (*données regroupées*).

### 3. Tests de normalité des variables et traitement des observations aberrantes

#### 3.1. Test de normalité des variables continues

Les tests statistiques que nous mettons en œuvre par la suite, reposent pour la plupart sur l'hypothèse d'une distribution normale (gaussienne) des variables. Or certaines de nos variables continues ont des distributions qui ne sont pas conformes à cette exigence de normalité. Pour tester la normalité de nos variables continues, nous avons utilisé une procédure dans STATA (*sktest*) qui permet de mesurer l'asymétrie (*skewness*) et

« l'étalement » (*kurtosis*) de la courbe de distribution des variables (courbe plus ou moins « pointue »).

Les caractéristiques d'une loi de distribution gaussienne sont les suivantes : une symétrie parfaite (*skewness* = 0) et une forme en cloche caractéristique (*kurtosis* = 3).

Une distribution asymétrique<sup>92</sup>, plus concentrée vers la gauche présente un indicateur d'asymétrie (*skewness*) <0, et une courbe plus pointue qu'une loi normale présente un indicateur d'étalement (*kurtosis*) > 3.

Le tableau présenté ci-dessous présente la probabilité de *skewness* et de *kurtosis* de nos variables ainsi que la probabilité conjointe d'avoir une distribution qui soit différente d'une loi gaussienne.

**Tableau 14 : Test de normalité (*skewness* et *kurtosis*) avant transformation éventuelle**

| Année 2002  | Pr( <i>skewness</i> ) | Pr( <i>kurtosis</i> ) | Chi²(2)         | Prob>Chi² |
|-------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|-----------|
| TOTAL BILAN | 0,000                 | 0,000                 | . <sup>93</sup> | 0,0000    |
| NBPAGERA    | 0,000                 | 0,000                 | 28,65           | 0,0000    |
| ENDETTEMENT | 0,000                 | 0,003                 | 22,01           | 0,0000    |
| VOLATILITÉ  | 0,000                 | 0,000                 | . <sup>93</sup> | 0,0000    |
| ACTREF      | 0,000                 | 0,151                 | 15,83           | 0,0004    |
| INDEP       | 0,002                 | 0,816                 | 08,40           | 0,0150    |

Ici, nous voyons que toutes nos variables continues ont des distributions asymétriques (Pr(*skewness*) significative) et que la plupart sont également trop 'pointues' (Pr(*kurtosis*) significative).

Pour remédier à l'asymétrie des distributions, une simple transformation non linéaire (logarithme ou racine carrée, pour citer les plus couramment utilisées dans la littérature) permet de modifier la forme de la distribution et en particulier d'améliorer leur symétrie. Ces transformations permettent également de linéariser les relations entre deux variables. Une procédure de STATA fournit une aide pour choisir quelle transformation appliquer en fonction de la distribution d'une variable donnée (*ladder*). Cette procédure calcule les différentes transformations possibles et indique le test de normalité en face de chaque proposition.

Nous incluons ici un exemple sur la variable NBPAGERA (l'ensemble des tests de normalité effectués sur les autres variables figure *in extenso* en annexe V).

<sup>92</sup> Hamilton (2004).

<sup>93</sup> Les « . » sont dus au fait que les valeurs du Chi² ne sont pas affichées par le logiciel STATA lorsque la probabilité du Chi² est extrêmement significative.

## CHAPITRE 2

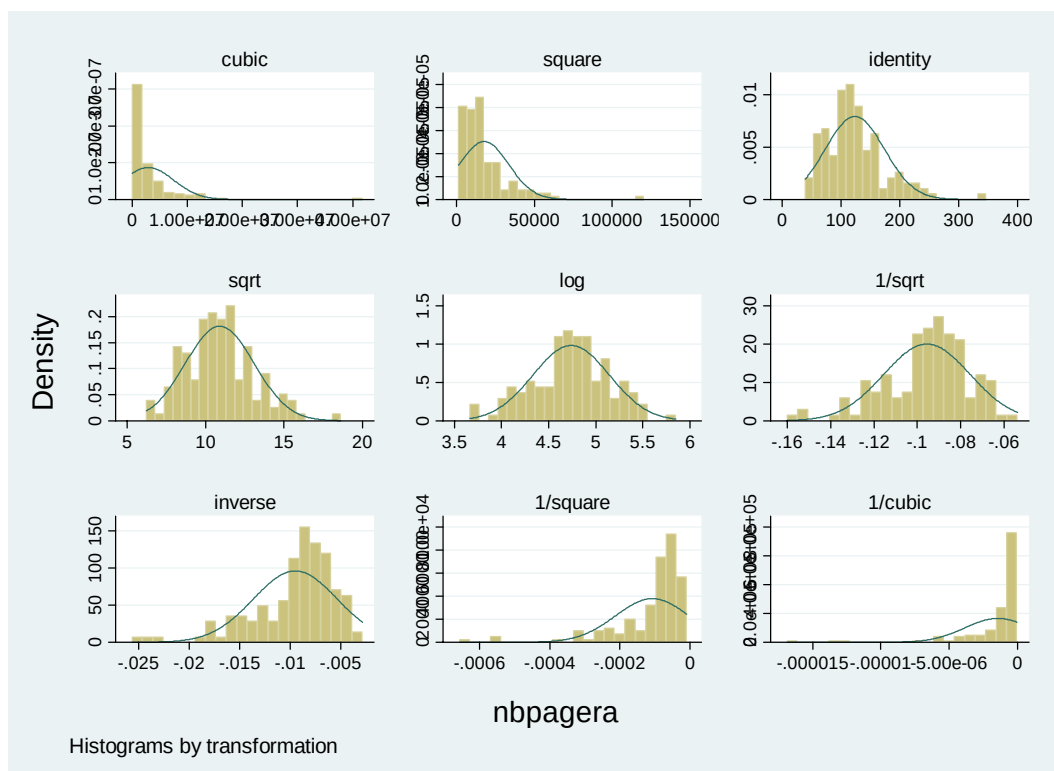
La commande `ladder` de STATA nous permet d'obtenir l'échelle des transformations suivante :

**Tableau 15 : tests de normalité de la variable NBPAGERA en fonction des diverses transformations**

| Transformation              | Formule                      | Chi <sup>2</sup> | Pr(Chi <sup>2</sup> ) |
|-----------------------------|------------------------------|------------------|-----------------------|
| Cube                        | $(\text{NBPAGERA})^3$        | .                | 0,000                 |
| Carré                       | $(\text{NBPAGERA})^2$        | .                | 0,000                 |
| Identité (variable brute)   | NBPAGERA                     | 28,65            | 0,000                 |
| Racine carrée               | $\sqrt{\text{NBPAGERA}}$     | 7,56             | 0,023                 |
| <b>Logarithme</b>           | <b>Log (NBPAGERA)</b>        | <b>0,79</b>      | <b>0,673</b>          |
| Inverse de la racine carrée | $1 / \sqrt{\text{NBPAGERA}}$ | 10,91            | 0,004                 |
| Inverse                     | $1 / \text{NBPAGERA}$        | 27,72            | 0,000                 |
| Inverse du carré            | $1 / (\text{NBPAGERA})^2$    | 66,36            | 0,000                 |
| Inverse du cube             | $1 / (\text{NBPAGERA})^3$    | .                | 0,000                 |

En lisant ce tableau, on voit que la transformation qui permet de corriger au mieux la variable NBPAGERA est la transformation logarithmique.

La représentation graphique (histogramme) des différentes transformations possibles (obtenue avec la commande `gladder`) permet de visualiser les formes des distributions (sans transformation = identity) en fonction des transformations proposées :



## CHAPITRE 2

Nous avons effectué ces tests de normalité pour l'année 2002 uniquement, en étendant ensuite les mesures correctives à l'année 2003.

La synthèse des transformations qui permettent d'améliorer la normalité de nos variables est présentée ci-dessous :

| Variable    | Transformation proposée par la procédure de STATA | Choix retenu      |
|-------------|---------------------------------------------------|-------------------|
| TOTAL BILAN | Log                                               | Log (total bilan) |
| NBPAGERA    | Log                                               | Log (nbpagera)    |
| ENDETTEMENT | Racine carrée *                                   |                   |
| VOLATILITÉ  | Aucune proposition                                |                   |
| ACTREF      | Aucune proposition                                |                   |
| INDEP       | Aucune proposition                                |                   |

\* Nous n'avons pas retenu ce choix car l'amplitude de l'asymétrie de la variable endettement ne nous semble pas préoccupante, et parce que cela n'est jamais pratiqué dans la littérature.

Nous avons donc choisi d'utiliser une transformation logarithmique pour la variable TAILLE (=  $\log(\text{total actif})$ ) et pour la variable NBPAGERA ( $\log(\text{nbpagera})$ ), ce qui est conforme aux pratiques courantes dans la littérature.

L'étude de la variable VOLATILITÉ fait également apparaître une anomalie de distribution que nous traitons dans la partie suivante.

### 3.2. Traitement des observations aberrantes (outliers)

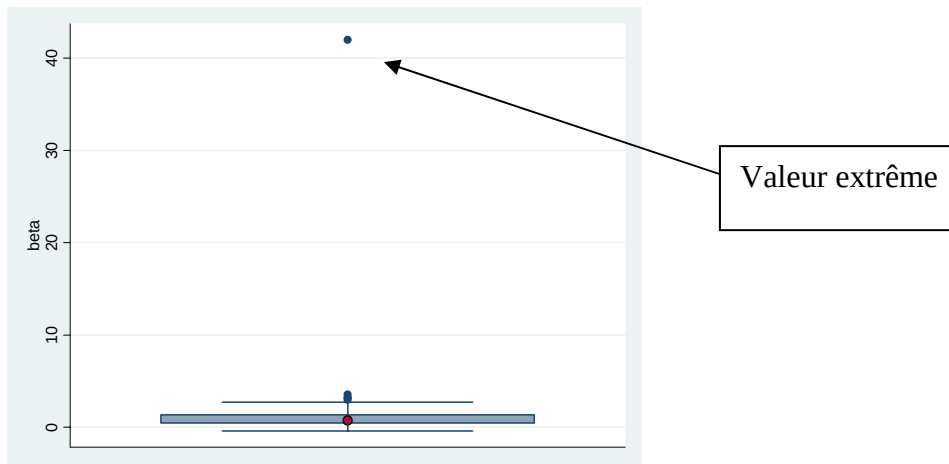
L'observation des statistiques descriptives de la variable VOLATILITÉ fait apparaître des valeurs extrêmes (*outliers*). Les valeurs maximum en 2002 et 2003 sont aberrantes (elles s'élèvent respectivement à 41,97 et 29,31). Ces observations atypiques ne peuvent pas être conservées, car elles risquent de nuire à la pertinence de la variable.

| Statistiques descriptives | Année 2002 |            |       |      |              | Année 2003 |            |        |      |              |
|---------------------------|------------|------------|-------|------|--------------|------------|------------|--------|------|--------------|
|                           | Moy.       | Écart type | Min   | Med. | Max          | Moy.       | Écart type | Min    | Med  | Max          |
| VOLATILITÉ                | 1,23       | 3,69       | -0,39 | 0,69 | <b>41,97</b> | 1,14       | 2,53       | -0,005 | 0,77 | <b>29,31</b> |



Les valeurs extrêmes (ou outliers) sont définies comme les valeurs qui s'écartent de la moyenne de plus de 2 ou 3 écarts types. On peut les visualiser en réalisant une représentation graphique appelée 'boîte à moustaches' (*boxplot*).

**Exemple : boxplot de la variable VOLATILITÉ (bêta) année 2002**



Pour remédier au problème posé par les valeurs extrêmes de notre variable VOLATILITÉ, nous avons appliqué une procédure *winsor* (qui est un module complémentaire de STATA). Cette procédure permet de transformer les variables aberrantes en les remplaçant par la valeur observée immédiatement inférieure. Nous avons retraité notre variable VOLATILITÉ en appliquant la procédure *winsor* sur les deux valeurs les plus élevées de chaque année.

Les conséquences de ce traitement des variables aberrantes (*outliers*) sont les suivantes :

|              | Statistiques<br>descriptives | Année 2002 |       |      |              | Année 2003 |        |      |              |
|--------------|------------------------------|------------|-------|------|--------------|------------|--------|------|--------------|
|              |                              | Moy.       | Min   | Med. | Max          | Moy.       | Min    | Med  | Max          |
| <b>AVANT</b> | <b>VOLATILITÉ</b>            | 1,23       | -0,39 | 0,69 | <b>41,97</b> | 1,14       | -0,005 | 0,77 | <b>29,31</b> |
| <b>APRÈS</b> | <b>VOLATILITÉ</b>            | 0,92       | -0,39 | 0,69 | <b>3,73</b>  | 0,94       | -0,005 | 0,77 | <b>3,35</b>  |

Suite aux transformations pratiquées sur les variables pour améliorer leur normalité et au traitement des observations aberrantes, les tests de normalité des variables continues se présentent comme suit pour les années 2002 et 2003 :

**Tableau 16 : Tests de normalité (*skewness* et *kurtosis*) des variables après transformations**

| Année 2002                 | Pr(skewness) | Pr(kurtosis) | Chi <sup>2</sup> (2) | Prob>Chi <sup>2</sup> |
|----------------------------|--------------|--------------|----------------------|-----------------------|
| TAILLE = Log (Total Bilan) | 0,006        | 0,935        | 6,90                 | 0,0317                |
| Log (NBPAGERA)             | 0,501        | 0,567        | 0,79                 | 0,6734                |
| ENDETTEMENT                | 0,000        | 0,003        | 22,01                | 0,0000                |
| VOLATILITÉ (corrigée)      | 0,000        | 0,000        | .                    | 0,0000                |
| ACTREF                     | 0,000        | 0,151        | 15,83                | 0,0004                |
| INDEP                      | 0,002        | 0,816        | 08,40                | 0,0150                |

| Année 2003                 | Pr(skewness) | Pr(kurtosis) | Chi <sup>2</sup> (2) | Prob>Chi <sup>2</sup> |
|----------------------------|--------------|--------------|----------------------|-----------------------|
| TAILLE = Log (Total Bilan) | 0,357        | 0,826        | 0,91                 | 0,6341                |
| Log (NBPAGERA)             | 0,096        | 0,013        | 8,08                 | 0,0176                |
| ENDETTEMENT                | 0,000        | 0,041        | 15,88                | 0,0004                |
| VOLATILITÉ (corrigée)      | 0,000        | 0,002        | 29,74                | 0,0000                |
| ACTREF                     | 0,000        | 0,651        | 12,49                | 0,0019                |
| INDEP                      | 0,291        | 0,001        | 09,94                | 0,0069                |

Nous constatons que malgré l'amélioration des propriétés des variables, il n'est pas possible de conclure à leur parfaite normalité, puisque seules les variables Log (NBPAGERA) en 2002 et TAILLE en 2003 présentent des caractéristiques gaussiennes. Pour cette raison, nous devons choisir des méthodes non-paramétriques (tests de différence de rangs) pour nos analyses statistiques univariées.

#### 4. Modèles statistiques

Nous utilisons deux types de tests statistiques : dans un premier temps, nous analysons les relations individuelles de chaque variable explicative avec la publication volontaire des honoraires d'audit (tests univariés), puis nous développons ensuite un modèle de régression logistique permettant de tester l'influence conjointe de l'ensemble de nos variables explicatives sur le phénomène observé (test multivarié).

#### 4.1. Tests univariés

Pour étudier les associations statistiques individuelles de nos variables explicatives avec la variable à expliquer, nous utilisons des corrélations simples et des tests d'indépendance du Chi<sup>2</sup>.

##### 4.1.1. Tests univariés sur les variables continues

##### Analyses des corrélations simples

Les corrélations simples permettent de mesurer de degré d'association linéaire entre la variable dépendante Y et une variable explicative X.

Le coefficient de corrélation r (appelé également coefficient de corrélation brut, ou coefficient de corrélation d'ordre zéro<sup>94</sup>) est calculé de la façon suivante :

$$r = \frac{\sum_{i=1}^n x_i y_i}{\sqrt{(\sum_{i=1}^n x_i^2)(\sum_{i=1}^n y_i^2)}} \quad \text{avec } n = \text{nombre d'observations}$$

Ce coefficient de corrélation avec la variable expliquée Y est calculé pour l'ensemble de nos variables explicatives continues X<sub>1</sub>, X<sub>2</sub>, ..., X<sub>n</sub>.

##### Tests de différence de moyenne (de médiane) entre deux échantillons

Afin de comparer les deux groupes de sociétés composant notre échantillon (celles qui publient volontairement et celles qui ne publient pas), il est possible de comparer les différences de valeurs moyennes prises par les variables explicatives continues entre ces deux groupes. Pour effectuer cette comparaison de moyenne entre deux échantillons indépendants, on utilise le test du t de Student (également appelé *t-test*). Ce test calcule la significativité de la différence de la moyenne d'une variable entre deux échantillons et suppose une distribution normale de la variable étudiée (test paramétrique).

---

<sup>94</sup> Gujarati (2003).

### Calcul du t-test

Pour comparer les deux moyennes  $\mu_1$  et  $\mu_2$  de deux échantillons indépendants de taille  $n_1$  et  $n_2$ , on utilise la statistique t calculée de la façon suivante<sup>95</sup> :

$$t = \frac{\bar{y}_1 - \bar{y}_2}{s \sqrt{\frac{1}{n_1} + \frac{1}{n_2}}} \quad \text{Avec :}$$

$\bar{y}_1$  et  $\bar{y}_2$  = moyenne des observations de chaque échantillon  
et s = estimateur de l'écart type  $\sigma$  commun aux deux échantillons<sup>96</sup>

Si l'hypothèse d'égalité entre les deux moyennes est vraie, alors la statistique t suit une loi de Student à  $n_1 + n_2 - 2$  degrés de liberté.

Comme nous avons vu, dans la section précédente, que nos variables explicatives continues ne répondent dans leur majorité pas à cette exigence de normalité, nous devons privilégier l'utilisation d'un test de différence de valeur moyenne non paramétrique<sup>97</sup>. Il s'agit d'un test de Wilcoxon-Mann-Whitney qui relâche l'exigence de normalité des variables (et suppose seulement leur ordinalité, c'est-à-dire que les valeurs prises par la variable sont ordonnées). Ce test utilise les rangs des valeurs prises par les variables dans chaque groupe étudié et non plus leurs valeurs précises. On calcule dans un premier temps les rangs<sup>98</sup> de chaque observation dans l'ensemble de la population (les deux sous-populations réunies), puis on réaffecte les rangs à chaque sous-population en fonction de l'observation d'origine et on calcule, dans un second temps, le U de Mann-Whitney (ou sa forme centrée réduite z) permettant de comparer la somme des rangs des deux sous-populations.

### Calcul du U de Mann-Whitney

Groupe 1 :  $U_1 = n_1 \times n_2 + \frac{n_1 \times (n_1 + 1)}{2} - R_1$ , avec  $R_1$  = somme des rangs du groupe 1.

<sup>95</sup> Tenenhaus (2007).

<sup>96</sup> L'estimateur s de l'écart type commun aux deux échantillons se calcule selon la formule suivante :

$$s = \sqrt{\frac{(n_1 - 1)s_1^2 + (n_2 - 1)s_2^2}{n_1 + n_2 - 2}} \quad \text{où } s_i^2 = \text{variance des observations de l'échantillon } i.$$

<sup>97</sup> Un test non paramétrique est un test qui ne fait aucune hypothèse sur les formes analytiques des distributions  $F_1(x)$  et  $F_2(x)$  des populations 1 et 2.

<sup>98</sup> Pour calculer les rangs, on fusionne les deux échantillons et on trie les observations par valeur croissante, avant de leur assigner un rang allant de 1 à n (taille de l'échantillon). Les ex-aequo se voient attribuer la moyenne des rangs qu'ils auraient obtenus en l'absence d'ex-aequo.

Groupe 2 :  $U_2 = n_1 \times n_2 + \frac{n_2 \times (n_2 + 1)}{2} - R_2$ , avec  $R_2$  = somme des rangs du groupe 2.

La statistique U de Mann-Whitney correspond au minimum de  $(U_1, U_2)$ . Lorsque le nombre d'observation est suffisamment grand (i.e. supérieur à 20), U suit une loi normale de paramètres  $[\mu_u; \sigma_u]$  et le niveau de signification de U est calculé approximativement en utilisant la statistique z (forme centrée réduite de U, corrigée en fonction de la prise en compte des ex-æquo)<sup>99</sup>.

#### 4.1.2. Tests univariés sur les variables discrètes

##### Tests d'indépendance du Chi<sup>2</sup>

En complément, comme notre variable à expliquer est binaire (elle prend la valeur 1 ou 0 selon que la société publie volontairement ou ne publie pas les honoraires d'audit), et qu'une partie des variables explicatives est binaire ou multinomiale également, nous établissons des tableaux croisés et calculons le test d'indépendance du Chi<sup>2</sup>, pour identifier les variables binaires associées avec notre variable expliquée. Ce test du Chi<sup>2</sup> permet de détecter s'il existe une relation statistique entre des variables catégorielles en comparant les effectifs observés dans chaque modalité avec les effectifs théoriques correspondant à l'indépendance parfaite des variables. Dans la pratique, ce test ne peut être considéré comme satisfaisant<sup>100</sup> que si l'effectif théorique de chaque case du tableau croisé (ou modalité) est supérieur à 5. Si un effectif théorique est inférieure ou égal à 5, on doit plutôt utiliser une variante de ce test appelé « test exact de Fisher » (option `exact` dans STATA).

\*\*\*

Ces tests univariés permettent d'avoir une première idée des relations entre nos variables explicatives une à une et la variable expliquée, mais ils ne sont pas suffisants pour permettre la prise en compte de l'influence combinée de l'ensemble des déterminants sur la publication volontaire des honoraires d'audit.

<sup>99</sup> La formulation exacte de la statistique z, incluant la correction des ex-aequo figure dans Tenenhaus (2007, p. 411).

<sup>100</sup> Tenenhaus (2007, p. 36).

Pour tester nos hypothèses, nous construisons donc un modèle de régression qui est présenté ci-dessous.

#### 4.2. Tests multivariés

Comme la variable dépendante est une variable binaire, nous testons un modèle de régression logistique binaire multiple. Ce type de régression permet de modéliser comment une variable binaire (ou dichotomique) dépend de plusieurs variables explicatives (dichotomiques et/ou continues).

On note  $\pi(x)$  la probabilité que la variable dépendante  $Y$  soit égale à 1 (c'est-à-dire que notre variable expliquée INFOVOL prenne la valeur 1) et  $x_1, x_2, \dots, x_n$  les variables explicatives. La formulation générale du modèle de régression logistique (Tenenhaus, 2007) est la suivante :

$$\pi(x) = \Pr(Y = 1) = \frac{\exp(\beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_k x_k)}{1 + \exp(\beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_k x_k)} \quad (1)$$

L'équation (1) peut également s'écrire sous la forme suivante :

$$\text{Log} \left( \frac{\pi(x)}{1 - \pi(x)} \right) = \beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_k x_k$$

En fonction de nos hypothèses, la probabilité que l'entreprise publie volontairement les honoraires d'audit :  $\Pr(\text{INFOVOL}=1)$  est modélisée de la façon suivante :

$$\text{Log} \left( \frac{\Pr(\text{INFOVOL} = 1)}{1 - \Pr(\text{INFOVOL} = 1)} \right) =$$

$$\begin{aligned} & \beta_0 + \beta_1 \text{ACTMAJ} + \beta_2 \text{ACTREF} + \beta_3 \text{ENDETTEMENT} + \beta_4 \text{INDEP} + \beta_5 \text{CAUDIT} \\ & + \beta_6 \text{COTATION} + \beta_7 \text{VOLATILITÉ} + \beta_8 \text{PERTE} + \beta_9 \text{NBBIG 4} + \beta_{10} \text{TAILLE} \\ & + \beta_{11} \text{NBPAGERA} + \beta_{12} \text{DOCFREF N-1} + \beta_{13} \text{BANQFIN} + \beta_{14} \text{ÉTRANGER} \end{aligned}$$

Avec : ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITÉ = bêta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCFREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1 si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ÉTRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon.

*Conclusion (Partie IV)*

Dans cette partie IV, nous avons présenté les aspects méthodologiques de notre démarche empirique :

- Choix, définition et mode de calcul et de collecte des variables ;
- Composition et description de l'échantillon d'entreprises ;
- Formulation du modèle de déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit.

Les résultats de l'étude empirique sont présentés dans la partie suivante (partie V).

## **V. Résultats empiriques**

### *Introduction (Partie V)*

Les résultats empiriques correspondant à nos traitements statistiques<sup>101</sup> sont présentés dans cette partie V.

Nous avons structuré notre analyse en trois étapes : premièrement des analyses univariées permettant une première approche de l'influence de chaque variable explicative sur la publication des honoraires d'audit pour les années 2002 et 2003 (section 1) ; deuxièmement des analyses multivariées (régressions) avec plusieurs spécifications alternatives de notre modèle général (section 2), et enfin des tests additionnels permettant de compléter nos résultats (section 3).

### **1. Analyses univariées**

Nous procédons dans un premier temps à l'analyse des associations univariées entre la variable dépendante (publication volontaire des honoraires d'audit) (1.1.) puis à l'analyse univariée de l'influence des variables explicatives dichotomiques (1.2.).

#### **1.1. Analyse de l'influence des variables continues**

##### **1.1.1. Analyse des corrélations simples**

(Voir tableau 17 page suivante)

---

<sup>101</sup> Les traitements statistiques sont réalisés avec le logiciel STATA, les lignes de commande utilisées, peuvent être consultés en annexe IV de la thèse.



**Tableau 17 : Tableau des corrélations simples entre la variable à expliquer (INFOVOL) et les variables explicatives continues (années 2002 et 2003)**

| <b>Corrélations simples avec la variable INFOVOL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |              |                 |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------|------------------|
| Variables continues                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Signe prédit | 2002            | 2003             |
| ACTREF (H1)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -            | -0,0346         | <b>-0,2347**</b> |
| ENDETTEMENT (H1)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | +            | 0,0607          | <b>0,2421**</b>  |
| INDEP (H1)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | ?            | <b>0,2583**</b> | <b>0,2003**</b>  |
| VOLATILITÉ (H2)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | +            | 0,0161          | 0,0393           |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +            | <b>0,2125**</b> | <b>0,3358**</b>  |
| NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +            | <b>0,4969**</b> | <b>0,5709**</b>  |
| <b>Légende : **</b> corrélations significatives au seuil de 5 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |              |                 |                  |
| <b>Rappel définitions de variables :</b> INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; VOLATILITE = beta ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel). |              |                 |                  |

### **Concernant l'hypothèse H1 :**

*(Rappel H1 : la publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la volonté de réduire les coûts d'agence)*

L'analyse des corrélations simples montre que la présence d'administrateurs indépendants est positivement associée avec la publication volontaire en 2002 et 2003.

En 2003, le poids des actionnaires de référence semble limiter la publication volontaire des honoraires d'audit, ce qui est conforme à notre prédiction.

En 2003, également, les coûts d'agence liés à l'endettement sont associés à la publication volontaire des honoraires d'audit.

Pour 2002, nous ne trouvons pas de corrélation significative entre notre variable expliquée, les actionnaires de référence et l'endettement.

### **Concernant l'hypothèse H2 :**

*(Rappel H2 : la publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la volonté de réduire l'asymétrie d'information)*

Nous ne constatons pas d'association significative entre la volatilité des titres et la publication volontaire des honoraires d'audit.

**Variables de contrôle :**

La publication volontaire des honoraires d'audit est corrélée avec la taille de l'entreprise 0,2125\*\* (0,3358\*\*) en 2002 (2003) et est également fortement corrélée avec la quantité d'information publiée par l'entreprise mesurée par le nombre de pages du rapport annuel avec un coefficient de corrélation s'élevant à 0,4969\*\* (0,5709\*\*) en 2002 (2003).

**1.1.2. Tests de différence de moyenne****Variables liées avec l'hypothèse 1 :**

*(Rappel H1 : la publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la volonté de réduire les coûts d'agence)*

**Pourcentage détenu par les actionnaires de référence (ACTREF)****Tableau 18 : Test de différence de moyenne (variable ACTREF), années 2002 et 2003.**

| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         | Année 2002 |        |                  | Année 2003 |        |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------|--------|------------------|------------|--------|------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Moyenne | 0,6250     | 0,6073 | -0,3852          | 0,6959     | 0,5601 | -2,7322***       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Médiane | 0,6495     | 0,6805 | -0,4450          | 0,7400     | 0,6565 | -2,6900***       |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : statistiques significatives aux seuils de 10 %, 5 % et 1 % respectivement (test bilatéral)<br>INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote. |         |            |        |                  |            |        |                  |

Pour l'année 2003, on constate que les sociétés qui choisissent de ne pas publier les honoraires d'audit ont, en moyenne, un pourcentage plus élevé de leur capital détenu par des actionnaires de référence. Ce constat ne se vérifie pas sur l'année 2002.

**Endettement**

**Tableau 19 : Test de différence de moyenne (variable ENDETTEMENT), années 2002 et 2003.**

| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         | Année 2002 |        |                  | Année 2003 |        |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------|--------|------------------|------------|--------|------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                             | Moyenne | 0,1529     | 0,1725 | 0,6770           | 0,1019     | 0,1709 | <b>2,8233***</b> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Médiane | 0,1233     | 0,1653 | 0,9950           | 0,0793     | 0,1598 | <b>2,7580***</b> |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : statistiques significatives aux seuils de 10 %, 5 % et 1 % respectivement (test bilatéral)<br>INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes / total passif. |         |            |        |                  |            |        |                  |

Pour l'année 2003, les sociétés qui ne font pas le choix de la publication volontaire sont en moyenne plus endettées que les autres. Cette différence de moyenne n'est pas significative en 2002.

**Pourcentage d'administrateurs indépendants (INDEP)**

**Tableau 20 : Test de différence de moyenne (variable INDEP), années 2002 et 2003.**

| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         | Année 2002 |        |                  | Année 2003 |        |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------|--------|------------------|------------|--------|------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat |
| INDEP                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Moyenne | 0,1473     | 0,2929 | <b>2,9770***</b> | 0,2556     | 0,3731 | <b>2,3133**</b>  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Médiane | 0,0000     | 0,3165 | <b>3,0860***</b> | 0,2020     | 0,3741 | <b>2,2790**</b>  |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : statistiques significatives aux seuils de 10 %, 5 % et 1 % respectivement (test bilatéral)<br>INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants. |         |            |        |                  |            |        |                  |

La proportion d'administrateurs indépendants composant le conseil d'administration influe significativement sur la décision de publier volontairement les honoraires d'audit pour les deux années étudiées.

**Variable liée avec l'hypothèse 2 :**

*(Rappel H2 : la publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la volonté de réduire l'asymétrie d'information)*

**Volatilité des cours boursiers****Tableau 21 : Test de différence de moyenne (variable VOLATILITE), années 2002 et 2003.**

| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                               |         | Année 2002 |        |                  | Année 2003 |        |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------|--------|------------------|------------|--------|------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                       |         | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat |
| VOLATILITE                                                                                                                                                                                                                                                            | Moyenne | 0,9031     | 0,9311 | 0,1790           | 0,8956     | 0,9534 | 0,4447           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                       | Médiane | 0,8650     | 0,6655 | 0,6680           | 0,8345     | 0,7500 | 0,1510           |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : statistiques significatives aux seuils de 10 %, 5 % et 1 % respectivement (test bilatéral)<br>INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; VOLATILITE = bêta. |         |            |        |                  |            |        |                  |

Nous n'observons pas d'association entre la volatilité des cours boursiers et la décision de publication volontaire des honoraires d'audit.

**Variables de contrôle :****Taille****Tableau 22 : Test de différence de moyenne (variable TAILLE), années 2002 et 2003.**

| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                        |         | Année 2002 |        |                  | Année 2003 |        |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------|--------|------------------|------------|--------|------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                |         | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                         | Moyenne | 6,7658     | 7,5421 | <b>2,4220**</b>  | 6,5264     | 7,8087 | <b>4,0338***</b> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                | Médiane | 6,5304     | 7,2251 | <b>2,3360**</b>  | 6,4189     | 7,4860 | <b>3,7770***</b> |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : statistiques significatives aux seuils de 10 %, 5 % et 1 % respectivement (test bilatéral)<br>INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; TAILLE = log (total actif). |         |            |        |                  |            |        |                  |

**Nombre de pages du rapport annuel (NBPAGERA)****Tableau 23 : Test de différence de moyenne (variable NBPAGERA), années 2002 et 2003.**

| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         | Année 2002 |        |                  | Année 2003 |        |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------|--------|------------------|------------|--------|------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat | 0          | 1      | t-stat<br>z-stat |
| NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Moyenne | 4,4129     | 4,8471 | <b>6,3763***</b> | 4,4453     | 4,9914 | <b>7,8672***</b> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Médiane | 4,4001     | 4,8323 | <b>5,5490***</b> | 4,5268     | 4,9698 | <b>6,8580***</b> |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : statistiques significatives aux seuils de 10 %, 5 % et 1 % respectivement (test bilatéral)<br>INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel). |         |            |        |                  |            |        |                  |

Nous vérifions avec ces deux tests que la publication volontaire des honoraires d'audit dépend de la taille de l'entreprise et de sa propension à publier une grande quantité d'informations dans le rapport annuel.

**1.2. Tests d'indépendance du Chi<sup>2</sup>****Variables liées avec l'hypothèse 1 :**

(Rappel H1 : la publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la volonté de réduire les coûts d'agence)

**Présence d'un actionnaire majoritaire (ACTMAJ) :****Tableau 24 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et ACTMAJ), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                                                                            |       | ACTMAJ |    |       | Année 2003                                                                                             |       | ACTMAJ |    |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|----|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|----|-------|
|                                                                                                       |       | 0      | 1  | Total |                                                                                                        |       | 0      | 1  | Total |
| INFOVOL                                                                                               | 0     | 14     | 20 | 34    | INFOVOL                                                                                                | 0     | 9      | 27 | 36    |
|                                                                                                       | 1     | 35     | 57 | 92    |                                                                                                        | 1     | 42     | 52 | 94    |
|                                                                                                       | Total | 49     | 77 | 126   |                                                                                                        | Total | 51     | 79 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 0,1025    Pr = 0,749 (n.s.)<br>Test exact de Fisher : Pr = 0,838 (n.s.) |       |        |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 4,2293 <b>Pr = 0,040**</b><br>Test exact de Fisher : <b>Pr = 0,046**</b> |       |        |    |       |

Le test du Chi<sup>2</sup> est non significatif pour l'année 2002, mais révèle une association significative entre la présence d'un actionnaire majoritaire et la décision de ne pas publier les honoraires d'audit en 2003.

**Présence d'un Comité d'audit (CAUDIT) :**

**Tableau 25 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et CAUDIT), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                                                                             |       | CAUDIT |    |       | Année 2003                                                                                                |       | CAUDIT |    |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|----|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|----|-------|
|                                                                                                        |       | 0      | 1  | Total |                                                                                                           |       | 0      | 1  | Total |
| INFOVOL                                                                                                | 0     | 19     | 15 | 34    | INFOVOL                                                                                                   | 0     | 23     | 13 | 36    |
|                                                                                                        | 1     | 29     | 63 | 92    |                                                                                                           | 1     | 22     | 72 | 94    |
|                                                                                                        | Total | 48     | 78 | 126   |                                                                                                           | Total | 45     | 85 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 6,2471 <b>Pr = 0,012**</b><br>Test exact de Fisher : <b>Pr = 0,022**</b> |       |        |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 18,8505 <b>Pr = 0,000***</b><br>Test exact de Fisher : <b>Pr = 0,000***</b> |       |        |    |       |

Le test du Chi<sup>2</sup> révèle une association positive entre la présence d'un comité d'audit et la publication volontaire des honoraires d'audit.

**Variables liées avec l'hypothèse 2 :**

*(Rappel H2 : la publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la volonté de réduire l'asymétrie d'information)*

**Cotation à Londres ou à New York (COTATION) :**

**Tableau 26 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et COTATION), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                                                                            |       | COTATION |    |       | Année 2003                                                                                            |       | COTATION |    |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|----|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|----|-------|
|                                                                                                       |       | 0        | 1  | Total |                                                                                                       |       | 0        | 1  | Total |
| INFOVOL                                                                                               | 0     | 31       | 3  | 34    | INFOVOL                                                                                               | 0     | 33       | 3  | 36    |
|                                                                                                       | 1     | 77       | 15 | 92    |                                                                                                       | 1     | 80       | 14 | 94    |
|                                                                                                       | Total | 108      | 18 | 126   |                                                                                                       | Total | 113      | 17 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 1,1346    Pr = 0,287 (n.s.)<br>Test exact de Fisher : Pr = 0,395 (n.s.) |       |          |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 0,9856    Pr = 0,321 (n.s.)<br>Test exact de Fisher : Pr = 0,396 (n.s.) |       |          |    |       |

Le test du Chi<sup>2</sup> ne démontre pas d'association statistique entre ces deux variables.

**Sociétés en perte (PERTE) :**

**Tableau 27 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et PERTE), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                                                                            |       | PERTE |    |       | Année 2003                                                                                            |       | PERTE |    |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|----|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|----|-------|
|                                                                                                       |       | 0     | 1  | Total |                                                                                                       |       | 0     | 1  | Total |
| INFOVOL                                                                                               | 0     | 29    | 5  | 34    | INFOVOL                                                                                               | 0     | 31    | 5  | 36    |
|                                                                                                       | 1     | 77    | 15 | 92    |                                                                                                       | 1     | 82    | 12 | 94    |
|                                                                                                       | Total | 106   | 20 | 126   |                                                                                                       | Total | 113   | 17 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 0,0475    Pr = 0,827 (n.s.)<br>Test exact de Fisher : Pr = 1,000 (n.s.) |       |       |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 0,0289    Pr = 0,865 (n.s.)<br>Test exact de Fisher : Pr = 1,000 (n.s.) |       |       |    |       |

Le test du Chi<sup>2</sup> ne démontre pas d'association statistique entre ces deux variables.

**Hypothèse 3 :**

*(Rappel H3 : La publication volontaire des honoraires d'audit est déterminée par la présence d'un ou plusieurs auditeurs BIG 4)*

**Auditeurs BIG 4 :**

**Tableau 28 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et NBBIG 4), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                                                                                |       | NBBIG 4 |    |    |       | Année 2003                                                                                                |       | NBBIG 4 |    |    |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|----|----|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|----|----|-------|
|                                                                                                           |       | 0       | 1  | 2  | Total |                                                                                                           |       | 0       | 1  | 2  | Total |
| INFOVOL                                                                                                   | 0     | 34      | 0  | 0  | 34    | INFOVOL                                                                                                   | 0     | 16      | 16 | 4  | 36    |
|                                                                                                           | 1     | 12      | 51 | 29 | 92    |                                                                                                           | 1     | 8       | 64 | 22 | 94    |
|                                                                                                           | Total | 46      | 51 | 29 | 126   |                                                                                                           | Total | 24      | 80 | 26 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 80,9830 <b>Pr = 0,000***</b><br>Test exact de Fisher : <b>Pr = 0,000***</b> |       |         |    |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 22,5374 <b>Pr = 0,000***</b><br>Test exact de Fisher : <b>Pr = 0,000***</b> |       |         |    |    |       |

Concernant l'influence des auditeurs BIG 4 sur la publication volontaire, nous constatons qu'en 2002, parmi les entreprises de notre échantillon qui ont opté pour deux auditeurs non-BIG, aucune ne publie volontairement les honoraires d'audit. La publication volontaire des honoraires d'audit est donc fortement liée avec la présence d'auditeurs BIG 4 dans le collège des co-commissaires aux comptes (en 2002 et également en 2003), ce qui corrobore notre hypothèse H3.

**Variables de contrôle :**

***Publication d'un document de référence au cours de l'année précédente (DOCREFN-1) :***

**Tableau 29 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et DOCREFN-1), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                                                                                |       | DOCREFN-1 |    |       | Année 2003                                                                                                |       | DOCREFN-1 |    |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----------|----|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----------|----|-------|
|                                                                                                           |       | 0         | 1  | Total |                                                                                                           |       | 0         | 1  | Total |
| INFOVOL                                                                                                   | 0     | 29        | 5  | 34    | INFOVOL                                                                                                   | 0     | 33        | 3  | 36    |
|                                                                                                           | 1     | 5         | 87 | 92    |                                                                                                           | 1     | 11        | 83 | 94    |
|                                                                                                           | Total | 34        | 92 | 126   |                                                                                                           | Total | 44        | 86 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 80,3567 <b>Pr = 0,000***</b><br>Test exact de Fisher : <b>Pr = 0,000***</b> |       |           |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 74,3391 <b>Pr = 0,000***</b><br>Test exact de Fisher : <b>Pr = 0,000***</b> |       |           |    |       |

La publication volontaire des honoraires d'audit est fortement liée avec la publication d'un document de référence au cours de l'année passée.

***Sociétés du secteur bancaire et financier (BANQFIN) :***

**Tableau 30 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et BANQFIN), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                                                                         |       | BANQFIN |    |       | Année 2003                                                                                              |       | BANQFIN |    |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|----|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|----|-------|
|                                                                                                    |       | 0       | 1  | Total |                                                                                                         |       | 0       | 1  | Total |
| INFOVOL                                                                                            | 0     | 32      | 2  | 34    | INFOVOL                                                                                                 | 0     | 35      | 1  | 36    |
|                                                                                                    | 1     | 79      | 13 | 92    |                                                                                                         | 1     | 79      | 15 | 94    |
|                                                                                                    | Total | 111     | 15 | 126   |                                                                                                         | Total | 114     | 16 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 1,6104 Pr = 0,204 (n.s.)<br>Test exact de Fisher : Pr = 0,352 (n.s.) |       |         |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 4,1895 <b>Pr = 0,041**</b><br>Test exact de Fisher : <b>Pr = 0,000***</b> |       |         |    |       |

Le test du Chi<sup>2</sup> montre une association statistique positive entre l'appartenance au secteur bancaire et la publication volontaire, mais pour l'année 2003 uniquement.



**Sociétés étrangères (ETRANGER) :**

**Tableau 31 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et ETRANGER), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                                                                         |       | ETRANGER |   |       | Année 2003                                                                                         |       | ETRANGER |   |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|---|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|---|-------|
|                                                                                                    |       | 0        | 1 | Total |                                                                                                    |       | 0        | 1 | Total |
| INFOVOL                                                                                            | 0     | 32       | 2 | 34    | INFOVOL                                                                                            | 0     | 34       | 2 | 36    |
|                                                                                                    | 1     | 88       | 4 | 92    |                                                                                                    | 1     | 89       | 5 | 94    |
|                                                                                                    | Total | 120      | 6 | 126   |                                                                                                    | Total | 123      | 7 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 0,1289 Pr = 0,720 (n.s.)<br>Test exact de Fisher : Pr = 0,661 (n.s.) |       |          |   |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 0,0029 Pr = 0,957 (n.s.)<br>Test exact de Fisher : Pr = 1,000 (n.s.) |       |          |   |       |

Le test du Chi<sup>2</sup> ne démontre pas d'association statistique entre ces deux variables.

\*\*\*

Les variables explicatives qui sont significatives au niveau des associations univariées avec la variable expliquée sont résumées dans le tableau page suivante (tableau 32).

**Tableau 32 : Synthèse des résultats des analyses statistiques univariées (étude empirique n° 1)**

| Associations univariées      |             | Signe prédit | 2002           | 2003           |
|------------------------------|-------------|--------------|----------------|----------------|
| <i>H1</i>                    | ACTMAJ      | -            | n.s.           | <b>Sig (+)</b> |
|                              | ACTREF      | -            | n.s.           | <b>Sig (-)</b> |
|                              | ENDETTEMENT | +            | n.s.           | <b>Sig (+)</b> |
|                              | INDEP       | ?            | <b>Sig (+)</b> | <b>Sig (+)</b> |
|                              | CAUDIT      | ?            | <b>Sig (+)</b> | <b>Sig (+)</b> |
| <i>H2</i>                    | COTATION    | +            | n.s.           | n.s.           |
|                              | VOLATILITÉ  | +            | n.s.           | n.s.           |
|                              | PERTE       | +            | n.s.           | n.s.           |
| <i>H3</i>                    | NBBIG 4     | +            | <b>Sig (+)</b> | <b>Sig (+)</b> |
| <i>Variables de contrôle</i> | TAILLE      | +            | <b>Sig (+)</b> | <b>Sig (+)</b> |
|                              | NBPAGERA    | +            | <b>Sig (+)</b> | <b>Sig (+)</b> |
|                              | DOCREFN-1   | +            | <b>Sig (+)</b> | <b>Sig (+)</b> |
|                              | BANQFIN     | +            | n.s.           | <b>Sig (+)</b> |
|                              | ETRANGER    | ?            | n.s.           | n.s.           |

Avec : ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITÉ = bêta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1 si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ÉTRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon.

Lorsque l'on analyse une association statistique univariée entre deux variables, on néglige l'influence d'autres déterminants sur les deux variables en question. Cette absence de contrôle rend délicate l'interprétation des résultats obtenus, qui ne sont donc à considérer que comme une première approche de la publication volontaire des honoraires d'audit.

## 2. Analyses multivariées

Avant de présenter les modèles de régressions (2.2), nous procédons à l'analyse de l'indépendance des variables (qui est une condition préalable à l'utilisation des modèles de régression).

### 2.1. Indépendance des variables explicatives (tests de multicolinéarité)

Dans un modèle de régression, les variables explicatives doivent être indépendantes entre-elles. Si elles ne sont pas parfaitement indépendantes (ce qui est souvent le cas,

dans la réalité) il convient d'étudier l'intensité des corrélations entre les variables explicatives (voir matrice des corrélations de Pearson) afin de déterminer si elles ne sont pas de nature à compromettre l'interprétation des résultats de la régression.

### **2.1.1. Matrice des corrélations de Pearson**

Les principales observations que nous tirons de l'observation des matrices des corrélations sont les suivantes :

Concernant les variables mesurant les coûts d'agence (liées avec l'hypothèse 1), on constate que les variables détaillant la composition de l'actionnariat (ACTMAJ et ACTREF) sont assez fortement corrélées (coefficient de 0,65\* en 2002 et de 0,77\* en 2003) ce qui suggère que ces deux variables ne doivent pas être intégrées simultanément dans notre modèle multivarié. On peut également craindre un problème de multicollinéarité entre les variables de gouvernement d'entreprise INDEP et CAUDIT qui sont corrélées à 0,49\* en 2002 et 0,43\* en 2003.

D'un point de vue général, il y a peu de corrélations dépassant 0,5 entre nos variables explicatives, ce qui signifie qu'il n'y a pas de problème sévère de multicollinéarité. Cependant, un grand nombre de nos variables sont modérément corrélées entre elles, ce qui peut laisser craindre un problème de recoupement de leur significativité au niveau du modèle multivarié.

## CHAPITRE 2

**Tableau 33 : Matrice des corrélations de Pearson (année 2002), (étude empirique n° 1).**

| Année 2002  |              |              |        |             |       |              |          |            |       |              |              |          |            |         |          |
|-------------|--------------|--------------|--------|-------------|-------|--------------|----------|------------|-------|--------------|--------------|----------|------------|---------|----------|
|             | INFOVOL      | ACTMAJ       | ACTREF | ENDETTEMENT | INDEP | CAUDIT       | COTATION | VOLATILITÉ | PERTE | NBBIG 4      | TAILLE       | NBPAGERA | DOCREP N-1 | BANQFIN | ETRANGER |
| INFOVOL     | 1,00         |              |        |             |       |              |          |            |       |              |              |          |            |         |          |
| ACTMAJ      | 0,03         | 1,00         |        |             |       |              |          |            |       |              |              |          |            |         |          |
| ACTREF      | -0,03        | <b>0,65*</b> | 1,00   |             |       |              |          |            |       |              |              |          |            |         |          |
| ENDETTEMENT | 0,06         | -0,13        | -0,22* | 1,00        |       |              |          |            |       |              |              |          |            |         |          |
| INDEP       | 0,26*        | -0,31*       | -0,48* | -0,01       | 1,00  |              |          |            |       |              |              |          |            |         |          |
| CAUDIT      | 0,22*        | -0,36*       | -0,32* | 0,17        | 0,49* | 1,00         |          |            |       |              |              |          |            |         |          |
| COTATION    | 0,09         | -0,37*       | -0,35* | -0,02       | 0,24* | 0,32*        | 1,00     |            |       |              |              |          |            |         |          |
| VOLATILITÉ  | 0,02         | 0,04         | 0,04   | -0,10       | -0,10 | 0,02         | 0,16     | 1,00       |       |              |              |          |            |         |          |
| PERTE       | 0,02         | -0,14        | -0,14* | 0,19*       | 0,16  | 0,07         | 0,20*    | 0,10       | 1,00  |              |              |          |            |         |          |
| NBBIG 4     | <b>0,67*</b> | -0,01        | -0,01  | -0,04       | 0,26* | 0,32*        | 0,17     | 0,05       | 0,14  | 1,00         |              |          |            |         |          |
| TAILLE      | 0,21*        | -0,31*       | -0,34* | 0,11        | 0,33* | <b>0,51*</b> | 0,32*    | -0,15      | -0,05 | 0,22*        | 1,00         |          |            |         |          |
| NBPAGERA    | 0,47*        | -0,08        | -0,15  | 0,04        | 0,23* | 0,37*        | 0,28*    | -0,02      | -0,01 | 0,45*        | <b>0,54*</b> | 1,00     |            |         |          |
| DOCREP N-1  | <b>0,80*</b> | -0,01        | -0,04  | 0,19*       | 0,18* | 0,22*        | 0,09     | -0,01      | 0,12  | <b>0,54*</b> | 0,18*        | 0,47*    | 1,00       |         |          |
| BANQFIN     | 0,11         | 0,09         | 0,11   | 0,09        | 0,11  | 0,04         | -0,08    | -0,20*     | -0,16 | 0,11         | 0,12         | 0,04     | 0,11       | 1,00    |          |
| ETRANGER    | -0,03        | -0,20*       | -0,12  | -0,09       | 0,22* | 0,18*        | 0,33*    | 0,14       | 0,11  | -0,06        | 0,02         | 0,00     | -0,03      | -0,08   | 1,00     |

\* : coefficients de corrélations significatifs au seuil de 5 % (test bilatéral)  
**En gras** sont indiquées les corrélations supérieures à 0,50

## CHAPITRE 2

**Tableau 34 : Matrice des corrélations de Pearson (année 2003), (étude empirique n° 1).**

| Année 2003                                                                      |              |              |        |             |       |              |          |            |       |         |              |          |            |         |          |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------|-------------|-------|--------------|----------|------------|-------|---------|--------------|----------|------------|---------|----------|
|                                                                                 | INFOVOL      | ACTMAJ       | ACTREF | ENDETTEMENT | INDEP | CAUDIT       | COTATION | VOLATILITÉ | PERTE | NBBIG 4 | TAILLE       | NBPAGERA | DOCREP N-1 | BANQFIN | ETRANGER |
| INFOVOL                                                                         | 1,00         |              |        |             |       |              |          |            |       |         |              |          |            |         |          |
| ACTMAJ                                                                          | -0,18*       | 1,00         |        |             |       |              |          |            |       |         |              |          |            |         |          |
| ACTREF                                                                          | -0,23*       | <b>0,77*</b> | 1,00   |             |       |              |          |            |       |         |              |          |            |         |          |
| ENDETTEMENT                                                                     | 0,24*        | -0,16        | -0,19* | 1,00        |       |              |          |            |       |         |              |          |            |         |          |
| INDEP                                                                           | 0,20*        | -0,36*       | -0,49* | 0,12        | 1,00  |              |          |            |       |         |              |          |            |         |          |
| CAUDIT                                                                          | 0,38*        | -0,32*       | -0,36* | 0,23*       | 0,43* | 1,00         |          |            |       |         |              |          |            |         |          |
| COTATION                                                                        | 0,09         | -0,34*       | -0,36* | 0,03        | 0,24* | 0,28*        | 1,00     |            |       |         |              |          |            |         |          |
| VOLATILITÉ                                                                      | 0,04         | -0,10        | -0,12  | -0,15       | -0,01 | -0,03        | 0,19*    | 1,00       |       |         |              |          |            |         |          |
| PERTE                                                                           | -0,01        | -0,16        | -0,09  | 0,01        | 0,23* | -0,05        | 0,26*    | 0,41*      | 1,00  |         |              |          |            |         |          |
| NBBIG 4                                                                         | 0,35*        | -0,08        | -0,07  | -0,01       | 0,15  | 0,41*        | 0,10     | 0,08       | -0,08 | 1,00    |              |          |            |         |          |
| TAILLE                                                                          | 0,34*        | -0,35*       | -0,40* | 0,29*       | 0,36* | <b>0,52*</b> | 0,39*    | -0,12      | -0,10 | 0,27*   | 1,00         |          |            |         |          |
| NBPAGERA                                                                        | <b>0,57*</b> | -0,28*       | -0,37* | 0,25*       | 0,35* | 0,36*        | 0,30*    | 0,14       | 0,08  | 0,31*   | <b>0,59*</b> | 1,00     |            |         |          |
| DOCREP N-1                                                                      | <b>0,76*</b> | -0,11        | -0,18* | 0,15        | 0,10  | 0,30*        | 0,18*    | -0,03      | -0,06 | 0,28*   | 0,34*        | 0,46*    | 1,00       |         |          |
| BANQFIN                                                                         | 0,18         | -0,03        | -0,02  | 0,05        | 0,18* | 0,17*        | 0,06     | -0,15*     | -0,08 | 0,14    | 0,13         | 0,08     | 0,17       | 1,00    |          |
| ETRANGER                                                                        | -0,00        | -0,23*       | -0,23* | 0,03        | 0,25* | 0,17*        | 0,21*    | 0,13       | 0,21* | 0,05    | 0,08         | 0,12     | 0,03       | 0,01    | 1,00     |
| * : coefficients de corrélations significatifs au seuil de 5 % (test bilatéral) |              |              |        |             |       |              |          |            |       |         |              |          |            |         |          |
| <b>En gras</b> sont indiquées les corrélations supérieures à 0,50               |              |              |        |             |       |              |          |            |       |         |              |          |            |         |          |

L'étude des matrices de corrélations ne permet pas forcément de détecter tous les problèmes de multicolinéarité (Hamilton, 2004). Une meilleure estimation de la multicolinéarité est réalisée en régressant chaque variable explicative sur l'ensemble des autres variables explicatives.

### 2.1.2. Diagnostic général de multicolinéarité

Pour tester le niveau général de multicolinéarité nous avons calculé le VIF (*variance inflation factor*) et la Tolérance ( $1 / \text{VIF}$ ). Le VIF d'une variable X reflète dans quelle mesure la variance et l'erreur de prévision des coefficients des autres variables du modèle sont augmentées par l'inclusion de cette variable X. La tolérance ( $1 / \text{VIF}$ ) mesure quelle proportion de la variance d'une variable X est indépendante des autres variables du modèle.

Pour que le niveau de multicolinéarité soit satisfaisant, il faut que le VIF soit faible (ou que la tolérance soit élevée). Hamilton (2004) indique en faisant référence à Chatterjee *et al.* (2000) que la présence de multicolinéarité est détectée dans les deux cas suivants :

- lorsque le VIF maximum est supérieur à 10
- ou lorsque le VIF moyen est supérieur à 1.

Pour illustration, lorsque le VIF atteint 2, cela signifie que la variance de la variable concernée dépend déjà à 50 % des autres variables explicatives. Dans la pratique on peut donc considérer qu'il existe des problèmes de multicolinéarité lorsque le VIF d'une variable est supérieur à 2 ou à 3.

**Tableau 35 : Diagnostic général de multicolinéarité (étude empirique n° 1)**

| Variables     | Année 2002 (N = 126) |               | Année 2003 (N = 130) |               |
|---------------|----------------------|---------------|----------------------|---------------|
|               | VIF                  | Tolérance     | VIF                  | Tolérance     |
| ACTMAJ        | <b>1,98</b>          | <b>0,5063</b> | <b>2,56</b>          | <b>0,3899</b> |
| <b>ACTREF</b> | <b>2,34</b>          | <b>0,4266</b> | <b>3,08</b>          | <b>0,3249</b> |
| ENDETTEMENT   | 1,32                 | 0,7557        | 1,20                 | 0,8303        |
| INDEP         | 1,86                 | 0,5386        | 1,77                 | 0,5642        |
| CAUDIT        | 1,87                 | 0,5341        | 1,80                 | 0,5556        |
| COTATION      | 1,54                 | 0,6485        | 1,47                 | 0,6793        |
| VOLATILITÉ    | 1,16                 | 0,8644        | 1,45                 | 0,6912        |
| PERTE         | 1,23                 | 0,8163        | 1,53                 | 0,6526        |
| NBBIG 4       | 1,76                 | 0,5678        | 1,36                 | 0,7353        |
| <b>TAILLE</b> | <b>1,95</b>          | <b>0,5134</b> | <b>2,27</b>          | <b>0,4400</b> |
| NBPAGERA      | <b>1,97</b>          | <b>0,5080</b> | <b>2,04</b>          | <b>0,4914</b> |
| DOCREF N-1    | 1,68                 | 0,5937        | 1,39                 | 0,7206        |
| BANQFIN       | 1,18                 | 0,8499        | 1,11                 | 0,8976        |
| ETRANGER      | 1,27                 | 0,7903        | 1,14                 | 0,8736        |
| VIF MOYEN     | 1,65                 |               | 1,73                 |               |

Dans notre cas le VIF maximum s'élève à 2,34 (3,08) en 2002 (2003) (concernant la variable actionnaire de référence : ACTREF), et le VIF moyen s'établit à respectivement 1,65 et 1,73 (cette valeur proche de 2 signifie qu'en moyenne seule un peu plus de la moitié de la variance de nos variables est indépendante des autres variables).

On retrouve l'analyse esquissée grâce à l'étude des matrices de corrélations : malgré des VIF qui peuvent sembler raisonnables pris individuellement, on constate que plusieurs de nos variables sont partiellement corrélées entre elles ce qui se traduit par une multicolinéarité diffuse et généralisée dans notre modèle. Ce phénomène est la conséquence des interrelations entre les caractéristiques des entreprises (composition de l'actionnariat, taille, endettement), les mécanismes de contrôle interne directs (gouvernement d'entreprises) ou indirects (politique de communication financière) et de contrôle externe (auditeurs) et rejoint la problématique généralement posée par l'endogénéité dans les études empiriques de gouvernance.

Dans une régression multiple, on cherche à estimer l'effet de chaque variable explicative indépendamment des autres, c'est pourquoi il est important de savoir dans quelle mesure certaines variables sont liées entre elles afin de mieux interpréter les résultats. Afin de limiter l'influence de la multicolinéarité de certaines de nos variables explicatives, nous allons appliquer successivement deux types de méthodes identifiées comme des solutions possibles aux problèmes de multicolinéarité et utilisées dans les recherches antérieures sur la publication volontaire d'informations comptables (Chavent *et al.*, 2006) :

- dans un premier temps, nous réaliserons nos tests multivariés en introduisant alternativement les variables de gouvernance et de composition de l'actionnariat dans 4 modèles différents (voir sous-section 2.2)
- dans un second temps nous réaliserons un test complémentaire (sous-section 3.2) consistant à pratiquer une analyse factorielle des variables explicatives de façon à résumer nos variables en différents facteurs orthogonaux (indépendants) et à utiliser ces facteurs comme variable explicative dans notre régression.

A l'issue de ce diagnostic général de multicolinéarité, nous avons procédé aux analyses multivariées en utilisant des modèles de régressions logistiques qui sont présentés dans la sous-section suivante.

## 2.2. Régressions logistiques

En raison des corrélations détectées entre certaines variables (voir sous-section précédente) et des risques de recoupement du pouvoir explicatif de ces dernières, nous avons choisi de présenter différents modèles permettant d'introduire alternativement les différentes variables de composition de l'actionnariat et de gouvernement d'entreprise.

| <b>Variables</b> | <b>INDEP</b> | <b>CAUDIT</b> |
|------------------|--------------|---------------|
| <b>ACTMAJ</b>    | Modèle 1     | Modèle 2      |
| <b>ACTREF</b>    | Modèle 3     | Modèle 4      |

Ces régressions sont effectuées pour l'année 2002 puis pour l'année 2003 et enfin pour les deux années regroupées pour vérifier l'éventuelle existence d'un effet année. Les tableaux de résultats sont présentés successivement, et l'interprétation des résultats est détaillée ensuite.



### 2.2.1. Régressions logistiques pour l'année 2002 : modèles 1 à 4

**Tableau 36 : Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2002)**

| Régressions logistiques, variable expliquée = INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |                        |                        |                        |                        |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|--|
| Année<br>2002                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Signe<br>prédit | Modèle 1 [2002]        | Modèle 2 [2002]        | Modèle 3 [2002]        | Modèle 4 [2002]        |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 | Coef. <sup>102</sup> z | Coef. z                | Coef. z                | Coef. z                |  |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -               | 2,365 0,95             | 1,545 0,47             |                        |                        |  |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -               |                        |                        | 13,345 1,15            | 1,032 0,02             |  |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | +               | 0,070 -0,97            | 0,038 -1,21            | 0,090 -0,89            | 0,032 -1,31            |  |
| INDEP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ?               | <b>38,832 1,95*</b>    |                        | <b>88,524 2,07**</b>   |                        |  |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | ?               |                        | 1,427 0,41             |                        | 1,287 0,30             |  |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +               | 2,259 0,37             | 1,594 0,26             | 2,434 0,43             | 1,260 0,13             |  |
| VOLATILITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | 1,645 1,02             | 1,485 0,83             | 1,647 1,06             | 1,514 0,88             |  |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | 0,426 -0,77            | 0,559 -0,55            | 0,390 -0,87            | 0,584 -0,51            |  |
| NBBIG 4 <sup>a</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +               | /                      | /                      | /                      | /                      |  |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | +               | 1,100 0,30             | 1,185 0,51             | 1,041 0,13             | 1,179 0,49             |  |
| NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +               | 5,733 1,40             | <b>8,083 1,66*</b>     | 1,301 1,63             | <b>8,964 1,77*</b>     |  |
| DOCREFN-1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | +               | <b>141,819 5,14***</b> | <b>107,541 5,38***</b> | <b>143,855 5,17***</b> | <b>106,784 5,40***</b> |  |
| BANQFIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 2,502 0,49             | 2,872 0,67             | 2,329 0,43             | 3,021 0,70             |  |
| ÉTRANGER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ?               | 0,228 -0,77            | 0,603 -0,25            | 0,199 -0,75            | 0,566 -0,29            |  |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 | 126                    | 126                    | 126                    | 126                    |  |
| Chi² (11)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 95,08                  | 91,07                  | 95,42                  | 90,85                  |  |
| Prob > Chi²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 | 0,000                  | 0,000                  | 0,000                  | 0,000                  |  |
| Pseudo R²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 0,647                  | 0,619                  | 0,6501                 | 0,6183                 |  |
| VIF moyen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 1,37                   | 1,40                   | 1,42                   | 1,40                   |  |
| Taux de classification<br>correcte <sup>103</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 | 91,27 %                | 92,06 %                | 92,06 %                | 92,06 %                |  |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).<br><br><b>Rappel définitions de variables :</b> INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d’audit, 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s’il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d’administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s’il existe un comité d’audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITE = beta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d’auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l’exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ETRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon. |                 |                        |                        |                        |                        |  |

**Légende :**

\*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**Rappel définitions de variables :** INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITE = beta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1 si la société est bancaire ou financière et 0 sinon ; ETRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon.

<sup>a</sup> : Remarque : pour l'année 2002, le logiciel STATA exclut automatiquement la variable NBBIG 4 du modèle, car cette variable ne présente pas une variance suffisante : en effet, la totalité des sociétés qui ne publie pas de document de référence incluant les honoraires d'audit n'a pas d'auditeur BIG 4.

<sup>102</sup> Les coefficients présentés pour cette régression logistique sont les 'odd ratios' (espérance des coefficients logistiques). La règle d'interprétation de ce coefficient est la suivante : pour chaque augmentation d'une unité de la variable concernée, la probabilité d'obtenir y = 1 (publication volontaire) augmente du montant de ce coefficient.

<sup>103</sup> Les taux de classification des régressions logistiques sont identiques pour plusieurs modèles car ils ont un pouvoir prédictif équivalent.

### 2.2.2. Régressions logistiques pour l'année 2003 : modèles 1 à 4

**Tableau 37 : Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2003)**

| Régressions logistiques, variable expliquée = INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |                      |         |                 |         |                 |         |                 |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------|---------|-----------------|---------|-----------------|---------|-----------------|---------|
| Année<br>2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Signe<br>prédit | Modèle 1 [2003]      |         | Modèle 2 [2003] |         | Modèle 3 [2003] |         | Modèle 4 [2003] |         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 | Coef. <sup>104</sup> | z       | Coef.           | z       | Coef.           | z       | Coef.           | z       |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -               | 0,462                | -0,64   | 0,644           | -0,36   |                 |         |                 |         |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -               |                      |         |                 |         | 0,310           | -0,45   | 0,482           | -0,27   |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | +               | 149,765              | 1,27    | 126,162         | 1,20    | 150,383         | 1,25    | 131,972         | 1,20    |
| INDEP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | 12,162               | 1,08    |                 |         | 9,028           | 0,99    |                 |         |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | +               |                      |         | 3,993           | 1,17    |                 |         | 3,921           | 1,14    |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +               | 0,049                | -1,30   | 0,032           | -1,44   | 0,046           | -1,28   | 0,031           | -1,41   |
| VOLATILITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | 2,963                | 1,07    | 2,599           | 0,99    | 2,488           | 0,82    | 2,405           | 0,83    |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | 0,356                | -0,63   | 0,611           | -0,31   | 0,483           | -0,47   | 0,670           | -0,26   |
| NBBIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 1,741                | 0,66    | 1,451           | 0,43    | 2,050           | 0,94    | 1,565           | 0,54    |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | +               | 0,984                | -0,05   | 0,906           | -0,30   | 0,989           | -0,03   | 0,907           | -0,30   |
| NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +               | 82,933               | 2,72*** | 90,513          | 2,87*** | 79,357          | 2,73*** | 87,571          | 2,87*** |
| DOCREFN-1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | +               | 369,768              | 3,85*** | 260,179         | 4,06*** | 310,389         | 3,95*** | 250,608         | 4,05*** |
| BANQFIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 7,196                | 0,92    | 6,546           | 0,79    | 7,229           | 0,92    | 6,388           | 0,78    |
| ÉTRANGER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ?               | 0,207                | -0,60   | 0,421           | -0,37   | 0,211           | -0,55   | 0,398           | -0,36   |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 | 130                  |         | 130             |         | 130             |         | 130             |         |
| Chi² (12)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 114,30               |         | 114,54          |         | 114,10          |         | 114,49          |         |
| Prob > Chi²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 | 0,000                |         | 0,000           |         | 0,000           |         | 0,000           |         |
| Pseudo R²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 0,745                |         | 0,7467          |         | 0,7438          |         | 0,7463          |         |
| VIF moyen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 1,44                 |         | 1,46            |         | 1,48            |         | 1,47            |         |
| Taux de classification<br>correcte <sup>105</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 | 95,38 %              |         | 95,38 %         |         | 95,38 %         |         | 95,38 %         |         |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).<br><br><b>Rappel définitions de variables :</b> INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d’audit, 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s’il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d’administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s’il existe un comité d’audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITE = beta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d’auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l’exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ETRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon. |                 |                      |         |                 |         |                 |         |                 |         |

<sup>104</sup> Les coefficients présentés pour cette régression logistique sont les 'odd ratios' (espérance des coefficients logistiques). La règle d'interprétation de ce coefficient est la suivante : pour chaque augmentation d'une unité de la variable concernée, la probabilité d'obtenir y = 1 (publication volontaire) augmente du montant de ce coefficient.

<sup>105</sup> Les taux de classification des régressions logistiques sont identiques pour plusieurs modèles car ils ont un pouvoir prédictif équivalent.

### 2.2.3. Régressions logistiques années 2002 et 2003 regroupées : modèles 1 à 4

**Tableau 38 : Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4**  
(années 2002 et 2003 regroupées)

| Régressions logistiques, variable expliquée = INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |              |                        |                        |                        |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Années 2002 & 2003 regroupées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Signe prédit | Modèle 1<br>[regroupé] | Modèle 2<br>[regroupé] | Modèle 3<br>[regroupé] | Modèle 4<br>[regroupé] |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |              | Coef. <sup>106</sup> z | Coef. z                | Coef. z                | Coef. z                |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -            | 1,057 0,07             | 0,865 -0,19            |                        |                        |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -            |                        |                        | 0,7573 -0,17           | 0,277 -0,81            |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +            | 2,861 0,44             | 1,644 0,21             | 2,411 0,37             | 1,137 0,05             |
| INDEP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | +            | <b>11,992 1,82**</b>   |                        | <b>11,069 1,69*</b>    |                        |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | +            |                        | 0,926 -0,11            |                        | 0,841 -0,25            |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | +            | 0,581 -0,31            | 0,578 -0,30            | 0,539 -0,34            | 0,449 -0,42            |
| VOLATILITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +            | <b>2,362 1,81*</b>     | 1,807 1,44             | <b>2,301 1,71*</b>     | 1,721 1,29             |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | +            | 0,260 -1,41            | 0,344 -1,16            | 0,253 -1,44            | 0,311 -1,26            |
| NBBIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | +            | <b>8,521 3,88***</b>   | <b>8,196 3,88***</b>   | <b>8,444 3,91***</b>   | <b>8,314 3,93***</b>   |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | +            | 0,850 -0,66            | 0,939 -0,26            | 0,854 -0,63            | 0,965 -0,14            |
| NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | +            | <b>24,052 3,24***</b>  | <b>36,040 3,69***</b>  | <b>22,870 3,13***</b>  | <b>29,939 3,41***</b>  |
| DOCREFN-1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | +            | <b>114,339 6,11***</b> | <b>83,489 6,33***</b>  | <b>114,471 6,11***</b> | <b>88,576 6,27***</b>  |
| BANQFIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | +            | 4,051 1,07             | 5,807 1,36             | 3,966 1,05             | 5,502 1,29             |
| ÉTRANGER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ?            | 0,834 -0,01            | 1,452 0,21             | 0,737 -0,17            | 1,012 0,01             |
| ANNEE2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | +            | 0,576 -0,85            | 0,637 -0,70            | 0,582 -0,83            | 0,647 -0,68            |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |              | 256                    | 256                    | 256                    | 256                    |
| Chi <sup>2</sup> (13)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |              | 217,81                 | 214,22                 | 217,83                 | 214,86                 |
| Prob > Chi <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |              | 0,000                  | 0,000                  | 0,000                  | 0,000                  |
| Pseudo R <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |              | 0,7251                 | 0,7132                 | 0,7252                 | 0,7153                 |
| VIF moyen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              | 1,37                   | 1,39                   | 1,40                   | 1,39                   |
| Taux de classification correcte <sup>107</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |              | 93,36 %                | 94,14 %                | 93,36 %                | 94,14 %                |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).<br><b>Rappel définitions de variables :</b> INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITE = beta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1 si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ETRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002. |              |                        |                        |                        |                        |

<sup>106</sup> Les coefficients présentés pour cette régression logistique sont les 'odd ratios' (espérance des coefficients logistiques). La règle d'interprétation de ce coefficient est la suivante : pour chaque augmentation d'une unité de la variable concernée, la probabilité d'obtenir y = 1 (publication volontaire) augmente du montant de ce coefficient.

<sup>107</sup> Les taux de classification des régressions logistiques sont identiques pour plusieurs modèles car ils ont un pouvoir prédictif équivalent.

### 2.2.4. Synthèse des régressions logistiques années 2002, 2003, et années regroupées : modèles 1 à 4

Tableau 39 : Synthèses régressions logistiques, modèles 1 à 4 [ 2002 – 2003 – regroupé] : (étude empirique n° 1)

| Régressions<br>logistiques |             | Signe<br>prédit | 2002       |            |            |            | 2003 |      |      |      | Regroupé |      |      |      |
|----------------------------|-------------|-----------------|------------|------------|------------|------------|------|------|------|------|----------|------|------|------|
|                            |             |                 | M1         | M2         | M3         | M4         | M1   | M2   | M3   | M4   | M1       | M2   | M3   | M4   |
| H1                         | ACTMAJ      | -               | n.s.       | n.s.       | /          | /          | n.s. | n.s. | /    | /    | n.s.     | n.s. | /    | /    |
|                            | ACTREF      | -               | /          | /          | n.s.       | n.s.       | /    | /    | n.s. | n.s. | /        | /    | n.s. | n.s. |
|                            | ENDETTEMENT | +               | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s. | n.s. | n.s. | n.s. | n.s.     | n.s. | n.s. | n.s. |
|                            | INDEP       | ?               | Sig+       | /          | Sig+       | /          | n.s. | /    | n.s. | /    | Sig+     | /    | Sig+ | /    |
|                            | CAUDIT      | ?               | /          | n.s.       | /          | n.s.       | /    | n.s. | /    | n.s. | /        | n.s. | /    | n.s. |
| H2                         | COTATION    | +               | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s. | n.s. | n.s. | n.s. | n.s.     | n.s. | n.s. | n.s. |
|                            | VOLATILITÉ  | +               | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s. | n.s. | n.s. | n.s. | Sig+     | n.s. | Sig+ | n.s. |
|                            | PERTE       | +               | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s. | n.s. | n.s. | n.s. | n.s.     | n.s. | n.s. | n.s. |
| H3                         | NBBIG 4     | +               | Sig +<br>* | Sig +<br>* | Sig +<br>* | Sig +<br>* | n.s. | n.s. | n.s. | n.s. | Sig+     | Sig+ | Sig+ | Sig+ |
|                            | TAILLE      | +               | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s. | n.s. | n.s. | n.s. | n.s.     | n.s. | n.s. | n.s. |
|                            | NBPAGERA    | +               | n.s.       | Sig+       | n.s.       | Sig+       | Sig+ | Sig+ | Sig+ | Sig+ | Sig+     | Sig+ | Sig+ | Sig+ |
|                            | DOCREP N-1  | +               | Sig+       | Sig+       | Sig+       | Sig+       | Sig+ | Sig+ | Sig+ | Sig+ | Sig+     | Sig+ | Sig+ | Sig+ |
|                            | BANQFIN     | +               | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s. | n.s. | n.s. | n.s. | n.s.     | n.s. | n.s. | n.s. |
|                            | ETRANGER    | ?               | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s.       | n.s. | n.s. | n.s. | n.s. | n.s.     | n.s. | n.s. | n.s. |
|                            | ANNÉE 2003  | +               | /          | /          | /          | /          | /    | /    | /    | /    | n.s.     | n.s. | n.s. | n.s. |

\* Pour l'année 2002, la variable NBBIG 4 est exclue automatiquement du modèle par le logiciel STATA car l'occurrence 'zéro BIG 4' entraîne systématiquement la non-publication (l'insuffisance de variance ne permet pas l'inclusion dans le modèle de régression, pour autant, nous pouvons conclure à une association très significative entre la variable NBBIG 4 et la publication volontaire des honoraires d'audit en 2002).

#### Synthèse des résultats obtenus :

On constate une association significative et positive entre la proportion d'administrateurs indépendants et la publication volontaire lorsque l'on effectue le test sur les deux années regroupées. Ce déterminant est également significatif pour l'année 2002, mais il ne l'est pas, en revanche, sur l'année 2003. Concernant l'asymétrie d'information, on observe que la variable volatilité est significative dans seulement deux modèles sur quatre en régression regroupée, ce qui laisse quelques doutes sur la stabilité de ce résultat.

Le nombre d'auditeurs BIG 4 semble influencer la publication volontaire des honoraires d'audit, mais on ne retrouve pas ce lien pour l'année 2003 prise individuellement.

Enfin, nos modèles montrent que la publication volontaire est surtout associée à la propension générale des entreprises à publier des informations et avec la publication d'un document de référence au cours de l'exercice précédent.

Les résultats obtenus avec ces régressions logistiques ne sont pas très satisfaisants car ils ne sont pas stables (ils sont significatifs seulement dans certaines spécifications de modèles et pas dans d'autres, ou significatifs sur une année et pas sur l'autre), et que de nombreuses relations identifiées dans la littérature antérieure et pressenties au niveau des statistiques univariées ne sont pas retrouvées en multivarié. Pour renforcer la robustesse de notre démarche empirique, nous avons procédé à plusieurs tests statistiques complémentaires, qui sont présentés dans la section suivante.

### **3. Tests complémentaires**

En complément des analyses réalisées ci-dessus, nous avons souhaité conduire des tests complémentaires pour tenter de mieux expliquer le phénomène de la publication volontaire des honoraires d'audit.

Pour cela, nous avons dans un premier temps cherché à comprendre quelles sont les caractéristiques des entreprises qui ont une forte propension à publier des informations, car nous avons montré que ces entreprises sont plus incitées à publier volontairement les honoraires d'audit (3.1), puis nous testons l'influence de la réalisation d'une opération financière au cours de l'année suivante (3.2). Nous testons ensuite l'influence de la pression institutionnelle créée par l'appartenance aux indices boursiers (CAC 40 ou SBF 120) (3.3) et enfin, nous étendons notre analyse en utilisant une méthodologie d'analyse en composante principale, afin de contourner le problème de multicollinéarité de nos variables explicatives.

### **3.1. Analyses complémentaires et variables additionnelles**

#### **3.1.1. Analyse des déterminants de la propension à publier une grande quantité d'informations**

Dans nos modèles de régressions logistiques précédents, le nombre de pages du rapport annuel est la variable utilisée pour contrôler la propension générale de l'entreprise à publier une grande quantité d'informations. Cependant, comme la publication volontaire des honoraires d'audit s'inscrit dans le cadre plus général de la publication volontaire des documents de référence, il est utile de s'interroger plus avant sur la relation entre notre variable expliquée (publication volontaire des honoraires d'audit dans un document de référence) et le nombre de pages du rapport annuel. En effet, le document de référence étant par définition, un rapport annuel établi selon un format standardisé et comprenant une quantité importante d'informations, il est logique que les sociétés qui publient volontairement un document de référence soient également celles qui ont les rapports annuels les plus fournis.

Nous étendons donc notre analyse en recherchant quelles sont les variables qui influencent la quantité d'informations publiées dans les rapports annuels des entreprises de notre échantillon.

Cette analyse complémentaire est réalisée en testant un modèle de régression ordinaire selon la méthode des moindres carrés (OLS) entre le nombre de pages du rapport annuel et des variables explicatives issues de nos modèles précédents.

La variable expliquée (nombre de pages du rapport annuel) présente les caractéristiques suivantes :

**Tableau 40 : Test de différence de moyenne (t-test) entre 2002 et 2003, pour la variable NBPAGERA (nombre de pages du rapport annuel)**

| Années     | N   | Moyenne         | Erreur st. | Écart type                            | Intervalle de confiance |          |
|------------|-----|-----------------|------------|---------------------------------------|-------------------------|----------|
| 2002       | 126 | <b>121,9921</b> | 4,3127     | 48,4103                               | 113,4566                | 130,5275 |
| 2003       | 130 | <b>138,2077</b> | 5,2698     | 60,0850                               | 127,7813                | 148,6341 |
| Différence |     | <b>-16,2156</b> | 6,8324     | <b>p = 0,0184**      t = - 2,3734</b> |                         |          |

On constate que la quantité moyenne d'informations publiées dans les rapports annuels entre 2002 et 2003 augmente significativement avec 16 pages de plus en moyenne (test de différence de moyenne entre les deux années significatif,  $p = 0,0184$ ). Ce résultat n'est pas une surprise, en raison notamment des évolutions réglementaires consécutives à l'application de la loi de Sécurité Financière (publication d'informations sur le contrôle interne), et également à la part que prend dans les rapports annuels de 2003, la description du début des travaux concernant la préparation des comptes en normes IFRS.

Nous testons tout d'abord un modèle complet incluant l'ensemble des déterminants, puis nous utilisons une méthodologie de sélection automatique des variables pas à pas (*stepwise*) afin d'obtenir un modèle simplifié mettant en évidence les déterminants ayant l'influence la plus saillante sur la quantité d'informations publiées dans le rapport annuel.

**Modèle complet****Tableau 41 : Déterminants du nombre de pages du rapport annuel, années regroupées, modèle complet**

| Régression OLS, variable expliquée = NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |                |                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Années regroupées (2002 & 2003)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Signe<br>prédit | Modèle complet |                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 | Coef.          | t-stat          |
| Constante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | <b>3,610</b>   | <b>25,87***</b> |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -               | 0,064          | 1,11            |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -               | -0,114         | -0,90           |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | +               | 0,064          | 0,41            |
| INDEP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | +               | 0,124          | 1,26            |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +               | -0,028         | -0,54           |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | +               | 0,062          | 0,92            |
| VOLATILITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +               | <b>0,058</b>   | <b>2,00**</b>   |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | +               | 0,001          | 0,02            |
| NBBIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | <b>0,084</b>   | <b>2,65***</b>  |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +               | <b>0,111</b>   | <b>7,41***</b>  |
| DOCREFN-1 OBL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | +               | <b>0,220</b>   | <b>3,35***</b>  |
| DOCREFN-1 VOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | +               | <b>0,255</b>   | <b>5,15***</b>  |
| BANQFIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | -0,062         | -0,99           |
| ÉTRANGER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | ?               | 0,014          | 0,15            |
| ANNEE2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | <b>0,088</b>   | <b>2,22**</b>   |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 | 256            |                 |
| F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 | 15,00          |                 |
| Prob > F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 | 0,0000         |                 |
| R <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 | 0,4839         |                 |
| R <sup>2</sup> ajusté                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 | 0,4516         |                 |
| VIF moyen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 | 1,57           |                 |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).<br><b>Rappel définitions de variables :</b> NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITÉ = bêta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; DOCREFN-1 OBL = 1 si la société était tenue de publier un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; DOCREFN-1 VOL = 1 si la société a publié volontairement un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1 si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ETRANGER = 1 si la société est un société étrangère cotée en France et 0 sinon ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002. |                 |                |                 |



**Modèle simplifié****Tableau 42 : Déterminants du nombre de pages du rapport annuel, années regroupées, modèle simplifié (régression stepwise)**

| Régression stepwise, variable expliquée = NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |                  |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|----------|
| Années regroupées (2002 & 2003)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Signe<br>prédit | Modèle simplifié |          |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 | Coef.            | t-stat   |
| Constante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | +               | 3,553            | 36,44*** |
| VOLATILITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | +               | 0,066            | 2,45**   |
| NBBIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | +               | 0,082            | 2,77***  |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | +               | 0,118            | 9,46***  |
| DOCREFN-1 OBL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +               | 0,237            | 3,83***  |
| DOCREFN-1 VOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +               | 0,253            | 5,25***  |
| ANNEE2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | +               | 0,097            | 2,52**   |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 | 256              |          |
| F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 | 36,88            |          |
| Prob > F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 | 0,0000           |          |
| R <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 | 0,4705           |          |
| R <sup>2</sup> ajusté                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 | 0,4577           |          |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).<br><b>Rappel définitions de variables :</b> NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; VOLATILITÉ = bêta ; NBBIG 4 = nombre d’auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; DOCREFN-1 OBL = 1 si la société était tenue de publier un document de référence au cours de l’exercice précédent et 0 sinon ; DOCREFN-1 VOL = 1 si la société a publié volontairement un document de référence au cours de l’exercice précédent et 0 sinon ; ANNEE2003 = 1 si l’observation correspond à l’année 2003, 0 si l’observation correspond à l’année 2002. |                 |                  |          |

Les déterminants de la propension des entreprises de notre échantillon à publier une grande quantité d'informations dans leurs rapports annuels sont : la taille de l'entreprise et la volatilité des titres. Nous constatons également que les sociétés ayant publié au cours de l'exercice précédent un document de référence (de façon obligatoire ou volontaire) se trouvent tenues de maintenir un niveau élevé de qualité et de quantité d'informations publiées au cours des années suivantes. Enfin, la présence d'auditeurs BIG 4 parmi les co-commissaires aux comptes est un facteur favorisant la publication d'informations nombreuses dans le rapport annuel. Nous retrouvons dans notre modèle l'influence de l'année 2003 (déjà mise en évidence précédemment) sur la quantité d'informations publiées.

Comme dans notre modèle de déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit nous avons constaté que la propension à publier une grande quantité

d'information est un déterminant significatif, la recherche des déterminants de cette propension à publier une grande quantité d'information nous donne des indications sur les caractéristiques des sociétés qui choisissent de publier volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit. Nous montrons que ces sociétés sont des sociétés de grande taille, auditées par des auditeurs BIG 4 et qui souhaitent réduire l'asymétrie d'information en adoptant une politique de transparence.

### **3.1.2. Test de l'impact de la variable « opération future »**

Pour tester l'hypothèse selon laquelle les entreprises qui publient volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit sont celles qui prévoient de réaliser au cours de l'année suivante une opération financière qui nécessitera l'établissement d'un prospectus d'émission, nous avons testé l'influence de la variable OPÉRATION FUTURE sur la publication volontaire des honoraires d'audit.

Ce test n'est réalisé que pour l'année 2002, car nous ne disposons dans la base de données que nous avons constituée que de l'information concernant les opérations financières des entreprises de notre échantillon pour 2003 (pas pour 2004). Dans un premier temps, nous avons testé l'association univariée (test d'indépendance du Chi<sup>2</sup>) entre la variable OPERATION FUTURE et la publication volontaire des honoraires d'audit puis, dans un second temps, nous avons ajouté cette variable de contrôle complémentaire dans nos modèles de régressions logistiques 1 à 4, et re-testé ces modèles pour l'année 2002.

Nous faisons l'hypothèse d'une association significative et positive entre la réalisation d'opérations financières en 2003 (OPÉRATION FUTURE) et la publication volontaire des honoraires d'audit dans un document de référence en 2002, car nous pensons que les entreprises anticipent l'obligation de publication.

*Test univarié (test d'indépendance du Chi<sup>2</sup>)*

Test de l'association univariée entre la variable OPÉRATION FUTURE et la publication volontaire des honoraires d'audit (INFOVOL) :

**Tableau 43 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables OPERATION FUTURE et INFOVOL), années 2002.**

| Année 2002                                         |       | OPÉRATION FUTURE |    |       |
|----------------------------------------------------|-------|------------------|----|-------|
|                                                    |       | 0                | 1  | Total |
| INFOVOL                                            | 0     | 31               | 3  | 34    |
|                                                    | 1     | 72               | 20 | 92    |
|                                                    | Total | 103              | 23 | 126   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 2,7752<br>Pr = 0,096 |       |                  |    |       |

Ce test du Chi<sup>2</sup> ne montre pas de lien significatif entre les deux variables, ce qui nous incite à penser que la prévision d'opérations financières futures (réalisées lors de l'année suivante) n'est pas une motivation de la publication de l'information volontaire des honoraires d'audit.

*Test multivarié (régression)*

Ajout de la variable explicative OPERATION FUTURE dans les modèles de régression 1 à 4 (année 2002).

Les résultats sont présentés page suivante :

**Tableau 44 : Étude de l'impact des opérations financières futures prévues sur la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2002)**

| Régressions logistiques, variable expliquée = INFOVOL |                 |                        |                      |                  |                      |
|-------------------------------------------------------|-----------------|------------------------|----------------------|------------------|----------------------|
| Année<br>2002                                         | Signe<br>prédit | Modèle 1 [2002]        | Modèle 2 [2002]      | Modèle 3 [2002]  | Modèle 4 [2002]      |
|                                                       |                 | Coef. <sup>108</sup> z | Coef. z              | Coef. z          | Coef. z              |
| ACTMAJ                                                | -               | 1,9716 0,70            | 1,1291 0,13          |                  |                      |
| ACTREF                                                | -               |                        |                      | 8,6800 0,91      | 0,6337 -0,22         |
| ENDETTEMENT                                           | +               | 0,1159 -0,74           | 0,0650 -0,98         | 0,1573 -0,65     | 0,0600 -1,01         |
| INDEP                                                 | +               | 32,0788 1,84*          |                      | 62,783 1,89*     |                      |
| CAUDIT                                                | +               |                        | 1,2107 0,21          |                  | 1,1601 0,17          |
| COTATION                                              | +               | 2,4248 0,43            | 1,6153 0,28          | 2,4231 0,45      | 1,3910 0,20          |
| VOLATILITÉ                                            | +               | 1,7908 1,16            | 1,7513 1,12          | 1,8251 1,23      | 1,7784 1,17          |
| PERTE                                                 | +               | 0,4402 -0,75           | 0,5826 -0,52         | 0,3968 -0,86     | 0,5858 -0,52         |
| NBBIG 4                                               | +               |                        |                      |                  |                      |
| OPÉRATION FUTURE                                      | +               | 0,1607 -1,58           | <b>0,1437 -1,70*</b> | 0,1693 -1,53     | <b>0,1335 -1,77*</b> |
| TAILLE                                                | +               | 1,1802 0,53            | 1,2810 0,74          | 1,1324 0,40      | 1,2817 0,73          |
| NBPAGERA                                              | +               | 5,6327 1,30            | 8,8775 1,63          | 6,4814 1,48      | 9,0939 1,68*         |
| DOCREFN-1                                             | +               | 252,9964 5,01***       | 208,9091 5,13***     | 258,4626 4,97*** | 215,1335 5,15***     |
| BANQFIN                                               | +               | 2,1919 0,40            | 2,4653 0,53          | 1,9521 0,32      | 2,6110 0,56          |
| ÉTRANGER                                              | ?               | 0,1492 -0,92           | 0,3737 -0,45         | 0,1385 -0,86     | 0,3349 -0,51         |
| N                                                     |                 | 126                    | 126                  | 126              | 126                  |
| Chi² (12)                                             |                 | 97,57                  | 93,97                | 97,90            | 94,00                |
| Prob > Chi²                                           |                 | 0,0000                 | 0,0000               | 0,0000           | 0,0000               |
| Pseudo R²                                             |                 | 0,6640                 | 0,6395               | 0,6662           | 0,6397               |
| VIF moyen                                             |                 | 1,39                   | 1,42                 | 1,44             | 1,41                 |
| Taux de classification correcte <sup>109</sup>        |                 | 92,06 %                | 92,06 %              | 92,06 %          | 92,06 %              |

**Légende :**  
\*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).  
**Rappel définitions de variables :** INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITÉ = beta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; OPÉRATION FUTURE = 1 si la société réalise une opération financière nécessitant la publication d'un prospectus au cours de l'année suivante (2003) et 0 sinon ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1 si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ETRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon.

Remarque : pour l'année 2002, le logiciel STATA exclut automatiquement la variable NBBIG 4 du modèle, car cette variable ne présente pas une variance suffisante : en effet, aucune des sociétés qui choisissent de ne pas publier de document de référence incluant l'information sur les honoraires d'audit n'a un auditeur provenant d'un cabinet BIG 4.

<sup>108</sup> Les coefficients présentés pour cette régression logistique sont les 'odd ratios' (*espérance des coefficients logistiques*). La règle d'interprétation de ce coefficient est la suivante : pour chaque augmentation d'une unité de la variable concernée, la probabilité d'obtenir y=1 (publication volontaire) augmente du montant de ce coefficient.

<sup>109</sup> Les taux de classification des régressions logistiques sont identiques pour plusieurs modèles car ils ont un pouvoir prédictif équivalent.

On constate que la variable OPÉRATION FUTURE est significative au seuil de 10 % pour les modèles 2 et 4, mais présente un signe contraire à notre prédiction, démontrant une association négative entre la réalisation d'une opération financière en 2003 et la publication volontaire. On remarque que pour les modèles 1 et 3, la variable est non significative mais que le coefficient de la variable est également négatif.

Ce résultat peut être interprété de la façon suivante :

- En premier lieu, l'absence de lien significatif dans deux modèles sur les quatre peut signifier que les sociétés ne publient pas un document de référence incluant les honoraires d'audit en prévision d'une opération financière qui interviendra un an plus tard. On peut penser que l'entreprise considère qu'il sera alors temps de publier l'information nécessaire le moment venu, c'est-à-dire en 2003.
- Le lien négatif peut être expliqué par un problème de multicolinéarité. En effet, la publication volontaire des honoraires d'audit est très largement déterminée par la publication d'un document de référence au cours de l'année précédente, pour maintenir un niveau (une qualité) de publication d'informations conforme aux attentes des investisseurs. D'autre part, l'analyse univariée entre la variable opération future et la publication d'un document de référence au cours de l'année précédente démontre une association positive et significative comme le montre le test du Chi<sup>2</sup> présenté ci-dessous :

**Tableau 45 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables OPÉRATION FUTURE et DOCREFN-1), année 2002.**

| Année 2002                                          |       | DOCREFN-1 |    |       |
|-----------------------------------------------------|-------|-----------|----|-------|
|                                                     |       | 0         | 1  | Total |
| OPÉRATION FUTURE                                    | 0     | 34        | 69 | 103   |
|                                                     | 1     | 0         | 23 | 23    |
|                                                     | Total | 34        | 92 | 126   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 10,3961<br>Pr = 0,001 |       |           |    |       |

L'association entre ces deux variables entraîne un effet de recoupement lorsqu'on les utilise toutes les deux comme variables explicatives dans le même modèle, ce qui peut expliquer que le coefficient de la variable OPÉRATION FUTURE est négatif dans nos régressions. Ce résultat négatif doit donc être accueilli avec prudence.

### **3.1.3. Test de l'impact de l'appartenance aux indices CAC 40 et SBF 120**

Nous avons réalisé une autre analyse complémentaire pour contrôler l'influence de la pression institutionnelle liée à l'appartenance des sociétés à différents indices de cotation, sur le niveau de publication. En effet, nous faisons l'hypothèse que les sociétés composant notre échantillon, qui sont issues d'un indice (le SBF 250) dont la composition regroupe des entreprises cotées ayant des caractéristiques assez différentes, n'ont pas forcément les mêmes contraintes et pressions en provenance des différents acteurs sur les marchés financiers (investisseurs et autres). Nous savons par exemple que les sociétés qui sont les plus « visibles » sont les sociétés cotées appartenant à l'indice CAC 40. En effet, la santé financière et les performances boursières de ces entreprises sont en permanence observées et analysées (par la presse, le public, les analystes financiers, les économistes, etc.). Dans une moindre mesure, les sociétés du SBF 120, font également l'objet d'une attention particulière.

Nous faisons l'hypothèse que, pour répondre à une demande accrue d'informations engendrée par la pression des marchés financiers, les sociétés appartenant aux indices CAC 40 et SBF 120 sont davantage susceptibles de publier volontairement des informations.

#### ***Indice CAC 40***

Notre hypothèse est corroborée pour l'appartenance à l'indice CAC 40 dans la mesure où la totalité des sociétés de notre échantillon qui appartiennent à cet indice (15 en 2002, 16 en 2003) publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit. Nous ne pouvons pas inclure cette variable dans notre modèle de régression en raison d'une insuffisance de variance. Nous présentons donc uniquement page suivante le test d'indépendance du  $\chi^2$  entre les deux variables INFOVOL et CAC 40.

**Tableau 46 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et CAC 40), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                         |       | CAC 40 |    |       | Année 2003                                         |       | CAC 40 |    |       |
|----------------------------------------------------|-------|--------|----|-------|----------------------------------------------------|-------|--------|----|-------|
|                                                    |       | 0      | 1  | Total |                                                    |       | 0      | 1  | Total |
| INFOVOL                                            | 0     | 34     | 0  | 34    | INFOVOL                                            | 0     | 36     | 0  | 36    |
|                                                    | 1     | 77     | 15 | 92    |                                                    | 1     | 78     | 16 | 94    |
|                                                    | Total | 111    | 15 | 126   |                                                    | Total | 114    | 16 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 6,2926<br>Pr = 0,012 |       |        |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 6,9877<br>Pr = 0,008 |       |        |    |       |

Le test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> confirme l'existence d'un lien significatif entre l'appartenance à l'indice CAC 40 et la publication volontaire des honoraires d'audit, pour les années 2002 et 2003.

### ***Indice SBF 120***

Le test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> présenté ci-dessous révèle que la publication volontaire d'un document de référence incluant les honoraires d'audit est également liée avec l'appartenance à l'indice SBF 120.

**Tableau 47 : Test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> (variables INFOVOL et SBF 120), années 2002 et 2003.**

| Année 2002                                          |       | SBF 120 |    |       | Année 2003                                          |       | SBF 120 |    |       |
|-----------------------------------------------------|-------|---------|----|-------|-----------------------------------------------------|-------|---------|----|-------|
|                                                     |       | 0       | 1  | Total |                                                     |       | 0       | 1  | Total |
| INFOVOL                                             | 0     | 26      | 8  | 34    | INFOVOL                                             | 0     | 29      | 7  | 36    |
|                                                     | 1     | 39      | 53 | 92    |                                                     | 1     | 39      | 55 | 94    |
|                                                     | Total | 65      | 61 | 126   |                                                     | Total | 68      | 62 | 130   |
| Chi <sup>2</sup> de Pearson = 11,5445<br>Pr = 0,001 |       |         |    |       | Chi <sup>2</sup> de Pearson = 15,9248<br>Pr = 0,000 |       |         |    |       |

Nous avons choisi d'inclure cette variable additionnelle afin de compléter nos modèles de régressions logistiques. Les résultats pour les deux années 2002 et 2003 regroupées sont présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau 48 : Étude de l'impact de l'appartenance à l'indice SBF 120 sur la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (années regroupées)**

| <b>Régressions logistiques, variable expliquée = INFOVOL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |                        |                       |                       |                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Années 2002 &amp; 2003 regroupées</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Signe prédit</b> | <b>Modèle 1</b>        | <b>Modèle 2</b>       | <b>Modèle 3</b>       | <b>Modèle 4</b>       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                     | <b>[regroupé]</b>      | <b>[regroupé]</b>     | <b>[regroupé]</b>     | <b>[regroupé]</b>     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                     | Coef. <sup>110</sup> z | Coef. Z               | Coef. z               | Coef. z               |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                   | 2,219 0,86             | 1,974 0,74            |                       |                       |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                   |                        |                       | 21,045 1,42           | 6,116 0,89            |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +                   | 14,021 0,93            | 9,832 0,80            | 31,71 1,24            | 13,573 0,92           |
| INDEP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | +                   | 14,240 1,63            |                       | 22,872 1,89*          |                       |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | +                   |                        | 0,706 -0,47           |                       | 0,727 -0,44           |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +                   | 0,258 -0,61            | 0,451 -0,33           | 0,329 -0,51           | 0,525 -0,28           |
| VOLATILITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +                   | 1,199 0,31             | 1,006 0,01            | 1,316 0,47            | 1,036 0,07            |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | +                   | 0,296 -1,18            | 0,319 -1,12           | 0,297 -1,14           | 0,318 -1,12           |
| NBBIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +                   | 13,411 4,10***         | 14,261 4,10***        | 14,970 4,03***        | 14,282 4,12***        |
| <b>SBF 120</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>+</b>            | <b>19,070 2,73***</b>  | <b>16,737 2,86***</b> | <b>32,778 2,86***</b> | <b>21,176 2,86***</b> |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | +                   | 0,744 -1,02            | 0,869 -0,52           | 0,668 -1,32           | 0,821 -0,69           |
| NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +                   | 19,322 2,80***         | 29,329 3,11***        | 24,033 2,90***        | 32,274 3,17***        |
| DOCREFN-1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | +                   | 169,09 5,60***         | 126,071 5,69***       | 176,669 5,56***       | 120,418 5,71***       |
| BANQFIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +                   | 5,740 1,25             | 9,615 1,62            | 6,958 1,37            | 10,399 1,68*          |
| ÉTRANGER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ?                   | 0,336 -0,49            | 1,022 -0,01           | 0,702 -0,15           | 1,569 0,19            |
| ANNÉE 2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +                   | 0,761 -0,38            | 0,884 -0,18           | 0,674 -0,53           | 0,844 -0,25           |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                     | 256                    | 256                   | 256                   | 256                   |
| Chi² (14)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                     | 227,57                 | 224,81                | 228,92                | 225,07                |
| Prob > Chi²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                     | 0,000                  | 0,000                 | 0,000                 | 0,000                 |
| Pseudo R²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                     | 0,7577                 | 0,7485                | 0,7621                | 0,7493                |
| VIF moyen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                     | 1,42                   | 1,44                  | 1,49                  | 1,48                  |
| Taux de classification correcte <sup>111</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     | 95,31 %                | 95,31 %               | 95,31 %               | 95,31 %               |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).<br><br><b>Rappel définitions de variables :</b> INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITÉ = beta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; SBF 120 = 1 si la société appartient à l'indice SBF 120 au 31 décembre 2002 et 0 sinon ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1 si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ÉTRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002. |                     |                        |                       |                       |                       |

La variable SBF 120 est significative et positivement liée avec la variable dépendante dans la totalité des modèles 1 à 4. L'appartenance à cet indice est donc bien un facteur déterminant de la publication volontaire.

<sup>110</sup> Les coefficients présentés pour cette régression logistique sont les 'odd ratios' (*espérance des coefficients logistiques*). La règle d'interprétation de ce coefficient est la suivante : pour chaque augmentation d'une unité de la variable concernée, la probabilité d'obtenir y=1 (publication volontaire) augmente du montant de ce coefficient.

<sup>111</sup> Les taux de classification des régressions logistiques sont identiques pour plusieurs modèles car ils ont un pouvoir prédictif équivalent.



Nous constatons que certaines variables, couramment identifiées par la littérature antérieure comme des déterminants « classiques » de la publication d'information volontaire ne sont jamais significatives dans nos modèles multivariés (taille, présence d'un comité d'audit par exemple) alors que ces variables montrent individuellement des corrélations significatives avec la variable expliquée (cf. analyses univariées). D'autre part, nos modèles ne mettent pas en évidence le rôle de la structure de l'actionnariat dans le phénomène de publication des honoraires d'audit. Nous pensons que ces résultats sont dus au fait que certaines variables se recoupent entre elles et ne sont pas vraiment indépendantes en raison d'une multicollinéarité diffuse liée à l'interdépendance des mécanismes de réduction des coûts d'agence (déjà évoquée lors du diagnostic de multicollinéarité). Afin d'affiner nos résultats, nous avons donc choisi d'utiliser une analyse en composante principale qui est présentée dans la partie suivante.

### **3.2. Transformation des variables explicatives par une analyse en composante principale**

L'objectif de cette méthodologie statistique est de réduire un grand nombre de variables, corrélées entre elles, en un nombre plus réduit de dimensions (ou variables composites) indépendantes. Il s'agit de « rechercher un petit nombre de nouvelles variables  $Y_1, \dots, Y_N$ , appelées composantes principales, non corrélées entre elles et résumant aussi bien que possible les données de départ » (Tenenhaus, 2007).

Les dimensions créées sont des combinaisons linéaires des variables d'origine, non corrélées entre elles, qui peuvent être utilisées ensuite comme variables explicatives dans un modèle de régression. L'interprétation de ces dimensions est parfois complexe en raison de leur nature composite, mais cette méthode présente l'avantage de contrer les problèmes de multicollinéarité entre variables explicatives, tout en conservant la richesse du modèle.

Nous appliquons cette méthodologie pour créer de nouvelles variables (composantes principales) à partir de nos variables explicatives d'origine.

L'application de cette méthode nous permet d'étendre notre analyse. Elle apporte des résultats complémentaires à ceux obtenus avec les régressions logistiques à partir de toutes les variables explicatives individuelles. Ces résultats sont présentés dans les tableaux suivants :

**Tableau 49 : Extraction des composantes principales – tableau des valeurs propres (*eigenvalues*)**

| Composantes principales | Valeurs propres | Variance expliquée | Variance cumulée |
|-------------------------|-----------------|--------------------|------------------|
| <b>Facteur 1</b>        | <b>4,0859</b>   | <b>0,2554</b>      | <b>0,2554</b>    |
| <b>Facteur 2</b>        | <b>1,8110</b>   | <b>0,1132</b>      | <b>0,3686</b>    |
| <b>Facteur 3</b>        | <b>1,4238</b>   | <b>0,0890</b>      | <b>0,4575</b>    |
| <b>Facteur 4</b>        | <b>1,1963</b>   | <b>0,0748</b>      | <b>0,5323</b>    |
| <b>Facteur 5</b>        | <b>1,0827</b>   | <b>0,0677</b>      | <b>0,6000</b>    |
| Facteur 6               | 0,9764          | 0,0610             | 0,6610           |
| Facteur 7               | 0,8272          | 0,0517             | 0,7127           |
| Facteur 8               | 0,7601          | 0,0475             | 0,7602           |
| Facteur 9               | 0,7208          | 0,0451             | 0,8053           |
| Facteur 10              | 0,6872          | 0,0429             | 0,8482           |
| Facteur 11              | 0,6321          | 0,0395             | 0,8877           |
| Facteur 12              | 0,4679          | 0,0292             | 0,9170           |
| Facteur 13              | 0,4259          | 0,0266             | 0,9436           |
| Facteur 14              | 0,4129          | 0,0258             | 0,9694           |
| Facteur 15              | 0,2965          | 0,0185             | 0,9879           |
| Facteur 16              | 0,1933          | 0,0121             | 1,0000           |

Les valeurs propres (*eigenvalues*) représentent la variance expliquée par chaque composante principale. La part de variance expliquée par chaque axe (ou composante principale) est calculée en divisant la valeur propre par la variance totale.

Pour la suite de l'analyse et par convention nous ne retenons dans notre analyse que les cinq composantes principales ayant une valeur propre supérieure à 1. Ces cinq premières composantes représentent une variance expliquée cumulée de 60 %.

## CHAPITRE 2

Pour interpréter la signification des différents facteurs, il est d'usage de retenir, parmi les variables qui les composent, celles dont la corrélation avec un facteur donné est supérieure à 0,5 (figurées **en gras** dans le tableau ci-dessous).

**Tableau 50 : Corrélation des variables avec les 5 facteurs (après rotation varimax<sup>112</sup>)**

| Variables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Facteur 1      | Facteur 2     | Facteur 3     | Facteur 4      | Facteur 5      | Unicité |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|---------------|----------------|----------------|---------|
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>-0,8030</b> | 0,0576        | -0,1577       | -0,0015        | 0,0616         | 0,3232  |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>-0,8758</b> | -0,0298       | -0,0750       | 0,0343         | 0,0444         | 0,2234  |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 0,2420         | 0,0843        | 0,0113        | 0,3125         | <b>-0,6131</b> | 0,4606  |
| INDEP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>0,5224</b>  | 0,2463        | 0,3353        | 0,2994         | 0,2958         | 0,3770  |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>0,4855</b>  | <b>0,4869</b> | 0,1212        | 0,2059         | 0,0563         | 0,4669  |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 0,4459         | 0,2395        | 0,3880        | -0,1758        | 0,0105         | 0,5623  |
| VOLATILITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -0,0432        | 0,1144        | 0,3376        | <b>-0,7087</b> | 0,0791         | 0,3625  |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 0,0484         | 0,0194        | <b>0,7057</b> | -0,2164        | -0,2358        | 0,3968  |
| NBBIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -0,0763        | <b>0,7587</b> | 0,1074        | 0,0133         | 0,1659         | 0,3794  |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>0,5805</b>  | 0,5094        | -0,1923       | 0,1525         | 0,0012         | 0,3433  |
| NBPAGERA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 0,3202         | <b>0,7227</b> | -0,0591       | -0,0523        | 0,0647         | 0,3648  |
| DOCREFN-1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -0,0058        | <b>0,7329</b> | 0,0270        | 0,0549         | -0,2921        | 0,3738  |
| BANQFIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -0,1119        | 0,2331        | 0,1082        | <b>0,6608</b>  | 0,0234         | 0,4843  |
| ÉTRANGER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 0,2144         | -0,0561       | <b>0,6585</b> | 0,0588         | 0,1829         | 0,4804  |
| SBF 120                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>0,5931</b>  | 0,4311        | -0,0782       | -0,3516        | -0,0067        | 0,3327  |
| ANNÉE 2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 0,0582         | 0,0467        | -0,0470       | 0,0933         | <b>0,7173</b>  | 0,4691  |
| <b>Rappel définitions de variables :</b> INFOVOL = 1 si la société publie volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit, 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; ENDETTEMENT = dettes / total passif ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; VOLATILITÉ = beta ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; NBBIG 4 = nombre d'auditeurs BIG 4 parmi les co-CAC ; TAILLE = log (total actif) ; NBPAGERA = log (nombre de pages du rapport annuel) ; DOCREFN-1 = 1 si la société a publié un document de référence au cours de l'exercice précédent et 0 sinon ; BANQFIN = 1 si société bancaire ou financière et 0 sinon ; ÉTRANGER = 1 si la société est une société étrangère cotée en France et 0 sinon ; SBF 120 = 1 si la société appartient à l'indice SBF 120 au 31 décembre 2002 et 0 sinon ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002. |                |               |               |                |                |         |

Nous constatons que la variable double cotation (COTATION) n'est pas liée avec un facteur en particulier. Elle est au contraire partagée entre plusieurs facteurs, ce qui la rend difficile à interpréter. Elle est donc exclue de nos développements dans la suite de cette partie utilisant l'analyse en composante principale (ACP) puisque nous ne pouvons pas l'interpréter.

La variable CAUDIT (présence d'un comité d'audit) se partage exactement en deux et apparaît liée avec le facteur 1 et le facteur 2.

<sup>112</sup> L'analyse de la corrélation des différentes variables avec les facteurs issus d'une analyse en composante principale (ACP) est parfois difficile à interpréter et nécessite le recours à une transformation par rotation qui permet de simplifier la structure des facteurs. Nous utilisons la commande `rotate` dans le logiciel STATA, qui réalise alors une rotation varimax des composantes.

Tableau 51 : Synthèse de la composition des facteurs issus de l'ACP, après rotation

|                       | Facteur 1                                        | Facteur 2                 | Facteur 3  | Facteur 4    | Facteur 5     |
|-----------------------|--------------------------------------------------|---------------------------|------------|--------------|---------------|
| Hyp. 1                | - ACTMAJ<br>-ACTREF<br><br>+ INDEP<br>+ ½ CAUDIT | +½ CAUDIT                 |            |              | - ENDETTEMENT |
| Hyp. 2                |                                                  |                           | +PERTE     | - VOLATILITÉ |               |
| Hyp. 3                |                                                  | +NBBIG 4                  |            |              |               |
| Variables de contrôle | + TAILLE<br><br><br>+ SBF 120                    | + NBPAGERA<br>+ DOCREFN-1 | + ÉTRANGER | + BANQFIN    | + ANNÉE 2003  |

Interprétation des facteurs : Chaque facteur est une combinaison linéaire de différentes variables explicatives et peut être interprété en fonction des variables qui le composent.

**Facteur 1 : « Coûts d'agence actionnaires-dirigeants, gouvernement d'entreprise et visibilité institutionnelle »**

Le facteur 1 correspond à la mesure des coûts d'agence actionnaires-dirigeants (via la structure de l'actionnariat) et aux mécanismes de gouvernement d'entreprise. Ce facteur « gouvernement d'entreprise » est renforcé par la variable de contrôle TAILLE et par la pression institutionnelle générée par l'appartenance au SBF 120.

**Facteur 2 : « Auditeurs BIG 4 et politique de communication financière »**

Le facteur 2 correspond à l'influence conjointe des auditeurs appartenant aux grands réseaux internationaux (BIG 4) et de la politique de communication financière de l'entreprise passée (DOCREFN-1) et actuelle (NBPAGERA).

On remarque que la variable comité d'audit (CAUDIT) est partagée entre le facteur 1 et le facteur 2, ce qui traduit le rôle de coordination du comité d'audit qui fait l'interface entre le contrôle interne du gouvernement d'entreprise (facteur 1) et le contrôle externe des auditeurs (facteur 2).

**Facteur 3 : « Asymétrie d'information élevée »**

On peut s'interroger sur l'interprétation de ce facteur regroupant les sociétés en pertes et les sociétés étrangères. Les sociétés en pertes tout comme les sociétés étrangères sont supposées diffuser plus d'informations de façon à réduire l'asymétrie d'information vis-à-vis de leurs actionnaires. Nous avons donc choisi d'axer l'interprétation de ce facteur comme la traduction d'une forte asymétrie d'information.

**Facteur 4 : « Risque faible »**

Ce facteur regroupe la variable VOLATILITE, avec un signe négatif et la variable d'appartenance au secteur bancaire et financier (BANQFIN). Les sociétés de ce secteur fortement régulé, et les sociétés ayant une faible volatilité des titres sont supposées avoir un risque faible.

**Facteur 5 : « Coûts d'agence de la dette »**

Ce facteur regroupe la variable ENDETTEMENT avec un signe négatif, et la variable de contrôle correspondant à l'année 2003.

Nous pouvons maintenant tester une nouvelle régression logistique pour étudier l'impact sur la publication volontaire des honoraires d'audit de ces facteurs non corrélés (utilisés comme variables explicatives).

**Tableau 52 : Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit, en utilisant les facteurs issus d'une ACP (rotation varimax), années regroupées.**

| <b>Régression logistique, variable expliquée = INFOVOL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------|
| Années regroupées (2002 & 2003)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Signe<br>prédit | Modèle issu d'une ACP         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 | Coef.      z                  |
| FACTEUR 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | <b>1,6997</b> <b>1,91*</b>    |
| FACTEUR 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | <b>68,2358</b> <b>5,71***</b> |
| FACTEUR 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | 0,9869    -0,05               |
| FACTEUR 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -               | 0,9802    -0,08               |
| FACTEUR 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | <b>0,6687</b> <b>-1,80*</b>   |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 | 256                           |
| Chi²(5)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 | 40,46                         |
| Prob > Chi²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 | 0,0000                        |
| Pseudo R²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 | 0,6667                        |
| Taux de classification correcte                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 | 92,97 %                       |
| <b>Légende :</b><br>*, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).<br><b>Rappel définitions de variables :</b> FACTEUR 1 : coûts d'agence actionnaires-dirigeants, gouvernement d'entreprise et visibilité institutionnelle ; FACTEUR 2 : auditeurs BIG 4 et politique de communication financière ; FACTEUR 3 : asymétrie d'information élevée ; FACTEUR 4 : risque faible ; FACTEUR 5 : coûts d'agence de la dette. |                 |                               |

Les résultats de la régression montrent des coefficients significatifs pour le facteur 1 « Coûts d'agence actionnaires-dirigeants, gouvernement d'entreprise et visibilité institutionnelle », le facteur 2 « auditeurs BIG 4 et politique de communication financière » et le facteur 5 « Coûts d'agence de la dette ».

Tableau 53 : Synthèse des résultats issus de la régression post-ACP

| Régression après ACP |                                                                    | Signe<br>prédit            | Facteur 1<br>Sig*                               | Facteur 2<br>Sig***        | Facteur 3<br>n.s.          | Facteur 4<br>n.s. | Facteur 5<br>Sig* (-) | SYN-<br>THESE                                    |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------|-----------------------|--------------------------------------------------|
| <b>H1</b>            | ACTMAJ<br>ACTREF<br>ENDETTEMENT<br>INDEP<br>CAUDIT                 | -<br>-<br>+<br>?<br>?      | ACTMAJ<br>ACTREF<br><br>+INDEP<br>+ ½<br>CAUDIT | <br><br><br><br>+ ½ CAUDIT |                            |                   | ENDETTEMENT           | Sig -<br>Sig -<br>Sig +<br>Sig +<br>Sig +        |
| <b>H2</b>            | COTATION<br>VOLATILITÉ<br>PERTE                                    | +<br>+<br>+                | /                                               | /                          | /                          | /                 | - VOLATILITÉ          | n.s.<br>n.s.                                     |
| <b>H3</b>            | NBBIG 4                                                            | +                          |                                                 | NBBIG 4                    |                            |                   |                       | Sig +                                            |
|                      | TAILLE<br>NBPAGERA<br>DOCREF N-1<br>BANQFIN<br>ETRANGER<br>SBF 120 | +<br>+<br>+<br>+<br>?<br>+ | TAILLE<br><br><br><br><br>SBF 120               | NBPAGERA<br>DOCREFN-1      | <br><br><br><br>+ ÉTRANGER | BANQFIN           |                       | Sig +<br>Sig +<br>Sig +<br>n.s.<br>n.s.<br>Sig + |
|                      | ANNÉE 2003                                                         | +                          |                                                 |                            |                            |                   | - ANNÉE 2003          | Sig -                                            |

**La régression post-ACP montre les résultats significatifs suivants :**

- L'influence significative des coûts d'agence (actionnaires / dirigeants) (variables ACTMAJ et ACTREF incluses dans le facteur 1), mais aussi l'influence des coûts d'agences de la dette (variable ENDETTEMENT dans le facteur 5) sur la publication volontaire des honoraires d'audit ;
- L'augmentation de l'incitation à publier volontairement les honoraires d'audit exercée par les mécanismes de gouvernement d'entreprise (proportion d'administrateurs indépendants INDEP et présence d'un comité d'audit CAUDIT) ;
- L'influence significative du nombre auditeurs BIG 4 choisis par l'entreprise pour certifier ses comptes ;
- L'importance de la propension générale des entreprises à publier des informations (NBPAGERA) et de la publication d'un document de référence au cours de l'exercice précédent (DOCREF N-1) sur la décision de publier volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit ;
- L'influence sur la publication volontaire des honoraires d'audit de la visibilité de l'entreprise (TAILLE) et de la pression institutionnelle liée à l'appartenance à l'indice de cotation SBF 120.

Les variables correspondant à notre mesure de l'asymétrie d'information ne sont, en revanche, pas significatives.

Nous constatons que les résultats issus de cette approche méthodologique sont beaucoup plus riches et présentent une meilleure significativité. L'utilisation de l'ACP permet, en effet, d'appréhender conjointement l'influence de certaines variables ayant un effet combiné sur le phénomène étudié.

### *Conclusion (Partie V)*

Dans cette partie V. nous avons présenté les résultats statistiques de nos différents tests empiriques. La synthèse des résultats de l'ensemble de ces tests, et l'interprétation de ces résultats en fonction de nos trois hypothèses de recherche sont présentées et discutées dans la partie suivante.



## VI. Discussion des résultats

### Introduction (Partie VI)

L'objectif de cette partie VI est de présenter une synthèse de l'ensemble des résultats obtenus à partir de l'ensemble des tests statistiques développés dans la partie V (section 1), puis de proposer une interprétation de ces résultats au regard de nos trois hypothèses de recherche (section 2.). Les limites et perspectives de notre étude empirique n° 1 sont ensuite discutées en section 3.

### 1. Synthèse des résultats obtenus

**Tableau 54 : Synthèse des résultats de l'ensemble des modèles (étude empirique n° 1)**

| Tableau de synthèse |                  | Signe prédit | Statistiques univariés |              | Régressions logistiques |              |                   | Autres variables  | Régression après ACP     |
|---------------------|------------------|--------------|------------------------|--------------|-------------------------|--------------|-------------------|-------------------|--------------------------|
|                     |                  |              | 2002                   | 2003         | 2002                    | 2003         | Regroupé          |                   | Regroupé                 |
| <i>H1</i>           | ACTMAJ           | -            | n.s.                   | <b>Sig*+</b> | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | <b>Facteur 1 : Sig -</b> |
|                     | ACTREF           | -            | n.s.                   | <b>Sig -</b> | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | <b>Facteur 1 : Sig -</b> |
|                     | ENDETTEMENT      | +            | n.s.                   | <b>Sig +</b> | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | <b>Facteur 5 : Sig +</b> |
|                     | INDEP            | ?            | <b>Sig +</b>           | <b>Sig +</b> | <b>Sig +</b>            | n.s.         | <b>Sig +</b>      |                   | <b>Facteur 1 : Sig +</b> |
|                     | CAUDIT           | ?            | <b>Sig +</b>           | <b>Sig +</b> | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | <b>Facteur 1 : Sig +</b> |
| <i>H2</i>           | COTATION         | +            | n.s.                   | n.s.         | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | Non analysé              |
|                     | VOLATILITÉ       | +            | n.s.                   | n.s.         | n.s.                    | n.s.         | <b>Sig+/ n.s.</b> |                   | Facteur 4 : n.s.         |
|                     | PERTE            | +            | n.s.                   | n.s.         | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | Facteur 3 : n.s.         |
| <i>H3</i>           | NBBIG 4          | +            | <b>Sig +</b>           | <b>Sig +</b> | <b>Sig +</b>            | n.s.         | <b>Sig +</b>      |                   | <b>Facteur 2 : Sig +</b> |
|                     | TAILLE           | +            | <b>Sig +</b>           | <b>Sig +</b> | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | <b>Facteur 1 : Sig +</b> |
|                     | NBPAGERA         | +            | <b>Sig +</b>           | <b>Sig +</b> | <b>Sig+/n.s.</b>        | <b>Sig +</b> | <b>Sig +</b>      |                   | <b>Facteur 2 : Sig +</b> |
|                     | DOCREP N-1       | +            | <b>Sig +</b>           | <b>Sig +</b> | <b>Sig +</b>            | <b>Sig +</b> | <b>Sig +</b>      |                   | <b>Facteur 2 : Sig +</b> |
|                     | BANQFIN          | +            | n.s.                   | n.s.         | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | Facteur 4 : n.s.         |
|                     | ETRANGER         | ?            | n.s.                   | n.s.         | n.s.                    | n.s.         | n.s.              |                   | Facteur 3 : n.s.         |
|                     | OPERATION FUTURE | +            | /                      | /            | /                       | /            | /                 | <b>n.s./Sig -</b> | Non inclus               |
|                     | SBF 120          | +            | /                      | /            | /                       | /            | /                 | <b>Sig +</b>      | <b>Facteur 1 : Sig +</b> |
|                     | ANNÉE 2003       | +            | /                      | /            | /                       | /            | n.s.              |                   | <b>Facteur 5 : Sig -</b> |

## 2. Interprétation

Nos trois hypothèses concernant la publication volontaire des honoraires d'audit sont les suivantes :

Cette publication correspond à une volonté de réduire les coûts d'agence (H1), à une volonté de réduire l'asymétrie d'information (H2) et ce phénomène est renforcé par la présence d'auditeurs appartenant aux cabinets BIG 4 parmi les co-commissaires aux comptes (H3). Nous présentons dans cette section 2 l'interprétation des résultats de nos tests statistiques au regard de ces hypothèses, ainsi que les résultats correspondant aux variables de contrôle.

Nous mettons particulièrement en avant les résultats obtenus à partir de la régression après transformation de nos variables par une analyse en composante principale car ce sont les seuls qui nous permettent de traiter (et en même temps de prendre en compte) les interrelations entre nos variables explicatives qui génèrent de la multicollinéarité.

### 2.1. Résultats concernant l'hypothèse 1 : réduction des coûts d'agence

*Coûts d'agence actionnaires-dirigeants :*

**ACTMAJ** : Présence d'un actionnaire majoritaire

Rappel de l'hypothèse : la présence d'un actionnaire majoritaire réduit les coûts d'agence et réduit par conséquent les incitations à publier volontairement les honoraires d'audit.

**ACTREF** : Poids des actionnaires de référence

Rappel de l'hypothèse : le poids des actionnaires de référence entraîne une réduction de la demande d'information volontaire concernant les honoraires d'audit.

Nous constatons que la présence d'un actionnaire majoritaire ou que la présence d'actionnaires de référence, indique des coûts d'agence peu élevés et n'incite pas à la publication volontaire des honoraires d'audit.

*Coûts d'agence actionnaires-créanciers :*

**ENDETTEMENT :**

Rappel de l'hypothèse : association positive entre le niveau d'endettement et la publication volontaire des honoraires d'audit.

Concernant les coûts d'agence de la dette, nous constatons que plus le taux d'endettement augmente (entraînant une augmentation des coûts d'agence) et plus les entreprises sont incitées à publier volontairement les honoraires d'audit.

*Gouvernement d'entreprise :*

**INDEP : Poids des administrateurs indépendants**

Rappel de l'hypothèse : association (positive ou négative) entre la proportion d'administrateurs indépendants dans le conseil d'administration et la publication volontaire des honoraires d'audit.

**CAUDIT : Présence d'un comité d'audit**

Rappel de l'hypothèse : De même que pour les administrateurs indépendants, nous faisons simplement l'hypothèse d'une association (positive ou négative) entre l'existence d'un comité d'audit et la publication volontaire des honoraires d'audit.

L'influence du poids des administrateurs indépendants sur la publication volontaire des honoraires d'audit est démontrée dans la quasi-totalité de nos modèles, ce qui montre que cette variable a un pouvoir déterminant relativement dissocié de celui des autres variables. Les administrateurs indépendants favorisent la publication volontaire d'information sur les honoraires d'audit (et donc la qualité de l'audit).

La présence d'un comité d'audit est également un facteur qui incite les entreprises à publier les honoraires d'audit.

Nous voyons que les mécanismes de gouvernement d'entreprise mis en place au sein des entreprises incitent à une plus grande transparence et que ces deux modes de contrôle des coûts d'agence (information volontaire et gouvernement d'entreprise) sont complémentaires (et ne sont donc pas substituables).

**Synthèse Hypothèse 1 :**

Nos résultats corroborent l'hypothèse 1 et montrent que la publication volontaire des honoraires d'audit correspond à l'existence de coûts d'agence élevés et que cette transparence est renforcée par les mécanismes de gouvernement d'entreprise (administrateurs indépendants et comités d'audit) mis en place au sein des entreprises.

**2.2. Résultats correspondant à l'hypothèse 2 : volonté de réduire l'asymétrie d'information**

**COTATION :** Cotation à Londres (LSE) ou à New York (NYSE, NASDAQ)

Rappel de l'hypothèse : la cotation à New York ou à Londres (où la publication des honoraires d'audit est requise) incite les entreprises à publier volontairement les honoraires d'audit.

**VOLATILITÉ :**

Rappel de l'hypothèse : les entreprises ayant une volatilité élevée de leurs titres seront incitées à publier les honoraires d'audit de façon à réduire l'asymétrie d'information.

**PERTE :**

Rappel de l'hypothèse : les sociétés en perte sont plus incitées à signaler la qualité de leur audit via la publication volontaire des honoraires d'audit.

Les variables correspondant à la mesure de l'asymétrie d'information et à la pression du marché pour obtenir plus d'informations financières ne sont pas significatives.

**Synthèse Hypothèse 2 :**

Nos résultats ne corroborent pas l'hypothèse 2 et ne démontrent pas d'influence de la volonté de réduire l'asymétrie d'information par une publication volontaire des honoraires d'audit.

### 2.3. Résultat correspondant à l'hypothèse 3 : influence des auditeurs BIG 4

**NBBIG 4 :** Nombre d'auditeurs BIG 4 au sein du collège des commissaires aux comptes.

Rappel de l'hypothèse : les auditeurs BIG 4 signalent leur qualité et leur réputation en incitant les entreprises à publier volontairement les honoraires d'audit.

Le nombre d'auditeurs BIG 4 composant le collège des commissaires aux comptes d'une entreprise a une influence significative sur la publication des honoraires d'audit par cette dernière. Ce résultat montre le rôle des auditeurs BIG 4 dans la volonté de signaler la qualité de l'audit en vue de maintenir ou de développer leur réputation d'indépendance.

#### **Synthèse Hypothèse 3 :**

Nos résultats corroborent l'hypothèse 3 et montrent que les auditeurs BIG 4 exercent une influence sur la transparence financière des entreprises en les incitant à publier volontairement les honoraires d'audit ce qui permet de signaler la qualité de leur audit.

### 2.4. Variables de contrôle

Nous présentons (pour mémoire) une synthèse de l'information complémentaire apportée par l'inclusion des variables de contrôle dans notre modèle.

#### **TAILLE :**

Nous avons contrôlé que la taille de l'entreprise est un déterminant significatif de la publication volontaire des honoraires d'audit.

Plusieurs explications peuvent correspondre à ce résultat :

La taille de l'entreprise est un déterminant de la publication volontaire d'information en général. Les grandes entreprises dépendent en effet moins du coût de production de l'information et peuvent souhaiter publier plus d'informations de façon à satisfaire les attentes de nombreuses parties prenantes. De plus, en référence avec la théorie positive de la comptabilité, les entreprises de grande taille peuvent être plus incitées à signaler la

qualité de leur processus d'audit que les entreprises plus petites, car elles ont une plus grande « visibilité politique ».

**NBPAGERA** : Propension générale de la société à publier des informations détaillées.

Les entreprises qui publient volontairement les honoraires d'audit sont également celles qui ont les rapports annuels les plus développés.

Nous avons par ailleurs montré, dans un test additionnel, que la propension des entreprises à publier une grande quantité d'information dans les rapports annuels ou les documents de référence dépend de la volonté de réduire l'asymétrie d'information (VOLATILITE) et est également déterminée par la présence d'auditeurs BIG 4.

**DOCREF N-1** : Publication d'un document de référence au cours de l'année précédente.

Cette variable est significativement liée avec la publication volontaire des honoraires d'audit et montre que les entreprises ont tendance à maintenir un niveau d'information élevé à la suite de la publication d'un document de référence. La politique de communication financière des entreprises est donc contrainte par les informations (quantité et qualité) publiées lors des années précédentes, qui génèrent des attentes auprès des destinataires de l'information.

**BANQFIN** (Appartenance au secteur bancaire) et **ÉTRANGER** (Société étrangère) sont des variables de contrôle qui ne sont pas significativement liées à la publication volontaire des honoraires d'audit.

*Autres variables de contrôle testées dans les tests complémentaires :*

**OPERATION FUTURE** :

Les résultats des tests incluant cette variable sont mitigés ce qui peut signifier que les entreprises n'anticipent pas l'obligation de publier un document de référence incluant les honoraires d'audit, un an à l'avance.

**SBF 120** : appartenance à l'index SBF 120

Nos résultats montrent que l'appartenance à l'indice SBF 120 incite les entreprises à signaler la qualité de leur audit en publiant volontairement un document de référence incluant les honoraires d'audit.

### **3. Limites et perspectives**

#### **3.1. Les limites de notre étude**

Les limites de notre étude empirique des déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit sont principalement liées aux questions suivantes : la sélection de l'échantillon, la concomitance de la publication volontaire des honoraires d'audit avec celle du document de référence et la question de la multicollinéarité et de l'endogénéité des variables dans la recherche sur l'information volontaire.

##### **3.1.1. Sélection de l'échantillon**

La sélection de l'échantillon utilisé pour tester notre modèle entraîne la création d'un biais de sélection, dont il faut tenir compte pour interpréter les résultats et qui rend difficile une généralisation des résultats obtenus à l'ensemble de sociétés françaises (notre sélection d'échantillon n'est, en effet, pas réalisée de façon aléatoire).

- Nous avons choisi d'étudier les pratiques de publication des sociétés appartenant à l'indice SBF 250. Les entreprises que nous étudions sont donc des sociétés cotées de grande taille.
- Pour tester notre modèle de déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit, nous excluons les sociétés qui sont obligées de publier, c'est-à-dire celles qui réalisent une émission de titres en cours d'année ou qui sont cotées sur le Nouveau Marché. Comme nous excluons par construction, les sociétés introduites plus récemment en bourse ou appartenant aux secteurs technologiques (Nouveau Marché) et celles qui émettent de nouveaux titres au cours de l'année, notre échantillon exclut vraisemblablement les sociétés les plus jeunes et les sociétés avec de fortes opportunités de croissance.

- Sur cette sous-population à étudier (représentant 167 sociétés en 2002, et le même nombre en 2003<sup>113</sup>), nous excluons les sociétés pour lesquelles les rapports annuels ne sont pas disponibles (respectivement 30 et 27 en 2002 et 2003) et les sociétés pour lesquelles certaines données sont manquantes, insuffisamment détaillées ou aberrantes (respectivement 11 et 10 en 2002 et 2003). Notre échantillon final (126 sociétés en 2002 et 130 en 2003) est donc finalement retreint en raison des problèmes de disponibilité de certaines données.

### **3.1.2. Concomitance de la publication volontaire des honoraires d'audit avec celle du document de référence**

Le phénomène observé de publication volontaire des honoraires d'audit se confond quasiment avec la publication volontaire d'un document de référence<sup>114</sup>. Le tableau des honoraires d'audit figure en effet obligatoirement dans le document de référence en 2002 et 2003, et seules quelques rares sociétés étrangères cotées en France publient les honoraires d'audit sans publier un document de référence. De ce fait, il est assez difficile de séparer dans notre analyse les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit des déterminants de la publication volontaire d'un document de référence.

Nous en concluons que la publication volontaire des honoraires d'audit est englobée dans une volonté générale de transparence des entreprises concernées, ce qui ne remet pas en question nos hypothèses et nos conclusions. Nous pensons que l'inclusion de l'information sur les honoraires d'audit dans le document de référence est une nouveauté suffisamment significative dans le contenu des documents de référence des années étudiées (2002 et 2003) pour justifier que nous assimilions la publication volontaire du document de référence avec la publication volontaire des honoraires d'audit.

Notre modèle de déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit est donc contextualisé par la période étudiée (2002/2003), d'autant plus que l'obligation de publication de cette information est étendue à partir de 2005.

---

<sup>113</sup> Le fait d'avoir le même nombre de sociétés est ici un hasard.

<sup>114</sup> Format standardisé de rapport annuel, recommandé et visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).



### 3.1.3. Multicollinéarité et endogénéité dans les études d'information volontaire

Les modèles de déterminants de la publication volontaire d'informations souffrent de façon générale de problèmes de multicollinéarité (Chavent *et al.*, 2006) en raison de la multiplication des variables explicatives introduites dans les modèles de déterminants. Ceci est d'autant plus vrai que nous incluons des variables mesurant la qualité du gouvernement d'entreprise dans notre modèle, aux côtés de variables mesurant l'intensité des coûts d'agence.

Nous nous sommes efforcés de traiter ce problème de multicollinéarité en introduisant certaines variables qui présentent des corrélations significatives entre-elles (gouvernement d'entreprise et composition de l'actionnariat) alternativement dans notre modèle de déterminants au lieu de les inclure simultanément (tests de modèles alternatifs). Nous avons également utilisé une méthodologie d'analyse factorielle (ACP) pour réduire le nombre de variables explicatives en un nombre restreint de facteurs indépendants les uns des autres. L'utilisation de cette méthodologie n'est pas rare dans les études de publication volontaire intégrant l'analyse de nombreux déterminants (voir par exemple : Cooke, 1992 et Cahan *et al.*, 2005). L'utilisation de cette méthodologie nous permet d'obtenir des résultats plus intéressants que les autres modèles dans lesquels les déterminants sont tous inclus, cependant l'interprétation des facteurs n'est pas toujours aisée.

Au-delà des problématiques de multicollinéarité, les modèles de déterminants de la publication volontaire d'informations souffrent également généralement de problèmes d'endogénéité (Core, 2001). En effet, les variables explicatives intégrées dans les modèles (choix des mécanismes de gouvernance ou choix des modes de financement par exemple) sont elles-mêmes le fruit de choix effectués par les entreprises en fonction de leurs besoins spécifiques. Cette question de l'endogénéité n'est pas traitée dans l'étude empirique de ce chapitre 2, mais nous reconnaissons l'intérêt qu'il y aurait à modéliser plus finement les relations entre coûts d'agence, gouvernement d'entreprise et autres caractéristiques des entreprises afin de prendre en compte l'endogénéité entre le choix du modèle de gouvernance et la publication volontaire des honoraires d'audit.

### 3.2. Perspectives de recherches futures

En complément, nous suggérons des pistes de recherches futures qui pourraient venir enrichir les résultats de notre première étude empirique.

#### *D'autres déterminants à tester*

D'autres variables pourraient être testées, par exemple :

- Mesure de l'asymétrie d'information en utilisant des informations boursières (utilisation de l'écart entre le prix offert et le prix demandé sur les titres : *bid-ask spread*) pour évaluer l'incitation à la publication.
- Inclusion de la variable 'suivi des analystes' et des prévisions des analystes pour prendre en compte les attentes du marché.
- Inclusion d'une mesure de la gestion du résultat au cours des années passées.

#### *Prise en compte de l'endogénéité*

Une autre extension de notre recherche pourrait consister à utiliser une méthodologie en deux étapes (*two-stage*) pour modéliser, dans un premier temps le choix du modèle de gouvernance de l'entreprise avant de tester, dans un second temps, les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit en intégrant le modèle de gouvernance.

#### *Test de l'impact de la publication des honoraires d'audit sur les honoraires d'audit des années qui suivent*

En nous référant aux recherches d'Iyer *et al.* (2003) et Francis et Wang (2005), nous pensons qu'il serait utile d'étudier l'impact de la publication des honoraires d'audit sur les honoraires des années qui suivent :

- la publication entraîne-t-elle une modification dans la fixation du prix de l'audit des années suivantes en France ?

Iyer *et al.* (2003) montrent, par exemple, que l'obligation de publier les honoraires de conseil au Royaume-Uni a entraîné une faible baisse des honoraires de conseil au cours des années suivantes. Francis et Wang (2005) démontrent, quant à eux, que la publication des honoraires d'audit et de conseil aux Etats-Unis a entraîné une meilleure précision dans la fixation des honoraires des années suivantes et, par conséquent, une réduction de la dispersion des honoraires. Cette réduction de la dispersion s'explique

par des ajustements opérés pour les sociétés qui avaient des honoraires anormalement élevés ou anormalement bas par rapport aux autres sociétés lors de la première année de publication. La réalisation d'une étude de ce type en France nécessitera d'étudier les honoraires d'audit sur une période de plusieurs années (série temporelle).

### *Conclusion (Partie VI)*

L'analyse empirique présentée dans cette partie montre que la publication volontaire des honoraires d'audit correspond à une volonté de réduire les coûts d'agence et est renforcée par la présence d'auditeurs appartenant à des cabinets BIG 4 au sein du collège des commissaires aux comptes (ce qui correspond à nos hypothèses 1 et 3). Nous ne montrons en revanche pas d'influence d'une volonté de réduire l'asymétrie d'information (l'hypothèse 2 n'est pas corroborée). Ces résultats sont issus d'une première analyse des associations univariées entre nos variables explicatives et la variable expliquée (publication volontaire). Les régressions logistiques multivariées menées par la suite montrent des résultats décevants (peu significatifs) en raison de la multicollinéarité diffuse mais généralisée entre nos variables explicatives. Pour remédier à ce problème de multicollinéarité, nous utilisons une analyse factorielle (ACP) de nos variables explicatives, ce qui permet de prendre en compte l'interdépendance entre les variables mesurant les coûts d'agence et les autres variables explicatives. L'utilisation de cette méthodologie dégage des résultats significatifs et intéressants concernant les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit. Nos hypothèses 1 et 3 sont corroborées, mais pas l'hypothèse 2, montrant que la publication volontaire des honoraires d'audit est un signal de la qualité de l'audit qui répond à l'existence de coûts d'agence mais ne correspond pas à la volonté directe de réduire l'asymétrie d'information.

## ***Conclusion du Chapitre 2***

### ***Résumé***

Dans le contexte français de la mise en place de la publication des honoraires d'audit, qui ne rend en 2002 et 2003 la publication obligatoire que pour certaines sociétés cotées (sociétés réalisant une nouvelle émission de titres ou sociétés cotées sur le Nouveau Marché), nous avons étudié les déterminants de la publication volontaire de cette information nouvelle. La publication des honoraires d'audit est censée donner aux utilisateurs de l'information financière une indication sur l'indépendance des auditeurs et sur la qualité de l'audit. Dans ce contexte, nous nous basons sur les travaux antérieurs concernant la recherche des déterminants de publication d'informations volontaires, pour étudier les déterminants de la publication volontaire d'une information spécifique : les honoraires d'audit. Cette question a été très peu étudiée et il n'existe à notre connaissance qu'une étude ayant une approche similaire (Lennox, 1999a). Nous testons trois hypothèses principales : la publication volontaire correspond à la volonté de réduire les coûts d'agence (H1), elle correspond également à la volonté de réduire l'asymétrie d'information (H2), et enfin elle est influencée par la présence d'auditeurs BIG 4 parmi les co-commissaires aux comptes (H3). Pour tester ces hypothèses, nous utilisons des méthodologies statistiques (régressions logistiques) sur un échantillon de sociétés cotées françaises du SBF 250, qui ne sont pas obligées de publier l'information sur les honoraires d'audit en 2002 et 2003. Nos résultats corroborent les hypothèses H1 et H3 (mais pas H2) et montrent que la publication volontaire des honoraires d'audit correspond à l'existence de coûts d'agence élevés et est renforcée par la présence d'auditeurs BIG 4. D'autres variables (de contrôle) sont également significatives et constatent que la publication volontaire des honoraires d'audit est liée aux pratiques habituelles de communication de l'entreprise (propension de l'entreprise à présenter une information financière détaillée et publication d'un document de référence au cours de l'exercice précédent), à la taille de l'entreprise et à son appartenance à l'indice SBF 120.

### ***Transition***

Nous présentons dans le chapitre suivant notre deuxième étude empirique consacrée à la recherche des déterminants du montant des honoraires d'audit publiés par les grandes entreprises cotées françaises.

## **CHAPITRE 3 : ÉTUDE DES DÉTERMINANTS DU NIVEAU DES HONORAIRES D'AUDIT**

### ***Introduction du Chapitre 3***

La réglementation française concernant l'amélioration de la transparence des relations entre les entreprises et leurs auditeurs se traduit par la publication des honoraires d'audit que nous avons étudiée dans le chapitre précédent et par la limitation des risques de situation de conflit d'intérêts grâce à la restriction des services de conseil que les membres des réseaux des cabinets d'audit sont autorisés à fournir à leurs clients audités. Le contexte réglementaire français de l'audit est spécifique car l'audit est déjà, de longue date, une activité fortement professionnalisée et très normalisée. La problématique générale dans laquelle s'inscrit la recherche empirique de ce chapitre 3 concernant la recherche des déterminants du montant des honoraires d'audit publiés est celle de la spécificité du « modèle français » du commissariat aux comptes qui impose deux auditeurs aux groupes qui publient des comptes consolidés et qui limite les missions de conseil compatibles avec les missions d'audit légal.

Cette spécificité est-elle de nature à influencer sur le montant des honoraires versés à leurs auditeurs par les entreprises cotées françaises ?

La mise en place de la publication des honoraires d'audit et de conseil pour une partie des entreprises cotées françaises instaurée depuis l'exercice comptable 2002 nous ouvre un champ d'investigation car elle rend disponible, non seulement le montant des honoraires versés mais également la répartition des honoraires entre les différents types de missions (audit/conseil) réalisées par les auditeurs et les membres de leur réseau ainsi que la répartition des honoraires entre les deux auditeurs. Ces informations offrent au public une indication de la nature des relations entre les entreprises et leurs auditeurs et une perception du niveau d'indépendance de ces derniers.

La recherche empirique sur les honoraires d'audit est déjà assez ancienne et a montré un ensemble de régularités contribuant à créer des modèles de détermination des honoraires d'audit. Ainsi, à la suite des travaux fondateurs de Simunic (1980), les recherches sur le prix de l'audit se sont attachées à montrer que les honoraires d'audit,

dans un contexte de marché qui reste concurrentiel malgré la prédominance des grands cabinets d'audit internationaux, dépendent majoritairement de facteurs tels que la taille, la complexité et le risque de l'entreprise auditée (lien positif). Un autre phénomène sur lequel se focalise l'attention des chercheurs est le choix des auditeurs. En effet, avoir un auditeur membre d'un cabinet d'audit appartenant à un réseau international BIG 4 est lié avec une attente plus importante en termes de qualité d'audit et s'avère lié positivement avec le montant des honoraires payés. D'autre part, dans le cadre du débat sur la possibilité pour les auditeurs de fournir à leurs clients des prestations autres que l'audit, les chercheurs se sont posé la question de la relation entre le montant des honoraires correspondant aux prestations autres que l'audit et le montant des honoraires d'audit. Ces recherches montrent un lien positif entre les honoraires d'audit et de non-audit (Simunic 1984, Palmrose 1986b, Parkash et Venable 1993, Firth 1997). Enfin, les caractéristiques de la composition de l'actionnariat et du gouvernement d'entreprise sont également testés dans la littérature et montrent qu'un actionnariat diffus augmente la demande d'audit (Palmrose 1986a, Chan *et al.* 1993) et que l'indépendance des administrateurs au sein du comité d'audit est positivement associée avec les honoraires d'audit, traduisant un renforcement du périmètre d'intervention des auditeurs (Abbott *et al.* 2003).

Dans ce champ de littérature déjà mature, notre étude empirique sur les déterminants du montant des honoraires d'audit en France vise à contribuer à la connaissance de l'environnement français de l'audit en exploitant la publication récente de l'information concernant les honoraires d'audit par une partie des entreprises cotées afin de contrôler dans quelle mesure les régularités empiriques observées dans d'autres pays s'appliquent en France. Elle vise également à tester, en les intégrant dans notre modèle de déterminants des honoraires d'audit, l'influence des caractéristiques spécifiques du co-commissariat aux comptes à la française (choix des deux auditeurs, durée du mandat, fourniture de prestation de services autres que l'audit, partage des tâches entre les deux auditeurs) sur le montant des honoraires payés par les sociétés cotées françaises à leurs auditeurs. Nos hypothèses sont testées à l'aide de la mise en œuvre de régressions multivariées, sur un échantillon composé de sociétés cotées françaises industrielles et commerciales du SBF 250, pour les exercices comptables 2002 et 2003.

Le chapitre 3 est structuré de la façon suivante : la partie I présente le cadre réglementaire de l’audit applicable en France et met en évidence sa spécificité, la partie II décrit la structure du marché français de l’audit et la conséquence de cette structure sur les honoraires d’audit. La partie III dresse un panorama de la recherche consacrée aux déterminants des honoraires d’audit et présente le cadre théorique et une synthèse des travaux empiriques antérieurs. Dans le contexte présenté en parties I et II, et à la lumière des recherches antérieures analysées en partie III, la problématique, le questionnement de recherche et les hypothèses de notre recherche empirique sur les déterminants des honoraires d’audit sont exposés en partie IV. La partie V détaille la méthodologie appliquée à cette étude empirique. Les résultats sont présentés en partie VI et discutés en partie VII, avant la conclusion de ce chapitre.

### **I. Cadre réglementaire de l’audit**

#### *Introduction (Partie I)*

L’objectif de cette partie est de présenter le cadre réglementaire applicable à l’audit en France afin de montrer la spécificité. Dans un premier temps, nous présentons les règles applicables aux sociétés françaises en termes d’audit (section 1). Puis, comme une grande partie des recherches précédentes concernant les déterminants des honoraires d’audit ont été réalisées dans les pays anglo-saxons, nous avons souhaité situer la spécificité de l’environnement légal du co-commissariat aux comptes français par rapport à l’environnement anglo-saxon (section 2) en vue de montrer l’intérêt de l’étude du contexte français.

#### **1. Réglementation de l’audit en France**

La présentation de la réglementation applicable à l’audit en France, qui fait l’objet de cette section 1 est structurée de la façon suivante :

Après une description de la naissance du co-commissariat en France (1.1), les points saillants de la réglementation applicable sont détaillés dans les sous-sections 1.2 à 1.9. Puis, comme le contexte réglementaire a subi des modifications récentes, les objectifs

de ces évolutions réglementaires et les innovations apportées par la loi de Sécurité Financières de 2003 et la rénovation de la 8<sup>ème</sup> Directive européenne de 2005 sont discutés en sous-section 1.10.

### **1.1. Le co-commissariat aux comptes : une réglementation issue d'une longue tradition française**

Plusieurs grandes étapes marquent le développement du co-commissariat aux comptes en France. Elles sont synthétisées ci-après, afin de situer le contexte historique de la réglementation qui s'applique actuellement.

Issu de la mise en place volontaire d'un contrôle multiple (1.1.1), le co-commissariat aux comptes est institué par la loi de 1966 sur les sociétés commerciales (1.1.2). Au début des années 1980, un vif débat oppose partisans du maintien ou de la suppression du co-commissariat aux comptes (1.1.3). Finalement maintenu par la loi n° 84-148 du 1<sup>er</sup> mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises, le co-commissariat aux comptes ne devient effectif qu'à partir de 1993 et évolue vers un collège « indépendant et équilibré », suite au rapport Le Portz (1.1.4).

#### **1.1.1. Avant 1966 : recours volontaire à une pluralité de contrôleurs**

Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, le recours à plusieurs commissaires aux comptes (2 ou 3) ayant des missions temporaires et limitées, apparaît comme le moyen de contrôle privilégié par les sociétés par actions. Cette pratique est mise en place de façon volontaire, car le code de commerce de 1807 n'organise pas expressément la protection des actionnaires et le contrôle des administrateurs.

Bennecib (2004) précise que le recours volontaire à une pluralité de contrôleurs est un usage hérité de l'ancien régime. Dès le 17<sup>ème</sup> siècle, certaines grandes Compagnies Royales<sup>115</sup> sont dotées de plusieurs commissaires de surveillance. Toutefois, ces derniers sont des représentants du Roi, et leur contrôle ne s'exerce pas toujours au profit de l'intérêt de la société ou de l'intérêt général, car il s'agit le plus souvent, de postes offerts à d'importants commis de l'État, afin qu'ils puissent y faire fortune avant de s'élever par la suite aux premières places de l'État.

---

<sup>115</sup> Telles que les Compagnies de Indes Orientales et Occidentales



Ce n'est qu'au 19<sup>ème</sup> siècle que se mettent véritablement en place les textes réglementaires prévoyant une dualité du contrôle dans les sociétés par actions et l'apparition du contrôle légal. Les textes les plus marquants sont les suivants :

- Loi de 1856 relative aux Sociétés en Commandite par Actions (SCA), rendant obligatoire le contrôle des gérants par un Conseil de Surveillance, nommé par l'assemblée générale des actionnaires,
- Loi de 1863 relative à la création des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) prévoyant l'existence des « commissaires de société », mandataires des actionnaires,
- Loi de 1867 sur les sociétés par actions, instituant le contrôle légal (article 32) par « un ou plusieurs » commissaire(s) dont les attributions sont encore limitées. Les archives historiques montrent qu'à la suite de cette loi, la pluralité des commissaires (2 ou 3) semble être la pratique la plus répandue.
- Le débat sur la nécessité d'avoir recours à plusieurs commissaires aux comptes oppose, au début du vingtième siècle, ceux qui s'interrogent sur l'utilité de cette pratique aux partisans de la pluralité, justifiée lorsque les entreprises sont plus complexes ou que les établissements sont dispersés géographiquement. Le maintien d'un collège de plusieurs commissaires aux comptes est considéré comme une garantie de la qualité et de l'indépendance du contrôle. Un autre argument en faveur de la nomination de trois commissaires aux comptes est lié à la nécessité de recourir à une procédure longue et coûteuse auprès du Tribunal de Commerce pour nommer un nouveau commissaire aux comptes en cas de défaillance de l'un d'eux.
- A cette époque, la pluralité des contrôleurs n'est pas limitée à la France puisque Bennecib (2004) mentionne l'existence obligatoire de plusieurs contrôleurs en Allemagne (3 contrôleurs), en Pologne (5) et en Italie (3 ou 5).

En 1935, un Décret-loi marque une étape importante en instaurant la notion d'indépendance des commissaires aux comptes dans les sociétés par actions, en réglementant leurs compétences et en reconnaissant implicitement la pluralité des commissaires aux comptes<sup>116</sup>. Les enjeux des débats parlementaires de l'époque, détaillés dans la thèse de Bennecib (2004) sont centrés autour de la nécessité, suite à de nombreux scandales financiers, d'introduire progressivement des professionnels de la comptabilité dans le commissariat aux comptes, sans pour autant écarter brutalement les

---

<sup>116</sup> L'article 33 du Décret-Loi du 8 août 1935 est en effet rédigé comme suit : «*dans les sociétés par action faisant appel public à l'épargne, l'un des commissaires aux comptes au moins doit être choisi sur une liste préétablie par une commission ...*».

commissaires aux comptes déjà en place. Les arguments opposés s'inquiètent de la difficulté de mise en œuvre d'une dualité de commissaires aux comptes avec le risque de voir apparaître une subordination inévitable entre le commissaire-actionnaire et le commissaire-comptable. Le Décret-loi de 1935 n'instaure pas un véritable collège de commissaires aux comptes et chaque commissaire aux comptes doit donc être considéré comme chargé individuellement de la totalité de l'exercice.

### **1.1.2. Loi de 1966 : instauration du co-commissariat aux comptes**

Bien qu'étant déjà très répandue dans la pratique avant cette date, la pluralité des commissaires aux comptes devient une contrainte légale en 1966, pour les sociétés faisant appel public à l'épargne (loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales)<sup>117</sup>.

La pluralité des commissaires aux comptes est alors considérée comme un moyen de renforcer les pouvoirs des commissaires face aux dirigeants. Dans les grandes sociétés, l'ampleur de la tâche rend nécessaire la collaboration de plusieurs commissaires aux comptes, alors que dans les plus petites, c'est plutôt le besoin de garantir un meilleur contrôle (double contrôle) qui prévaut. A cette époque, le commissariat aux comptes était réalisé par des personnes physiques, ayant des moyens limités, et chargés de contrôler de très nombreuses sociétés. Dans les années 1970, le contrôle légal en France reste donc fondé sur « l'individualisme et la notabilité » (Ramirez, 2005).

Dès le début des années 1970 apparaissent les premières critiques (émanant de la COB, et de la profession comptable), mettant en avant l'absence d'un contrôle effectif ou l'absence de collégialité du contrôle. La COB estime que l'institution d'un collège de deux commissaires aux comptes « donne des résultats qui sont à l'opposé de ceux que le législateur souhaitait obtenir » en raison d'un partage des tâches souvent arbitraire entre les deux commissaires ou de la délégation parfois intégrale des tâches de contrôle par l'un des deux commissaires à l'autre. Une étude publiée en 1972 par l'Ordre des Experts Comptables (OEC) conclut que les conditions idéales de fonctionnement

---

<sup>117</sup> Article 223 al.3 : «les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de désigner au moins deux commissaires aux comptes. Il en est de même des sociétés par action ne faisant pas appel public à l'épargne, mais dont le capital excède un montant fixé par décret » (seuil fixé à cinq millions de francs par le décret du 22 mars 1967). Le champ d'application évoluera par la suite, puisque depuis 1984, ce sont les entreprises consolidantes, cotées ou non, qui ont l'obligation de nommer deux commissaires aux comptes.

(programme de travail commun et méthodes de travail identiques) ne sont pas réunies et que l'utilité du co-commissariat « reste à démontrer ».

### **1.1.3. Loi de 1984 : maintien du co-commissariat aux comptes**

Les années 1970 marquent l'apparition progressive des cabinets d'audit internationaux sur le marché français et l'évolution de la profession en France pour faire face aux bouleversements liés à cette concurrence. Lorsqu'en 1984 se pose la question de la suppression ou du maintien du co-commissariat aux comptes, les enjeux économiques liés à la protection des cabinets d'audit français sont au cœur des débats.

L'implantation en France des cabinets d'audit anglo-saxons correspond aux investissements des grandes sociétés américaines en Europe (Casta et Mikol, 1999). Ils sont chargés de réaliser des audits contractuels des filiales d'entreprises étrangères installées en France, pour le compte de leurs maisons mères, mais ne disposent pas de l'agrément en France et ne peuvent, à ce titre, pas être commissaires aux comptes. Peu à peu, les grands groupes français qui souhaitent obtenir la cotation de leurs titres à Londres, commencent à faire appel aux cabinets anglo-saxons, car les commissaires aux comptes français ne disposent alors pas de l'agrément nécessaire, reconnu sur les places de cotation étrangères. Le succès de ces grands cabinets est en partie lié à l'internationalisation des grands groupes et à leur longue maîtrise des techniques d'audit et des techniques de consolidation qui ne sont que peu répandues en France, où l'obligation d'établir des comptes consolidés est très tardive, puisqu'elle date de 1983<sup>118</sup>. Les commissaires aux comptes français n'ont pas encore la culture de l'audit des systèmes et des procédures et limitent leurs travaux aux contrôle comptables de fin d'année, mais au début des années 1970, la profession française commence à s'organiser pour constituer des regroupements de commissaires aux comptes dans le but de tenter d'atteindre une taille critique et de mettre en commun leurs moyens et leurs collaborateurs. Dans son rapport annuel de 1973, la COB souligne que ces rassemblements ont pour objectif de « rivaliser avec les cabinets étrangers installés en France », et le Conseil National des Commissaires aux Comptes (CNCC) émet en 1972

---

<sup>118</sup> En France, les premiers comptes consolidés apparaissent dans les années 1970, et l'obligation d'établir des comptes consolidés est instituée par la loi du 1<sup>er</sup> mars 1983 concernant les sociétés faisant appel public à l'épargne.

des recommandations relatives aux méthodes de contrôle des comptes pour rapprocher leurs travaux de ceux effectués par les réviseurs anglo-saxons.

Dans les années 1980, c'est appuyée par les pouvoirs publics que la profession comptable française s'organise pour réagir face à la montée en puissance des cabinets d'audit anglo-saxons. Ces derniers pénètrent le marché français en effectuant des rachats ou des associations avec des cabinets français bien implantés dans des grands groupes français (Ramirez, 2005). On assiste alors à d'importants mouvements de concentration entre les cabinets français, afin de tenter de former des cabinets d'ampleur nationale. En 1982, six cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes se regroupent en association<sup>119</sup> pour promouvoir leur développement. Ces gros cabinets français, partisans du modèle de l'audit à l'anglo-saxonne se distinguent désormais très clairement des cabinets petits et moyens qui fonctionnent encore sur un modèle individualiste. Le rapport sur « l'Avenir de l'Audit en France », publié en 1982 par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) et par l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables agréés (OECCA) prend acte des menaces pesant sur les acteurs nationaux de l'audit et de la nécessité d'établir une réglementation destinée à protéger le marché intérieur et à donner une dimension internationale aux cabinets français.

Dans ce contexte, le gouvernement propose alors de supprimer la pluralité des commissaires aux comptes car la COB avait précisé qu'elle n'était pas favorable au maintien du co-commissariat. Pour les commissaires aux comptes français, cette suppression est considérée comme une menace pour les cabinets franco-français car elle risque de créer un monopole des cabinets anglo-saxons. Dès 1978, lors de son Congrès National, à Versailles, la CNCC se prononce à l'unanimité pour le maintien du double commissariat pour les sociétés importantes. Lors des débats parlementaires préalables au vote de la loi du 1<sup>er</sup> mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises, les arguments du débat sont les suivants : d'une part certains considèrent que le double commissariat ne se justifie pas techniquement et qu'il alourdit les charges des sociétés cotées, et d'autre part, les arguments majeurs plaidant en faveur du maintien du co-commissariat aux comptes sont la création d'un contre-pouvoir accru face aux dirigeants des entreprises et la nécessité de protéger les commissaires aux

---

<sup>119</sup> Association Française pour le Développement de l'Audit (AFDA), présidée par Edouard Salustro.

comptes français petits et moyens. Ces arguments sont précisés par le rapporteur des débats parlementaires qui indique qu' *« il est bien évident que si l'on supprime l'exigence d'un deuxième commissaire, il n'y en aura plus qu'un seul dans un très grand nombre de cas, ce qui favorisera la concentration des très gros cabinets (...) et indirectement même, favorisera les cabinets étrangers »*. Ces arguments du débat parlementaire (cité par Bennecib, 2004) sont issus des pressions des professionnels français, sont relayés par le Sénat, et le projet de suppression du co-commissariat est finalement abandonné dans la version définitive du texte de loi. La présence du deuxième commissaire aux comptes apparaît comme le moyen de lutter contre la pénétration des cabinets anglo-saxons et vise à éviter que ces derniers ne s'accaparent la totalité des mandats de commissariat aux comptes des sociétés françaises d'envergure internationale.

Le texte final de la loi n° 84-148 du 1<sup>er</sup> mars 1984 modifie le champ d'application de l'obligation de nommer deux commissaires aux comptes. Le texte prévoit désormais cette obligation pour « les sociétés astreintes à publier des comptes consolidés ». Quelques mois plus tard, l'obligation d'établissement des comptes consolidés est redéfinie par la loi du 1<sup>er</sup> janvier 1985 : elle concerne toutes les sociétés commerciales qui contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises, ou qui exercent sur elles une influence notable<sup>120</sup>.

De ce fait, le co-commissariat aux comptes s'applique désormais à toutes les sociétés consolidantes, qu'elles soient cotées ou non.

#### **1.1.4. Depuis 1993 : Évolutions consécutives au rapport Le Portz**

En 1992, à l'instigation de la COB et de la CNCC, un groupe d'étude dirigé par Yves Le Portz (ancien président de la COB) est chargé de présenter un rapport sur la déontologie des commissaires aux comptes dans les sociétés faisant appel public à l'épargne (APE). Le début des années 1990 avait été marqué par des scandales financiers mettant en cause l'indépendance des commissaires aux comptes (en France : Ciments Français en 1991-1992, Crédit Lyonnais en 1992, BCCI et Maxwell aux États-

---

<sup>120</sup> La loi du 1<sup>er</sup> janvier 1985 prévoit des exemptions à l'obligation de consolider (art. L357-2) pour les sous-groupes contrôlés par une entreprise qui les inclut dans ses comptes consolidés et pour les petits groupes lorsque l'ensemble constitué par la société et ses filiales consolidées ne dépasse pas pendant deux exercices successifs, deux des trois seuils suivants : total de bilan > 15 millions d'Euros, chiffre d'affaires net > 30 millions d'Euros et nombre moyen de salariés permanents > 250 (décret n° 2002-12 du 26 février 2002).

Unis en 1991). Le groupe d'étude constate que le commissariat aux comptes en France est dominé par les cabinets anglo-saxons (appelés les « BIG ») qui se sont imposés dans la majorité des grandes sociétés cotées. Une étude publiée en 1994 par La Profession Comptable<sup>121</sup> précise que 77 % des entreprises du SBF 120 sont auditées par au moins un « BIG 6 ». Le rapport Le Portz (1993) précise que les douze cabinets majeurs de l'époque<sup>122</sup> sont membres de réseaux qui ont développé des activités de Conseil et sont donc « susceptibles de fournir aux mêmes sociétés des conseils juridiques, financiers ou fiscaux, ainsi que des services d'assistance à la gestion ». Le rapport souligne également la pratique du « faux co-commissariat aux comptes » qui se caractérise par l'appartenance des deux co-commissaires aux comptes à la même structure : le premier mandat étant détenu par le cabinet de commissariat aux comptes et le second par un associé de ce même cabinet, à titre individuel. Dès 1988, la Commission d'Éthique Professionnelle (CEP) s'était opposé à cette pratique, qui « bien que non interdite par les textes pouvait paraître contraire à l'esprit qui a présidé à l'institution du co-commissariat, conçu comme une double garantie de certification par deux professionnels indépendants »<sup>123</sup>. Le « faux co-commissariat » permettant aux cabinets d'éviter de partager les honoraires, la généralisation de cette pratique favorise les plus grands cabinets car il devient alors difficile pour les plus petits d'obtenir des mandats auprès des grandes sociétés. Le Rapport Le Portz (1993) constate que 15 % des sociétés APE et 20 % des cent plus grandes entreprises françaises ne disposent pas d'un véritable co-commissariat et émet une proposition pour que « soit mis fin à certaines situations dans lesquelles les deux commissaires appartiennent au même cabinet ou au même réseau ».

Cette proposition est adoptée par le Conseil National le 8 avril 1993, et intégrée en septembre 1993 dans la Norme Professionnelle n° 15 relative à l'acceptation et au maintien des missions. Cette norme a depuis été intégrée dans le Code de Déontologie Professionnelle (CDP)<sup>124</sup>. Il est désormais précisé que « dans le cas où il est fait obligation de désigner plusieurs commissaires aux comptes, ceux-ci ne peuvent accepter le mandat que s'ils appartiennent à, ou représentent, des cabinets distincts ». Les

<sup>121</sup> N° 136, mai 1994 : « Qui Audite le SBF 120 ? »

<sup>122</sup> Les « BIG 6 » : Coopers & Lybrand, Ernst & Young, Arthur Andersen, Befec PriceWaterhouse, KPMG, Deloitte Touche Tomatsu, et 6 grands cabinets français : Salustro Reydel, Calan Ramolino, Fiducial, Mazars, Guérard, ACL Audit.

<sup>123</sup> Bulletin n° 72, CNCC, décembre 1988.

<sup>124</sup> Article 17 du Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes (annexe du Décret n° 2005-1412 du 16 novembre 2005).

pouvoirs publics entérinent cette indépendance entre les deux co-commissaires aux comptes dans une réponse ministérielle datée du 26 juillet 1993, qui précise clairement les conditions d'application du co-commissariat instauré en 1966 : « le dernier alinéa de l'article 223 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 modifié impose aux sociétés astreintes à publier des comptes consolidés de désigner au moins deux commissaires aux comptes (...). La volonté du législateur a bien été d'offrir toutes garanties quant à la fiabilité des comptes de sociétés qui, pour la plupart d'entre elles, font appel public à l'épargne. Afin d'assurer l'effectivité du double contrôle, les auditeurs doivent, à l'évidence, être indépendants tant à l'égard de l'entreprise contrôlée, que l'un par rapport à l'autre. Cette indépendance implique que les deux auditeurs n'appartiennent pas au même cabinet. (...). L'indépendance nécessaire des commissaires aux comptes s'oppose à ce qu'ils appartiennent directement ou indirectement, ou par l'intermédiaire de la société dont ils seraient associés, au même réseau ». Ce texte correspond à la première réglementation de la relation entre les commissaires aux comptes et consacre l'indépendance juridique et financière entre ces derniers. Les autres liens possibles ne sont pas pris en compte, mais le lien de parenté direct entre les co-commissaires est un cas expressément interdit par la CNCC<sup>125</sup>.

Les conséquences de ce texte ont été une redistribution des mandats, favorable aux petits cabinets et défavorables aux grands réseaux

La réglementation applicable au co-commissariat aux comptes, fondée sur les textes du Décret-loi de 1935 et de la loi sur les sociétés commerciales de 1966, ainsi que sur les règles issues du Rapport Le Portz de 1993, fixe les règles de partage des travaux entre les co-commissaires (1.2), réglemente les honoraires d'audit pour certaines catégories de sociétés (1.3), encadre la compétence (1.4) et l'indépendance (1.5) des commissaires aux comptes. A cet effet, elle précise également les types de missions autorisées (1.6), établit la durée des mandats à six ans (1.7), définit leur responsabilité légale (1.8) et instaure un contrôle de l'activité des auditeurs (1.9).

La loi de Sécurité financière de 2003 vient encore renforcer cette réglementation. Les objectifs et les innovations apportées par ces évolutions récentes sont abordés en section (1.10). Remarque : les deux études empiriques réalisées dans le cadre de cette thèse

---

<sup>125</sup> Bulletin CNCC n° 114, p. 283

concernant les exercices 2002 et 2003, elles ne sont pas affectées par les nouveautés instaurées par la loi de Sécurité Financière (LSF) qui ne s'applique qu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### **1.2. Partage des travaux entre les co-commissaires : exercice collégial**

Lors de la mise en place de la législation concernant la pluralité de commissaires aux comptes en 1966, cette fonction est encore considérée comme individuelle et aucune précision n'est apportée sur l'organisation pratique de l'exercice du double contrôle. Le législateur laisse à la CNCC (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, créée par le décret du 12 août 1969) le soin d'émettre les recommandations et règles professionnelles qui permettront cette mise en œuvre.

Les débuts de la mise en œuvre de la collégialité datent du *Code des devoirs et des Intérêts professionnels* de 1976 qui prévoit que « lorsque plusieurs commissaires aux comptes ont été désignés, ils veillent à définir un programme de contrôle et à coordonner leurs tâches respectives ». Le texte prévoit également une information mutuelle et l'article 40 institue le principe d'égalité entre les co-commissaires aux comptes quantifiée sur la base des montants d'honoraires : « en cas de pluralité de commissaires aux comptes, les honoraires sont partagés à part égale, sauf accord contraire entre eux ». En 1980, la profession adopte des *Recommandations relatives à l'exercice des missions* qui indiquent que la répartition des travaux doit être mentionnée expressément dans les programmes de travail. Ces recommandations sont remplacées en 1987 par les *Normes Professionnelles*. La norme 2107 traite de la coordination entre les co-commissaires aux comptes ; la répartition des travaux reste libre, mais la planification du programme de travail doit s'effectuer en commun, ce dernier devant mentionner la modalité de répartition des tâches et la revue réciproque des dossiers de travail est prévue. En 1988, la refonte du *Code des devoirs et des intérêts professionnels*, devenant le *Code d'Éthique professionnelle* (CEP) maintient ces principes et reprend le principe d'égalité des honoraires entre les co-commissaires. Ce critère d'égalité des honoraires est finalement abandonné en 1997. Le principe d'égalité est remplacé par un principe d'équilibre des honoraires. En 1998, la norme n° 17 du CEP consacre le caractère « collégial » du commissariat aux comptes. Le collègue



devient « l'organe de contrôle légal de l'entité <sup>126</sup> ». La norme précise que chaque co-commissaire aux comptes doit tenir compte des moyens techniques et compétences de l'autre et que les deux auditeurs doivent effectuer ensemble, non seulement la mission d'audit légal, mais également les missions connexes. En novembre 1998, la mise en conformité du référentiel normatif de la CNCC avec les normes de la fédération internationale des experts-comptables (IFAC) entraîne le remplacement du CEP par de nouveau *Code de Déontologie Professionnelle* (CDP), qui entérine le critère de « répartition équilibrée ». Ce critère de répartition équilibrée est consacrée réglementairement par la loi de Sécurité Financière de 2003 (dont les innovations majeures sont présentées plus loin en partie 1.10.1) qui met en avant la collégialité de l'exercice du co-commissariat aux comptes et le nécessaire équilibre de la répartition des travaux entre les co-commissaires.

### **1.3. Niveau des honoraires**

En France, le montant des honoraires d'audit est réglementé, mais cette réglementation, instaurant des volumes d'heures de travail, en fonction d'un barème de taille des entreprises, ne s'adresse qu'à certaines catégories de sociétés. Elle concerne les sociétés qui ne sont pas cotées sur un marché réglementé, dont la taille ne dépasse pas un plafond et ne s'applique que pour l'audit des comptes individuels.

Jusqu'en 1985, le Décret du 12 août 1969 proposait une tarification en francs des honoraires du commissaire aux comptes, calculée en fonction du montant du total de bilan. Ce dispositif rigide a été réformé en 1985 par le décret 85-665 du 3 juillet 1985, au profit d'une valorisation des honoraires, sur la base d'un taux horaire négocié et d'un budget d'heures correspondant à un programme de travail.

Ainsi, le barème institué par l'article n° 120 du décret de 1969, n'est plus exprimé en unités monétaires, mais indique des fourchettes d'heures de travail théoriques en fonction d'une mesure comptable de la taille de l'entreprise. A chaque tranche de taille exprimée en fonction du calcul suivant : TOTAL DU BILAN + PRODUITS D'EXPLOITATION + PRODUITS FINANCIERS correspond une fourchette normale d'heures de travail. Dans ce contexte, les honoraires d'audit des commissaires aux comptes français apparaissent

---

<sup>126</sup> L'entité est composée de la société auditée et de l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation.

comme mécaniquement liés à la taille de l'entreprise auditée (exprimée notamment en fonction du total de bilan).

Cependant, cette réglementation ne concerne pas directement l'échantillon de sociétés qui nous intéresse pour les travaux empiriques figurant dans la suite de la thèse et qui ne comprend que des grands groupes cotés du SBF 250. Tout d'abord, le barème ne s'applique pas aux sociétés suivantes : sociétés dont la taille excède la tranche supérieure (soit 121 959 213,79 euros) et sociétés cotées sur un marché réglementé<sup>127</sup>. De plus, la certification des comptes consolidés est également exclue du champ d'application du barème. Les sociétés de notre échantillon sont toutes cotées sur un marché réglementé, établissent des comptes consolidés et sont des entreprises de grande taille. Elles sont donc en dehors du champ d'application du barème et versent des honoraires sur une base négociée concernant : le taux horaire applicable, la définition du programme de travail et le nombre d'heures nécessaires à l'intervention. Cependant ce barème s'applique pour certaines filiales françaises de nos groupes du SBF 250 au niveau de leurs comptes individuels. Il fournit aux commissaires aux comptes une référence sur le nombre d'heures nécessaires à l'intervention.

Les autres obligations encadrant la fixation des honoraires en France émanent du Code de Déontologie. Selon ce code, les commissaires aux comptes ne peuvent pas accepter un niveau d'honoraires risquant de compromettre la qualité de leurs travaux (article 17 du Code de déontologie). De plus, ils doivent, lorsqu'ils répondent à des appels d'offres, s'assurer que le prix qu'ils proposent n'est pas de nature à avoir une incidence sur la qualité des travaux ou à compromettre leur indépendance ou leur apparence d'indépendance.

#### **1.4. Compétence**

Le Décret-loi de 1935 instaure une condition de capacité en prévoyant qu'au moins un des commissaires aux comptes doit être inscrit sur une liste établie par une commission, attestant de ses compétences techniques. Pour pouvoir prétendre à cette inscription, les personnes doivent être soit des experts-comptables, soit avoir les qualités ou

---

<sup>127</sup> Nota : le barème ne s'applique pas non plus aux sociétés d'assurance, établissements de crédit et sociétés d'investissement. Ces dernières sociétés cependant sont exclues du périmètre de la recherche empirique réalisée plus loin dans ce chapitre, qui ne concerne que les groupes non financiers.

l'expérience appropriée (anciens fonctionnaires, anciens directeurs financiers, etc.) et passer l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes.

La loi de 1966 organise la profession de commissaire aux comptes. L'article 219 réserve l'accès à l'activité de commissaire aux comptes aux membres (personnes physiques ou personnes morales) inscrits sur une liste établie par la Cour d'Appel. Les principales conditions à respecter sont les suivantes : présenter des garanties de moralité jugées suffisantes et avoir subi avec succès les épreuves de l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaires aux comptes, après accomplissement d'un stage professionnel. Tous les commissaires aux comptes sont dès lors soumis à une obligation de compétence<sup>128</sup>. Cette obligation de compétence est complétée par une obligation de formation : les commissaires aux comptes sont assujettis à une obligation de formation permanente (article 23 du code de déontologie et texte d'application) et tout commissaire aux comptes qui n'a pas exercé pendant trois années consécutives doit suivre une formation avant d'accepter une mission de certification (article L. 822-4 du code de commerce).

### **1.5. Indépendance**

La notion d'indépendance du commissaire aux comptes est introduite par le Décret-loi du 8 août 1935 qui prévoit que ces derniers ne peuvent pas être dirigeants de la société contrôlée, ni unis aux dirigeants par des liens familiaux, ni choisis parmi les salariés de la société. La période durant laquelle les auditeurs ne peuvent pas prétendre devenir dirigeant d'une entreprise qu'ils ont audité est de cinq années. La loi de 1966 régit l'indépendance des commissaires aux comptes par rapport aux entreprises auditées. Cette loi répertorie les situations considérées comme compromettantes en complétant les incompatibilités de 1935 : les commissaires aux comptes ne peuvent pas, après leur mandat, et pendant les cinq années qui suivent, être désignés comme administrateur, directeur général, membre du directoire ou gérant, dans la société auditée ou les sociétés détenues à plus de 10 % ou détenant plus de 10 % de celle-ci.

En 1976, le Code des Devoirs et des Intérêts Professionnels (CDIP) reprend les principes fixés par les textes légaux au regard de l'indépendance auditeur-audité : « le commissaire aux comptes ne doit pas se trouver dans une position telle qu'on puisse raisonnablement considérer qu'il n'est pas indépendant des dirigeants de la société

---

<sup>128</sup> Le décret-loi de 1935 ne mentionnait l'obligation de compétence que pour « un commissaire au moins ».

contrôlée (article 42). Cette indépendance doit se situer non seulement sur le plan financier, mais également sur le plan intellectuel. L'indépendance financière est encore renforcée par la norme CNCC n° 11 en 1987 qui stipule que les auditeurs ne peuvent pas détenir de participations dans le capital des sociétés qu'ils auditent et qu'ils ne peuvent recevoir de la part de ces mêmes sociétés aucune prestation financière, telles qu'un prêt. Cette même Norme n° 11 introduit en 1987 une distinction entre l'indépendance en apparence et l'indépendance dans les faits. Être indépendant en apparence suppose d'« être libre de tout lien réel qui pourrait être interprété comme constituant une entrave à cette intégrité et objectivité ». L'indépendance dans les faits est, quant à elle assimilée à une « attitude d'esprit ». Les normes placent les deux types d'indépendance au même niveau : il ne suffit donc pas d'être indépendant, il faut également le paraître. La recommandation n° 60 de la CNCC du 2 juillet 1980 stipule « qu'étant donné le caractère d'intérêt général qui s'attache à la mission du contrôle légal, il est indispensable que l'objectivité du professionnel ne puisse être suspectée par les tiers ». En France, l'indépendance du contrôleur légal des comptes est depuis longtemps au centre des préoccupations des autorités de régulation et du législateur. L'article L. 225-224 du Code de Commerce relatif aux incompatibilités spéciales étant devenu insuffisant pour couvrir toutes les situations de fait, la Compagnie Nationale des Commissaire aux Comptes a publié au mois d'avril 2000 un nouveau Code de déontologie professionnelle contenant certaines dispositions sur l'indépendance et a mis en place, avec le concours de la COB, un Comité de Déontologie de l'Indépendance (CDI) chargé de l'application et de l'interprétation des règles d'indépendance relatives aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Comme on le voit, depuis 1935, la question de l'indépendance et la définition des incompatibilités « forment un tout, enraciné dans le système de valeur de la profession » (Mikol et Standish, 1998). La réglementation française concernant l'indépendance n'en reste pas à une définition conceptuelle d'un « état d'esprit », mais fixe des règles de conduite et définit des incompatibilités. Ces incompatibilités ont des conséquences sur la possibilité offerte aux firmes d'audit de proposer à leurs clients différents types de missions incluant l'audit statutaire des comptes et d'autres missions. Cette question est abordée dans la sous-section suivante.

### **1.6. Types de missions réalisées**

La fourniture conjointe de prestations autres que l'audit par les auditeurs est un sujet de préoccupation pour les normalisateurs ainsi que pour les chercheurs, dans la mesure où se pose alors la question de l'impact de la réalisation de ces autres missions sur l'indépendance des auditeurs.

Dès le Décret loi de 1935, il est interdit aux auditeurs de recevoir une rémunération autre que celle liée à leur fonction d'auditeur. Dans ce contexte, la question cruciale qui se pose est celle de l'interprétation du type de missions pouvant entrer dans le champ de cette définition des missions « liées à la fonction d'auditeur ».

Différents types d'activités sont considérées comme incompatibles avec la mission de commissaire aux comptes. En premier lieu, d'une façon générale, il est interdit aux commissaires aux comptes d'exercer une activité salariée ou une activité commerciale (loi sur les sociétés du 24 juillet 1966).

En 1993, le Rapport Le Portz reconnaît l'importance de la diversification de l'offre de service proposée par les cabinets d'audit, dans des domaines variés du conseil. En prenant acte de l'ampleur de ce phénomène, le Rapport recommande le renforcement de la mise en application des règles d'incompatibilité.

C'est le CNCC qui s'est ensuite chargé d'émettre des Normes professionnelles plus contraignantes et détaillées, afin d'adapter ces dernières au nouveau contexte économique créé par le développement rapide des réseaux d'auditeurs proposant une offre multiservice. La description des activités qui comprennent un risque pour l'indépendance des auditeurs légaux figure dans les sections 11 à 14 des normes professionnelles du CNCC.

### **1.7. Durée et renouvellement des mandats**

#### *Nomination et révocation des commissaires aux comptes*

Les commissaires aux comptes sont désignés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires sur proposition du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance, les dirigeants étant écartés du vote dans les sociétés cotées (article L.225-228 du Code de commerce). Pour les sociétés cotées, l'AMF doit être informée des propositions de nomination.

La récusation ne peut intervenir que « *pour juste motif* » (article L. 225-230 du Code de commerce) et le relèvement d'un commissaire aux comptes doit être justifié par une « *faute ou un empêchement* » (article L. 225-233 du Code de commerce).

### *Durée du mandat*

Les commissaires aux comptes sont nommés pour 6 exercices (article L. 225-228 et L. 225-229 du Code de Commerce).

### **1.8. Obligations et responsabilités des commissaires aux comptes**

Le droit français contient une obligation de secret professionnel (article L.822-15 du Code de commerce) dont la violation est sanctionnée pénalement (article 226-13 du Code pénal). Au-delà des obligations professionnelles et éthiques des auditeurs qui incluent une obligation de confidentialité, précisent les compétences nécessaires et mettent en place les conditions de leur indépendance, les commissaires aux comptes ont des obligations qui mettent en jeu leur responsabilité légale. Les deux principales obligations instituées par le Décret-loi de 1935 sont les suivantes :

- l'obligation de dénoncer tout acte délictueux auprès du Procureur de la République (procédure d'alerte)
- l'engagement de la responsabilité pénale (à titre personnel) en cas de diffusion ou de confirmation de fausses informations.

### **1.9. Contrôle des auditeurs**

En complément de la responsabilité légale qui pèse sur eux, les commissaires aux comptes font l'objet de contrôles réalisés par leurs pairs.

Le contrôle instauré par l'article 66 du Décret du 12 août 1969 concerne l'ensemble des commissaires aux comptes et son organisation s'effectue sous la responsabilité des compagnies régionales de commissaires aux comptes.

En 1985, vient se superposer à ce contrôle un examen national d'activité (ENA) concernant la vérification de l'application des normes dans les cabinets détenant les mandats de sociétés faisant appel public à l'épargne.

### **1.10. Objectif des évolutions réglementaires récentes**

Durant la période d'étude qui fait l'objet de notre thèse, la réglementation concernant le contrôle des comptes a considérablement évolué, et il convient ici de resituer ces principales évolutions, notamment en ce qui concerne l'indépendance des auditeurs, les incompatibilités et le contrôle des auditeurs.

Les principaux textes marquant l'évolution récente de l'environnement réglementaire applicable à l'audit (ou contrôle légal) des comptes sont les suivants : la loi de Sécurité financière (août 2003) en France et la modernisation de la 8<sup>ème</sup> Directive (septembre 2005) au niveau européen.

#### **1.10.1. Loi de Sécurité financière (août 2003)**

En 2003, la loi de Sécurité Financière consacre une partie de son texte au double commissariat aux comptes. Cette loi fait passer la France d'un système d'autorégulation à un système de « *régulation partagée* » (rapport GOULARD à l'Assemblée nationale n° 807, Tome I, page 350). Les innovations apportées par cette loi en ce qui concerne l'exercice de l'activité de commissaires aux comptes sont principalement les suivantes : une affirmation de l'équilibre entre les co-commissaires, une rotation obligatoire des associés signataires des comptes, une séparation plus stricte entre les activités d'audit et les autres missions incompatibles et la création du Haut Conseil du commissariat aux comptes chargé d'assurer la surveillance de la profession avec le concours de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC).

##### *Équilibre du partage des tâches entre les commissaires aux comptes*

La LSF prévoit que les co-commissaires aux comptes « se livrent ensemble à un examen contradictoire des conditions et des modalités d'établissement des comptes, selon les prescriptions édictées par les normes d'exercice professionnel »<sup>129</sup>. Ces mêmes normes déterminant également « les principes de répartition des diligences à mettre en œuvre par chacun des commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission ». La LSF renvoie à la nouvelle Norme 2501 adoptée en juillet 2003, relative à

---

<sup>129</sup>Article 105 de la LSF modifiant l'article L. 225-228 al. 2 du Code de Commerce.

l'exercice du commissariat aux comptes par deux ou plusieurs commissaires aux comptes : « lorsque plusieurs commissaires aux comptes sont désignés, ils constituent ensemble l'organe de contrôle légal de l'entité. L'exercice de la mission ainsi confiée implique que chacun des commissaires participe et contribue de manière équilibrée à sa réalisation ». Cet équilibre s'apprécie selon des critères « quantitatifs et qualitatifs ». Le texte ajoute que cette notion d'équilibre ne se limite pas à un partage quantitatif « à part égale » ou à la « fixation – a priori – d'un pourcentage de répartition des honoraires ».

### *Rotation obligatoire des associés signataires*

La LSF interdit désormais aux commissaires aux comptes, personnes physiques, ainsi qu'aux membres signataires d'une société de commissaires aux comptes, de certifier durant plus de 6 exercices consécutifs les comptes d'une société cotée (article L. 822-14 du Code de commerce).

### *Indépendance*

La loi de Sécurité Financière a de nouveau modifié le dispositif des incompatibilités en prenant en compte notamment la notion de réseau. La loi de Sécurité Financière rappelle le caractère « d'intérêt général » attaché à la profession, précise que l'indépendance des commissaires aux comptes se caractérise par l'exercice en toute liberté, en réalité et en apparence des pouvoirs et des compétences qui leur sont conférés par la loi. Le souci du respect de l'indépendance des commissaires aux comptes a présidé à la création du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C) par la LSF.

### *Incompatibilités entre le conseil et l'audit*

Le législateur a souhaité mettre fin aux dérives du passé qui s'expliquaient notamment par la difficulté qu'il y avait, compte tenu des textes anciens, de tracer une frontière claire entre activités de conseil et d'audit. Selon l'article L. 822-11 du Code de commerce issu de la LSF, le commissaire aux comptes ne peut avoir de mandat d'audit légal dans une société s'il la conseille, s'il conseille sa mère ou ses filiales, si un membre du réseau auquel il appartient effectue des prestations de service pour cette société ou si le réseau auquel il appartient fournit des prestations de service à la mère ou aux filiales, de nature à affecter son indépendance (intervention du garde des sceaux à la réunion CNCC du 10 septembre 2003).



La LSF précise que d'une manière générale le commissaire aux comptes doit éviter toute situation de conflits d'intérêts. Pour cette raison, il est interdit au commissaire aux comptes de fournir à la personne qui l'a chargée de certifier ses comptes (ou aux personnes qui la contrôlent ou sont contrôlées par celle-ci), tout conseil ou toute autre prestation de service n'entrant pas dans les diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes, telles que définies par les normes d'exercice professionnel (C. Com. art. L 822-11).

Le Code de déontologie (art. 10 du décret n° 2005-1412, modifié par le décret n° 2006-469) définit les situations interdites :

- prestations mettant le commissaire aux comptes dans la position d'avoir à se prononcer sur des positions qu'il aurait contribué à élaborer
- réalisation de tout acte de gestion ou d'administration
- recrutement de personnel
- rédaction d'actes juridiques
- maniement ou séquestre de fonds
- tenue de comptabilité, élaboration d'une information ou d'une communication financière
- commissariat aux apports et à la fusion
- mise en place du contrôle interne
- évaluations actuarielles ou non destinées à faire partie de l'information financière
- fourniture de toute prestation de service notamment conseil juridique, financier, fiscal
- prise en charge même partielle d'une mission d'externalisation
- défense des intérêts des dirigeants dans le cadre de négociations pour des recherches de financements
- représentation de la personne morale dont il certifie les comptes devant une juridiction ou mission d'expertise dans un contentieux.

Le délai de mise en conformité avec ces dispositions expire le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

#### *Création du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes*

Les deux missions essentielles du Haut Conseil sont d'assurer la surveillance de la profession et de veiller au respect des normes déontologiques, notamment en ce qui concerne l'indépendance des commissaires aux comptes. Il est également investi de

compétences disciplinaires (il intervient en tant qu'organe d'appel des décisions disciplinaires des chambres régionales des commissaires aux comptes).

Depuis l'entrée en vigueur de la LSF, les contrôles qualité (Contrôles ENA) continuent certes d'être réalisés par les commissaires aux comptes, mais ils sont maintenant supervisés par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes, instance dans laquelle les commissaires aux comptes sont minoritaires (article L. 821-2 du Code de commerce). C'est en effet ce Haut Conseil qui a pour charge de définir les orientations et le cadre des contrôles périodiques ainsi que d'en superviser la mise en œuvre et le suivi (article L. 821-1 du code de commerce). La LSF prévoit, en outre, que le garde des sceaux et, dans certaines circonstances, l'AMF, peuvent faire diligenter des inspections en plus des contrôles qualité habituels. Quant aux sanctions applicables en cas d'exécution inadéquate de la mission de commissariat aux comptes, elles peuvent être civiles, pénales ou disciplinaires. Conformément à ce que souhaite la Commission, les sanctions disciplinaires peuvent aller jusqu'à l'interdiction temporaire d'exercer et la radiation de la liste des commissaires aux comptes (article L. 822-8 du Code de commerce). De plus, avant même qu'une sanction soit prononcée contre lui, un commissaire aux comptes peut faire l'objet d'une suspension provisoire ordonnée par le garde des sceaux, ministre de la justice, qui peut être saisi à cet effet par le Président de l'AMF ou le Président de la CNCC (article L. 821-10 du Code de commerce).

#### *Nouvelles obligations concernant l'opinion d'audit*

Concernant l'exercice du commissariat aux comptes, la LSF modifie également les obligations des commissaires aux comptes concernant les rapports à l'assemblée générale des actionnaires :

- ajout d'une obligation de justifier les appréciations lors de l'émission de l'opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle donnée par les comptes annuels et les comptes consolidés
- ajout d'une obligation pour l'auditeur de présenter ses observations sur le rapport du Président des sociétés anonymes sur le contrôle interne<sup>130</sup>.

---

<sup>130</sup> La loi de Sécurité Financière institue pour les présidents des sociétés anonymes et des sociétés faisant appel public à l'épargne une obligation d'établir un rapport sur les procédures de contrôle interne en vigueur dans l'entreprise. Ce rapport doit être publié en même temps que le rapport de gestion.

La LSF renforce de plus les relations entre l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et les commissaires aux comptes des sociétés cotées dans le but de fiabiliser l'information financière.

L'énumération des conséquences de cette loi sur l'activité des commissaires aux comptes met fin au système d'autorégulation de la profession et consacre l'intervention de la puissance publique parmi les principes fondateurs de la régulation de l'audit.

### **1.10.2. Modernisation de la 8<sup>ème</sup> Directive (septembre 2005)**

L'indépendance du contrôleur légal des comptes est considérée par la Commission européenne comme un outil essentiel de restauration de la confiance du public dans la fiabilité et la crédibilité de l'information financière (et figure dans l'exposé des motifs de la recommandation de la Commission de mai 2002). Cette exigence d'indépendance était déjà présente dans la 8<sup>ème</sup> Directive du 10 avril 1984 (article 24) puis dans le livre vert de la Commission et la recommandation du 16 mai 2002. Ce dernier document présentait une typologie des menaces pouvant peser sur l'indépendance du commissaire aux comptes (menaces liées à l'intérêt personnel, à l'auto-révision, à la représentation, à la familiarité ou à une confiance excessive, à l'intimidation) et il fournissait des recommandations concernant les pratiques professionnelles dont devaient s'inspirer les États membres pour parer à ces menaces.

La 8<sup>ème</sup> Directive révisée comprend plusieurs types de dispositions dont l'objectif majeur est de contribuer à protéger l'indépendance des contrôleurs légaux.

#### *Désignation et révocation des contrôleurs légaux*

Le mode de désignation et de révocation des contrôleurs légaux a son importance. L'auditeur doit être désigné, non par les dirigeants, mais par l'Assemblée générale des actionnaires (article 35) et, dans les entités d'intérêt public, qui comprennent notamment les sociétés cotées, il doit être issu d'une sélection préalable par le comité d'audit (article 43), ce qui vise à diminuer l'influence exercée par les membres du Conseil d'administration sur le choix du contrôleur légal des comptes. Afin de soustraire le commissaire aux comptes à toute menace d'intimidation qui pourrait mettre en péril son indépendance, la directive énonce que les contrôleurs légaux ne peuvent être révoqués que pour des motifs valables qui ne peuvent être constitués par une simple divergence d'opinion sur un traitement comptable (article 36).

### *Rotation des auditeurs*

Pour éviter que ne s'installe une trop grande familiarité ou confiance entre les dirigeants et l'auditeur, ce qui pourrait conduire à émousser la vigilance de celui-ci, la Commission Européenne, reprenant les principes contenus dans sa recommandation du 16 mai 2002, prévoit une obligation de rotation pour les entités d'intérêt public : soit le contrôleur légal ou l'associé principal chargé d'effectuer le contrôle légal au nom du cabinet d'audit doit être remplacé dans sa mission de contrôle légal au plus tard après 5 ans, soit le cabinet d'audit est remplacé dans sa mission de contrôle légal au plus tard après 7 ans (article 40).

### *Honoraires d'audit*

Le souci d'indépendance a également conduit la Commission Européenne à s'intéresser aux honoraires du contrôleur légal des comptes. Ils doivent être de nature à permettre un contrôle légal de bonne qualité, ne doivent revêtir aucun caractère conditionnel et ne doivent être ni déterminés, ni influencés par la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée (article 25).

### *Incompatibilités*

Concernant les incompatibilités, afin d'éviter que pèse sur le contrôleur légal une menace d'auto-révision, celui-ci ne doit en aucune façon être associé aux décisions prises par la direction de l'entreprise (article 23), ce qui rejoint l'interdiction posée par l'article L. 225-235 du Code de commerce qui interdit au commissaire aux comptes toute immixtion dans la gestion de la société contrôlée. De plus, le contrôleur légal ne doit pas procéder au contrôle légal des comptes d'une entité avec laquelle il entretient une relation financière, d'affaires, d'emploi ou de toute autre nature, en ce y compris la fourniture de services complémentaires pouvant compromettre son indépendance (article 23). La fourniture de prestations de services autres que l'audit expose en effet le contrôleur légal aux menaces liées à l'auto-révision, à l'intérêt personnel et à la représentation.

### *Surveillance des contrôleurs légaux*

Déjà, dans son livre vert de 1996, la Commission Européenne avait souligné la nécessité d'une surveillance des contrôleurs légaux. Dans sa communication du mois de mai

1998, elle se proposait d'examiner le fonctionnement concret des contrôles qualité dont elle constatait qu'ils étaient inexistants ou de pure forme dans certains états membres. Elle a ensuite publié, le 15 novembre 2000, une recommandation relative aux exigences minimales en matière de contrôle de la qualité du contrôle légal dans l'Union européenne (JO L, 91 du 31.03.2001, page 91). La Commission, même si elle estimait que le contrôle par les pairs et le contrôle par une institution étaient deux méthodes acceptables, soulignait la nécessité d'un droit de regard public sur les systèmes de surveillance. L'érosion de la confiance dans le travail effectué par le contrôleur légal tient en effet en partie au sentiment qu'a le public que toute profession qui s'auto-réglemente risque d'être confrontée à des conflits d'intérêt.

### *Assurance qualité*

Selon la directive, tous les contrôleurs légaux doivent être soumis à un système d'assurance qualité qui doit être indépendant des contrôleurs légaux et faire l'objet d'une supervision publique dirigée par des non-praticiens (articles 29 et 31). Ce système doit être doté de ressources adéquates et le financement doit être à l'abri de toute influence de la part des contrôleurs légaux et des cabinets d'audit.

### *Agrément*

En ce qui concerne l'agrément, l'enregistrement et la qualification du contrôleur légal, la proposition de directive n'a pas substantiellement innové par rapport à la huitième directive du 10 avril 1984. Les modifications concernent la détention du capital des cabinets d'audit et l'identité des personnes chargées de les diriger et de les gérer ainsi que les conditions d'agrément des contrôleurs légaux déjà agréés dans un autre État membre de l'Union Européenne ou dans un État tiers. La publicité de l'agrément des contrôleurs légaux doit maintenant être assurée par la création d'un registre public électronique accessible au public (article 15) contenant certaines informations sur le contrôleur légal ainsi que sur les autorités chargées du contrôle de l'assurance qualité des enquêtes et sanctions. Le niveau de qualification devant être atteint pour être agréé n'est pas modifié par rapport à la huitième directive mais la Commission entend exiger des États membres qu'ils soumettent les contrôleurs légaux à une obligation de formation continue qui, si elle n'est pas respectée, devra être sanctionnée (article 13).

### *Éthique et secret professionnel*

Tout contrôleur légal doit, pour être agréé, remplir des conditions d'honorabilité (article 40). Il doit en outre être tenu au respect de principes d'éthique professionnelle régissant au moins sa responsabilité envers le public, son intégrité et son objectivité ainsi que sa compétence professionnelle et leur diligence (article 21). Les informations et documents auxquels le contrôleur légal a accès lors de sa mission doivent être protégés par des règles appropriées en matière de confidentialité et de secret professionnel. Ces règles sont en effet l'un des gages d'efficacité de la mission du contrôleur légal dans la mesure où elles garantissent à l'entité contrôlée que les informations données à l'auditeur ne seront pas divulguées à l'extérieur. Certaines limites à ce secret sont toutefois prévues, pour permettre l'échange d'informations entre contrôleurs auditant des sociétés d'un même groupe et entre autorités appartenant à différents États membres.

### *Normes internationales d'audit (ISA)*

Comme elle l'avait annoncé dans sa communication de 2003, la Commission énonce que tout contrôle légal prescrit par le droit communautaire devrait être effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Ces normes, qui sont établies par l'*International Auditing and Assurance Standards Board* (IAASB), doivent au préalable être approuvées par la Commission. S'agissant du contrôle légal des comptes consolidés, le principe énoncé par la Commission est que le contrôleur légal des comptes du groupe doit assumer la responsabilité pleine et entière du rapport de contrôle portant sur les comptes consolidés (article 27). Pour assumer cette responsabilité, la directive prévoit que le contrôleur légal des comptes du groupe doit documenter son examen des travaux d'audit effectués par les contrôleurs légaux des entités appartenant au groupe.

L'impact de la 8ème Directive sur les entreprises européennes diffère de ce que la loi Sarbanes-Oxley a imposé aux sociétés cotées aux États-Unis. Ces deux législations se recoupent sur différents aspects et on peut considérer qu'elles contribuent conjointement à construire l'harmonisation des principes de gouvernance d'entreprise à l'échelle mondiale. Cependant, malgré un objectif commun de reconquête de la confiance des investisseurs, la 8ème Directive et la loi SOX développent des modalités d'application différenciées. La directive européenne est beaucoup moins contraignante en termes de mise en place d'une structure de contrôle interne, et ce notamment en raison de la

multitude des États qui seront soumis à cette réglementation. Au départ, le projet de révision de la 8ème Directive proposé par la Commission Européenne avait affiché une volonté de prévention et de répression, suite aux affaires Ahold et Parmalat survenues en Europe. D'après le projet de révision initial, les sociétés cotées auraient été obligées de mettre en place un comité d'audit ayant une responsabilité accrue en matière de gestion du risque, par une surveillance de la fonction d'audit interne. Ce comité d'audit aurait également été responsable de la sélection du cabinet d'audit externe et de l'assurance de son indépendance dans l'exécution de sa mission. C'est finalement une version « allégée » de la proposition faite par la Commission Européenne que le Parlement a approuvée en septembre 2005. Si l'objectif de mise en place d'une réforme visant à promouvoir la qualité du contrôle des comptes et une harmonisation des pratiques d'audit n'a pas dévié, son application a en revanche subi quelques modifications sur les obligations jugées trop lourdes.

L'obligation pour les entités d'intérêt public de se munir d'un comité d'audit a été maintenue tout en laissant libre choix aux États membres de déterminer leur composition. De même, la rotation des cabinets d'audit tous les sept ans, visant à assurer le renouvellement du regard externe sur les comptes, a été modifiée en préférant la rotation des associés en charge des dossiers d'audit tous les sept ans. Les pays membres restent toutefois libres de choisir un remplacement systématique des cabinets d'audit.

La notion d'indépendance du contrôleur ne sera pas, elle non plus, aussi stricte que ce qui était proposé à l'origine par la Commission Européenne, qui prônait une interdiction de « toute relation financière, d'affaires, d'emploi ou de toute autre nature, directe ou indirecte, et ce y compris la fourniture de services complémentaires ». Finalement, cette interdiction reste valable mais est conditionnée au fait qu'une « tierce partie objective, raisonnable et informée conclue que cette relation serait de nature à compromettre l'indépendance du contrôleur » (Article 22, al. 2 de la Directive 2006/43/CE du 17 mai 2006).

Par une démarche d'harmonisation flexible, la 8ème Directive a voulu laisser une liberté aux États-membres dans l'adaptation de la loi au niveau national. La transposition de la 8ème directive révisée dans les législations des pays de l'Union devra être exécutée dans les 24 mois qui suivent son approbation (avant la fin du premier trimestre 2008).

On note que le droit français qui a été refondu par la LSF ne sera sans doute pas substantiellement modifié suite à l'adoption de cette 8<sup>ème</sup> Directive rénovée. En effet, pour l'essentiel, le législateur français ainsi que les autorités de régulation de la profession ont été animés par le même objectif que la Commission Européenne, à savoir la restauration de la confiance des investisseurs dans les marchés de capitaux et se sont inspirés des mêmes principes, reposant notamment sur la fin de l'autorégulation et le renforcement de l'indépendance du contrôleur légal.

\*\*\*

Dans son analyse du processus de normalisation du co-commissariat aux comptes français, Bennecib (2004) avait souligné que les motivations des législateurs français ne sont pas toujours très claires. D'un côté la volonté affichée est de mettre en place « un double contrôle efficace en vue de protéger l'intérêt général » : les deux co-commissaires doivent former un collège effectif, indépendant et disposant de moyens équilibrés. De l'autre, les mesures adoptées semblent également avoir été prises pour « permettre à des petits et moyens cabinets d'accéder au marché des sociétés cotées ». C'est certainement en grande partie pour cette raison que la réglementation française présente des caractéristiques originales mises en évidence dans la section 2.



## 2. Mise en évidence de la spécificité du contexte français

### 3.1. Synthèse de la réglementation française de l'audit

Tableau 55 : La réglementation de l'audit en France

|                               | Réglementation française                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nomination                    | Assemblée générale des actionnaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Nombre d'auditeurs            | 2 (au minimum)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Durée du mandat               | 6 ans<br>renouvelable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Rotation des auditeurs        | Oui, depuis 2004 (LSF)<br>Rotation tous les 6 ans<br>(rotation du signataire, mais pas du cabinet)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Incompatibilités              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- emplois salariés et activités commerciales interdits</li> <li>- immixtion dans la gestion</li> <li>- activités sans rapport avec la vérification des comptes</li> <li>- Conseil en marketing et communication, conseil juridique et fiscal, conseil en organisation ou management, conseil en fusion/ acquisition,</li> <li>- Activités informatiques,</li> <li>- Tenue de compte</li> <li>- Recrutement de personnel</li> <li>- Conseil en évaluation</li> </ul> |
| Critères d'indépendance       | - absence de liens personnels et financiers entre l'auditeur et le client                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Compétence                    | - diplôme d'expertise comptable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Responsabilités               | - pénale (obligation de dénoncer les fraudes)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Contrôle des auditeurs        | Compagnie régionale des commissaires aux comptes<br>+ contrôles ENA (pour les sociétés cotées)<br>+ H3C (LSF)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Associations professionnelles | CNCC, OEC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Textes de référence           | Décret-loi (1935), loi sur les sociétés (1966), Rapport Le Portz (1993),<br>puis LSF 2003.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

L'objectif de ce tableau est de caractériser les spécificités du contexte réglementaire français, par rapport aux deux systèmes réglementaires utilisés comme référence par la littérature de recherche concernant les honoraires d'audit. Cette littérature de recherche est en effet très développée en Angleterre et aux Etats-Unis, et les autres recherches menées dans d'autres pays anglo-saxons (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande), européens ou émergents situent, par conséquent, presque toujours leur contexte réglementaire national, par rapport au cadre réglementaire anglo-saxon de référence.

L'originalité de la réglementation française concernant l'audit des comptes par rapport à l'environnement anglo-saxon réside principalement dans le co-commissariat aux comptes qui oblige les entreprises consolidantes à nommer deux commissaires aux comptes, mais également dans la durée des mandats, puisque les commissaires aux comptes sont nommés pour une durée de six ans.

En France, la fourniture d'autres prestations par les auditeurs est depuis longtemps assez strictement réglementée, contrairement à ce qui se passe au Royaume-Uni (Mikol et Standish, 1998). La comparaison historique effectuée par ces auteurs entre les deux contextes nationaux montre que les grandes firmes d'audit internationales implantées en France (BIG N) ont adopté des structures juridiques et organisationnelles qui leur ont longtemps permis de s'accommoder des contraintes légales et de continuer à fonctionner comme des entreprises multiservices. Au bout du compte, avant le durcissement de la réglementation opéré récemment (LSF, 2003) par les autorités françaises, la diversité des missions réalisées par les grands réseaux d'audit internationaux en France n'était pas si différente de ce qui pouvait se passer en Grande-Bretagne. Elle s'organise seulement différemment, grâce à la mise en place de structures dédiées à différents types d'activités, séparées juridiquement et géographiquement, mais proposant une offre diversifiée et complémentaire au sein du même réseau.

### **3.2. Particularités et intérêt du contexte français**

L'existence de ce contexte particulier, préexistant par rapport aux grandes évolutions réglementaires<sup>131</sup> faisant suite à la débâcle d'Enron et à la mise en cause, puis à la disparition de son auditeur (Arthur Andersen) font de la France un contexte intéressant à étudier, alors que les législateurs s'efforcent de renforcer le contrôle de l'indépendance des auditeurs dans de nombreux pays.

Même dans la période antérieure à l'application de la LSF, le contexte français apparaît ainsi comme l'environnement qui réglemente le plus fortement la qualité de l'audit (Maijoor et Vanstraelen, 2006).

---

<sup>131</sup> Notamment : loi Sarbanes-Oxley aux Etats-Unis (2002)

Est-ce à dire qu'une affaire similaire à l'affaire Enron n'aurait pas pu survenir en France ? <sup>132</sup> Nous sommes loin de pouvoir affirmer ceci, et la réglementation française, bien que plus contraignante sous de nombreux aspects que la réglementation anglo-saxonne, n'a pas empêché la survenance de scandales comptables d'envergure, et la mise en cause des commissaires aux comptes (Crédit-Lyonnais, Pallas-Stern)<sup>133</sup>. Dans son article de 2005, Stolowy étudie les réactions de la communauté académique et des membres de la profession comptable en France suite à l'affaire Enron. Il montre que les membres de la profession ont mis en avant les spécificités de la réglementation française de l'audit (sa « supériorité ») pour affirmer que ce type de scandale résultant de sérieuses failles dans le système de régulation de la qualité de l'information, n'aurait jamais pu avoir lieu en Europe, et encore moins en France. Cependant, malgré la supposée « exception française » et la qualité de l'environnement réglementaire de notre pays, les instances réglementaires françaises ont adopté une loi visant à réformer l'indépendance et le contrôle des auditeurs (LSF) et à mettre fin à l'autorégulation de la profession. Cette nouvelle réglementation est la traduction d'une prise de conscience de l'importance de l'accompagnement des dispositions réglementaires par un contrôle de son application réelle et par le développement d'un code déontologique mettant en avant l'éthique de la profession.

Malgré un environnement réglementaire pouvant apparaître comme plus strict que dans d'autres pays, la démonstration de cette réglementation spécifique sur la qualité de l'audit reste une question ouverte pour les chercheurs. Comment en effet démontrer l'impact de cette réglementation sur la qualité de l'audit ?

Une première indication pourra être obtenue à partir d'études internationales. Maijoor et Vanstraelen (2006), par exemple, étudient l'impact de l'environnement réglementaire de l'audit sur la gestion du résultat dans trois pays : France, Royaume-Uni et Allemagne. Ils classent ces trois pays en fonction de leur réglementation et concluent que l'environnement français est celui qui encadre le plus strictement la qualité de l'audit, puis vient le Royaume-Uni, et enfin l'Allemagne, dont l'environnement est plus flexible. Ils observent qu'un environnement de l'audit plus restrictif (cas de la France)

---

<sup>132</sup> Référence au titre de l'article de Stolowy (2005) : « Nothing like the Enron affair could happen in France ! »

<sup>133</sup> Stolowy (2005) souligne toutefois que lors des procès correspondant à ces affaires, les auditeurs, malgré leur mise en cause initiale, n'ont finalement pas été condamnés.

réduit la magnitude de la gestion du résultat, ce qui tendrait à démontrer que la réglementation française permet un niveau élevé de qualité de l'audit.

Cependant, la gestion du résultat n'est qu'un indicateur très approximatif de la qualité de l'audit, et l'extension de ce type de recherches comparatives permettrait d'obtenir de meilleures indications de la qualité de l'audit en France par rapport aux autres pays.

Les problématiques de recherche concernant la qualité de l'audit et l'indépendance des auditeurs sont valables en France comme ailleurs dans le monde. Cependant, Bédart *et al.* (2001), montrent que la France présente un contexte spécifique, « prétexte d'une recherche sur mesure ». Ces particularités génèrent en particulier la possibilité de tester des hypothèses novatrices permettant de contribuer à la littérature de recherche du domaine.

#### *Conclusion (Partie I)*

Les particularités du contexte réglementaire français de l'audit sont majoritairement de nature réglementaire car le travail des auditeurs en France s'effectue dans un environnement fortement codifié :

- professionnalisme et expertise (accès restrictif à la profession, formation, examens, stage)
- réglementation comptable française très encadrée
- co-commissariat : nomination de deux commissaires aux comptes en cas de publication de comptes consolidés (système instauré par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966)
- durée de mandat de six ans
- réglementation de l'indépendance et des incompatibilités
- contrôle des auditeurs par des membres de la profession.

Les particularités du co-commissariat aux comptes ont façonné le développement de la profession en France et la structure du marché de l'audit. La présentation du marché de l'audit en France fait l'objet de la partie suivante dont l'objectif est de préciser l'environnement concurrentiel dans lequel sont déterminés les honoraires des auditeurs français.

## **II. Structure du marché de l'audit**

### *Introduction (Partie II)*

Le marché de l'audit des sociétés cotées dans le monde est dominé par les grands cabinets d'audit internationaux (appelés les « BIG »). Selon Casta et Mikol (1999), ces cabinets BIG 4 dominent le marché et bénéficient d'une position oligopolistique sur le marché des grandes sociétés multinationales. En dépit de cette domination du marché, la concurrence entre les cabinets d'audit est relativement intensive mais segmentée selon la taille des entreprises auditée car les cabinets locaux ne disposent pas toujours des ressources suffisantes pour accepter d'auditer des multinationales (Piot, 2001). Le contexte français du co-commissariat aux comptes laisse toutefois la possibilité aux grandes entreprises de choisir de nommer un commissaire aux comptes membre d'un grand cabinet aux côtés d'un commissaire aux comptes issu d'un petit cabinet, ce qui a permis le développement de cabinets nationaux de taille significative (Piot, 2001).

La structure du marché de l'audit en France est analysée en section 1 puis comparée au contexte anglo-saxon en section 2. Les conséquences de la structure du marché sur le niveau des honoraires sont ensuite discutées en section 3.

### **1. Structure du marché de l'audit en France**

Dans sa thèse, Ramirez (2005) analyse les caractéristiques de la profession comptable libérale française. Il ressort de son analyse sociologique que la prééminence historique du modèle du « praticien-notable », modèle élitiste mettant en avant l'indépendance et la compétence individuelle de l'expert-comptable français, a marqué le développement du marché de l'audit en France. Ce modèle, peu à peu supplanté par le modèle des grands réseaux de cabinets internationaux (BIG) reste néanmoins une composante importante de la structure du marché de l'audit en France. Dans cette section, nous rappellerons les caractéristiques du développement de la profession comptable en France et les circonstances de l'apparition des grands cabinets internationaux (1.1), puis

nous présenterons une analyse chiffrée de la structure du marché de l'audit en France (2.2).

### **1.1. Le développement des cabinets d'audit internationaux (BIG) en France**

En France, la révision légale des comptes (audit) et la comptabilité ont suivi des chemins séparés vers la professionnalisation (Ramirez, 2005). Même si aujourd'hui un grand nombre d'auditeurs sont également experts-comptables<sup>134</sup>, les deux professions demeurent institutionnellement séparées en raison des exigences légales attachées à la réalisation de l'audit contrastant avec le caractère contractuel régissant les liens entre les comptables professionnels et leurs clients. Malgré leurs tentatives, Ramirez (2005) montre l'échec des experts-comptables à obtenir le monopole de l'exercice de l'activité de commissariat aux comptes (révision légale). Cependant, la loi de 1966 sur les sociétés commerciales (et le décret de 1969) renforce le lien entre les experts comptables et les commissaires aux comptes, puisque les experts comptables sont désormais inscrits sur la liste des professionnels de la révision légale, après l'obtention du certificat d'aptitude au commissariat aux comptes. De nos jours, la proportion des commissaires aux comptes qui ne sont pas experts comptables est infime (seulement 2 %).

Les BIG se sont implantés en France et dans les autres pays de l'Europe continentale dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle, mais en limitant au départ leurs activités à l'audit des filiales des sociétés britanniques ou américaines et au conseil en organisation. Les premiers bureaux ont été ouverts en France par les anglais : Price Waterhouse en 1917, Peat en 1920, Coopers Brothers et Ernst & Whinney en 1929. Arthur Andersen arrive à Paris en 1955 et Touche Ross en 1961. Dans les années 1950/60, le personnel de ces bureaux était essentiellement anglo-saxon, et les clients locaux étaient quasiment inexistantes. Cette situation ne va évoluer qu'à partir des années 1970 en raison notamment de la demande d'audits contractuels émanant des grands groupes français souhaitant une introduction en bourse à Londres ou à New York, car les BIG sont les seuls à disposer d'une signature internationalement reconnue. L'audit des états financiers de Saint-Gobain, présentés en norme comptable américaine (US GAAP) en 1970, a par exemple été confié à Price Waterhouse. Les BIG se sont ensuite

---

<sup>134</sup> C'est-à-dire titulaires du diplôme d'expertise comptable, et donc inscrits sur la liste des professionnels de la révision légale.

« francisés » (Ramirez, 2005) en recrutant des jeunes diplômés français. A partir de la fin des années 1980, la déréglementation des marchés financiers en France a permis le passage d'une économie très réglementée et financée à 80 % par l'endettement bancaire dans les années 1980 à une économie plus tournée vers les marchés financiers. La rénovation de la place financière de Paris dans les années 1990 a entraîné des bouleversements au niveau de la transparence de l'information financière et une demande accrue d'audit et de certification. Malgré le relatif succès des gros cabinets français dans leur tentative de contrer la montée en puissance des grands cabinets internationaux dans les années 1980 (déjà évoqué en partie 1.1.3 de ce chapitre), les BIG poursuivent leur croissance et leur développement en France dans les années 1990 en rachetant des cabinets français. Ces rachats aboutissent à une indéniable concentration du marché, en particulier pour ce qui concerne l'audit des plus grands groupes cotés, mais comme nous le précisons dans la partie suivante, le marché français reste néanmoins marqué par la présence de quelques grands cabinets nationaux.

### **1.2. La concentration du marché de l'audit en France**

L'étude de la concentration des cabinets d'audit sur le marché des sociétés cotées françaises effectuée par Piot (2005) analyse un échantillon de 285 sociétés cotées non financières établissant des comptes consolidés. Piot (2005) recense alors 17 acteurs principaux sur le marché, distingués en trois groupes : Les « BIG » (à l'époque de l'étude au nombre de six (BIG 6) : Arthur Andersen/Barbier Frinault, Price Waterhouse, Deloitte & Touche, Ernst & Young, KPMG, Coopers & Lybrand), les « Majors » nationaux (Mazars & Guérard, Salustro Reydel, Amyot Exco, Calan Ramolino, Constantin, BDO Gendrot et Fidulor) et 4 cabinets « Autres » détenant plusieurs mandats (au moins deux) au sein de l'échantillon (Audit Commissariat & Associés, Cabinet Cagnat & Associés, Cogenco, Secef).

Le nombre de mandats détenus par les cabinets « Majors » nationaux est assez important, et le cabinet Mazars, en particulier, arrive en deuxième place en nombre de mandats (42 mandats) derrière Arthur Andersen (47 mandats). Selon Piot (2005), l'obligation de double commissariat est sans doute la raison de cette situation car de nombreuses sociétés de taille moyenne choisissent les services d'un BIG conjointement avec un major national afin de « se doter d'une signature internationale, sans aller jusqu'à supporter le coût, supposé plus élevé, de deux BIG ». En utilisant trois

indices<sup>135</sup> de concentration sectorielle (sur 14 secteurs) du marché de l'audit, Piot (2005) montre que le marché de l'audit en France correspond à une situation d'oligopole fermé<sup>136</sup>. Une étude sectorielle complète cette analyse et montre que certains secteurs sont plus concurrentiels que d'autres.

Pour actualiser sa présentation de la structure du marché de l'audit en France, effectuée sur des données de 1997, Piot (2005) étudie la situation d'une partie des sociétés de son échantillon dont les données sont disponibles en 2003 après la fusion de Price Waterhouse (PW) et Coopers & Lybrand (CL) en 1998, et le renouvellement de la totalité des mandats en cours suite à cette fusion. Il constate alors que les petits cabinets perdent du terrain et que ce recul profite aux cabinets BIG5. Mais il constate également que la part des Majors reste relativement stable. À l'image des observations anglo-saxonnes sur les années les plus récentes, la concentration globale du marché s'accroît au bénéfice des grands réseaux internationaux. La fusion de PW avec CL s'est traduite par une redistribution des mandats, qui selon l'auteur est le signe d'une concurrence « intense ».

L'état actuel de la concentration du marché de l'audit en France est analysé par Broye (2007) qui utilise les honoraires d'audit publiés<sup>137</sup> par 428 entreprises cotées en 2005. L'auteur distingue trois groupes de sociétés selon le compartiment de cotation auquel elles appartiennent (compartiment A, B ou C d'Eurolist<sup>138</sup>). La prédominance des cabinets BIG 4 est forte : ils détiennent ainsi 86,6 % des parts de marché en termes d'honoraires (mais « seulement » 45,06 % des mandats). Ernst & Young détient à lui seul 15,3 % des mandats (soit 131 mandats) et domine largement le marché. Parmi les cabinets « Majors » locaux, Mazars se démarque toujours nettement avec 72 mandats, ce qui approche le nombre de mandats détenus par PricewaterhouseCoopers (75). L'indice de concentration d'ordre 4 s'élève à 86,6 % en 2005 ce qui montre une

<sup>135</sup> Piot (2005) utilise, conformément à la littérature antérieure, différentes mesures de concentration : un ratio de concentration en nombre de mandats, un ratio de concentration en « part de marché », ces dernières étant approximées en fonction du chiffre d'affaires des clients, et un indice de Herfindhal pondérant les parts de marché sectorielles en fonction du nombre d'acteurs dans chaque secteur.

<sup>136</sup> Les critères d'économie industrielle qualifient un marché d'oligopole fermé si le ratio de concentration d'ordre 4 (c'est-à-dire retenant les parts de marché des 4 plus grands cabinets du secteur / l'ensemble des acteurs du secteur) est supérieur à 0,60 et d'oligopole ouvert si ce même ratio est inférieur à 0,4 (Beattie et Fearnley, 1994). Piot (2005) obtient un ratio de concentration de 0,58 pour son échantillon.

<sup>137</sup> En l'absence d'information sur les honoraires d'audit, Piot (2005) avait utilisé les chiffres d'affaires des sociétés auditées pour calculer une estimation des parts de marché des auditeurs.

<sup>138</sup> Le compartiment A correspond aux capitalisations supérieures à 1 milliard d'Euros, le compartiment B aux capitalisations comprises entre 150 millions et 1 milliard d'Euros et le compartiment C aux capitalisations inférieures à 150 millions d'Euros.



accélération de la concentration du marché au cours de la dernière décennie (passage d'un ratio de 58 % en 1997 à un ratio de 86,6 % en 2005).

Les parts de marché des BIG 4 sont particulièrement importantes sur le compartiment A (91,3 %) mais elles sont plus faibles sur les compartiments de cotation B et C (68,10 % et 46,80 % respectivement). On voit donc que la concentration du marché de l'audit en France est surtout très forte pour le marché des grands groupes cotés, mais beaucoup moins importantes pour les sociétés de plus petite taille qui choisissent plus volontiers des cabinets d'audit locaux.

Comme vu dans cette sous-section, le niveau de concentration du marché français est élevé, mais il permet cependant une rivalité entre les cabinets BIG et les Majors nationaux. Certains secteurs sont plus fermés que d'autres, avec un niveau élevé de spécialisation sectorielle des auditeurs<sup>139</sup>, qui correspond notamment aux secteurs les plus réglementés tels que : télécommunications, eau et énergie (Piot, 2005). Un rapide panorama comparatif des caractéristiques du marché de l'audit dans les pays anglo-saxons est présenté dans la section suivante.

## **2. Comparaison avec l'environnement anglo-saxon**

Cette comparaison vise à situer la structure du marché français de l'audit par rapport au marché anglo-saxon. Le développement des cabinets d'audit internationaux au Royaume-Uni et aux États-Unis est présenté dans un premier temps (2.1) avant une synthèse de la structure du marché de l'audit dans ces deux pays (2.2).

### **2.1. Le développement des cabinets d'audit internationaux (BIG) au Royaume-Uni et aux États-Unis**

Au Royaume-Uni, le modèle du grand cabinet londonien, dont l'archétype est Price Waterhouse<sup>140</sup> se caractérise par un nombre limité d'associés (*partners*) et fait une large place aux comptables salariés. Ce modèle de cabinets, encore largement intégrés au sein

---

<sup>139</sup> Les études de Piot (2005) et Broye (2007) comprennent également une deuxième partie consacrée à la spécialisation sectorielle des auditeurs, qui n'est pas abordée en détail ici. Pour une revue de littérature concernant la spécialisation sectorielle des auditeurs, on peut se référer à Gramling et Stone (2001)

<sup>140</sup> Pour une présentation détaillée, voir la thèse de Carlos Ramirez (2005)

de la communauté professionnelle des comptables britanniques, reste très marquant jusque dans les années 1960. Le *UK Companies Act* de 1967 met fin à la limitation du nombre d'associés par cabinets et va permettre la transformation des grands cabinets londoniens spécialisés dans l'audit des sociétés cotées en « BIG ». Ainsi, les années 1970 sont les années de la croissance (des honoraires, des effectifs, des activités) et les cabinets devenus « BIG » amorcent leur expansion territoriale. La domination des cabinets BIG sera encore renforcée par la suite, en raison des nombreuses fusions et des mouvements de concentration du marché.

Aux États-Unis, la profession comptable s'est développée sous l'impulsion des expatriés britanniques. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, des envoyés des grands cabinets londoniens ont créé des représentations aux États-Unis pour pouvoir établir les rapports d'audit des succursales américaines de sociétés britanniques (principalement dans les secteurs de l'assurance et des chemins de fer). En 1890, Price Waterhouse établit un premier bureau à New York, et au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la clientèle locale se développe. En 1900, le bureau devient une société indépendante qui va pouvoir répondre aux spécificités du marché local. Les comptables britanniques prennent une part très active au développement de la profession aux États-Unis, et sont par exemple à l'origine du développement des associations professionnelles (fondation en 1887 de *l'American Association of Public Accountants*). Peu à peu, les cabinets américains issus des cabinets londoniens développent des formes d'organisation propres et mettent en application de nouvelles pratiques (notamment commerciales) en instaurant la prospection active des clients et le développement de nouvelles activités, axées sur la fiscalité. Ils multiplient d'autre part les implantations sur le territoire américain (alors qu'en Angleterre l'activité reste très centralisée sur la capitale). À l'exception notable de Price Waterhouse qui préfère se développer aux États-Unis en privilégiant la croissance interne, et qui n'engagera pas de processus de rachats ou de fusion, les autres cabinets britanniques présents aux États-Unis « s'américanisent » en développant des collaborations avec des firmes locales.

Le cabinet Arthur Andersen est un cas particulier. Il s'agit en effet, d'une firme américaine, fondée en 1913 à Chicago, ayant adopté un modèle de développement exclusivement sous la forme de croissance interne. Ce cabinet, spécialisé sur des activités de conseil en organisation puis en informatique, a ainsi pu développer une culture d'entreprise très forte et est reconnu comme le pionnier dans la mise en œuvre

de pratiques organisationnelles caractéristiques du modèle des « BIG ». Ces pratiques s'articulent selon trois dimensions (Ramirez, 2005) : la formation, les normes et la politique de ressources humaines. De plus, les associés ne « possèdent » pas leurs propres clients, et les bénéfices générés par chacun d'entre eux sont reversés dans un « pot » commun et redistribués ensuite aux associés.

## 2.2. La structure du marché de l'audit au Royaume-Uni et aux Etats-Unis

Dans son étude sur la concentration du marché de l'audit en France, Piot (2005) compare les résultats obtenus dans son étude avec les ratios de concentration issus d'études concernant les États-Unis et le Royaume-Uni. Cette comparaison de différentes études est résumée dans le tableau suivant :

**Tableau 56 : Concentration du marché de l'audit : UK / US**

| Références              | Plusieurs études citées par Beatty et Fearnley (1994) <sup>141</sup> | Tonge et Wootton (1991) | Beatty et Fearnley (1994) |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Pays / période          | US 1964-1978                                                         | US 1989                 | UK (1991)                 |
| Niveau de concentration | 0,59 à 0,61                                                          | 0,65                    | 0,59                      |

Source : Piot (2005)

Tout comme en France, la concentration du marché aux Etats-Unis et au Royaume-Uni s'est beaucoup accélérée au cours des dernières années : le ratio de concentration d'ordre 4 (part de marché des quatre auditeurs dominants) s'élève à 70,4 % en 1999 aux Etats-Unis (Wolk *et al.*, 2001) et celui calculé par Beattie *et al.* (2003) sur un échantillon de 1168 sociétés britanniques cotées atteint 89,6 % pour l'année 2002.

\*\*\*

Les évolutions du marché de l'audit, en France comme dans les pays anglo-saxons, aboutissent à la prééminence du modèle des « BIG », caractérisé par un recrutement élitiste, des normes de travail fondées sur une division hiérarchique poussée des tâches,

<sup>141</sup> Les travaux résumés par Beattie et Fearnley (1994, pp. 316-317) sont les suivants : Zeff et Fossum (1967), Rhode *et al.* (1974), Schiff et Fried (1976), Dopuch et Simunic (1980), Campbell et McNiel (1985).

une organisation pyramidale, un système de promotion ‘*up or out*’, une standardisation du rapport d’audit et des normes de socialisation (avec les clients, les pairs et la hiérarchie). Il apparaît cependant que, notamment grâce à ses spécificités réglementaires, le marché de l’audit en France permet à quelques auditeurs non BIG de maintenir des parts de marché substantielles. La disparition d’Arthur Andersen a cependant accéléré la concentration du marché au cours de ces dernières années.

Les conséquences de la concentration du marché sur les niveaux d’honoraires sont étudiées dans la partie suivante.

### **3. Concentration versus compétition : conséquences de la structure du marché sur les honoraires d’audit**

La concentration sur un marché d’un nombre restreint de prestataires se traduit par une faible concurrence. Selon Beattie et Fearnley (1994), cela peut entraîner des situations de collusion et nuire à la qualité des services offerts. La réglementation stricte qui définit les conditions d’exercice de la prestation d’audit doit servir de garde-fous et permettre d’assurer la qualité de l’audit (Piot, 2005). A l’opposé une compétition trop élevée peut également nuire à la qualité de l’audit en menaçant l’indépendance et en créant des pressions à la baisse sur le niveau des honoraires au détriment de la qualité du service. Entre concentration et compétition, le marché de l’audit trouve un équilibre qui dépend des caractéristiques de l’offre et de la demande, et des caractéristiques institutionnelles de chaque pays et de chaque secteur<sup>142</sup>.

Pour Ferguson *et al.* (2006), qui empruntent leur raisonnement théorique à la recherche en marketing, la position de leader sur un marché signale la qualité du produit offert, ce qui permet ensuite de facturer un prix plus élevé. Ce prix élevé est lui aussi perçu comme un signal de qualité. Ainsi, les auditeurs qui détiennent les plus larges parts de marché génèrent des effets de réputation positifs et augmente la qualité perçue de leurs services auprès de clients potentiels. Cette analyse est conforme à la constatation de Francis *et al.* (1999, p - 186) qui affirment que « la part de marché est importante parce

---

<sup>142</sup> La concentration du marché de l’audit est souvent analysée en parallèle avec la problématique de la spécialisation sectorielle. Un modèle intégrateur de la concentration sectorielle du marché des auditeurs est présenté par Piot (2005) et reprend l’ensemble des facteurs qui influencent la concentration sectorielle.

qu'elle mesure le *leadership* à partir duquel il est possible d'inférer la réputation et l'expertise des auditeurs ». Pour les auditeurs, les bénéfices liés à la domination du marché sont une meilleure rentabilité et l'émission d'un signal positif sur la qualité des produits offerts.

Comme la concentration du marché de l'audit n'a cessée d'augmenter, la question de la compétitivité du marché de l'audit se pose aux chercheurs depuis de nombreuses années.

La conséquence attendue d'un niveau élevé de concentration du marché de l'audit est une augmentation des honoraires facturés par les auditeurs qui ont une position dominante. Ceci est démontré par Willekens et Achmadi (2003) qui vérifient que les honoraires d'audit sont positivement associés avec la part de marché détenue par l'auditeur.

En revanche, les praticiens affirment généralement que la concentration du marché de l'audit accroît la compétition sur les prix plutôt que de la réduire. Ceci est démontré par des recherches empiriques (Maher *et al.*, 1992 ; Pearson et Trompeter 1994) qui démontrent une association négative entre les honoraires d'audit et le degré de concentration du marché de l'audit.

Nous voyons que les conséquences de la concentration du marché de l'audit entre les mains d'un nombre restreint de leaders sur le marché (les cabinets BIG N) sur les montants d'honoraires ne sont pas clairement établies empiriquement.

*Conclusion (Partie II)*

Dans la partie II, nous avons présenté la structure du marché de l'audit constaté sa concentration croissante au cours des vingt dernières années. Nous constatons qu'en France, malgré une prépondérance des auditeurs BIG 4 sur le segment des entreprises les plus grandes, l'exigence d'un deuxième auditeur pour les sociétés cotées a permis à de nombreux cabinets d'audit de plus petite taille d'obtenir des nombreux mandats et même à des majors nationaux (comme Mazars) d'avoir une part de marché significative. La structure du marché français se démarque de celle des marchés anglo-saxons car malgré la dominance des cabinets BIG 4, il ne s'agit pas d'une hégémonie, dans la mesure où de nombreux cabinets de plus petite taille conservent une clientèle abondante d'entreprises de taille petite et moyenne. Nous avons ensuite constaté que les conséquences de cette concentration du marché sur les honoraires d'audit ne sont pas clairement tranchées empiriquement par les chercheurs.

Nous présentons ensuite en partie III notre revue de la recherche sur les honoraires d'audit.

### III. Recherche sur les déterminants des honoraires d'audit

#### *Introduction (Partie III)*

Après une définition des honoraires d'audit, qui constituent notre objet d'étude (section 1), nous rappelons le contexte théorique général de la détermination des honoraires d'audit (section 2), avant de présenter une revue de la littérature antérieure (section 3) permettant d'identifier les déterminants du montant des honoraires qui seront ensuite testés dans notre étude empirique.

#### 1. Honoraires d'audit : définitions

##### 1.1. Définitions issues de la réglementation française

Les définitions retenues dans notre thèse sont calquées sur la réglementation applicable durant notre période d'étude (exercices 2002 et 2003).

###### Honoraires d'audit :

Nous définissons les honoraires d'audit comme les honoraires perçus par les commissaires aux comptes pour la réalisation de leur mission légale de contrôle des comptes. Cette mission correspond à la vérification et à la certification des comptes individuels et consolidés.

###### Honoraires de non-audit :

Nous définissons les honoraires de non-audit<sup>143</sup> par différence. Il s'agit des honoraires perçus par les commissaires aux comptes et les membres de leurs réseaux pour la réalisation de missions autres que l'audit légal. Ces autres missions comprennent deux catégories : les missions accessoires liées à l'audit, et les autres prestations.

---

<sup>143</sup> Le choix de ce terme peu élégant emprunté au vocabulaire anglo-saxon se justifie selon nous parce qu'il permet d'englober tous les honoraires qui ne correspondent pas directement à la mission de contrôle légal des comptes.

## 1.2. Étude terminologique des recherches anglo-saxonnes

Une revue des définitions utilisées dans la littérature empirique sur les honoraires d'audit dans les recherches anglo-saxonnes<sup>144</sup> montre une absence de définition des honoraires d'audit (1.2.1) et des définitions des honoraires de conseil multiples et contingentes (1.2.2).

### 1.2.1. Peu de définitions des honoraires d'audit (audit fees) dans la littérature

Les honoraires d'audit (*'audit fees'*), ne font pas véritablement l'objet d'une définition en tant que telle dans la littérature. Dans les études qui cherchent à construire des modèles de détermination du prix de l'audit (*"pricing"*), les honoraires d'audit sont vus comme « le produit d'un prix unitaire et d'une quantité (...) demandée par le management de l'entreprise auditée » (Simunic, 1980 - p. 161). Plus récemment, par exemple, Abbott *et al.* (2003), dans leur recherche sur l'association entre les caractéristiques du Comité d'audit et les honoraires d'audit [*Etats-Unis - 2001*] ne proposent pas plus de définition. Les honoraires d'audit, qui constituent pourtant bien la variable expliquée de leur modèle statistique, sont considérés comme "un aspect économique" (parmi d'autres) de la relation entre les auditeurs et le management de la société. Or, s'agissant d'une recherche postérieure à 2001 (date de l'obligation de publication des honoraires d'audit aux Etats-Unis), il est pourtant possible, comme Iyer *et al.* (2003, p. 129), ou Frankel *et al.* (2002, p. 74), de se référer aux obligations réglementaires de la SEC qui indiquent que les honoraires versés pour l'audit annuel et la vérification des états financiers publiés sont regroupés sous le vocable : « *Audit fees* ». Cette règle précise que les honoraires d'audit incluent uniquement les travaux nécessaires à l'audit des documents 10-K et à la revue des documents 10-Q.

Les honoraires pour les autres services associés avec cette fonction d'attestation tels que l'audit des plans de retraite, les audits juridiques, les audits d'acquisition et les services d'audit interne sont expressément exclus de la catégorie *'audit fees'* et doivent apparaître dans *'all other fees'*.

---

<sup>144</sup> Nota : dans cette section, les références citées dans le texte sont parfois complétées par la mention, en italique et entre crochets, du pays dans lequel est réalisée l'étude empirique et de la période étudiée, afin de relier les définitions à leur contexte géographique et "temporel" (exemple : [Canada - 1994, 1995]).



### 1.2.2. Des définitions multiples et contingentes des honoraires de 'non audit'

Les honoraires de non-audit qui font pourtant l'objet de débats concernant la compatibilité de ces missions avec l'audit légal ne sont pas toujours définis plus précisément que les honoraires d'audit dans la littérature.

Les honoraires de non-audit sont, comme leur nom l'indique, constitués des honoraires correspondant aux prestations fournies par les auditeurs autres que celles correspondant à l'audit.

Craswell *et al.* (2002), par exemple, étudient le lien entre la dépendance des honoraires et l'indépendance des auditeurs [*Australie – 1994, 1996*]. Ils utilisent les honoraires d'audit et les honoraires de non-audit pour calculer des ratios de dépendance au niveau national et au niveau des bureaux locaux<sup>145</sup>. Ces ratios de dépendance constituent leur variable explicative expérimentale<sup>146</sup> mais les honoraires d'audit ou de non-audit ne sont pas définis.

Dans d'autres recherches, cependant, la place centrale donnée aux honoraires de non-audit en tant qu'objet de recherche oblige les auteurs à en donner une définition, le plus souvent nécessaire au moins au niveau de la définition opérationnelle des variables dans les modèles.

Avant de revenir sur les définitions proposées, une rapide revue terminologique est présentée dans le tableau suivant et permet de constater la relative diversité des pratiques au niveau du choix des mots utilisés pour désigner les honoraires de '*non-audit*'.

---

<sup>145</sup> Ratio de dépendance = Honoraires client / Honoraires totaux (audit + non-audit)

<sup>146</sup> Variable explicative faisant l'objet du test empirique, par opposition à variable de contrôle

Tableau 57 : Les honoraires de 'non-audit' dans la littérature : exemples de terminologies

| Référence                    | Pays, date étude empirique | Terminologie                                             |
|------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------------------|
| Craswell <i>et al.</i> 2002  | Australie – 1994, 1996     | "non-audit services fees"<br>"non-audit consulting fees" |
| Firth 2002                   | UK - 1996                  | " non-audit services"<br>"consultancy services"          |
| Parkash, Venable 1993        | USA – 1978, 1979, 1980     | " non-audit services"                                    |
| Firth 1997                   | Norvège – 1991, 1992       | "consultancy fees"                                       |
| Whisenant <i>et al.</i> 2003 |                            | " non audit fees"                                        |
| Simunic 1984                 | US – 1976, 1977            | "management advisory services" (MAS)                     |

A cette relative diversité terminologique (utilisant à la fois et parfois indifféremment, dans le même texte, les mots honoraires de conseil et honoraires de non-audit) répond une diversité des acceptions retenues, correspondant à la diversité des contextes réglementaires.

Dans les premières recherches réalisées sur les honoraires d'audit et de non-audit, les honoraires n'étaient pas publiés. Ils étaient donc collectés par des enquêtes directes (questionnaires, interviews). Ces études aboutissaient à des résultats contradictoires sur le lien entre les honoraires d'audit et les missions de 'non-audit' et Parkash et Venable (1993) attribuent en partie ces résultats contrastés à des différences ou imprécisions de définitions des services de 'non-audit'<sup>147</sup> dans les questionnaires utilisés rendant hétérogène et difficilement exploitable l'information. L'absence de précision de la terminologie utilisée apparaît donc comme une limite de la pertinence et de la comparabilité de ces études. Ainsi, Simunic (1984) collecte des données sur le montant global versé pour des services de 'conseil en management'<sup>148</sup>, mais sa terminologie est imprécise et peut être interprétée différemment par les répondants. Palmrose (1986b), quant à elle, collecte des informations sur l'ensemble des services 'non-audit' rendus par la société en charge de l'audit et distingue trois catégories de services : fiscalité, conseil en management lié à la comptabilité (*Accounting-related MAS*) et conseil en management non lié à la comptabilité (*Nonaccounting MAS*) mais en l'absence de définition de ce que recouvre l'appellation 'lié à la comptabilité', la frontière entre les deux dernières catégories reste floue.

<sup>147</sup> Ces résultats contrastés sont également attribués aux taux de réponse relativement faibles des enquêtes (de 20 % à 33 %) dus au caractère sensible ou confidentiel de ces informations.

<sup>148</sup> 'MAS' : Management Advisory Services

Les recherches utilisant des données publiées sont contraintes par la réglementation qui détermine les informations disponibles. Les contextes réglementaires étant différents entre les pays, il semble important de préciser dans chaque recherche de quels honoraires (de non-audit') il s'agit : à qui sont-il versés ? (auditeur en charge de l'audit, ou autres prestataires), par qui ? (entreprise auditée, société mère, groupe consolidé dans sont ensemble), pour quelles missions ?

Ainsi, Firth (1997), lorsqu'il étudie le lien entre les services de 'non-audit' et les honoraires d'audit [*Norvège – 1991, 1992*], utilise la terminologie "honoraires de conseil" pour désigner les honoraires payés aux auditeurs pour les travaux autres que l'audit (= 'non-audit'). Il précise que ces derniers incluent les missions de : conseil fiscal, conseil en systèmes d'information, conseil en management, conseil en affaires internationales (*international business*), management des ressources humaines, conseil en finance et en investissement. Comme cette énumération ne précise pas le lien avec la réglementation applicable en Norvège, il est difficile de savoir si elle vise l'exhaustivité ou si elle n'est qu'une liste indicative dans la mesure où il n'y a pas de "autres services". L'auteur précise enfin également que les honoraires d'audit et les honoraires de conseil publiés en Norvège sont uniquement ceux payés par la société mère à son auditeur (pas de prise en compte de l'ensemble des filiales consolidées).

Dans son étude de l'impact des services de conseil sur les honoraires d'audit et sur l'opinion émise dans les rapports d'audit [*UK – 1996*], en revanche, Firth (2002) ne propose pas de définition des honoraires de conseil, mais précise (p. 689) que les honoraires de conseil correspondent aux services de 'non-audit' fournis aux clients de l'audit.

Similairement à Beck *et al.* (1988) et DeBerg *et al.* (1991), Parkash et Venable (1993) [*USA – 1978, 1979, 1980*] introduisent la notion de services récurrents et non-récurrents. Ils classent les services de 'non-audit' en 5 catégories : fiscalité, retraites et personnel, systèmes d'information, fusions / acquisitions et autres services de 'non-audit'. Ces 5 catégories sont ensuite combinées pour former deux grands types de missions de 'non-audit' : les missions récurrentes (fiscalité, retraites et personnel, systèmes d'information), et les missions non-récurrentes (fusions-acquisitions, autres services). Les auteurs reconnaissent que le caractère récurrent ou non n'est pas forcément aussi tranché et que les missions de fiscalité, par exemple, peuvent avoir des composantes récurrentes et non-récurrentes. De nouveau on voit ici que la définition de

différentes catégories de missions de non-audit laisse subsister le doute sur les frontières entre elles.

Dans leur étude de la détermination conjointe des honoraires d'audit et de 'non-audit', Whisenant *et al.* (2003) [USA, 2001], font directement référence aux obligations réglementaires de la SEC en termes de publication et distinguent parmi les honoraires de 'non-audit', les services liés à la mise en place de systèmes d'information « *Financial Information Systems design and Implementation Fees* » et les autres honoraires regroupés sous l'appellation « *All Other Fees* ». Sous cette appellation générale qui n'est pas explicitée par les auteurs, sont regroupées de nombreux types de missions. Pourtant, la réglementation américaine (SEC, 2000), qui requiert la publication des honoraires d'audit et de non-audit, définit précisément, ainsi que nous le rappellent Frankel *et al.* (2002) le contenu de chaque catégorie :

Sous l'appellation « *Financial Information Systems design and Implementation Fees* » figurent les honoraires correspondant 1°) à la gestion ou à la supervision, directe ou indirecte, des systèmes d'information de l'entreprise ou du réseau local et 2°) à la conception ou à la mise en place de matériels ou de logiciels liés à la production de l'information comptable et financière.

Les « *All Other Fees* » comprennent ce qui ne rentre pas dans les autres catégories et regroupent donc des natures d'honoraires très hétérogènes.

En complément, il est important de noter que depuis l'approbation, en juillet 2002, par le Congrès américain de la loi Sarbanes-Oxley (2002), une partie des missions de conseil autrefois autorisée est désormais interdite. Les nouvelles incompatibilités introduites par cette réglementation concernent les missions de conseil comprenant la conception et la mise en place de systèmes d'information financière et les missions d'externalisation de l'audit interne. Sont toujours autorisées les missions de conseil suivantes : conseils fiscaux, audit des politiques salariales (« *employee plan* »), conseils sur des sujets comptables, conseils en fusions-acquisitions et missions concernant les émissions de titres (dette et capital).

\*\*\*

Nous constatons que les définitions des honoraires d'audit et des honoraires de non-audit sont peu précises dans l'ensemble des recherches étudiées, alors que les

définitions des honoraires dépendent fortement de l'environnement réglementaire de chaque pays.

Il semble crucial, alors que la publication des honoraires d'audit se généralise progressivement, de préciser une définition des honoraires d'audit (correspondant à la mission de contrôle des comptes légale des auditeurs), et des honoraires de 'non-audit' correspondant aux autres missions (en fournissant une indication des missions de non-audit autorisées dans le contexte de chaque pays) afin d'améliorer la comparabilité des études. Ces définitions doivent, de plus, permettre de situer le contexte temporel de l'étude car les évolutions réglementaires rendent difficiles les comparaisons des résultats empiriques entre les différentes recherches, même si elles sont réalisées dans un même pays.

## **2. Cadre théorique général**

Nous présentons dans cette partie une rapide synthèse du cadre théorique général dans lequel se positionnent les études de déterminants des honoraires d'audit. Comme les recherches sur les honoraires d'audit sont principalement des études de nature empiriques, il n'y a que peu de développements purement théoriques dans la littérature. Les recherches antérieures nous permettent de mettre en évidence les principaux concepts suivants, qui expliquent la détermination des montants d'honoraires d'audit. Les résultats plus détaillés issus des recherches empiriques seront abordés plus en détail dans la suite de la revue de littérature.

### **2.1. Théorie économique : l'offre et la demande d'audit analysées en fonction des caractéristiques économiques de l'entreprise auditée**

L'entreprise auditée cherche à minimiser les coûts de l'audit afin de maximiser son profit, sous contrainte d'une minimisation du risque de voir ses comptes publiés obérés par une erreur non détectée par l'audit. De son côté, l'auditeur cherche à minimiser le coût de production de sa prestation tout en réduisant le risque de non détection d'une erreur. Le risque de non détection des erreurs est donc supporté conjointement par l'auditeur et l'auditée (Simunic, 1980) et détermine leur offre et leur demande de qualité

de l'audit. Le risque de non détection des erreurs est associé à l'environnement réglementaire et aux caractéristiques de la société auditée.

Les caractéristiques des sociétés qui déterminent l'offre et la demande d'audit sont détaillées plus loin dans la revue de littérature.

### **2.2. Théorie de l'agence : coûts d'agence et honoraires d'audit**

Nous avons montré dans le cadre théorique de la thèse (chapitre 1) que l'audit externe est un moyen de renforcer les mécanismes mis en œuvre par les actionnaires pour réduire les coûts d'agence et contrôler la gestion des dirigeants. La demande d'audit augmente donc en fonction de l'intensité des coûts d'agence ce qui doit avoir pour conséquence une augmentation des d'honoraires d'audit (Palmrose, 1986a).

#### **Structure de l'actionnariat**

L'analyse de la composition de l'actionnariat d'une entreprise auditée permet de mesurer l'intensité des coûts d'agence. En effet, ces derniers seront d'autant plus élevés que la dispersion de l'actionnariat sera importante. L'existence de coûts d'agence élevés entraîne un accroissement de la demande d'audit et une augmentation des honoraires d'audit. Cependant, la composition de l'actionnariat n'est testée que dans un nombre assez réduit d'étude de déterminants des honoraires (Niemi, 2005).

En présence de coûts d'agence élevés, les actionnaires demandent la mise en œuvre de modes de contrôle de l'action des dirigeants. Ces modes de contrôle sont principalement les mécanismes de gouvernement d'entreprise et la diffusion d'informations comptables qui, en réduisant les coûts d'agence ou l'asymétrie d'information, peuvent entraîner une diminution de la demande d'audit et donc des honoraires.

#### **Gouvernement d'entreprise**

La relation entre les montants d'honoraires d'audit et les mécanismes de gouvernement d'entreprise pose la question de la substituabilité ou de la complémentarité de l'audit externe et du gouvernement d'entreprise en tant que moyen de réduire les coûts d'agence. Hay *et al.* (2006) soulignent que la recherche sur les relations entre les mécanismes de gouvernement d'entreprise et les honoraires d'audit demeure assez limitée à ce jour et nécessite d'être étudiée plus en détail.

### **2.3. Taille et réputation des auditeurs**

Dans la relation entre la nature des auditeurs choisis (appartenant aux réseaux internationaux BIG N ou non) et le niveau des honoraires d'audit, plusieurs effets peuvent être mis en avant qui permettent de caractériser ce que la littérature qualifie couramment de « prime aux BIG N ». Palmrose (1986a) distingue trois effets principaux : l'effet « BIG N », l'effet de concentration du marché et l'impact des économies d'échelle. Nous ajoutons un autre effet issu de la littérature postérieure aux travaux de Palmrose : l'effet de signal de la qualité de l'information financière auditée par les BIG N.

#### ***Auditeurs BIG N et qualité (réelle) de l'audit***

Le premier effet, que nous qualifierons d'effet « BIG N » se fonde sur la théorie de DeAngelo (1981b) qui stipule que les grands cabinets d'audit (BIG N) fournissent des services de meilleure qualité car ils disposent de meilleures infrastructures, d'équipes plus nombreuses et mieux formées, etc. De plus, cet effet « BIG 4 » est également caractérisé par la nécessité pour ces derniers d'asseoir et de maintenir leur réputation. Ainsi, les cabinets d'audit BIG N sont incités à assurer le haut niveau de qualité des prestations qu'ils fournissent pour maintenir et valoriser leur image de marque (Anderson et Zeghal, 1994).

#### ***Auditeurs BIG N et concentration du marché de l'audit***

Le deuxième effet lié à la taille des auditeurs est lié à l'omniprésence des auditeurs BIG N sur le marché, et en particulier pour ce qui concerne les plus grandes entreprises, dont on peut supposer qu'elle crée une absence de compétition réelle sur les prix (phénomène d'oligopole). La concentration du marché de l'audit est indéniable, comme en témoigne l'évolution des grands réseaux internationaux au cours des 25 dernières années : passant progressivement de huit acteurs majeurs sur le marché de l'audit (BIG 8) à la fin des années 70 à quatre grands réseaux (BIG 4) depuis 2002 et la disparition d'Arthur Andersen.

**Tableau 58 : Evolution des grands réseaux internationaux de cabinets d'audit ; passage des « BIG 8 » aux « BIG 4 »**

| Fin des 70's : BIG 8                                                                                                                                    | 1989 : BIG 6                                                                                                   | 1998 : BIG 5                                                                                        | 2002 : BIG 4 (ou FAT 4)                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Price Waterhouse<br>Coopers & Lybrand<br>Arthur Young<br>Ernst & Whinney<br>Arthur Andersen<br>Deloitte, Haskins & Sells<br>Touche Ross<br>Peat Marwick | Price Waterhouse<br>Coopers & Lybrand<br>Ernst & Young<br><br>Arthur Andersen<br>Deloitte & Touche<br><br>KPMG | PricewaterhouseCoopers<br><br>Ernst & Young<br><br>Arthur Andersen<br>Deloitte & Touche<br><br>KPMG | PricewaterhouseCoopers<br><br>Ernst & Young<br><br>Deloitte<br><br>KPMG |

Si un effet de monopole apparaissait, il aurait pour impact une augmentation des honoraires d'audit, la concurrence ayant, au contraire, pour conséquence une baisse des honoraires d'audit (Maher *et al.*, 1992). Bien que le marché de l'audit ait considérablement évolué depuis la publication des travaux de Simunic en 1980, la concurrence reste très active entre les quatre réseaux BIG et la fixation des prix des prestations fournies par ces cabinets est un enjeu considérable, comme en témoigne la concurrence intense lors des appels d'offres au moment des renouvellements de mandats de commissariat aux comptes des plus grandes entreprises.

#### ***Auditeurs BIG N et économies d'échelle***

Le troisième effet est un effet d'économies d'échelle qui suppose que les plus gros cabinets sont capables de répartir leurs coûts fixes sur une plus large clientèle, et peuvent mettre en place des structures spécialisées par secteur d'activité afin de réduire leurs coûts. Les économies ainsi réalisées peuvent ensuite être répercutées sur les honoraires facturés.

#### ***Auditeurs BIG N et signal de qualité de l'information financière***

Le choix d'un grand cabinet d'audit international (BIG N), vise à bénéficier de la réputation de qualité de ce cabinet. Au-delà de la qualité réelle des prestations fournies par ces cabinets, qui peut comme nous l'avons vu légitimement être considérée comme supérieure (DeAngelo, 1981b), le choix d'un cabinet d'audit BIG N peut également être motivé par une volonté de signaler au marché la fiabilité des informations financières produites et de renforcer leur crédibilité en bénéficiant des retombées de leur image de marque (Piot, 2003).



Cet effet de signal de qualité est mis en évidence, notamment par Titman et Trueman (1986), qui montrent dans le contexte des introductions en bourse que le choix d'auditeurs BIG N correspond à la nature des informations privées que les dirigeants souhaitent signaler aux potentiels investisseurs. Ainsi, les investisseurs sont capables de détecter que le choix d'un auditeur de meilleure réputation correspond à des informations favorables concernant la qualité de l'introduction en bourse. En effet, comme le souligne Broye (2001), les dirigeants détenant des informations défavorables ne pourraient pas choisir ce même type d'auditeurs BIG N sans s'exposer au risque que ces derniers détectent et révèlent une situation moins favorable de l'entreprise.

Moore et Ronen (1990) interprètent un peu différemment cette théorie du signal lié au choix des cabinets BIG N en montrant que le choix d'un cabinet BIG N est un mécanisme visant à signaler la qualité supérieure des dirigeants de l'entreprise auditée, c'est-à-dire leur capacité à assurer la réalisation d'une rentabilité supérieure pour un projet d'investissement donné. L'effet de signal de qualité via le choix des BIG N vise à réduire l'asymétrie d'information et l'incertitude des investisseurs (Broye 2001).

Ces effets se combinent et sont parfois contradictoires ce qui rend difficile l'interprétation des résultats obtenus lors du test de l'influence de la variable BIG N dans les modèles de déterminants des honoraires d'audit.

### **2.4. Théories expliquant l'apparition d'honoraires d'audit « anormaux » en fonction des caractéristiques de la relation auditeurs-audités**

La théorie offre également des explications pour certaines déviations par rapport à des honoraires uniquement déterminés par des caractéristiques économiques de l'entreprise auditée ou des caractéristiques d'agence. Ces déviations générant des honoraires d'audit « anormaux » peuvent être constatées à la hausse en raison d'éventuelles ententes entre l'auditeur et l'entreprise auditée (collusion) ou à la baisse (*low balling*).

#### **Collusion**

Une durée longue de la relation entre les auditeurs et leurs clients peut entraîner une baisse de l'indépendance et une collusion entre l'auditeur et son client. Ainsi, en échange d'honoraires de plus en plus élevés, les auditeurs pourraient être tentés d'être plus accommodants avec des clients de longue date. La durée de la relation d'audit a

une influence sur la perception de la qualité de l'audit par les investisseurs. Ainsi aux Etats-Unis, les instances de régulation<sup>149</sup>, dans le cadre du débat sur la rotation des auditeurs, se posent la question du rapport entre la durée de la relation auditeurs-audités, l'indépendance des auditeurs et la qualité de l'audit.

Ainsi une longue relation d'audit pourrait altérer l'indépendance des auditeurs (phénomène de collusion) mais on peut également, au contraire, considérer qu'elle permet une amélioration des conditions d'exercice du travail des auditeurs et donc la qualité de l'audit réalisé (effet d'expérience ou d'apprentissage).

Au début de la relation d'audit (sur les deux premières années), la qualité de l'audit serait plus faible en raison du temps d'apprentissage nécessaire au nouvel auditeur, pour acquérir les connaissances spécifiques sur le dossier. Cet effet de courbe d'apprentissage est mis en évidence par DeAngelo (1981a) sur les premières années postérieures à un changement d'auditeur. Puis s'ensuivrait une période optimale (entre 3 et 7 ans<sup>150</sup>), avant de voir finalement un déclin, lié à un risque de dégradation de l'indépendance des auditeurs en cas d'une relation trop longue.

L'absence d'indépendance et la collusion peuvent aussi découler de la fourniture de prestations de conseil conjointement avec les prestations d'audit. Cependant, l'influence des prestations de conseil sur le niveau des honoraires d'audit n'est pas clairement établie par la théorie, même si les études empiriques montrent généralement un lien positif entre les prestations de conseil et le niveau des honoraires d'audit.

### **Low balling**

Une des raisons évoquée par un client pour changer d'auditeur est l'espérance d'obtenir des honoraires réduits de la part de l'auditeur nouvellement nommé (Hay *et al.*, 2006). Ces honoraires d'audit réduits peuvent être liés avec une réduction offerte par l'auditeur pour gagner un nouveau client. Cette pratique consistant à facturer des honoraires très bas au cours de la première année (honoraires éventuellement facturés en dessous du coût de revient pour l'auditeur (DeAngelo, 1981a)) est appelée « *low balling* » dans la littérature anglo-saxonne. Ce rabais au cours de la première année correspond avec l'espérance d'une quasi-rente au cours des années suivantes.

---

<sup>149</sup> US Government Accounting Office (GAO) 2003 – Rapport au Sénat sur les conséquences de la rotation des auditeurs, <http://www.gao.gov/new.items/d04216.pdf>

<sup>150</sup> On retrouve cette durée « optimale », non réellement justifiée empiriquement dans différents textes réglementaires sur la rotation des auditeurs et dans les articles de recherche tels que celui de Carey et Simnett (2006).

\*\*\*

Les concepts théoriques évoqués ci-dessus, issus de modélisations économiques, ont fait l'objet de nombreux tests empiriques. Les résultats de ces études empiriques sont présentés et discutés dans la section suivante.

### 3. Revue de littérature

La littérature sur les déterminants du niveau des honoraires d'audit est déjà assez ancienne, puisque le premier article fondateur de ce courant de recherche, publié par Dan Simunic remonte à 1980. A cette époque, les grands cabinets d'audit internationaux (BIG 8) sont accusés de monopoliser le marché de l'audit aux Etats-Unis. Pourtant, selon Simunic (1980), une intense compétition existe entre les cabinets d'audit BIG 8, et se traduit notamment au niveau des prix pratiqués. Afin de pouvoir comparer la concurrence par les prix qui s'exerce entre les grands cabinets (au nombre de huit à l'époque), il se consacre tout d'abord à la construction d'un modèle de détermination des honoraires d'audit. Les honoraires d'audit payés par les sociétés à leurs auditeurs dépendent à la fois de la « quantité de services » achetés et du « prix unitaire » facturé par le prestataire.

A la suite de Simunic, de nombreux chercheurs ont utilisé les mêmes variables explicatives de référence (taille, complexité et risque), pour les tester dans différents pays, avec des résultats relativement similaires. Ces similarités doivent cependant être analysées en fonction des particularités de chaque pays étudié. Ainsi que le soulignent Taylor et Simon (1999) dans leur étude internationale des déterminants des honoraires d'audit englobant 20 pays, l'environnement juridique, le niveau des exigences en termes de publication d'informations et le degré de réglementation de l'activité diffèrent d'un pays à l'autre, et ont une influence au niveau macro-économique sur le niveau moyen des honoraires d'audit.

Un nombre important d'études de déterminants des honoraires d'audit a été réalisé dans de nombreux pays, et on trouve plusieurs revues de littérature qui en font une synthèse : Yardley *et al.* (1992), Cobbins (2002), Hay *et al.* (2006).

Dans leur revue de littérature publiée dans la revue *Contemporary Accounting Research* en 2006, Hay *et al.* utilisent une « meta-analyse » afin de faire la synthèse des régularités empiriques observées sur un grand nombre d'études : 122 articles publiés entre 1977 et 2003, représentant 147 modèles de déterminants des honoraires d'audit testés dans 20 pays. Alors qu'une revue de littérature narrative ne permet pas d'agrégier les résultats de différents types d'étude en raison de différences de tailles d'échantillon,

de période et de pays, la meta-analyse est une méthodologie statistique qui permet d'analyser l'effet global des résultats de différentes études. Pour cela, les résultats statistiques des modèles sont combinés afin d'étudier la significativité globale de chaque groupe de variables explicatives<sup>151</sup>. Hay *et al.* (2006) regroupent les 186 variables indépendantes utilisées dans les différents modèles en 18 groupes de variables correspondant aux caractéristiques des entreprises auditées (*client attributes*), aux caractéristiques des auditeurs (*auditor attributes*) et aux caractéristiques de la mission d'audit (*engagement attributes*).

Les régularités empiriques observées dans les études antérieures sont résumées dans le tableau 59 ci-après :

---

<sup>151</sup> Cette méthodologie permet également de prendre en compte le 'biais de publication' lié au fait que les résultats non significatifs sont plus rarement publiés que les résultats significatifs.

**Tableau 59 : Tableau de synthèse résumant les principaux résultats des recherches empiriques antérieures - d'après Hay *et al.* (2006)**

| Variables              | Mesures                                                                                                      | Nombre d'études                 | Résultats                                                   |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Taille de l'entreprise | Total Actif<br>Chiffre d'affaires                                                                            | 105<br>24                       | Sig +                                                       |
| Complexité             | Complexité<br>Nombre de filiales<br>Secteurs<br>Filiales étrangères<br>Nombre de secteurs<br>International   | 9<br>94<br>14<br>49<br>10<br>12 | Sig +                                                       |
| Risque inhérent        | Stocks<br>Créances clients<br>Stocks et créances<br>Actif circulant<br>Risque systématique                   | 22<br>20<br>50<br>7<br>6        | Sig +                                                       |
| Rentabilité            | Ratio de rentabilité<br>Société en perte<br>Rendement boursier                                               | 43<br>46<br>1                   | Résultats mitigés                                           |
| Endettement            | Endettement courant<br>Ratio d'endettement<br>Rating des obligations<br>Ratio de liquidité<br>Autres mesures | 6<br>45<br>7<br>20<br>17        | Sig + mais de moins en moins sur les périodes plus récentes |
| Actionnariat           | Sociétés cotées<br>Actionnaire majoritaire<br>Autres                                                         | 15<br>9<br>9                    | Résultats mitigés                                           |
| Contrôle interne       | Audit interne                                                                                                | 13                              | n/s                                                         |
| Gouvernance            | Dirigeants externes                                                                                          | 13                              | Peu de résultats                                            |
| Secteur                | Société financière<br>Matières premières<br>Secteur manufacturier                                            | 16<br>18<br>7                   | Résultats mitigés                                           |
| Qualité de l'audit     | Auditeurs BIG N<br>PricewaterhouseCoopers<br>Auditeur spécialiste                                            | 94<br>10<br>13                  | Sig +                                                       |
| Audit tenure           | Audit tenure<br>Changement d'auditeur                                                                        | 13<br>27                        | Sig -                                                       |
| Lieu de l'audit        | Lieu de l'audit                                                                                              | 12                              | n/s                                                         |
| Durée de l'audit       | Durée de l'audit                                                                                             | 12                              | Sig +                                                       |
| Pic d'activité         | Pic d'activité                                                                                               | 35                              | Résultats mitigés                                           |
| Opinion d'audit        | Opinion d'audit qualifiée                                                                                    | 57                              | n/s                                                         |
| Services de non-audit  | Services de non-audit                                                                                        | 24                              | Résultats mitigés                                           |
| Rapports d'audit       | Nombre de rapports d'audit                                                                                   | 10                              | Sig +                                                       |

Les études empiriques rassemblées dans la méta-analyse de Hay *et al.* (2006) offrent un panorama de la recherche sur les déterminants des honoraires d'audit effectuée dans de nombreux pays. Nous remarquons cependant le petit nombre de travaux sur ce thème

réalisés pour les pays d'Europe continentale en raison de la mise place plus tardive de la publication des honoraires.

**Tableau 60 : Tableau de synthèse résumant les principaux pays étudiés dans les recherches antérieures sur les honoraires d'audit - d'après Hay *et al.* (2006)**

| <b>Pays ou région</b>              | <b>Nombre d'études</b> |
|------------------------------------|------------------------|
| Etats-Unis                         | 62                     |
| Royaume-Uni et Irlande             | 26                     |
| Australie et Nouvelle-Zélande      | 23                     |
| Asie                               | 20                     |
| Scandinavie et Europe continentale | 6                      |
| Canada                             | 3                      |
| Etudes multipays                   | 3                      |
| Autres pays                        | 4                      |

Les rares exemples d'études réalisées en Europe (hors Royaume-Uni) comprennent une étude des déterminants des honoraires d'audit en Norvège (Firth, 1997). Les résultats de cette étude ne montrent un impact significatif que de la taille et des honoraires facturés pour des missions de conseil sur les honoraires d'audit. Les autres variables (mesures de la complexité et du risque) ne sont pas significatives mais ces résultats sont à prendre avec précaution car les sociétés norvégiennes ne publient que les honoraires versés par la société mère, et non pas par l'ensemble consolidé. Aux Pays-Bas, Langendijk (1997) trouve des résultats globalement similaires à ceux des études anglo-saxonnes (influence significative de la taille et de la complexité de l'entreprise auditée) et montre également une influence significative de la cotation de la société sur le niveau des honoraires d'audit. L'auteur ne trouve, en revanche, pas d'association entre le choix d'auditeurs BIG N et le niveau des honoraires (en étudiant l'influence du choix des auditeurs individuellement, il démontre cependant une prime payée pour le choix d'auditeurs appartenant au réseau KPMG qui bénéficient d'un effet de réputation supérieur à celui des autres cabinets BIG N dans ce pays).

Une autre étude a été réalisée en Finlande par Niemi (2002) qui étudie l'influence du risque sur les honoraires d'audit facturés. Cette étude se distingue des études classiques de déterminants des honoraires car elle repose sur des informations privées collectées au sein d'un cabinet d'audit et permettant de mesurer directement l'effort d'audit. En Belgique, Willekens et Achmadi (2003) démontre l'influence significative de la détention d'une part de marché dominante par un auditeur sur le montant des honoraires

facturés par ce dernier. Les autres variables significatives dans leur modèle sont : la taille, la complexité, et le changement d'auditeurs. La nomination d'un nouvel auditeur n'entraîne cependant pas une diminution des honoraires (*low balling*) mais au contraire montre une augmentation des honoraires (liée à un coût plus élevé de la mission d'audit pour un auditeur nouvellement nommé) démontrant, selon les auteurs la non compétitivité du marché de l'audit en Belgique.

Enfin, une autre étude réalisée au Danemark par Thinggaard et Kiertzner (2005) et postérieure à la période couverte par la revue de littérature de Hay *et al.* (2006) confirme globalement les résultats des études anglo-saxonnes à l'exception de la prime au BIG 4 qui n'est pas démontrée globalement, mais uniquement pour le cabinet PWC sur le segment des petites entreprises.

Les recherches sur les déterminants des honoraires d'audit dans les pays européens vont désormais se multiplier car les honoraires d'audit commencent à être disponibles en raison de la généralisation de leur publication, ce qui devrait permettre d'accroître au cours des années futures la connaissance du marché européen qui jusqu'ici était peu étudié (Moizer, 1992).

\*\*\*

Les résultats détaillés d'une sélection d'études de déterminants des honoraires d'audit sont présentés dans le tableau page suivante à titre d'illustration des modèles de déterminants développés dans la littérature.



Tableau 61 : Revue de littérature sur les déterminants des honoraires d'audit : présentation détaillée de modèles provenant d'une sélection d'articles

| Références             | Pays, période, Échantillon                                | Variable dépendante                                                                                                                                                         | Variables indépendantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Résultats                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Simunic (JAR, 1980)    | USA, 1977<br>Questionnaires<br>N = 397                    | $FEE / \sqrt{ASSETS}$<br><br>= Honoraires d'audit externe / $\sqrt{totalactif}$<br><br>(+ introduction dans un autre modèle de la variable ICOST = coût de l'audit interne) | $\sqrt{SUBS}$ = nombre de filiales consolidées<br>DIVERS = nombre de secteurs – 1<br>FORGN = Actifs « étrangers » / total actif<br>RECV = créances clients / total actif<br>INV = stocks / total actif<br>PROFITS = résultat net / total actif<br>LOSS = 1 si société en perte sur un des trois exercices précédents<br>SUBJ = 1 si opinion d'audit « subject to »<br>LOG (TIME) = nombre d'années de la relation auditeur-audité<br>AUDITOR = 1 si BIG 8, AUDITOR_PW, AUDITOR_7,<br>Et contrôle sectoriel (BANK, UTILITY) | Adj R <sup>2</sup> = 0.46<br><br><u>Variables significatives :</u><br>SUBS+, DIVERS+,<br>FORGN+, RECV+,<br>INV+, LOSS+,<br>SUBJ+, AUDITOR7-<br><br><u>Variables n/s :</u><br>PROFITS, TIME,<br>AUDITOR_PW                                                    |
| Firth (Auditing, 1985) | Nouvelle Zélande, 1981 et 1983, Données publiées<br>N= 96 | AUDIT FEE                                                                                                                                                                   | SIZE = $\sqrt{ASSETS}$ = racine carrée du total de l'actif<br>AR / TA = créances clients / total actif<br>INV / TA = stocks / total actif<br>SUBSIDIARIES = nombre de filiales<br>CURRENT COST ACCOUNTS = 0/1 (spécificité Néo-Zélandaise)<br>LOSS = 1 si perte sur un des trois exercices précédents<br>VAR PROFITABILITY = variance du ROE sur 10 ans<br>UNSYSTEMATIC RISK<br>PROFITABILITY = ROE<br>AUDITOR = 1 si BIG 6                                                                                                | Adj R <sup>2</sup> = 0.70 (en 1981) et 0.72 (en 1983)<br><u>Variables significatives :</u><br>SIZE+, AR/TA+,<br>UNSYSTEMATIC<br>RISK+, CCA+(en 1983)<br><u>Variables n/s :</u><br>INV/TA,<br>SUBSIDIARIES,<br>LOSS, PROFIT VAR,<br>PROFITABILITY,<br>AUDITOR |

### CHAPITRE 3

Suite du tableau

| Références                     | Pays, période, Échantillon          | Variable dépendante                                          | Variables indépendantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Résultats                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Palmrose (JAR, 1986a)          | USA, 1980<br>Questionnaire<br>N=361 | Ln AUDIT FEES<br>(logarithme base 10 des honoraires d'audit) | SIZE = Ln ASSETS = Ln du total actif<br>Ln LOCATIONS = Ln du nombre de localisations du client audité<br>Ln REPORTS = Ln du nombre de rapports spécifiques<br>CLIENT INPUT = mesure de la participation du client à la réduction du coût de l'audit (autoévaluation par questionnaire)<br>OWNERSHIP : PUBLIC COMPANY (actionnariat diffus) = 0/1,<br>REPORT MODIFICATION (opinion qualifiée) : 0/1<br>INDUSTRY SPECIALIST : part de marché relative par secteur<br>BIG 8<br>INDUSTRY | Adj R <sup>2</sup> = 0.89<br><u>Variables significatives :</u><br>SIZE+, Ln LOCATIONS+, Ln REPORTS+, CLIENT INPUT-, PUBLIC OWNERSHIP+, REPORT MODIF+, BIG8+<br><u>Variables n/s :</u><br>INDUSTRY SPECIALIST                                                           |
| Low, Tan, et Koh, (JBFA, 1990) | Singapour, 1986, N=291              | FEE<br><br>Analyse par sous-groupes sectoriels               | SIZE = $\sqrt{ASSETS}$ = racine carrée du total actif<br>COMPLEXITY = nombre des secteurs<br>RECEIVABLES = créances clients / total actif<br>INVENTORIES = stocks / total actif<br>LOSS = 1 si perte sur un des trois exercices précédents<br>CONTINGENT LIABILITIES = 0/1<br>GEARING = dettes long terme / total passif<br>LIQUIDITY = actif circulant / dettes circulantes<br>AUDITORS' REPORT = 1 si opinion « subject to »                                                       | Adj R <sup>2</sup> = très variable selon les secteurs : de 0.0928 à 0.9975...<br><u>Variables toujours significatives :</u><br>SIZE+,<br><u>Les autres variables sont +/- significatives, selon les modèles</u><br><u>Variables toujours n/s :</u><br>AUDITORS' REPORT |

### CHAPITRE 3

Suite du tableau

| Références                             | Pays, période, Échantillon           | Variable dépendante                                         | Variables indépendantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Résultats                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chan, Ezzamel et Gwilliam (JBFA, 1993) | UK, 1987, N=280                      | LOG FEE = logarithme naturel des honoraires d'audit publiés | <p>SIZE : différentes mesures alternatives de la taille (dans l'article, seuls sont présentés les résultats avec LOG du chiffre d'affaires)</p> <p>ROE = rentabilité des capitaux propres</p> <p>AUDIT DELAY = durée de l'audit = nombre de semaines entre date de clôture et date de l'opinion audit</p> <p>DIVERSIFICATION = indice de diversification sectorielle de Herfindahl = 1 si activité concentrée et 0 si diversifiée.</p> <p>OWNERSHIP = % contrôlé par les directeurs et les actionnaires ayants + de 5 % de droits de vote</p> <p>LOCATION = 1 si audit effectué par un bureau londonien</p> <p>AUDITOR SIZE = BIG8</p> <p>NB SUBSIDIARIES = nombre de filiales</p> <p>GEARING = ratio de levier</p> <p>LIQUIDITY = ratio de liquidité</p> <p>SYSTEMATIC &amp; UNSYSTEMATIC RISK = calculs effectués par la London School of Economics</p> <p>BUSY SEASON = 1 si la société clôture au 31 décembre</p> | <p>Adj R<sup>2</sup> = 0.87</p> <p><u>Variables significatives</u> :<br/>           SIZE+, ROE-, AUDIT DELAY+, DIVERSIFICATION-, OWNERSHIP-, LOCATION+, BIG8+, NB SUBSIDIARIES+</p> <p>Les autres variables sont n/s</p> |
| Willekens et Achmadi, (TIJA, 2003)     | Belgique, 1989 et 1997, N=48 et N=71 | Log (AUDITFEES)                                             | <p>POWER = part de marché de l'auditeur</p> <p>LNASSETS = taille</p> <p>SUBS = <math>\sqrt{\text{nombre de filiales}}</math></p> <p>QUICK = mesure du risque court terme</p> <p>LTD = ratio d'endettement</p> <p>LOSS = 1 si la société est en pertes</p> <p>RECEIV = part des créances clients + stocks</p> <p>SWITCH = changement d'auditeurs au cours des deux dernières années</p> <p>IAUD = existence d'un audit interne</p> <p>MANUF et TRADE = contrôle sectoriel.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <p>POWER +, SIZE +, SUBS +, QUICK -, SWITCH + et LTD - seulement en 1997.</p>                                                                                                                                            |

### **3.1. Déterminants économiques des honoraires d'audit**

*Les honoraires d'audit dépendent des caractéristiques économiques de l'entreprise auditée.*

Les variables explicatives de référence faisant suite aux travaux de Simunic (1980), qui sont le plus couramment utilisées dans la littérature sur les déterminants des honoraires d'audit sont les suivantes : taille, complexité et risque.

#### **Taille de l'entreprise auditée**

Les grandes entreprises sont supposées effectuer un nombre plus important de transactions et nécessitent donc une plus grande quantité de travaux d'audit. La taille de l'entreprise est donc supposée avoir une influence positive sur la quantité d'audit et sur le montant des honoraires d'audit. Les recherches antérieures montrent des régularités empiriques significatives en ce sens, dans différents pays. Ainsi Simunic (1980) et Palmrose (1986a) aux Etats-Unis, Chan *et al.* (1993) et Pong et Whittington (1994) au Royaume-Uni, Firth (1985) en Nouvelle-Zélande et Low *et al.* (1990) à Singapour trouvent une association positive entre la taille et les honoraires d'audit.

La relation détectée est positive et non linéaire, ce qui justifie le recours à une transformation logarithmique de la variable. La grande majorité des recherches de déterminants des honoraires d'audit utilisent le Log du total de l'actif comme mesure de la taille (Simunic, 1980 ; Palmrose, 1986a ; Abbott *et al.*, 2003) d'autres auteurs utilisent en complément une mesure alternative : le montant des ventes (Chan *et al.*, 1993 ; Pong et Whittington, 1994).

#### **Complexité de l'entreprise auditée**

Les organisations les plus complexes nécessitent une plus grande quantité de travaux, ou l'intervention d'auditeurs plus expérimentés, ce qui entraîne une augmentation du montant des honoraires d'audit.

Les recherches antérieures mobilisent différentes variables pour mesurer la complexité :

- la diversification (nombre de secteurs dans lesquels la société opère) car elle nécessite des travaux d'audit différenciés (Chan *et al.*, 1993) ;

- le nombre de filiales consolidées qui se traduit par un volume important de transactions intragroupe entraînant une multiplication des vérifications (Abbott *et al.* 2003) ;
- l'internationalisation qui génère la nécessité de prendre en compte des différences de normes comptables (et fiscales) entre les pays et la coordination des travaux avec les auditeurs étrangers et qui augmente les travaux d'audit à effectuer. Elle est généralement mesurée en utilisant le pourcentage de filiales étrangères (Abbott *et al.* 2003) ;
- la composition des actifs qui influe sur la quantité des vérifications à opérer. Certains actifs tels que les stocks et les créances clients nécessitent un effort d'audit plus important qui se répercute sur les honoraires facturés (Craswell *et al.*, 2002 ; Karim et Moizer, 1996).

Nous ajoutons à ces variables de complexité une autre variable un peu moins fréquemment testée, mais qui porte tout son sens dans le contexte français (Piot et Janin, 2007) : la cotation sur un marché étranger. Cette cotation, qui permet de lever de nouveaux capitaux, nécessite des travaux d'audit spécifiques en vue de la publication des informations financières à destination des marchés étrangers et est supposée positivement liée avec le montant des honoraires d'audit.

### **Le risque**

L'évaluation du risque d'audit fait partie intégrante de la définition du contexte de la mission et est une étape de la construction du programme de travail par les auditeurs. Bell, Landsman et Shackelford (2000) montrent qu'une perception de risque élevé entraîne une augmentation du nombre d'heures allouées à la mission mais, en revanche, n'entraîne pas une augmentation du taux horaire. Pour évaluer le risque d'audit, les auditeurs effectuent préalablement une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'entreprise de façon à voir dans quelle mesure les contrôles et les procédures mises en place en interne peuvent venir modérer le risque d'audit. Certaines recherches (Anderson et Zeghal, 1994 ; Simunic, 1980 ; Thornton et Moore, 1993) testent l'impact de l'audit interne sur les honoraires d'audit. Il ne nous est malheureusement pas possible de mener ce type de test, dans la mesure où, l'information concernant les dépenses liées à l'audit interne n'est pas disponible.

Le risque lié à une mission de certification des comptes augmente dans certaines situations particulières où l'entreprise auditée pourra être tentée de manipuler son résultat.

- C'est le cas notamment de sociétés qui réalisent des pertes,

- Dans le même ordre d'idée, les entreprises les plus endettées seront plus risquées en raison de leur forte dépendance vis-à-vis des apporteurs de capitaux extérieurs (actionnaires, banquiers).

Nous nous attendons à ce que ces deux indicateurs de risque (pertes, endettement) soient positivement corrélés avec le niveau des honoraires d'audit. L'évaluation du risque de manipulation du résultat est en effet répercutée par les auditeurs dans le montant<sup>152</sup> des honoraires facturés (Bedart et Johnstone, 2004).

### **3.2. Influence de la composition de l'actionnariat et des caractéristiques du gouvernement d'entreprise**

*Les honoraires d'audit dépendent des caractéristiques du gouvernement d'entreprise de l'entreprise auditée*

Dans des recherches plus récentes, l'influence des caractéristiques de l'actionnariat et du gouvernement d'entreprise a également été intégrée dans les modèles de détermination des honoraires d'audit.

#### **Composition de l'actionnariat**

- L'existence d'un actionnariat diffus peut accroître les coûts d'agence (Jensen et Meckling, 1976). L'existence de coûts d'agence élevés entraîne un accroissement de la demande d'audit (Palmrose, 1986a) et se traduit par une augmentation des honoraires d'audit.
- La présence d'actionnaires de référence, détenant une part significative du capital, est en revanche, supposée avoir un impact négatif sur le niveau des honoraires d'audit. En effet, les actionnaires de référence sont plus enclins à obtenir des informations directement auprès de sources internes (Chan *et al.*, 1993) et leur présence dans la composition de l'actionnariat entraîne une demande plus restreinte d'audit.

---

<sup>152</sup> Bell *et al.* (2000) montrent qu'une perception de risque élevée se traduit par une augmentation du nombre d'heures de travail, mais pas par une augmentation du prix horaire de l'audit.

## **Indépendance des administrateurs et caractéristiques du Comité d'Audit**

L'influence des caractéristiques du gouvernement d'entreprise sur les honoraires d'audit a été étudiée par Abbott *et al.* (2003) qui trouvent que la présence d'administrateurs indépendants au sein du comité d'audit est associée avec des honoraires d'audit plus élevés, car ces derniers ont une demande renforcée de qualité d'audit et élargissent le périmètre d'intervention des auditeurs. A contrario, une autre hypothèse envisageable se fonde sur l'analyse du risque effectuée par les auditeurs qui auront tendance à estimer que leur risque d'audit est moindre, quand les mécanismes de gouvernement d'entreprise sont forts, et pourront réduire leur prime de risque et donc le montant de leurs honoraires.

### **3.3. Influence de la sélection des auditeurs et des caractéristiques de la relation d'audit**

*Les honoraires d'audit dépendent des caractéristiques des auditeurs et des caractéristiques de la relation d'audit*

Les caractéristiques de la relation d'audit étudiées dans la littérature concernent : le choix des auditeurs, la durée de la relation d'audit et l'influence de la fourniture conjointe d'autres prestations.

#### **Choix des auditeurs : « BIG » ou « non-BIG »**

Le choix d'auditeurs BIG N entraîne un coût d'audit supplémentaire (ou prime). Le choix de signaler la qualité de l'audit et de l'information financière en sélectionnant des auditeurs de meilleure réputation (cabinets BIG N) oblige donc à effectuer un arbitrage entre le bénéfice attendu lié au choix d'un auditeur réputé, et le coût supérieur associé à ce choix.

Hogan (1997) démontre que dans le contexte des introductions en bourse, les entreprises sélectionnent des auditeurs BIG N uniquement si le bénéfice attendu (réduction de la sous-évaluation des titres lors de l'introduction) est supérieur au surcoût de l'audit. De même, il est à noter que cet effet de surprime payé aux BIG 4 est en partie contesté par Chaney *et al.* (2004), qui montrent, sur un échantillon de sociétés non cotées, qu'il n'existe pas de prime aux BIG 4 en soi, mais que les sociétés auditées effectuent une auto-sélection et choisissent le type d'auditeur le plus « rentable » en fonction de leurs caractéristiques.

## **Durée de la relation entre l'entreprise auditée et ses auditeurs (*audit tenure*) et durée du mandat**

### *Audit tenure*

Les études empiriques cherchant à établir un lien entre la durée de la relation entre l'auditeur et l'audité et la qualité de l'audit montrent des résultats contrastés<sup>153</sup>. D'une part, Myers *et al.* (2003) montrent qu'une durée longue de la relation d'audit contribue à réduire les accruals discrétionnaires, ce qui est confirmé par Johnson *et al.* (2002) qui trouvent que les accruals sont plus importants lorsque la durée de la relation d'audit (*audit tenure*) est courte. Ghosh et Moon (2005) montrent, quant à eux, qu'une longue durée de relation entre les auditeurs et leurs clients améliore la qualité de l'audit en favorisant le contenu informatif des états financiers. Et d'autre part, Davis *et al.* (2002) trouvent au contraire que les entreprises ont une plus grande flexibilité dans leurs pratiques comptables, au fur et à mesure que la durée de la relation augmente. Carey et Simnett (2006) étudient les effets de la durée de la relation d'audit, non plus au niveau du cabinet d'audit, mais au niveau de l'associé signataire. Sur leur échantillon de sociétés en difficulté cotées en Australie, ils trouvent que plus la durée de la relation d'audit est longue, et moins l'auditeur sera incité à émettre des réserves sur la pérennité de l'entreprise (*going-concern opinion*), suggérant une détérioration de la qualité de l'audit. Cette absence de consensus de la littérature sur les effets de la durée de la relation d'audit sur la qualité de l'audit peut laisser place à une interprétation d'une relation non linéaire.

Chi et Huang (2005) étudient les effets de cette augmentation puis diminution de la qualité de l'audit au fil du temps et observent sur un échantillon de sociétés cotées à Taiwan, que la qualité du résultat (mesurée par le niveau des *accruals* discrétionnaires) est plus faible au début de la relation d'audit, meilleure ensuite, et de nouveau plus faible lorsque la durée de la relation d'audit augmente. Cet argument est avancé par les partisans de la rotation obligatoire des auditeurs.

Dans les pays anglo-saxons, cette rotation obligatoire a d'abord été établie à 7 ans pour les sociétés cotées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie, puis ramenée à 5 ans (en 2002 aux Etats-Unis, en 2003 en Angleterre, en 2004 en Australie). La Commission européenne a, quant à elle, instauré en 2005 une rotation obligatoire des associés signataires

---

<sup>153</sup> Notre revue de littérature ne montre ici que les résultats les plus récents. Pour une revue de littérature plus complète sur l'impact de la durée de la relation auditeur-client sur la qualité de l'audit incluant les résultats de recherches antérieures à 2000, se référer à l'article de Vanstraelen (2000).



tous les 5 ans ou du cabinet d'audit tous les 7 ans. En France, la loi de Sécurité Financière (2003) avait instauré une rotation obligatoire des associés signataires (mais pas des cabinets d'audit), tous les 6 ans. L'impact de la durée de l'audit sur le montant des honoraires reste une question non traitée dans la littérature.

#### *Durée du mandat*

Vanstraelen (2000) met en évidence la particularité du contexte de certains pays européens, comme la Belgique (objet de son étude), mais également la France, l'Espagne ou l'Italie, dans lesquels les mandats d'audit sont contractés pour une durée pluriannuelle (3 ans en Belgique et en Italie, de 3 à 9 ans en Espagne et 6 ans en France). Cette différence majeure par rapport au contexte anglo-saxon repose sur l'hypothèse qu'une durée plus longue du mandat favorise la qualité de l'audit en soustrayant les auditeurs à la nécessité de renégocier chaque année la poursuite de leur mandat. Vanstraelen (2000) montre une différence de comportement des auditeurs entre les deux premières années du mandat et la dernière année du mandat (en Belgique le mandat est de 3 ans). Elle étudie le cas de société en difficulté, et la probabilité que les auditeurs émettent des opinions d'audit incluant des réserves sur la pérennité de l'entreprise (*going-concern opinion*) et montre que les auditeurs émettent plus de *going-concern opinion* lors de la troisième année du mandat, que lors des deux premières. Le fait d'être en cours de l'année de la négociation du renouvellement du mandat ne semble donc pas être un frein à la qualité de l'audit. Les recherches antérieures ont mis en évidence un phénomène de « *low-balling* » (DeAngelo, 1981a), c'est-à-dire de facturation d'honoraires inférieurs aux coûts lors de la première année de relation entre un auditeur et un nouveau client. Ce procédé démontré dans un contexte anglo-saxon de renouvellement annuel des mandats correspond à une volonté de s'assurer de la fidélité d'un client, de façon à garantir des revenus futurs. En France, la durée du mandat est de six ans, et devrait en théorie éviter de telles pratiques. Cependant, la généralisation des appels d'offres lors des renouvellements de mandats, renforce la concurrence et peut avoir des conséquences sur les honoraires facturés la première année.

### **Fourniture conjointe de prestations de conseil**

Le développement des missions de conseil proposées par les réseaux d'auditeurs depuis les années 1980 conduit à se poser la question de la relation entre les honoraires d'audit et les honoraires de conseil. Une première analyse proposée par Simunic (1984) conduit à penser que les missions de conseil permettent d'obtenir une meilleure connaissance des caractéristiques des entreprises clientes et contribuent ainsi à réduire le coût de l'audit.

Une autre analyse un peu moins « idéale » est que des services d'audit à bas prix sont offerts aux clients afin de conserver ou de développer des missions de conseil sur lesquelles les honoraires sont plus élevés (et permettent largement de compenser l'effort consenti au niveau des honoraires d'audit). Ces deux arguments militent dans le sens d'une relation négative entre le niveau des honoraires de conseil et le niveau des honoraires d'audit.

Empiriquement cependant, de nombreuses recherches aboutissent à des résultats inverses et montrent une relation positive entre les honoraires d'audit et les honoraires de conseil (Simunic, 1984 ; Palmrose, 1986b ; Firth, 1997). Un des arguments avancés pour expliquer ces résultats « inattendus » (Firth, 2002) est que dans certaines circonstances particulières (acquisitions, restructurations), les entreprises sont amenées à faire appel, non seulement à des services de conseil, mais également à une demande d'audit accrue.

### **3.4. Étude des déterminants des honoraires d'audit en France**

Une première étude des déterminants des honoraires d'audit en France a été menée par Gonthier-Besacier et Schatt (2007) sur un échantillon de sociétés cotées en 2002. Leurs résultats montrent que la taille, la composition de l'actif des entreprises et les honoraires de non-audit sont des déterminants des honoraires d'audit. Ils montrent également, sur un sous échantillon de 109 entreprises que le fait d'avoir un collège de commissaires aux comptes composé de deux auditeurs BIG 4 réduit le montant des honoraires payés. Ce dernier résultat pose la question de la recherche des motivations des entreprises pour engager deux BIG 4 et nécessite d'être étudiée plus en détail. Cette recherche appelle, de plus, à une extension de ce modèle en suggérant l'étude du rôle des caractéristiques de gouvernance et de l'influence de la durée du mandat de 6 ans. Notre étude des déterminants des honoraires d'audit vise à compléter ces premiers résultats en testant sur les années 2002 et 2003, l'influence de déterminants complémentaires incluant la mesure des coûts d'agence (caractéristiques de

l'actionnariat), l'influence du gouvernement d'entreprise, la durée du mandat et d'autres variables de contrôles. Elle vise également à étudier plus en détail l'influence du choix des auditeurs composant le collège des commissaires aux comptes sur les honoraires d'audit.

### *Conclusion (Partie III)*

Nous voyons que les principaux déterminants des honoraires d'audit identifiés par la littérature antérieure concernent la taille, la complexité et le risque de l'entreprise, auxquels viennent s'ajouter l'influence des coûts d'agence et des mécanismes destinés à les limiter (gouvernement d'entreprise), ainsi que les caractéristiques de la relation auditeur-audit. Ces déterminants que nous adapterons au contexte français du co-commissariat aux comptes nous permettent de poser les hypothèses qui seront testées dans la partie suivante.

## **IV. Problématique, question et hypothèses de recherche**

### *Introduction (Partie IV)*

L'objectif de cette partie est de présenter la problématique, le questionnement de recherche et des hypothèses de recherche correspondant à notre deuxième étude empirique sur les déterminants du montant des honoraires d'audit publiés par les sociétés cotées françaises.

### **1. Problématique**

Pour cette deuxième étude empirique, notre problématique concerne l'étude des spécificités de l'environnement français de l'audit et son influence sur les montants d'honoraires d'audit facturés. Nous avons pu constater une très grande diversité entre les montants des honoraires facturés pour les différents types de missions et une diversité de l'allocation des honoraires entre les auditeurs, et nous souhaitons comprendre les facteurs explicatifs de la diversité des situations rencontrées.

## 2. Question de recherche

Notre question de recherche générale concernant cette deuxième étude empirique est la suivante :

**Quels sont les déterminants du montant des honoraires d'audit publiés ?**

Nous déclinons cette question en deux sous-questions :

- Dans quelle mesure les déterminants identifiés dans la littérature antérieure trouvent-ils à s'appliquer en France ?
- Quel est l'impact sur les honoraires d'audit des spécificités de l'audit à la française ? (co-commissariat aux comptes, durée du mandat, limitation des honoraires de non-audit).

## 3. Hypothèses

Nos hypothèses de recherche sont de plusieurs natures :

Un premier jeu d'hypothèses (H1, H2, H3) correspond au test de l'influence des caractéristiques du commissariat aux comptes à la française sur le montant des honoraires d'audit.

Un second jeu d'hypothèses consiste à tester la validité des déterminants issus de recherches antérieures dans le contexte français. Il s'agit d'hypothèses découlant de modèles devenus classiques de déterminants des honoraires d'audit (H4, H5, H6) et d'hypothèses concernant la structure de l'actionnariat et le gouvernement d'entreprise, issues de recherches plus récentes (H7, H8). D'autres variables sont également testées à titre de contrôle.

### 3.1. L'influence du co-commissariat à la française sur les honoraires d'audit

*Choix des auditeurs (co-commissaires aux comptes)*

L'existence de deux commissaires aux comptes pour les sociétés qui établissent des comptes consolidés est une particularité du système français. La réglementation sur le co-commissariat aux comptes est née d'une volonté affichée de garantir l'indépendance des commissaires aux

comptes mais correspond également (depuis son maintien en 1984, alors que de nombreuses critiques mettaient en avant son coût élevé pour demander la suppression de ce système) à un moyen permettant de protéger les cabinets d'audit français contre la toute puissance des cabinets d'audit internationaux (Bennecib 2004). De ce fait les groupes consolidés français peuvent librement choisir d'avoir, parmi leurs deux commissaires aux comptes, zéro, un ou deux auditeurs membres de réseaux internationaux (BIG 4). Comme la littérature antérieure documente l'existence d'une prime aux BIG 4, nous souhaitons vérifier si, dans le contexte français, le fait d'avoir un auditeur BIG 4 sur les deux auditeurs ou le fait d'en avoir deux, entraîne une augmentation du montant global des honoraires d'audit versés par l'entreprise.

**H1 : le montant des honoraires d'audit est lié à l'appartenance des co-commissaires à un réseau international (1 BIG 4 ou 2 BIG 4).**

*Durée de la relation d'audit et durée du mandat*

Les commissaires aux comptes sont nommés par les actionnaires pour un mandat d'une durée de 6 ans<sup>154</sup>. Cette situation est bien différente du contexte américain où les auditeurs sont renouvelés chaque année. Cette durée de mandat longue permet d'assurer une stabilité et de sortir la relation d'audit d'une relation dans laquelle la négociation du renouvellement de la relation d'affaires, peut venir chaque année influencer sur l'indépendance des auditeurs. Le risque lié à une durée très longue de la relation entre les audités et leurs auditeurs est l'instauration d'une collusion et peut influencer sur le niveau des honoraires d'audit. Comme une relation d'audit longue peut avoir une influence positive (augmentation des honoraires liés à une collusion) ou négative (diminution des honoraires en raison de l'effet d'apprentissage) sur la qualité de l'audit et les honoraires facturés, nous faisons simplement l'hypothèse qu'une relation d'audit longue a une influence (positive ou négative) sur les honoraires d'audit

**H2a : le montant des honoraires est lié à la durée de la relation entre l'entreprise auditée et ses auditeurs**

Comme les recherches antérieures ont montré (dans un contexte anglo-américain) l'existence d'un phénomène de *low balling*, nous souhaitons tester cet effet dans un contexte de mandat

---

<sup>154</sup> La LSF précise depuis 2003, que les commissaires aux comptes (personne physique indépendante ou associé signataire d'un cabinet) ne sont plus autorisés à certifier les comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne pour une durée supérieure à 6 années (rotation des commissaires aux comptes).

long. Nous faisons l'hypothèse que les honoraires d'audit sont plus bas lors de la première et lors de la dernière année du mandat de 6 ans en raison des négociations consécutives ou préalables au renouvellement des mandats.

**H2b : le montant des honoraires est plus bas lors de la première et lors de la sixième année du mandat.**

En complément, nous faisons l'hypothèse d'honoraires plus faibles lors de la première année de mandat d'un auditeur nouvellement nommé (changement d'auditeur).

**H2c : les honoraires d'audit sont plus bas si au moins un des auditeurs est dans sa première année de nomination**

*Influence des honoraires versés pour les autres missions*

Malgré une réglementation ancienne limitant les possibilités de réaliser des missions de non-audit, nous constatons que les sociétés françaises continuent (durant notre période d'étude) à recourir à leurs auditeurs pour réaliser de nombreuses missions de non-audit. Nous faisons l'hypothèse d'une association entre les honoraires d'audit et les honoraires de non-audit.

**H3 : le montant des honoraires d'audit est lié à la fourniture de prestations de non-audit**

Contrôle de la validité des résultats empiriques issus des recherches antérieures dans le contexte français :

### **3.2. L'influence des caractéristiques économiques de l'entreprise auditée**

Les caractéristiques économiques de l'entreprise auditée que la littérature antérieure identifie comme des déterminants du montant des honoraires d'audit sont la taille, la complexité et le risque. Nous faisons donc les hypothèses suivantes :

Les entreprises les plus grandes nécessitent une plus grande quantité de travaux d'audit ce qui entraîne une augmentation des honoraires d'audit facturés.

**H4: le montant des honoraires d’audit augmente avec la taille de l’entreprise auditée**

De même, les entreprises dont l’organisation est complexe nécessitent un effort d’audit plus important ce qui justifie des honoraires d’audit plus élevés.

**H5 : le montant des honoraires d’audit augmente avec la complexité de l’entreprise auditée**

Les entreprises pour lesquelles le risque de manipulation des comptes est le plus élevé (par exemple les sociétés en pertes ou les sociétés fortement endettées), nécessitent une plus grande vigilance de la part des auditeurs, qui répercutent ce risque perçu sur les honoraires facturés afin de couvrir l’augmentation de l’effort d’audit.

**H6 : le montant des honoraires d’audit augmente avec le risque de l’entreprise auditée**

La littérature antérieure s’est également penchée sur la relation entre les coûts d’agence et les honoraires d’audit ainsi que sur l’impact des mécanismes de gouvernement d’entreprise sur la demande d’audit.

**3.3. Influence de la composition de l’actionnariat et du gouvernement d’entreprise**

L’existence de coûts d’agence élevés entraîne un besoin de contrôler les actions des dirigeants, en demandant une plus grande transparence de l’information financière ce qui accroît le périmètre d’intervention des auditeurs (augmentation de la demande d’audit). En conséquence, quand les coûts d’agence sont élevés, les honoraires d’audit augmentent.

**H7 : le montant des honoraires d’audit augmente quand le capital de l’entreprise est dilué.**

Les mécanismes de gouvernement d’entreprise mis en place pour réduire les coûts d’agence peuvent avoir une influence sur la demande d’audit externe. Cependant, la relation entre le gouvernement d’entreprise et l’audit externe peut être envisagée selon deux perspectives :

- d’une part, la présence d’administrateurs indépendants ou la constitution d’un comité d’audit peut entraîner une augmentation de la demande d’audit (complémentarité) ;

- d'autre part, les auditeurs qui font une estimation du contrôle interne de l'entreprise pourront estimer que leur risque d'audit est moindre si la société a mis en place des mécanismes de gouvernement d'entreprise et donc facturer des honoraires moins élevés (substituabilité).

**H8 : le montant des honoraires d'audit est lié aux caractéristiques du gouvernement d'entreprise (pas d'hypothèse sur le sens de la relation)**

#### *Conclusion (Partie IV)*

Nous souhaitons tester trois séries d'hypothèses :

Une première série d'hypothèses concerne l'influence des spécificités de la réglementation de l'audit à la française sur les montants d'honoraires, une deuxième série d'hypothèses vise à répliquer, dans le contexte français des tests de déterminants économiques du montant des honoraires d'audit déjà étudiés dans d'autres pays et enfin, une troisième série d'hypothèses répond à une interrogation concernant l'influence du gouvernement d'entreprise sur les honoraires d'audit, qui est encore assez peu étudié par la littérature.



## V. Méthodologie

### *Introduction (Partie V)*

La partie V est consacrée à la méthodologie adoptée pour répondre à notre question de recherche et tester nos hypothèses. Nous présentons d'abord les variables utilisées (section 1), puis la composition et la description de l'échantillon (section 2) et enfin les modèles statistiques utilisés (section 3).

### 1. Choix des variables

Nous présentons dans un premier temps la variable à expliquer (variable dépendante) (1.1.), puis les variables explicatives (1.2.) et enfin un tableau de synthèse résumant la définition le mode de calcul et la source de données utilisée pour composer chaque variable (1.3.).

#### **Variable à expliquer**

La variable que nous cherchons à expliquer est le montant des honoraires d'audit correspondant au contrôle légal des comptes. Il s'agit des honoraires d'audit, versés par l'entreprise et ses filiales consolidées en intégration globale aux deux commissaires aux comptes<sup>155</sup>.

**HAUDIT** :  $\log^{156}$  des honoraires d'audit

#### **Variables explicatives**

Nous distinguons quatre catégories de variables explicatives : les variables d'intérêt correspondant aux hypothèses liées aux spécificités de l'audit en France, les variables économiques liées aux caractéristiques de l'entreprise audité (taille, complexité et risque), les variables de gouvernement d'entreprise et enfin les autres variables de contrôle.

<sup>155</sup> Ainsi qu'aux membres du réseau auquel ils appartiennent (conformément à l'obligation de publication).

<sup>156</sup> La transformation logarithmique est justifiée plus loin dans les études de normalité des variables.

**Variables d'intérêt :**

*Hypothèse H1 :*

**1BIG 4** : variable binaire qui prend la valeur 1 si l'entreprise auditée a un auditeur BIG 4 et un seul.

Nous faisons l'hypothèse que la présence d'un auditeur BIG 4 au sein du collège des commissaires aux comptes augmente les honoraires d'audit

**2BIG 4** : variable binaire qui prend la valeur 1 si l'entreprise auditée a deux auditeurs BIG 4

Nous faisons l'hypothèse que la présence de deux auditeurs BIG 4 au sein du collège des commissaires aux comptes augmente les honoraires d'audit

*Hypothèse H2 :*

**TENURE** : variable mesurant la durée moyenne de la relation d'audit pour les deux auditeurs (en années).

Nous faisons l'hypothèse (H2a) que la durée de la relation d'audit a une influence (positive ou négative) sur les honoraires d'audit

**MANDAT1, MANDAT2, ..., MANDAT6** : Variables multinomiales ordinales correspondant au positionnement de chaque auditeur au cours du mandat de six ans. Exemples : la variable MANDAT2 =1 signifie qu'un auditeur sur les deux est au cours de sa deuxième année de mandat et la variable MANDAT6 = 2 signifie que les deux auditeurs sont dans leur sixième année de mandat.

Nous faisons l'hypothèse (H2b) que les honoraires seront plus bas pour les années 1 et 6 du mandat.

Pour inclure ces variables dans le modèle, il faut exclure une des modalités pour ne pas avoir un problème de sur-identification. Seules cinq variables sont intégrées dans le modèle, la sixième modalité exclue servant de référence.

**NEW AUD** : variable multinomiale ordinale prenant la valeur 1 (ou 2) si un auditeur (ou les deux) vient d'être engagé pour la première année.

Nous faisons l'hypothèse (H2c) que les honoraires seront plus bas (low balling) si un au moins des auditeurs est nouvellement engagé.

*Hypothèse H3 :*

**HNONAUDIT** :  $\log^{157}$  des honoraires de non-audit. Les honoraires de non-audit correspondent aux honoraires des missions accessoires à l'audit et des autres prestations.

Nous faisons l'hypothèse (H3) que les honoraires d'audit sont liés (positivement ou négativement) avec les honoraires de non-audit.

**Variables économiques : taille complexité, risque**

*Hypothèse H4 :*

**TAILLE** : mesure la taille de l'entreprise auditée en fonction du  $\log^{158}$  de son total de bilan

Nous faisons l'hypothèse que les honoraires d'audit augmentent en fonction de la taille de l'entreprise auditée

*Hypothèse H5 :*

**DIVERSIFICATION** : Variable mesurant le nombre de secteurs dans lesquels s'exerce l'activité de l'entreprise

Nous faisons l'hypothèse que les honoraires d'audit augmentent quand la diversification augmente

**INTERNATIONAL** : cette variable correspond au nombre de filiales étrangères consolidées en intégration globale ou proportionnelle. Cette variable permet de prendre en compte à la fois la complexité liée au nombre de filiales à auditer et l'internationalisation<sup>159</sup>.

Nous faisons l'hypothèse que les honoraires d'audit augmentent en fonction de l'internationalisation du groupe de sociétés audité.

---

<sup>157</sup> La transformation logarithmique est justifiée plus loin dans les études de normalité des variables.

<sup>158</sup> Cette transformation logarithmique est justifiée par les tests de normalité présentés plus loin.

<sup>159</sup> Cette variable permet de faire la synthèse entre deux mesures de complexité testées dans la littérature : le nombre de filiales et le pourcentage de filiales étrangères. Nous pensons que cette variable qui traduit l'étendue d'un groupe en dehors du territoire de la maison-mère est une mesure plus réaliste de la complexité. Suite aux tests de normalité (examinés plus loin) nous pratiquons une transformation (racine carrée) sur cette variable.

**CREANCES** : mesure de la proportion des créances clients dans le total de l'actif

**STOCKS** : mesure de la proportion des stocks dans le total de l'actif

Ces deux variables sont identifiées par la littérature comme source de complexité de l'audit et sont supposées entraîner une augmentation des honoraires.

**COTATION** : variable binaire prenant la valeur 1 si la société est cotée à Londres (LSE) ou à New York (NYSE, NASDAQ) et la valeur zéro sinon

Nous faisons l'hypothèse que la cotation à Londres ou à New York donne lieu à des travaux d'audit spécifiques et entraîne une augmentation des honoraires.

*Hypothèse H6 :*

**PERTE** : cette variable binaire traduit l'existence d'une perte comptable au cours de l'exercice. Elle est égale à 1 si le résultat net comptable est négatif et à 0 si le résultat net est positif.

Nous faisons l'hypothèse que les sociétés en perte sont plus risquées et entraînent une augmentation de la demande d'audit et donc des honoraires.

**ENDETTEMENT** : cette variable correspond au ratio d'endettement calculé comme le poids des dettes long terme sur le total du bilan.

Nous faisons l'hypothèse que les sociétés les plus endettées sont plus risquée et entraînent une augmentation de la demande d'audit et donc des honoraires d'audit.

**Variables de gouvernance :**

*Hypothèse H7 :*

**ACTMAJ** : Cette variable binaire traduit l'existence d'un actionnaire majoritaire. Elle est définie comme la détention de la majorité des droits de votes (+ de 50 %). Cette majorité des droits de votes peut être obtenue via des participations directes ou indirectes, ainsi qu'éventuellement avec plusieurs actionnaires agissant de concert.

Nous faisons l'hypothèse que la présence d'un actionnaire majoritaire réduit les coûts d'agence et réduit par conséquent la demande d'audit et donc les honoraires d'audit.

**ACTREF** : cette variable correspond au poids des actionnaires de référence : c'est le pourcentage de droits de votes des actionnaires qui détiennent plus de 5 % des droits de vote.

Nous faisons l'hypothèse que le poids des actionnaires de référence entraîne une réduction de la demande d'audit et donc des honoraires d'audit.

*Hypothèse H8 :*

**INDEP** : Cette variable mesure le poids des administrateurs indépendants (au sens du rapport Bouton (2002)) au sein du conseil d'administration.

Nous faisons l'hypothèse d'une association (positive ou négative) entre la proportion d'administrateurs indépendants et le montant des honoraires d'audit.

**CAUDIT** : Variable binaire traduisant l'existence d'un comité d'audit.

Nous faisons l'hypothèse d'une association (positive ou négative) entre l'existence d'un comité d'audit et le montant des honoraires d'audit.

**Autres variables de contrôle :**

**DUREE AUDIT** : variable mesurant la durée de l'audit. Elle correspond au nombre de jours entre la date de clôture et la date de la signature de l'opinion d'audit et permet de contrôler l'effort d'audit.

Conformément à la littérature antérieure (Chan *et al.*, 1993), nous faisons l'hypothèse d'un lien positif entre la durée de l'audit et le montant des honoraires.

**DECEMBRE** : cette variable binaire indique si l'audit est réalisé pendant la période de pic d'activité des auditeurs. Elle est égale à un si la société auditée clôture ses comptes en décembre et à zéro si la société clôture ses comptes à une autre date.

Conformément à la littérature antérieure, nous faisons l'hypothèse d'un lien positif entre le pic d'activité des auditeurs (qui ne permet pas une allocation optimale des ressources) et le montant des honoraires.

**CAC 40** : variable binaire mesurant l'appartenance de la société auditée à l'indice CAC 40.

Nous faisons l'hypothèse que l'appartenance à l'indice CAC 40 a un impact (positif ou négatif) sur les honoraires d'audit. D'une part, on peut supposer que les sociétés du CAC 40 publient plus d'informations que les autres et ont une demande d'audit accrue. D'autre part, la compétition entre les grands cabinets (BIG 4) pour acquérir ou maintenir leur parts de marché sur ce segment (crucial pour leur image de marque et hautement rémunérateur) peut, au contraire, laisser présager une pression sur les négociations d'honoraires à la baisse.

**INFOVOL** : cette variable binaire indique si la société a publié ses honoraires d’audit volontairement (INFOVOL=1) ou de façon obligatoire (INFOVOL=0).

Nous ne faisons pas d’hypothèse quant au signe de l’association entre cette variable et les honoraires d’audit.

**ANNEE 2003** : variable indicatrice égale à 1 si l’année d’observation est 2003.

Nous ne faisons pas d’hypothèse quant au signe de l’association entre cette variable et les honoraires d’audit

### **1.3. Tableau de synthèse d’opérationnalisation des variables**

Les données sur les honoraires d’audit, les caractéristiques de la relation d’audit (choix des auditeurs, durée du mandat), le gouvernement d’entreprise et la composition de l’actionnariat, la diversification sectorielle, la cotation des titres à l’étranger, durée de l’audit, sont collectées manuellement à partir des documents de référence ou des rapports annuels des sociétés, disponibles sur le site Internet de l’Autorité des Marchés Financiers ou directement sur les sites web des entreprises. Les autres données comptables et financières proviennent de la base de données Global Vantage de Standard & Poor’s.

Tableau 62 : Tableau de définition des variables (*étude empirique n° 2*)

| Nature                   | Code            | Définition                                                                          | Calcul                                             | Signe | Source           |
|--------------------------|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------|------------------|
| Variable dépendante      |                 |                                                                                     |                                                    |       |                  |
|                          | HAUDIT          | Honoraire d'audit                                                                   | Log (honoraires d'audit)                           |       | Rapports annuels |
| Variables indépendantes  |                 |                                                                                     |                                                    |       |                  |
| Variables d'intérêt      | 1BIG 4          | La société a un seul auditeur BIG 4                                                 | Variable binaire (0,1)                             | +     | Rapports annuels |
|                          | 2BIG 4          | La société a deux auditeurs BIG 4                                                   | Variable binaire (0,1)                             | +     | Rapports annuels |
|                          | TENURE          | Durée moyenne de la relation d'audit                                                | Log (moyenne (durée auditeur 1, durée auditeur 2)) | +/-   | Rapports annuels |
|                          | MANDAT1         | Année du mandat = 1 pour l'auditeur 1 et/ou l'auditeur 2                            | Variable ordinale (0,1,2)                          | -     | Rapports annuels |
|                          | MANDAT2         | Année du mandat = 1 pour l'auditeur 1 et/ou l'auditeur 2                            | Variable ordinale (0,1,2)                          | +     | Rapports annuels |
|                          | MANDAT3         | Année du mandat = 1 pour l'auditeur 1 et/ou l'auditeur 2                            | Variable ordinale (0,1,2)                          | +     | Rapports annuels |
|                          | MANDAT4         | Année du mandat = 1 pour l'auditeur 1 et/ou l'auditeur 2                            | Variable ordinale (0,1,2)                          | +     | Rapports annuels |
|                          | MANDAT5         | Année du mandat = 1 pour l'auditeur 1 et/ou l'auditeur 2                            | Variable ordinale (0,1,2)                          | +     | Rapports annuels |
|                          | MANDAT6         | Année du mandat = 1 pour l'auditeur 1 et/ou l'auditeur 2                            | Variable ordinale (0,1,2)                          | -     | Rapports annuels |
|                          | NEWAUD          | Nouvel auditeur = 1 si l'auditeur 1 ou 2 est engagé pour la première fois           | Variable ordinale (0,1,2)                          | -     | Rapports annuels |
|                          | HNONAUDIT       | Honoraires de non-audit = honoraires des missions accessoires et autres prestations | Log (honoraires de non-audit)                      | +/-   | Rapports annuels |
| Déterminants économiques | TAILLE          | Taille de l'entreprise auditée                                                      | Log (Total bilan)                                  | +     | Base Global      |
|                          | DIVERSIFICATION | Nombre de secteurs dans lesquels s'exerce l'activité de l'entreprise                | Nombre de secteurs dans les chiffres clefs         | +     | Rapports annuels |
|                          | INTERNATIONAL   | Nombre de filiales étrangères                                                       | SQRT (sociétés étrangères intégrées)               | +     | Rapports annuels |
|                          | CREANCES        | Part des créances clients dans le total du bilan                                    | Créances clients / total bilan                     | +     | Base Global      |
|                          | STOCKS          | Part des stocks dans le total du bilan                                              | Stocks / Total bilan                               | +     | Base Global      |
|                          | COTATION        | Cotation à Londres ou à New York                                                    | Variable binaire (0,1)                             | +     | Rapports annuels |
|                          | PERTE           | Société en perte                                                                    | Variable binaire (0,1)                             | +     | Base Global      |
|                          | ENDETTEMENT     | Endettement                                                                         | Dette / total actif                                | +     | Base Global      |

|                                     |            |                                                                                   |                                                               |     |                   |
|-------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----|-------------------|
| <i>Gouvernement d'entreprise</i>    | ACTMAJ     | Présence d'un actionnaire majoritaire                                             | Variable binaire (0,1)                                        | -   | Rapports annuels  |
|                                     | ACTREF     | Poids des actionnaires de référence                                               | % droits de votes des actionnaires de référence               | -   | Rapports annuels  |
|                                     | INDEP      | Administrateurs indépendants                                                      | % d'administrateurs indépendants                              | +/- | Rapports annuels  |
|                                     | CAUDIT     | Présence d'un comité d'audit                                                      | Variable binaire (0,1)                                        | +/- | Rapports annuels  |
| <i>Autres variables de contrôle</i> | DUREEAUDIT | Durée de l'audit                                                                  | Nombre de jours entre la date de clôture et l'opinion d'audit | +   | Rapports annuels  |
|                                     | DECEMBRE   | Clôture des comptes en décembre (Pic d'activité des auditeurs)                    | Variable binaire (0,1)                                        | +   | Rapports annuels  |
|                                     | CAC 40     | Appartenance à l'indice CAC 40                                                    | Variable binaire (0,1)                                        | +/- | Site Web Euronext |
|                                     | INFOVOL    | Publication volontaire d'un document de référence incluant les honoraires d'audit | Variable binaire (0,1)                                        | ?   | site web AMF      |
|                                     | ANNEE 2003 | Année 2003                                                                        | Variable binaire (0,1)                                        | +/- |                   |

## 2. Echantillon

### Composition de l'échantillon

Pour tester nos hypothèses, nous utilisons les données publiées par les sociétés cotées françaises du SBF 250 pour l'exercice 2002 et l'exercice 2003, qui sont les deux premiers exercices pour lesquels les informations sur les honoraires d'audit sont publiées par une partie des sociétés cotées françaises en vertu du règlement COB 2002-06.

Parmi les 250 sociétés du SBF 250 : une partie des entreprises publie l'information sur les honoraires d'audit, soit parce qu'elle y est tenue, soit volontairement, et une autre partie ne publie pas cette information. Nous excluons de notre analyse les sociétés bancaires et financières (code SIC = 40), pour lesquelles les déterminants du montant des honoraires d'audit et les caractéristiques comptables et financières sont différentes des sociétés industrielles et commerciales (Simunic, 1980), ainsi que les sociétés pour lesquelles la disponibilité des données qui nous intéressent n'est pas complète (données sur le gouvernement d'entreprise etc.). Nous excluons également les sociétés qui ont seulement un



auditeur (sociétés étrangères) et les sociétés qui ont choisi d'avoir trois auditeurs dans le but d'assurer l'homogénéité des situations en termes de co-commissariat aux comptes et de renforcer la comparabilité de nos entreprises.

**Tableau 63 : Composition de l'échantillon (étude empirique n° 2)**

|                                                                                                        | 2002       | 2003       | Années<br>Regroupés |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|---------------------|
| <b>Sociétés cotées du SBF 250</b>                                                                      | <b>250</b> | <b>250</b> | <b>500</b>          |
| - non-publication des honoraires d'audit                                                               | - 71       | - 65       | -136                |
| <b>Sociétés qui publient les honoraires d'audit</b>                                                    | <b>179</b> | <b>185</b> | <b>364</b>          |
| - banques et entreprises financières (code SIC = 40)                                                   | - 25       | - 27       | -52                 |
| - sociétés étrangères (avec seulement un auditeur)                                                     | - 6        | - 7        | -13                 |
| - sociétés ayant trois auditeurs                                                                       | - 14       | - 9        | -23                 |
| <b>Échantillon test</b>                                                                                | <b>134</b> | <b>142</b> | <b>276</b>          |
| - données manquantes (gouvernement d'entreprise, durée<br>des mandats) ou niveau de détail insuffisant | -13        | -9         | -22                 |
| <b>Échantillon final</b>                                                                               | <b>121</b> | <b>133</b> | <b>254</b>          |

## 2.2. Statistiques descriptives

Tableau 64 : Analyse descriptive des honoraires d'audit

| <i>Honoraires d'audit</i>              | <i>Année</i> | <i>N</i> | <i>Moy</i> | <i>EC type</i> | <i>Min</i> | <i>Médiane</i> | <i>Max</i> | <i>Différence de moyenne</i> | <i>T-test t (Sig)</i> |
|----------------------------------------|--------------|----------|------------|----------------|------------|----------------|------------|------------------------------|-----------------------|
| HONORAIRES AUDIT (KEUR)                | 2002         | 121      | 3312.7     | 5830.5         | 35.5       | 854            | 39900      | 293.9                        | 0.4523                |
|                                        | 2003         | 133      | 3018.8     | 4490.4         | 33.1       | 1120           | 24600      |                              | (0.6515)              |
| HONORAIRES MISSIONS ACCESSOIRES (KEUR) | 2002         | 121      | 964.5      | 2665.2         | 0          | 90             | 22400      | 183.3                        | 0.6482                |
|                                        | 2003         | 133      | 781.1      | 1794.3         | 0          | 72             | 13050      |                              | (0.5174)              |
| HONORAIRES CONSEIL (KEUR)              | 2002         | 121      | 695.8      | 1446.9         | 0          | 71             | 10300      | 172.6                        | 1.1754                |
|                                        | 2003         | 133      | 523.2      | 839.8          | 0          | 95             | 4674       |                              | (0.2409)              |
| HAUDIT = Log (HONORAIRES AUDIT)        | 2002         | 121      | 6.75       | 1.55           | 3.57       | 6.75           | 10.59      |                              |                       |
|                                        | 2003         | 133      | 7.04       | 1.48           | 3.50       | 7.02           | 10.11      |                              |                       |
| HNONAUDIT = Log (HONORAIRES NONAUDIT)  | 2002         | 121      | 5.35       | 2.70           | 0          | 5.35           | 10.09      |                              |                       |
|                                        | 2003         | 133      | 4.89       | 2.94           | 0          | 5.46           | 9.73       |                              |                       |

Les honoraires versés par les entreprises de notre échantillon augmentent en moyenne (pour tous les types de missions) entre 2002 et 2003, mais cette augmentation n'est pas statistiquement significative.

Tableau 65 : Statistiques descriptives des variables explicatives continues (étude empirique n° 2)

| <i>Variables explicatives continues</i> | 2002     |            |                |            |                |            | 2003     |            |                |            |                |            |
|-----------------------------------------|----------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------|------------|----------------|------------|----------------|------------|
|                                         | <i>N</i> | <i>Moy</i> | <i>EC type</i> | <i>Min</i> | <i>Médiane</i> | <i>Max</i> | <i>N</i> | <i>Moy</i> | <i>EC type</i> | <i>Min</i> | <i>Médiane</i> | <i>Max</i> |
| Total bilan (MEUR)                      | 121      | 8948.6     | 18451.8        | 25.0       | 1234.9         | 106587     | 133      | 9166.8     | 18697.3        | 11.3       | 1539.9         | 125892     |
| TAILLE = Log (total bilan)              | 121      | 7.27       | 2.07           | 3.22       | 7.12           | 11.58      | 133      | 7.22       | 2.28           | 1.82       | 7.22           | 11.74      |
| CREANCES                                | 121      | 0.20       | 0.12           | 0.01       | 0.19           | 0.53       | 133      | 0.26       | 0.14           | 0.0517     | 0.24           | 0.69       |
| STOCKS                                  | 121      | 0.09       | 0.09           | 0          | 0.06           | 0.47       | 133      | 0.09       | 0.10           | 0          | 0.06           | 0.54       |
| INTERNATIONAL                           | 121      | 66.6       | 117.1          | 0          | 31             | 981        | 133      | 64.1       | 111.6          | 0          | 33             | 1081       |
| % filiales internationales              | 121      | 0.58       | 0.26           | 0          | 0.66           | 0.97       | 133      | 0.59       | 0.26           | 0          | 0.67           | 0.95       |
| DIVERSIFICATION                         | 121      | 3.25       | 1.53           | 1          | 3              | 8          | 133      | 2.71       | 1.66           | 1          | 2              | 11         |
| ENDETTEMENT                             | 121      | 0.167      | 0.13           | 0          | 0.16           | 0.53       | 133      | 0.18       | 0.15           | 0          | 0.17           | 0.97       |
| TENURE                                  | 121      | 8.69       | 5.68           | 1.5        | 7              | 37         | 133      | 8.99       | 5.27           | 1          | 8              | 26.5       |
| DUREE AUDIT                             | 121      | 92.26      | 33.18          | 29         | 90             | 164        | 133      | 99.48      | 33.27          | 13         | 93             | 258        |
| ACTREF                                  | 121      | 0.53       | 0.26           | 0          | 0.62           | 0.91       | 133      | 0.52       | 0.27           | 0          | 0.58           | 0.95       |
| INDEP                                   | 121      | 0.30       | 0.27           | 0          | 0.30           | 1          | 133      | 0.34       | 0.25           | 0          | 0.36           | 0.86       |

Avec :

TAILLE = log (total actif) ; CREANCES : part des créances dans l'actif ; STOCKS = part des stocks dans l'actif ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants.

Tableau 66 : Statistiques descriptives des variables explicatives discrètes (étude empirique n° 2)

| Variables discrètes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 2002 |           |     |    | 2003 |           |     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----------|-----|----|------|-----------|-----|----|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | N    | Effectifs |     |    | N    | Effectifs |     |    |
| <b>Auditeurs :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |      | 0         | 1   | 2  |      | 0         | 1   | 2  |
| NB BIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 121  | 17        | 73  | 31 | 133  | 13        | 84  | 36 |
| <i>Deloitte</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 121  | 93        | 28  |    | 133  | 93        | 40  |    |
| <i>Ernst &amp; Young</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 121  | 64        | 54  | 3  | 133  | 73        | 60  |    |
| <i>PWC</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 121  | 99        | 22  |    | 133  | 104       | 29  |    |
| <i>KPMG</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 121  | 97        | 24  |    | 133  | 104       | 29  |    |
| <i>MAJOR</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 121  | 89        | 28  | 4  | 133  | 106       | 27  |    |
| MANDAT1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 121  | 86        | 35  |    | 133  | 97        | 35  | 1  |
| MANDAT2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 121  | 94        | 26  | 1  | 133  | 103       | 30  |    |
| MANDAT3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 121  | 92        | 29  |    | 133  | 103       | 30  |    |
| MANDAT4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 121  | 88        | 32  | 1  | 133  | 105       | 28  |    |
| MANDAT5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 121  | 77        | 44  |    | 133  | 93        | 40  |    |
| MANDAT6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 121  | 99        | 21  | 1  | 133  | 87        | 46  |    |
| NEWAUD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 121  | 108       | 13  |    | 133  | 108       | 21  | 4  |
| <b>Autres variables</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |      | 0         | 1   |    |      | 0         | 1   |    |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 121  | 96        | 25  |    | 133  | 109       | 24  |    |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 121  | 86        | 35  |    | 133  | 99        | 34  |    |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 121  | 63        | 58  |    | 133  | 68        | 65  |    |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 121  | 47        | 74  |    | 133  | 36        | 97  |    |
| DECEMBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 121  | 18        | 103 |    | 133  | 24        | 109 |    |
| CAC 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 121  | 95        | 26  |    | 133  | 105       | 28  |    |
| SBF 120                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 121  | 52        | 69  |    | 133  | 58        | 75  |    |
| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 121  | 61        | 60  |    | 133  | 66        | 67  |    |
| <p>* Honoraires de non-audit = missions accessoires + autres prestations</p> <p>Avec :</p> <p>NB BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul et = 2 si la société a deux auditeurs BIG 4 ;</p> <p>MANDAT1, MANDAT2, ..., MANDAT6 = variables indicatrices (0, 1, 2) correspondant au positionnement de chaque auditeur au cours du mandat de 6 ans ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC 40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; SBF 120 = 1 si la société appartient à l'indice SBF 120 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire.</p> |      |           |     |    |      |           |     |    |

Le tableau précédent comprend les statistiques descriptives de l'échantillon testé. Les honoraires d'audit moyens (médians) payés par les sociétés de notre échantillon sont de 3312,7 (854) KEuros en 2002 et 3018,8 (1220) KEuros en 2003. Notre échantillon est composé de grandes sociétés cotées ayant un total de bilan moyen (médian) de 8948,6 (1234,9) millions d'Euros en 2002 et de 9166,9 (1539,9) millions d'Euros en 2003.

En ce qui concerne le choix des auditeurs : en 2002 (2003), 14,05 % (9,77 %) des sociétés de notre échantillon n'ont aucun auditeur BIG 4 ; 60,33 % (63,16 %) ont un auditeur BIG 4 et un auditeur non BIG et 25,62 % (27,07 %) ont fait le choix d'avoir deux auditeurs BIG 4.

La durée moyenne de la relation d'audit avoisine les 9 années et on constate que 13 entreprises ont changé un de leurs auditeurs en 2002 et que 21 ont changé un auditeur et 4 deux auditeurs en 2003.

Le taux d'internationalisation (mesuré par le pourcentage de filiales étrangères) est voisin de 58 % et 20,66 % en 2002 et 18,05 % en 2003 des sociétés de notre échantillon sont également cotées à Londres ou à New York.

Concernant le gouvernement d'entreprise, le nombre de sociétés doté d'un comité d'audit s'est significativement accru entre 2002 et 2003, passant de 61,16 % en 2002 à 72,93 % en 2003 (Mann-Whitney ranksum z-test :  $p > |z| = 0,0489$ ).

### 2.3. Tests de normalité des variables

Les tests de normalité de nos variables (présentés en annexe)<sup>160</sup>, montrent que certaines variables présentent des distributions fortement asymétriques (*skewness* élevé), qui nécessitent des transformations. La synthèse des transformations effectuées pour améliorer la normalité de nos variables est présentée ci dessous :

---

<sup>160</sup> Les modalités de ce traitement de la normalité des variables sont présentées de façon plus approfondie dans la première étude empirique.

**Tableau 67 : transformation des variables suite aux tests de normalité**

| Variables     | Transformation proposée par la procédure de STATA | Choix retenu                               |
|---------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| HAUDIT        | Log                                               | Log (honoraires audit)                     |
| HNONAUDIT     | Log                                               | Log (honoraire non-audit)                  |
| TAILLE        | Log                                               | Log (total bilan)                          |
| INTERNATIONAL | Racine carrée                                     | Racine carrée (nb filiales étrangères)     |
| TENURE        | Log                                               | Log (durée moyenne de la relation d'audit) |

Les représentations graphiques (histogrammes) de la distribution de l'ensemble de nos variables, après ces transformations sont présentées en annexe.

### 3. Modèle statistique

Pour tester nos hypothèses de recherche nous appliquons une méthodologie statistique mettant en œuvre une régression linéaire entre la variable à expliquer : honoraires d'audit et les différentes variables traduisant nos hypothèses de façon opérationnelle. La forme générale du modèle testé est la suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{HAUDIT} = & \beta_0 + \beta_1 \text{1BIG 4} + \beta_2 \text{2BIG 4} + \beta_3 \text{TENURE}^{161} + \beta_4 \text{HNONAUDIT} \\
 & + \beta_5 \text{TAILLE} + \beta_6 \text{DIVERSIFICATION} + \beta_7 \text{INTERNATIONAL} \\
 & + \beta_8 \text{CREANCES} + \beta_9 \text{STOCKS} + \beta_{10} \text{COTATION} + \beta_{11} \text{PERTE} \\
 & + \beta_{12} \text{ENDETTEMENT} + \beta_{13} \text{ACTMAJ} + \beta_{14} \text{ACTREF} + \beta_{15} \text{INDEP} \\
 & + \beta_{16} \text{CAUDIT} + \beta_{17} \text{DUREEAUDIT} + \beta_{18} \text{DECEMBRE} + \beta_{19} \text{CAC 40} \\
 & + \beta_{20} \text{INFOVOL} + \varepsilon
 \end{aligned}$$

Avec : 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES = part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC 40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire.

<sup>161</sup> Nous introduisons ensuite une autre mesure alternative de la durée de l'audit : le positionnement au cours des mandats (variables MANDAT1, ..., MANDAT6).

## VI. Résultats empiriques

### *Introduction (Partie VI)*

L'objet de cette partie est de présenter les résultats de nos traitements statistiques. Nous présentons dans un premier temps l'analyse des corrélations entre nos variables et le diagnostic de multicolinéarité (section 1), puis les résultats du modèle général de régression présenté dans la partie précédente (section 2), et enfin les tests additionnels permettant d'approfondir notre connaissance des déterminants des montants d'honoraires d'audit (section 3).

### 1. Analyses des corrélations et de la multicolinéarité

#### 1.1. Matrice des corrélations de Pearson

Les corrélations entre les différentes variables testées dans le modèle sont présentées dans les tableaux suivants pour les années 2002 et 2003. Cette matrice de corrélation montre que certaines variables sont liées entre elles et en particulier que la taille (mesurée comme le Log de l'actif total) est corrélée significativement avec toutes les autres variables. La variable double cotation est également corrélée avec la composition de l'actionnariat, l'indépendance des administrateurs, et le montant des honoraires de non-audit. En revanche, l'intensité de ces corrélations n'est pas jugée excessive puisque les coefficients de corrélations ne dépassent généralement pas 50 %, sauf entre taille et nombre de filiales et taille et honoraires de non-audit. Pour cette raison, nous avons présenté les VIF (indicateur de la proportion de variance de chaque variable indépendante expliquée par toutes les autres variables indépendantes).

# CHAPITRE 3

**Tableau 68 : Matrice des corrélations de Pearson, année 2002 (Étude empirique n° 2)**

| * : coefficients significatifs au seuil de 5 % ( <i>test bilatéral</i> ) | HAUDIT | NBBIG  | TENURE | NEWAUD | HNONAUDIT    | TAILLE       | DIVERSIFICATION | INTERNATIONAL | CREANCES | STOCKS | COTATION | PERTE  | ENDETTEMENT | ACTMAJ | CAUDIT | DUREEAUDIT | DECEMBRE | CAC 40 | INFOVOL |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------------|--------------|-----------------|---------------|----------|--------|----------|--------|-------------|--------|--------|------------|----------|--------|---------|
| HAUDIT                                                                   | 1.00   |        |        |        |              |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| NBBIG                                                                    | 0.37*  | 1.00   |        |        |              |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| TENURE                                                                   | 0.18   | 0.05   | 1.00   |        |              |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| NEWAUD                                                                   | -0.02  | -0.06  | -0.49* | 1.00   |              |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| HNONAUDIT                                                                | 0.78*  | 0.40*  | 0.12   | -0.07  | 1.00         |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| TAILLE                                                                   | 0.92*  | 0.31*  | 0.25*  | -0.00  | <b>0.70*</b> | 1.00         |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| DIVERSIFICATION                                                          | 0.40*  | 0.06   | 0.07   | -0.06  | 0.31*        | 0.37*        | 1.00            |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| INTERNATIONAL                                                            | 0.69*  | 0.27*  | 0.11   | 0.04   | <b>0.54*</b> | <b>0.67*</b> | 0.24*           | 1.00          |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| CREANCES                                                                 | -0.18* | -0.25* | -0.12  | -0.10  | -0.09        | -0.27*       | 0.06            | -0.11         | 1.00     |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| STOCKS                                                                   | 0.13   | 0.15   | 0.09   | -0.05  | 0.11         | 0.18         | 0.11            | 0.04          | -0.26*   | 1.00   |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| COTATION                                                                 | 0.56*  | 0.17*  | 0.14   | -0.05  | 0.47*        | 0.46*        | 0.20            | 0.26*         | -0.11    | -0.03  | 1.00     |        |             |        |        |            |          |        |         |
| PERTE                                                                    | 0.01   | 0.20*  | -0.05  | 0.07   | 0.07         | -0.04        | 0.03            | -0.11         | -0.06    | -0.08  | 0.08     | 1.00   |             |        |        |            |          |        |         |
| ENDETTEMENT                                                              | 0.17   | 0.02   | 0.13   | 0.03   | 0.03         | 0.25*        | 0.01            | 0.19*         | -0.44*   | -0.07  | 0.04     | 0.07   | 1.00        |        |        |            |          |        |         |
| ACTMAJ                                                                   | -0.30* | -0.10  | 0.13   | -0.01  | -0.32*       | -0.18*       | -0.10           | -0.11         | -0.02    | 0.09   | -0.37*   | -0.06  | -0.04       | 1.00   |        |            |          |        |         |
| CAUDIT                                                                   | 0.57*  | 0.40*  | 0.08   | -0.05  | 0.51*        | <b>0.58*</b> | 0.08            | 0.37*         | -0.32*   | 0.13   | 0.36     | -0.11  | 0.13        | -0.19* | 1.00   |            |          |        |         |
| DUREEAUDIT                                                               | -0.41* | -0.22* | -0.04  | 0.02   | -0.45*       | -0.45*       | -0.27*          | -0.22*        | 0.14     | -0.19* | -0.26*   | -0.13  | 0.18        | 0.14   | -0.38* | 1.00       |          |        |         |
| DECEMBRE                                                                 | 0.22*  | 0.01   | -0.00  | 0.07   | 0.16*        | 0.21*        | 0.14            | 0.20*         | 0.13     | -0.12  | 0.10     | 0.01   | -0.21*      | -0.06  | 0.14   | -0.19*     | 1.00     |        |         |
| CAC 40                                                                   | 0.71*  | 0.19*  | 0.15   | 0.01   | <b>0.57*</b> | <b>0.72*</b> | 0.36*           | 0.50*         | -0.19*   | -0.01  | 0.43     | -0.07  | 0.11        | -0.26* | 0.38*  | -0.34*     | 0.22*    | 1.00   |         |
| INFOVOL                                                                  | 0.02   | 0.03   | 0.07   | -0.02  | -0.08        | 0.06         | 0.07            | 0.09          | -0.06    | 0.26*  | -0.14    | -0.23* | 0.05        | 0.34*  | 0.08   | -0.01      | -0.05    | -0.12  | 1.00    |

\* : coefficients significatifs au seuil de 5 % (*test bilatéral*).

# CHAPITRE 3

**Tableau 69 : Matrice des corrélations de Pearson, année 2003 (Étude empirique n° 2)**

| * : coefficients significatifs au seuil de 5 % ( <i>test bilatéral</i> ) | HAUDIT | NBBIG  | TENURE | NEWAUD | HNONAUDIT    | TAILLE       | DIVERSIFICATION | INTERNATIONAL | CREANCES | STOCKS | COTATION | PERTE  | ENDETTEMENT | ACTMAJ | CAUDIT | DUREEAUDIT | DECEMBRE | CAC 40 | INFOVOL |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------------|--------------|-----------------|---------------|----------|--------|----------|--------|-------------|--------|--------|------------|----------|--------|---------|
| HAUDIT                                                                   | 1.00   |        |        |        |              |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| NBBIG                                                                    | 0.38*  | 1.00   |        |        |              |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| TENURE                                                                   | 0.10   | -0.06  | 1.00   |        |              |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| NEWAUD                                                                   | 0.11   | 0.19*  | -0.36* | 1.00   |              |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| HNONAUDIT                                                                | 0.83*  | 0.39*  | 0.03   | 0.13   | 1.00         |              |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| TAILLE                                                                   | 0.87*  | 0.34*  | 0.15   | 0.08   | <b>0.75*</b> | 1.00         |                 |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| DIVERSIFICATION                                                          | 0.46*  | -0.00  | 0.00   | 0.14   | 0.36*        | 0.43*        | 1.00            |               |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| INTERNATIONAL                                                            | 0.74*  | 0.20*  | 0.08   | 0.01   | <b>0.61*</b> | <b>0.65*</b> | 0.35*           | 1.00          |          |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| CREANCES                                                                 | -0.20* | -0.25* | -0.09  | -0.04  | -0.17*       | -0.25*       | -0.08           | -0.22*        | 1.00     |        |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| STOCKS                                                                   | 0.07   | 0.06   | 0.08   | 0.02   | 0.12         | 0.13         | 0.11            | -0.00         | -0.18*   | 1.00   |          |        |             |        |        |            |          |        |         |
| COTATION                                                                 | 0.45*  | 0.13   | 0.02   | 0.11   | 0.40*        | 0.35*        | 0.21*           | 0.23*         | -0.16    | -0.08  | 1.00     |        |             |        |        |            |          |        |         |
| PERTE                                                                    | -0.14  | 0.03   | -0.11  | 0.06   | -0.08        | -0.22*       | -0.06           | -0.07         | -0.03    | -0.12  | 0.17     | 1.00   |             |        |        |            |          |        |         |
| ENDETTEMENT                                                              | 0.22*  | 0.01   | 0.17*  | 0.01   | 0.12         | 0.15         | 0.09            | 0.21*         | -0.28*   | -0.05  | 0.03     | 0.10   | 1.00        |        |        |            |          |        |         |
| ACTMAJ                                                                   | -0.30* | -0.03  | 0.06   | -0.01  | -0.25*       | -0.22*       | -0.17           | -0.12         | 0.01     | 0.08   | -0.34*   | -0.30* | -0.10       | 1.00   |        |            |          |        |         |
| CAUDIT                                                                   | 0.56*  | 0.38*  | 0.06   | 0.07   | <b>0.51*</b> | 0.45*        | 0.19            | 0.33*         | -0.20*   | 0.08   | 0.29*    | -0.03  | 0.13        | -0.25* | 1.00   |            |          |        |         |
| DUREEAUDIT                                                               | -0.46* | -0.23* | -0.06  | -0.13  | -0.48*       | -0.47*       | -0.32           | -0.34*        | 0.19     | 0.04   | -0.24*   | 0.16   | 0.05        | 0.14   | -0.30* | 1.00       |          |        |         |
| DECEMBRE                                                                 | 0.16   | -0.03  | 0.03   | -0.03  | 0.11         | 0.11         | 0.12            | 0.13          | 0.14     | -0.15  | 0.02     | -0.04  | -0.14       | -0.01  | 0.02   | -0.08*     | 1.00     |        |         |
| CAC 40                                                                   | 0.67*  | 0.23*  | 0.14   | 0.00   | <b>0.56*</b> | <b>0.67*</b> | 0.36*           | <b>0.50*</b>  | -0.19*   | -0.04  | 0.38*    | -0.13  | 0.11        | -0.25* | 0.31*  | -0.39*     | 0.19*    | 1.00   |         |
| INFOVOL                                                                  | 0.05   | -0.07  | 0.13   | -0.11  | 0.03         | 0.14         | -0.03           | 0.11          | 0.07     | 0.24*  | -0.12    | -0.28  | -0.04       | 0.22*  | -0.00  | 0.01       | -0.00    | -0.08  | 1.00    |

\* : coefficients significatifs au seuil de 5 % (*test bilatéral*).



Les corrélations sont élevées entre les variables d'actionnariat et de gouvernement d'entreprise comme le montre le tableau ci-dessous :

**Tableau 70 : corrélations entre les variables de gouvernance**

| <b>Année 2002</b> |              |               |                |               |
|-------------------|--------------|---------------|----------------|---------------|
| <b>Variables</b>  | <b>INDEP</b> | <b>CAUDIT</b> | <b>ACTMAJ</b>  | <b>ACTREF</b> |
| <b>INDEP</b>      | 1            |               |                |               |
| <b>CAUDIT</b>     | 0,3053*      | 1             |                |               |
| <b>ACTMAJ</b>     | -0,3489*     | -0,1857*      | 1              |               |
| <b>ACTREF</b>     | -0,4357*     | -0,3260*      | <b>0,7556*</b> | 1             |
| <b>Année 2003</b> |              |               |                |               |
| <b>Variables</b>  | <b>INDEP</b> | <b>CAUDIT</b> | <b>ACTMAJ</b>  | <b>ACTREF</b> |
| <b>INDEP</b>      | 1            |               |                |               |
| <b>CAUDIT</b>     | 0,4560*      | 1             |                |               |
| <b>ACTMAJ</b>     | -0,4273*     | -0,2507*      | 1              |               |
| <b>ACTREF</b>     | -0,4833*     | -0,3231*      | <b>0,7685*</b> | 1             |

\* : coefficients significatifs au seuil de 5 % (*test bilatéral*).

## 1.2. Diagnostic général de multicollinéarité

Les VIF ne démontrent pas de problèmes de multicollinéarité très importants sauf pour les variables : taille, actionnaires de référence et honoraires de non-audit, pour lesquelles les VIF sont supérieurs à 3. La corrélation entre la taille et les honoraires de non-audit (69,82 % en 2002 et 75,54 % en 2003) est très élevée et se traduit par une augmentation des VIF de ces deux variables.

**Tableau 71 : Diagnostic général de multicollinéarité (étude empirique n° 2)**

| Variables       | Année 2002 (N = 121) |           |                    | Année 2003 (N = 134) |           |                      |
|-----------------|----------------------|-----------|--------------------|----------------------|-----------|----------------------|
|                 | VIF                  | Tolérance | Conditioning Index | VIF                  | Tolérance | Conditionnions Index |
| NBBIG           | 1,47                 | 0,6798    | 1,00               | 1,48                 | 0,6756    | 1,00                 |
| TENURE          | 1,61                 | 0,6200    | 2,83               | 1,30                 | 0,7718    | 2,86                 |
| NEWAUD          | 1,48                 | 0,6739    | 3,73               | 1,29                 | 0,7741    | 3,66                 |
| HNONAUDIT       | 2,86                 | 0,3498    | 3,95               | <b>3,55</b>          | 0,2815    | 4,07                 |
| TAILLE          | <b>5,32</b>          | 0,1880    | 4,79               | <b>3,91</b>          | 0,2558    | 4,94                 |
| DIVERSIFICATION | 1,35                 | 0,7410    | 5,14               | 1,44                 | 0,6927    | 5,22                 |
| INTERNATIONAL   | 2,10                 | 0,4772    | 5,29               | 2,09                 | 0,4775    | 5,58                 |
| CREANCES        | 1,79                 | 0,5582    | 5,51               | 1,38                 | 0,7221    | 6,00                 |
| STOCKS          | 1,39                 | 0,7184    | 6,32               | 1,28                 | 0,7793    | 6,46                 |
| COTATION        | 1,71                 | 0,5859    | 6,73               | 1,49                 | 0,6702    | 6,66                 |
| PERTE           | 1,32                 | 0,7570    | 7,76               | 1,42                 | 0,7022    | 7,72                 |
| ENDETTEMENT     | 1,80                 | 0,5555    | 8,35               | 1,34                 | 0,7476    | 9,16                 |
| ACTMAJ          | 2,58                 | 0,3880    | 9,50               | 2,73                 | 0,3658    | 9,62                 |
| ACTREF          | <b>3,76</b>          | 0,2657    | 10,02              | <b>3,44</b>          | 0,2906    | 9,81                 |
| INDEP           | 1,52                 | 0,6590    | 10,45              | 1,96                 | 0,5092    | 10,72                |
| CAUDIT          | 2,11                 | 0,4738    | 12,78              | 1,63                 | 0,6125    | 11,71                |
| DUREEAUDIT      | 1,63                 | 0,6143    | 13,73              | 1,50                 | 0,6673    | 13,57                |
| DECEMBRE        | 1,26                 | 0,7935    | 15,54              | 1,18                 | 0,8483    | 14,88                |
| CAC 40          | 2,83                 | 0,3531    | 16,90              | 2,39                 | 0,4181    | 16,18                |
| INFOVOL         | 1,39                 | 0,7209    | 28,81              | 1,31                 | 0,7634    | 23,42                |
| VIF MOYEN       | 2,06                 |           | 40,23              | 1,91                 |           | 38,64                |

## 2. Régressions

En raison des corrélations détectées entre les variables d'actionnariat et de gouvernement d'entreprise et des risques de recoupement du pouvoir explicatif de ces dernières, nous avons choisi de présenter différents modèles permettant d'introduire alternativement les différentes variables de composition de l'actionnariat et de gouvernement d'entreprise.

| Variables | INDEP    | CAUDIT   |
|-----------|----------|----------|
| ACTMAJ    | Modèle 1 | Modèle 2 |
| ACTREF    | Modèle 3 | Modèle 4 |

Ces régressions sont effectuées pour l'année 2002 puis pour l'année 2003 et enfin pour les deux années regroupées pour vérifier l'éventuelle existence d'un effet année. Les

tableaux de résultats sont présentés successivement, et l'interprétation des résultats est détaillée ensuite.

### Régressions pour l'année 2002 : modèles 1 à 4

Tableau 72 : Déterminants des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2002)

| Régressions OLS, variable expliquée = HAUDIT |                 |                 |          |                 |          |                 |          |                 |          |
|----------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|
| Année<br>2002                                | Signe<br>prédit | Modèle 1 [2002] |          | Modèle 2 [2002] |          | Modèle 3 [2002] |          | Modèle 4 [2002] |          |
|                                              |                 | Coef.           | t-stat   | Coef.           | t-stat   | Coef.           | t-stat   | Coef.           | t-stat   |
| Constante                                    |                 | 1,7950          | 4,60***  | 1,9267          | 4,99***  | 1,8386          | 4,49***  | 2,0096          | 5,04***  |
| 1BIG 4                                       | +               | 0,3174          | 2,24**   | 0,2942          | 2,01**   | 0,3396          | 2,43**   | 0,3248          | 2,24**   |
| 2BIG 4                                       | +               | 0,3152          | 1,95*    | 0,2997          | 1,78*    | 0,3208          | 1,98**   | 0,3102          | 1,84*    |
| TENURE                                       | +/-             | -0,0981         | -1,20    | -0,0836         | -1,00    | -0,1061         | -1,30    | -0,0936         | -1,13    |
| NEWAUD                                       | -               | -0,0653         | -0,40    | -0,0832         | -0,51    | -0,0642         | -0,39    | -0,0818         | -0,50    |
| HNONAUDIT                                    | +/-             | 0,0741          | 2,84***  | 0,0809          | 3,10***  | 0,0732          | 2,78***  | 0,0787          | 2,98***  |
| TAILLE                                       | +               | 0,5108          | 11,45*** | 0,5060          | 10,69*** | 0,5114          | 11,41*** | 0,5094          | 10,69*** |
| DIVERSIFICATION                              | +               | 0,0515          | 1,66*    | 0,0496          | 1,57     | 0,0555          | 1,78*    | 0,0551          | 1,73*    |
| INTERNATIONAL                                | +               | 0,0330          | 2,67***  | 0,0348          | 2,78***  | 0,0333          | 2,68***  | 0,0353          | 2,81***  |
| CREANCES                                     | +               | 0,8092          | 1,85*    | 0,7889          | 1,75*    | 0,8285          | 1,89*    | 0,7977          | 1,76*    |
| STOCKS                                       | +               | -0,0106         | -0,02    | -0,0836         | -0,15    | -0,0182         | -0,03    | -0,0983         | -0,18    |
| COTATION                                     | +               | 0,5005          | 3,93***  | 0,4776          | 3,69***  | 0,4916          | 3,68***  | 0,4569          | 3,40***  |
| PERTE                                        | +               | 0,0970          | 0,94     | 0,1137          | 1,07     | 0,0917          | 0,89     | 0,1029          | 0,96     |
| ENDETTEMENT                                  | +               | -0,1739         | -0,41    | -0,2157         | -0,51    | -0,1938         | -0,45    | -0,2588         | -0,60    |
| ACTMAJ                                       | -               | -0,1353         | -1,28    | -0,1822         | -1,77*   |                 |          |                 |          |
| ACTREF                                       | -               |                 |          |                 |          | -0,2302         | -0,96    | -0,3622         | -1,61    |
| INDEP                                        | +/-             | 0,3029          | 1,65     |                 |          | 0,2996          | 1,57     |                 |          |
| CAUDIT                                       | +/-             |                 |          | 0,0529          | 0,43     |                 |          | 0,0368          | 0,29     |
| DUREEAUDIT                                   | +               | 0,0021          | 1,31     | 0,0018          | 1,13     | 0,0021          | 1,29     | 0,0018          | 1,11     |
| DECEMBRE                                     | +               | 0,0387          | 0,30     | 0,0291          | 0,22     | 0,0551          | 0,42     | 0,0549          | 0,41     |
| CAC 40                                       | +/-             | 0,1238          | 0,77     | 0,0938          | 0,58     | 0,1006          | 0,60     | 0,0508          | 0,30     |
| INFOVOL                                      | ?               | 0,1289          | 1,33     | 0,1116          | 1,14     | 0,1226          | 1,26     | 0,1105          | 1,12     |
| N                                            |                 | 121             |          | 121             |          | 121             |          | 121             |          |
| F                                            |                 | 67,90           |          | 66,12           |          | 67,39           |          | 65,73           |          |
| Prob > F                                     |                 | 0,0000          |          | 0,0000          |          | 0,0000          |          | 0,0000          |          |
| Adj R²                                       |                 | 0,9137          |          | 0,9116          |          | 0,9131          |          | 0,9111          |          |

**Légende :**

\*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**Rappel définitions de variables :** 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire.

## Régressions pour l'année 2003 : modèles 1 à 4

Tableau 73 : Déterminants des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2003)

| Régressions OLS, variable expliquée = HAUDIT |                 |                 |         |                 |         |                 |         |                 |         |
|----------------------------------------------|-----------------|-----------------|---------|-----------------|---------|-----------------|---------|-----------------|---------|
| Année<br>2003                                | Signe<br>prédit | Modèle 1 [2003] |         | Modèle 2 [2003] |         | Modèle 3 [2003] |         | Modèle 4 [2003] |         |
|                                              |                 | Coef.           | t-stat  | Coef.           | t-stat  | Coef.           | t-stat  | Coef.           | t-stat  |
| Constante                                    |                 | 2,8989          | 7,15*** | 2,8145          | 7,27*** | 3,0621          | 6,93*** | 2,9488          | 7,06*** |
| 1BIG 4                                       | +               | 0,4012          | 2,49**  | 0,3526          | 2,27**  | 0,3793          | 2,33**  | 0,3337          | 2,13**  |
| 2BIG 4                                       | +               | 0,5741          | 3,06*** | 0,4447          | 2,42**  | 0,5488          | 2,93*** | 0,4254          | 2,32**  |
| TENURE                                       | +/-             | 0,0311          | 0,38    | 0,0268          | 0,35    | 0,0278          | 0,34    | 0,0237          | 0,31    |
| NEWAUD                                       | -               | 0,0671          | 0,63    | 0,0727          | 0,71    | 0,0733          | 0,69    | 0,0780          | 0,76    |
| HNONAUDIT                                    | +/-             | 0,1153          | 3,96*** | 0,1070          | 4,05*** | 0,1150          | 3,96*** | 0,1058          | 4,01*** |
| TAILLE                                       | +               | 0,2497          | 6,30*** | 0,2467          | 6,49*** | 0,2493          | 6,30*** | 0,2464          | 6,50*** |
| DIVERSIFICATION                              | +               | 0,0531          | 1,64    | 0,0516          | 1,67*   | 0,0466          | 1,43    | 0,0462          | 1,48    |
| INTERNATIONAL                                | +               | 0,0760          | 5,32*** | 0,0766          | 5,61*** | 0,0773          | 5,39*** | 0,0776          | 5,67*** |
| CREANCES                                     | +               | 0,6612          | 1,68*   | 0,6900          | 1,84*   | 0,6500          | 1,66*   | 0,6832          | 1,83*   |
| STOCKS                                       | +               | 0,2199          | 0,41    | 0,1263          | 0,25    | 0,2889          | 0,54    | 0,1917          | 0,38    |
| COTATION                                     | +               | 0,4264          | 3,01*** | 0,3925          | 2,88*** | 0,4132          | 2,89*** | 0,3813          | 2,78*** |
| PERTE                                        | +               | -0,2477         | -2,01** | -0,2097         | -1,78*  | -0,2420         | -1,98** | -0,2073         | -1,78*  |
| ENDETTEMENT                                  | +               | 0,9120          | 2,53**  | 0,7745          | 2,28**  | 0,9263          | 2,59**  | 0,7938          | 2,34**  |
| ACTMAJ                                       | -               | -0,1646         | -1,43   | -0,1384         | -1,30   |                 |         |                 |         |
| ACTREF                                       | -               |                 |         |                 |         | -0,3729         | -1,55   | -0,3117         | -1,42   |
| INDEP                                        | +/-             | 0,2207          | 0,91    |                 |         | 0,1917          | 0,77    |                 |         |
| CAUDIT                                       | +/-             |                 |         | 0,3954          | 3,29*** |                 |         | 0,3908          | 3,25*** |
| DUREEAUDIT                                   | +               | 0,0009          | 0,54    | 0,0011          | 0,66    | 0,0008          | 0,46    | 0,0009          | 0,60    |
| DECEMBRE                                     | +               | 0,2323          | 1,83*   | 0,2338          | 1,92*   | 0,2556          | 2,00**  | 0,2529          | 2,07**  |
| CAC 40                                       | +/-             | 0,1436          | 0,87    | 0,1473          | 0,94    | 0,0939          | 0,55    | 0,1076          | 0,67    |
| INFOVOL                                      | ?               | -0,0604         | -0,58   | -0,0654         | -0,66   | -0,0646         | -0,63   | -0,0688         | -0,70   |
| N                                            |                 | 133             |         | 133             |         | 133             |         | 133             |         |
| F                                            |                 | 50,22           |         | 55,15           |         | 50,39           |         | 55,33           |         |
| Prob > F                                     |                 | 0,0000          |         | 0,0000          |         | 0,0000          |         | 0,0000          |         |
| Adj R²                                       |                 | 0,8763          |         | 0,8863          |         | 0,8767          |         | 0,8866          |         |

### Légende :

\*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**Rappel définitions de variables :** 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire.

### Régressions pour les années 2002 et 2003 regroupées : modèles 1 à 4

Tableau 74 : Déterminants des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (années regroupées)

| Régressions OLS, variable expliquée = HAUDIT |                 |                     |         |                     |         |                     |         |                     |         |
|----------------------------------------------|-----------------|---------------------|---------|---------------------|---------|---------------------|---------|---------------------|---------|
| Année 2002 et 2003<br>regroupées             | Signe<br>prédit | Modèle 1 [regroupé] |         | Modèle 2 [regroupé] |         | Modèle 3 [regroupé] |         | Modèle 4 [regroupé] |         |
|                                              |                 | Coef.               | t-stat  | Coef.               | t-stat  | Coef.               | t-stat  | Coef.               | t-stat  |
| Constante                                    |                 | 2,4662              | 7,10*** | 2,4785              | 7,83*** | 2,5303              | 6,71*** | 2,5423              | 7,65*** |
| 1BIG 4                                       | +               | 0,2924              | 2,29**  | 0,2414              | 1,88*   | 0,2954              | 2,29**  | 0,2454              | 1,91*   |
| 2BIG 4                                       | +               | 0,4188              | 3,05*** | 0,3274              | 2,31**  | 0,4135              | 2,97*** | 0,3229              | 2,26**  |
| TENURE                                       | +/-             | -0,0119             | -0,20   | -0,0003             | -0,00   | -0,0163             | -0,27   | -0,0052             | -0,09   |
| NEWAUD                                       | -               | 0,0256              | 0,32    | 0,0327              | 0,41    | 0,0262              | 0,32    | 0,0331              | 0,42    |
| HNONAUDIT                                    | +/-             | 0,0999              | 4,12*** | 0,0982              | 4,47*** | 0,0998              | 4,10*** | 0,0980              | 4,43*** |
| TAILLE                                       | +               | 0,3446              | 6,85*** | 0,3326              | 6,84*** | 0,3441              | 6,81*** | 0,3322              | 6,81*** |
| DIVERSIFICATION                              | +               | 0,0527              | 2,47**  | 0,0569              | 2,59*** | 0,0524              | 2,46**  | 0,0565              | 2,59*** |
| INTERNATIONAL                                | +               | 0,0560              | 4,19*** | 0,0572              | 4,33*** | 0,0566              | 4,31*** | 0,0577              | 4,47*** |
| CREANCES                                     | +               | 0,7803              | 2,44**  | 0,8516              | 2,79*** | 0,7896              | 2,46**  | 0,8619              | 2,82*** |
| STOCKS                                       | +               | 0,3073              | 0,86    | 0,2396              | 0,68    | 0,3261              | 0,91    | 0,2608              | 0,73    |
| COTATION                                     | +               | 0,4889              | 6,72*** | 0,4461              | 6,25*** | 0,4830              | 6,44*** | 0,4409              | 5,99*** |
| PERTE                                        | +               | -0,0425             | -0,54   | -0,0021             | -0,03   | -0,0412             | -0,52   | -0,0010             | -0,01   |
| ENDETTEMENT                                  | +               | 0,6807              | 2,29**  | 0,5695              | 2,04**  | 0,6830              | 2,29**  | 0,5745              | 2,05**  |
| ACTMAJ                                       | -               | -0,1099             | -1,42   | -0,1161             | -1,66*  |                     |         |                     |         |
| ACTREF                                       | -               |                     |         |                     |         | -0,2037             | -1,29   | -0,2108             | -1,53   |
| INDEP                                        | +/-             | 0,2160              | 1,45    |                     |         | 0,2095              | 1,39    |                     |         |
| CAUDIT                                       | +/-             |                     |         | 0,2845              | 2,98*** |                     |         | 0,2816              | 2,98*** |
| DUREEAUDIT                                   | +               | 0,0008              | 0,60    | 0,0010              | 0,79    | 0,0008              | 0,56    | 0,0009              | 0,76    |
| DECEMBRE                                     | +               | 0,1755              | 1,95*   | 0,1552              | 1,76*   | 0,1882              | 2,11**  | 0,1686              | 1,93*   |
| CAC 40                                       | +/-             | 0,1899              | 1,83*   | 0,1893              | 1,81*   | 0,1671              | 1,56    | 0,1664              | 1,57    |
| INFOVOL                                      | ?               | 0,0096              | 0,13    | -0,0033             | -0,05   | 0,0054              | 0,08    | -0,0078             | -0,11   |
| ANNEE2003                                    | ?               | 0,0854              | 1,19    | 0,0579              | 0,87    | 0,0830              | 1,16    | 0,0555              | 0,83    |
| N                                            |                 | 254                 |         | 254                 |         | 254                 |         | 254                 |         |
| F                                            |                 | 159,33              |         | 167,75              |         | 161,06              |         | 173,17              |         |
| Prob > F                                     |                 | 0,0000              |         | 0,0000              |         | 0,0000              |         | 0,0000              |         |
| Adj R²                                       |                 | 0,8969              |         | 0,9008              |         | 0,8967              |         | 0,9005              |         |

#### Légende :

\*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**Rappel définitions de variables :** 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

## Synthèse des régressions : modèles 1 à 4

Tableau 75 : Synthèses régressions OLS, modèles 1 à 4 [2002 – 2003 – regroupé] : (étude empirique n° 2)

| Honoraires d'audit | Signe prédit | 2002 |     |     |     | 2003 |     |      |     | Regroupé |     |     |     |
|--------------------|--------------|------|-----|-----|-----|------|-----|------|-----|----------|-----|-----|-----|
|                    |              | M1   | M2  | M3  | M4  | M1   | M2  | M3   | M4  | M1       | M2  | M3  | M4  |
| 1BIG 4             | +            | **   | **  | **  | **  | **   | **  | **   | **  | **       | *   | **  | *   |
| 2BIG 4             | +            | *    | *   | **  | *   | ***  | **  | ***  | **  | ***      | **  | *** | **  |
| TENURE             | +/-          | n/s  | n/s | n/s | n/s | n/s  | n/s | n/s  | n/s | n/s      | n/s | n/s | n/s |
| NEWAUD             | -            | n/s  | n/s | n/s | n/s | n/s  | n/s | n/s  | n/s | n/s      | n/s | n/s | n/s |
| HNONAUDIT          | +/-          | ***  | *** | *** | *** | ***  | *** | ***  | *** | ***      | *** | *** | *** |
| TAILLE             | +            | ***  | *** | *** | *** | ***  | *** | ***  | *** | ***      | *** | *** | *** |
| DIVERSIFICATION    | +            | *    | n/s | *   | *   | n/s  | *   | n/s  | n/s | **       | *** | **  | *** |
| INTERNATIONAL      | +            | ***  | *** | *** | *** | ***  | *** | ***  | *** | ***      | *** | *** | *** |
| CREANCES           | +            | *    | *   | *   | *   | *    | *   | *    | *   | **       | *** | **  | *** |
| STOCKS             | +            | n/s  | n/s | n/s | n/s | n/s  | n/s | n/s  | n/s | n/s      | n/s | n/s | n/s |
| COTATION           | +            | ***  | *** | *** | *** | ***  | *** | ***  | *** | ***      | *** | *** | *** |
| PERTE              | +            | n/s  | n/s | n/s | n/s | - ** | - * | - ** | - * | n/s      | n/s | n/s | n/s |
| ENDETTEMENT        | +            | n/s  | n/s | n/s | n/s | **   | **  | **   | **  | **       | **  | **  | **  |
| ACTMAJ             | -            | n/s  | - * |     |     | n/s  | n/s |      |     | n/s      | - * |     |     |
| ACTREF             | -            |      |     | n/s | n/s |      |     | n/s  | n/s |          |     | n/s | n/s |
| INDEP              | +/-          | n/s  |     | n/s |     | n/s  |     | n/s  |     | n/s      |     | n/s |     |
| CAUDIT             | +/-          |      | n/s |     | n/s |      | *** |      | *** |          | *** |     | *** |
| DUREEAUDIT         | +            | n/s  | n/s | n/s | n/s | n/s  | n/s | n/s  | n/s | n/s      | n/s | n/s | n/s |
| DECEMBRE           | +            | n/s  | n/s | n/s | n/s | *    | *   | **   | **  | *        | *   | **  | *   |
| CAC 40             | +/-          | n/s  | n/s | n/s | n/s | n/s  | n/s | n/s  | n/s | *        | *   | n/s | n/s |
| INFOVOL            | ?            | n/s  | n/s | n/s | n/s | n/s  | n/s | n/s  | n/s | n/s      | n/s | n/s | n/s |
| ANNEE2003          | ?            |      |     |     |     |      |     |      |     | n/s      | n/s | n/s | n/s |

**Légende :** \*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**NB :** Dans ce tableau, les coefficients sont positifs, sauf indication contraire

**Rappel définitions de variables :** 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

## Caractéristiques de la relation d'audit

Concernant les caractéristiques de la relation d'audit, notre recherche démontre une augmentation des honoraires quand les entreprises choisissent des auditeurs BIG 4 (prime aux BIG 4) dans le contexte français. Le fait d'avoir un auditeur BIG 4 parmi les deux co-commissaires aux comptes augmente les honoraires d'audit et le fait d'en avoir

deux également. La question de la différenciation de la prime payée en cas de recours à un auditeur BIG 4 ou à deux auditeurs BIG 4 est analysée plus loin dans les tests complémentaires.

Contrairement à nos hypothèses, la durée de la relation d'audit n'a pas d'influence significative, et nous ne démontrons pas de baisse des honoraires en cas d'engagement d'un nouvel auditeur.

Enfin, nous montrons sur notre échantillon que la fourniture de services autres que l'audit entraîne une augmentation des honoraires d'audit légaux, ce qui traduit une association structurelle entre la fourniture de services d'audit et d'autres prestations (Firth, 2002).

### **Taille, complexité et risque**

En accord avec les recherches antérieures, nos résultats montrent que le montant des honoraires d'audit des sociétés cotées françaises est positivement lié avec la taille (mesurée par le total de l'actif), ainsi qu'avec différentes mesures de la complexité de l'entreprise auditée (part des créances clients dans le total de l'actif, nombre de secteurs sur lequel l'entreprise exerce son activité et nombre de filiales étrangères consolidées). La part des stocks sur le total de l'actif n'apparaît pas comme un indicateur pertinent de la complexité de l'entreprise auditée, de nature à influencer sur le niveau des honoraires d'audit.

Ces résultats sont encore renforcés par le contrôle de la cotation de certains groupes français sur des marchés financiers anglo-saxons (cotation à Londres ou à New York) qui renforce les exigences en termes d'informations financières et augmente donc les honoraires d'audit. Nos résultats ne démontrent pas de lien clair entre le risque lié à la réalisation de pertes au cours de l'exercice et les honoraires : la variable perte n'est significative que dans notre modèle pour l'année 2003, et avec un signe inverse par rapport à notre hypothèse. Ainsi la réalisation de pertes en 2003 freine la demande d'audit et diminue le montant des honoraires. Concernant l'endettement, cette variable de mesure du risque est non significative en 2002. Elle est en revanche significative en 2003 et sur le modèle regroupé. Nous interprétons le manque de cohérence dans la significativité de nos variables de mesure du risque par le fait que le risque perçu par les auditeurs peut également être indirectement appréhendé par d'autres variables présentes dans notre modèle.

### **Structure du capital et gouvernement d'entreprise**

Concernant la structure du capital, nos résultats montrent que la présence d'un actionnaire majoritaire, qui traduit une diminution des coûts d'agence, semble entraîner une baisse de la demande de contrôle externe et une baisse des honoraires d'audit, mais ce résultat est assez faiblement significatif et ne ressort pas sur tous nos modèles. Les résultats concernant notre variable de mesure de la proportion de capital détenue par des actionnaires de référence sont, en revanche, non significatifs dans tous les cas. Nous ne démontrons pas de lien entre le capital détenu par des actionnaires de référence et la demande d'audit.

Notre modèle cherche par ailleurs à tester l'influence des mécanismes de gouvernement d'entreprise sur la demande d'audit : s'agit-il de mécanismes complémentaires ou substituables ? Nos résultats empiriques montrent que la présence d'un comité d'audit contribue à une augmentation de la demande de quantité et de qualité d'audit, un renforcement du contrôle qui se traduit par une augmentation des honoraires en 2003 et montre une complémentarité des mécanismes de contrôle. Nous ne démontrons pas ce lien en 2002. La proportion d'administrateurs indépendants ne semble en revanche pas influencer sur le montant des honoraires.

\*\*\*

Pour la suite des analyses, nous avons choisi de ne conserver qu'un seul modèle. Nous avons sélectionné le modèle 2 regroupé en raison de sa meilleure significativité.



### 3. Tests complémentaires

Afin d'approfondir nos résultats, nous avons procédé à des tests complémentaires : utilisation de mesures alternatives pour certaines variables (3.1) et traitement de l'endogénéité (3.2).

#### 3.1. Analyses complémentaires

##### 3.1.1. Analyse de la prime<sup>162</sup> aux BIG 4 et du choix des auditeurs

###### *Différenciation de la prime aux BIG 4*

Alors que nos modèles précédents montrent que les honoraires augmentent en cas de recours à un ou deux auditeurs BIG 4, nous ne sommes pas à même de juger si le fait d'avoir choisi deux auditeurs BIG 4 entraîne le paiement d'honoraires supérieurs au choix d'un seul BIG 4.

*Test de la différence entre les coefficients 1BIG 4 et 2 BIG 4 :*

| <b>T-test 1 BIG 4 = 2 BIG 4<br/>(modèle 2, regroupé)</b> |
|----------------------------------------------------------|
| Hypothèse H0 : 1BIG 4 – 2BIG 4 = 0                       |
| F (1, 234) = 1,12<br>Prob > F = 0,2917 (n/s)             |

Nous montrons que les coefficients obtenus pour les variables 1 BIG 4 et 2 BIG 4 ne sont pas significativement différents.

Pour différencier la prime aux BIG 4, nous avons alors choisi de modifier la spécification de notre modèle en créant deux nouvelles variables dichotomiques.

Au lieu d'étudier la prime des BIG 4 par référence avec le choix de zéro BIG 4, nous avons choisi d'étudier cet impact par référence avec le choix un BIG 4 et un non-BIG.

<sup>162</sup> La prime aux BIG 4 correspond aux honoraires plus élevés facturés par les BIG 4 (elle est liée à la position dominante sur le marché, à l'effet de réputation).

### CHAPITRE 3

La modalité un BIG 4 devient donc la référence, et nous analysons l'impact du choix de zéro BIG 4 (par rapport à un BIG 4) et du choix de deux BIG 4 (par rapport à un BIG 4) :

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Nb : le modèle A est notre modèle de référence (modèle 2 regroupé), mentionné ici pour mémoire, et le modèle B inclut nos deux nouvelles variables : 0 BIG 4 versus 1 BIG 4 et 2 BIG 4 versus 1 BIG 4.

**Tableau 76 : différenciation de la prime aux BIG 4**

| Années regroupées | Signe prédit | Modèle A |         | Modèle B       |                  |
|-------------------|--------------|----------|---------|----------------|------------------|
|                   |              | Coef.    | t-stat  | Coef.          | t-stat           |
| Constante         | +            | 2,4785   | 7,83*** | 2.7144         | 9.61***          |
| 1BIG 4            | +            | 0,2414   | 1,88*   |                |                  |
| 2BIG 4            | +            | 0,3274   | 2,31**  |                |                  |
| 0BIG 4vs1BIG 4    | -            |          |         | <b>-0.2771</b> | <b>-2.14**</b>   |
| 2BIG 4vs1BIG 4    | ?            |          |         | <b>0.0817</b>  | <b>1.00 n.s.</b> |
| TENURE            | ?            | -0,0003  | -0,00   | 0.0006         | 0.01             |
| NEWAUD            | -            | 0,0327   | 0,41    | 0.0269         | 0.35             |
| HONAUDIT          | ?            | 0,0982   | 4,47*** | 0.0966         | 4.40***          |
| TAILLE            | +            | 0,3326   | 6,84*** | 0.3360         | 6.89***          |
| DIVERSIFICATION   | +            | 0,0569   | 2,59*** | 0.0578         | 2.65***          |
| INTERNATIONAL     | +            | 0,0572   | 4,33*** | 0.0570         | 4.32***          |
| CREANCES          | +            | 0,8516   | 2,79*** | 0.8467         | 2.78***          |
| STOCKS            | +            | 0,2396   | 0,68    | 0.2207         | 0.62             |
| COTATION          | +            | 0,4461   | 6,25*** | 0.4475         | 6.27***          |
| PERTE             | +            | -0,0021  | -0,03   | -0.0002        | -0.00            |
| ENDETTEMENT       | +            | 0,5695   | 2,04**  | 0.5619         | 2.02**           |
| ACTMAJ            | -            | -0,1161  | -1,66*  | -0.1099        | -1.58            |
| CAUDIT            | ?            | 0,2845   | 2,98*** | 0.2758         | 2.89***          |
| DUREEAUDIT        | ?            | 0,0010   | 0,79    | 0.0009         | 0.76             |
| DECEMBRE          | ?            | 0,1552   | 1,76*   | 0.1582         | 1.81*            |
| CAC 40            | ?            | 0,1893   | 1,81*   | 0.1858         | 1.78*            |
| INFOVOL           | ?            | -0,0033  | -0,05   | -0.0030        | -0.04            |
| ANNEE 2003        | ?            | 0,0579   | 0,87    | 0.0574         | 0.86             |
| N                 |              | 254      |         | 254            |                  |
| F                 |              | 167,75   |         | 171,58         |                  |
| Prob > F          |              | 0,0000   |         | 0,0000         |                  |
| R <sup>2</sup>    |              | 0,9008   |         | 0,9013         |                  |

**Légende :** \*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**Rappel définitions de variables :** 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 sinon.

Nous montrons que le choix d'un auditeur BIG 4 entraîne le paiement d'honoraires plus élevés (la variable 0 BIG 4 vs 1 BIG 4 est négative et significative), mais que le choix de deux BIG 4 n'est pas plus coûteux que le choix d'un seul BIG 4, toutes choses égales par ailleurs.

En complément de cette analyse, nous avons effectué une régression logistique pour comprendre quelles sont les caractéristiques des entreprises qui choisissent d'avoir deux auditeurs BIG 4 :

**Tableau 77 : Analyse des déterminants de choix de deux auditeurs BIG 4 par rapport à un BIG 4**

| Régression logistique, variable expliquée = 2 BIG 4 vs 1 BIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |         |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------|----------|
| Années regroupées (2002 & 2003)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Signe<br>prédit | Probit  |          |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 | Coef.   | z        |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +               | 0,2593  | 4,28***  |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | -0,2721 | -0,97    |
| %INTERNATIONAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | +               | 1,1452  | 2,45**   |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | -               | 0,8047  | 3,55***  |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +               | 0,8634  | 3,95***  |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | +               | -1,6541 | -2,04**  |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 0,7501  | 2,97***  |
| ANNEE 2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | ?               | -0,0043 | -0,02    |
| Constante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 | -4,1944 | -7,10*** |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 | 223     |          |
| Wald Chi²(8)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 | 57,11   |          |
| Prob > Chi²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 | 0,0000  |          |
| Pseudo R²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 | 0,2432  |          |
| VIF Moyen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 | 1,29    |          |
| Taux de classification correcte                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 | 75,78 % |          |
| <b>Légende :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |         |          |
| *, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |         |          |
| <b>Rappel définitions de variables :</b> TAILLE = log (total actif) ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; %INTERNATIONAL = pourcentage de filiales consolidées étrangères ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d’audit et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ANNEE2003 = 1 si l’observation correspond à l’année 2003, 0 si l’observation correspond à l’année 2002. |                 |         |          |

Nous voyons que le choix de recourir à deux auditeurs BIG 4 correspond aux besoins spécifiques des sociétés les plus grandes et les plus internationalisées. On peut donc interpréter ce choix comme un choix justifié économiquement, car les auditeurs BIG 4 sont les seuls à disposer d'une structure suffisante pour auditer les plus grands groupes internationaux. La présence d'un comité d'audit influence également cette décision.

Ce choix de deux BIG 4 (par rapport à un seul) est également le fruit d'une volonté de signaler la qualité de l'audit : on constate en effet que les sociétés en perte, et de façon

surprenante les sociétés ayant un actionnaire majoritaire ont également tendance à recourir aux services d'un deuxième auditeur BIG 4.

### ***Analyse par cabinets d'audit***

Nous avons procédé à une analyse complémentaire destinée à comprendre s'il existe des différences entre les honoraires facturés par les différents cabinets d'audit.

Pour cela, toujours par référence à notre modèle A, nous testons les variables additionnelles DTT (Deloitte), KPMG, EY (Ernst & Young), PWC (Price Waterhouse Coopers) et la variable MAJOR (correspondant aux autres grands cabinets d'audit non-BIG : Salustro, Mazars, Grant Thornton et BDO Gendrot) dans le modèle C.

Le tableau de résultats est présenté page suivante.

On constate que le choix des cabinets a une influence sur le montant des honoraires d'audit. On constate que le choix d'un auditeur appartenant aux cabinets Deloitte, KPMG ou PWC augmente les honoraires d'audit (cet effet n'est en revanche pas constaté pour le cabinet Ernst & Young). De même, les cabinets MAJOR facturent des honoraires plus élevés que les petits cabinets.

Cette analyse qui n'est pas centrale dans notre thèse est présentée ici pour mémoire. Elle pourrait nécessiter des extensions en analysant notamment, la significativité des différences d'honoraires constatés entre les différents cabinets et surtout en étudiant cette prime différenciée par cabinet au regard de la spécialisation sectorielle des auditeurs.

**Tableau 78 : Analyse des déterminants des honoraires d'audit, par cabinet d'audit**

| Années regroupées | Signe<br>prédit | Modèle A |         | Modèle C      |                |
|-------------------|-----------------|----------|---------|---------------|----------------|
|                   |                 | Coef.    | t-stat  | Coef.         | t-stat         |
| Constante         | +               | 2,4785   | 7,83*** | 2,4278        | 8,71***        |
| 1BIG 4            | +               | 0,2414   | 1,88*   |               |                |
| 2BIG 4            | +               | 0,3274   | 2,31**  |               |                |
| DTT               | ?               |          |         | <b>0,4084</b> | <b>4,37***</b> |
| KPMG              | ?               |          |         | <b>0,2814</b> | <b>2,69***</b> |
| EY                | ?               |          |         | <b>0,1488</b> | <b>1,59</b>    |
| PWC               | ?               |          |         | <b>0,2869</b> | <b>2,43**</b>  |
| MAJOR             | ?               |          |         | <b>0,2263</b> | <b>2,62***</b> |
| TENURE            | ?               | -0,0003  | -0,00   | 0,0255        | 0,42           |
| NEWAUD            | -               | 0,0327   | 0,41    | 0,0008        | 0,01           |
| HONAUDIT          | ?               | 0,0982   | 4,47*** | 0,0900        | 4,38***        |
| TAILLE            | +               | 0,3326   | 6,84*** | 0,3239        | 6,82***        |
| DIVERSIFICATION   | +               | 0,0569   | 2,59*** | 0,0577        | 2,74***        |
| INTERNATIONAL     | +               | 0,0572   | 4,33*** | 0,0606        | 4,41***        |
| CREANCES          | +               | 0,8516   | 2,79*** | 0,7996        | 2,72***        |
| STOCKS            | +               | 0,2396   | 0,68    | 0,2372        | 0,69           |
| COTATION          | +               | 0,4461   | 6,25*** | 0,4783        | 6,80***        |
| PERTE             | +               | -0,0021  | -0,03   | -0,0053       | -0,07          |
| ENDETTEMENT       | +               | 0,5695   | 2,04**  | 0,5330        | 1,94*          |
| ACTMAJ            | -               | -0,1161  | -1,66*  | -0,1531       | -2,26**        |
| CAUDIT            | ?               | 0,2845   | 2,98*** | 0,2235        | 2,34**         |
| DUREEAUDIT        | ?               | 0,0010   | 0,79    | 0,0016        | 1,35           |
| DECEMBRE          | ?               | 0,1552   | 1,76*   | 0,1440        | 1,69*          |
| CAC 40            | ?               | 0,1893   | 1,81*   | 0,1613        | 1,61           |
| INFOVOL           | ?               | -0,0033  | -0,05   | -0,0186       | -0,26          |
| ANNEE 2003        | ?               | 0,0579   | 0,87    | 0,0581        | 0,90           |
| N                 |                 | 254      |         | 254           |                |
| F                 |                 | 167,75   |         | 152,44        |                |
| Prob > F          |                 | 0,0000   |         | 0,0000        |                |
| R <sup>2</sup>    |                 | 0,9008   |         | 0,9075        |                |

**Légende :** \*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**Rappel définitions de variables :** 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

### 3.1.2. Analyse de l'impact du mandat de 6 ans

Nous testons une spécification alternative de notre modèle de déterminants des honoraires d'audit (modèle D), afin de tester l'hypothèse 2b.

Nous rappelons que cette hypothèse concerne les honoraires de la première et de la dernière année de mandat (MANDAT1 et MANDAT6), qui sont supposés être moins élevés en raison de l'impact des négociations d'honoraires liées avec la perspective de renouvellement du mandat (MANDAT6) ou de l'impact d'honoraires attractifs facturés lors de la première année de mandat (*low-balling*).

Comme nous ne pouvons pas inclure toutes les occurrences de la variable mandat dans le modèle, nous devons choisir d'exclure une modalité qui servira de référence à l'interprétation des résultats.

Si nous choisissons d'exclure la modalité MANDAT4, cela suppose que nous faisons l'hypothèse que les honoraires facturés en année 4 du mandat ne sont pas affectés par un effet de *low-balling* de début de mandat ou par un effet de négociation de renouvellement du mandat à la fin des six années. L'exclusion de la modalité MANDAT4 signifie que les autres modalités incluses dans le modèle pourront s'interpréter en référence à une situation où les auditeurs sont en cours d'année 4 de leur mandat. Le coefficient de la variable MANDAT1, par exemple, s'interprète alors comme la différence d'honoraires d'audit facturée par les auditeurs qui sont en première année de mandat par rapport aux honoraires qu'ils auraient facturés en année 4.

Comme le choix d'exclure la modalité MANDAT4 n'est pas facilement justifiable, nous avons exclu les six modalités à tour de rôle afin de tester l'impact du changement de référence sur les résultats.

Nous montrons page suivante les résultats du modèle avec exclusion de la modalité MANDAT4, et nous montrons aussi un résumé des résultats obtenus en incluant tour à tour les autres modalités.

Tableau 79 : Test de l'impact de l'année du mandat

| Années regroupées      | Signe prédit | Modèle A |         | Modèle D       |              |
|------------------------|--------------|----------|---------|----------------|--------------|
|                        |              | Coef.    | t-stat  | Coef.          | t-stat       |
| Constante              | +            | 2,4785   | 7,83*** | 2,5194         | 7,04***      |
| 1BIG 4                 | +            | 0,2414   | 1,88*   | 0,2735         | 2,00**       |
| 2BIG 4                 | +            | 0,3274   | 2,31**  | 0,3738         | 2,53**       |
| TENURE                 | ?            | -0,0003  | -0,00   |                |              |
| MANDAT1                | -            |          |         | <b>0,0331</b>  | <b>0,33</b>  |
| MANDAT2                | +            |          |         | <b>0,1393</b>  | <b>1,71*</b> |
| MANDAT3                | +            |          |         | <b>-0,0885</b> | <b>-1,01</b> |
| MANDAT5 <sup>163</sup> | +            |          |         | <b>-0,0571</b> | <b>-0,69</b> |
| MANDAT6                | -            |          |         | <b>0,0121</b>  | <b>0,13</b>  |
| NEWAUD                 | -            | 0,0327   | 0,41    | 0,0165         | 0,16         |
| HNONAUDIT              | ?            | 0,0982   | 4,47*** | 0,0961         | 4,39***      |
| TAILLE                 | +            | 0,3326   | 6,84*** | 0,3229         | 6,69***      |
| DIVERSIFICATION        | +            | 0,0569   | 2,59*** | 0,0547         | 2,41*        |
| INTERNATIONAL          | +            | 0,0572   | 4,33*** | 0,0578         | 4,32***      |
| CREANCES               | +            | 0,8516   | 2,79*** | 0,8642         | 2,91***      |
| STOCKS                 | +            | 0,2396   | 0,68    | 0,3069         | 0,88         |
| COTATION               | +            | 0,4461   | 6,25*** | 0,4579         | 6,31***      |
| PERTE                  | +            | -0,0021  | -0,03   | -0,0133        | -0,17        |
| ENDETTEMENT            | +            | 0,5695   | 2,04**  | 0,6569         | 1,99**       |
| ACTMAJ                 | -            | -0,1161  | -1,66*  | -0,1184        | -1,73*       |
| CAUDIT                 | ?            | 0,2845   | 2,98*** | 0,3061         | 3,26***      |
| DUREEAUDIT             | ?            | 0,0010   | 0,79    | -0,0008        | -0,63        |
| DECEMBRE               | ?            | 0,1552   | 1,76*   | 0,1247         | 1,38         |
| CAC 40                 | ?            | 0,1893   | 1,81*   | 0,2100         | 1,97**       |
| INFOVOL                | ?            | -0,0033  | -0,05   | -0,0231        | -0,31        |
| ANNEE 2003             | ?            | 0,0579   | 0,87    | 0,0503         | 0,71         |
| N                      |              | 254      |         | 254            |              |
| F                      |              | 167,75   |         | 122,19         |              |
| Prob > F               |              | 0,0000   |         | 0,0000         |              |
| R <sup>2</sup>         |              | 0,9008   |         | 0,9030         |              |

**Légende :** \*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**Rappel définitions de variables :** 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; MANDAT1, MANDAT2, ..., MANDAT6 = variables indicatrices (0, 1, 2) correspondant au positionnement de chaque auditeur au cours du mandat de 6 ans ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

<sup>163</sup> Pour spécifier notre modèle, nous avons exclu la modalité MANDAT 4, qui sert donc de référence car nous faisons l'hypothèse que les honoraires au cours de la quatrième année de mandat ne sont pas affectés par des problématiques de *low-balling* ou de négociation de renouvellement de mandat.

Nos résultats ne corroborent pas l'hypothèse 2b : les variables MANDAT1 et MANDAT6 sont non significatives, ce qui signifie que nous n'observons pas une tendance à facturer des honoraires d'audit moins élevés au cours de la première ou de la dernière année de mandat.

Cependant, on constate que quand l'un ou l'autre des auditeurs se trouve au cours de la deuxième année de mandat, il y a une tendance à facturer des honoraires plus élevés (par rapport aux honoraires de référence de l'année 4). On peut interpréter ce phénomène comme le contrecoup d'une politique d'honoraires peu élevés lors de la première année, même si le *low-balling* n'est pas détecté par notre modèle, mais il ne s'agit que d'une indication à prendre avec prudence.

Les résultats obtenus en excluant tour à tour chacune des six modalités sont présentés ci-dessous. Nous n'indiquons ici que les coefficients et seuils de signification des variables MANDAT1, ..., MANDAT6 car les coefficients et seuils de signification des autres variables du modèle restent quasiment identiques quelles que soient les modalités exclues.

**Tableau 80 : Résumé des résultats obtenus en excluant les modalités à tour de rôle**

| Coef<br>(t-stat)                                                                                                                                  |                 | Exclusion des modalités – extrait des résultats |                     |                    |                                 |                                 |                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Variables                                                                                                                                         | Signe<br>prédit | MANDAT<br>1                                     | MANDAT<br>2         | MANDAT<br>3        | MANDAT<br>4                     | MANDAT<br>5                     | MANDAT<br>6                     |
| MANDAT1                                                                                                                                           | -               | /                                               | -0,0220<br>(-0,22)  | -0,0044<br>(-0,05) | 0,0331<br>(0,33)                | 0,0549<br>(0,58)                | 0,0236<br>(0,25)                |
| MANDAT2                                                                                                                                           | +               | 0,1239<br>(1,54)                                | /                   | 0,1003<br>(1,29)   | <b>0,1393</b><br><b>(1,71)*</b> | <b>0,1601</b><br><b>(2,16)*</b> | <b>0,1305</b><br><b>(1,78)*</b> |
| MANDAT3                                                                                                                                           | +               | 0,0709<br>(0,80)                                | 0,0272<br>(0,31)    | /                  | 0,0885<br>(1,01)                | 0,1051<br>(1,24)                | 0,0775<br>(0,96)                |
| MANDAT5                                                                                                                                           | +               | -0,0311<br>(-0,44)                              | -0,0625<br>(-0,92)  | -0,0530<br>(-0,80) | /                               | 0,0024<br>(0,03)                | -0,0254<br>(-0,37)              |
| MANDAT5                                                                                                                                           | +               | -0,0778<br>(-0,99)                              | -0,1249<br>(-1,64)) | -0,1004<br>(-1,28) | -0,0571<br>(-0,69)              | /                               | -0,0695<br>(-0,93)              |
| MANDAT6                                                                                                                                           | -               | -0,0084<br>(-0,10)                              | -0,0538<br>(-0,64)  | -0,0320<br>(-0,39) | -0,0121<br>(-0,13)              | 0,0357<br>(0,43)                | /                               |
|                                                                                                                                                   |                 |                                                 |                     |                    | Modèle D                        |                                 |                                 |
| Légende : *, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (test bilatéral).                       |                 |                                                 |                     |                    |                                 |                                 |                                 |
| Rappel définitions de variables :                                                                                                                 |                 |                                                 |                     |                    |                                 |                                 |                                 |
| MANDAT1, MANDAT2, ..., MANDAT6 = variables indicatrices (0, 1, 2) correspondant au positionnement de chaque auditeur au cours du mandat de 6 ans. |                 |                                                 |                     |                    |                                 |                                 |                                 |



Nous voyons qu'il existe une tendance à facturer des honoraires plus élevés au cours de la deuxième année de mandat par rapport aux honoraires des années 4, 5 ou 6.

### **3.1.3. Analyse de la répartition des honoraires entre les auditeurs**

Le code de déontologie professionnelle précise que « les modalités pratiques de l'exercice collégial se fondent essentiellement sur une répartition équilibrée (...) du programme de travail entre les co-commissaires aux comptes et une revue réciproque des dossiers ».

Les objectifs de ce dispositif sont « le renforcement de l'indépendance du commissaire aux comptes et l'amélioration de la prestation rendue à l'entité contrôlée. Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'à condition de respecter au sein du collège une répartition des travaux et des honoraires qui permette à chacun des membres du collège de jouer pleinement son rôle et d'assumer pleinement ses responsabilités » (AUDIT 2003-2004). Enfin, dans le cadre de la publication des honoraires d'audit, la COB demande la présentation distincte des honoraires versés à chacun des commissaires aux comptes et aux membres de leurs réseaux, et indique (COB, 2003a - p.5) que « les déséquilibres entre les cabinets de commissaires aux comptes membres du collège que pourraient faire ressortir ce tableau pourront faire l'objet de commentaires explicatifs ».

Nous faisons l'hypothèse qu'une répartition non équilibrée des tâches entre les deux auditeurs (mesurée par la proportion plus ou moins dominante de la rémunération de l'auditeur qui perçoit le plus gros montants d'honoraires) est de nature à nuire à un exercice optimal des travaux d'audit et est susceptible d'entraîner une augmentation injustifiée des honoraires.

Le test de cette hypothèse est réalisé en introduisant la variable REPARTITION dans notre modèle de déterminants des honoraires (modèle E). Elle est calculée comme le pourcentage des honoraires d'audit perçu par l'auditeur prépondérant (c'est-à-dire celui qui perçoit les montants d'honoraires les plus élevés) et mesure le déséquilibre des honoraires entre les deux auditeurs.

Tableau 81 : Test de l'impact de la répartition des honoraires entre les co-CAC

| Années regroupées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Signe<br>prédit | Modèle A |         | Modèle E |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|---------|----------|---------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 | Coef.    | t-stat  | Coef.    | t-stat  |
| Constante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | +               | 2,4785   | 7,83*** | 2,5513   | 7,16*** |
| REPARTITION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | +               |          |         | -0,0961  | -0,40   |
| 1BIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 | 0,2414   | 1,88*   | 0,2473   | 1,90*   |
| 2BIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | +               | 0,3274   | 2,31**  | 0,3226   | 2,28**  |
| TENURE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | ?               | -0,0003  | -0,00   | -0,0017  | -0,03   |
| NEWAUD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -               | 0,0327   | 0,41    | 0,0303   | 0,38    |
| HNONAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | ?               | 0,0982   | 4,47*** | 0,0994   | 4,40*** |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | +               | 0,3326   | 6,84*** | 0,3314   | 6,79*** |
| DIVERSIFICATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 0,0569   | 2,59*** | 0,0583   | 2,60*** |
| INTERNATIONAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | 0,0572   | 4,33*** | 0,0573   | 4,28*** |
| CREANCES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | +               | 0,8516   | 2,79*** | 0,8411   | 2,75*** |
| STOCKS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | +               | 0,2396   | 0,68    | 0,2542   | 0,71    |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | +               | 0,4461   | 6,25*** | 0,4464   | 6,25*** |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | +               | -0,0021  | -0,03   | -0,0046  | -0,06   |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | +               | 0,5695   | 2,04**  | 0,5685   | 2,04**  |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -               | -0,1161  | -1,66*  | -0,1166  | -1,67*  |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | ?               | 0,2845   | 2,98*** | 0,2821   | 2,94*** |
| DUREEAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ?               | 0,0010   | 0,79    | 0,0010   | 0,77    |
| DECEMBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ?               | 0,1552   | 1,76*   | 0,1548   | 1,77*   |
| CAC 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | ?               | 0,1893   | 1,81*   | 0,1872   | 1,80*   |
| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | ?               | -0,0033  | -0,05   | -0,0013  | -0,02   |
| ANNEE 2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ?               | 0,0579   | 0,87    | 0,0610   | 0,90    |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 254      |         | 254      |         |
| F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 167,75   |         | 161,77   |         |
| Prob > F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 | 0,0000   |         | 0,0000   |         |
| R <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 | 0,9008   |         | 0,9008   |         |
| <b>Légende :</b> *, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |          |         |          |         |
| <b>Rappel définitions de variables :</b> REPARTITION = pourcentage des honoraires d’audit perçu par l’auditeur prépondérant ; 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d’audit) ; NEWAUD = 1 si l’auditeur 1 ou l’auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l’actif, STOCKS = part des stocks dans l’actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d’audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l’audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l’indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d’audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l’observation correspond à l’année 2003, 0 si l’observation correspond à l’année 2002. |                 |          |         |          |         |

Nous constatons que cette variable est non significative, ce qui est conforme au résultat obtenu dans l'étude de Schatt et Gonthier-Besacier (2007). Ainsi, le déséquilibre des honoraires entre les co-commissaires, même s'il a des conséquences sur l'efficacité perçue du co-commissariat aux comptes, n'influe pas sur les montants d'honoraires d'audit versés par les sociétés de notre échantillon.

### 3.1.4. Analyse de l'effet taille

Afin d'étudier l'effet des autres variables indépendamment de l'effet taille, puisque nous avons constaté que notre indicateur de taille (Log actif total) est corrélé avec nombre de nos variables indépendantes, nous avons également testé un modèle alternatif conforme au modèle initial de Simunic (1980), qui est un modèle de déterminants des honoraires d'audit, déflatés (ou normés) par la taille.

**Tableau 82 : modèle de déterminants des honoraires d'audit normés par la taille**

| Variable expliquée =        |              | HAUDIT        |                | HAUDIT / TAILLE |                   |
|-----------------------------|--------------|---------------|----------------|-----------------|-------------------|
| Années regroupées           | Signe prédit | Modèle A      |                | Modèle F        |                   |
|                             |              | Coef.         | t-stat         | Coef.           | t-stat            |
| Constante                   | +            | 2,4785        | 7,83***        | 0,0029          | 6,19***           |
| 1BIG 4                      |              | 0,2414        | 1,88*          | 0,0003          | 1,79*             |
| <b>2BIG 4</b>               | +            | 0,3274        | 2,31**         | <b>0,0002</b>   | <b>1,52 n.s.</b>  |
| TENURE                      | ?            | -0,0003       | -0,00          | -0,0001         | -1,39             |
| NEWAUD                      | -            | 0,0327        | 0,41           | <b>-0,0002</b>  | <b>-1,88*</b>     |
| <b>HNONAUDIT / TAILLE</b>   | ?            |               |                | 0,0003          | 1,70*             |
| HNONAUDIT                   | ?            | 0,0982        | 4,47***        |                 |                   |
| <b>TAILLE<sup>164</sup></b> | +            | <b>0,3326</b> | <b>6,84***</b> | <b>-0,0004</b>  | <b>-6,40***</b>   |
| DIVERSIFICATION             | +            | 0,0569        | 2,59***        | <b>0,0001</b>   | <b>0,08 n.s.</b>  |
| INTERNATIONAL               | +            | 0,0572        | 4,33***        | 0,0001          | 2,63***           |
| CREANCES                    | +            | 0,8516        | 2,79***        | 0,0009          | 1,78*             |
| STOCKS                      | +            | 0,2396        | 0,68           | -0,0006         | -1,45             |
| COTATION                    | +            | 0,4461        | 6,25***        | 0,0004          | 3,03***           |
| PERTE                       | +            | -0,0021       | -0,03          | 0,0001          | 1,08              |
| ENDETTEMENT                 | +            | 0,5695        | 2,04**         | <b>-0,0008</b>  | <b>-1,32 n.s.</b> |
| ACTMAJ                      | -            | -0,1161       | -1,66*         | <b>-0,0001</b>  | <b>-0,88 n.s.</b> |
| CAUDIT                      | ?            | 0,2845        | 2,98***        | <b>0,0002</b>   | <b>1,38 n.s.</b>  |
| DUREEAUDIT                  | ?            | 0,0010        | 0,79           | <b>0,0001</b>   | <b>2,23**</b>     |
| DECEMBRE                    | ?            | 0,1552        | 1,76*          | -0,0001         | -0,92             |
| CAC 40                      | ?            | 0,1893        | 1,81*          | 0,0003          | 2,93***           |
| INFOVOL                     | ?            | -0,0033       | -0,05          | <b>-0,0002</b>  | <b>-2,68***</b>   |
| ANNEE 2003                  | ?            | 0,0579        | 0,87           | -0,0001         | -0,73             |
| N                           |              | 254           |                | 254             |                   |
| F                           |              | 167,75        |                | 14,10           |                   |
| Prob > F                    |              | 0,0000        |                | 0,0000          |                   |
| R <sup>2</sup>              |              | 0,9008        |                | 0,5943          |                   |

<sup>164</sup> Nous avons souhaité inclure la TAILLE dans ce modèle normé de façon à tester l'impact de la taille de l'entreprise sur les honoraires normés et à tester un éventuel effet d'échelle (confirmé par le signe négatif du coefficient dans la modèle) et de façon également à permettre aux autres variables de varier en fonction de la taille.

**Légende :** \*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (*test bilatéral*).

**Rappel définitions de variables :** 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si l'auditeur 1 ou l'auditeur 2 est engagé pour la première fois ; HNONAUDIT/TAILLE = (honoraires de non-audit) / (total actif) ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

Dans le tableau, les différences entre ce modèle F et notre modèle de référence (modèle A) sont mises en évidence en gras. On constate que les variables diversification et endettement, ainsi que les caractéristiques de l'actionnariat et du gouvernement d'entreprise sont non-significatives (elles n'influencent pas les honoraires normés par la taille). D'autres variables qui étaient non-significatives dans le modèle A deviennent, en revanche, significatives dans ce modèle normé : il s'agit de la variable durée de l'audit (qui entraîne une augmentation des honoraires normés) et de la variable information volontaire (qui montre que les sociétés qui publient volontairement les honoraires d'audit ont, proportionnellement à leur taille, versé des honoraires moins élevés que celles qui étaient obligées de publier).

Les résultats principaux de cette analyse des honoraires normés par la taille sont les suivants :

- On constate que la variable 2BIG 4 devient non significative, ce qui n'est pas inattendu dans la mesure où nous avons montré que la TAILLE explique en partie le recours à deux auditeurs BIG 4 plutôt qu'à un seul auditeur BIG 4 ;
- On constate également que la variable NEWAUD est significative (avec un coefficient négatif) ce qui démontre que les auditeurs nouvellement engagés ont tendance à facturer des honoraires d'audit moins élevés proportionnellement à la taille des entreprises auditées. Ce résultat met en évidence le *low-balling* pratiqué par les auditeurs nouvellement nommés (cet effet n'était pas détecté dans notre modèle non normé) ;

- On constate, enfin, que la variable TAILLE est significative et négative, ce qui traduit l'existence d'économies d'échelles et montre que les honoraires normés par la taille sont moins importants pour les sociétés les plus grandes.

### 3.2. Prise en compte de l'endogénéité

Afin d'approfondir notre compréhension des relations existant entre nos variables explicatives et la variable expliquée (honoraires d'audit), nous avons mis en œuvre, dans la partie qui va suivre, une procédure méthodologique destinée à prendre en compte les problèmes d'endogénéité (auto-sélection et simultanéité) qui peuvent exister entre les variables que nous utilisons dans notre régression multiple.

#### *Définition de l'endogénéité*

De manière générale, l'endogénéité apparaît lorsque le terme d'erreur (ou résidu) d'une équation est corrélé avec une ou plusieurs variable(s) "indépendante(s)" (Nikolaev et Van Lent, 2005). Cette définition économétrique s'observe en pratique dans le cas où une variable explicative introduite dans un modèle de déterminants est elle-même déterminée par une partie des autres variables du modèle. Dans ce cas, l'utilisation d'un modèle de régression linéaire OLS entraîne un biais dans l'estimation des coefficients des variables. En effet, pour pouvoir démontrer des relations causales entre des variables explicatives et une variable expliquée, les modèles de régression linéaire font l'hypothèse qu'un effet peut produire une cause « toutes choses égales par ailleurs ». Cette hypothèse forte n'est pas aisée à respecter dans la réalité, car de nombreux déterminants peuvent ne pas être totalement exogènes

Nikolaev et Van Lent (2005) analysent deux sources principales d'endogénéité qui entraînent des biais dans les estimations des modèles de régressions utilisés par les chercheurs : le cas des variables omises et la simultanéité.

Les variables omises sont soit observables, soit inobservables. Les variables omises sont capturées par le terme d'erreur de la régression, qui sera alors corrélé avec les facteurs explicatifs inclus dans le modèle.

Dans certains cas, une variable peut ne pas être observable et ne sera donc pas incluse dans le modèle. Dans le cas où une variable omise n'est pas directement observable, il est cependant possible d'essayer de la mesurer en utilisant des indicateurs (proxy) ou de

construire un modèle de prédiction permettant d'instrumentaliser la variable (méthode des variables instrumentales).

Dans le cas où certains facteurs (déterminants) sont associés à la fois avec la variable dépendante et avec une variable explicative, on parle de déterminants conjoints.

Dans certains cas, la probabilité qu'une société appartienne à l'échantillon n'est pas aléatoire<sup>165</sup> (biais de sélection de l'échantillon). Une variante de ce cas de biais de sélection peut être observée lorsqu'une variable omise peut influencer la façon dont une observation est classée au sein de l'échantillon (variable de choix ou de décision, liée avec certaines variables explicatives du modèle) ; on parle alors d'auto-sélection. Dans les deux cas précédents, il convient de modéliser le mécanisme de sélection de l'échantillon (ou le mécanisme de choix) dans une première étape et d'ajuster ensuite le modèle estimé en fonction des paramètres de l'effet de sélection (on utilise alors une procédure de Heckman, 1979).

La simultanéité intervient quand au moins une des variables explicatives et la variable dépendante sont déterminées simultanément (influence mutuelle entre deux variables). Quand une variable x influence une variable y et vice-versa, alors la variable y doit être incluse comme déterminant de x (équation 1) et la variable x comme déterminant de y (équation 2) dans un système d'équations simultanées. On peut résoudre ce système d'équations simultanées en utilisant l'équation 1 pour prédire la valeur de x et injecter la valeur prédite de x (valeur instrumentale) au lieu de la véritable variable x dans l'équation 2.

\*\*\*

Nous réalisons successivement deux analyses destinées à évaluer deux cas d'endogénéité qui nous semblent importants dans le cadre de notre modèle de déterminants des honoraires d'audit : l'endogénéité du choix des auditeurs (auto-sélection) et l'endogénéité du montant des honoraires de non-audit (simultanéité).

---

<sup>165</sup> Un exemple de biais de sélection de l'échantillon est présenté dans Leuz et Verrecchia (2000) qui étudient les conséquences sur le coût du capital d'une augmentation des informations publiées par les sociétés ayant choisi de passer des normes comptables allemandes aux normes internationales. Ces auteurs modélisent les déterminants du choix de changement de normes comptables pour prendre en compte le biais de sélection de leur échantillon.

### **3.2.1. Test du caractère endogène de la sélection des auditeurs BIG 4 (self-selection)**

Dans cette partie, nous testons l'influence du choix des auditeurs sur le niveau des honoraires d'audit (test de l'auto-sélection)

#### ***Rappels des résultats obtenus grâce au modèle de détermination des honoraires d'audit***

Les résultats de notre modèle de déterminant des honoraires d'audit concernant l'influence du choix d'auditeurs BIG 4 sur le niveau des honoraires d'audit légal payés par les sociétés, sont les suivants :

Pour un groupe coté français, le fait de choisir d'avoir un auditeur BIG 4 parmi ses deux co-commissaires aux comptes entraîne *ceteris paribus* une augmentation des honoraires d'audit. Le fait d'avoir deux commissaires aux comptes BIG 4 augmente également le niveau des honoraires par rapport au fait de ne pas avoir de BIG 4 du tout. Mais nous avons constaté que la différence entre la prime aux BIG 4 payée pour le choix d'un seul auditeur BIG 4 et la prime payée pour le choix de deux auditeurs BIG 4, n'est pas significative puisque le choix d'avoir deux BIG 4 plutôt qu'un seul correspond aux besoins spécifiques de certaines sociétés.

Pour confirmer dans quelle mesure ces primes payées pour le choix d'un ou deux auditeurs BIG 4 sont liées à un effet de réputation ou correspondent à des besoins spécifiques des entreprises nécessitant le choix d'auditeurs appartenant aux grands réseaux d'audit internationaux, nous avons effectué un test d'auto-sélection.

#### ***L'auto-sélection des auditeurs***

Comme le fait d'avoir au moins un auditeur BIG 4 parmi les deux co-commissaires aux comptes se traduit par une augmentation des honoraires (prime aux BIG 4), il est utile de s'interroger plus avant sur la nature de cette prime.

Notre modèle, comme la plupart des modèles de détermination des honoraires d'audit, intègre l'influence du choix des auditeurs sous la forme d'une variable indicatrice (dans notre contexte français, nous introduisons deux variables binaires matérialisant le choix

d'un auditeur BIG 4 ou le choix de deux auditeurs BIG 4). L'introduction de variables binaires pour traduire ce choix d'auditeurs BIG 4 comme déterminant des honoraires d'audit pose un problème d'endogénéité ainsi que le soulignent Copley *et al.* (1995), Ireland et Lennox (2001) et Chaney *et al.* (2004).

*L'endogénéité du choix des auditeurs dans les modèles de détermination des honoraires d'audit*

Le fait d'introduire le choix des auditeurs sous la forme d'une variable multinomiale ordinaire (ou de deux variables binaires) dans le modèle OLS des honoraires repose sur au moins deux postulats implicites (Chaney *et al.*, 2004) : premièrement, la régression suppose que le coût incrémental du choix d'un auditeur BIG 4 est constant quelle que soit l'entreprise auditée, ce qui néglige le fait que le choix d'un auditeur BIG 4 puisse correspondre aux caractéristiques et besoins spécifiques de la société auditée. Deuxièmement, le modèle suppose implicitement que les auditeurs sont attribués aux entreprises de façon aléatoire. Des recherches analytiques (Titman et Trueman, 1986 ; Datar *et al.*, 1991) ont démontré que les entreprises sélectionnent leurs auditeurs en fonction de leurs besoins. En effet, le choix d'un cabinet d'audit n'est pas le fruit du hasard ; les entreprises sélectionnent (*self select*) leurs auditeurs parmi des cabinets d'audit BIG 4 ou non BIG 4, en fonction de leurs besoins spécifiques et donc de leurs caractéristiques (telles que la taille, la composition de l'actionnariat, le degré d'internationalisation, la cotation sur un marché anglo-saxon, etc). Ce cas d'endogénéité du choix des auditeurs peut être testé et mesuré en utilisant une procédure économétrique de *self-selection* développée par Heckman (1979).

**Méthodologie**

Ce phénomène d'auto-sélection introduit un biais lorsqu'on utilise une régression standard (OLS) et nécessite d'utiliser une procédure de Heckman (1979) qui se déroule en deux étapes (*Two-stage ordinary least square*<sup>166</sup> ou « 2SLS »).

Dans une première étape (*stage 1*) nous construisons un modèle de déterminants du choix des auditeurs (choix de 0, 1 ou 2 auditeurs BIG 4 parmi les deux commissaires

---

<sup>166</sup> Méthode des moindres carrés ordinaires en deux étapes ou doubles moindres carrés ordinaires.



aux comptes). Les coefficients de cette régression sont ensuite utilisés pour prédire la probabilité de choix de 0, 1 ou 2 auditeurs BIG 4.

*Le modèle de choix des auditeurs prend la forme générale suivante :*

$$\text{Choix des auditeurs : } NBBIG4 = \gamma_k Z_k + v_i$$

avec  $Z_k$  vecteur de déterminants exogènes du choix des auditeurs  
et  $v_i$  terme d'erreur (ou résidu) en fonction des trois alternatives possibles ( $i = 0, 1$  ou  $2$  selon le nombre d'auditeurs BIG4 choisi)

*Le modèle de déterminants des honoraires d'audit prend la forme générale suivante :*

$$\text{Honoraires d'audit : } HAUDIT = \alpha + d_i + \beta_j X_j + u_j$$

avec  $X_j$  vecteurs de déterminants exogènes des honoraires d'audit,  
 $d_i$  choix des auditeurs ( $i$  prenant la valeur 0, 1 ou 2 selon le nombre d'auditeurs BIG 4 choisi, soit trois alternatives)  
et  $u_j$  terme d'erreur (ou résidu)

Le problème est d'estimer les paramètres du modèle de déterminants des honoraires d'audit en prenant en compte le fait que les résidus  $u_j$  ne sont pas nécessairement indépendants des résidus  $v_i$  (biais de sélection).

Pour corriger l'effet du biais de sélection des auditeurs dans le modèle de déterminants de honoraires d'audit, on intègre les espérances conditionnelles des résidus (notées  $\lambda_i$ ) (ou ratios inverses de Mills) correspondant à chaque alternative  $i$  de choix d'auditeur du modèle de sélection, dans l'équation de déterminants des honoraires d'audit.

Les termes d'erreur  $v_i$  sont supposés indépendants et identiquement distribués. En utilisant la généralisation du modèle de Heckman (1979)<sup>167</sup> proposée par Durbin et McFadden (1984) pour le modèle de choix logistique multinomial (qui correspond à notre cas de sélection des auditeurs avec 3 alternatives possibles), il est démontré que

---

<sup>167</sup> Le modèle de Heckman (1979) ne s'applique que pour le cas d'un choix binaire dans le modèle de sélection.

l'espérance conditionnelle des résidus (ratio inverse de Mills) s'écrit de la façon suivante (Bourguignon *et al.*, 2004 – p.7) :

Si on se positionne par rapport au choix de référence un BIG 4 parmi les commissaires aux comptes (choix 1) :

$$IMR_i = E(v_i - v_1) = \frac{P_i \times \text{Log}(P_i)}{1 - P_i} + \text{Log}(P_1) \quad \forall i \neq 1$$

Avec :  $P_i$  = probabilité de choisir  $i$  auditeurs BIG 4 parmi les deux commissaires aux comptes (probabilités calculées à l'aide du modèle de sélection des auditeurs)

En conséquence,

L'espérance des résidus correspondant au choix 1 (1 seul BIG 4 parmi les deux auditeurs) est égale à la somme des erreurs conditionnelles correspondant au choix 0 et au choix 2, soit :

$$IMR1 = \frac{P_0 \times \text{Log}(P_0)}{1 - P_0} + \text{Log}(P_1) + \frac{P_2 \times \text{Log}(P_2)}{1 - P_2} + \text{Log}(P_1)$$

De même, l'espérance des résidus correspondant au choix 2 (2 BIG 4 parmi les deux auditeurs) est égale à la somme des erreurs conditionnelles correspondant au choix 0 et au choix 1, soit :

$$IMR2 = \frac{P_0 \times \text{Log}(P_0)}{1 - P_0} + \text{Log}(P_2) + \frac{P_1 \times \text{Log}(P_1)}{1 - P_1} + \text{Log}(P_2)$$

Les probabilités de sélection des auditeurs  $P_0$ ,  $P_1$  et  $P_2$  issues du modèle de choix des auditeurs permettent ainsi de calculer les ratios inversés de Mills (*Inverse Mills ratios*)  $IMR1$  (correspondant au choix d'un auditeur BIG 4) et  $IMR2$  (correspondant au choix de deux auditeurs BIG 4).

Dans une deuxième étape (*stage 2*), la régression OLS correspondant aux déterminants des honoraires d'audit est estimée en intégrant les ratios inversés de Mills IMR1 et IMR2 comme variables explicatives additionnelles du modèle. Cette méthode permet de corriger la part de l'erreur du modèle de déterminants des honoraires d'audit éventuellement liée au biais de sélection c'est-à-dire au fait que le choix des auditeurs n'est pas exogène.

Si ces ratios sont significatifs dans la régression de déterminants des honoraires d'audit, alors cela signifie que le choix des auditeurs est endogène dans le modèle. De plus, si les coefficients de la régression linéaire intégrant les ratios inverses de Mills sont différents de plus de 10 % des coefficients obtenus pour la régression OLS sans les IMR, alors on peut conclure que la non prise en compte de l'auto-sélection des auditeurs entraîne un biais significatif de ces coefficients dans le modèle OLS.

Pour mettre en application cette méthodologie, nous utilisons les modèles suivants :

Etape 1 (*Stage 1*) : modèle de sélection des auditeurs<sup>168</sup>

$$\begin{aligned} \text{Pr (NBBIG} = 0,1,2) = & \alpha_0 + \alpha_1 \text{TAILLE} + \alpha_2 \text{COTATION} + \alpha_3 \% \text{INTERNATIONAL} \\ & + \alpha_4 \text{ACTMAJ} + \alpha_5 \text{CAUDIT} + \alpha_6 \text{ENDETTEMENT} + \alpha_7 \text{PERTE} \\ & + \alpha_8 \text{ANNEE 2003} \end{aligned}$$

Avec :

TAILLE = log (total actif) ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; %INTERNATIONAL = % de filiales consolidées étrangères ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

---

<sup>168</sup> Nous choisissons un modèle oprobit (régression probit ordinaire) qui repose sur un modèle sous-jacent normal (contrairement aux modèles logit, reposant sur un modèle sous-jacent logistique), ce qui est un prérequis pour l'application des modèles two-stage.

Etape 2 (Stage 2) : déterminants des honoraires d'audit

$$\begin{aligned}
 \text{HAUDIT} = & \beta_0 + \beta_1 \text{1BIG 4} + \beta_2 \text{2BIG 4} + \beta_3 \text{IMR1} + \beta_4 \text{IMR2} + \beta_5 \text{TENURE} \\
 & + \beta_6 \text{NEWAUD} + \beta_7 \text{HNONAUDIT} + \beta_8 \text{TAILLE} \\
 & + \beta_9 \text{DIVERSIFICATION} + \beta_{10} \text{INTERNATIONAL} \\
 & + \beta_{11} \text{CREANCES} + \beta_{12} \text{STOCKS} + \beta_{13} \text{COTATION} \\
 & + \beta_{14} \text{PERTE} + \beta_{15} \text{ENDETTEMENT} + \beta_{16} \text{ACTMAJ} \\
 & + \beta_{17} \text{ACTREF} + \beta_{18} \text{INDEP} + \beta_{19} \text{CAUDIT} + \beta_{20} \text{DUREEAUDIT} \\
 & + \beta_{21} \text{DECEMBRE} + \beta_{22} \text{CAC 40} + \beta_{23} \text{INFOVOL} + \beta_{24} \text{ANNEE 2003} \\
 & + \varepsilon
 \end{aligned}$$

Avec :

1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; IMR1 = ratio inverse de Mills correspondant au choix d'un auditeur BIG 4 ; IMR2 = ratio inverse Mills correspondant au choix de deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si un nouvel auditeur est nommé ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 si il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 si il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

**Résultats**

(Voir tableau n° 83, page suivante)

Tableau 83 : Test de l'endogénéité du choix des auditeurs, stage 1

| Variable testée : NB BIG 4 : variable multinominale (ordinaire) = 0, 1, 2 BIG 4 parmi les co-commissaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |              |               |                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|----------------|
| Années regroupées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Signe prédit | Modèle G.a    |                |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |              | Coef.         | z-stat         |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +            | <b>0.1446</b> | <b>3.26***</b> |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | +            | -0.3410       | -1.48          |
| %INTERNATIONAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | +            | <b>1.2292</b> | <b>3.78***</b> |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | ?            | 0.1937        | 1.24           |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | ?            | <b>0.8591</b> | <b>4.31***</b> |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ?            | -0.5533       | -1.09          |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?            | <b>0.5516</b> | <b>3.00***</b> |
| ANNEE 2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ?            | 0.0434        | 0.29           |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |              | 254           |                |
| Chi²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |              | 78,25         |                |
| Prob > Chi²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |              | 0.0000        |                |
| Pseudo R²                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |              | 0.1673        |                |
| <b>Légende :</b> *, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |              |               |                |
| <b>Rappel définitions de variables :</b> TAILLE = log (total actif) ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; %INTERNATIONAL = % de filiales consolidées étrangères ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002. |              |               |                |

Nous voyons que les déterminants du choix du nombre d'auditeurs BIG 4 sont la taille de l'entreprise auditée et son degré d'internationalisation. Nos constatons également que la présence d'un comité d'audit influence le choix d'auditeurs BIG 4. Enfin, nous montrons que les sociétés en perte ont plus recours que les autres à des auditeurs BIG 4 ce qui peut être interprété comme une tendance des sociétés les plus risquées à recruter des auditeurs BIG 4 pour bénéficier de leur réputation.

Ce modèle (stage 1) permet de prédire la probabilité de choix d' 1 ou 2 BIG 4 parmi les co-commissaires et de construire les IMR correspondant au choix d'un BIG 4 ou au choix de deux BIG 4 qui sont ensuite injectés et testés dans le modèle stage 2.

Tableau 84 : Test de l'endogénéité du choix des auditeurs, stage 2

| Années regroupées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Signe<br>prédit | Modèle A |         | Modèle G.b     |               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|---------|----------------|---------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 | Coef.    | t-stat  | Coef.          | t-stat        |
| Constante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | +               | 2,4785   | 7,83*** | 2,3761         | 4,50***       |
| 1BIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | 0,2414   | 1,88*   | <b>0,2480</b>  | <b>1,91*</b>  |
| 2BIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | 0,3274   | 2,31**  | <b>0,3362</b>  | <b>2,35**</b> |
| IMR1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?               |          |         | <b>0,0087</b>  | <b>0,09</b>   |
| IMR2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?               |          |         | <b>-0,0113</b> | <b>-0,26</b>  |
| TENURE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ?               | -0,0003  | -0,00   | -0,0005        | -0,01         |
| NEWAUD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -               | 0,0327   | 0,41    | 0,0302         | 0,38          |
| HNONAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ?               | 0,0982   | 4,47*** | 0,0996         | 4,42***       |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | 0,3326   | 6,84*** | 0,3360         | 6,97***       |
| DIVERSIFICATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | +               | 0,0569   | 2,59*** | 0,0570         | 2,59***       |
| INTERNATIONAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | +               | 0,0572   | 4,33*** | 0,0584         | 3,71***       |
| CREANCES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 0,8516   | 2,79*** | 0,8521         | 2,77***       |
| STOCKS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | +               | 0,2396   | 0,68    | 0,2391         | 0,67          |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 0,4461   | 6,25*** | 0,4388         | 5,91***       |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | +               | -0,0021  | -0,03   | 0,0215         | 0,17          |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | 0,5695   | 2,04**  | 0,5363         | 1,89*         |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -               | -0,1161  | -1,66*  | <b>-0,1075</b> | <b>-1,38</b>  |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ?               | 0,2845   | 2,98*** | 0,3211         | 1,75*         |
| DUREEAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ?               | 0,0010   | 0,79    | 0,0009         | 0,74          |
| DECEMBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ?               | 0,1552   | 1,76*   | 0,1535         | 1,72*         |
| CAC 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ?               | 0,1893   | 1,81*   | 0,1839         | 1,76*         |
| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | ?               | -0,0033  | -0,05   | -0,0065        | -0,09         |
| ANNEE 2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ?               | 0,0579   | 0,87    | 0,0609         | 0,88          |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 | 254      |         | 254            |               |
| F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 | 167,75   |         | 155,35         |               |
| Prob > F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 | 0,0000   |         | 0,0000         |               |
| R <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 | 0,9008   |         | 0,9008         |               |
| <b>Légende :</b> *, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 |          |         |                |               |
| <b>Rappel définitions de variables :</b> 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; IMR1 = ratio inverse de Mills correspondant au choix d'un auditeur BIG 4 ; IMR2 = ratio inverse Mills correspondant au choix de deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si un nouvel auditeur est nommé ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif ; STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote ; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002. |                 |          |         |                |               |

Les ratios inverses de Mills sont inclus dans notre modèle de référence comme variables explicatives additionnelles. Ces variables IMR1 et IMR2 ne sont pas significatives ce qui signifie que les coefficients de notre modèle de détermination des honoraires d'audit ne sont pas biaisés par un problème d'endogénéité de la sélection des auditeurs et

confirme la robustesse de nos résultats précédents. Ce contrôle de l'endogénéité modifie cependant la significativité de la variable actionnaire majoritaire qui devient non significative. Nous en concluons que le contrôle de l'influence de l'actionnaire majoritaire dans le modèle de choix des auditeurs (stage 1), rend cette variable non significative dans notre modèle de déterminants des honoraires d'audit (stage 2).

Ces résultats doivent être accueillis avec prudence car la validité de ce type de test d'endogénéité dépend en premier lieu de la spécification de l'équation de sélection utilisée pour modéliser l'endogénéité (ici modèle de choix des auditeurs). Il se peut que notre modèle de sélection des auditeurs ne soit pas assez puissant (ou bien spécifié) pour prédire correctement la probabilité du choix de zéro, un ou deux BIG 4, ce qui peut entraîner la non-significativité des ratios inverses de Mills.

### **3.2.2. Test de la détermination conjointe des honoraires d'audit et de non-audit (simultanéité)**

En estimant la relation entre les honoraires d'audit et les honoraires de non-audit grâce à une régression classique (OLS), on constate, en accord avec la littérature antérieure, un lien positif et significatif entre les honoraires d'audit et les honoraires de non-audit. (cf. résultats en partie 2.).

Les justifications de ce lien positif mises en avant par les recherches antérieures sont comme nous le verrons plus loin assez peu convaincantes et ce résultat pose des problèmes d'interprétation, non seulement sur un plan théorique, mais également sur un plan méthodologique.

Le fait de montrer un lien statistique significatif et positif entre les honoraires d'audit (HAUDIT) et les honoraires de non-audit (HNONAUDIT), ne préjuge en rien du sens causal de la relation entre ces deux variables. De plus, Whisenant *et al.* (2003) montrent que les honoraires d'audit et de non-audit apparaissent comme étant directement liés lorsqu'on utilise une régression OLS, alors qu'ils sont en fait, dans son étude, conjointement déterminés par des variables communes. En utilisant des équations simultanées pour caractériser la détermination conjointe des honoraires d'audit et de non-audit, ces auteurs montrent qu'il n'existe alors pas de lien entre le montant des honoraires d'audit et le montant des honoraires de non-audit.

Afin de vérifier si le même phénomène se produit dans notre contexte français, nous allons mettre en œuvre une méthodologie similaire dans notre thèse.



**Étude de la littérature antérieure concernant le lien entre les honoraires d'audit et de non-audit (utilisant des modèles de régressions linéaires classiques de type OLS)**

Le tableau ci-dessous reprend les principaux articles de recherche qui testent empiriquement l'impact des honoraires de non-audit sur les honoraires d'audit dans des modèles de régression « classiques »<sup>169</sup>.

**Tableau 85 : Revue de littérature sur la fourniture conjointe de prestations d'audit et de non-audit**

| Références         | Pays, période                                                                                                    | Définition des variables                                                                                                                                                                                                                                           | Résultats                                                                                                                                                                                                                                               | Justification du lien entre honoraires d'audit et honoraires de non-audit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Simunic JAR 1984   | USA 1976, 1977 (questionnaires) N= 263<br><br>(puis split en deux sous-groupes : petites et grandes entreprises) | . Vdép. = Audit Fees normés : $\frac{\text{Honoraire audit}}{\sqrt{\text{actif}}}$<br>. Vindép. = Non-audit fees :<br>Soit : existence 0/1<br>Soit : non-audit fees normés / actif                                                                                 | Lien positif et significatif entre existence et montant des non-audit fees et montant des audit fees                                                                                                                                                    | Ces résultats sont conformes à l'hypothèse d'une interdépendance des fonctions de coûts pour les missions de non-audit et d'audit et confirment l'existence de transferts d'expertise ou de connaissance entre les deux types de missions. Ce lien positif observé peut laisser penser que la production de services d'audit crée des connaissances utiles pour les missions de conseil et / ou que la production de conseil réduit le coût marginal de l'audit et que la demande d'audit est relativement élastique. Certes l'auteur reconnaît qu'en théorie, certaines mission de conseil peuvent créer des conflits d'intérêt et donc nuire à l'indépendance, mais il conclut que, le plus souvent, la fourniture conjointe des deux types de prestations est supposée efficiente. |
| Palmrose JAR 1986b | USA 1980, 1981 N=298 (questionnaires)<br><br>(Puis split : petites entreprises, grandes entreprises)             | . Vdép : Ln Audit Fees<br>. Vindép : 3 types de missions de non-audit sont testés :<br>- missions liées à la comptabilité,<br>- missions non liées à la comptabilité,<br>- missions fiscales<br>+ test missions NA effectuées par d'autres cabinets que l'auditeur | Lien positif et significatif pour les honoraires de non-audit liés à la comptabilité ou non liés à la comptabilité (seuil 5 %), signe positif et sig 10 % pour missions fiscales, missions autres cabinets : n/s sauf pour les petites entreprises ( !) | Cette recherche a pour but de tester l'impact sur les honoraires d'audit de la proximité des différents types de missions de non-audit par rapport à la comptabilité, pour voir si cela a une influence sur l'étendue des éventuels effets bénéfiques de la fourniture conjointe. En effet, les auditeurs sont supposés plus qualifiés pour fournir des prestations de non-audit, liées à la comptabilité et dans ce cas, la fourniture conjointe des deux types de missions par le même prestataire se justifie par les transferts de compétences.                                                                                                                                                                                                                                   |

<sup>169</sup> Ces recherches ne mettent pas en œuvre de méthodologie permettant de tester l'endogénéité éventuelle entre ces deux types d'honoraires. Nous abordons ce point plus loin.

Suite du tableau précédent

| Références                          | Pays, période                                                          | Définition des variables                                                                                                                                                                                                                 | Résultats                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Justification du lien entre honoraires d'audit et honoraires de non-audit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parkash et Venable TAR 1993         | USA (1978-1980)<br>Données publiées<br>N=860                           | . Modèle de déterminant de l'achat de missions de non-audit= Vdép.<br>Deux mesures : 1 = part des honoraires de non-audit récurrents / honoraires d'audit, et 2 = part des honoraires de non audit non-récurrents / honoraires d'audit   | La demande de services de non-audit récurrents diminue quand les coûts d'agence sont élevés, et augmentent en présence d'auditeurs spécialistes sectoriels                                                                                                                                     | Beck et al. 1988, démontrent analytiquement et empiriquement que la fourniture conjointe des deux types de services peut entraîner une perception négative en termes d'indépendance des auditeurs, en raison de l'augmentation de la dépendance économique. La décision d'achat de missions de non-audit apparaît donc comme un arbitrage coût/bénéfice entre d'une part les transferts de compétence et les éventuels « fee discounts » espérés, et d'autre part le risque de dégradation de l'image d'indépendance (risque estimé par la société auditée, en fonction de ses coûts d'agence). |
| Firth JBFA 1997                     | Norvège (1991, 1992)<br><br>N=157                                      | . Vdép. : Log Honoraires d'audit<br>. Vindép. : Log honoraires de non-audit (et test alternatif de l'existence ou non de missions de non-audit : 0/1)                                                                                    | Lien positif et significatif entre honoraires d'audit et honoraires de non audit (ou existence de missions de non audit)                                                                                                                                                                       | En cas de fourniture conjointe d'audit et de conseil, les transferts de compétence permettent des économies qui devraient pouvoir se traduire par une diminution des honoraires (réduction), et devraient donc déboucher sur un lien négatif entre honoraires d'audit et de non-audit. L'obtention du résultat inverse est inexplicable pour l'auteur.                                                                                                                                                                                                                                          |
| Craswell, Stokes, Laughton JAE 2002 | Australie 1994, 1996<br>N <sub>94</sub> = 833 et N <sub>96</sub> = 943 | Test du lien entre dépendance économique et indépendance de jugement<br>. Mesures de la dépendance : Vindép : proportion d'honoraires d'audit du client/ honoraires totaux du cabinet (idem pour Vindép. = part honoraires de non-audit) | La dépendance économique mesurée par rapport aux honoraires d'audit et également de non-audit n'influe pas sur l'indépendance du jugement des auditeurs. (opinions qualifiées ou modifiées)                                                                                                    | Une trop grande dépendance économique entre auditeurs et audités (en termes de poids des honoraires perçus pour les missions d'audit d'une part et de non-audit d'autre part, par rapport aux honoraires totaux du cabinet) est de nature à obérer l'indépendance de jugement des auditeurs. Lorsque des liens économiques trop importants sont mis à jour, les normes déontologiques des entreprises d'audit doivent permettre la mise en place des contrôles nécessaires afin d'éviter que cette dépendance économique affecte l'indépendance de jugement (revues par des pairs).             |
| Firth JBFA 2002                     | UK 1996<br>N=1112                                                      | . Vdép. : Log (honoraires d'audit)<br>. Vindép. : Log (honoraires de non-audit)                                                                                                                                                          | Après contrôle de l'impact d'événements entraînant une hausse conjointe de la demande d'audit et de conseil (fusions acquisitions, émissions de titres, nouveaux systèmes d'information, etc.) il n'y a plus de lien significatif entre les honoraires d'audit et les honoraires de non-audit. | Même si les recherches antérieures montrent en général un lien positif entre honoraires d'audit et de non-audit, il n'y a pas vraiment de consensus sur les raisons de ce lien. Un argument expliquant ce lien positif peut être l'existence de certains événements spécifiques auxquels l'entreprise doit faire face, événements nécessitant de faire appel à des services de consulting, et dans le même temps générant un effort d'audit plus important.                                                                                                                                     |

La littérature antérieure, présentée en partie dans le tableau de synthèse ci-dessus, met en avant deux argumentations théoriques pour expliquer les relations entre honoraires d'audit et de non-audit : l'espérance d'une réduction de coût liée aux éventuels transferts de compétence entre les deux types de missions, et la nécessaire prudence concernant le maintien de l'indépendance des auditeurs qui pourrait être entachée par la fourniture conjointe des deux types de missions.

#### *Transferts de compétences*

- L'espérance de transferts de compétences entre les deux types de missions conduit, par exemple, une entreprise à choisir l'auditeur actuel pour réaliser une prestation de conseil liée à une problématique comptable, car elle estime que l'auditeur a, non seulement fait preuve de ses compétences mais, de plus, connaît bien l'entreprise et sera donc plus à même de réaliser cette mission de façon efficace qu'un autre prestataire.
- Les conséquences de l'existence de transferts de compétences sur les montants d'honoraires sont beaucoup plus difficiles à appréhender. En effet ces transferts de compétence d'une mission à l'autre devraient naturellement se traduire par des économies de coût dans la production des services de non-audit et donc déboucher sur une baisse des honoraires d'audit (Firth, 1997). Or les résultats empiriques montrent un lien positif, que la plupart des auteurs qualifient comme étant le signe de l'existence de transferts de compétences, en supposant que la demande d'audit est hautement élastique et qu'une baisse du montant unitaire des honoraires d'audit (consécutive à la fourniture conjointe de missions de conseil) se traduit aussitôt par une augmentation de la quantité d'audit, conduisant à une augmentation des honoraires d'audit. Cet argument est à notre avis hautement discutable (cf. Ezzamel *et al.*, 1996 ; Abdel Khalik, 1990). Les transferts de compétence permettent seulement de justifier le recours au même prestataire pour les deux types de missions, qui se trouvent donc liées. On peut simplement en déduire l'enchaînement suivant : plus le montant des honoraires d'audit est élevé, plus la connaissance de l'entreprise par l'auditeur est importante, et donc plus l'entreprise sera incitée à faire appel à son auditeur pour des missions de non-audit (dont le montant d'honoraires augmentera). Cette explication nous semble un peu limitée car elle ne prend pas en compte l'aspect de négociations à la baisse des honoraires, liée à la fourniture conjointe des deux

prestations ou alors, suppose que l'impact de la réduction des coûts consécutive aux transferts de compétences est trop faible pour être détecté par le modèle empirique utilisé.

#### *Prestation conjointe et indépendance perçue des auditeurs*

- La fourniture conjointe de prestations d'audit et de prestations de non-audit par le même cabinet apparaît comme étant de nature à compromettre l'indépendance des auditeurs. Ce raisonnement justifie d'ailleurs largement les réglementations obligeant à publier ces informations et restreignant les types de travaux autres que l'audit, que les auditeurs peuvent fournir à leurs clients. Dans un contexte de coûts d'agence élevé (actionnariat diffus), il existe une demande forte d'indépendance des auditeurs pour contrôler les éventuels comportements opportunistes des managers, et tout ce qui pourrait nuire à cette indépendance perçue est donc écarté (et en particulier les missions de non-audit récurrentes).

Le recours à des prestations de non-audit fournies par les auditeurs est donc le fruit d'un arbitrage entre une double contrainte d'efficacité (liée aux transferts de compétence) et de nécessaire maintien d'une indépendance perçue des auditeurs. L'efficacité de la prestation conjointe n'est, en revanche, pas démontrée car on n'observe pas empiriquement la réduction des coûts liée à la prestation conjointe.

Les arguments théoriques mobilisés dans la littérature ne réussissent pas, à notre avis, à expliquer de façon satisfaisante les résultats empiriques obtenus, c'est pourquoi, l'étude des travaux mettant en avant l'endogénéité entre les deux variables nous semble nécessaire pour enrichir cette problématique.

***La détermination simultanée des deux types d'honoraires : Présentation du modèle de Whisenant et al (JAR 2003)***

$$LN(HAUDIT)_i = \alpha_0 + \alpha_1 LN(HNONAUDIT)_i + \alpha' DETERMINANTS_i + e_i$$

(1)

$$LN(HNONAUDIT)_i = \beta_0 + \beta_1 LN(HAUDIT)_i + \beta' DETERMINANTS_i + v_i$$

(2)

Avec : *DETERMINANTS* = vecteur de facteurs influençant les honoraires d'audit et de non-audit.

*HAUDIT* = honoraires d'audit

*HNONAUDIT* = honoraires de non-audit

Si deux variables dépendantes *HAUDIT* et *HNONAUDIT* sont endogènes, c'est-à-dire déterminées simultanément, alors les termes d'erreur  $e_i$  et  $v_i$  représentant la portion non expliquée de chacun des deux modèles, seront corrélés. Dans ce cas, un modèle de régression unique tel que montré dans l'équation (1), présente une corrélation entre la variable explicative *HNONAUDIT* et le terme d'erreur  $e_i$  ce qui viole les hypothèses nécessaires à l'utilisation d'une régression selon la méthode des moindres carrés ordinaires (OLS).

De même, dans l'équation (2), la variable *HAUDIT* et le terme d'erreur  $v_i$  sont corrélés. En utilisant le modèle de Hausman (1978), Whisenant *et al.* (2003) montrent que les deux variables d'honoraires sont endogènes, et donc déterminées conjointement en fonction des mêmes variables. En prenant en compte cet effet d'endogénéité dans un système d'équations simultanées, ils constatent que leur variable *HNONAUDIT* devient non significative dans le modèle de déterminants des honoraires d'audit.

***Méthodologie***

Si l'on considère que les honoraires d'audit dépendent des honoraires de non-audit et que simultanément les honoraires de non-audit dépendent des honoraires d'audit, alors il convient de modéliser cette détermination mutuelle des honoraires d'audit sous la forme d'un système d'équations simultanées.

*Équations simultanées : formulation générale*

HONORAIRES D'AUDIT =

$$\alpha_0 + \alpha_1 \text{ HONORAIRES DE NON-AUDIT} + \sum \alpha_i [\text{DETERMINANTS COMMUNS}] \\ + \sum \alpha_j [\text{DETERMINANTS SPECIFIQUES}] + \varepsilon$$

HONORAIRES DE NON-AUDIT =

$$\beta_0 + \beta_1 \text{ HONORAIRES D'AUDIT} + \sum \beta_i [\text{DETERMINANTS COMMUNS}] \\ + \sum \beta_j [\text{DETERMINANTS SPECIFIQUES}] + \nu$$

Cette méthodologie nécessite d'introduire des variables spécifiques à chaque modèle, afin que le système d'équations simultanées soit correctement identifié.

Pour résoudre ce système d'équations simultanées, il convient tout d'abord d'estimer l'équation de déterminants des honoraires de non-audit. A partir de cette première régression, nous pouvons calculer une valeur prédite des honoraires de non-audit. Cette valeur prédite des honoraires de non-audit est ensuite utilisée en remplacement de la valeur réelle des honoraires de non-audit dans l'équation de déterminants des honoraires d'audit. Autrement formulé, le modèle de déterminants des honoraires de non audit nous permet de créer une valeur instrumentale des honoraires de non audit (valeur estimée par le modèle, en fonction des honoraires d'audit et d'autres déterminants) et d'utiliser cette valeur instrumentale pour estimer le modèle de déterminants des honoraires d'audit en intégrant l'effet de la simultanéité (c'est-à-dire sachant que les honoraires de non-audit dépendent également des honoraires d'audit et de déterminants communs aux deux types d'honoraires).

*Mise en œuvre de la méthode*

Modèles de détermination simultanée des honoraires d'audit et de non-audit :

Modèle 1 = déterminants des honoraires de non-audit

$$\begin{aligned} \text{HNONAUDIT} = & \beta_0 + \beta_1 \text{TAILLE} + \beta_2 \% \text{INTERNATIONAL} + \beta_3 \text{TENURE} \\ & + \beta_4 \text{ENDETTEMENT} + \beta_5 \text{ACTREF} + \beta_6 \text{INDEP} + \beta_7 \text{COTATION} \\ & + \beta_8 \text{PERTE} + \beta_9 \text{INFOVOL} + \beta_{10} \text{CAC 40} + \beta_{11} \text{NEWAUD} \\ & + \beta_{12} \text{HAUDIT} + \beta_{13} \text{PWC} + \beta_{14} \text{DTT} + \beta_{15} \text{EY} + \beta_{16} \text{KPMG} \\ & + \beta_{17} \text{MAJOR} + \beta_{18} \text{ANNEE 2003} + \varepsilon \end{aligned}$$

Avec : TAILLE = log (total actif) ; %INTERNATIONAL = pourcentage de filiales étrangères ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; NEWAUD = 1 si la société a changé un de ses auditeurs (ou les deux) au cours de l'année, 0 sinon ; HAUDIT = log (honoraires d'audit) ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

Modèle 2 = déterminants des honoraires d'audit

$$\begin{aligned} \text{HAUDIT} = & \alpha_0 + \alpha_1 \text{1BIG 4} + \alpha_2 \text{2BIG 4} + \alpha_3 \text{TENURE} \\ & + \alpha_4 \text{NEWAUD} + \alpha_5 \text{HNONAUDIT} + \alpha_6 \text{TAILLE} \\ & + \alpha_7 \text{DIVERSIFICATION} + \alpha_8 \text{INTERNATIONAL} \\ & + \alpha_9 \text{CREANCES} + \alpha_{10} \text{STOCKS} + \alpha_{11} \text{COTATION} + \alpha_{12} \text{PERTE} \\ & + \alpha_{13} \text{ENDETTEMENT} + \alpha_{14} \text{ACTMAJ} + \alpha_{15} \text{CAUDIT} \\ & + \alpha_{17} \text{DUREEAUDIT} + \alpha_{18} \text{DECEMBRE} + \alpha_{19} \text{CAC 40} \\ & + \alpha_{20} \text{INFOVOL} + \alpha_{21} \text{ANNEE 2003} + \varepsilon \end{aligned}$$

Avec : 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; NEWAUD = 1 si la société a changé un de ses auditeurs (ou les deux) au cours de l'année, 0 sinon ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l'actif, STOCKS = part des stocks dans l'actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 s'il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 s'il existe un comité d'audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l'audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002.

Tableau 86 : Déterminants des honoraires de non-audit

| Variable expliquée = HNONAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |                |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|----------------|
| Années regroupées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Signe<br>prédit | Modèle Ha.     |                |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 | Coef.          | t-stat         |
| Constante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | ?               | -4,4249        | -5,60***       |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?               | 0,2248         | 1,68*          |
| % INTERNATIONAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | ?               | 1,7950         | 3,16***        |
| TENURE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?               | -0,1302        | -0,69          |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ?               | -0,6608        | -0,77          |
| ACTREF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?               | 0,3746         | 0,64           |
| <b>INDEP</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>?</b>        | <b>1,7784</b>  | <b>3,56***</b> |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ?               | -0,0063        | -0,03          |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ?               | 0,0551         | 0,25           |
| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | ?               | -0,0556        | -0,26          |
| CAC 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?               | 0,5031         | 1,42           |
| NEWAUD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?               | 0,0723         | 0,29           |
| <b>HAUDIT</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>?</b>        | <b>0,8681</b>  | <b>4,26***</b> |
| PWC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ?               | 0,3701         | 1,23           |
| <b>DTT</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>?</b>        | <b>0,5762</b>  | <b>1,96**</b>  |
| EY                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | ?               | 0,3453         | 1,24           |
| KPMG                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | ?               | 0,0584         | 0,17           |
| MAJOR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ?               | 0,2070         | 0,84           |
| <b>ANNEE 2003</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>?</b>        | <b>-0,4548</b> | <b>-2,24**</b> |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 | 254            |                |
| F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 | 55,02          |                |
| Prob > F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 | 0,0000         |                |
| R <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 | 0,7114         |                |
| <b>Légende :</b> *, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement ( <i>test bilatéral</i> ).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |                |                |
| <b>Rappel définitions de variables :</b> TAILLE = log (total actif) ;<br>%INTERNATIONAL = pourcentage de filiales étrangères ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d'audit) ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTREF = % détenu par les actionnaires représentant plus de 5 % des droits de vote; INDEP = proportion d'administrateurs indépendants ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; INFOVOL = 1 si les honoraires d'audit sont publiés de façon volontaire ; CAC40 = 1 si la société appartient à l'indice CAC 40 ; NEWAUD = 1 si la société a changé un de ses auditeurs (ou les deux) au cours de l'année, 0 sinon ; HAUDIT = log (honoraires d'audit) ; ANNEE2003 = 1 si l'observation correspond à l'année 2003, 0 si l'observation correspond à l'année 2002. |                 |                |                |

Notre modèle démontre que les honoraires de non-audit sont fortement liés aux honoraires d'audit. Par ailleurs, la présence d'administrateurs indépendants ne semble pas limiter la présence de missions autres que l'audit légal. Les administrateurs indépendants ont, au contraire, une influence positive sur le montant de ces honoraires. Le contrôle qu'ils exercent permet sans doute de garantir que les honoraires des autres missions ne viendront pas entraver l'indépendance des auditeurs dans leur mission d'audit légal.



On observe par ailleurs que le cabinets BIG 4 Deloitte facture des montants d'honoraires de non-audit supérieurs à ceux des autres cabinets.

Enfin, on constate que les honoraires de non-audit diminuent significativement en 2003, ce qui correspond au renforcement des incompatibilités instituées par la loi de Sécurité Financière.

Le test de ce modèle permet de calculer une valeur prédite des honoraires de non-audit en fonction des déterminants que nous venons d'identifier. Cette valeur prédite (ou valeur instrumentale) des honoraires de non-audit est utilisée à la place du montant réel des honoraires de non-audit dans notre modèle de référence de déterminants des honoraires d'audit (modèle A). On obtient alors un modèle Hb instrumentalisé. Ce modèle est estimé en utilisant la procédure des variables instrumentales dans STATA qui permet de tester des équations simultanées. Dans STATA, la procédure classiquement utilisée pour cela est la procédure *ivreg* ('*instrumental variable regression*' : régressions avec variables instrumentales).

L'utilisation de cette méthode nécessite de conduire ensuite un test de Hausman pour comparer les résultats obtenus selon les deux méthodes (OLS et variable instrumentale) en vue de déterminer si la méthode des variables instrumentales améliore qualitativement les résultats obtenus.

Le principe du test de Hausman est le suivant :

Il s'agit d'un test de spécification qui permet de comparer deux modèles. Ici nous souhaitons comparer le modèle de régression OLS avec le modèle utilisant une (ou plusieurs) variable(s) instrumentale(s) afin de juger s'il est raisonnable (justifié) de choisir un modèle instrumentalisé (*Intrumental variable regression* ou IVREG) plutôt que le modèle OLS classique.

En effet, si on fait l'hypothèse que toutes les variables explicatives d'un modèle sont exogènes, alors les variables explicatives sont toutes indépendantes du terme d'erreur, et le modèle OLS est plus efficient que le modèle IVREG. Les deux modèles sont donc cohérents, mais le modèle IVREG est moins efficient que le modèle OLS en cas d'exogénéité. En cas d'endogénéité, le modèle OLS devient alors biaisé et le modèle IVREG, bien que moins efficient devient plus cohérent.

Le test de Hausman compare les coefficients obtenus en testant une régression OLS classique et une régression avec valeur instrumentale IVREG et indique quel modèle est le plus cohérent.

Cependant, notre modèle ne remplit pas toutes les conditions nécessaires à l'application du test de Hausman en pratique, qui nécessite en particulier, d'avoir un échantillon de taille suffisamment grande. C'est pourquoi nous avons dû appliquer une autre procédure de STATA (utilisation de la procédure `ivreg2` au lieu de `ivreg`) qui n'impose pas de contrainte sur la taille de l'échantillon et peut donc être utilisée dans notre cas. La procédure `ivreg2` permet d'effectuer simultanément les deux régressions de déterminants des honoraires d'audit et de non-audit et calcule deux tests d'endogénéité qui sont les tests : F de Wu-Hausman et  $\chi^2$  de Dubin-Wu-Hausman.

**Tableau 87 : Traitement de la détermination simultanée des honoraires d'audit et de non-audit (méthode des variables instrumentales)**

| Années regroupées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Signe<br>prédit | Modèle A<br>(OLS) |         | Modèle H.b<br>(IVREG2) |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------|---------|------------------------|------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 | Coef.             | t-stat  | Coef.                  | t-stat     |
| Constante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | +               | 2,4785            | 7,83*** | 2,4540                 | 8,98***    |
| 1BIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 0,2414            | 1,88*   | 0,1969                 | 1,80*      |
| 2BIG 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 0,3274            | 2,31**  | 0,2260                 | 1,67*      |
| TENURE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ?               | -0,0003           | -0,00   | 0,0145                 | 0,25       |
| NEWAUD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -               | 0,0327            | 0,41    | 0,0350                 | 0,41       |
| HNONAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | ?               | 0,0982            | 4,47*** |                        |            |
| HNONAUDIT ‘variable instrumentale’                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ?               |                   |         | 0,1886                 | 3,97***    |
| TAILLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 0,3326            | 6,84*** | 0,2857                 | 7,76***    |
| DIVERSIFICATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | +               | 0,0569            | 2,59*** | 0,0542                 | 2,41**     |
| INTERNATIONAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | +               | 0,0572            | 4,33*** | 0,0475                 | 4,56***    |
| CREANCES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | +               | 0,8516            | 2,79*** | 0,6159                 | 1,98**     |
| STOCKS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | +               | 0,2396            | 0,68    | 0,0411                 | 0,11       |
| COTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | +               | 0,4461            | 6,25*** | 0,3791                 | 3,71***    |
| PERTE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | +               | -0,0021           | -0,03   | -0,0310                | -0,39      |
| ENDETTEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | +               | 0,5695            | 2,04**  | 0,5807                 | 2,17**     |
| ACTMAJ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -               | -0,1161           | -1,66*  | -0,0857                | -1,12 n.s. |
| CAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ?               | 0,2845            | 2,98*** | 0,2191                 | 2,39**     |
| DUREEAUDIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | ?               | 0,0010            | 0,79    | 0,0019                 | 1,56       |
| DECEMBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ?               | 0,1552            | 1,76*   | 0,1642                 | 1,78*      |
| CAC 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ?               | 0,1893            | 1,81*   | 0,1550                 | 1,34 n.s.  |
| INFOVOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ?               | -0,0033           | -0,05   | 0,0237                 | 0,33       |
| ANNEE 2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | ?               | 0,0579            | 0,87    | 0,0962                 | 1,33       |
| N                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 | 254               |         | 254                    |            |
| F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 | 167,75            |         | 95,46                  |            |
| Prob > F                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 | 0,0000            |         | 0,0000                 |            |
| R <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 | 0,9008            |         | 0,8907                 |            |
| Sargan statistic (overidentification test) = 15,872                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |                   |         |                        |            |
| Chi²(7)=0,0263 ; P-value = 0,0263                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |                   |         |                        |            |
| Le modèle n’est pas sous-identifié                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |                   |         |                        |            |
| Tests d’endogénéité : (commande ivendog de STATA)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |                   |         |                        |            |
| H0 : la variable HNONAUDIT est exogène                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |                   |         |                        |            |
| Wu-Hausman F-test : 4,39346 F(1, 232) P-value = 0,03716                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |                   |         |                        |            |
| Durbin-Wu-Hausman Chi² test : 4,72069 Chi² (1) P-value = 0,02980                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 |                   |         |                        |            |
| Ces deux tests sont significatifs et confirment que la variable HNONAUDIT est endogène                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |                   |         |                        |            |
| Légende : *, **, *** : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (test bilatéral).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |                   |         |                        |            |
| Rappel définitions de variables : 1BIG 4 = 1 si la société a un auditeur BIG 4 et un seul ; 2BIG 4 = 1 si la société a deux auditeurs BIG 4 ; TENURE = log (durée moyenne de la relation d’audit) ; NEWAUD = 1 si la société a changé un de ses auditeurs (ou les deux) au cours de l’année, 0 sinon ; HNONAUDIT = log (honoraires de non-audit) ; TAILLE = log (total actif) ; DIVERSIFICATION = nombre de secteurs ; INTERNATIONAL = nombre de filiales consolidées étrangères ; CREANCES : part des créances dans l’actif, STOCKS = part des stocks dans l’actif ; COTATION = 1 si la société est cotée à Londres ou à New-York et 0 sinon ; PERTE = 1 si la société a un résultat net négatif et 0 sinon ; ENDETTEMENT = dettes long terme / total passif ; ACTMAJ = 1 s’il existe un actionnaire majoritaire et 0 sinon ; CAUDIT = 1 s’il existe un comité d’audit et 0 sinon ; DUREEAUDIT= durée de l’audit ; DECEMBRE = 1 si clôture en décembre ; CAC40 = 1 si la société appartient à l’indice CAC 40 ; INFOVOL = 1 si les honoraires d’audit sont publiés de façon volontaire ; ANNEE2003 = 1 si l’observation correspond à l’année 2003, 0 si l’observation correspond à l’année 2002. |                 |                   |         |                        |            |

Le modèle Hb nous permet de démontrer que la variable ‘honoraires de non-audit’ n’est pas exogène. Elle est en effet déterminée simultanément avec les honoraires d’audit. Toutefois, la prise en compte de l’endogénéité des honoraires de non-audit ne conduit pas à des résultats qualitativement très différents de ceux produits par une équation OLS classique (modèle A). La variable actionnaire majoritaire devient cependant non significative de même que la variable de contrôle CAC 40.

#### *Conclusion (Partie VI)*

La partie VI était consacrée à la présentation de nos tests empiriques et de nos résultats concernant l’étude des déterminants des honoraires d’audit des sociétés cotées françaises. De nombreux modèles ont été testés afin d’analyser en profondeur les déterminants spécifiquement liés à la relation auditeur-audité dans le contexte du co-commissariat aux comptes. Une synthèse et une discussion des résultats sont présentées dans la partie suivante.

## VII. Discussion des résultats

### *Introduction (Partie VII)*

Cette partie est consacrée la synthèse et à la discussion des résultats de notre deuxième étude empirique sur les déterminants des honoraires d’audit dans le contexte français du co-commissariat aux comptes. Un tableau de synthèse des résultats est présenté en section 1, avant une discussion des résultats obtenus. La section 2 présente les limites de cette recherche et propose quelques perspectives de recherche future.

### 1. Synthèse des résultats obtenus

**Tableau 88 : tableau de synthèse des résultats de l’étude empirique n° 2**

| Hypothèses                                                                 | Variables              | Signe prédit | Résultats | Commentaires                   |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|-----------|--------------------------------|
| <i>Influence des spécificités du contexte français de l’audit</i>          |                        |              |           |                                |
| H1 : choix du nombre d’auditeurs BIG 4                                     | 1BIG 4                 | +            | +         | Modèle A                       |
|                                                                            | 2BIG 4                 | +            | + ou n/s  | Modèle A, mais n/s dans le     |
|                                                                            | 0BIG 4 vs 1BIG 4       | -            | -         | Modèle F normé par la taille   |
|                                                                            | 2BIG 4 vs 1BIG 4       | +            | n/s       | Modèle B                       |
| H2 : Durée de la relation d’audit et mandat                                | TENURE (H2a)           | ?            | n/s       | Modèle A                       |
|                                                                            | MANDAT1 (H2b)          | -            | n/s       | Modèle D                       |
|                                                                            | MANDAT2                | +            | +         | Modèle D                       |
|                                                                            | MANDAT3                | +            | n/s       | Modèle D                       |
|                                                                            | MANDAT5 <sup>170</sup> | +            | n/s       | Modèle D                       |
|                                                                            | MANDAT6 (H2b)          | -            | n/s       | Modèle D                       |
|                                                                            | NEWAUD (H2c)           | -            | n/s ou -  | Modèle A, mais sig (-) dans le |
| H3 : honoraires de non-audit                                               | HNONAUDIT              | ?            | +         | modèle F normé par la taille   |
| <i>Influence des caractéristiques économiques des entreprises auditées</i> |                        |              |           |                                |
| H4 : Taille                                                                | TAILLE                 | +            | +         | Modèle A                       |
| H5 : Complexité                                                            | DIVERSIFICATION        | +            | +         | Modèle A                       |
|                                                                            | INTERNATIONAL          | +            | +         | Modèle A                       |
|                                                                            | CREANCES               | +            | +         | Modèle A                       |
|                                                                            | STOCKS                 | +            | n/s       | Modèle A                       |
|                                                                            | COTATION               | +            | +         | Modèle A                       |
| H6 : risque                                                                | PERTE                  | +            | n/s       | Modèle A                       |
|                                                                            | ENDETTEMENT            | +            | +         | Modèle A                       |

<sup>170</sup> Pour spécifier notre modèle, nous avons exclu la modalité MANDAT4, qui sert donc de référence

### CHAPITRE 3

(Suite du tableau précédent)

| Hypothèses                                                                              | Variables   | Signe prédit | Résultats | Commentaires   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------|-----------|----------------|
| <i>Influence des caractéristiques de l'actionnariat et du gouvernement d'entreprise</i> |             |              |           |                |
| H7 : Actionnariat diffus                                                                | ACTMAJ      | -            | -         | Modèle A       |
|                                                                                         | ACTREF      | ?            | n/s       | Modèles 3 et 4 |
| H8 : gouvernement d'entreprise                                                          | INDEP       | ?            | n/s       | Modèles 1 et 3 |
|                                                                                         | CAUDIT      | ?            | +         | Modèle A       |
| <i>Autres variables de contrôle</i>                                                     |             |              |           |                |
|                                                                                         | DUREEAUDIT  | +            | n/s       | Modèle A       |
|                                                                                         | DECEMBRE    | +            | +         | Modèle A       |
|                                                                                         | CAC 40      | ?            | +         | Modèle A       |
|                                                                                         | INFOVOL     | ?            | n/s       | Modèle A       |
|                                                                                         | ANNEE 2003  | ?            | n/s       | Modèle A       |
| <i>Autres variables de contrôle (tests de robustesse)</i>                               |             |              |           |                |
|                                                                                         | REPARTITION | +            | n/s       | Modèle E       |
|                                                                                         | DTT         | +            | +         | Modèle C       |
|                                                                                         | KPMG        | +            | +         | Modèle C       |
|                                                                                         | EY          | +            | n/s       | Modèle C       |
|                                                                                         | PWC         | +            | +         | Modèle C       |
|                                                                                         | MAJOR       | +            | +         | Modèle C       |

En accord avec les recherches antérieures, nos résultats vérifient que le montant des honoraires d'audit des sociétés cotées françaises est positivement lié avec la taille (mesurée par le log du total de l'actif), ainsi qu'avec différentes mesures de la complexité de l'entreprise auditée et avec le niveau de risque mesuré par le taux d'endettement. Nous contrôlons également l'influence sur les honoraires d'audit d'une cotation sur un marché anglo-saxon (cotation à Londres ou à New York) qui renforce les exigences en termes d'information financière et augmente donc les honoraires d'audit.

Un des résultats importants de notre recherche concerne l'influence des mécanismes de gouvernement d'entreprise sur la demande d'audit : la présence d'un comité d'audit contribue à un renforcement du contrôle exercé par les auditeurs qui se traduit par une augmentation des honoraires, et conformément à l'hypothèse de la théorie de l'agence, un actionnariat concentré dans les mains d'un actionnaire majoritaire réduit les coûts d'agence, diminue la nécessité du contrôle et réduit la demande d'audit.

Concernant les caractéristiques de la relation d'audit, notre recherche démontre une prime aux BIG 4 dans le contexte français : le fait d'avoir un auditeur BIG 4 parmi les deux co-commissaires aux comptes augmente les honoraires d'audit. Nous montrons en revanche que le choix d'avoir un deuxième auditeur BIG 4 n'augmente pas les honoraires d'audit, toutes choses égales par ailleurs car ce choix correspond à une

demande renforcée de qualité d'audit de la part d'entreprises de grande taille et fortement internationalisées. L'impact de la durée du mandat indique que les auditeurs facturent des honoraires plus élevés lors de la deuxième année du mandat (par comparaison avec les honoraires facturés en cours d'année 4, 5 ou 6). La présomption de *low-balling* identifiée grâce à ce résultat est confortée dans l'analyse du modèle de déterminants des honoraires normés par la taille qui montre que les auditeurs nouvellement nommés facturent des honoraires moins élevés que les autres lors de l'année de leur entrée en fonction. La répartition des honoraires entre les deux auditeurs et la durée moyenne de la relation d'audit, ne semblent en revanche pas influencer significativement sur le montant des honoraires d'audit.

Comme dans les recherches antérieures, nous montrons également, sur notre échantillon, que la fourniture de services autres que l'audit entraîne une augmentation des honoraires d'audit légaux. Ce résultat peut être interprété comme une conséquence de la détermination conjointe de la demande de services d'audit et de non-audit.

## 2. Limites et perspectives

Une première limite de notre recherche est liée avec l'étude des déterminants des honoraires d'audit sur seulement deux années (2002 et 2003). Ces années sont très intéressantes à étudier puisque ce sont les premières années de publication de l'information sur les honoraires d'audit. Cependant, la recherche sur les honoraires d'audit dans le contexte français, de même que dans le contexte international, gagnera à être enrichie par une étude longitudinale, qui permettra de suivre l'évolution des honoraires d'audit en France depuis 2002, au regard de la modification des contraintes réglementaires.

Une seconde limitation de cette étude empirique est liée au fait que nous ne prenons pas en compte la question de l'efficacité du co-commissariat aux comptes. Notre protocole de recherche ne nous permet pas de vérifier si l'audit réalisé par deux auditeurs est plus coûteux, ou plus efficace pour garantir la qualité de l'audit. En effet, nous n'avons pas à notre disposition d'échantillon d'entreprises françaises comparables ayant un seul auditeur. Cette étude appelle donc des futures recherches sur l'efficacité du co-commissariat aux comptes pour compléter notre analyse.

### ***Conclusion du Chapitre 3***

#### *Résumé*

Dans ce chapitre, nous avons testé un modèle de déterminants des honoraires d'audit intégrant l'influence des caractéristiques spécifiques du co-commissariat aux comptes à la française et incluant les caractéristiques du gouvernement d'entreprise en utilisant des informations disponibles grâce à la publication des honoraires d'audit par une partie des entreprises cotées françaises. Nos résultats montrent la spécificité du contexte français concernant le choix de deux auditeurs, et constatent que la présence du comité d'audit vient renforcer l'efficacité du contrôle réalisé par les auditeurs externes.

Les résultats obtenus permettent également de corroborer les recherches antérieures sur les déterminants du prix de l'audit. Les honoraires d'audit augmentent en fonction de la taille, de la complexité et du risque de l'entreprise auditée. Ils sont également liés, en France à la cotation de l'entreprise sur un marché étranger. Nous en concluons que le marché français de l'audit n'est pas significativement différent des marchés anglo-saxons en ce qui concerne les déterminants « économiques » du montant des honoraires d'audit. La diffusion massive des méthodologies d'audit issues des cabinets d'audit internationaux BIG 4 y est certainement pour beaucoup.

En revanche, nous montrons l'influence positive du gouvernement d'entreprise qui contribue à l'amélioration de la qualité de l'audit en France. Enfin, nous montrons que les cabinets d'audit internationaux BIG 4, bien que concurrencés en France par quelques cabinets locaux de taille significative, sont leaders du marché, et facturent des honoraires plus élevés.

#### *Transition*

Après cette deuxième étude empirique, nous présentons dans le chapitre suivant une réflexion de synthèse traitant des conséquences de la publication des honoraires d'audit sur la perception d'indépendance des auditeurs.



## **CHAPITRE 4 : HONORAIRES D'AUDIT PUBLIES ET PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE L'AUDIT**

### ***Introduction du chapitre 4***

Ce chapitre est un chapitre de synthèse dont l'objectif est de faire le lien entre nos deux études empiriques et d'analyser l'impact de la publication des honoraires d'audit sur la perception de la qualité de l'audit. Nos résultats de recherche nous conduisent à élargir notre problématique et à nous interroger sur ce que nous révèlent les honoraires d'audit publiés concernant la qualité de l'audit perçue par les utilisateurs des états financiers. Autrement formulée, nous nous posons la question de l'utilité et de la pertinence de la publication de cette information.

Ce chapitre est structuré en cinq parties. Dans la partie 1, nous effectuons la synthèse des résultats de nos deux études empiriques, qui servent de point de départ à notre réflexion sur la perception de la qualité de l'audit à travers la publication des honoraires (partie 2). Dans la partie 3, nous montrons comment les honoraires d'audit sont utilisés par les chercheurs pour évaluer la qualité de l'audit. Notre analyse de la littérature utilisant les honoraires d'audit comme objet de recherche nous conduit ensuite à proposer un cadre d'analyse de la perception de la qualité de l'audit à travers la publication des honoraires d'audit (partie 4), et nous concluons ce chapitre par la mise en évidence des perspectives de recherche ouvertes, notamment, par la généralisation progressive de la publication des honoraires d'audit (partie 5).

## **I. Synthèse des résultats des deux études empiriques**

### *Introduction (Partie I)*

Nous présentons successivement une synthèse des résultats de nos deux études empiriques menées dans le chapitre 2 et le chapitre 3 de la thèse (section 1), avant de mener une discussion générale sur le lien entre les deux études et une ouverture sur les conséquences de la publication des honoraires (section 2).

### **1. Synthèse des résultats des deux études empiriques**

Nous rappelons ci-dessous les principaux résultats de nos deux études empiriques.

#### **1.1. Étude des déterminants de la publication volontaire des honoraires d’audit**

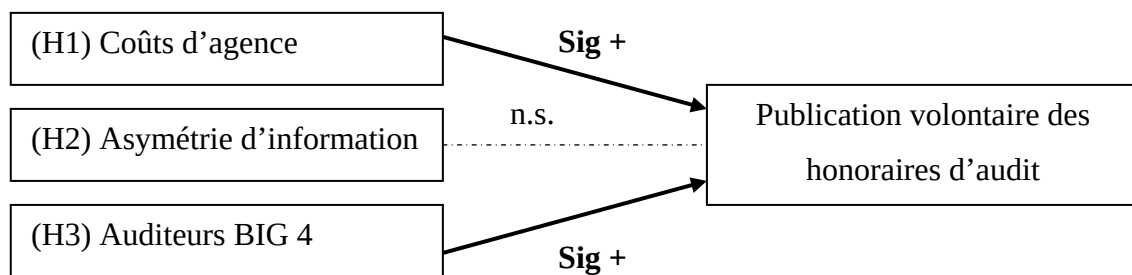
Dans la première étude empirique présentée dans le chapitre 2 de la thèse, nous avons montré que la publication volontaire des honoraires d’audit correspond à une réponse à des coûts d’agence élevés ; cette publication volontaire intervient en effet plus volontiers lorsque l’actionnariat est dispersé (coûts d’agence actionnaires-dirigeants) ou lorsque l’endettement est élevé (coûts d’agence de la dette). Cette publication volontaire ne semble cependant pas correspondre à une volonté de réduire l’asymétrie d’information vis-à-vis des investisseurs potentiels sur les marchés financiers car elle n’est pas liée avec les variables de double cotation, de volatilité des titres ou de difficultés financières de l’entreprise. La publication volontaire des honoraires d’audit est donc plutôt destinée à signaler la qualité de l’audit et des états financiers aux actionnaires déjà en place.

L’existence d’un comité d’audit et la présence d’administrateurs indépendants au sein du Conseil d’administration favorisent la publication volontaire des honoraires d’audit ce qui montre que l’information volontaire et les mécanismes de gouvernement d’entreprise agissent comme deux modes complémentaires (et non substituables) de réduction des coûts d’agence.

La présence d'un ou deux auditeurs de cabinets BIG 4 au sein du collège des co-commissaires aux comptes a une influence positive sur la publication volontaire des honoraires d'audit, ce qui montre le rôle incitatif des auditeurs BIG 4 dans la volonté de signaler la qualité de l'audit réalisé, en liaison avec un souci de maintenir leur réputation d'indépendance.

Ces résultats sont résumés dans le schéma ci-dessous :

**Figure 6 : Schéma de synthèse des résultats de la première étude empirique**



## 1.2. Étude des déterminants des honoraires d'audit publiés

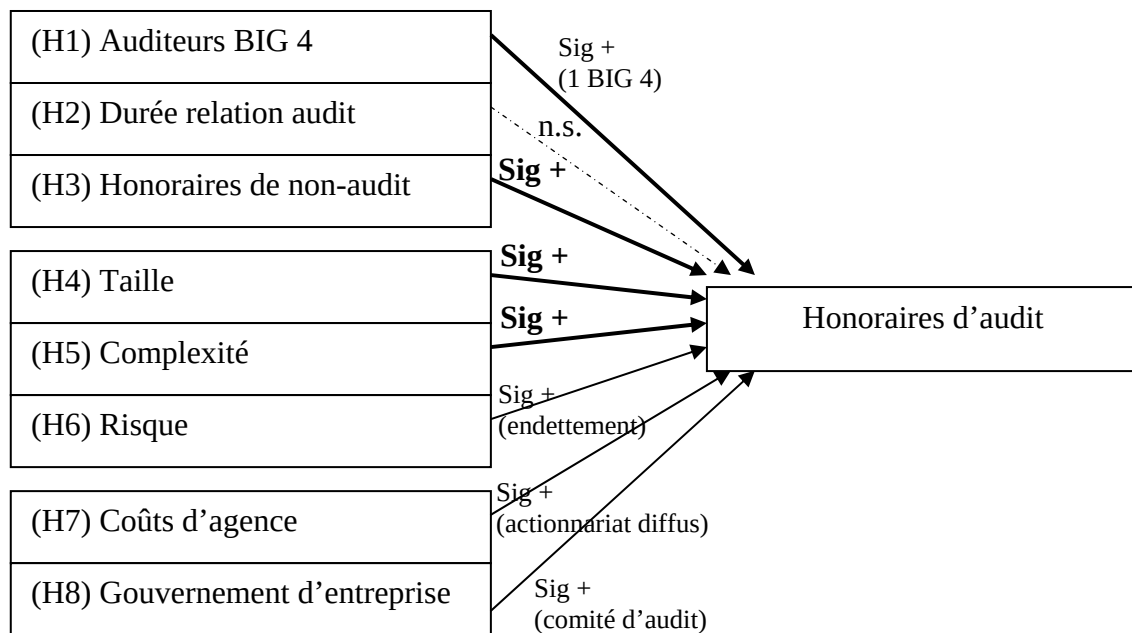
Dans la seconde étude empirique réalisée dans la thèse (chapitre 3), nous montrons que les montants d'honoraires d'audit payés par les sociétés cotées françaises sont influencés par le choix d'un auditeur BIG 4, mais que le choix d'avoir deux auditeurs BIG 4 n'augmente pas significativement les honoraires versés, toutes choses égales par ailleurs, car les entreprises sélectionnent leurs types auditeurs (BIG 4 ou non) en fonction de leurs besoins. Concernant la durée de la relation d'audit, nous ne mettons pas en évidence l'éventuelle facturation d'honoraires plus bas lors de la première ou de la dernière année du mandat. Les honoraires d'audit sont liés positivement avec les honoraires de non-audit, ce qui traduit une détermination simultanée des deux montants d'honoraires.

Concernant les déterminants économiques, nous vérifions que les honoraires d'audit sont déterminés par la taille, la complexité et le risque de l'entreprise auditée.

Les coûts d'agence élevés (actionnariat diffus) contribuent à augmenter la demande d'audit et, par conséquent, les honoraires versés. Cette demande est renforcée par la présence d'un comité d'audit au sein de l'entreprise auditée.

Ces résultats sont résumés dans le schéma ci-dessous :

**Figure 7 : Schéma de synthèse des résultats de la deuxième étude empirique**



## 2. Lien entre les deux études

Pour compléter cette synthèse des résultats, nous présentons une discussion sur le lien entre nos deux études empiriques.

### 2.1. Réponse à la question de recherche générale

Les deux études réalisées dans la thèse sont centrées sur les honoraires d'audit des sociétés cotées françaises, mais elles traitent deux aspects bien différents (la publication volontaire et la détermination du montant).

Nous nous sommes tout de même interrogés sur deux aspects communs à ces deux études : le rôle du gouvernement d'entreprise et le rôle du choix de la composition du collège des commissaires aux comptes.

Rappel de la question de recherche générale

Quel est le rôle des mécanismes de gouvernement d'entreprise et quel est le rôle du choix des auditeurs dans la diffusion volontaire des honoraires d'audit et dans la détermination des montants d'honoraires versés ?

*Gouvernement d'entreprise et honoraires d'audit*

Les mécanismes de gouvernement d'entreprise (comité d'audit et administrateurs indépendants) permettent d'encadrer la relation entre les auditeurs et les actionnaires et de renforcer leur collaboration.

Ils ont un rôle de contrôle des conflits d'agence entre actionnaires et dirigeants et utilisent les auditeurs pour compléter ou renforcer leur pouvoir de surveillance. En effet, le comité d'audit entraîne une augmentation de la demande d'audit (et donc des honoraires versés) et également une augmentation de la transparence concernant la relation d'audit en incitant l'entreprise à la publication volontaire des honoraires.

*Choix de la composition du collège des commissaires aux comptes et honoraires d'audit*

La sélection d'auditeurs appartenant à des grands cabinets d'audit internationaux (BIG 4) correspond à une volonté de bénéficier de la réputation de compétence et d'indépendance de ces derniers. Cela se traduit par une augmentation des honoraires versés, qui sont indirectement un signal de la qualité de l'audit (et traduisent le prix à payer pour bénéficier de la réputation de qualité des auditeurs BIG 4, appelé : « prime aux BIG 4 »). Le choix d'avoir un deuxième auditeur BIG 4 parmi les co-commissaires aux comptes ne correspond, en revanche, pas à un effet de signal car il n'entraîne pas de paiement d'une surprime par rapport au choix d'un auditeur BIG 4 et d'un auditeur non-BIG. Le recours à un second BIG 4 correspond à des besoins spécifiques des sociétés les plus grandes et les plus internationalisées, pour lesquelles faire appel à deux cabinets BIG 4 est justifié économiquement.

Au delà des montants d'honoraires facturés, les auditeurs BIG 4 envoient également un autre signal de leur qualité en incitant les entreprises à une plus grande transparence

financière se traduisant, en particulier, par la publication volontaire des honoraires d'audit.

## 2.2. Discussion du biais de sélection

Notre étude sur les déterminants des honoraires d'audit est réalisée sur un échantillon d'entreprises qui publient leurs honoraires de façon obligatoire ou volontaire.

Nous rappelons que les sociétés qui publient de façon obligatoire sont soit des sociétés cotées sur le Nouveau Marché, soit des sociétés qui émettent des titres en cours d'année. Ce sont donc soit des sociétés récemment introduites en bourse ou appartenant aux secteurs technologiques, soit des sociétés qui lèvent des capitaux pour financer des perspectives de croissance future.

La première étude empirique nous permet d'analyser en partie le biais de sélection de l'échantillon correspondant au fait que les honoraires d'audit ne sont pas publiés par toutes les entreprises. Il nous permet également de connaître les caractéristiques des sociétés qui publient volontairement. Nous avons en effet montré dans le chapitre 2 que les sociétés qui publient volontairement leurs honoraires sont des sociétés qui adoptent une politique de transparence financière en raison de coûts d'agence élevés et sous l'incitation des auditeurs BIG 4 qui composent leur collège de commissaires aux comptes.

Notre échantillon de sociétés publiant les honoraires d'audit est donc biaisé car il n'est pas composé d'un tirage aléatoire de sociétés cotées françaises. De plus, notre échantillon est également biaisé initialement par le choix des sociétés cotées du SBF 250 (grandes sociétés cotées) pour composer notre base de données.

Dans notre thèse, nous ne démontrons pas de lien significatif entre la publication volontaire des honoraires et les honoraires publiés. Les sociétés qui publient volontairement ont donc des niveaux d'honoraires d'audit qui ne sont pas significativement différents de ceux des sociétés qui sont obligées de publier.

En l'absence d'information sur les honoraires des sociétés qui ne publient pas, nous ne pouvons pas conclure que les sociétés qui publient volontairement les honoraires ont

des honoraires plus élevés ou, au contraire, plus bas que celles qui choisissent de ne pas publier.

Notre connaissance des caractéristiques de l'échantillon de sociétés qui publient les honoraires nous permet de souligner ici la non-généralisabilité de nos résultats qui ne peuvent être considérés comme applicables qu'au cas de grandes sociétés cotées.

\*\*\*

Cette réflexion nous amène à nous poser la question du lien entre la publication des honoraires et les montants d'honoraires d'audit.

### **2.3. Discussion sur les conséquences de la publication sur le montant des honoraires**

Notre dispositif de recherche ne nous permet pas de porter un jugement sur l'effet de la publication sur les honoraires des années futures. Nous constatons seulement que les honoraires de non-audit ont tendance à diminuer en 2003, mais nous ne pouvons pas dire si cette diminution est liée au fait de rendre l'information publique, ou à la limitation plus stricte des missions de non-audit par la loi de Sécurité Financière, qui intervient dans le même temps.

Certains auteurs ont étudié les conséquences de la publication des honoraires d'audit et des honoraires de non-audit sur les honoraires des années suivantes.

Iyer *et al.*, par exemple, ont fait l'hypothèse que la publication des honoraires de non-audit pourrait suffire à infléchir les montants d'honoraires de non-audit au cours des années suivantes. Ils constatent sur un échantillon de sociétés britanniques, que la publication des honoraires de non-audit à partir de 1992 a entraîné une diminution des honoraires de non-audit au cours des années suivantes mais que cet effet n'a été que de courte durée.

Auparavant, Scheiner (1984) avait étudié l'effet de la première fenêtre de publication des honoraires de non-audit aux Etats-Unis dans les années 1978-80, et avait constaté que le pourcentage des honoraires de non-audit varie peu entre avant et après l'obligation de publier ce ratio.

En se basant sur l'argumentation de Verrecchia (2001) qui indique que la publication d'une information réduit l'asymétrie du marché et résulte dans une plus grande précision de l'évaluation, Francis et Wang (2005) étudient l'impact de la publication des honoraires sur les honoraires des années suivantes. Ils montrent que la publication des honoraires entraîne une meilleure précision dans la détermination des honoraires d'audit et donc une diminution de la variance des honoraires au cours des années suivant les premières publications. Ils utilisent pour cela un modèle de déterminant des honoraires d'audit, afin de calculer les honoraires « anormaux » (en utilisant les résidus standardisés issus du modèle). Ils constatent que les sociétés qui payent des honoraires anormalement élevés (ou anormalement bas) la première année ont des honoraires inférieurs (supérieurs) au cours des années suivantes. Ainsi, la publication permet aux entreprises et aux auditeurs d'effectuer des comparaisons et de renforcer leur pouvoir de négociation concernant les honoraires des années suivantes.

L'étude de l'impact de la publication des honoraires sur les honoraires d'audit des années suivantes constituerait une intéressante extension des travaux réalisés dans cette thèse mais nécessite d'étudier les honoraires sur une période d'étude plus longue, afin d'identifier l'effet des ajustements d'honoraires liés aux négociations.

### *Conclusion (Partie I)*

Cette partie de synthèse nous permet d'introduire une discussion des conséquences de la publication des honoraires d'audit sur la perception de la qualité de l'audit par les utilisateurs des états financiers, qui fait l'objet de la partie suivante.



## II. Réflexion sur la perception de la qualité de l'audit à travers les honoraires d'audit publiés

### *Introduction (Partie II)*

Notre réflexion s'appuie sur une définition préalable de la qualité de l'audit (section 1), puis nous précisons en section 2 la distinction entre l'indépendance perçue et l'indépendance réelle des auditeurs, et enfin nous analysons le rôle de la publication des honoraires sur la perception de la qualité de l'audit (section 3).

### 1. Qualité de l'audit

#### 1.1. Définition de la qualité de l'audit

*La qualité de l'audit externe* se définit selon deux axes : la compétence, qui est la capacité à détecter des anomalies et l'indépendance, qui est le pouvoir de dévoiler ces anomalies (DeAngelo, 1981a).

Ces deux critères de qualité ne sont pas directement observables et nécessitent de mobiliser des variables indicatrices de la qualité de l'audit perçue par les utilisateurs de l'information financière. Les dispositifs méthodologiques de la recherche positive en audit ne visent pas une analyse de la qualité du processus d'audit en tant que tel (méthodologie, organisation, partage du savoir), c'est pourquoi la dimension « compétence » n'est pas mise en avant et reste le plus souvent en dehors du champ de ce type de recherche.

Nous considérons qu'à un niveau de compétence donné, la plus ou moins grande indépendance des auditeurs externes peut avoir une influence sur la qualité de l'audit. Ce niveau de compétence est postulé comme étant relativement homogène, quel que soit le cabinet choisi, en raison du degré d'expertise et de la forte réglementation caractérisant la profession.

Ainsi, la qualité de l'audit externe est appréciée quasiment exclusivement en fonction de l'indépendance des auditeurs par rapport aux entreprises ou groupes faisant l'objet de la

mission d'audit. Cette indépendance permet de garantir qu'aucune convergence d'intérêts entre l'auditeur et le management de l'entreprise contrôlée ne vient mettre en péril la fiabilité des informations financières certifiées et publiées.

Selon Colasse (2003), la qualité de l'audit, ou plutôt la qualité de l'opinion émise par les auditeurs et la confiance que l'on peut lui accorder, tient certainement dans la compétence et l'indépendance des auditeurs. Cependant, ces deux composantes de la qualité de l'audit ne sont, selon l'auteur, pas indépendantes et peuvent parfois être contradictoires. En effet, la compétence de l'auditeur est « collective » car elle est le fruit d'un travail d'équipe et exige le concours de l'audité pour « s'exprimer pleinement ». Ainsi, selon Colasse (2003), « l'audité peut empêcher l'auditeur d'exprimer pleinement sa compétence ». En effet, même si les pouvoirs d'investigation des auditeurs sont étendus et protégés juridiquement<sup>171</sup>, dans la pratique, le client audité peut gêner, plus ou moins subtilement le commissaire aux comptes dans ses travaux. L'audité peut donc parfois se trouver en position de supériorité. Pour limiter ce phénomène, l'auditeur a donc tout intérêt à développer de bonnes relations avec l'audité, mais au risque de limiter son indépendance. Si les auditeurs et les audités développent leurs relations en dehors du cadre du déroulement de la mission d'audit, l'indépendance réelle peut être menacée, alors même que l'indépendance d'apparence est maintenue par un strict respect des incompatibilités.

Comme le montre Richard (2000, 2005), en développant des relations de parité avec leurs clients, les auditeurs réussissent à disposer des conditions de partage réciproque d'informations, nécessaires à la bonne conduite de leurs missions. On voit alors que la recherche de l'équilibre entre deux caractéristiques de la qualité de l'audit aussi intimement liées que la compétence et l'indépendance est un exercice difficile qui doit s'appuyer sur une « solide déontologie » (Colasse, 2003).

## **1.2. Perception de la qualité de l'audit**

Si la qualité réelle de l'audit reste difficile à mesurer directement, différents indicateurs peuvent permettre d'obtenir une perception de la qualité de l'audit.

---

<sup>171</sup> Délit d'entrave

La qualité perçue de l'audit est appréciée en fonction de l'indépendance perçue des auditeurs par rapport à l'entreprise auditée. La perception de l'indépendance des auditeurs dépend des informations disponibles pour les observateurs concernant le niveau de réputation des auditeurs, l'indépendance financière par rapport au client et l'indépendance d'opinion évaluée en fonction de l'éventuelle prestation de missions non directement liées à l'audit légal. Les informations disponibles pour évaluer l'indépendance des auditeurs sont principalement la réputation des auditeurs (leur appartenance à un cabinet BIG 4) et les honoraires publiés. Ainsi, l'appartenance aux réseaux BIG 4 et les montants d'honoraires servent principalement d'indicateurs (observables) de la qualité de l'audit.

### *Réputation des auditeurs*

La réputation et la taille des auditeurs sont évaluées en fonction de leur appartenance à un cabinet affilié à un réseau BIG N. Les cabinets de grande taille (BIG N) sont supposés être plus indépendants que les petits car ils sont plus soumis à la vigilance des instances de régulation et que leur large surface financière (*deep pockets*) peut les rendre plus facilement cible de poursuites judiciaires et les soumettre à d'importants versements de dommages et intérêts qui seraient préjudiciables à leur réputation (Lennox, 1999b). Cette théorie des *deep pockets* est surtout valable dans le contexte Nord Américain où le risque de litige est plus élevé qu'en France. Les cabinets de grande taille sont incités à adopter un comportement indépendant (DeAngelo, 1981a) car ils mettent en jeu leur réputation en cas de comportement de dépendance.

### *Honoraires d'audit*

L'indépendance financière et l'indépendance d'opinion sont également appréciées en fonction des montants d'honoraires perçus par les auditeurs. Les honoraires d'audit, et les honoraires de non-audit permettent de mesurer la dépendance économique d'un auditeur par rapport à un client donné. Les honoraires des missions de non-audit permettent également d'évaluer si la proportion et la magnitude de ces missions sont de nature à obérer l'indépendance de l'opinion émise sur les comptes faisant l'objet de l'audit légal car ils sont supposés entraîner une perte d'impartialité et d'objectivité

\*\*\*

Avant d'étudier plus en détail comment les honoraires d'audit peuvent permettre une perception de l'indépendance des auditeurs (section 3), nous présentons dans la section 2 une discussion sur la relation entre l'indépendance perçue et l'indépendance réelle.

## **2. Indépendance réelle et indépendance perçue**

L'étude de l'indépendance des auditeurs rend nécessaire la distinction entre l'indépendance réelle et l'indépendance d'apparence (Bédart et al., 2001 p. 62) ou indépendance perçue.

L'indépendance réelle concerne l'impartialité et l'objectivité des auditeurs dans la formulation de leur opinion sur les comptes audités. L'indépendance d'apparence n'est que la perception que peuvent avoir les utilisateurs de l'information comptable (investisseurs, actionnaires, partenaires commerciaux, analystes etc.) de l'indépendance réelle. C'est ce concept d'indépendance d'apparence ou indépendance perçue qui est étudié dans le cadre de notre thèse à travers l'image véhiculée par les honoraires d'audit publiés. Ainsi, comme le soulignent Bédart *et al.* (2001), la réglementation actuelle cherche à « renforcer l'image publique des auditeurs en encadrant les relations 'observables' des auditeurs avec les clients, de manière à ce qu'elles ne semblent pas influencer l'impartialité du jugement des auditeurs ».

Selon Prat Dit Hauret (2003), l'indépendance des auditeurs peut être étudiée de manière objective en fonction de la définition légale de l'indépendance (règles d'incompatibilités) et de sa définition réglementaire (définition de l'indépendance par le code de déontologie). Elle peut également être analysée de manière plus subjective en fonction de l'indépendance perçue par les utilisateurs de l'information financière et en fonction de l'appréciation de cette indépendance (plus ou moins grande 'sensibilité à l'indépendance') liée à des composantes psychologiques et également aux caractéristiques des organisations auditées qui déterminent une plus ou moins grande demande de qualité de l'audit.

***Les déterminants de l'indépendance perçue :***

Prat Dit Hauret (2003) propose une synthèse des facteurs explicatifs de l'indépendance des auditeurs perçue par les utilisateurs de l'information financière (Figure 1., page 107). Les différents facteurs identifiés sont les suivants :

**Facteurs relatifs à l'auditeur**

- Expérience de l'auditeur
- Compétence
- Sensibilité éthique

**Facteurs liés au cabinet d'audit**

- Réalisation de missions de conseil
- Taille du cabinet
- Réputation du cabinet
- Revue des dossiers par un co-associé
- Rotation des associés
- Charte éthique du cabinet

**Facteurs liés à la relation auditeur-audit**

- Situation financière de l'audit
- Mode de rémunération de l'auditeur
- Appels d'offres
- Concurrence

**Mécanismes incitatifs externes**

- Contrôles de qualité externes
- Comités d'audit
- Sanctions judiciaires
- Sanctions professionnelles
- Flexibilité des règles comptables
- Durée du mandat

L'articulation entre ces différents facteurs montre que la perception de l'indépendance des auditeurs est le fruit d'interactions complexes entre différentes informations. Nous voyons que les honoraires d'audit ne sont qu'une facette de cette perception.

Le rôle de la publication des honoraires d'audit sur la perception d'indépendance fait l'objet de la section suivante.

### **3. Le rôle de la publication des honoraires d'audit dans la perception de la qualité de l'audit**

Dans cette section, nous faisons le point sur l'utilisation des honoraires d'audit par les destinataires de l'information financière. Nous voyons dans un premier temps (3.1) comment cette publication modifie la perception de l'indépendance et dans un deuxième temps comment cette information est utilisée et interprétée par les utilisateurs (3.2).

#### **3.1. Indépendance réelle, indépendance d'apparence et honoraires d'audit publiés**

Dopuch *et al.* (2003) utilisent une méthode expérimentale pour tester l'impact de la réglementation américaine concernant la publication des honoraires d'audit et de non-audit instaurée à partir de 2001 (SEC, 2000) sur l'indépendance perçue des auditeurs.

L'objectif de cette réglementation est d'informer les investisseurs sur le risque que les auditeurs puissent compromettre leur indépendance. L'utilisation d'un dispositif expérimental leur permet de contrôler le niveau d'indépendance réelle (qui n'est pas directement observables par les investisseurs). Les auteurs font ensuite varier les montants d'honoraires de non-audit publiés, et étudient l'impact de cette publication sur la perception d'indépendance des auditeurs par les investisseurs.

Leur étude montre que la publication des honoraires de non-audit réduit l'indépendance perçue d'autant plus que l'indépendance en apparence se trouve en contradiction (quel que soit le sens) avec l'indépendance réelle.

Selon la SEC (2000), « l'indépendance de l'auditeur est compromise soit lorsqu'il n'est pas indépendant dans les faits, soit lorsque les faits et circonstances conduisent un investisseur raisonnable à conclure que l'auditeur ne peut agir en toute objectivité ». Ainsi, pour le législateur, l'absence d'indépendance d'apparence indique que l'indépendance réelle est compromise car c'est de l'indépendance d'apparence que dépend la confiance dans les chiffres comptables.

Toutefois, le lien entre l'indépendance d'apparence et l'indépendance réelle est malaisé à établir. Dopuch *et al.* (2003) soulignent que la publication des honoraires d'audit peut induire en erreur lorsque les auditeurs conservent leur indépendance réelle, mais offrent des services de non-audit qui semblent compromettre leur indépendance (en apparence). Ces auteurs montrent que les perceptions des investisseurs sont moins pertinentes en cas de non concordance de l'information sur l'indépendance perçue obtenue via la publication des honoraires de non-audit et de l'information qu'ils obtiennent après coup sur l'indépendance réelle (en raison d'un phénomène de persistance des convictions<sup>172</sup>). Pour eux, la publication des honoraires d'audit ne semble donc pas pertinente. Les résultats de cette expérimentation vont à l'encontre des attentes du législateur qui fait l'hypothèse que la communication des honoraires de non-audit peut permettre d'évaluer l'indépendance de fait des auditeurs.

Ces résultats doivent être accueillis avec prudence dans la mesure où la reconstitution en laboratoire d'une situation d'investissement sur un marché ne permet pas de prendre en compte l'ensemble de l'information communiquée aux investisseurs, mais ils posent la question de la pertinence de l'utilisation des honoraires de non-audit pour mesurer l'indépendance des auditeurs et la qualité de l'audit

---

<sup>172</sup> Cette notion issue de la psychologie postule que les sujets conservent leurs croyances même après avoir reçu des preuves contraires.

### 3.2. Honoraires d'audit versus honoraires de non-audit comme indicateur d'indépendance

Ashbaugh *et al.* (2003) argumentent le débat selon lequel deux écoles s'opposent concernant l'évaluation des honoraires d'audit : les partisans de l'utilisation du ratio honoraires de non-audit / honoraires totaux et les partisans de l'utilisation des montants d'honoraires en valeur absolue.

#### *Utilisation du ratio des honoraires de non-audit pour évaluer l'indépendance des auditeurs*

Certains auteurs utilisent le ratio des honoraires de non-audit sur le total des honoraires comme indicateur de la capacité des honoraires de non-audit à diminuer l'indépendance (DeFond *et al.*, 2002 et Whisenant *et al.*, 2003). Quand le ratio augmente, les auditeurs sont plus susceptibles de compromettre leur indépendance.

#### *Utilisation des honoraires en valeur absolue pour évaluer l'indépendance des auditeurs*

D'autres auteurs penchent en faveur de l'utilisation des montants d'honoraires en valeur absolue (honoraires d'audit et de non-audit). En effet, les montants d'honoraires permettent d'évaluer le poids des honoraires perçus par l'auditeur par rapport à son chiffre d'affaires et donc sa dépendance économique vis à vis de son client. Le risque de perdre une fraction d'honoraires importante est supposé diminuer l'indépendance de l'auditeur. Pour Chung et Kallapur (2003) par exemple, le ratio des honoraires de non-audit sur le total des honoraires n'est pas un bon indicateur du lien économique entre l'auditeur et son client. Ce ratio suggère en effet que la dépendance économique entre un auditeur et un client est la même lorsque les honoraires d'audit et de non audit sont par exemple de 50 000 \$ chacun ou lorsqu'ils atteignent 1 000 000 \$ chacun. Un autre argument pour rejeter le ratio des honoraires de non-audit comme indicateur de l'indépendance est qu'il dépend à la fois des honoraires d'audit et des honoraires de non-audit (par construction), et ne prend donc pas en compte la simultanéité de la détermination des deux types d'honoraires (qui ne sont pas indépendants) (Lee et Mande, 2005).



*Utilisation des honoraires 'anormaux' pour évaluer l'indépendance des auditeurs*

Il est également possible d'utiliser une estimation des honoraires d'audit 'anormaux' (c'est à dire significativement différents des honoraires prédits par un modèle de déterminants) pour évaluer des cas de détérioration de l'indépendance des auditeurs (Raghunandan et al., 2003).

\*\*\*

Devant les différents arguments de ce débat, Raghunandan *et al.* (2003) et Dickins et Higgs (2005), utilisent et préconisent l'utilisation de plusieurs types d'indicateurs (honoraires en valeurs absolues, ratios, et honoraires anormaux).

**3.3. L'interprétation et l'utilisation de la publication des honoraires d'audit**

Dickins et Higgs (2005) réalisent une étude sur les honoraires d'audit publiés par les sociétés américaines et constatent que, dans bien des cas, les informations publiées sont insuffisantes, parfois non cohérentes, et souvent présentées de façon standardisée pour répondre à l'obligation légale de publication. Ces auteurs montrent l'importance stratégique que revêt la publication des honoraires aux Etats-Unis, où des agences de notation du gouvernement d'entreprise font leur apparition (*Institutional Shareholder Services*, par exemple) et utilisent parmi leurs indicateurs de mesure le ratio d'honoraires de non-audit.

Conscients de la vigilance des observateurs sur ce ratio, les auditeurs et les entreprises peuvent avoir tendance à gérer l'information publiée. En particulier, en raison de possibilités d'interprétation des règles de classification des honoraires correspondant aux différentes missions dans les catégories prévues par la SEC, certaines « zones grises » (revue du contrôle interne et missions liées à la fiscalité par exemple) peuvent donner lieu à des choix différents de classification dans les différentes rubriques. Les auteurs étudient un échantillon de 194 entreprises et constatent que le niveau de détail des informations publiées sur les honoraires varie considérablement d'une entreprise à l'autre, et surtout que les choix de classement des missions dans les rubriques proposées

par la SEC ne sont pas homogènes selon les entreprises. Les auteurs avancent l'argument que les erreurs de classement constatées ne sont sans doute pas le fruit du hasard et incitent à la prudence dans l'utilisation des informations publiées sur les honoraires en vue d'en tirer des conclusions sur l'indépendance des auditeurs.

### *Conclusion (Partie II)*

Nous voyons que l'utilisation des honoraires d'audit et de non-audit publiés pour évaluer l'indépendance des auditeurs doit être réalisée avec prudence, dans la mesure où cette information, peut être manipulée. Elle est cependant utilisée dans certains travaux empiriques pour mesurer la qualité de l'audit.

### **III. L'utilisation des honoraires d'audit publiés comme mesure de la qualité de l'audit**

#### *Introduction (Partie III)*

Dans le champ de littérature de la recherche empirique en audit, quelques études utilisent les honoraires d'audit comme mesure de la qualité de l'audit.

Plus largement, l'analyse de la qualité de l'audit recouvre différents sous-champs de recherche qui concernent principalement les conséquences de la qualité de l'audit sur la qualité de l'information financière et sur l'asymétrie d'information.

Ces différents champs de recherche recouvrent par exemple :

- le rôle de la qualité de l'audit dans l'évaluation des titres,
- l'influence de la qualité de l'audit sur la limitation de la gestion du résultat,
- l'influence de la qualité de l'audit sur l'opinion d'audit,
- l'influence de la qualité de l'audit sur la pertinence (*value relevance*) des données comptables,
- l'influence de la qualité de l'audit sur le suivi des analystes et l'erreur de prévision des analystes.

Cependant, comme nous l'avons déjà évoqué, la qualité de l'audit (perçue) est, le plus souvent, mesurée par la réputation des auditeurs. Nous excluons de notre revue de littérature les études qui utilisent l'appartenance aux cabinets d'audit BIG N comme mesure de la qualité pour nous concentrer sur celles qui utilisent les honoraires d'audit comme indicateur de la qualité perçue.

Comme l'indiquent Dopuch *et al.* (2003), les résultats empiriques concernant la relation entre les honoraires d'audit et de non-audit et la perte d'indépendance des auditeurs ne sont pas très nombreux. Les résultats obtenus jusqu'alors sont relativement contrastés. Nous présentons une synthèse des différents types de recherches menées en utilisant les

honoraires d'audit et de non-audit pour mesurer l'indépendance des auditeurs et leurs principaux résultats.

### **Honoraires d'audit et de non-audit et gestion du résultat**

#### *Impact des honoraires de non-audit sur la gestion du résultat*

Les missions de non-audit sont vues comme de facteurs de réduction de l'indépendance des auditeurs et il est donc supposé qu'elles auront pour conséquence une augmentation de la gestion du résultat. Les résultats des études empiriques menées sur ce sujet n'établissent pourtant pas clairement cette relation (Ben Saad et Lesage, 2007).

Frankel *et al.* (2002) trouvent une corrélation positive entre les honoraires de non-audit et la gestion du résultat (mesurée par les accruals discrétionnaires). Ils démontrent en complément que la publication par une entreprise de montants élevés d'honoraires de non-audit entraîne une diminution de la valeur de ses actions.

Chung et Kallapur (2003) et Reynold *et al.* (2004), en revanche ne trouvent pas d'association entre les honoraires de non-audit et la gestion du résultat.

D'autres travaux sur le même sujet montrent des résultats inverses (Ashbaugh *et al.*, 2002) c'est à dire une tendance des sociétés qui utilisent des services de non-audit à moins gérer leur résultat.

#### *Impact des honoraires d'audit sur la gestion du résultat*

Le montant des honoraires d'audit est censé refléter la demande d'audit de l'entreprise, et on peut supposer que plus elle est élevée, moins l'entreprise gèrera son résultat.

Frankel *et al.* (2002) démontrent que des honoraires d'audit élevés contribuent à réduire la gestion du résultat. En revanche, Antle *et al.* (2006) montrent une relation inverse: dans leur étude, des montants élevés d'honoraires entraînent une augmentation de la gestion du résultat. On peut en conclure que soit les auditeurs sont trop rémunérés et que cette rémunération excédentaire entraîne une collusion d'intérêts avec les managers de l'entreprise et donc une diminution de l'indépendance, soit que les honoraires d'audit ne sont pas une mesure suffisamment fiable de la qualité de l'audit.

### **Honoraires d'audit et de non-audit et opinion d'audit**

Craswell *et al.* (2002) étudient l'impact de la dépendance économique des auditeurs (en termes d'honoraires d'audit) par rapport à leurs clients sur la probabilité d'émettre des opinions d'audit qualifiées. Ils montrent sur un échantillon d'entreprises australiennes (en utilisant la dépendance vis-à-vis des honoraires d'audit légal et la dépendance des honoraires de non-audit) que la dépendance économique n'a pas de conséquences sur l'indépendance de jugement des auditeurs.

Geiger et Rama (2003) montrent, quant à eux une association positive entre la magnitude des honoraires d'audit et la probabilité de recevoir une opinion d'audit qualifiée.

D'autres études ont montré une absence de relation entre la fourniture de prestations de conseil et la probabilité d'émettre une opinion erronée sur la continuité d'exploitation de l'entreprise '*going concern opinion*' (Craswell, 1999 ; Barkess et Simnett, 1994 ; DeFond et al. 2002 et Geiger et Rama, 2003). Les prestations de non-audit ne semblent donc pas avoir une influence sur la qualité de l'opinion émise par les auditeurs et donc sur leur indépendance réelle.

En utilisant une perspective un peu différente, Raghunandan *et al.* (2003) montrent que les honoraires d'audit et de non-audit n'ont pas d'influence sur la probabilité de publier des états financiers rectificatifs (*restated financial statements*) démontrant que les montants d'honoraires ne semblent pas avoir une influence négative sur l'indépendance des auditeurs.

*Conclusion (Partie III)*

Cet aperçu de la littérature sur les recherches utilisant les honoraires d'audit comme mesure de la qualité de l'audit vient compléter les revues de littérature présentées dans le chapitre 2 (sur les déterminants de la publication des honoraires d'audit) et le chapitre 3 (sur les déterminants du niveau des honoraires d'audit). Elle montre des résultats mitigés concernant la mesure directe de la qualité de l'audit et de l'indépendance des auditeurs via les honoraires publiés ce qui peut poser la question de l'utilité de la publication de cette information pour les destinataires de l'information financière.

Dans la partie suivante, nous intégrons les différents concepts issus des revues de littérature menées dans la thèse sur la publication des honoraires, les montants d'honoraires publiés et l'utilisation des honoraires pour mesurer la qualité de l'audit afin de proposer la construction d'un cadre d'analyse de la recherche sur les honoraires d'audit publiés.

#### **IV. Honoraires d’audit et qualité de l’audit - présentation d’un cadre d’analyse**

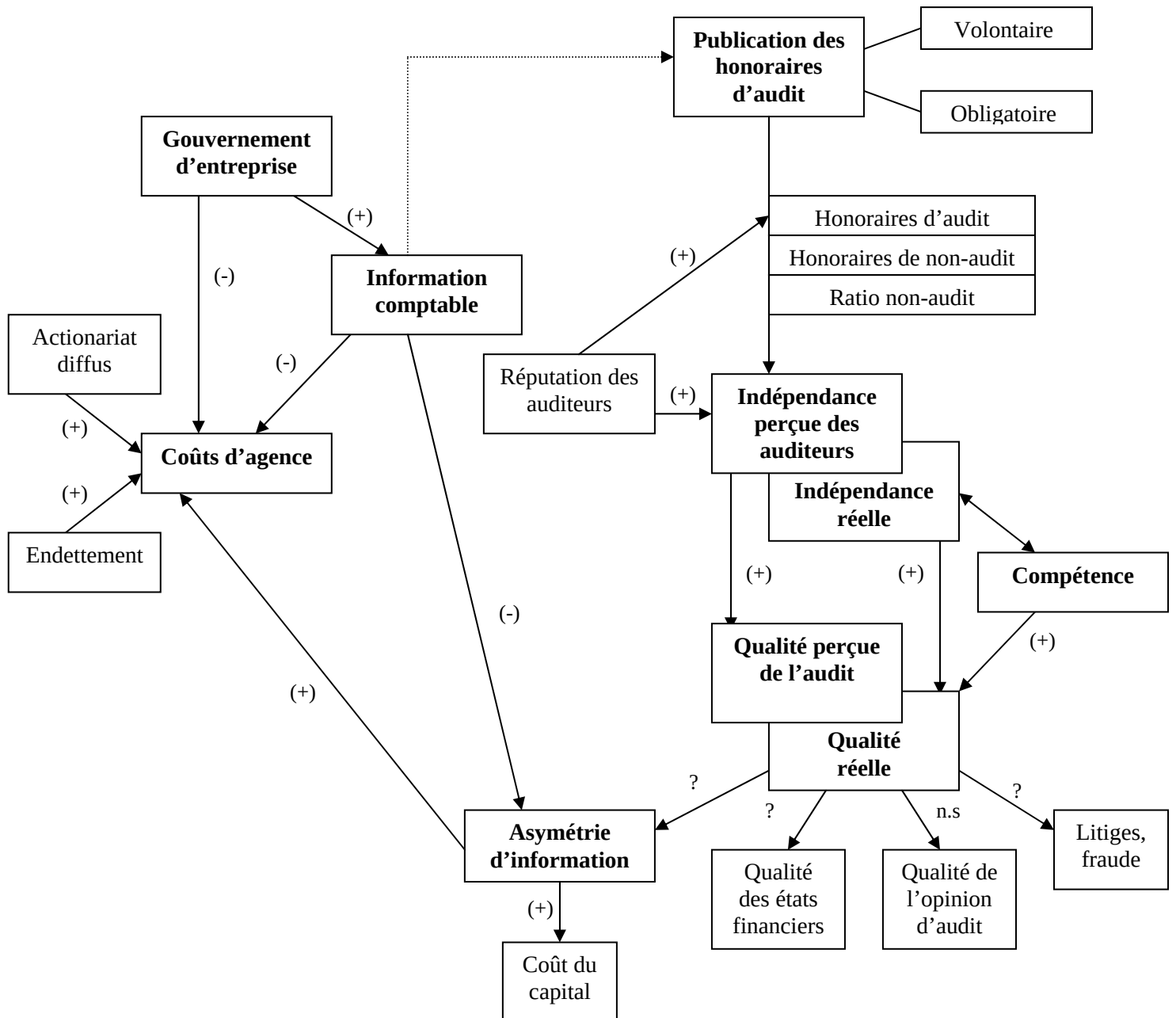
##### *Introduction (Partie IV)*

L’objectif de la présentation de ce cadre d’analyse est de montrer l’articulation des concepts clefs identifiés par la littérature qui permettent de comprendre les enjeux liés à la publication des honoraires d’audit. Il schématise les liens entre les différents concepts issus de la littérature.

La publication des honoraires d’audit intervient dans le cadre du renforcement de la transparence financière préconisée par les instances réglementaires. Elle est destinée à mettre en évidence l’étendue des travaux d’audit réalisés (grâce au montant des honoraires d’audit) et l’indépendance des auditeurs en permettant une évaluation de la dépendance financière et une estimation de l’éventuelle distorsion de l’indépendance entraînée par la fourniture conjointe d’autres prestations (honoraires de non-audit).

Le schéma présenté ci-après présente un résumé des relations identifiées précédemment dans la thèse entre les différents concepts liés à la publication des honoraires.

Figure 8 : Publication des honoraires d'audit et perception de l'indépendance et de la qualité de l'audit (cadre d'analyse)





Le cadre d'analyse présenté page précédente permet de montrer que la publication des honoraires s'inscrit dans le cadre des mécanismes de contrôle destinés à réduire les coûts d'agence entre les actionnaires et les dirigeants. Il s'agit de donner une information complémentaire sur la relation entre l'entreprise et les auditeurs. Cependant, cette transparence semble surtout utile pour les actionnaires (qui peuvent évaluer la qualité de l'audit réalisé en fonction des montants d'honoraires dépensés et de la proportion des honoraires des missions de conseil), mais son utilité pour les autres utilisateurs de l'information financière (et en particulier les investisseurs potentiels), reste à démontrer. En effet, les études antérieures ne montrent pas de lien très clair entre les montants d'honoraires publiés et la qualité de l'audit.

Nous voyons que la publication des honoraires d'audit, volontaire ou obligatoire est une nouvelle information disponible dans les états financiers des entreprises. En tant que telle, cette information publiée devrait, en interaction avec les mécanismes de gouvernement d'entreprise mis en place au sein de l'entreprise, contribuer à réduire les coûts d'agence et à réduire l'asymétrie d'information (en donnant une information sur la qualité de l'audit). Les nouvelles informations disponibles (honoraires d'audit, honoraires de non-audit et ratio des honoraires de non-audit) peuvent permettre une perception de l'indépendance des auditeurs mais cette indépendance perçue ne peut être (au mieux) qu'une approximation de l'indépendance réelle, et n'est donc qu'un indicateur très partiel de la qualité de l'audit réalisé. De plus, les études qui ont cherché à utiliser les honoraires d'audit comme indicateur de la qualité de l'audit et à en mesurer l'impact sur la qualité des états financier ou la qualité de l'opinion d'audit montrent des résultats contradictoires ou non-significatifs. Enfin, d'autres études restent à mener pour compléter ces recherches concernant le lien entre la qualité de l'audit mesurée à l'aide des honoraires d'audit publiés et la qualité de l'information financière des entreprises (par exemple en testant le lien entre les honoraires d'audit et la probabilité de détecter des fraudes comptables ou encore en testant le lien entre les honoraires d'audit et l'asymétrie d'information mesurée soit par des indicateurs boursiers soit par les erreurs de prévision des analystes financiers).

### *Conclusion (Partie IV)*

A partir de la synthèse effectuée dans le cadre d'analyse précédent, nous voyons que la publication des honoraires d'audit ouvre de nombreuses pistes de recherches futures que nous présentons dans la partie suivante.

## **V. Quelques pistes de recherches futures sur les honoraires d'audit publiés**

### *Introduction (Partie V)*

La plupart des études réalisées jusqu'ici l'ont été dans le contexte anglo-saxon. La généralisation de la publication des honoraires d'audit prévue par la réglementation européenne permettra d'élargir le champ d'investigation de la recherche en audit.

Nous proposons différentes pistes d'investigations liées à la publication des honoraires d'audit. Ces pistes concernent l'étude de l'évolution des honoraires d'audit sur des périodes longues (section 1), l'étude des conséquences de la publication des honoraires sur l'asymétrie d'information (section 2), l'utilisation des honoraires publiés pour mesurer la qualité de l'audit (section 3), l'étude des formats de publication (section 4) et enfin les comparaisons internationales (section 5).

### **1. Étude de l'évolution des honoraires (approches longitudinales)**

- Évolution de la répartition des honoraires entre les co-commissaires aux comptes (en France)
- Ajustements des niveaux d'honoraires suite à la publication
- Étude de l'impact de la disparition des honoraires de conseil sur les honoraires d'audit
- Étude des changements d'auditeurs sur les montants d'honoraires versés
- Étude de l'influence des évolutions réglementaires sur les honoraires d'audit
- Étude de l'impact sur les honoraires du passage aux IFRS

## **2. Étude des conséquences de la publication des honoraires d'audit sur l'asymétrie d'information**

- Conséquences de la publication des honoraires sur la précision de la fixation des montants d'honoraires
- Conséquences de la publication des honoraires sur la perception des données comptables par le marché
- Conséquences de la publication des honoraires sur le suivi des analystes, et sur la perception qu'ils ont de la qualité de l'audit
- Réactions du marché (rendements anormaux) à la publication des honoraires

## **3. Utilisation des honoraires publiés pour mesurer la qualité de l'audit et des états financiers**

- Impact des niveaux d'honoraires d'audit légal, et des honoraires des autres missions sur : l'opinion d'audit, la gestion du résultat, le conservatisme des états financiers, la valorisation des titres, les erreurs de prévision, etc. Ces aspects permettant d'évaluer la pertinence pour les investisseurs des honoraires d'audit publiés pour évaluer la qualité de l'audit, méritent de plus amples recherches.
- Traitement de l'endogénéité des honoraires d'audit dans les modèles utilisant les honoraires pour mesurer la qualité de l'audit. Les études de conséquences qui utilisent les honoraires d'audit comme un indicateur de la qualité de l'audit sont nombreuses et elles doivent composer avec le caractère nécessairement endogène de cette variable.

#### **4. Étude des formats de publication**

- En France : analyse de la justification des montants d'honoraires (en cas de déséquilibre entre les montants versés aux deux commissaires aux comptes)
- Étude des formats de publication adoptés.

#### **5. Comparaisons internationales**

- avant tout : comparaison des contextes réglementaires encadrant l'audit, car les bouleversements réglementaires de ces cinq dernières années ont considérablement modifié les conditions de réalisation des missions d'audit.
- Étude de l'avancée de l'harmonisation européenne
- comparaison des montants d'honoraires, des formats de publication et de la qualité de l'audit, dans différents pays.

#### *Conclusion (Partie V)*

Nous voyons que les pistes de recherche futures sont nombreuses et ouvrent un large champ de recherche sur les honoraires d'audit en Europe continentale.

De plus, la recherche empirique en audit aura également avantage à se tourner vers l'étude des pratiques d'audit (aspects réglementaires, choix des auditeurs, honoraires d'audit, qualité de l'audit) dans les pays émergents qui constituent également un champ d'investigation prometteur.

### ***Conclusion du chapitre 4***

Dans ce chapitre 4 nous avons effectué une synthèse des travaux réalisés dans la thèse avec l'objectif de faire le lien entre les deux études empiriques menées et d'élargir notre réflexion sur la perception de l'information contenue dans les tableaux d'honoraires d'audit publiés.

Nous constatons que les honoraires d'audit publiés permettent aux utilisateurs de l'information financière d'évaluer l'indépendance des auditeurs et que cette indépendance perçue est un indicateur de la qualité perçue de l'audit (qui ne présume pas la qualité réelle) et donc de la qualité de l'information financière.

Nous proposons un cadre d'analyse de la perception de la qualité de l'audit à travers la publication des honoraires d'audit. Ce cadre d'analyse montre que la publication des honoraires s'inscrit au sein du cadre de la théorie de l'agence, dans un ensemble de mécanismes de réduction des coûts d'agence et d'amélioration de la transparence financière.

Cependant, les résultats de notre étude empiriques et les résultats des recherches antérieures suggèrent que les honoraires d'audit publiés sont une information utile essentiellement pour les actionnaires mais que la pertinence de cette information pour les utilisateurs externes de l'information financière (investisseurs) reste à démontrer.

Nous soulignons enfin que de nombreuses recherches restent encore à mener pour améliorer la compréhension des conséquences de la publication des honoraires d'audit sur la qualité de l'audit et ainsi que sur la pertinence de cette information pour les investisseurs. Nous proposons en fin de ce chapitre des pistes de recherches futures en ce sens.

## CONCLUSION

En conclusion de cette thèse, nous souhaitons ouvrir le débat sur une question que nos travaux ont fait émerger et que nous ne pouvons pas traiter dans la thèse. Cette question est destinée à élargir la portée de nos résultats et à nous interroger sur les évolutions de la réglementation de l'audit intervenues en France au cours des dernières années et sur les spécificités du contexte français.

Notre réflexion concerne l'utilité de la publication des honoraires d'audit.

### **A quoi sert la publication des honoraires d'audit ?**

A la suite de notre chapitre 4, nous nous interrogeons sur l'utilité et la pertinence de la publication de cette information. Car, qu'apprenons-nous vraiment ? Que certaines entreprises nécessitent plus de travaux d'audit que d'autres et paient donc plus cher pour faire vérifier leurs états financiers ? Ce n'est pas réellement une découverte, et les modèles de déterminants des honoraires d'audit semblent désormais assez bien calibrés pour permettre de prédire les honoraires versés par les entreprises à leurs auditeurs en fonction de la taille, de la complexité et du risque de l'entreprise concernée, notamment. Nous apprenons également que les auditeurs des cabinets BIG N facturent des honoraires plus élevés que les autres (prime aux BIG N) en raison de leur réputation, mais tout porte à croire que les entreprises qui choisissent des auditeurs venant de ces cabinets appartenant à de grands réseaux internationaux le font en raison de besoins spécifiques.

Cette information est utile pour différents types de parties prenantes :

Les actionnaires de l'entreprise peuvent savoir quelle portion de leur investissement est allouée à la vérification des informations financières produites par l'entreprise. Cette information permet donc une mesure approximative de l'étendue des travaux d'audit réalisés, mais on peut supposer que les actionnaires vérifient plutôt qu'ils « en ont pour leur argent » et que la publication de la même information par les entreprises concurrentes leur permet d'avoir un pouvoir accru lors des négociations d'honoraires et des renouvellements de mandats des auditeurs.

## CONCLUSION

Cette information intéresse également directement les auditeurs eux-mêmes qui, une fois les honoraires d'audit rendus publics ont pu connaître les montants d'honoraires facturés par leurs concurrents et ainsi ajuster leurs propres honoraires en vue de conserver leurs clients ou de préparer leurs réponses à de nouveaux appels d'offre. De ce fait, il est certain que la publication des honoraires d'audit a renforcé la concurrence par les prix en réduisant l'asymétrie d'information sur le marché de l'audit. Toutefois, la concentration du marché de l'audit entre les mains des quatre acteurs principaux sur le marché (les BIG 4) en fait un marché de type oligopolistique ce qui signifie que la transparence sur les prix pratiqués ne pourra pas se traduire par une baisse durable et généralisée des prix de l'audit. Seules les situations pour lesquels les honoraires d'audit seraient anormalement élevés ou anormalement bas devraient entraîner des ajustements des montants d'honoraires au cours des années suivantes traduisant une meilleure précision dans la fixation des prix de l'audit en fonction des caractéristiques des entreprises et une diminution de la variance des honoraires d'audit d'une entreprise à l'autre (Francis et Wang, 2005).

La publication des honoraires d'audit semble également intéresser fortement les instances de régulation des marchés financiers qui, en France comme aux États-Unis, sont à l'origine de leur publication. En France, par exemple, L'AMF a publié le 3 Juillet 2007 une étude sur les honoraires d'audit payés par les sociétés cotées du CAC 40 au titre des exercices comptables 2005 et 2006<sup>173</sup>. Cette étude poursuit un double objectif : elle cherche à mesurer « d'une part, le positionnement relatif des principaux cabinets ; et d'autre part, l'évolution de la part respective des honoraires revenant à l'audit et aux autres prestations que l'audit (la loi de sécurité financière interdisant aux firmes d'effectuer des prestations de conseil auprès des sociétés contrôlées au titre de l'audit légal des comptes afin d'assurer leur indépendance dans le cadre de cette dernière mission) » (p. 1). Les objectifs affichés sont donc une évaluation des parts de marché des auditeurs qui dominent le marché (mesure de la concentration du marché de l'audit) et une vérification de l'application de la législation qui prohibe la fourniture conjointe de prestations d'audit et de conseil par un cabinet d'audit à un même client. Les quatre conclusions de cette étude sont les suivantes :

---

<sup>173</sup> Ce document de 11 pages intitulé « Étude sur les honoraires versés aux commissaires aux comptes et à leur réseau au titre de la période 2006-2005 par les groupes français du CAC 40 » est disponible (en Français et en Anglais) sur le site web de l'AMF à l'adresse suivante : [http://www.amf-france.org/documents/general/7841\\_1.pdf](http://www.amf-france.org/documents/general/7841_1.pdf) (pour la version française).

## CONCLUSION

- Les honoraires d'audit globaux continuent à augmenter. Cette augmentation des honoraires globaux des entreprises du CAC40 doit être mise en perspective avec la croissance de ces mêmes groupes sur la période (augmentations de périmètre). De plus, l'étude mentionne l'influence des travaux liés au passage aux IFRS sur 2005 et l'impact de l'application de la loi Sarbanes-Oxley en matière de contrôle interne pour les groupes cotés aux États-Unis sur 2006.
- Les honoraires correspondant aux prestations autres que l'audit diminuent chaque année depuis 2003 et représentent 4% des honoraires globaux en 2006.
- L'étude relève également certaines situations pour lesquelles le co-commissariat aux comptes fait ressortir un poids relatif très différent pour les deux auditeurs. L'AMF rappelle que même si les modalités d'exercice de la mission des co-commissaires sont fixées par la nouvelle Norme d'Exercice Professionnel « Audit des comptes réalisé par plusieurs commissaires aux comptes »<sup>174</sup>; la norme se borne à définir le principe d'une répartition équilibrée des travaux d'audit tout en excluant la fixation a priori d'un pourcentage d'honoraires permettant de justifier la participation équilibrée de chaque commissaire aux comptes. L'étude mentionne cependant que le Comité de Déontologie de l'Indépendance des commissaires aux comptes (CDI) avait considéré dans son avis du 19 décembre 2002 (n ° 2002/12/19-10) que « les modalités d'exercice collégial (...) n'ont pas été respectées lorsqu'un des co-commissaires aux comptes n'exécute aucun des travaux d'audit et que son intervention ne représente que 3% du budget total d'audit » et souligne les cas de trois groupes (Michelin, Axa et Essilor) pour lesquelles les répartitions d'honoraires entre les co-commissaires sont très déséquilibrées. Le groupe Lafarge est également mis en évidence pour sa « bonne conduite » et l'amélioration de la répartition des honoraires entre les deux co-commissaires aux comptes entre 2005 et 2006 (due principalement au choix de remplacer un de ses deux commissaires provenant d'un « petit » cabinet d'audit indépendant par un deuxième cabinet BIG 4).
- Enfin, l'étude conclut par le constat de la poursuite de la concentration du marché de l'audit sur le segment des grandes entreprises cotées aux mains des cabinets BIG 4 en soulignant néanmoins le nombre encore important de mandats détenus par le cabinet Mazars.

---

<sup>174</sup> Homologuée le 10 avril 2007 par le Ministre de la Justice et publiée au Journal Officiel le 3 mai 2007.



## CONCLUSION

Ces constats effectués par l'AMF permettent de mettre en évidence une utilisation de la publication des honoraires pour vérifier l'application des réglementations en vigueur et des règles de bonne conduite. Ainsi, on comprend que pour l'AMF, la surveillance des honoraires d'audit consiste à vérifier que les honoraires pour les missions autres que l'audit sont en train de disparaître, que les honoraires n'augmentent pas trop d'une année sur l'autre, et que la répartition des honoraires entre les deux co-commissaires aux comptes est plus « équilibrée ». Pour autant, le vœu d'une répartition plus harmonieuse des honoraires d'audit permettant d'afficher une indépendance (au moins en apparence) entre les co-commissaires aux comptes ne permet pas de vérifier si « l'exception française » du co-commissariat aux comptes contribue ou non à améliorer la qualité de l'audit réalisé.

Le débat sur les coûts et les bénéfices associés au co-commissariat aux comptes reste donc toujours d'actualité et notre thèse ne permet pas d'inférer de conclusions ou même d'hypothèses sur ce point.

## **ANNEXES**

**ANNEXE I : Format de présentation des honoraires d’audit publiés en France (tableau de l’instruction COB)**

**ANNEXE II : Exemples de tableaux d’honoraires publiés des grands groupes du SBF 250 en 2002**

**ANNEXE III : Liste des sociétés appartenant à l’index SBF 250 au 31 décembre 2002**

**ANNEXE IV : Commandes STATA utilisées pour les traitements statistiques**

**ANNEXE V : Analyses de normalité, traitement des observations aberrantes (outliers) et représentations graphiques (histogrammes) des variables continues**

**ANNEXE VI : Liste des sociétés composant les échantillons**

## ANNEXE I : Format de présentation des honoraires d'audit publiés en France (tableau de l'instruction COB)

*Source : Instruction modifiée de décembre 2001 (COB, 2003b)*

### Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe

| Exercices couverts : ..... <sup>(1)</sup>                                                                                                                                                                  | Commissaire A |     |       |       | Commissaire B |       |       |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----|-------|-------|---------------|-------|-------|-------|
|                                                                                                                                                                                                            | Montant       |     | %     |       | Montant       |       | %     |       |
|                                                                                                                                                                                                            | N             | N-1 | N     | N-1   | N             | N-1   | N     | N-1   |
| <b>Audit</b>                                                                                                                                                                                               |               |     |       |       |               |       |       |       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés<sup>(2)</sup></li> <li>Missions accessoires</li> </ul>                        |               |     |       |       |               |       |       |       |
| Sous-total                                                                                                                                                                                                 | X             | X   | X %   | X %   | X'            | X'    | X' %  | X' %  |
| <b>Autres prestations, le cas échéant *<sup>(3)</sup></b>                                                                                                                                                  |               |     |       |       |               |       |       |       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Juridique, fiscal, social</li> <li>Technologies de l'information</li> <li>Audit interne</li> <li>Autres (à préciser si &gt; 10 % des honoraires d'audit)</li> </ul> |               |     |       |       |               |       |       |       |
| Sous-total                                                                                                                                                                                                 | Y             | Y   | Y %   | Y %   | Y'            | Y'    | Y' %  | Y' %  |
| TOTAL                                                                                                                                                                                                      | X+Y           | X+Y | 100 % | 100 % | X'+Y'         | X'+Y' | 100 % | 100 % |

\* dans la mesure où la législation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

(1) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charge au compte de résultat. Pour la première année d'application du règlement, les honoraires relatifs à N-1 pourront ne pas être communiqués.

(2) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(3) Supprimer les lignes non utilisées.

## ANNEXE II : Exemples de tableaux d'honoraires publiés des grands groupes du SBF 250 en 2002

### 1) Bouygues

|                                                                                         | Mazars & Guérard         |              | Salustro Fournet & associés |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
|                                                                                         | Montant<br>en milliers € | %            | Montant<br>en milliers €    | %            |
|                                                                                         | 2002                     | 2002         | 2002                        | 2002         |
| <b>Audit</b>                                                                            |                          |              |                             |              |
| ▪ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | 2 650                    | 85 %         | 2 816                       | 94 %         |
| ▪ Missions accessoires                                                                  | 197                      | 6 %          | 112                         | 4 %          |
| <b>Sous-total</b>                                                                       | <b>2 847</b>             | <b>91 %</b>  | <b>2 928</b>                | <b>98 %</b>  |
| <b>Autres prestations le cas échéant</b>                                                |                          |              |                             |              |
| ▪ Juridique, fiscal, social                                                             | 124                      | 4 %          | 38                          | 1 %          |
| ▪ Technologie de l'information                                                          |                          |              |                             |              |
| ▪ Audit interne                                                                         | 36                       | 1 %          |                             |              |
| ▪ Autres                                                                                | 106                      | 4 %          | 36                          | 1 %          |
| <b>Sous-total</b>                                                                       | <b>266</b>               | <b>9 %</b>   | <b>74</b>                   | <b>2 %</b>   |
| <b>TOTAL</b>                                                                            | <b>3 113</b>             | <b>100 %</b> | <b>3 002</b>                | <b>100 %</b> |

### 2) TF1

#### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE (sociétés intégrées globalement)

| (en k€)                                                                        | Salustro-Reydel |              | Mazars & Guérard |              |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------|------------------|--------------|
|                                                                                | Montant         | %            | Montant          | %            |
| Audit : commissariat aux comptes, certification, examen des comptes consolidés | 653             | 97,0         | 67               | 77,0         |
| Autres                                                                         | 20              | 3,0          | 20               | 23,0         |
| <b>Total</b>                                                                   | <b>673</b>      | <b>100,0</b> | <b>87</b>        | <b>100,0</b> |

(Année 2002)

### 3) Eiffage

## ANNEXES

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes consolidés, et versés en 2002 :

En milliers d'euros

|                                 | RSM Salustro Reydel | Coopers & Lybrand Audit |
|---------------------------------|---------------------|-------------------------|
| Audit :                         |                     |                         |
| . Commissariat et certification | 1 657               | 1 015                   |
| . Missions accessoires          | 82                  | 22                      |
| Sous-total                      | 1 739               | 1 037                   |
| Autres prestations              | 39                  | -                       |
| <b>TOTAL des honoraires</b>     | <b>1 778</b>        | <b>1 037</b>            |

### 4) Aventis

PricewaterhouseCoopers Audit SA et RSM Salustro-Reydel agissent en tant que Commissaires aux comptes du Groupe au 31 décembre 2003, et pour chacune des périodes couvertes par le présent Document de Référence.

Le tableau suivant présente les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par Aventis et ses filiales consolidées aux 31 décembre 2003 et 2002 :

| (en milliers d'euros)                                                                                | PRICEWATERHOUSECOOPERS |              |               |              | RSM SALUSTRO-REYDEL |              |            |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------------|--------------|------------|--------------|
|                                                                                                      | 2003                   |              | 2002          |              | 2003                |              | 2002       |              |
|                                                                                                      | MONTANT                | %            | MONTANT       | %            | MONTANT             | %            | MONTANT    | %            |
| <b>Audit</b>                                                                                         |                        |              |               |              |                     |              |            |              |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés <sup>(1)</sup> | 9 544                  | 68 %         | 10 157        | 54 %         | 802                 | 95 %         | 842        | 100 %        |
| Missions accessoires <sup>(2)</sup>                                                                  | 2 498                  | 18 %         | 4 783         | 26 %         | 0                   | 0 %          | 0          | 0 %          |
| Sous-total                                                                                           | 12 042                 | 86 %         | 14 940        | 80 %         | 802                 | 95 %         | 842        | 100 %        |
| Autres prestations, le cas échéant                                                                   |                        |              |               |              |                     |              |            |              |
| Fiscal <sup>(3)</sup>                                                                                | 1 593                  | 11 %         | 2 989         | 16 %         | 0                   | 0 %          | 0          | 0 %          |
| Autres <sup>(4)</sup>                                                                                | 432                    | 3 %          | 824           | 4 %          | 43                  | 5 %          | 0          | 0 %          |
| Sous-total                                                                                           | 2 025                  | 14 %         | 3 813         | 20 %         | 43                  | 5 %          | 0          | 0 %          |
| <b>Total</b>                                                                                         | <b>14 067</b>          | <b>100 %</b> | <b>18 753</b> | <b>100 %</b> | <b>845</b>          | <b>100 %</b> | <b>842</b> | <b>100 %</b> |

(1) Les honoraires de *Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés* pour les exercices clos les 31 décembre 2002 et 2003 concernent principalement les services rendus dans le cadre de la certification des comptes annuels, statutaires et consolidés d'Aventis et de ses filiales ou de l'examen limité de leurs comptes intermédiaires ainsi que des interventions prévues par Convention, Loi ou Règlement, telles que le contrôle des prospectus soumis au contrôle de l'AMF et de la SEC.

(2) Les honoraires de *Missions accessoires* pour les exercices clos les 31 décembre 2002 et 2003 concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux Comptes. Ils incluent principalement des consultations techniques comptables, des revues du contrôle interne, par exemple sur la mise en place de systèmes d'information, des services liés à la mise en place de la Loi sur la

Sécurité Financière et de la Loi Sarbanes Oxley, des consultations relatives aux principes comptables (principalement la transition aux normes IFRS), et de revues dans le cadre d'acquisitions ou de cessions.

(3) Les honoraires *Fiscaux* pour les exercices clos les 31 décembre 2002 et 2003 concernent principalement des services de conseil fiscal sans lien avec la vérification des comptes. Les prestations de nature fiscale rendues en lien avec la certification des comptes ont été incluses dans la rubrique « Commissariat aux Comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés ».

(4) Les *Autres honoraires* pour les exercices clos les 31 décembre 2002 et 2003 comprennent principalement les services rendus en matière de revue des systèmes d'information et de sécurité des données, et de conseil liés à l'amélioration de certains procédés.

## 5) Alstom

## RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

|                                                                                                | EXERCICE 2003/04                               |              |                             |              | EXERCICE 2002/03                               |              |                             |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|------------------------------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
|                                                                                                | Barbier Frinault<br>et Autres<br>Ernst & Young |              | Deloitte Touche<br>Tohmatsu |              | Barbier Frinault<br>et Autres<br>Ernst & Young |              | Deloitte Touche<br>Tohmatsu |              |
|                                                                                                | Montant en<br>millions d'€                     | %            | Montant en<br>millions d'€  | %            | Montant en<br>millions d'€                     | %            | Montant en<br>millions d'€  | %            |
| <b>Audit</b>                                                                                   |                                                |              |                             |              |                                                |              |                             |              |
| Commissariat aux comptes,<br>certification, examen<br>des comptes individuels<br>et consolidés | 6,8                                            | 61 %         | 6,8                         | 49 %         | 5,9                                            | 57 %         | 5,9                         | 35 %         |
| Missions accessoires                                                                           | 3,5                                            | 32 %         | 6,0                         | 43 %         | 3,9                                            | 37 %         | 8,7                         | 52 %         |
| <b>Sous-total</b>                                                                              | <b>10,3</b>                                    | <b>93 %</b>  | <b>12,8</b>                 | <b>92 %</b>  | <b>9,8</b>                                     | <b>94 %</b>  | <b>14,6</b>                 | <b>87 %</b>  |
| <b>Autres prestations</b>                                                                      |                                                |              |                             |              |                                                |              |                             |              |
| Juridique, fiscal, social*                                                                     | 0,8                                            | 7 %          | 1,1                         | 8 %          | 0,6                                            | 6 %          | 1,6                         | 9 %          |
| Technologies de l'information                                                                  | -                                              | -            | -                           | -            | -                                              | -            | 0,2                         | 1 %          |
| Autres                                                                                         | -                                              | -            | -                           | -            | -                                              | -            | 0,5                         | 3 %          |
| <b>Sous-total</b>                                                                              | <b>0,8</b>                                     | <b>7 %</b>   | <b>1,1</b>                  | <b>8 %</b>   | <b>0,6</b>                                     | <b>6 %</b>   | <b>2,3</b>                  | <b>13 %</b>  |
| <b>TOTAL</b>                                                                                   | <b>11,1</b>                                    | <b>100 %</b> | <b>13,9</b>                 | <b>100 %</b> | <b>10,4</b>                                    | <b>100 %</b> | <b>16,9</b>                 | <b>100 %</b> |

\* Principalement hors de France.

## 6) Alcatel

HONORAIRES PERÇUS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX  
(EXERCICE 2003)

|                                                                                                | 2003                                             |                |                                                           |                | 2002                                             |                |                                                           |                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------|----------------|
|                                                                                                | Deloitte<br>(Réseau Deloitte<br>Touche Tohmatsu) |                | Barbier Frinault<br>& Autres<br>(Réseau Ernst<br>& Young) |                | Deloitte<br>(Réseau Deloitte<br>Touche Tohmatsu) |                | Barbier Frinault<br>& Autres<br>(Réseau Ernst<br>& Young) |                |
|                                                                                                | K€                                               | %              | K€                                                        | %              | K€                                               | %              | K€                                                        | %              |
| <b>1- Audit</b>                                                                                |                                                  |                |                                                           |                |                                                  |                |                                                           |                |
| Commissariat aux comptes,<br>certification, examen<br>des comptes individuels<br>et consolidés | 5,288                                            | 79,1 %         | 3,959                                                     | 50,1 %         | 7,610                                            | 86,4 %         | 2,605                                                     | 57,4 %         |
| Autres missions accessoires<br>et autres missions d'audit                                      | 890                                              | 13,3 %         | 2,819                                                     | 35,7 %         | 376                                              | 4,3 %          | 1,841                                                     | 40,6 %         |
| <b>Sous-total</b>                                                                              | <b>6,178</b>                                     | <b>92,4 %</b>  | <b>6,777</b>                                              | <b>85,8 %</b>  | <b>7,986</b>                                     | <b>90,7 %</b>  | <b>1,446</b>                                              | <b>98,0 %</b>  |
| <b>2- Autres prestations</b>                                                                   |                                                  |                |                                                           |                |                                                  |                |                                                           |                |
| Fiscal                                                                                         | 366                                              | 5,5 %          | 1,040                                                     | 13,2 %         | -                                                | 0,0 %          | 40                                                        | 0,9 %          |
| Technologies de l'information                                                                  |                                                  |                |                                                           |                | 636                                              | 7,2 %          |                                                           |                |
| Autres                                                                                         | 143                                              | 2,1 %          | 79                                                        | 1,0 %          | 187                                              | 2,1 %          | 50                                                        | 1,1 %          |
| <b>Sous-total</b>                                                                              | <b>509</b>                                       | <b>7,6 %</b>   | <b>1,119</b>                                              | <b>14,2 %</b>  | <b>823</b>                                       | <b>9,3 %</b>   | <b>90</b>                                                 | <b>2,0 %</b>   |
| <b>TOTAL</b>                                                                                   | <b>6,688</b>                                     | <b>100,0 %</b> | <b>7,896</b>                                              | <b>100,0 %</b> | <b>8,809</b>                                     | <b>100,0 %</b> | <b>4,536</b>                                              | <b>100,0 %</b> |

# ANNEXES

## ANNEXE III : Liste des sociétés appartenant à l'index SBF 250 au 31 décembre 2002

[Nb : dans cette liste, les sociétés numérotées de 1 à 120 constituent le SBF 120]

| N° | NOM DE LA SOCIETE       | N°  | NOM DE LA SOCIETE         |
|----|-------------------------|-----|---------------------------|
| 1  | ACCOR                   | 61  | KLEPIERRE                 |
| 2  | AGF                     | 62  | LAFARGE                   |
| 3  | AIR FRANCE              | 63  | LAGARDERE                 |
| 4  | AIR LIQUIDE             | 64  | L'OREAL                   |
| 5  | ALCATEL "A"             | 65  | LVMH MOET VUITTON         |
| 6  | ALSTOM                  | 66  | M6-METROPOLE TELEVISION   |
| 7  | ALTADIS                 | 67  | MARIONNAUD PARFUMERIES    |
| 8  | ALTEN                   | 68  | MICHELIN "B"              |
| 9  | ALTRAN TECHN.           | 69  | NATEXIS BQ POP            |
| 10 | ARCELOR                 | 70  | NEOPOST                   |
| 11 | ASF                     | 71  | NEXANS                    |
| 12 | ATOS ORIGIN             | 72  | NRJ GROUP                 |
| 13 | AVENTIS                 | 73  | OBERTHUR CARD SYSTEM      |
| 14 | AXA                     | 74  | ORANGE                    |
| 15 | BEGHIN-SAY              | 75  | PECHINEY                  |
| 16 | BENETEAU                | 76  | PENAUILLÉ POLYSCES        |
| 17 | BIC                     | 77  | PERNOD-RICARD             |
| 18 | BNP PARIBAS             | 78  | PEUGEOT                   |
| 19 | BOUYGUES                | 79  | PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE |
| 20 | BUSINESS OBJECTS        | 80  | PINGUELY HAULOTTE         |
| 21 | CAP GEMINI              | 81  | PROVIMI                   |
| 22 | CARBONE LORRAINE        | 82  | PUBLICIS GROUPE SA        |
| 23 | CARREFOUR               | 83  | REMY COINTREAU            |
| 24 | CASINO GUICHARD         | 84  | RENAULT                   |
| 25 | CIMENTS FRANCAIS        | 85  | REXEL                     |
| 26 | CLARINS                 | 86  | RHODIA                    |
| 27 | CLUB MEDITERRANEE       | 87  | RODRIGUEZ GROUP           |
| 28 | CNP ASSURANCES          | 88  | SAGEM SA                  |
| 29 | CREDIT LYONNAIS         | 89  | SAINT-GOBAIN              |
| 30 | CREDITAGRICOLE          | 90  | SANOFI-SYNTHELABO         |
| 31 | DANONE                  | 91  | SCHNEIDER ELECTRIC SA     |
| 32 | DASSAULT SYSTEMES       | 92  | SCOR                      |
| 33 | DEXIA                   | 93  | SEB                       |
| 34 | EADS                    | 94  | SOCIETE GENERALE          |
| 35 | EIFPAGE                 | 95  | SODEXHO - ALLIANCE        |
| 36 | ELIOR                   | 96  | SOI TEC SILICON           |
| 37 | EQUANT                  | 97  | SOPHIA                    |
| 38 | ESSILOR INTL            | 98  | SOPRA GROUP               |
| 39 | EURAZEO (ex-Eurafrance) | 99  | SPIR COMMUNICATION        |
| 40 | EURO DISNEY SCA         | 100 | SR.TELEPERFORMANCE        |
| 41 | EURONEXT NV             | 101 | STMICROELECTRONICS NV     |
| 42 | EUROTUNNEL              | 102 | SUEZ                      |
| 43 | FAURECIA                | 103 | TECHNIP-COFLEXIP          |
| 44 | FIMALAC                 | 104 | TF1                       |
| 45 | FRANCE TELECOM          | 105 | THALES(ex THOMSON-CSF)    |
| 46 | GALERIES LAFAYETTE      | 106 | THOMSON                   |
| 47 | GECINA                  | 107 | TOTALFINA ELF             |
| 48 | GEMPLUS INTERNATIONAL   | 108 | TRANSICIEL                |
| 49 | GEOPHYSIQUE             | 109 | UBI SOFT                  |
| 50 | GFI INFORMATIQUE        | 110 | UNIBAIL                   |
| 51 | GRANDVISION             | 111 | UNILOG                    |
| 52 | GROUPE STERIA           | 112 | VALEO                     |
| 53 | GUYENNE GASCOGNE        | 113 | VALLOUREC                 |
| 54 | HAVAS                   | 114 | VINCI (ex S.G.E.)         |
| 55 | HERMES                  | 115 | VIVENDI ENVIRONNEMENT     |
| 56 | IMERYS                  | 116 | VIVENDI UNIVERSAL         |
| 57 | INFOGRAMMES ENTERT      | 117 | WANADOO                   |
| 58 | INGENICO                | 118 | WAVECOM                   |
| 59 | IPSOS                   | 119 | WENDEL Investissement     |
| 60 | JC DECAUX               | 120 | ZODIAC                    |

# ANNEXES

| N°  | NOM DE LA SOCIETE           | N°  | NOM DE LA SOCIETE              |
|-----|-----------------------------|-----|--------------------------------|
| 121 | ADECCO                      | 186 | GL_TRADE                       |
| 122 | ALAIN AFFLELOU              | 187 | GROUPE CRIT                    |
| 123 | ALGECO                      | 188 | GROUPE FOCAL                   |
| 124 | ALTEDIA                     | 189 | GROUPE OPEN                    |
| 125 | APRIL                       | 190 | GROUPE SILICOMP                |
| 126 | AREVA                       | 191 | GROUPE_BOURBON                 |
| 127 | ARKOPHARMA                  | 192 | GROUPE_GASCOGNE                |
| 128 | ASSYSTEM                    | 193 | GROUPE_PARTOUCHE               |
| 129 | BACOU-DALLOZ                | 194 | HYPARLO                        |
| 130 | BAIL_INVESTISSEMENT         | 195 | ILOG                           |
| 131 | BAINS_DE_MER_MONACO         | 196 | HIGH CO SA                     |
| 132 | BIG BEN INTERACTIVE         | 197 | IMMOBANQUE (SIIC)              |
| 133 | BOIRON                      | 198 | INFOVISTA                      |
| 134 | BOLLORE                     | 199 | KAUFMAN AND BROAD              |
| 135 | BOLLORE_INVESTISSEMENT      | 200 | LDC                            |
| 136 | BONDUELLE                   | 201 | LECTRA_SYSTEMES                |
| 137 | BONGRAIN                    | 202 | LEGRIS_INDUSTRIES              |
| 138 | BOURSORAMA                  | 203 | LINEDATA SERVICES              |
| 139 | BRICORAMA                   | 204 | LISI (EX GFI INDUSTRIES)       |
| 140 | BRIME TECHNOLOGIES          | 205 | LOCINDUS                       |
| 141 | BRIOCHE_PASQUIER            | 206 | LYCOS                          |
| 142 | BULL                        | 207 | MANITOU_BF                     |
| 143 | BURELLE                     | 208 | MANUTAN_INTERNATIONAL          |
| 144 | CAMAIEU                     | 209 | MEMSCAP                        |
| 145 | CANAL+                      | 210 | METROLOGIC GROUP               |
| 146 | CEGEDIM                     | 211 | MONTUPET_S.A.                  |
| 147 | CEGID                       | 212 | MR BRICOLAGE                   |
| 148 | CFF RECYCLING               | 213 | NETGEM                         |
| 149 | CHARGEURS                   | 214 | NEURONES                       |
| 150 | CHRISTIAN DIOR              | 215 | NICOX                          |
| 151 | CIC                         | 216 | NORBERT_DENTRESSANGLE          |
| 152 | CNIM                        | 217 | OXYGENE_ET_ACETYLENE_EXT_ORIEN |
| 153 | COMPAGNIE_DES_ALPES         | 218 | PARIS_ORLEANS                  |
| 154 | COMPLETEL EUROPE (regroupe) | 219 | PCAS                           |
| 155 | CRCAM NORD                  | 220 | PETIT FORESTIER                |
| 156 | CRCAM_IDF_CCI               | 221 | PHARMAGEST INTER.              |
| 157 | DASSAULT_AVIATION           | 222 | PIERRE & VACANCES              |
| 158 | DEVEAUX                     | 223 | PLASTIC_OMNIUM                 |
| 159 | DEVOTEAM                    | 224 | PROSODIE                       |
| 160 | DMC                         | 225 | RADIALL                        |
| 161 | ELECTRICITE DE STRASBOURG   | 226 | RALLYE                         |
| 162 | ENTENIAL                    | 227 | RISC TECHNOLOGY (RISC GROUP)   |
| 163 | ERAMET                      | 228 | RUE IMPERIALE                  |
| 164 | ESI GROUP                   | 229 | SECHE_ENVIRONNEMENT            |
| 165 | ESSO                        | 230 | SII                            |
| 166 | ETAM DEVLPMT                | 231 | SILIC                          |
| 167 | EULER & HERMES              | 232 | SKIS_ROSSIGNOL                 |
| 168 | EUROFINS                    | 233 | SOCIETE_DU_LOUVRE              |
| 169 | EXEL_INDUSTRIES             | 234 | SOMFY INTERNATIONAL            |
| 170 | FFP                         | 235 | STEF TFE                       |
| 171 | FINATIS                     | 236 | SWORD GROUP                    |
| 172 | FINAXA                      | 237 | SYLIS                          |
| 173 | FININFO                     | 238 | TAITTINGER                     |
| 174 | FONCIA GROUPE               | 239 | TEAMLOG                        |
| 175 | FONCIERE EURIS              | 240 | TESSI                          |
| 176 | FONCIERE LYONNAISE          | 241 | TRADER.COM                     |
| 177 | FRANCAREP                   | 242 | TRIGANO                        |
| 178 | FROMAGERIES BEL             | 243 | UNION_FINANCIERE               |
| 179 | GAMELOFT                    | 244 | VALTECH                        |
| 180 | GAUMONT                     | 245 | VICAT                          |
| 181 | GECI INTERNATIONAL          | 246 | VIEL&CIE                       |
| 182 | GENERALE DE LOCATION        | 247 | VILMORIN_CLAUSE&CIE            |
| 183 | GENERALE DE SANTE           | 248 | VIRBAC                         |
| 184 | GEODIS                      | 249 | VIVARTE                        |
| 185 | GIFI                        | 250 | WORMS (SEQUANA)                |



## ANNEXE IV : Commandes STATA utilisées pour les traitements statistiques

Cette annexe présente la programmation de nos tests statistiques, effectués avec le logiciel STATA. Les programmes détaillés ci-joint sont les fichiers « do files » utilisés pour la thèse. Le fichier statsdescr.do comprend quelques statistiques préliminaires permettant de décrire la population étudiée et les sous-populations servant à constituer nos échantillons pour les études empiriques n° 1 et n° 2. Le fichier Etude1.do correspond à la première étude empirique sur la recherche des déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit (voir chapitre 2). Le fichier Etude2.do, correspond à l'étude empirique n° 2 sur les déterminants des honoraires d'audit (voir chapitre 3).

### Fichier statsdescr.do

```

program statsdescriptives
*
* Statistiques globales sur la population
*
by year, sort: tab1 publ_af info_obl publ_vol dÉfautpu
tabulate info_obl publ_af if year==2002
tabulate info_obl publ_af if year==2003
*
ttest publ_af ,by (year)
ttest info_obl, by (year)
ttest publ_vol, by(year)
*
* analyse des rapports annuels manquants
by year, sort: tabulate publ_af if info_obl==0 & nbpagera>0
*
* un filtre a été créé pour prendre en charge la sélection
correspondant à l'étude des déterminants de la publication volontaire
des honoraires d'audit
* pour mémoire : syntaxe de création de ce filtre
* gen filtre1=0
* replace filtre1=1 if info_obl==0 & nbpagera>0
*
* réconciliation entre la sous-population de l'étude empirique 1 et la
sous-population de l'étude empirique 2
by year, sort: tabulate publ_af foreign if info_obl==0
by year, sort: tabulate publ_af banqfin if info_obl==0
by year, sort: tabulate publ_af banqfin if info_obl==0 & foreign==1
by year, sort: tabulate publ_af foreign if info_obl==0 & banqfin==0
by year, sort: tabulate publ_af foreign if info_obl==1 & banqfin==0
*
end

```

**Fichier étude1.do**

```

*ETUDE EMPIRIQUE n°1

*Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit en
2002 et 2003
*
*L'échantillon comprend les sociétés du SBF250, non soumises à
l'obligation de publication
*et disposant d'un rapport annuel ou document de référence ainsi que
de la totalité des variables à tester disponibles (Filtre 1)
*
* Définition du filtre plus précis (newfiltre1) correspondant
uniquement à l'échantillon final testé (après exclusion des variables
manquantes)
*
gen newfiltre1=0
* Pour l'année 2002 (faire tourner la régression puis sauvegarde de
l'échantillon après la régression)
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority indep
laginfo_publ loss crosslis sbf120 foreign if filtre1==1 & year==2002
replace newfiltre1=1 if e(sample) & year==2002
* Pour l'année 2003 (idem 2002)
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority indep
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign if filtre1==1 & year==2003
replace newfiltre1=1 if e(sample) & year==2003
*
*Liste des sociétés composant l'échantillon test de l'étude n°1 en
2002 et 2003
tabulate nom if newfiltre1==1 & year==2002
tabulate nom if newfiltre1==1 & year==2003
*
* STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE L'ECHANTILLON
*
* variables explicatives continues
tabstat totass size nbpagera lev beta block indep if newfiltre1==1 &
year==2002, stats (n mean sd min median max)
tabstat totass size nbpagera lev beta block indep if newfiltre1==1 &
year==2003, stats (n mean sd min median max)
*
* variables explicatives discrètes
by year, sort : tab1 nbbig banqfin majority auditcom loss crosslis
foreign laginfo_publ laginfo_obl laginfo_vol cac40 sbf120 if
newfiltre1==1

*
* TESTS DE NORMALITE ET RECHERCHE DES OUTLIERS
*
sktest totass nbpagera lev beta block indep if newfiltre1==1 &
year==2002
sktest totass nbpagera lev beta block indep if newfiltre1==1 &
year==2003
*
* étude des transformations permettant d'améliorer la normalité des
variables (année 2002)
ladder totass if newfiltre1==1 & year==2002
ladder nbpagera if newfiltre1==1 & year==2002
ladder lev if newfiltre1==1 & year==2002
ladder beta if newfiltre1==1 & year==2002
ladder block if newfiltre1==1 & year==2002

```

## ANNEXES

```
ladder indep if newfiltre1==1 & year==2002
*
* représentations graphiques de ces transformations
gladder totass if newfiltre1==1 & year==2002
gladder nbpagera if newfiltre1==1 & year==2002
gladder lev if newfiltre1==1 & year==2002
gladder beta if newfiltre1==1 & year==2002
gladder block if newfiltre1==1 & year==2002
gladder indep if newfiltre1==1 & year==2002
*
* traitement des valeurs extrêmes (outliers) sur la variable beta
graph box beta if newfiltre1==1 & year==2002, medtype(marker)
graph box beta if newfiltre1==1 & year==2003, medtype(marker)
winsor beta if year==2002, gen (wbeta02) h(2) highonly
winsor beta if year==2003, gen (wbeta03) h(2) highonly
gen wbeta=wbeta02
replace wbeta=wbeta03 if year==2003
tabstat wbeta beta if newfiltre1==1 & year==2002 , stats (min max n
median mean)
tabstat wbeta beta if newfiltre1==1 & year==2003 , stats (min max n
median mean)
ladder wbeta if newfiltre1==1 & year==2002
gladder wbeta if newfiltre1==1 & year==2002
*
* test de normalité des variables continues après leur transformation
éventuelle
gen logpagera = log(nbpagera)
sktest size logpagera lev wbeta block indep if newfiltre1==1 &
year==2002
sktest size logpagera lev wbeta block indep if newfiltre1==1 &
year==2003
*
* représentation graphique des variables continues après leur
transformation éventuelle
* année 2002
histogram size if newfiltre1==1 & year==2002, normal
histogram logpagera if newfiltre1==1 & year==2002, normal
histogram lev if newfiltre1==1 & year==2002, normal
histogram wbeta if newfiltre1==1 & year==2002, normal
histogram block if newfiltre1==1 & year==2002, normal
histogram indep if newfiltre1==1 & year==2002, normal
* année 2003
histogram size if newfiltre1==1 & year==2003, normal
histogram logpagera if newfiltre1==1 & year==2003, normal
histogram lev if newfiltre1==1 & year==2003, normal
histogram wbeta if newfiltre1==1 & year==2003, normal
histogram block if newfiltre1==1 & year==2003, normal
histogram indep if newfiltre1==1 & year==2003, normal
*
* STATISTIQUES UNIVARIEES
*
* Variables continues
*
* TESTS DE DIFFERENCE DE MOYENNE (MEDIANE)

ranksum block if newfiltre1==1 & year==2002, by(publ_af)
ttest block if newfiltre1==1 & year ==2002, by(publ_af)
ranksum block if newfiltre1==1 & year==2003, by(publ_af)
ttest block if newfiltre1==1 & year ==2003, by(publ_af)

ranksum lev if newfiltre1==1 & year==2002, by(publ_af)
```

## ANNEXES

```
ttest lev if newfiltre1==1 & year ==2002, by(publ_af)
ranksum lev if newfiltre1==1 & year==2003, by(publ_af)
ttest lev if newfiltre1==1 & year ==2003, by(publ_af)

ranksum indep if newfiltre1==1 & year==2002, by(publ_af)
ttest indep if newfiltre1==1 & year ==2002, by(publ_af)
ranksum indep if newfiltre1==1 & year==2003, by(publ_af)
ttest indep if newfiltre1==1 & year ==2003, by(publ_af)

ranksum wbeta if newfiltre1==1 & year==2002, by(publ_af)
ttest wbeta if newfiltre1==1 & year ==2002, by(publ_af)
ranksum wbeta if newfiltre1==1 & year==2003, by(publ_af)
ttest wbeta if newfiltre1==1 & year ==2003, by(publ_af)

ranksum size if newfiltre1==1 & year==2002, by(publ_af)
ttest size if newfiltre1==1 & year ==2002, by(publ_af)
ranksum size if newfiltre1==1 & year==2003, by(publ_af)
ttest size if newfiltre1==1 & year ==2003, by(publ_af)

ranksum logpagera if newfiltre1==1 & year==2002, by(publ_af)
ttest logpagera if newfiltre1==1 & year ==2002, by(publ_af)
ranksum logpagera if newfiltre1==1 & year==2003, by(publ_af)
ttest logpagera if newfiltre1==1 & year ==2003, by(publ_af)

* Variables discrètes
*
* TESTS D'INDEPENDANCE du Chi² entre la variable dépendante et les
variables explicatives binaires
*
by year, sort : tabulate publ_af majority if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af auditcom if newfiltre1==1, chi2

by year, sort : tabulate publ_af crosslis if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af loss if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af nbbig if newfiltre1==1, chi2

by year, sort : tabulate publ_af laginfo_publ if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af banqfin if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af foreign if newfiltre1==1, chi2

* autre variables additionnelles

by year, sort : tabulate publ_af _3cac if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af laginfo_obl if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af laginfo_vol if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af cac40 if newfiltre1==1, chi2
by year, sort : tabulate publ_af sbf120 if newfiltre1==1, chi2
*
*
* CORRELATIONS
*
by year, sort : pwcorr publ_af majority block lev indep auditcom
crosslis wbeta loss nbbig size logpagera laginfo_publ banqfin foreign
if newfiltre1==1, star(0.05)
*
* Diagnostic général de collinéarité entre toutes les variables
*
collin majority block lev indep auditcom crosslis wbeta loss nbbig
size logpagera laginfo_publ banqfin foreign if newfiltre1==1 &
year==2002
```

## ANNEXES

```
collin majority block lev indep auditcom crosslis wbeta loss nbbig  
size logpagera laginfo_publ banqfin foreign if newfiltre1==1 &  
year==2003  
*
```

### \* REGRESSIONS LOGISTIQUES

\*

\*Année 2002

\*Modèle 1

```
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority indep  
laginfo_publ loss crosslis sbf120 nbbig foreign if newfiltre1==1 &  
year==2002
```

```
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority indep  
laginfo_publ loss crosslis foreign if newfiltre1==1 & year==2002
```

\* table de classification

lstat

```
collin size logpagera lev wbeta banqfin majority indep laginfo_publ  
loss crosslis foreign if newfiltre1==1 & year==2002
```

\*Modèle 2

```
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority auditcom  
laginfo_publ loss crosslis foreign if newfiltre1==1 & year==2002
```

\* table de classification

lstat

```
collin size logpagera lev wbeta banqfin majority auditcom laginfo_publ  
loss crosslis foreign if newfiltre1==1 & year==2002
```

\*Modèle 3

```
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin block indep  
laginfo_publ loss crosslis foreign if newfiltre1==1 & year==2002
```

\* table de classification

lstat

```
collin size logpagera lev wbeta banqfin block indep laginfo_publ loss  
crosslis foreign if newfiltre1==1 & year==2002
```

\*Modèle 4

```
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin block auditcom  
laginfo_publ loss crosslis foreign if newfiltre1==1 & year==2002
```

\* table de classification

lstat

```
collin size logpagera lev wbeta banqfin block auditcom laginfo_publ  
loss crosslis foreign if newfiltre1==1 & year==2002
```

\*

Année 2003

\*Modèle 1

```
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority indep  
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign if newfiltre1==1 & year==2003
```

\* table de classification

lstat

```
collin size logpagera lev wbeta banqfin majority indep laginfo_publ  
loss crosslis nbbig foreign if newfiltre1==1 & year==2003
```

\*Modèle 2

```
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority auditcom  
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign if newfiltre1==1 & year==2003
```

\* table de classification

lstat

```
collin size logpagera lev wbeta banqfin majority auditcom laginfo_publ  
loss crosslis nbbig foreign if newfiltre1==1 & year==2003
```

\*

\*Modèle 3

```
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin block indep  
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign if newfiltre1==1 & year==2003
```

\* table de classification

## ANNEXES

```
lstat
collin size logpagera lev wbeta banqfin block indep laginfo_publ loss
crosslis nbbig foreign if newfiltre1==1 & year==2003
*
*Modèle 4
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin block auditcom
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign if newfiltre1==1 & year==2003
* table de classification
lstat
collin size logpagera lev wbeta banqfin block auditcom laginfo_publ
loss crosslis nbbig foreign if newfiltre1==1 & year==2003
*
* années poolées
*
*Modèle 1
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority indep
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign Y03 if newfiltre1==1
* table de classification
lstat
collin size logpagera lev wbeta banqfin majority indep laginfo_publ
loss crosslis nbbig foreign Y03 if newfiltre1==1
*
*Modèle 2
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority auditcom
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign Y03 if newfiltre1==1
* table de classification
lstat
collin size logpagera lev wbeta banqfin majority auditcom laginfo_publ
loss crosslis nbbig foreign Y03 if newfiltre1==1
*
*Modèle 3
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin block indep
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign Y03 if newfiltre1==1
* table de classification
lstat
collin size logpagera lev wbeta banqfin block indep laginfo_publ loss
crosslis nbbig foreign Y03 if newfiltre1==1
*
*Modèle 4
logistic publ_af size logpagera lev wbeta banqfin block auditcom
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign Y03 if newfiltre1==1
* table de classification
lstat
collin size logpagera lev wbeta banqfin block auditcom laginfo_publ
loss crosslis nbbig foreign Y03 if newfiltre1==1
*
* TESTS COMPLEMENTAIRES :
*
* t-test opération future
tabulate laginfo_publ operation_future if newfiltre1==1 & year==2002,
chi2
tabulate publ_af operation_future if newfiltre1==1 & year==2002, chi2
*
* Analyse de la propension à publier une grande quantité
d'informations
*
* différence de publication d'information entre 2002 et 2003
by year, sort : tabulate publ_af if newfiltre1==1
* test de la différence entre l'année 2002 et l'année 2003
ranksum publ_af if newfiltre1==1, by(year)
ttest publ_af if newfiltre1==1, by(year)
```

## ANNEXES

```
* la variable logpagera semble "écraser" tout le modèle
* Recherche des déterminants de logpagera (pour mémoire)
regress logpagera size lev wbeta banqfin majority block indep auditcom
laginfo_obl laginfo_vol loss crosslis nbbig foreign Y03 if filtre1==1
collin size lev wbeta banqfin majority block indep auditcom
laginfo_obl laginfo_vol loss crosslis nbbig foreign Y03 if filtre1==1
*
* t-test
ttest logpagera if filtre1==1, by(year)
ttest nbpagera if filtre1==1, by(year)
* procédure stepwise pour sélectionner les variables (pour info) :
sw regress logpagera size lev wbeta banqfin majority block indep
auditcom laginfo_obl laginfo_vol loss crosslis nbbig foreign Y03 if
filtre1==1, pr(0.05)
*

* ACP
* Utilisation d'une analyse en composante principale, pour gérer la
multicollinéarité (absence d'indépendance) entre les variables
explicatives
*
* poolé, sans rotation
drop sc1 sc2 sc3 sc4
factor size logpagera lev wbeta banqfin majority block indep auditcom
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign Y03 if filtre1==1, pcf
predict sc1 sc2 sc3 sc4
logistic publ_af sc1 sc2 sc3 sc4 if filtre1==1, robust
lstat
* poolé, avec rotation varimax
drop rf1 rf2 rf3 rf4
factor size logpagera lev wbeta banqfin majority block indep auditcom
laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign Y03 if filtre1==1, pcf
rotate
predict rf1 rf2 rf3 rf4
logistic publ_af rf1 rf2 rf3 rf4 if filtre1==1, robust
lstat
*
* Contrôle additionnel : ajout de la variable opération future
* seulement sur l'année 2002 (information disponible)
*
pwcrr publ_af size logpagera lev wbeta banqfin majority block indep
auditcom laginfo_publ operation_future loss crosslis nbbig foreign if
filtre1==1 & year==2002, star(0.05)
*
* contrôle additionnel : ajout de la variable sbf120
* (années poolées)
*
* ACP sans rotation
factor size logpagera lev wbeta banqfin majority block indep auditcom
sbf120 laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign Y03 if filtre1==1, pcf
predict score1 score2 score3 score4 score5
logistic publ_af score1 score2 score3 score4 score5 if filtre1==1,
robust
lstat
* avec rotation varimax
factor size logpagera lev wbeta banqfin majority block indep auditcom
sbf120 laginfo_publ loss crosslis nbbig foreign Y03 if filtre1==1, pcf
rotate
predict factor1 factor2 factor3 factor4 factor5
```

## ANNEXES

```
logistic      publ_af      factor1 factor2 factor3 factor4 factor5 if
filtre1==1, robust
lstat
*
*
end
```

### Fichier étude 2.do

```
program etude2
*
*ETUDE EMPIRIQUE n°2
*Déterminants du montant des honoraires d'audit en 2002 et 2003
*
*L'échantillon comprend les sociétés du SBF250 qui publient les
honoraires d'audit (de façon obligatoire ou volontaire)
* en excluant les sociétés bancaires et financières,
* les sociétés étrangères et les groupes ayant choisi 3 commissaires
aux comptes (Filtre 2)

* Définition du filtre plus précis (newfiltre2) correspondant
uniquement à l'échantillon final testé (après exclusion des variables
manquantes)
*
gen newfiltre2=0
* Pour l'année 2002 (faire tourner la régression puis sauvegarde de
l'échantillon après la régression)

regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf if filtre2==1 & year==2002
replace newfiltre2=1 if e(sample) & year==2002

* Pour l'année 2003 (idem 2002)
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf if filtre2==1 & year==2003

replace newfiltre2=1 if e(sample) & year==2003
*
*Liste des sociétés composant l'échantillon test de l'étude n°2 en
2002 et 2003
tabulate nom if newfiltre2==1 & year==2002
tabulate nom if newfiltre2==1 & year==2003
*
*
* STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE L'ECHANTILLON
*
* variable expliquée

* VARIABLE DEPENDANTE

* Description des honoraires d'audit (attention ici : honoraires
présentés en KEURO et total bilan en MEURO)
```



## ANNEXES

```

tabstat totlaf totothaf newtotnaf totfees totass legaf_ta othaf_ta
naf_ta totaf_ta legaf_ca othaf_ca naf_ca totaf_ca logaf lognaf
tafeebal lafbal tafeediff lafdiff if newfiltre2==1 & year==2002, stats
(n median mean sd min max)
tabstat totlaf totothaf newtotnaf totfees totass legaf_ta othaf_ta
naf_ta totaf_ta legaf_ca othaf_ca naf_ca totaf_ca logaf lognaf
tafeebal lafbal tafeediff lafdiff if newfiltre2==1 & year==2003, stats
(n median mean sd min max)
*
* Ajout stats descriptives sur les NAF (NAF= missions accessoires +
missions de conseil)
gen NAF=0
repace NAF=totothaf+newtotnaf
gen NAF_ta=NAF/totass
gen NAF_ca= NAF / sales
tabstat NAF NAF_ta NAF_ca if newfiltre2==1 & year==2002, stats (n
median mean sd min max)
tabstat NAF NAF_ta NAF_ca if newfiltre2==1 & year==2003, stats (n
median mean sd min max)

* t-tests
ttest totlaf if newfiltre2==1, by(year)
ttest totothaf if newfiltre2==1, by(year)
ttest newtotnaf if newfiltre2==1, by(year)
ttest NAF if newfiltre2==1, by(year)
ttest totfees if newfiltre2==1, by(year)
*

* variables explicatives continues

tabstat totass size receiv invent nbintsub pcinternat diversif lev
mtenure auditdur block indep if newfiltre2==1 & year==2002, stats (n
median mean sd min max)
tabstat totass size receiv invent nbintsub pcinternat diversif lev
mtenure auditdur block indep if newfiltre2==1 & year==2003, stats (n
median mean sd min max)
*
ttest size if newfiltre2==1, by (year)
ttest lev if newfiltre2==1, by (year)
ttest block if newfiltre2==1, by (year)
ttest indep if newfiltre2==1, by (year)
ttest nbintsub if newfiltre2==1, by (year)
ttest diversif if newfiltre2==1, by (year)

*
* variables explicatives binaires
by year, sort : tab1 nbbig dtt ey pwc kpmg major mand12_1 mand12_2
mand12_3 mand12_4 mand12_5 mand12_6 newcac if newfiltre2==1
by year, sort : tab1 crosslis loss majority auditcom laginfo obl
laginfo_vol laginfo_publ publ_vol cac40 sbf120 yepeak if newfiltre2==1

*
ranksum auditcom if newfiltre2==1, by (year)
ranksum crosslis if newfiltre2==1, by (year)
ranksum loss if newfiltre2==1, by (year)
ranksum majority if newfiltre2==1, by (year)
ttest auditcom if newfiltre2==1, by (year)

* TESTS DE NORMALITE DES VARIABLES
* (test de normalité effectué sur 2002) (mis en annexe) /nmaj/
*

```

## ANNEXES

```
sktest totlaf totothaf newtotnaf totfees totass size receiv invent
nbintsub diversif lev beta block indep mtenure mmand auditdur
pcinternat if newfiltre2==1 & year==2002
*
* étude des transformations permettant d'améliorer la normalité des
variables
ladder totlaf if newfiltre2==1 & year==2002
ladder totothaf if newfiltre2==1 & year==2002
ladder newtotnaf if newfiltre2==1 & year==2002
ladder totfees if newfiltre2==1 & year==2002
ladder nbintsub if newfiltre2==1 & year==2002
ladder diversif if newfiltre2==1 & year==2002
ladder mtenure if newfiltre2==1 & year==2002
ladder mmand if newfiltre2==1 & year==2002
ladder auditdur if newfiltre2==1 & year==2002
*
* représentations graphiques de ces transformations
gladder totlaf if newfiltre2==1 & year==2002
gladder totothaf if newfiltre2==1 & year==2002
gladder newtotnaf if newfiltre2==1 & year==2002
gladder totfees if newfiltre2==1 & year==2002
gladder nbintsub if newfiltre2==1 & year==2002
gladder diversif if newfiltre2==1 & year==2002
gladder mtenure if newfiltre2==1 & year==2002
gladder mmand if newfiltre2==1 & year==2002
gladder auditdur if newfiltre2==1 & year==2002
*
* test de normalité des variables continues après leur transformation
éventuelle
*
gen logmtenure = log(mtenure)
sktest logaf lognaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta
block indep logmtenure mmand auditdur pcinternat if newfiltre2==1 &
year==2002
sktest logaf lognaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta
block indep logmtenure mmand auditdur pcinternat if newfiltre2==1 &
year==2003
*
* représentation graphique des variables continues après leur
transformation éventuelle
* année 2002
histogram size if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram logaf if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram lognaf if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram receiv if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram invent if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram sqsubsint if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram diversif if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram logmtenure if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram mmand if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram auditdur if newfiltre2==1 & year==2002, normal
histogram pcinternat if newfiltre2==1 & year==2002, normal

* année 2003
histogram size if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram logaf if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram lognaf if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram receiv if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram invent if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram sqsubsint if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram diversif if newfiltre2==1 & year==2003, normal
```

## ANNEXES

```
histogram logmtenure if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram mmand if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram auditdur if newfiltre2==1 & year==2003, normal
histogram pcinternat if newfiltre2==1 & year==2003, normal

* corrélations et colinéarité
by year, sort : pwcorr logaf nbbig logmtenure newcac lognaf size
diversif sqsubsint receiv invent crosslis loss lev majority block
indep auditcom auditdur yepeak cac40 publ_vol if newfiltre2==1,
star(0.05)

collin nbbig logmtenure newcac lognaf size diversif sqsubsint receiv
invent crosslis loss lev majority block indep auditcom auditdur yepeak
cac40 publ_vol if newfiltre2==1 & year==2002
collin nbbig logmtenure newcac lognaf size diversif sqsubsint receiv
invent crosslis loss lev majority block indep auditcom auditdur yepeak
cac40 publ_vol if newfiltre2==1 & year==2003

* REGRESSIONS
*
* modèle "complet" : (modèle non reproduit dans la thèse)

*2002
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta block
indep logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss
publ_vol cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal if
newfiltre2==1 & year==2002
* 2003
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta block
indep logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss
publ_vol cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal if
newfiltre2==1 & year==2003
* poolé
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta block
indep logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss
publ_vol cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal Y03 if
newfiltre2==1 , robust

* procédure stepwise (indicatif : permet d'identifier les variables
qui ont le plus fort pouvoir explicatif) : (modèle non reproduit dans
la thèse)

* 2002
sw regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta block
indep logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss
publ_vol cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal if
newfiltre2==1 & year==2002, pr(0.05)
* 2003
sw regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta block
indep logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss
publ_vol cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal if
newfiltre2==1 & year==2003, pr(0.05)
* poolé
sw regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta block
indep logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss
publ_vol cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal Y03 if
newfiltre2==1 , pr(0.05) robust

* modèles "complets", sans la variable beta (qui fait perdre beaucoup
d'observations, (alors que son apport est discutable sur le plan
théorique) : (modèle non reproduit dans la thèse)
```

## ANNEXES

```
*2002
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep
logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss publ_vol
cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal if newfiltre2==1
& year==2002
* 2003
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep
logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss publ_vol
cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal if newfiltre2==1
& year==2003
* poolé
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep
logmtenure mmand auditdur crosslis majority auditcom loss publ_vol
cac40 sbf120 nbbig major yepeak newcac lognaf lafbal Y03 if
newfiltre2==1, robust

* test de modèles plus parcimonieux (après sélection des variables /
modèles alternatifs) : modèles présentés dans la thèse

*2002
* modèle 1
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002
* modèle 2
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002
* modèle 3
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002
* modèle 4
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block auditcom
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002

* 2003
* modèle 1
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003
* modèle 2
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003
* modèle 3
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003
* modèle 4
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block auditcom
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003

* poolé
* modèle 1
```

## ANNEXES

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority indep  
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak  
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust
```

\* modèle 2

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig  
twobig yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust
```

\* modèle 3

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep  
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak  
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust
```

\* modèle 4

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block auditcom  
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak  
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust
```

\* utilisation de l'option cluster : pour remédier à l'autocorrélation des erreurs en cas de données poolées sur plusieurs années

\* modèle 1

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority indep  
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak  
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, cluster(n°)
```

\* modèle 2

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig  
twobig yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, cluster(n°)
```

\* modèle 3

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep  
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak  
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, cluster(n°)
```

\* modèle 4

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev block auditcom  
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak  
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, cluster(n°)
```

\* TESTS ADITIONNELS

\* DIFFERENCIATION DE LA PRIME AUX BIG 4

\* test de différence des coefficients onebig / twobig

\* 2002

```
quietly regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev  
majority auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40  
onebig twobig yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002  
test onebig = twobig
```

\* 2003

```
quietly regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev  
majority auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40  
onebig twobig yepeak newcac lognaf if filtre2==1 & year==2003  
test onebig = twobig
```

\* poolé

```
quietly regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev  
majority auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40  
onebig twobig yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust  
test onebig = twobig
```

\* modification des variables BIG4 :

## ANNEXES

```
* on se positionne par référence à 1big4, pour tester l'impact de
0big4 et de 2big4
* création automatique de la variable indicatrice sous STATA
* 2002 (non reproduit dans la thèse)
char nbbig[omit]1
xi:regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 i.nbbig
yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002
* 2003 (non reproduit dans la thèse)
char nbbig[omit]1
xi:regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 i.nbbig
yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003
* poolé
char nbbig[omit]1
xi:regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 i.nbbig
yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust
* poolé, option cluster (non reproduit dans la thèse)
char nbbig[omit]1
xi:regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 i.nbbig
yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, cluster(n°)

* analyse : quels sont les déterminants du choix du deuxième big4 ?
*2002 (non reproduit dans la thèse)
probit _Inbbig_2 size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom
if newfiltre2==1 & year==2002 & nbbig!=0
lstat
* 2003 (non reproduit dans la thèse)
probit _Inbbig_2 size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom
if newfiltre2==1 & year==2003 & nbbig!=0
lstat
* poolé
probit _Inbbig_2 size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom
Y03 if newfiltre2==1 & nbbig!=0, robust
lstat
pwcorr _Inbbig_2 size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom
Y03 if newfiltre2==1 & nbbig!=0, star(0.05)
collin size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom if
newfiltre2==1 & nbbig!=0
probit _Inbbig_2 size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom
Y03 if newfiltre2==1 & nbbig!=0, cluster(n°)
lstat

* IMPACT DU CHOIX DES AUDITEURS (détail par types de cabinets big et
major)

regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 yepeak
newcac lognaf major dtt kpmg ey pwc if newfiltre2==1 & year==2002
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 yepeak
newcac lognaf major dtt kpmg ey pwc if newfiltre2==1 & year==2003

regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 yepeak
newcac lognaf major dtt kpmg ey pwc Y03 if newfiltre2==1, robust
```

## ANNEXES

```
collin size receiv invent sqsubsint diversif lev majority auditcom  
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 yepeak newcac lognaf  
major dtt kpmg ey pwc Y03 if newfiltre2==1
```

\* ANALYSE DE L'IMPACT DE LA DUREE DE LA RELATION D'AUDIT

\* les variables testées sont : durée moyenne du mandat (mmand), durée totale moyenne de la relation (logmtenure),  
\* et le positionnement au cours du mandat en année 1, 2, 3, 4, 5, 6 pour chaque auditeur (exclusion d'une occurrence pour la spécification du modèle)

\* 2002 (non reproduit dans la thèse)

\* modèle 2

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom mmand auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig  
yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002  
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig  
twobig yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002  
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom mand12_1 mand12_2 mand12_4 mand12_5 mand12_6 auditdur  
crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak newcac lognaf if  
newfiltre2==1 & year==2002
```

\* 2003 (non reproduit dans la thèse)

\* modèle 2

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom mmand auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig  
yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003  
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig  
twobig yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003  
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom mand12_1 mand12_2 mand12_4 mand12_5 mand12_6 auditdur  
crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak newcac lognaf if  
newfiltre2==1 & year==2003
```

\* poolé

\* modèle 2

\* variable mtenure (moyenne de la durée totale de la relation d'audit)

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig  
twobig yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust
```

\* variable mmandat (moyenne de la durée du mandat en cours)

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom mmand auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig  
yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust
```

\* test du positionnement au cours du mandat (année 1, 2, 3, 4, 5 ou 6)

\* exclusion de l'occurrence 1

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom mand12_2 mand12_3 mand12_4 mand12_5 mand12_6 auditdur  
crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak newcac lognaf Y03 if  
newfiltre2==1, robust
```

\* exclusion de l'occurrence 2

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom mand12_1 mand12_3 mand12_4 mand12_5 mand12_6 auditdur  
crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak newcac lognaf Y03 if  
newfiltre2==1, robust
```

## ANNEXES

```
* exclusion de l'occurrence 3
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom mand12_1 mand12_2 mand12_4 mand12_5 mand12_6 auditdur
crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak newcac lognaf Y03 if
newfiltre2==1, robust
* exclusion de l'occurrence 4
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom mand12_1 mand12_2 mand12_3 mand12_5 mand12_6 auditdur
crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak newcac lognaf Y03 if
newfiltre2==1, robust
* exclusion de l'occurrence 5
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom mand12_1 mand12_2 mand12_3 mand12_4 mand12_6 auditdur
crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak newcac lognaf Y03 if
newfiltre2==1, robust
* exclusion de l'occurrence 6
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom mand12_1 mand12_2 mand12_3 mand12_4 mand12_5 auditdur
crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak newcac lognaf Y03 if
newfiltre2==1, robust

* IMPACT DE LA REPARTITION DES HONORAIRES ENTRE LES CO-CACS (variable
répartition = lafbal)

* modèle 2 poolé
regress logaf lafbal size receiv invent sqsubsint diversif lev
majority auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40
onebig twobig yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust

* INFLUENCE DE LA VARIABLE TAILLE :

* modèles de déterminants des honoraires d'audit, normés par la taille
(honoraires / total bilan)
* en conservant la variable taille dans le modèle (seul le modèle 2
poolé est présenté dans la thèse)

*2002
* modèle 1
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
indep logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig
yepeak newcac pcnaf_ta if newfiltre2==1 & year==2002
* modèle 2
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac pcnaf_ta if newfiltre2==1 & year==2002
* modèle 3
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac pcnaf_ta if newfiltre2==1 & year==2002
* modèle 4
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev block
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac pcnaf_ta if newfiltre2==1 & year==2002

* 2003
* modèle 1
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
indep logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig
yepeak newcac pcnaf_ta if newfiltre2==1 & year==2003
```



## ANNEXES

```
* modèle 2
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac pcnaf_ta if newfiltre2==1 & year==2003
* modèle 3
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac pcnaf_ta if newfiltre2==1 & year==2003
* modèle 4
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev block
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac pcnaf_ta if newfiltre2==1 & year==2003

* poolé
* modèle 1
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
indep logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig
yepeak newcac pcnaf_ta Y03 if newfiltre2==1, robust

* modèle 2
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac pcnaf_ta Y03 if newfiltre2==1, robust
collin size receiv invent sqsubsint diversif lev majority auditcom
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac pcnaf_ta Y03 if newfiltre2==1

* modèle 3
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev block indep
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac pcnaf_ta Y03 if newfiltre2==1 , robust
* modèle 4
regress legaf_ta size receiv invent sqsubsint diversif lev block
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac pcnaf_ta Y03 if newfiltre2==1 , robust

* exclusion de la variable taille :

* modèle 2 normé excluant variable taille

regress legaf_ta receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig yepeak newcac pcnaf_ta Y03 if newfiltre2==1, robust
collin receiv invent sqsubsint diversif lev majority auditcom
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac pcnaf_ta Y03 if newfiltre2==1

* régression normée uniquement avec la taille sans les autres
variables :

regress legaf_ta size if newfiltre2==1, robust

* modèle 2 non normé excluant la variable taille :

regress logaf receiv invent sqsubsint diversif lev majority auditcom
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust
collin receiv invent sqsubsint diversif lev majority auditcom
logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig yepeak
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1
```

## ANNEXES

\* régression uniquement avec la taille sans les autres variables :

```
regress logaf size if newfiltre2==1, robust
```

\* ENDOGENEITE

\* TEST DE L'IMPACT DE L'ENDOGENEITE DU CHOIX DES AUDITEURS SUR LES HONORAIRES D'AUDIT

\* 2002

```
drop p0 p1 p2 transp0 transp1 transp2 IMR1 IMR2
```

\* Stage 1 : régression multinomiale (ordinaire)

```
oprobit nbbig size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom if  
newfiltre2==1 & year==2002
```

\* programmation du calcul des ratios inverses de mills (IMR)

```
predict p0 if e(sample), outcome(0)
```

```
predict p1 if e(sample), outcome(1)
```

```
predict p2 if e(sample), outcome(2)
```

```
gen transp0=(p0*ln(p0))/(1-p0)
```

```
gen transp1=(p1*ln(p1))/(1-p1)
```

```
gen transp2=(p2*ln(p2))/(1-p2)
```

```
gen IMR1 = 2*ln(p1)+transp0 + transp2
```

```
gen IMR2 = 2*ln(p2)+transp0 + transp1
```

\*Stage 2 : régression OLS intégrant les deux IMR et les variables onebig4 et twobig4

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig  
twobig IMR1 IMR2 yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002,  
robust
```

\*Stage 2 alternatif : régression OLS intégrant les deux IMR mais pas onebig4 et twobig4

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 IMR1 IMR2  
yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002, robust
```

\* test alternatif du biais de sélection (focalisé sur le choix d'avoir un deuxième big4)(non présenté dans la thèse)

```
drop IMR2BIG
```

```
heckman logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig4  
yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002, select(twobig4=  
size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom) twostep first  
mills(IMR2BIG)
```

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig4  
twobig4 yepeak newcac lognaf IMR2BIG if newfiltre2==1 & year==2002
```

\* test alternatif du biais de sélection (focalisé sur le choix d'avoir un seul big4)

```
drop IMR1BIGnew
```

```
heckman logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 yepeak  
newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2002, select(onebig4= size  
crosslis pcinternat majority lev loss auditcom) twostep first  
mills(IMR1BIG)
```

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig4  
twobig4 yepeak newcac lognaf IMR1BIG if newfiltre2==1 & year==2002
```

\*régression incluant les deux IMR

```
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority  
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig4
```

## ANNEXES

```
twobig4 yepeak newcac lognaf IMR1BIG IMR2BIG if newfiltre2==1 &
year==2002
```

```
* 2003
drop p0 p1 p2 transp0 transp1 transp2 IMR1 IMR2
* Stage 1 : régression multinomiale (ordinale)
oprobit nbbig size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom if
newfiltre2==1 & year==2003
* programmation du calcul des ratios inverses de mills (IMR)
predict p0 if e(sample), outcome(0)
predict p1 if e(sample), outcome(1)
predict p2 if e(sample), outcome(2)
gen transp0=(p0*ln(p0))/(1-p0)
gen transp1=(p1*ln(p1))/(1-p1)
gen transp2=(p2*ln(p2))/(1-p2)
gen IMR1 = 2*ln(p1)+transp0 + transp2
gen IMR2 = 2*ln(p2)+transp0 + transp1
*Stage 2 : régression OLS intégrant les deux IMR et les variables
onebig4 et twobig4
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig IMR1 IMR2 yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003,
robust
```

```
* test alternatif du biais de sélection (focalisé sur le choix d'avoir
un deuxième big4)
drop IMR2BIG
heckman logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig4
yepeak newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003, select(twobig4=
size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom) twostep first
mills(IMR2BIG)
* test alternatif du biais de sélection (focalisé sur le choix d'avoir
un seul big4)
drop IMR1BIG
heckman logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 yepeak
newcac lognaf if newfiltre2==1 & year==2003, select(onebig4= size
crosslis pcinternat majority lev loss auditcom) twostep first
mills(IMR1BIG)
*regression incluant les deux IMR
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig4
twobig4 yepeak newcac lognaf IMR1BIG IMR2BIG if newfiltre2==1 &
year==2003
```

```
* poolé
drop p0 p1 p2 transp0 transp1 transp2 IMR1 IMR2
* Stage 1 : régression multinomiale (ordinale)
oprobit nbbig size crosslis pcinternat majority lev loss auditcom Y03
if newfiltre2==1, robust
* programmation du calcul des ratios inverses de mills (IMR)
predict p0 if e(sample), outcome(0)
predict p1 if e(sample), outcome(1)
predict p2 if e(sample), outcome(2)
gen transp0=(p0*ln(p0))/(1-p0)
gen transp1=(p1*ln(p1))/(1-p1)
gen transp2=(p2*ln(p2))/(1-p2)
```

## ANNEXES

```
gen IMR1 = 2*ln(p1)+transp0 + transp2
gen IMR2 = 2*ln(p2)+transp0 + transp1
*Stage 2 : régression OLS intégrant les deux IMR et les variables
onebig4 et twobig4
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig
twobig IMR1 IMR2 yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, robust

* test alternatif du biais de sélection (focalisé sur le choix d'avoir
un deuxième big4)
drop IMR2BIG
heckman logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig4
yepeak newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, select(twobig4= size
crosslis pcinternat majority lev loss auditcom) twostep first
mills(IMR2BIG)
* test alternatif du biais de sélection (focalisé sur le choix d'avoir
un seul big4)
drop IMR1BIG
heckman logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 yepeak
newcac lognaf Y03 if newfiltre2==1, select(onebig4= size crosslis
pcinternat majority lev loss auditcom) twostep first mills(IMR1BIG)
*régression incluant les deux IMR
regress logaf size receiv invent sqsubsint diversif lev majority
auditcom logmtenure auditdur crosslis loss publ_vol cac40 onebig4
twobig4 yepeak newcac lognaf Y03 IMR1BIG IMR2BIG if newfiltre2==1

* TEST DE LA DETERMINATION SIMULTANEE DES HONORAIRES D'AUDIT ET DES
HONORAIRES DE NON-AUDIT

* déterminants des non-audit fees
* pour info : régressions stepwise
*2002
sw regress lognaf size receiv invent sqsubsint diversif logmtenure lev
majority auditcom crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig newcac
logaf pwc dtt ey kpmg major block indep if newfiltre2==1 &
year==2002, pr(0.05)
*2003
sw regress lognaf size receiv invent sqsubsint diversif logmtenure lev
majority auditcom crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig newcac
logaf pwc dtt ey kpmg major block indep if newfiltre2==1 &
year==2003, pr(0.05)
*poolé
sw regress lognaf size receiv invent sqsubsint diversif logmtenure lev
majority auditcom crosslis loss publ_vol cac40 onebig twobig newcac
logaf pwc dtt ey kpmg major block indep Y03 if newfiltre2==1,
pr(0.05) robust

* modèles de déterminants des honoraires de non-audit :

*déterminants des Non-audit fees :
*
regress lognaf size logaf pcinternat logmtenure lev block indep
crosslis loss publ_vol cac40 newcac pwc dtt ey kpmg major Y03 if
newfiltre2==1, robust
*
```

## ANNEXES

\* test de la déterminatoon simultanée

\* avec logaf dans le modèle de naf :

```
ivreg logaf onebig twobig logmtenure newcac size diversif sqsubsint  
receiv invent crosslis loss lev majority auditcom auditdur yepeak  
cac40 publ_vol Y03 (lognaf= logaf size pcinternat logmtenure lev  
block indep crosslis loss publ_vol cac40 newcac pwc dtt ey kpmg major  
Y03 ) if newfiltre2==1, robust  
predict prev1  
estimates store IVREG  
regress logaf onebig twobig logmtenure newcac size diversif sqsubsint  
receiv invent crosslis loss lev majority auditcom auditdur yepeak  
cac40 publ_vol Y03 lognaf if newfiltre2==1 , robust  
predict prev2  
estimates store OLS  
hausman IVREG OLS, constant sigmamore  
drop prev1 prev2
```

\* régression IVREG (utilisation de la procédure IVREG2 de STATA : il s'agit d'une extention d'IVREG adaptée à notre cas de petit échantillon)

```
ivreg2 logaf onebig twobig logmtenure newcac size diversif sqsubsint  
receiv invent crosslis loss lev majority auditcom auditdur yepeak  
cac40 publ_vol Y03 (lognaf= logaf size pcinternat logmtenure lev  
block indep crosslis loss publ_vol cac40 newcac pwc dtt ey kpmg major  
Y03 ) if newfiltre2==1  
ivendog lognaf
```

## ANNEXE V : Analyses de normalité, traitement des observations aberrantes (outliers) et représentations graphiques (histogrammes) des variables continues

### Etude empirique n° 1 (Chapitre 2)

#### Tests de normalité des variables continues et recherche des outliers

*Tests de normalité des variables continues 2002 (sktest) :*

```
. sktest totass nbpagera lev beta block indep if filtre1==1 & year==2002
```

| Skewness/kurtosis tests for Normality |              |              |             |                 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-----------------|
| Variable                              | Pr(Skewness) | Pr(Kurtosis) | adj chi2(2) | joint Prob>chi2 |
| totass                                | 0.000        | 0.000        | .           | 0.0000          |
| nbpagera                              | 0.000        | 0.002        | 23.89       | 0.0000          |
| lev                                   | 0.000        | 0.002        | 24.33       | 0.0000          |
| beta                                  | 0.000        | 0.000        | .           | 0.0000          |
| block                                 | 0.000        | 0.199        | 16.69       | 0.0002          |
| indep                                 | 0.001        | 0.786        | 10.50       | 0.0053          |

Variable *TAILLE (totass)*

```

P(103),
. ladder totass if filtre1==1 & year==2002

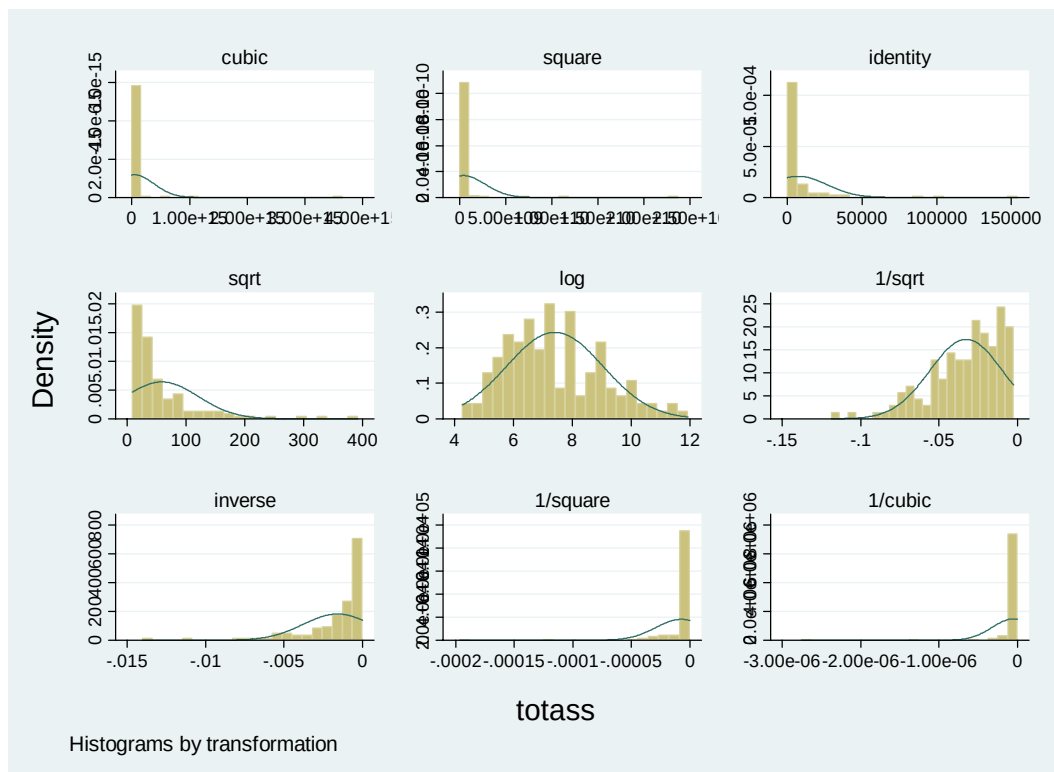
```

| Transformation    | formula                  | chi2(2) | P(chi2) |
|-------------------|--------------------------|---------|---------|
| cubic             | $\text{totass}^3$        | .       | 0.000   |
| square            | $\text{totass}^2$        | .       | 0.000   |
| raw               | $\text{totass}$          | .       | 0.000   |
| square-root       | $\sqrt{\text{totass}}$   | 69.58   | 0.000   |
| log               | $\log(\text{totass})$    | 6.25    | 0.044   |
| reciprocal root   | $1/\sqrt{\text{totass}}$ | 18.17   | 0.000   |
| reciprocal        | $1/\text{totass}$        | 69.89   | 0.000   |
| reciprocal square | $1/(\text{totass}^2)$    | .       | 0.000   |
| reciprocal cubic  | $1/(\text{totass}^3)$    | .       | 0.000   |

```

. gladder totass if filtre1==1 & year==2002

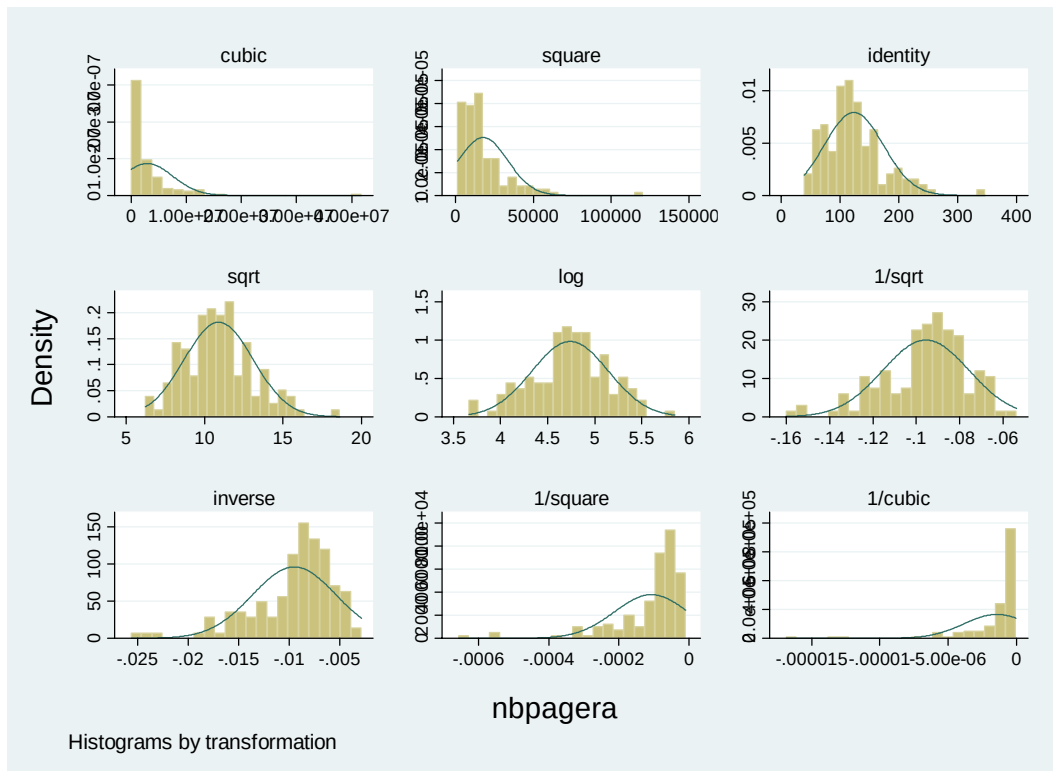
```



Variable *NBPAGERA*

```
. ladder nbpagera if filtre1==1 & year==2002
```

| Transformation    | formula                    | chi2(2) | P(chi2) |
|-------------------|----------------------------|---------|---------|
| cubic             | $\text{nbpagera}^3$        | .       | 0.000   |
| square            | $\text{nbpagera}^2$        | .       | 0.000   |
| raw               | $\text{nbpagera}$          | 23.89   | 0.000   |
| square-root       | $\sqrt{\text{nbpagera}}$   | 5.24    | 0.073   |
| log               | $\log(\text{nbpagera})$    | 0.78    | 0.676   |
| reciprocal root   | $1/\sqrt{\text{nbpagera}}$ | 11.72   | 0.003   |
| reciprocal        | $1/\text{nbpagera}$        | 29.71   | 0.000   |
| reciprocal square | $1/(\text{nbpagera}^2)$    | 69.31   | 0.000   |
| reciprocal cubic  | $1/(\text{nbpagera}^3)$    | .       | 0.000   |

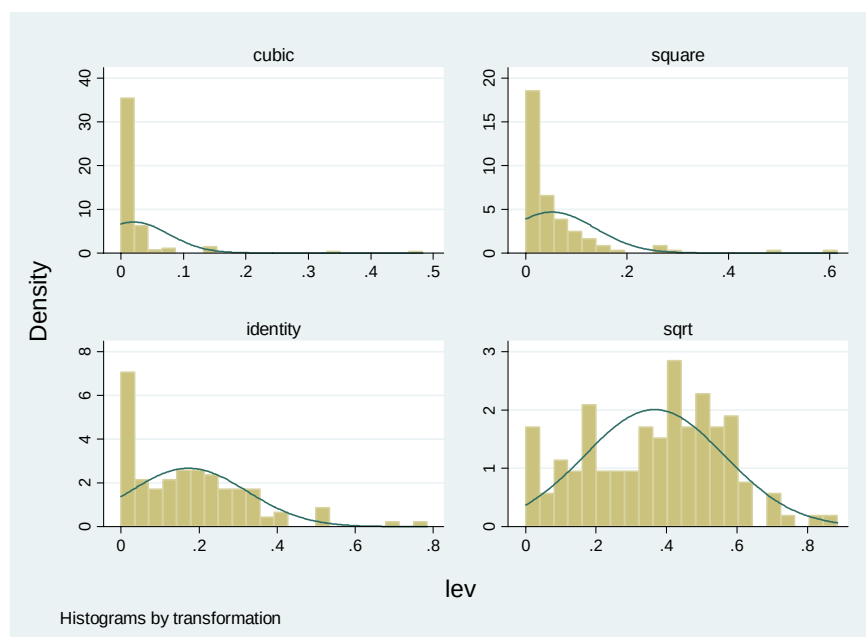




VARIABLE ENDETTEMENT (*lev*)

```
. ladder lev if filtre1==1 & year==2002
```

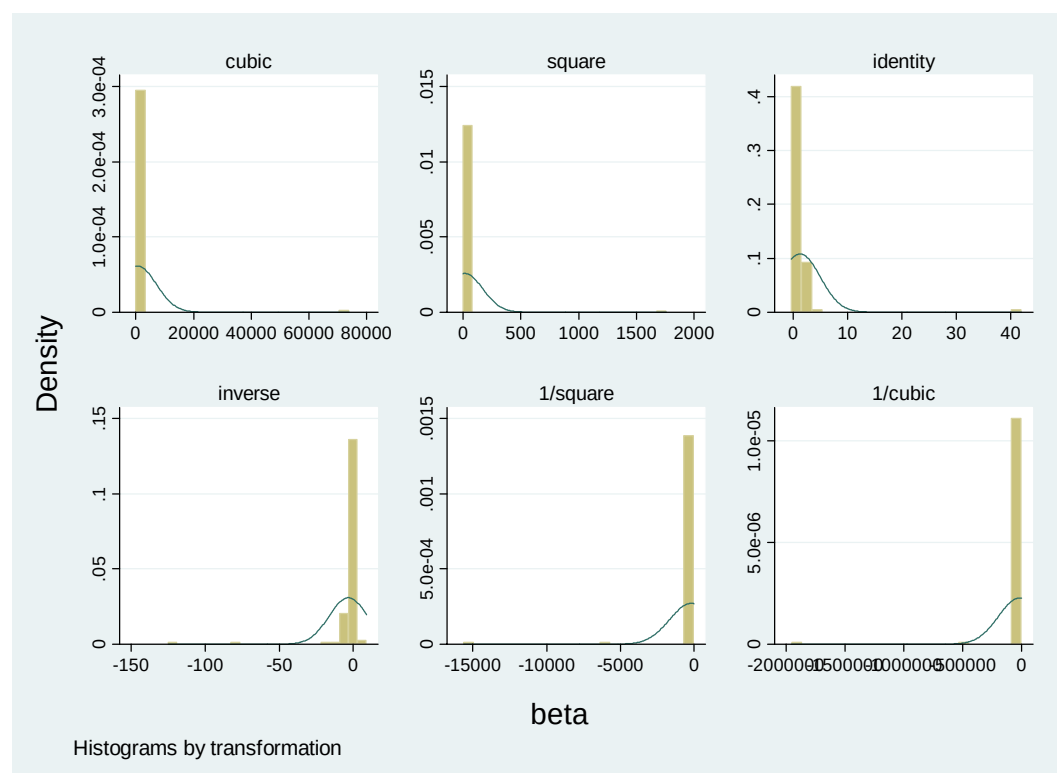
| Transformation    | formula     | chi2(2) | P(chi2) |
|-------------------|-------------|---------|---------|
| cubic             | lev^3       | .       | 0.000   |
| square            | lev^2       | .       | 0.000   |
| raw               | lev         | 24.33   | 0.000   |
| square-root       | sqrt(lev)   | 3.30    | 0.192   |
| log               | log(lev)    | .       | .       |
| reciprocal root   | 1/sqrt(lev) | .       | .       |
| reciprocal        | 1/lev       | .       | .       |
| reciprocal square | 1/(lev^2)   | .       | .       |
| reciprocal cubic  | 1/(lev^3)   | .       | .       |



## Variable VOLATILITE (beta)

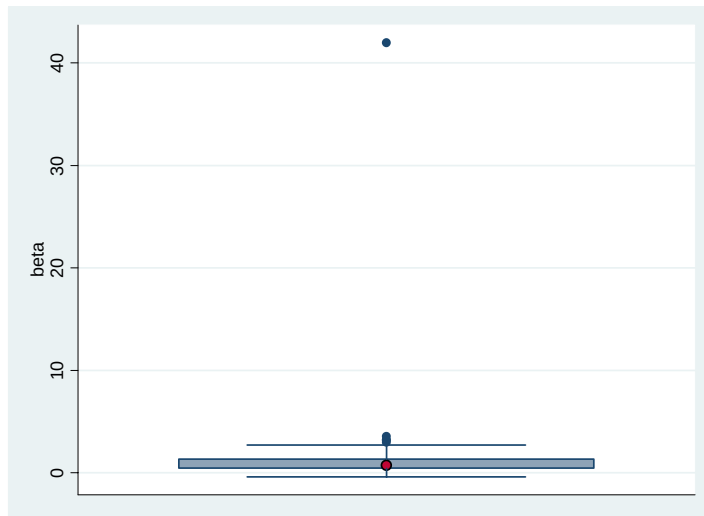
```
. ladder beta if filtre1==1 & year==2002
```

| Transformation    | formula      | chi2(2) | P(chi2) |
|-------------------|--------------|---------|---------|
| cubic             | beta^3       | .       | 0.000   |
| square            | beta^2       | .       | 0.000   |
| raw               | beta         | .       | 0.000   |
| square-root       | sqrt(beta)   | .       | .       |
| log               | log(beta)    | .       | .       |
| reciprocal root   | 1/sqrt(beta) | .       | .       |
| reciprocal        | 1/beta       | .       | 0.000   |
| reciprocal square | 1/(beta^2)   | .       | 0.000   |
| reciprocal cubic  | 1/(beta^3)   | .       | 0.000   |

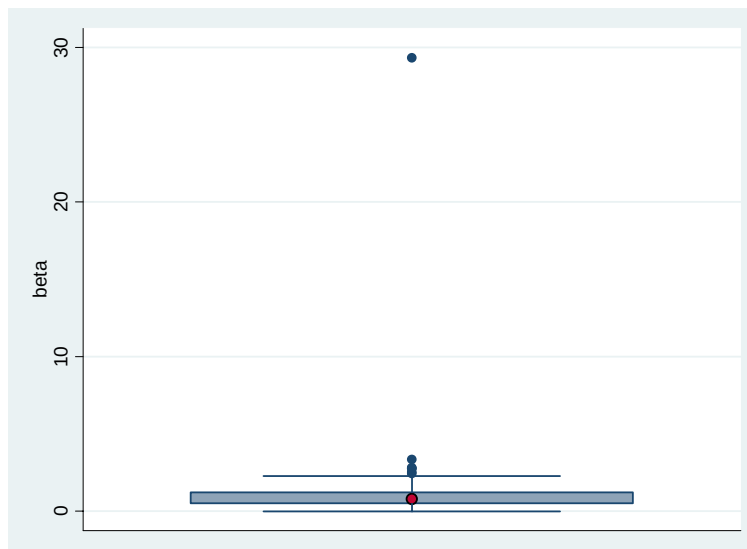


**Recherche des outliers :**

Représentation graphique (boxplot) 2002



Représentation graphique (boxplot) 2003



2 outliers (1 en 2002, et un en 2003) → Utilisation de winsor

Pour chaque année, on remplace les deux valeurs extrêmes (seulement à droite de la distribution car sur cette variable, les outliers sont des valeurs fortement positives), par la valeur immédiatement inférieure.

## ANNEXES

```
. tabstat wbeta beta if filtre1==1 & year==2002 , stats (min max n median mean)
```

| stats | wbeta    | beta     |
|-------|----------|----------|
| min   | -.399    | -.399    |
| max   | 3.726    | 41.968   |
| N     | 129      | 129      |
| p50   | .698     | .698     |
| mean  | .9278992 | 1.224349 |

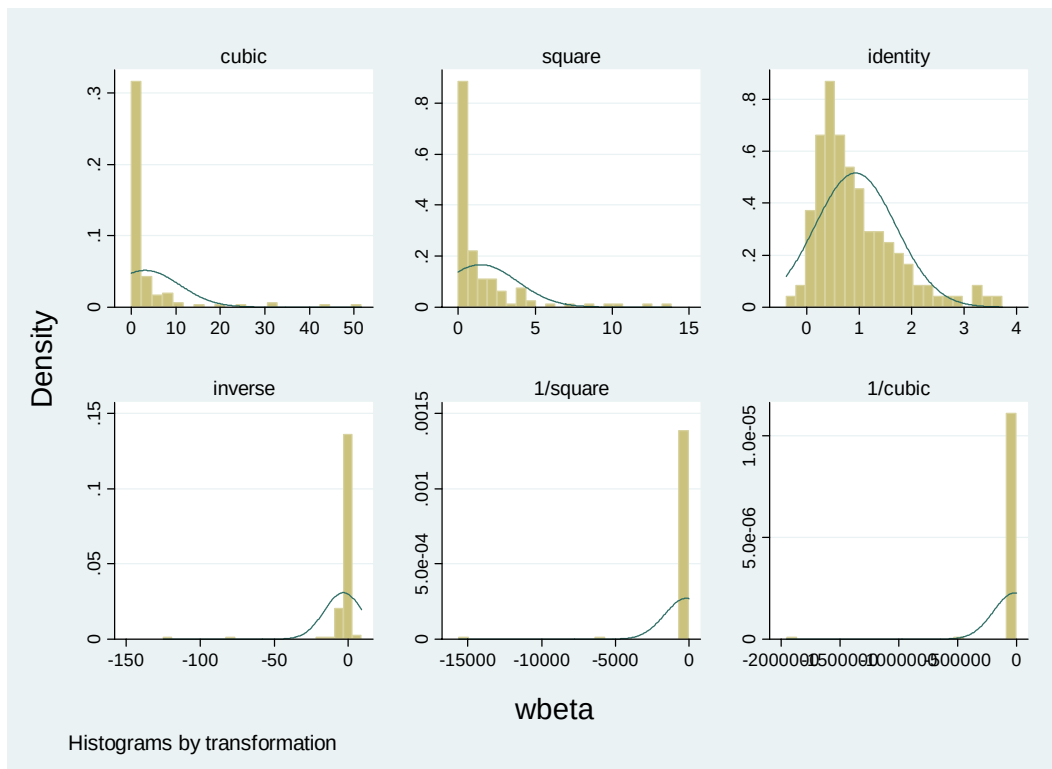
```
. tabstat wbeta beta if filtre1==1 & year==2003 , stats (min max n median mean)
```

| stats | wbeta    | beta     |
|-------|----------|----------|
| min   | -.005    | -.005    |
| max   | 3.351    | 29.306   |
| N     | 134      | 134      |
| p50   | .7755    | .7755    |
| mean  | .9554403 | 1.149134 |

Variable *VOLATILITE* après transformation (*wbeta*)

```
. ladder wbeta if filtre1==1 & year==2002
```

| Transformation    | formula       | chi2(2) | P(chi2) |
|-------------------|---------------|---------|---------|
| cubic             | wbeta^3       | .       | 0.000   |
| square            | wbeta^2       | 73.47   | 0.000   |
| raw               | wbeta         | 27.63   | 0.000   |
| square-root       | sqrt(wbeta)   | .       | .       |
| log               | log(wbeta)    | .       | .       |
| reciprocal root   | 1/sqrt(wbeta) | .       | .       |
| reciprocal        | 1/wbeta       | .       | 0.000   |
| reciprocal square | 1/(wbeta^2)   | .       | 0.000   |
| reciprocal cubic  | 1/(wbeta^3)   | .       | 0.000   |

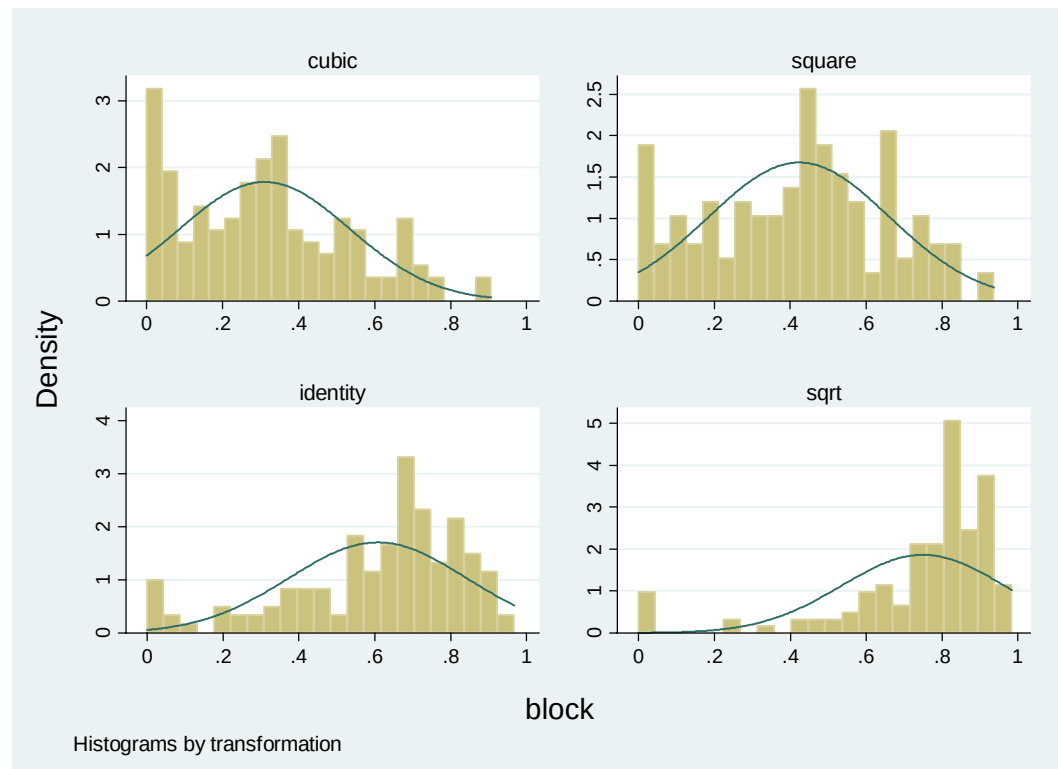


Variable *ACTREF* (*block*)

# ANNEXES

```
reciprocal cubic 1/(block^3) . 0.000
. ladder block if filtre1==1 & year==2002
```

| Transformation    | formula       | chi2(2) | P(chi2) |
|-------------------|---------------|---------|---------|
| cubic             | block^3       | 6.79    | 0.034   |
| square            | block^2       | 8.16    | 0.017   |
| raw               | block         | 16.69   | 0.000   |
| square-root       | sqrt(block)   | 52.16   | 0.000   |
| log               | log(block)    | .       | .       |
| reciprocal root   | 1/sqrt(block) | .       | .       |
| reciprocal        | 1/block       | .       | .       |
| reciprocal square | 1/(block^2)   | .       | .       |
| reciprocal cubic  | 1/(block^3)   | .       | .       |

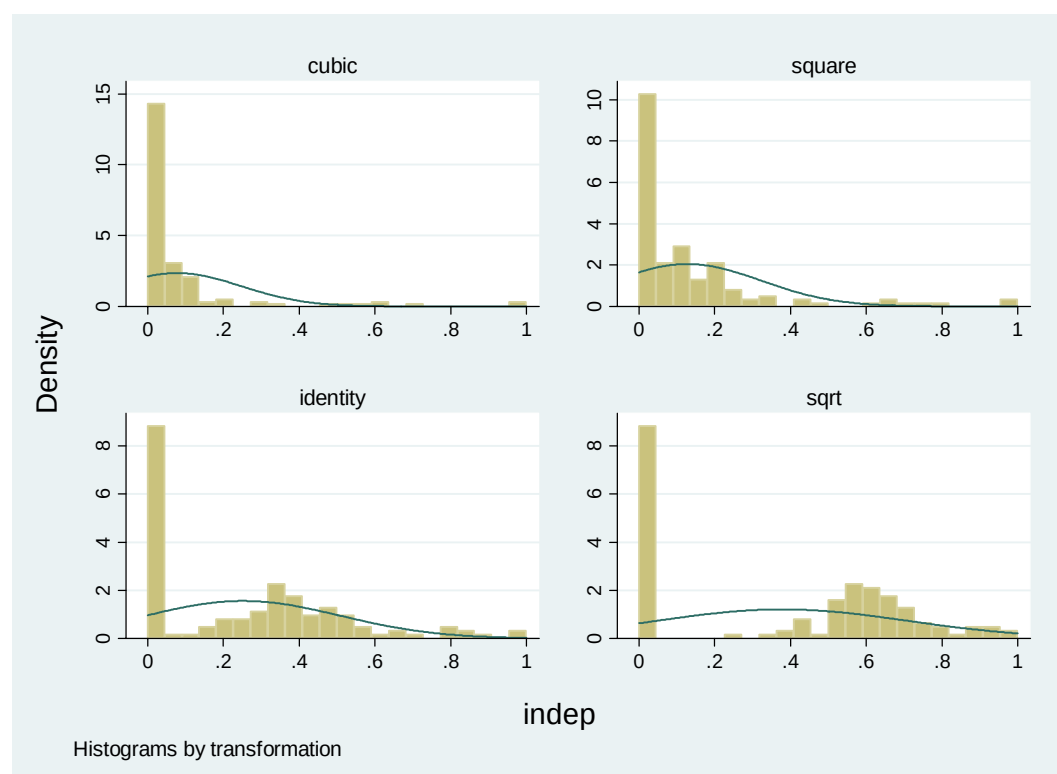


Variable *INDEP*

```
reciprocal cubic 1/(indep^3)
```

```
. ladder indep if filtre1==1 & year==2002
```

| Transformation    | formula                 | chi2(2) | P(chi2) |
|-------------------|-------------------------|---------|---------|
| cubic             | $\text{indep}^3$        | .       | 0.000   |
| square            | $\text{indep}^2$        | 63.07   | 0.000   |
| raw               | $\text{indep}$          | 10.50   | 0.005   |
| square-root       | $\sqrt{\text{indep}}$   | .       | .       |
| log               | $\log(\text{indep})$    | .       | .       |
| reciprocal root   | $1/\sqrt{\text{indep}}$ | .       | .       |
| reciprocal        | $1/\text{indep}$        | .       | .       |
| reciprocal square | $1/(\text{indep}^2)$    | .       | .       |
| reciprocal cubic  | $1/(\text{indep}^3)$    | .       | .       |



*Test de normalité après transformations :*

```
. sktest size logpagera lev wbeta block indep if filtre1==1 & year==2002
```

| skewness/kurtosis tests for Normality |              |              |             |                 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-----------------|
| Variable                              | Pr(Skewness) | Pr(kurtosis) | adj chi2(2) | joint Prob>chi2 |
| size                                  | 0.012        | 0.564        | 6.25        | 0.0440          |
| logpagera                             | 0.388        | 0.873        | 0.78        | 0.6765          |
| lev                                   | 0.000        | 0.002        | 24.33       | 0.0000          |
| wbeta                                 | 0.000        | 0.003        | 27.63       | 0.0000          |
| block                                 | 0.000        | 0.199        | 16.69       | 0.0002          |
| indep                                 | 0.001        | 0.786        | 10.50       | 0.0053          |

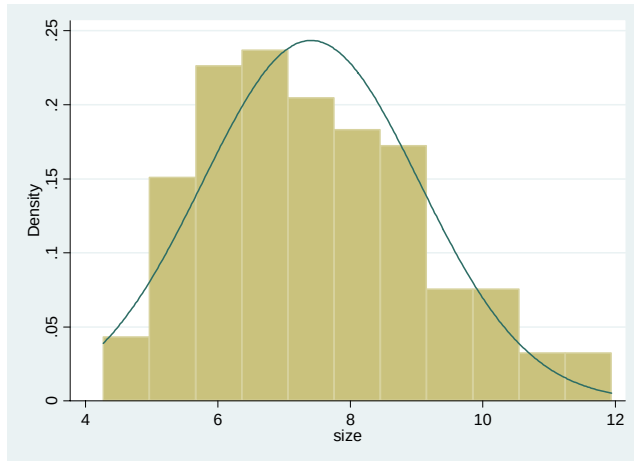
```
. sktest size logpagera lev wbeta block indep if filtre1==1 & year==2003
```

| skewness/kurtosis tests for Normality |              |              |             |                 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-----------------|
| Variable                              | Pr(Skewness) | Pr(kurtosis) | adj chi2(2) | joint Prob>chi2 |
| size                                  | 0.479        | 0.509        | 0.95        | 0.6214          |
| logpagera                             | 0.051        | 0.010        | 9.23        | 0.0099          |
| lev                                   | 0.000        | 0.115        | 13.50       | 0.0012          |
| wbeta                                 | 0.000        | 0.004        | 28.45       | 0.0000          |
| block                                 | 0.000        | 0.547        | 12.54       | 0.0019          |
| indep                                 | 0.177        | 0.001        | 11.42       | 0.0033          |

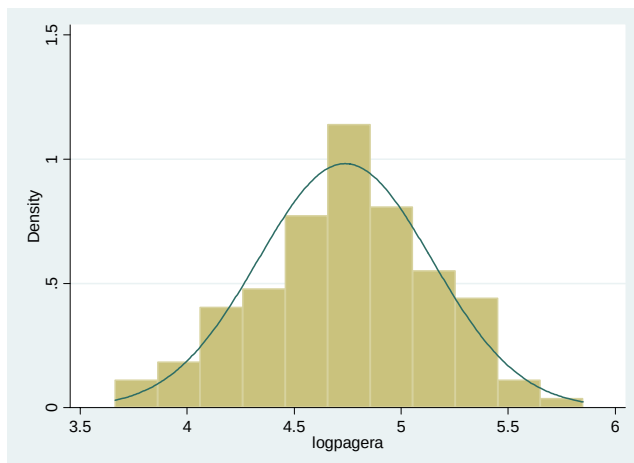
## Représentation graphique des variables après transformations

Année 2002 :

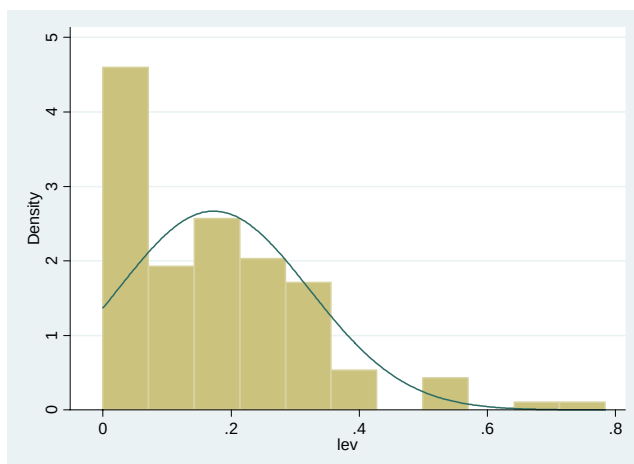
### *TAILLE*



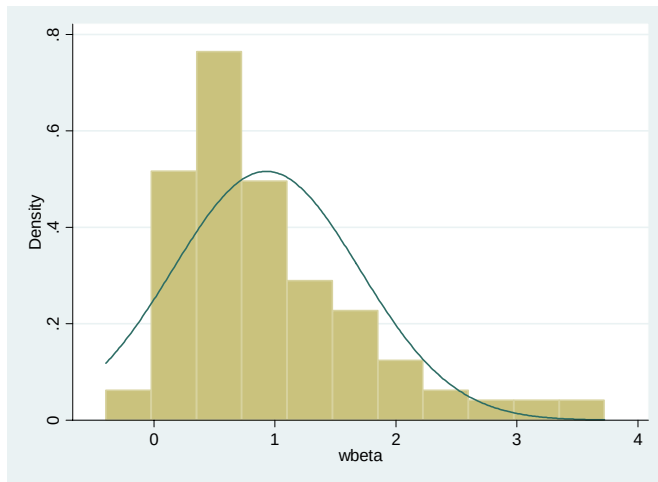
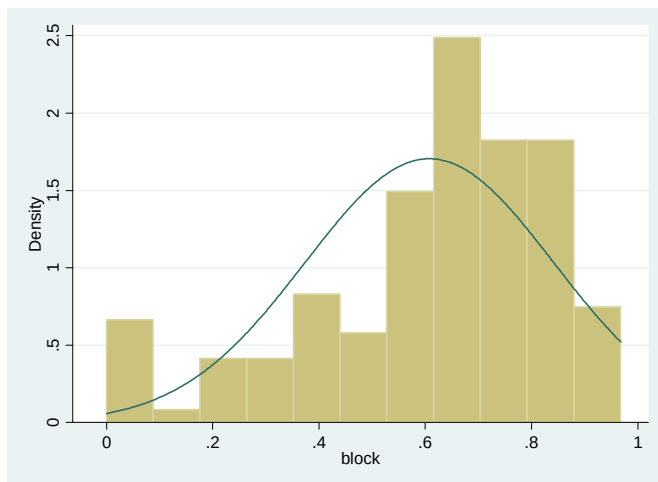
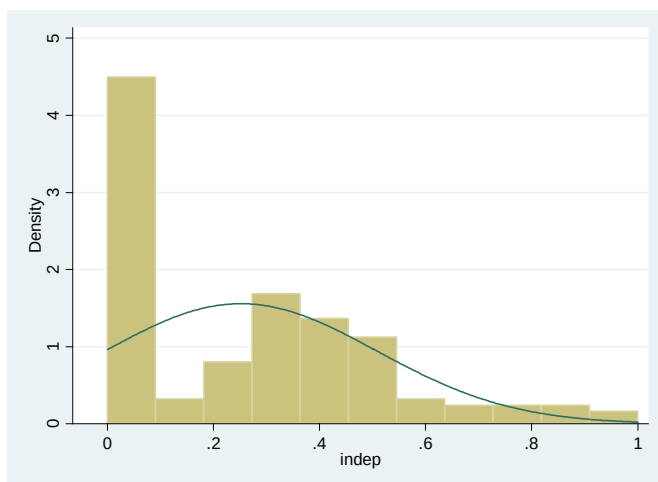
### *NBPAGERA*



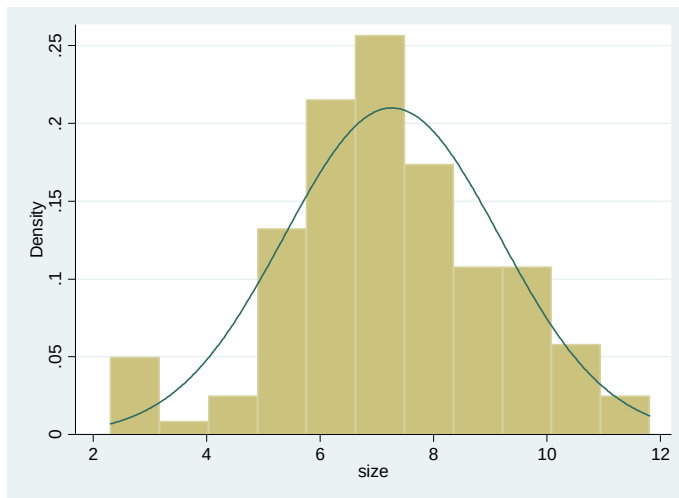
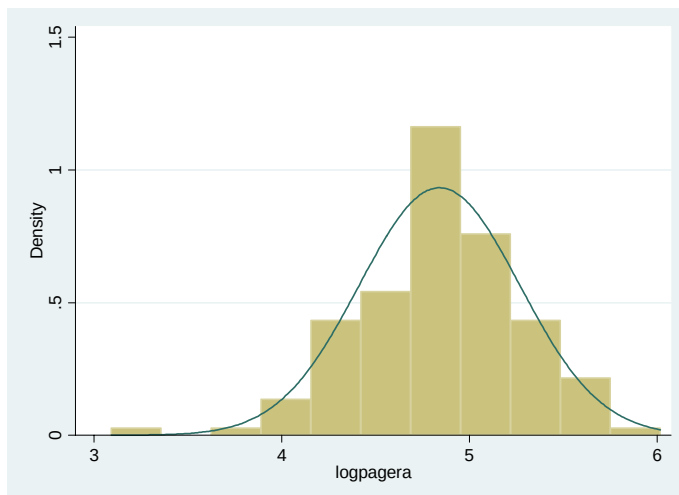
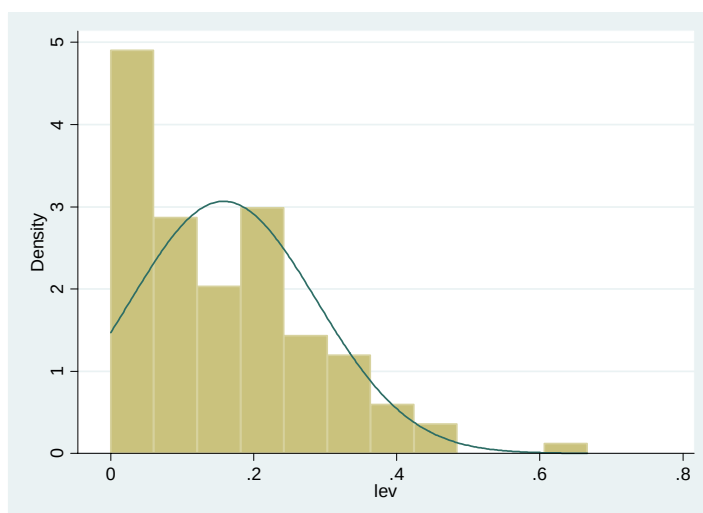
### *ENDETTEMENT*

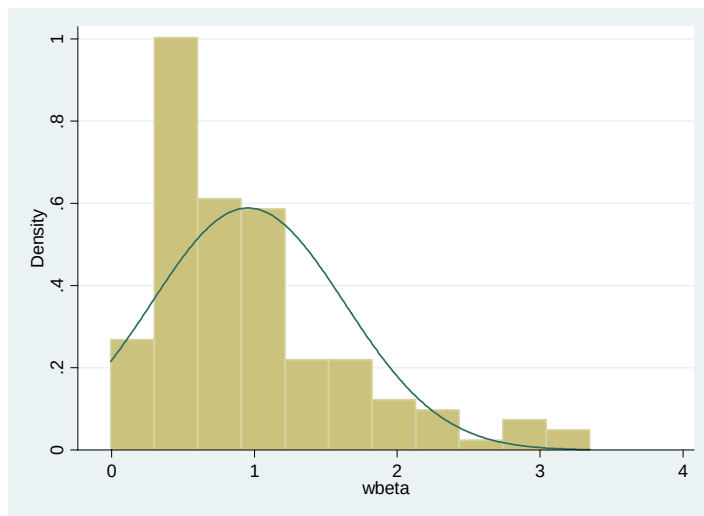
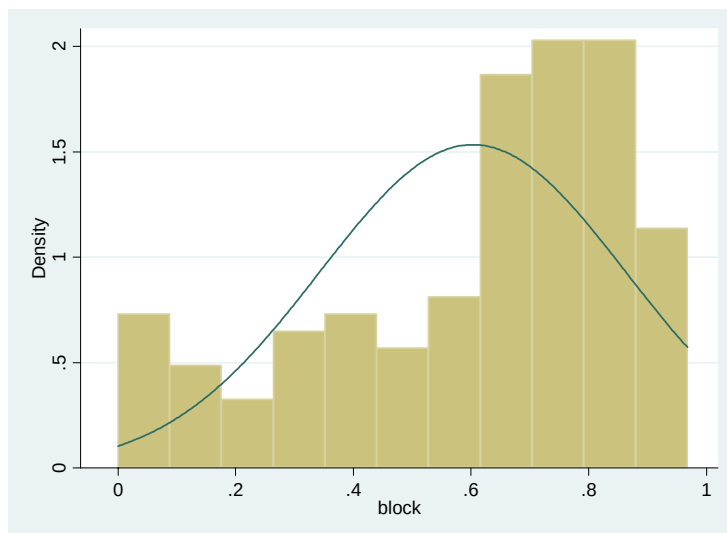
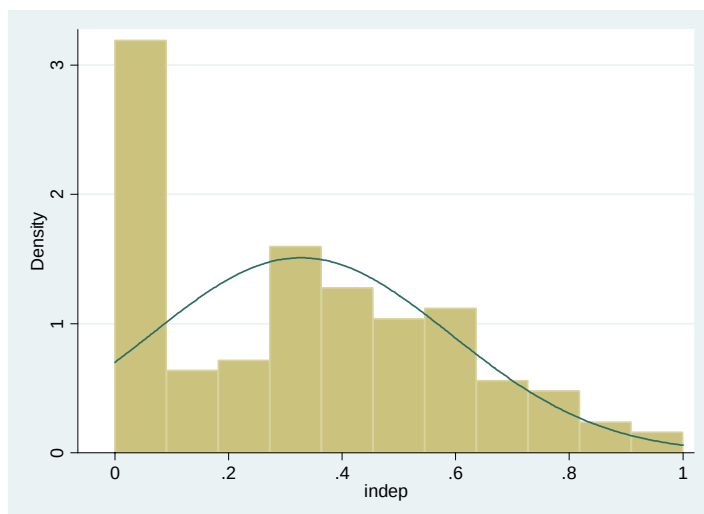




*VOLATILITE**ACTREF**INDEP*

Année 2003

*TAILLE**NBPAGERA**ENDETTEMENT*

*VOLATILITE**ACTREF**INDEP*

## Etude empirique n° 2 (Chapitre 3)

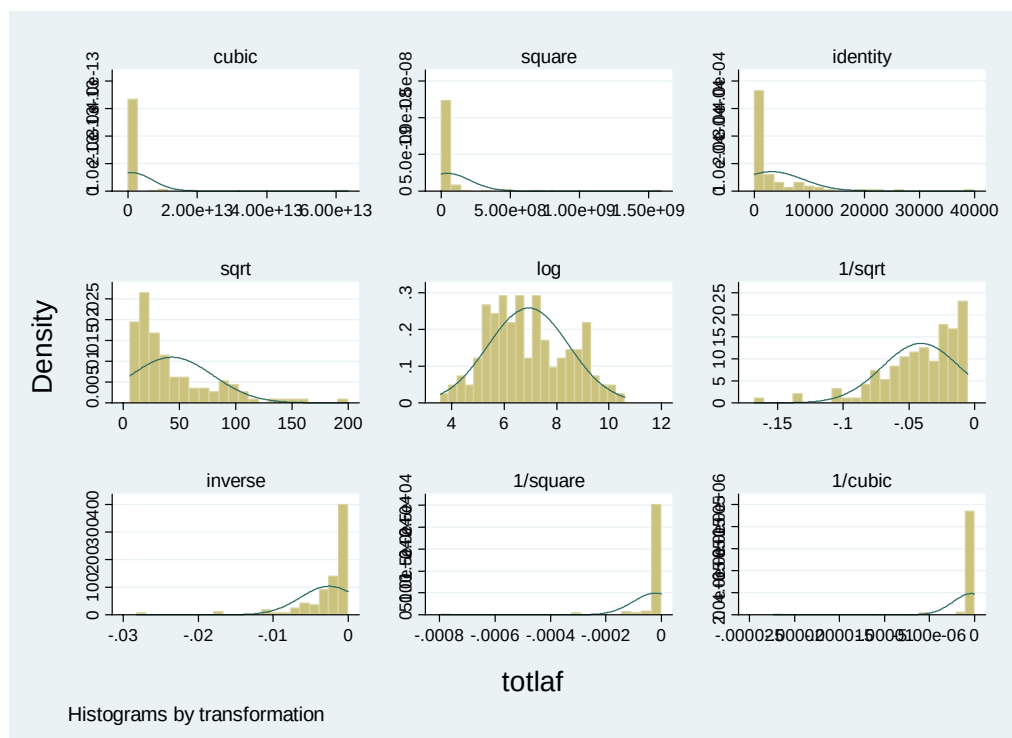
### Tests de normalité des variables continues

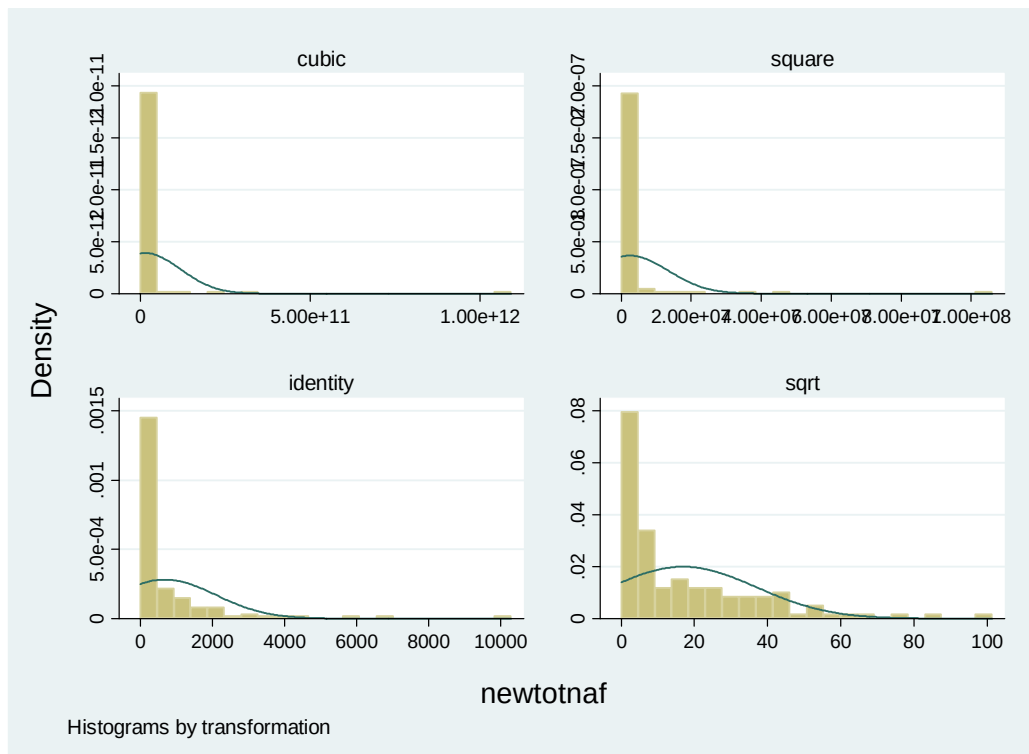
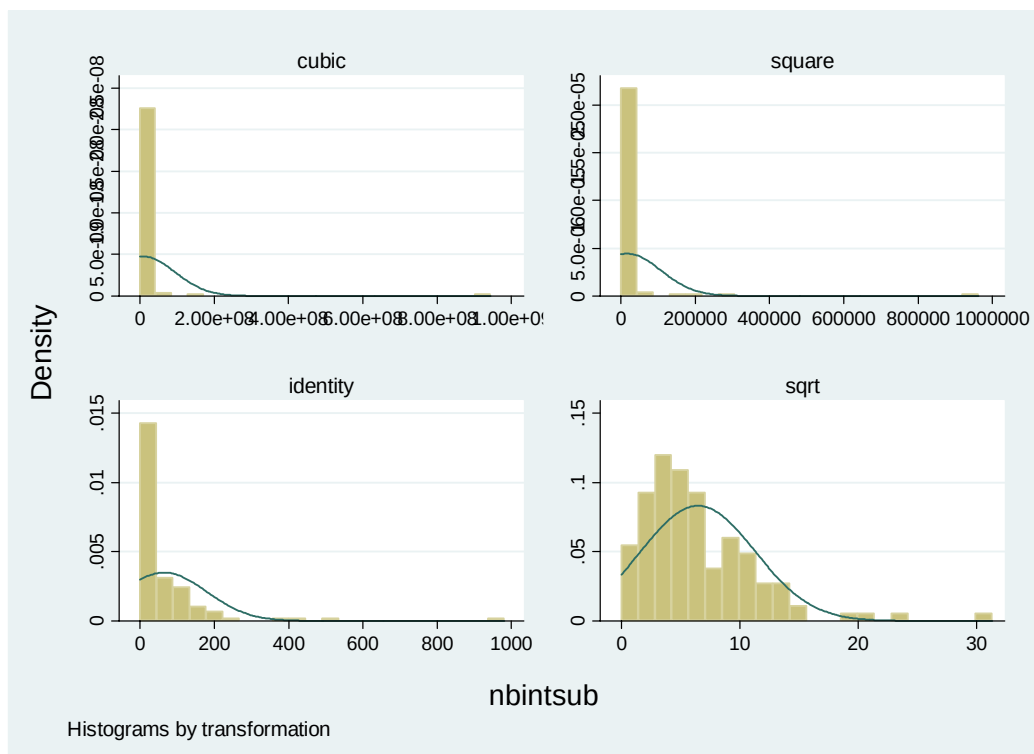
Tests de normalité avant transformation (année 2002)

```
. sktest totlaf tottohaf newtotnaf totfees totass size receiv invent nbin
> & year==2002
```

| Variable   | Pr(Skewness) | Pr(Kurtosis) | adj   | joint <u>chi2(2)</u> | <u>Prob&gt;chi2</u> |
|------------|--------------|--------------|-------|----------------------|---------------------|
| totlaf     | 0.000        | 0.000        | .     | .                    | 0.0000              |
| tottohaf   | 0.000        | 0.000        | .     | .                    | 0.0000              |
| newtotnaf  | 0.000        | 0.000        | .     | .                    | 0.0000              |
| totfees    | 0.000        | 0.000        | .     | .                    | 0.0000              |
| totass     | 0.000        | 0.000        | .     | .                    | 0.0000              |
| size       | 0.399        | 0.003        | 8.72  |                      | 0.0128              |
| receiv     | 0.004        | 0.790        | 7.46  |                      | 0.0240              |
| invent     | 0.000        | 0.013        | 23.51 |                      | 0.0000              |
| nbintsub   | 0.000        | 0.000        | .     | .                    | 0.0000              |
| diversif   | 0.007        | 0.590        | 6.99  |                      | 0.0304              |
| lev        | 0.008        | 0.866        | 6.59  |                      | 0.0371              |
| beta       | 0.000        | 0.000        | 47.82 |                      | 0.0000              |
| block      | 0.007        | 0.002        | 13.95 |                      | 0.0009              |
| indep      | 0.015        | 0.196        | 7.07  |                      | 0.0291              |
| mtenure    | 0.000        | 0.000        | 42.35 |                      | 0.0000              |
| mmmand     | 0.585        | 0.000        | 12.84 |                      | 0.0016              |
| auditdur   | 0.219        | 0.049        | 5.31  |                      | 0.0703              |
| pcinternat | 0.002        | 0.051        | 11.63 |                      | 0.0030              |

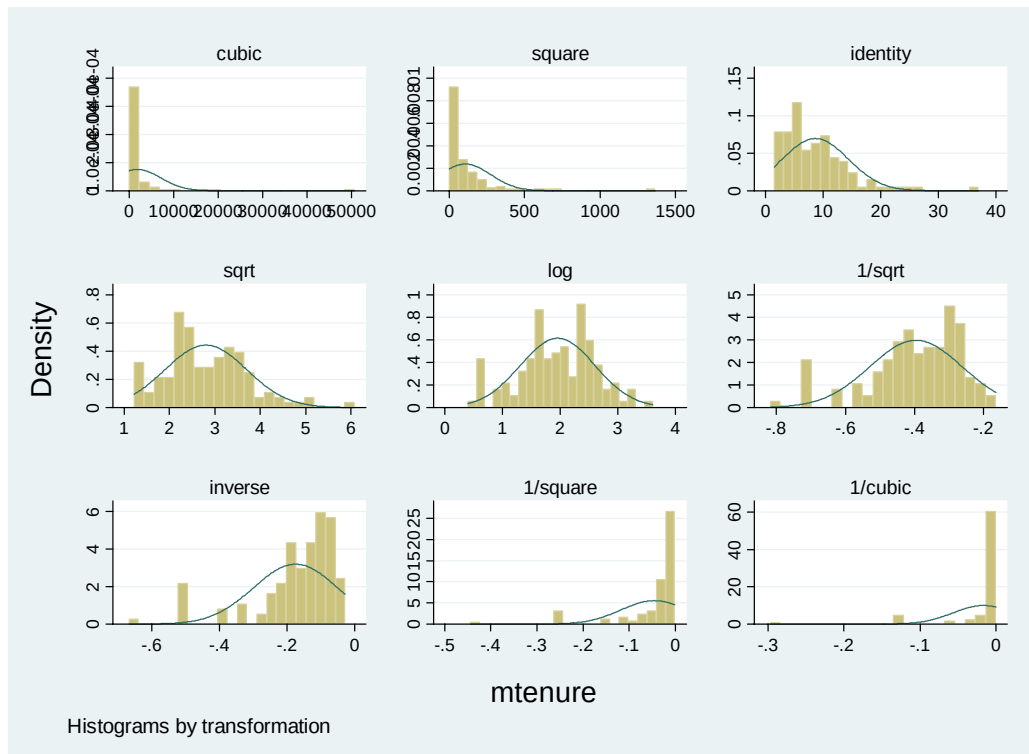
Variable HAUDIT (totlaf)



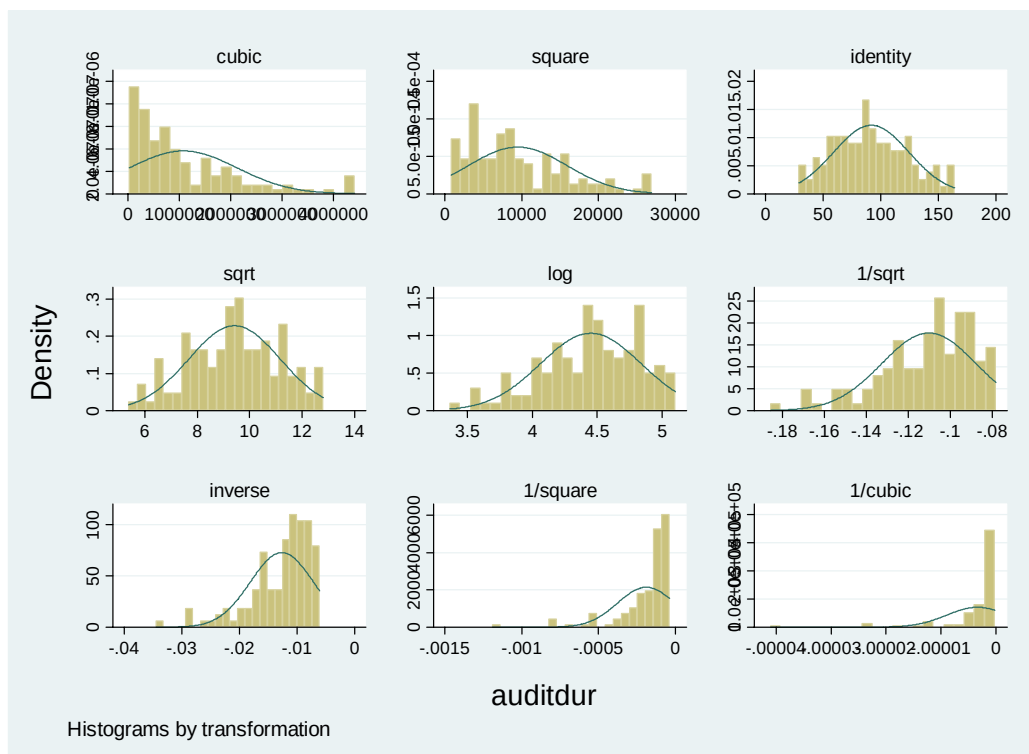
Variable *HNONAUDIT* (*newtotnaf*)Variable *INTERNATIONAL* (*nbintsub*)

## ANNEXES

Variable *TENURE* (*mtenure*)



Variable *DUREE* (*auditdur*)



## Tests de normalité après transformations : sktest

```
. sktest logaf lognaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta block indep logmtenu
```

| Skewness/kurtosis tests for Normality |              |              |             |                 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-----------------|
| Variable                              | Pr(Skewness) | Pr(Kurtosis) | adj chi2(2) | joint Prob>chi2 |
| logaf                                 | 0.219        | 0.012        | 7.25        | 0.0266          |
| lognaf                                | 0.048        | 0.081        | 6.54        | 0.0381          |
| size                                  | 0.399        | 0.003        | 8.72        | 0.0128          |
| receiv                                | 0.004        | 0.790        | 7.46        | 0.0240          |
| invent                                | 0.000        | 0.013        | 23.51       | 0.0000          |
| sqsubsint                             | 0.000        | 0.000        | 46.79       | 0.0000          |
| diversif                              | 0.007        | 0.590        | 6.99        | 0.0304          |
| lev                                   | 0.008        | 0.866        | 6.59        | 0.0371          |
| beta                                  | 0.000        | 0.000        | 47.82       | 0.0000          |
| block                                 | 0.007        | 0.002        | 13.95       | 0.0009          |
| indep                                 | 0.015        | 0.196        | 7.07        | 0.0291          |
| logmtenu                              | 0.426        | 0.537        | 1.03        | 0.5973          |
| mmand                                 | 0.585        | 0.000        | 12.84       | 0.0016          |
| auditdur                              | 0.219        | 0.049        | 5.31        | 0.0703          |
| pcinternat                            | 0.002        | 0.051        | 11.63       | 0.0030          |

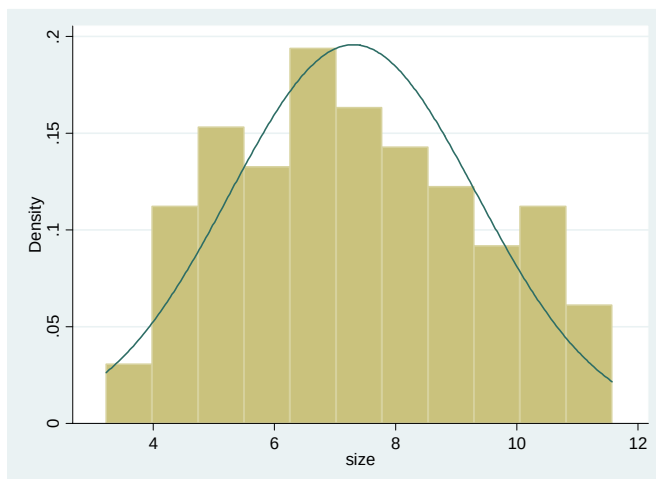
```
. sktest logaf lognaf size receiv invent sqsubsint diversif lev beta block indep logmtenu
```

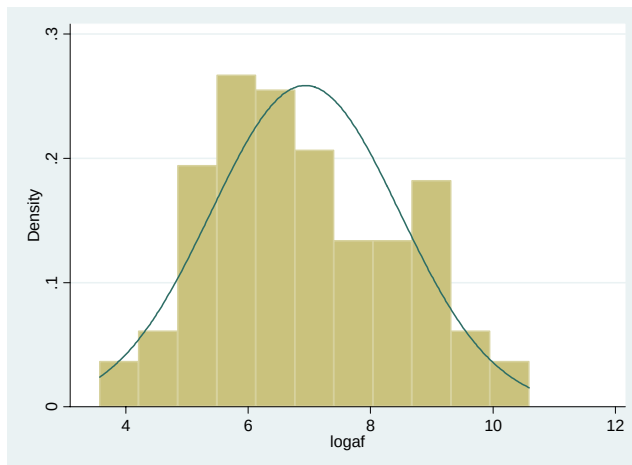
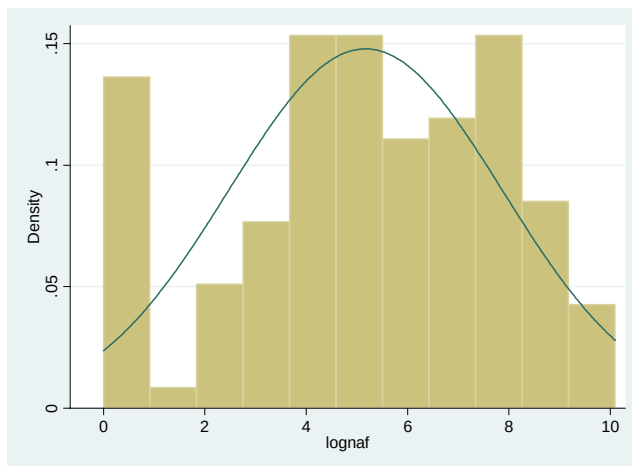
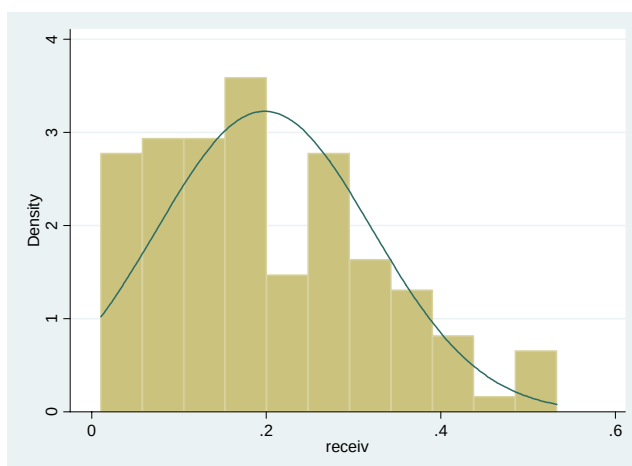
| Skewness/kurtosis tests for Normality |              |              |             |                 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-----------------|
| Variable                              | Pr(Skewness) | Pr(Kurtosis) | adj chi2(2) | joint Prob>chi2 |
| logaf                                 | 0.554        | 0.002        | 8.99        | 0.0112          |
| lognaf                                | 0.023        | 0.000        | 19.51       | 0.0001          |
| size                                  | 0.464        | 0.138        | 2.78        | 0.2489          |
| receiv                                | 0.001        | 0.531        | 10.05       | 0.0066          |
| invent                                | 0.000        | 0.001        | 32.58       | 0.0000          |
| sqsubsint                             | 0.000        | 0.000        | 55.63       | 0.0000          |
| diversif                              | 0.000        | 0.000        | 39.12       | 0.0000          |
| lev                                   | 0.000        | 0.000        | 38.23       | 0.0000          |
| beta                                  | 0.000        | 0.000        | 38.05       | 0.0000          |
| block                                 | 0.025        | 0.000        | 18.78       | 0.0001          |
| indep                                 | 0.840        | 0.000        | 15.69       | 0.0004          |
| logmtenu                              | 0.017        | 0.404        | 6.12        | 0.0469          |
| mmand                                 | 0.402        | 0.001        | 10.09       | 0.0064          |
| auditdur                              | 0.000        | 0.000        | .           | 0.0000          |
| pcinternat                            | 0.000        | 0.128        | 12.86       | 0.0016          |

## Représentation graphique des variables après transformations

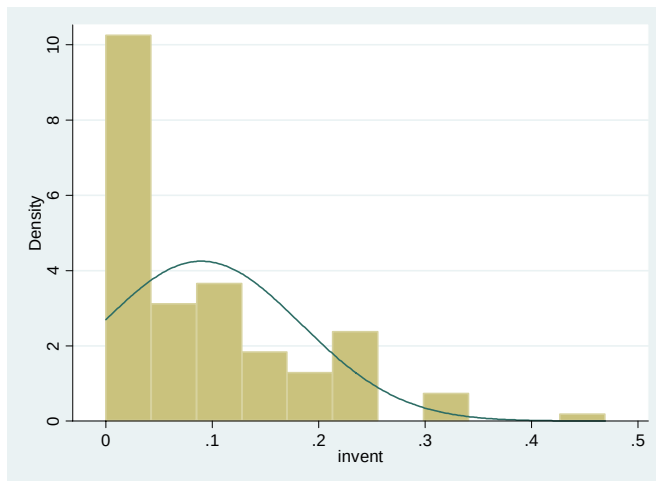
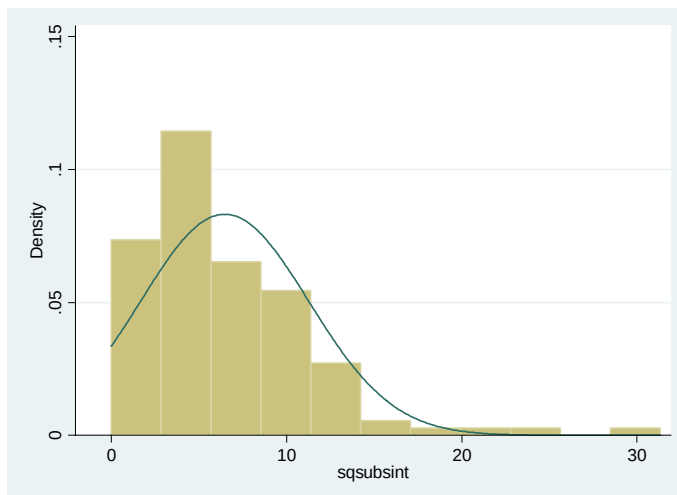
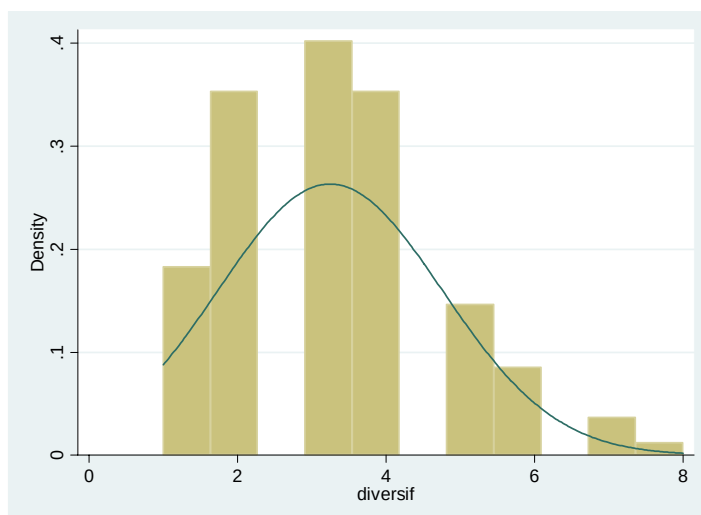
Année 2002 :

Variable TAILLE (size)

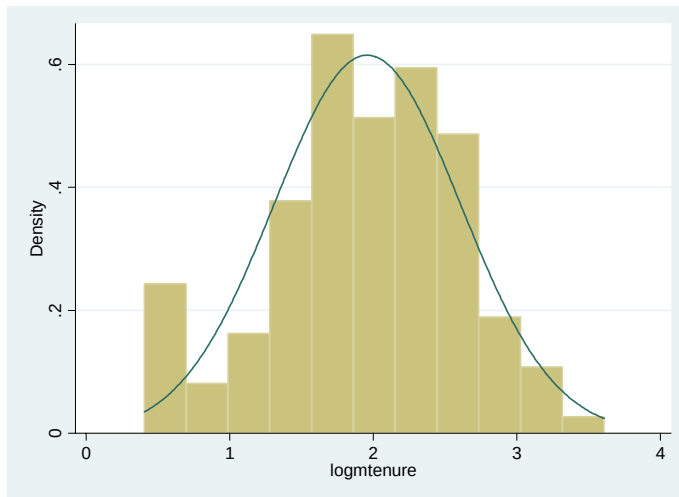


Variable *HAUDIT* (logaf)Variable *HNONAUDIT* (lognaf)Variable *CREANCES* (reveiv)

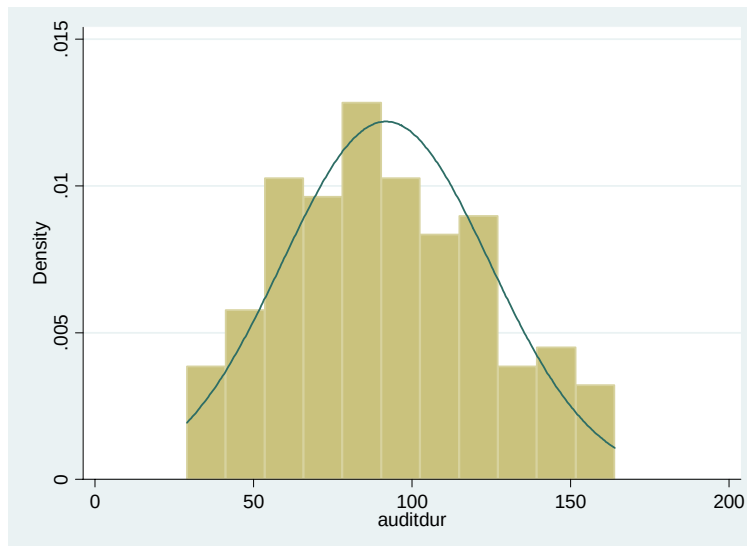


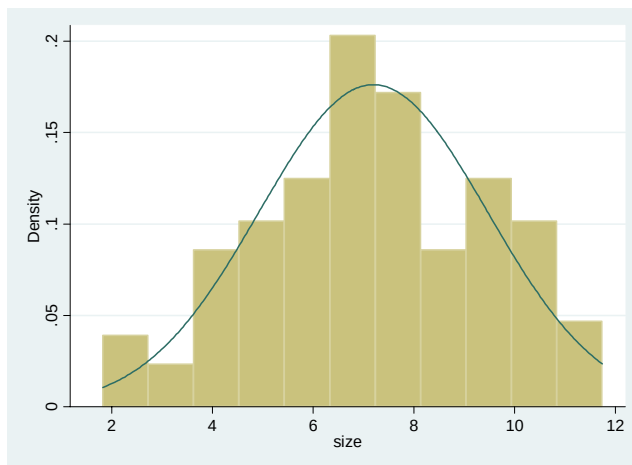
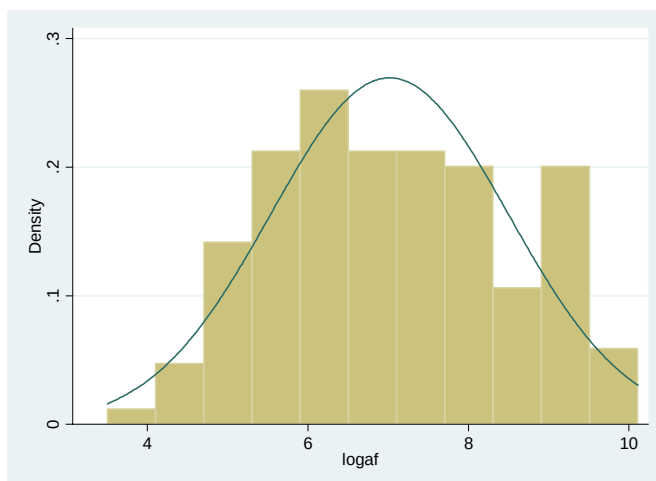
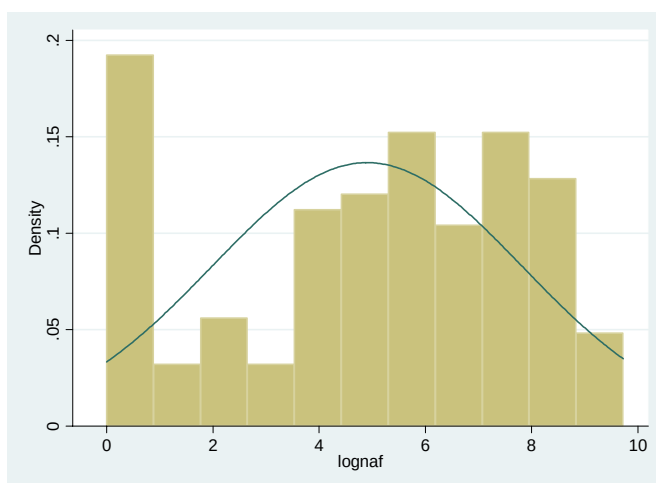
*Variable STOCKS (invent)**Variable INTERNATIONAL (sqsubsint)**Variable DIVERSIFICATION*

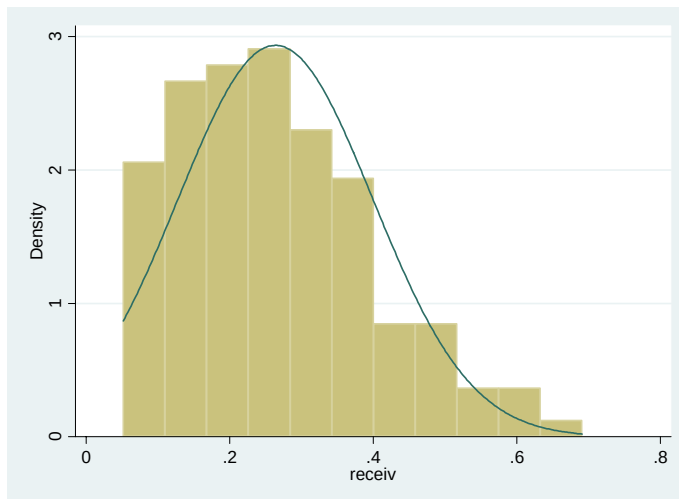
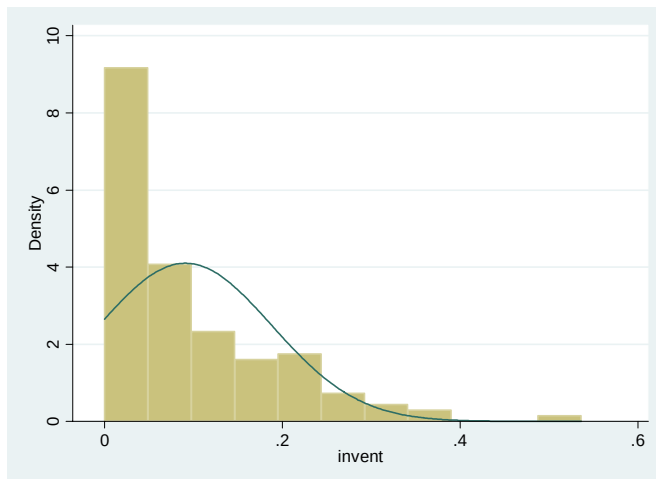
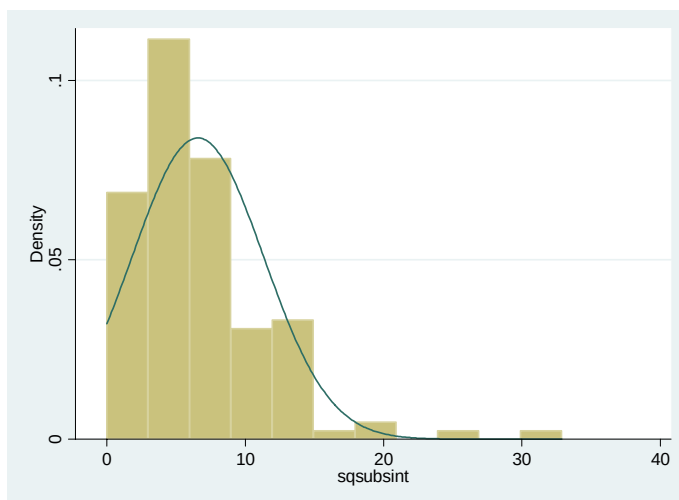
Variable *TENURE* (*logmtenure*)

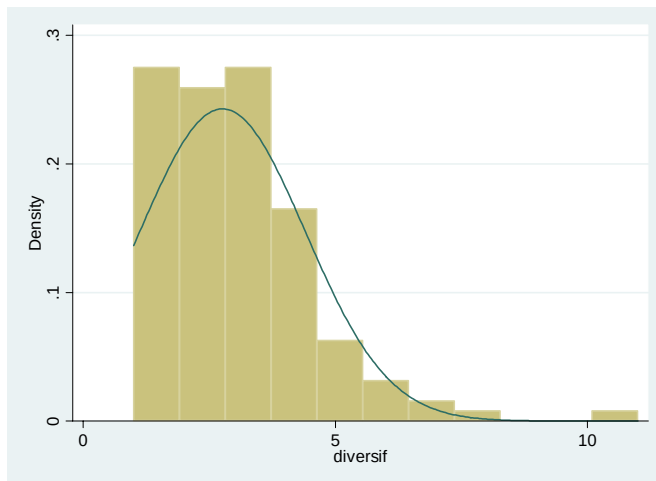
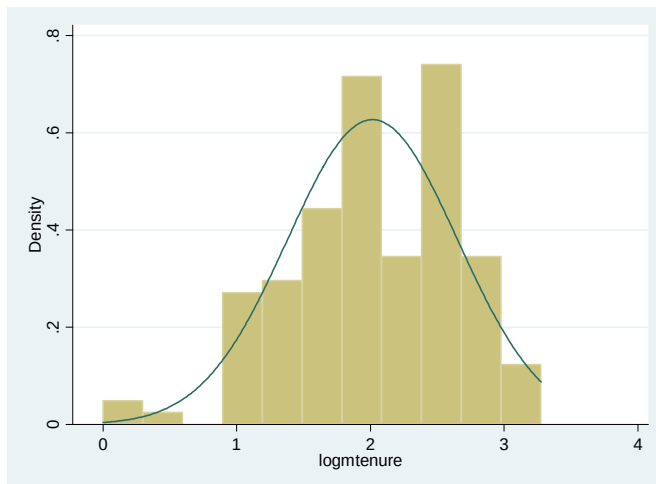
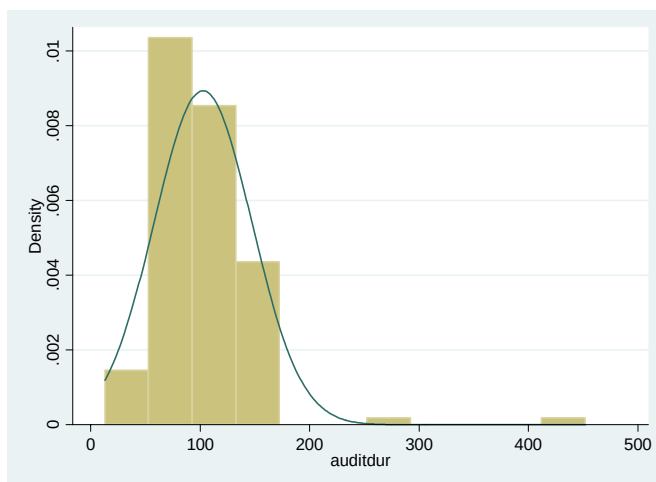


Variable *DUREE* (*auditdur*)



**Année 2003 :***Variable TAILLE (size)**Variable HAUDIT (logaf)**Variable HNONAUDIT (lognaf)*

Variable *CREANCES* (receiv)Variable *STOCKS* (invent)Variable *INTERNATIONAL* (sqsubsint)

Variable *DIVERSIFICATION*Variable *TENURE* (*logmtenure*)Variable *DUREE* (*auditdur*)

## ANNEXE VI : Liste des sociétés composant les échantillons

### Etude empirique n° 1

| Liste des sociétés de l'échantillon (étude empirique n°1) |                        |
|-----------------------------------------------------------|------------------------|
| Année 2002, N=126                                         | Année 2003, N=130      |
| ADECCO                                                    | ADECCO                 |
| AGF                                                       | AGF                    |
| AIR FRANCE                                                |                        |
| AIR LIQUIDE                                               | AIR LIQUIDE            |
|                                                           | ALAIN AFFLELOU         |
| ALTADIS                                                   | ALTADIS                |
| ALTEDIA                                                   | ALTEDIA                |
| ALTEN                                                     |                        |
| APRIL                                                     | APRIL                  |
| AREVA                                                     | AREVA                  |
| ARKOPHARMA                                                | ARKOPHARMA             |
|                                                           | ASF                    |
| BACOU-DALLOZ                                              | BACOU-DALLOZ           |
| BENETEAU                                                  | BENETEAU               |
| BIC                                                       | BIC                    |
|                                                           | BIG BEN INTERACTIVE    |
| BOIRON                                                    | BOIRON                 |
| BOLLORE                                                   | BOLLORE                |
| BOLLORE_INVESTISSEMENT                                    | BOLLORE_INVESTISSEMENT |
| BONDUELLE                                                 | BONDUELLE              |
| BONGRAIN                                                  | BONGRAIN               |
| BOUYGUES                                                  | BOUYGUES               |
|                                                           | BRICORAMA              |
|                                                           | BRIOCHE_PASQUIER       |
| BULL                                                      |                        |
| BURELLE                                                   | BURELLE                |
|                                                           | BUSINESS OBJECTS       |
| CANAL+                                                    | CANAL+                 |
| CARREFOUR                                                 |                        |
| CEGEDIM                                                   | CEGEDIM                |
| CFF RECYCLING                                             | CFF RECYCLING          |
| CHRISTIAN DIOR                                            | CHRISTIAN DIOR         |
| CIMENTS FRANCAIS                                          | CIMENTS FRANCAIS       |
| CLARINS                                                   | CLARINS                |
| CLUB MEDITERRANEE                                         |                        |
| CNIM                                                      | CNIM                   |
| CNP ASSURANCES                                            |                        |

ANNEXES

| <b>Liste des sociétés de l'échantillon (étude empirique n°1) - suite</b> |                          |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Année 2002, N=126</b>                                                 | <b>Année 2003, N=130</b> |
| COMPAGNIE_DES_ALPES                                                      | COMPAGNIE_DES_ALPES      |
| COMPLETEL EUROPE                                                         | COMPLETEL EUROPE         |
| DANONE                                                                   | DANONE                   |
| DASSAULT SYSTEMES                                                        | DASSAULT SYSTEMES        |
| DASSAULT_AVIATION                                                        | DASSAULT_AVIATION        |
| DMC                                                                      |                          |
| EIFPAGE                                                                  | EIFPAGE                  |
| ERAMET                                                                   | ERAMET                   |
|                                                                          | ESSILOR INTL             |
|                                                                          | ESSO                     |
| ETAM DEVLPMPT                                                            | ETAM DEVLPMPT            |
| EULER & HERMES                                                           | EULER & HERMES           |
| EURAZEO (ex-Eurafrance)                                                  | EURAZEO (ex-Eurafrance)  |
| EURO DISNEY SCA                                                          | EURO DISNEY SCA          |
|                                                                          | EURONEXT NV              |
| EUROTUNNEL                                                               | EUROTUNNEL               |
| EXEL_INDUSTRIES                                                          | EXEL_INDUSTRIES          |
| FAURECIA                                                                 | FAURECIA                 |
| FFP                                                                      | FFP                      |
| FIMALAC                                                                  | FIMALAC                  |
| FINAXA                                                                   |                          |
| FININFO                                                                  | FININFO                  |
| FONCIA GROUPE                                                            | FONCIA GROUPE            |
|                                                                          | FONCIERE LYONNAISE       |
| FRANCAREP                                                                |                          |
|                                                                          | GALERIES LAFAYETTE       |
| GAUMONT                                                                  | GAUMONT                  |
|                                                                          | GECI INTERNATIONAL       |
|                                                                          | GECINA                   |
| GEMPLUS INTERNATIONAL                                                    | GEMPLUS INTERNATIONAL    |
| GENERALE DE LOCATION                                                     |                          |
|                                                                          | GENERALE DE SANTE        |
| GEODIS                                                                   | GEODIS                   |
| GEOPHYSIQUE                                                              |                          |
|                                                                          | GFI INFORMATIQUE         |
| GIFI                                                                     | GIFI                     |
| GRANDVISION                                                              |                          |
| GROUPE CRIT                                                              |                          |
| GROUPE FOCAL                                                             |                          |
| GROUPE_BOURBON                                                           |                          |
|                                                                          | GROUPE_GASCOGNE          |
| GROUPE_PARTOUCHE                                                         | GROUPE_PARTOUCHE         |
| GUYENNE GASCOGNE                                                         | GUYENNE GASCOGNE         |
| HAVAS                                                                    | HYPARLO                  |

ANNEXES

| <b>Liste des sociétés de l'échantillon (étude empirique n°1) - suite</b> |                           |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Année 2002, N=126</b>                                                 | <b>Année 2003, N=130</b>  |
| HYPARLO                                                                  |                           |
| IMMOBANQUE (SIIC)                                                        | IMMOBANQUE (SIIC)         |
|                                                                          | INGENICO                  |
| IPSOS                                                                    | IPSOS                     |
| JC DECAUX                                                                | JC DECAUX                 |
| KAUFMAN AND BROAD                                                        | KAUFMAN AND BROAD         |
| KLEPIERRE                                                                | KLEPIERRE                 |
| L'OREAL                                                                  |                           |
|                                                                          | LAFARGE                   |
|                                                                          | LAGARDERE                 |
|                                                                          | LDC                       |
| LECTRA_SYSTEMES                                                          | LECTRA_SYSTEMES           |
| LEGRIS_INDUSTRIES                                                        | LEGRIS_INDUSTRIES         |
| LISI (EX GFI INDUSTRIES)                                                 |                           |
|                                                                          | LOCINDUS                  |
| LVMH MOET VUITTON                                                        |                           |
| M6-METROPOLE TELEVISION                                                  | M6-METROPOLE TELEVISION   |
| MANITOU_BF                                                               | MANITOU_BF                |
| MANUTAN INTERNATIONAL                                                    | MANUTAN INTERNATIONAL     |
| MARIONNAUD PARFUMERIES                                                   | MARIONNAUD PARFUMERIES    |
|                                                                          | MICHELIN "B"              |
| MONTUPET_S.A.                                                            | MONTUPET_S.A.             |
| MR BRICOLAGE                                                             | MR BRICOLAGE              |
| NEOPOST                                                                  | NEOPOST                   |
| NEXANS                                                                   |                           |
| NORBERT_DENTRESSANGLE                                                    | NORBERT_DENTRESSANGLE     |
| NRJ GROUP                                                                | NRJ GROUP                 |
| OBERTHUR CARD SYSTEM                                                     | OBERTHUR CARD SYSTEM      |
| PARIS_ORLEANS                                                            |                           |
| PCAS                                                                     |                           |
| PECHINEY                                                                 |                           |
|                                                                          | PENAUILLÉ POLYSCES        |
| PERNOD-RICARD                                                            | PERNOD-RICARD             |
| PEUGEOT                                                                  | PEUGEOT                   |
| PIERRE & VACANCES                                                        | PIERRE & VACANCES         |
|                                                                          | PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE |
| PINGUELY HAULOTTE                                                        | PINGUELY HAULOTTE         |
| PLASTIC_OMNIUM                                                           | PLASTIC_OMNIUM            |
|                                                                          | PROVIMI                   |
|                                                                          | PUBLICIS GROUPE SA        |
| RADIALL                                                                  | RADIALL                   |
|                                                                          | RALLYE                    |
| REMY COINTREAU                                                           | REMY COINTREAU            |
| RHODIA                                                                   |                           |



ANNEXES

| <b>Liste des sociétés de l'échantillon (étude empirique n°1) - suite</b> |                          |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Année 2002, N=126</b>                                                 | <b>Année 2003, N=130</b> |
| RODRIGUEZ GROUP                                                          | RODRIGUEZ GROUP          |
| SANOFI-SYNTHELABO                                                        |                          |
|                                                                          | SCOR                     |
| SEB                                                                      | SEB                      |
| SECHE_ENVIRONNEMENT                                                      | SECHE_ENVIRONNEMENT      |
|                                                                          | SII                      |
| SILIC                                                                    | SILIC                    |
| SKIS_ROSSIGNOL                                                           |                          |
| SOCIETE_DU_LOUVRE                                                        |                          |
| SODEXHO - ALLIANCE                                                       | SODEXHO - ALLIANCE       |
|                                                                          | SOMFY INTERNATIONAL      |
| SOPHIA                                                                   |                          |
| SOPRA GROUP                                                              | SOPRA GROUP              |
|                                                                          | SPIR COMMUNICATION       |
|                                                                          | SR.TELEPERFORMANCE       |
|                                                                          | STEF TFE                 |
| SUEZ                                                                     |                          |
| SYLIS                                                                    | SYLIS                    |
|                                                                          | TECHNIP-COFLEXIP         |
|                                                                          | TESSI                    |
| TF1                                                                      | TF1                      |
| THALES(ex THOMSON-CSF)                                                   | THALES(ex THOMSON-CSF)   |
|                                                                          | TOTALFINA ELF            |
| TRADER.COM                                                               |                          |
| TRANSICIEL                                                               |                          |
|                                                                          | UBI SOFT                 |
| UNIBAIL                                                                  | UNIBAIL                  |
| UNIOLOG                                                                  |                          |
| UNION_FINANCIERE                                                         | UNION_FINANCIERE         |
| VALLOUREC                                                                | VALLOUREC                |
|                                                                          | VICAT                    |
|                                                                          | VIEL&CIE                 |
| VILMORIN_CLAUSE&CIE                                                      | VILMORIN_CLAUSE&CIE      |
| VINCI (ex S.G.E.)                                                        | VINCI (ex S.G.E.)        |
|                                                                          | VIRBAC                   |
| VIVARTE                                                                  |                          |
| VIVENDI ENVIRONNEMENT                                                    | VIVENDI ENVIRONNEMENT    |
| WANADOO                                                                  |                          |
| WENDEL Investissement                                                    |                          |
| WORMS (SEQUANA)                                                          |                          |
| ZODIAC                                                                   | ZODIAC                   |

## Etude empirique n° 2

| Liste des sociétés de l'échantillon (étude empirique n°2) |                        |
|-----------------------------------------------------------|------------------------|
| Année 2002, N=121                                         | Année 2003, N=133      |
| ACCOR                                                     | ACCOR                  |
|                                                           | AIR FRANCE             |
|                                                           | AIR LIQUIDE            |
| ALCATEL "A"                                               | ALCATEL "A"            |
| ALSTOM                                                    | ALSTOM                 |
| ALTEDIA                                                   | ALTEDIA                |
| ALTEN                                                     |                        |
| ALTRAN TECHN.                                             | ALTRAN TECHN.          |
| ARKOPHARMA                                                | ARKOPHARMA             |
| ASSYSTEM                                                  |                        |
| ATOS ORIGIN                                               | ATOS ORIGIN            |
| AVENTIS                                                   | AVENTIS                |
| BACOU-DALLOZ                                              | BACOU-DALLOZ           |
| BIC                                                       | BIC                    |
| BOIRON                                                    | BOIRON                 |
| BOLLORE                                                   | BOLLORE                |
| BOLLORE_INVESTISSEMENT                                    | BOLLORE_INVESTISSEMENT |
|                                                           | BONDUELLE              |
| BOUYGUES                                                  | BOUYGUES               |
| BRIME TECHNOLOGIES                                        | BRIME TECHNOLOGIES     |
| BRIOCHE_PASQUIER                                          | BRIOCHE_PASQUIER       |
|                                                           | BULL                   |
| BUSINESS OBJECTS                                          | BUSINESS OBJECTS       |
| CAP GEMINI                                                | CAP GEMINI             |
| CARBONE LORRAINE                                          | CARBONE LORRAINE       |
| CARREFOUR                                                 | CARREFOUR              |
| CASINO GUICHARD                                           | CASINO GUICHARD        |
| CEGEDIM                                                   | CEGEDIM                |
| CEGID                                                     | CEGID                  |
| CIMENTS FRANCAIS                                          | CIMENTS FRANCAIS       |
|                                                           | CLUB MEDITERRANEE      |
| COMPAGNIE_DES_ALPES                                       | COMPAGNIE_DES_ALPES    |
| DANONE                                                    | DANONE                 |
| DASSAULT SYSTEMES                                         | DASSAULT SYSTEMES      |
| DEVOTEAM                                                  | DEVOTEAM               |
| EADS                                                      | EADS                   |
| EIFFAGE                                                   | EIFFAGE                |
| ELECTRICITE DE STRASBOURG                                 |                        |
| ELIOR                                                     | ELIOR                  |
|                                                           | ERAMET                 |

ANNEXES

| Liste des sociétés de l'échantillon (étude empirique n°2) - suite |                          |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Année 2002, N=121                                                 | Année 2003, N=133        |
| ESI GROUP                                                         |                          |
|                                                                   | ESSILOR INTL             |
| ESSO                                                              |                          |
| ETAM DEVLPMT                                                      | ETAM DEVLPMT             |
| EUROFINS                                                          | EUROFINS                 |
| EXEL INDUSTRIES                                                   | EXEL INDUSTRIES          |
| FAURECIA                                                          | FAURECIA                 |
| FIMALAC                                                           | FIMALAC                  |
| FRANCE TELECOM                                                    | FRANCE TELECOM           |
|                                                                   | GALERIES LAFAYETTE       |
|                                                                   | GAMELOFT                 |
| GAUMONT                                                           | GAUMONT                  |
| GENERALE DE SANTE                                                 | GENERALE DE SANTE        |
| GEODIS                                                            | GEODIS                   |
| GEOPHYSIQUE                                                       | GEOPHYSIQUE              |
| GFI INFORMATIQUE                                                  | GFI INFORMATIQUE         |
| GIFI                                                              |                          |
| GL_TRADE                                                          | GL_TRADE                 |
| GRANDVISION                                                       |                          |
|                                                                   | GROUPE FOCAL             |
|                                                                   | GROUPE OPEN              |
| GROUPE SILICOMP                                                   | GROUPE SILICOMP          |
| GROUPE STERIA                                                     | GROUPE STERIA            |
| GROUPE_BOURBON                                                    | GROUPE_BOURBON           |
| GROUPE_GASCOGNE                                                   | GROUPE_GASCOGNE          |
| GROUPE_PARTOUCHE                                                  | GROUPE_PARTOUCHE         |
| HIGH CO SA                                                        | HIGH CO SA               |
| HYPARLO                                                           | HYPARLO                  |
| ILOG                                                              | ILOG                     |
| IMERYS                                                            | IMERYS                   |
| INFOGRAMES ENTERT                                                 | INFOGRAMES ENTERT        |
|                                                                   | INFOVISTA                |
|                                                                   | INGENICO                 |
|                                                                   | IPSOS                    |
| JC DECAUX                                                         | JC DECAUX                |
|                                                                   | KAUFMAN AND BROAD        |
|                                                                   | L'OREAL                  |
| LAFARGE                                                           | LAFARGE                  |
| LINEDATA SERVICES                                                 |                          |
| LISI (EX GFI INDUSTRIES)                                          | LISI (EX GFI INDUSTRIES) |
| LVMH MOET VUITTON                                                 | LVMH MOET VUITTON        |
|                                                                   | MANUTAN INTERNATIONAL    |
| MARIONNAUD PARFUMERIES                                            | MARIONNAUD PARFUMERIES   |
| MEMSCAP                                                           | MEMSCAP                  |

ANNEXES

| <b>Liste des sociétés de l'échantillon (étude empirique n°2) - suite</b> |                           |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Année 2002, N=121</b>                                                 | <b>Année 2003, N=133</b>  |
| METROLOGIC GROUP                                                         | METROLOGIC GROUP          |
| MICHELIN "B"                                                             | MICHELIN "B"              |
| MR BRICOLAGE                                                             | MR BRICOLAGE              |
| NEOPOST                                                                  | NEOPOST                   |
| NETGEM                                                                   | NETGEM                    |
|                                                                          | NEURONES                  |
| NEXANS                                                                   | NEXANS                    |
| NICOX                                                                    | NICOX                     |
|                                                                          | NORBERT_DENTRESSANGLE     |
| NRJ GROUP                                                                |                           |
| OBERTHUR CARD SYSTEM                                                     | OBERTHUR CARD SYSTEM      |
| PCAS                                                                     | PCAS                      |
| PECHINEY                                                                 |                           |
| PENAUILLÉ POLYSCES                                                       | PENAUILLÉ POLYSCES        |
| PEUGEOT                                                                  | PEUGEOT                   |
| PHARMAGEST INTER.                                                        | PHARMAGEST INTER.         |
| PIERRE & VACANCES                                                        | PIERRE & VACANCES         |
| PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE                                                | PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE |
| PROSODIE                                                                 | PROSODIE                  |
| PROVIMI                                                                  | PROVIMI                   |
| PUBLICIS GROUPE SA                                                       | PUBLICIS GROUPE SA        |
| RALLYE                                                                   | RALLYE                    |
| REMY COINTREAU                                                           | REMY COINTREAU            |
| RENAULT                                                                  | RENAULT                   |
| REXEL                                                                    | REXEL                     |
| RHODIA                                                                   | RHODIA                    |
| RISC TECHNOLOGY                                                          | RISC TECHNOLOGY           |
| SAGEM SA                                                                 | SAGEM SA                  |
| SAINT-GOBAIN                                                             | SAINT-GOBAIN              |
| SANOFI-SYNTHELABO                                                        | SANOFI-SYNTHELABO         |
| SCHNEIDER ELECTRIC SA                                                    | SCHNEIDER ELECTRIC SA     |
| SEB                                                                      | SEB                       |
|                                                                          | SKIS_ROSSIGNOL            |
| SOCIÉTÉ_DU_LOUVRE                                                        | SOCIÉTÉ_DU_LOUVRE         |
|                                                                          | SODEXHO - ALLIANCE        |
| SOI TEC SILICON                                                          | SOI TEC SILICON           |
| SOPRA GROUP                                                              | SOPRA GROUP               |
| SR.TELEPERFORMANCE                                                       | SR.TELEPERFORMANCE        |
| SUEZ                                                                     | SUEZ                      |
| SWORD GROUP                                                              | SWORD GROUP               |
| SYLIS                                                                    | SYLIS                     |
| TEAMLOG                                                                  | TEAMLOG                   |
| TECHNIP-COFLEXIP                                                         | TECHNIP-COFLEXIP          |
| TF1                                                                      | TF1                       |

ANNEXES

| <b>Liste des sociétés de l'échantillon (étude empirique n°2) - suite</b> |                          |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Année 2002, N=121</b>                                                 | <b>Année 2003, N=133</b> |
| THALES(ex THOMSON-CSF)                                                   | THALES(ex THOMSON-CSF)   |
| THOMSON                                                                  | THOMSON                  |
| TOTALFINA ELF 1                                                          |                          |
| TRANSICIEL                                                               |                          |
|                                                                          | UBI SOFT                 |
|                                                                          | UNILOG                   |
| VALEO                                                                    | VALEO                    |
|                                                                          | VALLOUREC                |
| VALTECH                                                                  | VALTECH                  |
| VILMORIN_CLAUSE&CIE                                                      | VILMORIN_CLAUSE&CIE      |
|                                                                          | VINCI (ex S.G.E.)        |
| VIVARTE                                                                  | VIVARTE                  |
| VIVENDI ENVIRONNEMENT                                                    | VIVENDI ENVIRONNEMENT    |
| VIVENDI UNIVERSAL                                                        |                          |
| WANADOO                                                                  | WANADOO                  |
| WAVECOM                                                                  | WAVECOM                  |
| WENDEL Investissement                                                    | WENDEL Investissement    |
| WORMS (SEQUANA)                                                          | WORMS (SEQUANA)          |

## BIBLIOGRAPHIE

- [1]. Abbott L. J., Parker S., Peters G. F., Raghunandan K. (2003), « The association between audit committee characteristics and audit fees », *Auditing : a Journal of Practice and Theory*, Vol. 22, n° 2, septembre 2003, pp. 17-32.
- [2]. Abdel-Khalik A.R. (1990), « The jointness of audit fees and demand for MAS : a self-selection analysis », *Contemporary Accounting Research*, pp.295-322.
- [3]. AFEP-MEDEF (2003), « Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées – principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints de l'AFEP et du MEDEF de 1995, 1999 et 2002 », 20 octobre 2003.  
[http://www.medef.fr/staging/medias/upload/55364\\_FICHER.pdf](http://www.medef.fr/staging/medias/upload/55364_FICHER.pdf)
- [4]. Ahmed K. (1996), « Disclosure policy choice and corporate characteristics : A study of Bangladesh », *Asia-Pacific Journal of Accounting*, vol. 3, n° 1, pp. 183-203.
- [5]. Ahmed K., Courtis J. K. (1999), « Associations between corporate characteristics and disclosure levels in annual reports : a meta-analysis », *British Accounting Review*, vol. 31, pp. 35-61.
- [6]. Akerlof G. A. (1970), « The market for lemons : qualitative uncertainty and market mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, pp. 488-500.
- [7]. Alchian A. A. (1950), « Uncertainty, evolution and economic theory », *Journal of Political Economy*, n° 58, pp. 211- 221.
- [8]. Alchian A. A. (1968), « Corporate management and property rights », in *Economic Policy and the regulation of securities*, American Enterprise Institute, Washington DC.
- [9]. Allen F. (1993), « Strategic management and financial markets », *Strategic Management Journal*, pp. 11-22.
- [10]. AMF (2004), *Recommandations pour l'élaboration des documents de référence relatifs à l'exercice 2003*.
- [11]. AMF (2005), *Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers*, modifié par l'arrêté du 1er septembre 2005.
- [12]. Anderson T., Zéghal D. (1994), « The pricing of audit services : further evidence from the Canadian market », *Accounting and Business Research*, Vol. 24, n° 95, 1994, pp. 195-207.

## BIBLIOGRAPHIE

- [13]. Anderson C., Satta A., Ree D. (2004), « Board characteristics, accounting report integrity, and the cost of debt », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 37, pp. 315-342.
- [14]. Antle R., Gordon E., Narayanamoorthy G., Zhou L. (2006), « The joint determination of audit fees, non-audit fees and abnormal accruals », *Review of Quantitative Finance and Accounting*, Vol. 27, n° 3, pp. 235-266.
- [15]. Archambault J. J., Archambault M. E. (2003), « A multinational test of determinants of corporate disclosure », *The International Journal of Accounting*, Vol. 38, n°2, pp. 173-194.
- [16]. Arrow K. A. (1991), Principals and agents : the structure of business, Chapitre 2 : « The economics of agency », Harvard Business School University Press, pp. 37-51.
- [17]. Ashbaugh H., LaFond R., Mayhew B. (2003), « Do non-audit services compromise auditor independence ? further evidence », *The Accounting Review*, vol. 78, pp. 611-639.
- [18]. AUDIT (2003-2004), Audit et Commissariat aux Comptes 2003-2004, Guide de l'Auditeur et de l'Audité, *Mémento Pratique Francis Lefebvre*, auteurs : A. Mercier, P. Merle, Editions Francis Lefebvre, décembre 2002.
- [19]. Baker. C. R., Owsen D. M. (2002), « Increasing the role of auditing in corporate governance », *Critical Perspectives on Accounting*, 2002, Vol. 13, pp. 783-795.
- [20]. Baker C. R., Mikol A., Quick R. (2001), « Regulation of the statutory auditor in the European Union : a comparative survey of the United-Kingdom, France and Germany », *The European Accounting Review*, Vol. 10, n° 4, pp.763-786.
- [21]. Barkess L., Simnett R. (1994), « The provision of other services by auditors : independence and pricing issues », *Accounting and Business Research*, Vol. 24, n° 94, pp. 99-108.
- [22]. Barth M. E., Beaver W. H., Landsman W. R. (2001), « The relevance of the value relevance literature for financial accounting standard setting: another view », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 31, pp. 77-104.
- [23]. Beattie V., Fearnley S. (1994), « The changing structure of the market for audit services in the UK – a descriptive study », *British Accounting Review*, Vol. 26, pp. 301-322.
- [24]. Beattie V., Goodacre A., Fearnley S. (2003), « And then there were four : A study of UK audit market concentration - causes, consequences and the scope for market adjustment », *Journal of Financial Regulation and Compliance*, Vol. 11, n° 3, pp. 250-276.

## BIBLIOGRAPHIE

- [25]. Beaver W. (1999), « Is the stakeholder model dead ? », *Business Horizons*, Vol. 42, n° 2, pp. 8-12.
- [26]. Beck P., Freka T., Solomon I. (1988), « A model of the market for MAS and audit services : Knowledge spillovers and auditor-auditee bonding », *Journal of Accounting Literature*, Vol. 7, pp. 50-64.
- [27]. Bédart J., Baker C. R., Prat Dit Hauret C. (2002), « La réglementation de l'audit : une comparaison entre le Canada, les États-Unis et la France », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Numéro spécial, pp.139-168.
- [28]. Bédart J., Gonthier-Besacier N., Richard C. (2001), « Quelques voies de recherche française en audit », in *Faire de la recherche en comptabilité financière*, ouvrage collectif, sous la direction de Dumontier P. & Teller R., Edition Vuibert, collection FNEGE, November 2001, chap. 5, pp. 55-82.
- [29]. Bedart J. C., Johnstone K. M. (2004), « Earnings manipulation risk, corporate governance risk, and auditors' planning and pricing decisions », *The Accounting Review*, Vol. 79, n° 2, avril 2004, pp. 277-304.
- [30]. Bell T. B., Landsman W. R., Shakelford D. A. (2001), « Auditors' perceived business risk and audit fees : analysis and evidence », *Journal of Accounting Research*, Vol. 39, n° 1, juin 2001, pp. 35-43.
- [31]. Ben Saad E., Lesage C. (2007), « Des facteurs d'indépendance a un système d'indépendance : proposition d'une nouvelle grille d'analyse de l'indépendance de l'auditeur », Communication présentée au 28<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Poitiers, le 24 mai 2007.
- [32]. Bennecib F. (2004), « De l'efficacité du co-commissariat aux comptes », Thèse de doctorat - Université Paris IX Dauphine.
- [33]. Bens D. A. (2002), « The determinants of the amount of information disclosed about corporate restructurings », *Journal of Accounting Research*, Vol. 40, n° 1, March 2002, pp. 1-20.
- [34]. Berglöf E. (1990), « Capital structure as a mechanism of control : a comparison of financial systems », in Aoki M., Gustaffson B. et Williamson O.E., *The firm as a nexus of treaties*, Ed. Sage.
- [35]. Berle A., Means G. (1932), « The modern corporation and private property », 2<sup>ème</sup> Ed. 1956, MacMillan.
- [36]. Botosan C. (1997), « Disclosure level and the cost of equity capital », *The Accounting Review*, juillet, pp.323-349.
- [37]. Bourguignon F., Fournier M., Gurgand M. (2004), « Selection bias corrections based on the multinomial logit model : Monte-Carlo comparisons », *Working*



## BIBLIOGRAPHIE

*Paper* n° 2004-20, Département et laboratoire d'économie théorique et appliquée (DELTA), 25 p.

- [38]. Bouton D. (2002), « Pour un meilleur gouvernement des entreprises cotées », Rapport du groupe de travail AFEP-AGREF/MEDEF, dit [*Rapport Bouton*], Conférence de Presse du 23 septembre 2002.
- [39]. Breton G., Stolowy H. (2004), « Accounts manipulation: a literature review and proposed conceptual framework », *Review of Accounting and Finance*, vol.3, n° 1, pp.5-66.
- [40]. Broye G. (2001), « Choix des cabinets d'audit et évaluation des titres introduits au second marché », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Nov2001, Tome 7, n° 2, pp. 105-124.
- [41]. Broye G. (2007), « Concentration du marché de l'audit en France : Un état des lieux », *RFC*, n° 399, mai 2007, pp. 2-5.
- [42]. Bujaki M., McConomy B. J. (2002), « Corporate governance : Factors influencing voluntary disclosure by publicly traded Canadian firms », *Canadian Accounting Perspectives*, Vol. 1, n° 2, pp. 105-139.
- [43]. Byrd J., Hickman K. (1992), « Do outside directors monitor managers ? evidence from tender offer bids », *Journal of Financial Economics*, vol.32, pp. 195-222.
- [44]. Cahan S. F. Rahman A, Perera H. (2005), « Global diversification and corporate disclosure », *Journal of International Accounting Research*, Vol. 4, n° 1, pp. 73-93.
- [45]. Campbell T. L., McNiel D. W. (1985), « Stochastic and nonstochastic determinants of changes in client-industry concentrations for large public-accounting firms », *Journal of Accounting and Public Policy*, Vol. 4, n° 4, pp. 317-328.
- [46]. Carassus D., Gardès N. (2005), « Audit légal et gouvernance d'entreprise : une lecture théorique de leurs relations », Actes de la Conférence internationale de l'enseignement et de la recherche en comptabilité (IAAER), Bordeaux Septembre 2005.
- [47]. Carey P., Simnett R. (2006), « Audit partner tenure and audit quality », *The Accounting Review*, vol. 81, n° 3, pp. 653-676.
- [48]. Casta J.-F. (1997), « Politiques comptables des entreprises », Encyclopédie de Gestion, Ed. Economica, pp. 2087-2104.
- [49]. Casta J.-F. (2000), « Théorie positive de la comptabilité », [article 91] in Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de Gestion et Audit, ouvrage collectif, sous la Direction de Bernard Colasse, Ed. Economica, pp. 1223-1232.

## BIBLIOGRAPHIE

- [50]. Casta J.-F., Mikol A. (1999), « Vingt ans d'audit : de la révision des comptes aux activités multiservices », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, N° spécial : Les Vingt ans de l'AFC, mai, pp. 107-121.
- [51]. Castanias R. P., Helfat C. E. (1991), « Managerial resources and rents », *Journal of Management*, Vol. 17, n°1, pp. 155-171.
- [52]. Cazavan-Jeny A. (2003), « La reconnaissance des immatériels par la comptabilité et les marchés financiers, une étude des sociétés cotées françaises », Thèse de doctorat, Ecole de Hautes Etudes Commerciales.
- [53]. Chan P., Ezzamel M., Gwilliam D. (1993), « Determinants of audit fees for quoted UK companies », *Journal of Business Finance and Accounting*, Vol. 20, n° 6, novembre 1993, pp. 765-786.
- [54]. Chaney P. K., Jeter D. C., Shivakumar L. (2004), « Self-selection of auditors and audit pricing in private firms », *The Accounting Review*, Vol. 79, n° 1, janvier 2004, pp.51-72.
- [55]. Charléty P. (2001), « Le gouvernement d'entreprise : évolution en France depuis le rapport Viénot de 1995 », *Revue d'Economie Financière*, n° 63, pp. 5-14.
- [56]. Charreaux G. (1997), « Vers une théorie du gouvernement des entreprises », in Charreaux G., Le gouvernement des entreprises – Corporate governance, théories et faits, Ed. Economica, Paris, Coll. Recherche en Gestion, Chapitre 15, pp. 421-469.
- [57]. Charreaux G. (1999), « Théorie positive de l'agence, lecture et relectures », in Koenig G. De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXIème siècle, Ed. Economica, mars 1999, pp. 61-141.
- [58]. Charreaux G. (2000), « Le conseil d'administration dans les théories de la gouvernance », *Working Paper FARGO n° 001201*, décembre 2000, 16p.
- [59]. Charreaux G., Desbrière P. (2001), « Corporate governance : Stakeholder value versus shareholder value », *Journal of Management and Governance*, vol. 5, n° 2, pp. 107-128.
- [60]. Chatterjee S., Hadi A. S., Price B. (2000), *Regression analysis by example*, 3ème édition, John Wiley and Son, New-York.
- [61]. Chau G. K., Gray S. J. (2002), « Ownership structure and corporate voluntary disclosure in Hong-Kong and Singapore », *The International Journal of Accounting*, Vol. 37, n° 2, pp. 247-265.
- [62]. Chavent M., Ding Y., Fu L., Stolyow H., Wang H. (2006), « Disclosure an determinants studies : an extension using the divisive clustering method (DIV) », *European Accounting Review*, Vol. 15, n° 2, pp. 181-218.

## BIBLIOGRAPHIE

- [63]. Chi W., Huang H. (2005), « Discretionary accruals, audit-firm tenure and audit partner tenure : empirical evidence from Taiwan », *Journal of Contemporary Accounting and Economics*, n° 1, pp. 65-92.
- [64]. Chow C. W., Wong-Boren A. (1987), « Voluntary financial disclosure by Mexican corporations », *The Accounting Review*, vol. 62, n° 3, pp. 533-541.
- [65]. Chung H., Kallapur S. (2003), « Client importance, non-audit services and abnormal accruals », *Accounting Review*, Vol. 78, pp. 931-955.
- [66]. Clarkson P. M., Ferguson C., Hall J. (2003), « Auditor conservatism and voluntary disclosure : evidence from the year 2000 systems issue », *Accounting and Finance*, Vol. 43, 2003, pp. 21-40.
- [67]. CNCC (1993), (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes), « Normes, commentaires, déontologie », Paris, 1993.
- [68]. Coase R. H. (1937), The nature of the firm, *Economica New Series*, IV, pp. 386-405.
- [69]. COB (1999) (Prospectus)
- [70]. COB (2002), Règlement n° 2002-06, homologué le 18 novembre 2002, paru au *Journal Officiel (JO)* du 20 décembre 2002 et ayant fait l'objet d'un rectificatif paru au *JO* le 18 janvier 2003.
- [71]. COB (2003a), Commentaire du règlement n° 2002-06, *Bulletin Mensuel COB* - n° 376, février 2003.
- [72]. COB (2003b), Instruction modifiée de décembre 2001 (dernières modifications adoptées le 28 janvier 2003), *Bulletin mensuel COB*- n° 381, juillet/août 2003.
- [73]. Cobbins P. (2002), « International dimensions of the audit fee determinants literature », *International Journal of Auditing*, Vol. 6, n° 1, pp 53-77.
- [74]. Cohen J., Krishnamoorthy G., Wright A. (2002), « Corporate governance and the audit process », *Contemporary Accounting Research*, vol. 19, n° 4, pp.573-594.
- [75]. Colasse B. (2000), « Théories comptables », [article 92] in *Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de Gestion et Audit*, ouvrage collectif, sous la Direction de Bernard Colasse, éd. Economica, pp.1233-1243.
- [76]. Colasse B. (2003), « Auditer, une mission impossible ? », *Sociétal*, n° 39, 1er trimestre, pp.38-39.
- [77]. Colasse B., Saboly M., Turillo B. (2001), « De la scientificité des théories issues de la recherche en comptabilité financière », in *Faire de la recherche en comptabilité financière*, ouvrage collectif, sous la direction de Dumontier P.

## BIBLIOGRAPHIE

- & Teller R., Edition Vuibert, collection FNEGE, November 2001, chap. 1, pp. 3-18.
- [78]. Cooke T. E. (1989a), « Disclosure in the corporate annual reports of Swedish companies », *Accounting and Business Research*, Vol. 19, n° 74, pp.113-124.
- [79]. Cooke T. E. (1989b), « Voluntary corporate disclosure by swedish companies », *Journal of International Financial Management and Accounting*, été, pp. 171-195.
- [80]. Cooke T. E. (1992), « The impact of size, stock market listing and industry type on disclosure in the annual reports of Japanese listed corporations », *Accounting and Business Research*, Vol. 22, n° 87, pp. 229-237.
- [81]. Copley P., Gaver J., Gaver K. (1995), « Simultaneous estimation of the supply and demand of differentiated audits: Evidence from municipal audit market », *Journal of Accounting Research*, n° 33 (Spring), pp. 137-155.
- [82]. Core J. E. (2001), « A review of the empirical disclosure literature : discussion », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 31, pp. 441-456.
- [83]. Cormier D., Magnan M., Van Velthoven B. (2005), « Environmental disclosure quality in large German companies : economic incentives, public pressures or institutionnal conditions ? », *European Accounting Review*, Vol. 14, n° 1, pp. 3-39.
- [84]. Craswell D.(1999), « Does the provision of non-audit services impair auditor independence ? », *International Journal of Auditing*, Vol. 3, pp. 29-40.
- [85]. Craswell A., Stokes D. J., Laughton J. (2002), « Auditor independance and fee dependance », *Journal of Accounting and Economics*, Vol. 33, 2002, pp. 253-275.
- [86]. Cyert R. M., March J. . (1963), *A behavioral theory of the firm*, Prentice Hall, Englewood Cliffs.
- [87]. Daley L. A., Vigeland R. L. (1983), « The effects of debt covenants and political costs on the choice of accounting methods : the case of accounting for R&D costs », *Journal of Accounting and Economics*, décembre, pp.195-211.
- [88]. Darrough M. (1993), « Disclosure policy and competition : Cournot vs. Bertrand », *The Accounting Review*, Vol. 68, pp. 534-562.
- [89]. Darrough M., Soughton N. (1990), « Financial disclosure policy in an entry game », *Journal of Accounting and Economics*, Vol. 12, pp. 219-244.
- [90]. Datar S., Feltham G., Hugues J. (1991), « The role of audits and audit quality in valuing new issues », *Journal of Accounting and Economics*, n° 14, pp. 3-49.

## BIBLIOGRAPHIE

- [91]. Davis L. R., Soo B., Trompeter G. (2002), « Auditor tenure, auditor independence and earnings management », *Working Paper - Boston College*, Boston MA.
- [92]. DeAngelo L. E. (1981a), « Auditor independence, 'low balling', and disclosure regulation », *Journal of Accounting and Economics*, Vol. 3, 1981, pp. 113-127.
- [93]. DeAngelo L. E. (1981b), « Auditor size and audit quality », *Journal of Accounting and Economics*, Vol. 3, 1981, pp. 183-199.
- [94]. DeBerg C., Kaplan L., Pany K. (1991), « An examination of some relationships between non-audit services and auditor change », *Accounting Horizons*, Vol. 5, pp. 17-28.
- [95]. DeFond M. L., Raghunandan K., Subramanyam K. R. (2002), « Do non-audit services fees impair auditor independence ? Evidence from going concern opinion », *Journal of Accounting Research*, Vol. 40, n° 4, pp. 1247-1274.
- [96]. DeGeorge F., Patel J., Zeckhauser R. (1999), « Earnings management to exceed thresholds », *The Journal of Business*, vol. 72, n° 1, pp. 1-33
- [97]. Demsetz H. (1967), « Toward a theory of property rights », *American Economic Review*, LVII, Mai, pp. 347-359.
- [98]. Depoers F. (2000a), « L'offre volontaire d'information des sociétés cotées : concept et mesure », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Tome 6, vol. 2, pp. 115-131.
- [99]. Depoers F. (2000b), « A cost-benefit study of voluntary disclosure : some empirical evidence from French listed companies », *The European Accounting Review*, vol. 9, n° 2, pp. 245-263.
- [100]. Dechow P., Sloan R., Sweeney A. (1995), « Detecting earnings management », *The Accounting Review*, vol. 70, pp. 193-226.
- [101]. Dickins D., Higgs J. (2005), « Interpretation and use of auditor fee disclosures », *Financial Analysts Journal*, Vol. 61, n° 3, pp. 96-102.
- [102]. Ding Y., Richard J., Stolowy H. (2007), « Towards an understanding of the phases of goodwill accounting in four western capitalist countries : From stakeholder model to shareholder model », *Accounting, Organizations and Society*, Article sous presse, 38p.
- [103]. Directive Audit (2006), « Directive sur les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés », adoptée par la Commission européenne le 17 mai 2006, publication au JOUE le 9 juin 2006 (Directive 2006/43/CE), [http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/l\\_157/l\\_15720060609fr00870107.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/l_157/l_15720060609fr00870107.pdf) (21 pages).

## BIBLIOGRAPHIE

- [104]. Donaldson L. (1990), « The ethereal hand : Organizational economics and management theory », *Academy of Management Review*, Vol. 15, n° 3, pp. 369-381.
- [105]. Dopuch N., Simunic D. (1980), « The nature of competition in the auditing profession : a descriptive and normative view », in *Regulation and the accounting profession*, J. W. Buckley et Weston J. F., Lifetime Learning Publications.
- [106]. Dopuch N., King R., Schwartz R. (2003), « Independence in appearance and in fact: An experimental investigation », *Contemporary Accounting Research*, Vol. 20, n° 1, pp. 79-114.
- [107]. Driver C., Thompson G. (2002), « Corporate governance and democracy : The stakeholder debate revisited », *Journal of Management and Governance*, Vol. 6, n° 2, pp. 111-130.
- [108]. Dumontier P., Raffournier B. (1998), « Why firm comply voluntarily with IAS : an empirical analysis with Swiss data », *Journal of International Financial Management and Accounting*, Vol. 9, n° 3, pp. 216-245.
- [109]. Dumontier P., Raffournier B. (2002), « Accounting and capital markets : a survey of the European evidence », *The European Review*, Vol. 11, n° 1, pp. 199-151.
- [110]. Dubin J. A., McFadden D. L. (1984), « An econometric analysis of residential electric appliances holdings and consumption », *Econometrica*, vol. 52, pp. 345-362.
- [111]. Dye R. (2001), « An evaluation of the 'essays on disclosure' and the disclosure literature in accounting », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 32, décembre, pp. 347-374.
- [112]. Eng L. L., Mak Y. T. (2003), « Corporate governance and voluntary disclosure », *Journal of Accounting and Public Policy*, Vol. 22, n° 4, July/August 2003, pp. 325-345.
- [113]. Entwistle G. M. (1999), « Exploring the R&D disclosure environment », *Accounting Horizons*, Vol. 13, n° 4, pp. 323-341.
- [114]. Ezzamel D., Gwilliam R., Holland K. (1996), « Some empirical evidence from publicly quoted U.K. companies on the relationship between the pricing of audit and non-audit services », *Accounting and Business Research*, Vol. 27, pp. 3-16.
- [115]. Fama E. (1980), « Agency problems and the theory of the firm », *Journal of Political Economy*, n° 88, pp. 288-307.
- [116]. Fama E. F., Jensen M. C. (1983a), « Separation of ownership and control », *The Journal of Law and Economics*, Vol. 26, n° 2, pp. 301-325.

- [117]. Fama E. F., Jensen M.C. (1983b), « Agency problems and residual claims », *The Journal of Law and Economics*, vol. 26, n° 2, pp. 327-349.
- [118]. Feltham G., Xie J. (1992), « Voluntary financial disclosure in an entry game with continua of type », *Contemporary Accounting Research*, Vol. 9, pp. 46-80.
- [119]. Ferguson A. C., Francis J. R., Stokes D. J. (2006), « What matters in audit pricing : Industry specialization or overall market leadership ? », *Accounting and Finance*, n° 46, pp. 97-106.
- [120]. Ferguson M. J., Lam K. C. K., Lee G. M. (2002), « Voluntary disclosure by state-owned enterprises listed on the stock exchange of Hong-Kong », *Journal of International Financial Management and Accounting*, Vol. 13, n° 2, pp. 125-152.
- [121]. Fields T., Lys T., Vincent L. (2001), « Empirical research on accounting choices », *Journal of Accounting and Economics*, Vol. 31, pp.255-307.
- [122]. Firth M. (1979), « The impact of size, stock market listing and auditors on voluntary disclosure in corporate annual reports », *Accounting and Business Research*, Vol. 9(36), pp. 273-280.
- [123]. Firth M. (1984), « The extend of voluntary disclosure in corporate annual reports and its association with security risk measures », *Applied Economics*, Vol. 16, pp. 269-277.
- [124]. Firth M. (1985), « An analysis of audit fees and their determinants in New Zealand », *Auditing : A Journal of Practice and Theory*, Vol. 4, n° 2, printemps 1985, pp. 23-37.
- [125]. Firth M. (1997), « The provision of non-audit services and the pricing of audit fees », *Journal of Business Finance and Accounting*, Vol. 24, n° 3&4, avril 1997, pp. 511-525.
- [126]. Firth M. (2002), « Auditor-provided consultancy services and their association with audit fees and audit opinion », *Journal of Business Finance and Accounting*, Vol. 29, n° 5&6, juin / juillet 2002, pp. 661-693.
- [127]. Francis J. R., Stokes D., Anderson D. (1999), « City markets as a unit of analysis in audit research and the re-examination of Big 6 market shares », *Abacus*, Vol. 35, pp.185-206.
- [128]. Francis, J. R., Wang D. (2005), « Impact of the SEC's public fee disclosure requirement on subsequent period fees and implications for market efficiency », *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, Vol. 24, Suppl., pp. 145-160.



## BIBLIOGRAPHIE

- [129]. Francis J. R., Ke B. (2006), « Disclosure of audit fees paid to auditors and the market valuation of earnings surprises », *Review of Accounting Studies*, Volume 11, n° 4, (décembre 2006, forthcoming).
- [130]. Francis J. R., Richard C., Vanstraelen A. (2006), « Assessing France's joint audit requirement : are two heads better than one ? », *Working Paper* présenté à la conférence ISAR (International Symposium on Audit Research), Sydney 2006.
- [131]. Frankel R. M., Johnson M. F., Nelson K. K. (2002), « The relation between auditors' fees for non-audit services and earnings management », *The Accounting Review*, suppl. 2002, pp. 71-105.
- [132]. Franks J., Mayer C. (1992), « Corporate control : a synthesis of the international evidence », *Working paper IFA n° 165-92*, London Business School.
- [133]. Geiger M. A., Rama D. V. (2003), « Audit fees, nonaudit fees and auditor reporting on stressed companies », *Auditing : A Journal of Practice and Theory*, Vol. 22, n° 2, pp. 53-69.
- [134]. Ghosh A., Moon D. (2005), « Auditor tenure and perceptions of audit quality », *The Accounting Review*, Vol. 80, n° 2, pp. 585-612.
- [135]. Gibbins M., Richardson A, Waterhouse J. (1990), « The management of corporate financial disclosure : opportunism, ritualism, policies and processes », *Journal of Accounting Research*, pp.121-143.
- [136]. Gigler F. (1994), « Self-enforcing voluntary disclosures », *Journal of Accounting Research*, Vol. 32, pp. 224-241.
- [137]. Giner B. (1997), « The influence of company characteristics and accounting regulation on information disclosed by Spanish firms », *The European Accounting Review*, Vol. 16, n° 1, pp. 45-68.
- [138]. Glezen W., Millar J. (1985), « An empirical investigation of stockholder reaction to disclosures required by ASR n° 250 », *Journal of Accounting Research*, vol. 23, n° 2 pp. 859-870.
- [139]. Gomez P.-Y. (1996), « Le gouvernement de l'entreprise », Ed. Interédition, Paris, 271p.
- [140]. Gonthier-Besacier N., Schatt A. (2007), « Determinants of audit fees for French quoted firms », *Managerial Auditing Journal*, Vol. 22, n° 2, pp. 139-160.
- [141]. Graham J. R., Harvey C. R., Rajgopal S. (2005), « The economic implications of corporate financial reporting », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 40, pp. 3-73.



## BIBLIOGRAPHIE

- [142]. Gramling A. A., Stone D. N. (2001), « Audit firm industry expertise: A review and synthesis of the archival literature », *Journal of Accounting Literature*, Vol. 20, pp. 1-30.
- [143]. Gujarati D. N. (2003), *Basic Econometrics*, Ed. McGraw Hill, New-York, 4ème Edition (Edition internationale).
- [144]. Hagerman R., Zmijewski M. (1979), « Some economic determinants of accounting policy choice », *Journal of Accounting and Economics*, Vol. 1, pp. 142-161.
- [145]. Hamilton L. C. (2004), *Statistics with STATA*, (updated for version 8), Ed. Thomson Brooks/Cole, Belmont.
- [146]. Haniffa R. M., Cooke, T. E. (2002), « Culture, corporate governance and disclosure in Malaysian corporations », *Abacus*, Vol. 38, n° 1, pp. 317-349.
- [147]. Hausman J. (1978), « Specification tests in econometrics », *Econometrica*, vol.46, n° 6, pp. 1251-1271.
- [148]. Hay D. C., Knechel W. R., Wong N. (2006), « Audit fees: a meta analysis of the effects of supply and demand attributes », *Contemporary Accounting Research*, Vol. 23, n° 1, pp.141-191.
- [149]. Healy P. M., Palepu K. G. (2001), « Information asymmetry, corporate disclosure, and the capital markets : a review of the empirical disclosure literature », *Journal of Accounting and Economics*, Vol . 31, 2001, pp. 405-440.
- [150]. Heckman J. J. (1979), « Sample selection bias as a specification error », *Econometrica*, vol. 47, n° 1, pp. 153-161.
- [151]. Herrbach O. (2001), « Approche positive et approche interprétative de la recherche en comptabilité », *in Faire de la recherche en comptabilité financière, ouvrage collectif, sous la direction de Dumontier P. & Teller R.*, Edition Vuibert, collection FNEGE, November 2001, chap. 2, pp. 19-28.
- [152]. Herrmann D., Thomas W. (1996), « Segment reporting in the European Union : analysis the effects of country, size, industry and exchange listing », *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation*, Vol. 5, n° 1, pp. 1-20.
- [153]. Ho S, Wong K. S. (2001), « A study of the relationship between corporate governance structures and the extend of voluntary disclosure », *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation*, Vol. 10, n° 2, pp. 139-156.
- [154]. Hogan C. (1997), « Costs and benefits of audit quality in the IPO market: a self selection analysis », *The Accounting Review*, janvier, pp. 67-86.

## BIBLIOGRAPHIE

- [155]. Holm C. , Warming-Rasmussen B. (2007), « Auditing in Denmark» *in* Auditing, Trust and Governance, developing regulation in Europe, sous la direction de R. Quick, S. Turley et M. Willekens pour le compte de l'EARNet, octobre 2007, Ed. Routledge, 286 p.
- [156]. Holmström B. (1982), « Moral hazard in teams », *Bell Journal of Economics*, Vol. 13, pp. 324-340.
- [157]. Holthausen R., Watts R. (2001), « The relevance of value-relevance literature for financial accounting standard setting », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 31, pp. 3-75.
- [158]. Hossain M., Tan L. M., Adams M. (1994), « Voluntary disclosure in an emerging capital market : some empirical evidence from companies listed in the Kuala Lumpur stock exchange », *The International Journal of Accounting*, Vol. 29, n° 3, pp. 334-351.
- [159]. Hossain M., Perera M. H. B., Hahman A. R. (1995), « Voluntary disclosure in the annual reports of New-Zealand companies », *Journal of International Financial Management and Accounting*, Vol. 6, n° 1, pp. 69-87.
- [160]. Hotteginde G., Lesage C. (2007), « Un mauvais auditeur : dépendant et/ou incompetent ? Étude exploratoire des motifs de condamnation des commissaires aux comptes en France », Communication présentée au 28<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Poitiers, le 25 mai 2007.
- [161]. Ireland J. C., Lennox C. (2002), « The large audit firm fee premium: a case of selectivity bias ? », *Journal of Accounting, Auditing and Finance*, n° 17 (Winter), pp. 73-91
- [162]. Iyer G.S., Iyer V. M., Mishra B.K. (2003), « The impact of non-audit service fee disclosure requirements on audit fee and non-audit service fee in the United Kingdom : an empirical analysis », *Advances in Accounting*, Vol. 20, pp. 127-140.
- [163]. Jaggi B., Low P. Y. (2000), « Impact of culture, market forces and legal system on financial disclosures », *The International Journal of Accounting*, Vol. 35, n° 4, pp. 495-519.
- [164]. Jeanjean T. (2001), « Incitations et contraintes à la gestion du résultat », *Comptabilité- Contrôle-Audit*, Tome 7, vol.1, pp.61-76.
- [165]. Jeffers E. (2005), « Corporate governance : Toward converging models ? », *Global Finance Journal*, Vol. 16, n° 2, pp. 221-232.
- [166]. Jensen M. C. (1976), « Reflections on the state of accounting research and the regulation in accounting », *Stanford Lectures in Accounting*. <http://papers.ssrn.com/> [id321522.pdf]

## BIBLIOGRAPHIE

- [167]. Jensen M. C., Meckling W. H. (1976), « Theory of the firm : Managerial behaviour, agency costs and ownership structure », *Journal of Financial Economics*, Vol. 3, n° 4, 1976, pp. 305-360.
- [168]. Jensen M. C. (1993), « The modern industrial revolution, exit, and the failure of internal control systems », *Journal of Finance*, Vol. 48, n° 3, pp. 831-880.
- [169]. John K., Williams J. (1985), « Dividends, dilution and taxes : a signalling equilibrium », *Journal of Finance*, vol. 40, pp. 1053-1069.
- [170]. Johnson V., Khurana I. K., Reynolds, J. K. (2002), « Audit firm tenure and the quality of financial reports », *Comtemporary Accounting Research*, Vol. 19, pp. 637-660.
- [171]. Karim W., Moizer P. (1996), « Determinants of Audit Fees in Bangladesh », *The International Journal of Accounting*, Vol. 31, n° 4, pp. 497-509.
- [172]. Kothari S. P. (2001), « Capital markets research in accounting », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 31, pp.105-231.
- [173]. Lacour J.-Ph. (2003a), « Les entreprises doivent déclarer leurs honoraires d’audit et de conseil », *La Tribune*, 7 janvier 2003.
- [174]. Lacour J.-Ph. (2003b), « La transparence sur les honoraires d’audit et de conseil révèle des surprises », *La Tribune*, 12 mai 2003.
- [175]. Langendijk H. (1997), « The market for audit services in the Netherlands », *European Accounting Review*, Vol. 6, n° 2, pp. 253-264.
- [176]. Ledouble D. (1996), « La place des comptes dans le gouvernement d’entreprise », *Revue Fiduciaire Comptable*, n° 215, pp.20-30.
- [177]. Lee H. Y., Mande V. (2005), « The relationship of audit committee characteristics with endogenously determined audit and non-audit fees », *Qauterly Journal of Business and Economics*, Vol. 44, n° 3 et 4, pp. 93-112.
- [178]. Leftwich R. (1983), « Accounting information in private markest : evidence from private lending agreements », *The Accounting Review*, vol. 58, n° 1, pp.23-43.
- [179]. Le Joly K., Moingeon B. (2001), (*Ouvrage collectif Groupe HEC, sous la direction de*), *Gouvernement d’entreprise : débats théoriques et pratiques*, Ed. Ellipses, Paris.
- [180]. Le Maux J. (2004), « Le co-commissariat aux comptes à la française », *Revue Française de la Comptabilité*, mai 2004, pp. 34-38.

## BIBLIOGRAPHIE

- [181]. Le Portz Y. (1993), « Rapport du groupe de travail sur la déontologie des commissaires aux comptes dans les sociétés qui font appel public à l'épargne », COB, CNCC.
- [182]. Lennox C. S. (1999a), « Non-audit fees, disclosure and audit quality », *The European Accounting Review*, Vol. 8, n° 2, 1999, pp. 239-252.
- [183]. Lennox C. S. (1999b), « Audit quality and auditor size : an evaluation of reputation and deep pockets hypotheses », *Journal of Business Finance and Accounting*, Vol. 26, n° 7 et 8, pp. 779-805.
- [184]. Lesage C. (1999), « Proposition d'un modèle linguistique d'évaluation du risque d'audit », *Comptabilité-Contrôle- Audit*, Tome 5, Volume 2, pp.107-126.
- [185]. Lesage C. (2000), « Audit risk assessment: An imperfect knowledge based model », in *Uncertainty in intelligent and information systems*, sous la direction de B. Bouchon-Meunier, R.R. Yager, L.A. Zadeh, *Advances in fuzzy systems - Applications and theories*, vol. 20, Ed. World Scientific, pp. 274-285.
- [186]. Letza S., Sun X., Kirkbride J. (2004), « Shareholding versus stakeholding : A critical review of corporate governance », *Corporate Governance*, Vol. 12, n° 3, pp. 11-18.
- [187]. Leuz C., Verrecchia R. (2000), « The economic consequences of increased disclosure », *Journal of Accounting Research*, Vol. 38, pp. 91-124.
- [188]. Lev B., Zarowin, P. (1999), « The boundaries of financial reporting and how to extend them », *Journal of Accounting Research*, vol.37, pp. 353-386.
- [189]. Low L.-C., Tan P. H.-N., Koh H.-C (1990), « The determination of audit fees : an analysis in the Singapore context », *Journal of Business Finance and Accounting*, Vol. 17, n° 2, printemps 1990, pp. 285-295.
- [190]. LSF (2003), Loi de Sécurité Financière n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003, Article 109, créant l'article L.820-3 du Code de Commerce, <http://www.legifrance.gouv.fr>.
- [191]. Maher M. W., Tiessen P., Colson R., Broman A. J. (1992), « Competition and audit fees », *The Accounting Review*, Vol. 67, n° 1, janvier 1992, pp. 199-211.
- [192]. Maijoor S. J., Vanstraelen A. (2006), « Earnings management within europe : the effects of member state audit environment, audit firm quality and international capital markets », *Accounting and Business Research*, Vol. 36, n° 1, pp. 33-52.
- [193]. Mard Y. (2004), « Les sociétés françaises gèrent-elles leurs chiffres comptables afin d'éviter les pertes et les baisses de résultat ? », *Comptabilité- Contrôle- Audit*, Tome 10, vol.2.

## BIBLIOGRAPHIE

- [194]. Marini P. (2004), « La loi de sécurité financière : un an après », Rapport d'information n° 431, fait au nom de la Commission des finances, déposé le 27 juillet 2004.
- [195]. Marmousez S. (2006), « The determinants of the choice of joint-auditors by French listed companies », Communication présentée au 29ème congrès de l'Association Européenne de Comptabilité, Dublin, avril 2006.
- [196]. Marmousez S. (2007), « Conservatism and joint-auditing : evidence from French listed companies », Communication présentée au 28ème Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Poitiers, mai 2007.
- [197]. Marston C. L., Shrikes P. J. (1991), « The use of disclosure indices in accounting research : a review article », *British Accounting Review*, Vol. 23, n° 3, pp. 195-210.
- [198]. Marois B., Bompont P. (2004), Gouvernement d'entreprise et communication financière, Ed. Economica, Paris, Coll. Connaissance de la gestion.
- [199]. Meek G. K., Gray S. (1989), « Globalization of stock markets and foreign listing requirements : voluntary disclosures by continental European companies listed on the London stock exchange », *Journal of International Business Studies*, juin, pp.315-336.
- [200]. Meek G. K., Roberts C. B., Gray S. (1995), « Factors influencing voluntary annual report disclosures by US, UK and continental European multinational corporations », *Journal of International Business Studies*, Vol. 26, n° 3, pp.555-572.
- [201]. Mikol A. (1993), « The evolution of auditing and the independent auditor in France », *European Accounting Review*, Vol. 1, pp. 1-16.
- [202]. Mikol A., Standish P. (1998), « Audit independence and nonaudit services: a comparative study in differing British and French perspectives », *European Accounting Review*, Vol. 7, n° 3, 1998, pp. 541-569.
- [203]. Moizer P. (1992), « State of the art in audit market research », *The European Accounting Review*, Vol. 1, n° 2, pp. 333-348.
- [204]. Moore G., Ronen J. (1990), « External audit and asymmetric information », *Auditing : a Journal of Practice and Theory*, suppl., pp. 234-242.
- [205]. Moerland P. W. (1995), « Alternative disciplinary mechanisms in different corporate systems », *Journal of Economic Behavior and Organisation*, pp. 17-34.
- [206]. Myers J. N., Myers L. A., Omer T. C. (2003), « Exploring the terms of the auditor-client relationship and the quality of earnings : a case for mandatory auditors rotation ? », *The Accounting Review*, Vol. 78, pp. 779-800.

- [207]. Ng D. (1978), « An information economics analysis of financial reporting and external auditing », *The Accounting Review*, numero ?, pp. 910-920.
- [208]. Newman P., Sansing R. (1993), « Disclosure policies with multiple users », *Journal of Accounting Research*, Vol. 31, pp. 92-113.
- [209]. Niemi L. (2002), « Do firms pay for audit risk ? Evidence on risk premiums in audit fees after direct control of audit effort », *The International Journal of Accounting*, Vol. 6, n° 1, pp. 37-51.
- [210]. Niemi L. (2005), « Audit effort and fees under concentrated client ownership : Evidence from four international audit firms », *The International Journal of Accounting*, Vol. 40, pp. 303-323.
- [211]. Nikolaev V., Van Lent L. (2005), « The endogeneity bias in the relation between cost-of-debt capital and corporate disclosure policy », *European Accounting Review*, Vol. 14, n° 4, pp. 677-724.
- [212]. Nobelprize [article anonyme] (2001), « Markets with asymmetric information », (article de synthèse sur les travaux d'Akerlof, Spence et Stiglitz, Prix Nobel d'économie 2001), 19 p.  
[http://nobelprize.org/nobel\\_prizes/economics/laureates/2001/ecoadv.pdf](http://nobelprize.org/nobel_prizes/economics/laureates/2001/ecoadv.pdf)
- [213]. Noël C. (2005), « Le co-commissariat aux comptes à la française : réponse aux doutes soulevés par Julien Le Maux », *Revue Française de Comptabilité*, avril 2005, pp. 26-29.
- [214]. North D. C. (1983), « Comment on Stigler and Friedland, 'the literature of economics : the case of Berle and Means' », *Journal of Law and Economics*, vol. 26, n° 2, pp. 269-271.
- [215]. Palmrose Z.-V. (1986.a), « Audit fees and auditor size : Further evidence », *Journal of Accounting Research*, Vol. 24, n° 1, printemps 1986, pp. 97-110.
- [216]. Palmrose Z.-V. (1986.b), « The effects of nonaudit services on the pricing of audit services : further evidence », *Journal of Accounting Research*, Vol. 24, n° 2, automne 1986, pp. 405-411.
- [217]. Parkash M., Venable C. F. (1993), « Auditee incentives for auditor independence : The case of nonaudit services », *The Accounting Review*, Vol. 68, n° 1, janvier 1993, pp. 113-133.
- [218]. Pearson T., Trompeter G. (1994), « Competition in the market for audit services : The effect of supplier concentration on audit fees », *Contemporary Accounting Research*, pp.115-135.
- [219]. Penrose E. (1959), *The theory of the growth of the firm*, Ed. Oxford University Press, Oxford, UK.

## BIBLIOGRAPHIE

- [220]. Pfeffer J., Salancik G. R. (1978), The external control of organizations : a resource dependance perspective, Ed. Harper and Row, New-York, USA.
- [221]. Pigé B. (2003), « Les enjeux du marché de l'audit », *Revue Française de Gestion*, vol. 27, n° 147, pp. 87-103.
- [222]. Pincus K., Rusbarsky et Wong (1989), « Voluntary formation of corporate audit committees among Nasdaq firms », *Journal of Accounting and Public Policy*, vol. 8, pp. 239-265.
- [223]. Piot C. (2001), « Agency costs and audit quality: evidence from France », *The European Accounting Review*, Vol. 10, n° 3, pp. 461-499.
- [224]. Piot C. (2003), « Coûts d'agence et changements de commissaire aux comptes, une approche empirique », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Tome 9, Vol. 2, pp. 5-30.
- [225]. Piot C. (2004), « Effort d'audit et taille de l'entreprise : barème réglementaire et économie d'échelle dans les commissariat aux comptes des PME-PMI », *Finance-Contrôle-Stratégie*, mars 2004, pp. 151-169.
- [226]. Piot C. (2005a), « Concentration et spécialisation sectorielle des cabinets d'audit sur le marché des sociétés cotées en 1997-1998 », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Tome 11, Vol. 2, pp. 149-173.
- [227]. Piot C. (2005b), « Auditor reputation and model of governance : a comparison of France, Germany and Canada », *The International Journal of Auditing*, vol. 9, pp. 21-44.
- [228]. Piot C., Janin R. (2007), « External auditors, audit committees and earnings management in France », *European Accounting Review*, Vol.16, n° 2, pp. 429-454.
- [229]. Piot C., Missonier-Piera F. (2007), « Corporate governance, audit quality and the cost of debt financing of French listed companies », Communication présentée au 28ème Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Poitiers, mai 2007.
- [230]. Plihon D., Ponssard J.-P., Zarlowski P. (2001), « Quel scénario pour le gouvernement d'entreprise, une hypothèse de double convergence », *Revue d'Economie Financière*, n° 63, pp. 5-21.
- [231]. Pochet C. (1998), « Inefficacité des mécanismes de contrôle managérial : le rôle de l'information comptable dans le gouvernement d'entreprise », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Tome 4, Vol. 2, pp.71-88.
- [232]. Pong C. M., Whittington G. (1994), « The determinants of audit fees : Some empirical models », *Journal of Business Finance and Accounting*, Vol. 21, n° 8, pp. 1071-1095.



## BIBLIOGRAPHIE

- [233]. Ponssard J.-P., Plihon D., Zarlowski P. (2005), « Towards a convergence of the shareholder and stakeholder models », *Corporate Ownership and Control*, Vol. 2, n° 3, pp. 11-18.
- [234]. Popper K. (1935 / 1973), « La logique de la découverte scientifique », Ed. Payot (réédition 1995), coll. Bibliothèque scientifique, 480 p.
- [235]. Porter M. E. (1992), « Capital disadvantage : America's failing capital investment system », *Harvard Business Review*, septembre-octobre 1992, pp. 65-82.
- [236]. Pourtier F. (2004), « La publication d'informations financières volontaires : synthèse et discussions », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Tome 10, Volume 1, pp. 79-102.
- [237]. Prat Dit Hauret C. (2003a), « L'indépendance perçue de l'auditeur », *Revue Française de Gestion*, vol. 27, n° 147, pp. 105-117.
- [238]. Prat Dit Hauret C. (2003b), « L'indépendance du commissaire aux comptes : une analyse empirique fondée sur trois composantes psychologiques du comportement », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, novembre 2003, Vol. 9, n° 2, pp. 31-58.
- [239]. Prat Dit Hauret C. (2007), « Éthique et décisions d'audit », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, juin 2007, Vol. 13, n° 1, pp. 69-85.
- [240]. Prat Dit Hauret C., Durrieu, F. (2005), « La culture organisationnelle des cabinets d'expertise comptable perçue par les experts-comptables stagiaires : échelle de mesure et analyse empirique », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, mai 2005, Vol. 11, n° 1, pp. 39-54.
- [241]. Prencipe A. (2004), « Proprietary costs and determinants of voluntary segment disclosure : evidence from Italian listed companies », *The European Accounting Review*, Vol. 13, n° 2, pp. 319-340.
- [242]. Puxty A. G., Willmott H. C., Cooper D. J., Lowe T. (1987), « Modes of regulation in advanced capitalism, locating accountancy in four countries », *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, n° 3, pp. 273-291.
- [243]. Raffournier B. (1990), « La théorie positive de la comptabilité : une revue de la littérature », *Economies et Sociétés*, Série Sciences de Gestion, vol. 16, n° 11, pp. 137-166.
- [244]. Raffournier B. (1995), « The determinants of voluntary financial disclosure by Swiss listed companies », *The European Accounting Review*, vol. 4, n° 2, pp. 261-280.



## BIBLIOGRAPHIE

- [245]. Raghunandan K., Read W. J., Whisenant J. (2003), « Initial evidence on the association between nonaudit fees and restated financial statements », *Accounting Horizons*, Vol. 17, n° 3, pp. 223-234.
- [246]. Ramirez C. (2005), « Contribution à une théorie des modèles professionnels. Le cas des comptables libéraux en France et au Royaume-Unis », Thèse de Sociologie, EHESS, juin 2005.
- [247]. Reynolds J. K., Deis J., Donald R. (2004), « Professional service fees and auditor objectivity », *Auditing*, Vol. 23, n° 1, pp. 29-52.
- [248]. Richard C. (2000), « Contribution à l'analyse de la qualité du processus d'audit : le rôle de la relation entre le directeur financier et le commissaire aux comptes », Thèse de sciences de gestion, université Montpellier II, 249 p., septembre 2000.
- [249]. Richard C. (2003), « L'indépendance de l'auditeur : pairs et manques », *Revue Française de Gestion*, vol. 27, n° 147, pp. 119-131.
- [250]. Richard C., Reix R. (2002), « Contribution à l'analyse de la qualité du processus d'audit : le rôle de la relation entre le directeur financier et le commissaire aux comptes », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, tome 8, vol. 1, pp. 151-174.
- [251]. Richard C. (2006), « Why an auditor can't be competent and independent: a French case study », *The European Accounting Review*, Vol. 15, n° 2, pp. 153-179.
- [252]. Riley J. (2001), « Silver signals : twenty-five years of screening and signaling », *Journal of Economic Literature*, vol. 39, pp. 432-478.
- [253]. Rhode J. G., Whitsell G. M., Kelsey R. L. (1974), « An analysis of client-industry concentration for large public accounting firms », *The Accounting Review*, Vol. 49 Issue 4, pp. 772-787.
- [254]. Rothschild M., Stiglitz J. (1976), « Equilibrium in competitive insurance markets : an essay on the economics of imperfect information », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 95, pp. 629-649.
- [255]. Sarbanes-Oxley Act (SOX) (2002), approuvée par la Congrès américain le 30 juillet 2002, [http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=107\\_cong\\_bills&docid=f:h3763enr.txt.pdf](http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=107_cong_bills&docid=f:h3763enr.txt.pdf)
- [256]. Scheiner J. H. (1984), « The impact of SEC nonaudit services disclosure requirement on independent auditors and their clients : an empirical investigation », *Journal of Accounting Research*, vol.22, pp. 789-797.
- [257]. Schiff A., Fried H. D. (1976), « Large companies and the BIG Eight: An overview. », *Abacus*, Vol. 12, n° 2, pp.116-124.

## BIBLIOGRAPHIE

- [258]. Schilling F. (2001), « Corporate governance in Germany : The move to shareholder value », *Corporate Governance : An International Review*, Vol. 9, n° 3, pp. 158-151.
- [259]. SEC (2000), « Revision of the commissions' auditor independence requirements », novembre 2000, *US Securities and Exchange Committee*, n° 33-7919, Washington DC.
- [260]. Sengupta P. (1998), « Corporate disclosure quality and the cost of debt », *The Accounting Review*, Vol.73, n° 4, pp. 459-474.
- [261]. Shleifer A. , Vishny R. W. (1995), « A survey of corporate governance », *Working Paper*, présenté au Nobel Symposium on Law, Stockholm, août 1995.
- [262]. Singhvi S., Desai H. (1971), « An empirical analysis of the quality of corporate financial disclosure », *The Accounting Review*, Vol. 46, n° 1, pp. 129-138.
- [263]. Simon H. A. (1955), « A behavioral model of rational choice », *Quarterly Journal of Economics*, n° 69, pp. 99-118.
- [264]. Simon H. A. (1959), « Theories of decision making in economics and behavioral science », *American Economic Review*, juin, pp. 253-283.
- [265]. Simunic D. A. (1980), « The pricing of audit services : Theory and evidence », *Journal of Accounting Research*, Vol. 18, n° 1, printemps 1980, pp. 161-190.
- [266]. Simunic D. A. (1984), « Auditing, consulting, and auditor independence », *Journal of Accounting Research*, Vol. 22, n° 2, automne 1984, pp. 679-702.
- [267]. Smith A. (1766), « The wealth of nations », Ed. Bantam Books (2003), New York
- [268]. Spence M. (1973), « Job market signalling », *Quarterly Journal of Economics*, vol.87, pp. 355-374.
- [269]. Stigler G. J., Friedland C. (1983), « The literature of economics : the case of Berle and Means », *Journal of Law and Economics*, Vol. 26, n° 2, pp. 237-268.
- [270]. Stolowy H. (2005), « Nothing like the Enron affair could happen in France ! », *European Accounting Review*, Vol. 14, n° 2, pp. 405-415.
- [271]. Taylor M. H., Simon D. T. (1999), « Determinants of audit fees : The importance of litigation, disclosure, and regulatory burdens in audit engagements in 20 countries », *The International Journal of Accounting*, Vol. 34, n° 3, pp. 375-388.

## BIBLIOGRAPHIE

- [272]. Tenenhaus M. (2007), « Méthodes statistiques en gestion », Ed. Dunod, Coll. Gestion, 3<sup>ème</sup> édition.
- [273]. Thinggaard F., Kiertzner L. (2005), « The effects of two auditors and non-audit services on audit fees : evidence from a small capital market », *Working Paper R-2005-02*, Department of Accounting, Finance and Logistics, Aarhus School of Business, Denmark.
- [274]. Thornton D. B., Moore G. (1993), « Auditor choice and audit fee determinants », *Journal of Business Finance and Accounting*, Vol. 20, n° 3, avril 1993, pp. 333-349.
- [275]. Titman S., Trueman B. (1986), « Information quality and the valuation of new issues », *Journal of Accounting and Economics*, juin, pp. 159-172.
- [276]. Tonge S. D., Wootton C. W. (1991), « Auditor concentration and competition among the large public accounting firms: Post-merger status and future implications. », *Journal of Accounting and Public Policy*, Vol. 10 Issue 2, pp.157-173.
- [277]. Vanstraelen A. (2000), « Impact of renewable long-term audit mandates on audit quality », *The European Accounting Review*, Vol. 9, n° 3, pp. 419-442.
- [278]. Vernimmen P. (2005), « Finance d'Entreprise », 6<sup>ème</sup> édition par Pascal Quiry et Yann Le Fur, Ed. Dalloz, Paris.
- [279]. Verrecchia R. (1983), « Discretionary disclosure », *Journal of Accounting and Economics*, Vol. 5, pp. 179-194.
- [280]. Verrecchia R. E. (2001), « Essays on disclosure », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 32, décembre, pp. 97-180.
- [281]. Viénot M. (1995), « Le conseil d'administration des sociétés cotées », Rapport du groupe de travail de l'AFEP et du CNPF [dit *Rapport Viénot I* ], juillet 1995.
- [282]. Viénot M. (1999), « Rapport du comité sur le gouvernement des entreprises », Rapport du groupe de travail de l'AFEP et du MEDEF [dit *Rapport Viénot II* ], juillet 1999.
- [283]. Wagenhofer A. (1990), « Voluntary disclosure with a strategic opponent », *Journal of Accounting and Economics*, Vol. 12, pp. 341-364.
- [284]. Walker M., Louvari E. (2003), « The determinants of voluntary disclosure of adjusted earnings per share measures by UK quoted companies », *Accounting and Business Research*, Vol. 33, n° 4, pp. 295-309.

## BIBLIOGRAPHIE

- [285]. Wallace R. S. O. *et al.* (1994), « The relationship between the comprehensiveness of corporate annual reports and firm characteristics in Spain », *Accounting and Business Research*, Vol. 25, n° 97, pp. 41-53.
- [286]. Watts R. L., Zimmerman J. L. (1978), « Towards a positive theory of the determination of accounting standards », *The Accounting Review*, Vol. 53, pp.112-134.
- [287]. Watts R. L., Zimmerman J. L. (1983), « Agency problems, auditing and the theory of the firm: some evidence », *Journal of Law and Economics*, Vol. 26, n° 3, octobre 1983, pp. 613-633.
- [288]. Watts R. L., Zimmerman J. L. (1986), *Positive Accounting Theory*, Ed. Prentice-Hall – Contemporary topics in accounting series.
- [289]. Watts R. L., Zimmerman J. L. (1990), « Positive Accounting Theory : a ten year perspective », *Accounting review*, vol. 65, n° 1, pp. 131-156.
- [290]. Whisenant S., Sankaraguruswamy S., Raghunandan K. (2003), « Evidence on the joint determination of audit and non-audit fees », *Journal of Accounting Research*, Vol. 41, n° 4, septembre 2003, pp. 721-744.
- [291]. Willekens M., Achmadi C. (2003), « Pricing and supplier concentration in the private client segment of the audit market : Market power or competition ? », *The International Journal of Accounting*, Vol. 38, pp. 431-455.
- [292]. Williams S. M. (1999), « Voluntary environmental and social accounting disclosure practices in the Asia-Pacific region : An international empirical test of political economy theory », *The International Journal of Accounting*, Vol. 34, n°2, pp. 209-238.
- [293]. Williamson O. E. (1964), *The economics of discretionary behavior : managerial objectives in a theory of the firm*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs.
- [294]. Williamson O. E. (1970), *Corporate control and business behavior*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs.
- [295]. Wolk C. M., Michelson S. E., Wooton C. W. (2001), « Auditor concentration and market shares in the US : 1988-1999 a descriptive note », *British Accounting Review*, Vol. 33, n° 2, pp. 157-174.
- [296]. Yardley J. A., Kauffman N. L., Cairney T. D. et Albrecht W. D.(1992), « Supplier behavior in the US audit market », *Journal of Accounting Literature*, Vol. 11, n° 1, pp.151–185.
- [297]. Zeff S. A., Fossum R. L. (1967), « An analysis of large audit clients », *The Accounting Review*, Vol. 42, n° 2, pp. 298-321.

## BIBLIOGRAPHIE

- [298]. Zmijewski M., Hagerman R. L. (1981), « An income strategy approach to the positive theory of accounting standard setting choice », *Journal of Accounting and Economics*, pp.129-149.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Figures :

|                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 1 : Plan de la thèse .....                                                                                                    | 17  |
| Figure 2 : Structure du Chapitre 1 .....                                                                                             | 23  |
| Figure 3 : Le rôle des auditeurs dans le gouvernement d'entreprise selon Baker & Owsen<br>(2002, figure 2, p. 788).....              | 87  |
| Figure 4 : Relations entre l'audit externe et la gouvernance d'entreprise selon Carassus et<br>Gardès (2005, figure 2, p. 19) .....  | 88  |
| Figure 5 : Audit et gouvernement d'entreprise - proposition de cadre conceptuel .....                                                | 90  |
| Figure 6 : Schéma de synthèse des résultats de la première étude empirique.....                                                      | 381 |
| Figure 7 : Schéma de synthèse des résultats de la deuxième étude empirique.....                                                      | 382 |
| Figure 8 : Publication des honoraires d'audit et perception de l'indépendance et de la qualité<br>de l'audit (cadre d'analyse) ..... | 402 |

### Tableaux :

|                                                                                                                                                                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1 : Exemples de répartition des honoraires par types de missions et entre les<br>auditeurs .....                                                                                                                    | 6   |
| Tableau 2 : Synthèse des dimensions permettant d'opposer le système de gouvernement<br>d'entreprise « anglo-saxon » (ou modèle <i>shareholder</i> ) au système « germano-nippon »<br>(ou modèle <i>stakeholder</i> ). ..... | 61  |
| Tableau 3 : Les caractéristiques des deux principaux systèmes de gouvernement<br>d'entreprise, d'après Charreaux (1997).....                                                                                                | 64  |
| Tableau 4 : Comparaison du modèle français et du modèle anglo-saxon de gouvernement<br>d'entreprise.....                                                                                                                    | 66  |
| Tableau 5 : Typologie des mécanismes de gouvernement des entreprises selon Charreaux<br>(1997) .....                                                                                                                        | 69  |
| Tableau 6 : Publication des honoraires d'audit par les sociétés du SBF 250 en 2002 et 2003 .....                                                                                                                            | 109 |
| Tableau 7 : Composition des sous-populations de sociétés cotées du SBF 250 utilisées pour<br>les études empiriques n° 1 et n° 2 .....                                                                                       | 111 |
| Tableau 8 : Synthèse des obligations légales concernant la publicité des honoraires d'audit<br>en France .....                                                                                                              | 131 |

|                                                                                                                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 9 : Tableau de synthèse présentant un panorama d'études empiriques sur les déterminants de l'information volontaire .....                         | 150 |
| Tableau 10 : Littérature sur les déterminants de la publication volontaire d'informations – Une tentative de classification.....                          | 159 |
| Tableau 11 : tableau de définition des variables ( <i>étude empirique n° 1</i> ) .....                                                                    | 171 |
| Tableau 12 : Composition de l'échantillon ( <i>étude empirique n° 1</i> ) .....                                                                           | 172 |
| Tableau 13 : Statistiques descriptives ( <i>étude empirique n° 1</i> ) .....                                                                              | 174 |
| Tableau 14 : Test de normalité ( <i>skewness</i> et <i>kurtosis</i> ) avant transformation éventuelle .....                                               | 176 |
| Tableau 15 : tests de normalité de la variable NBPAGERA en fonction des diverses transformations.....                                                     | 177 |
| Tableau 16 : Tests de normalité ( <i>skewness</i> et <i>kurtosis</i> ) des variables après transformations .....                                          | 180 |
| Tableau 17 : Tableau des corrélations simples entre la variable à expliquer (INFOVOL) et les variables explicatives continues (années 2002 et 2003) ..... | 187 |
| Tableau 18 : Test de différence de moyenne (variable ACTREF), années 2002 et 2003. ....                                                                   | 188 |
| Tableau 19 : Test de différence de moyenne (variable ENDETTEMENT), années 2002 et 2003. ....                                                              | 189 |
| Tableau 20 : Test de différence de moyenne (variable INDEP), années 2002 et 2003.....                                                                     | 189 |
| Tableau 21 : Test de différence de moyenne (variable VOLATILITE), années 2002 et 2003.....                                                                | 190 |
| Tableau 22 : Test de différence de moyenne (variable TAILLE), années 2002 et 2003. ....                                                                   | 190 |
| Tableau 23 : Test de différence de moyenne (variable NBPAGERA), années 2002 et 2003.....                                                                  | 191 |
| Tableau 24 : Test d'indépendance du Chi <sup>2</sup> (variables INFOVOL et ACTMAJ), années 2002 et 2003. ....                                             | 191 |
| Tableau 25 : Test d'indépendance du Chi <sup>2</sup> (variables INFOVOL et CAUDIT), années 2002 et 2003. ....                                             | 192 |
| Tableau 26 : Test d'indépendance du Chi <sup>2</sup> (variables INFOVOL et COTATION), années 2002 et 2003. ....                                           | 192 |
| Tableau 27 : Test d'indépendance du Chi <sup>2</sup> (variables INFOVOL et PERTE), années 2002 et 2003. ....                                              | 193 |
| Tableau 28 : Test d'indépendance du Chi <sup>2</sup> (variables INFOVOL et NBBIG 4), années 2002 et 2003. ....                                            | 193 |
| Tableau 29 : Test d'indépendance du Chi <sup>2</sup> (variables INFOVOL et DOCREP N-1), années 2002 et 2003. ....                                         | 194 |
| Tableau 30 : Test d'indépendance du Chi <sup>2</sup> (variables INFOVOL et BANQFIN), années 2002 et 2003. ....                                            | 194 |

|                                                                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 31 : Test d'indépendance du $\chi^2$ (variables INFOVOL et ETRANGER), années 2002 et 2003. ....                                                           | 195 |
| Tableau 32 : Synthèse des résultats des analyses statistiques univariées ( <i>étude empirique 1</i> ) .....                                                       | 196 |
| Tableau 33 : Matrice des corrélations de Pearson (année 2002), ( <i>étude empirique n° 1</i> ).....                                                               | 198 |
| Tableau 34 : Matrice des corrélations de Pearson (année 2003), ( <i>étude empirique n° 1</i> ).....                                                               | 199 |
| Tableau 35 : Diagnostic général de multicolinéarité ( <i>étude empirique n° 1</i> ).....                                                                          | 200 |
| Tableau 36 : Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2002) .....                                                  | 203 |
| Tableau 37 : Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2003) .....                                                  | 204 |
| Tableau 38 : Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (années 2002 et 2003 regroupées) .....                              | 205 |
| Tableau 39 : Synthèses régressions logistiques, modèles 1 à 4 [ 2002 – 2003 – regroupé] : ( <i>étude empirique n° 1</i> ) .....                                   | 206 |
| Tableau 40 : Test de différence de moyenne (t-test) entre 2002 et 2003, pour la variable NBPAGERA (nombre de pages du rapport annuel) .....                       | 209 |
| Tableau 41 : Déterminants du nombre de pages du rapport annuel, années regroupées, modèle complet .....                                                           | 210 |
| Tableau 42 : Déterminants du nombre de pages du rapport annuel, années regroupées, modèle simplifié (régression <i>stepwise</i> ) .....                           | 211 |
| Tableau 43 : Test d'indépendance du $\chi^2$ (variables OPERATION FUTURE et INFOVOL), années 2002. ....                                                           | 213 |
| Tableau 44 : Étude de l'impact des opérations financières futures prévues sur la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2002).....  | 214 |
| Tableau 45 : Test d'indépendance du $\chi^2$ (variables OPÉRATION FUTURE et DOCREFN-1), année 2002. ....                                                          | 215 |
| Tableau 46 : Test d'indépendance du $\chi^2$ (variables INFOVOL et CAC 40), années 2002 et 2003.....                                                              | 217 |
| Tableau 47 : Test d'indépendance du $\chi^2$ (variables INFOVOL et SBF 120), années 2002 et 2003.....                                                             | 217 |
| Tableau 48 : Étude de l'impact de l'appartenance à l'indice SBF 120 sur la publication volontaire des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (années regroupées)..... | 218 |
| Tableau 49 : Extraction des composantes principales – tableau des valeurs propres ( <i>eigenvalues</i> ) .....                                                    | 220 |



|                                                                                                                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 50 : Corrélation des variables avec les 5 facteurs (après rotation varimax) .....                                                                                    | 221 |
| Tableau 51 : Synthèse de la composition des facteurs issus de l'ACP, après rotation .....                                                                                    | 222 |
| Tableau 52 : Déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit, en utilisant<br>les facteurs issus d'une ACP (rotation varimax), années regroupées.....       | 224 |
| Tableau 53 : Synthèse des résultats issus de la régression post-ACP .....                                                                                                    | 225 |
| Tableau 54 : Synthèse des résultats de l'ensemble des modèles (étude empirique n° 1).....                                                                                    | 227 |
| Tableau 55 : La réglementation de l'audit en France .....                                                                                                                    | 267 |
| Tableau 56 : Concentration du marché de l'audit : UK / US .....                                                                                                              | 277 |
| Tableau 57 : Les honoraires de 'non-audit' dans la littérature : exemples de terminologies .....                                                                             | 284 |
| Tableau 58 : Evolution des grands réseaux internationaux de cabinets d'audit ; passage des<br>« BIG 8 » aux « BIG 4 » .....                                                  | 290 |
| Tableau 59 : Tableau de synthèse résumant les principaux résultats des recherches<br>empiriques antérieures - d'après Hay <i>et al.</i> (2006) .....                         | 296 |
| Tableau 60 : Tableau de synthèse résumant les principaux pays étudiés dans les recherches<br>antérieures sur les honoraires d'audit - d'après Hay <i>et al.</i> (2006) ..... | 297 |
| Tableau 61 : Revue de littérature sur les déterminants des honoraires d'audit : présentation<br>détaillée de modèles provenant d'une sélection d'articles .....              | 299 |
| Tableau 62 : Tableau de définition des variables ( <i>étude empirique n° 2</i> ).....                                                                                        | 321 |
| Tableau 63 : Composition de l'échantillon ( <i>étude empirique n° 2</i> ) .....                                                                                              | 323 |
| Tableau 64 : Analyse descriptive des honoraires d'audit.....                                                                                                                 | 324 |
| Tableau 65 : Statistiques descriptives des variables explicatives continues ( <i>étude empirique<br/>n° 2</i> ) .....                                                        | 324 |
| Tableau 66 : Statistiques descriptives des variables explicatives discrètes ( <i>étude empirique<br/>n° 2</i> ) .....                                                        | 325 |
| Tableau 67 : transformation des variables suite aux tests de normalité .....                                                                                                 | 327 |
| Tableau 68 : Matrice des corrélations de Pearson, année 2002 ( <i>Étude empirique n° 2</i> ).....                                                                            | 329 |
| Tableau 69 : Matrice des corrélations de Pearson, année 2003 ( <i>Étude empirique n° 2</i> ).....                                                                            | 330 |
| Tableau 70 : corrélations entre les variables de gouvernance .....                                                                                                           | 331 |
| Tableau 71 : Diagnostic général de multicollinéarité ( <i>étude empirique n° 2</i> ).....                                                                                    | 332 |
| Tableau 72 : Déterminants des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2002) .....                                                                                          | 333 |
| Tableau 73 : Déterminants des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (année 2003) .....                                                                                          | 334 |
| Tableau 74 : Déterminants des honoraires d'audit – Modèles 1 à 4 (années regroupées) .....                                                                                   | 335 |
| Tableau 75 : Synthèses régressions OLS, modèles 1 à 4 [2002 – 2003 – regroupé] : ( <i>étude<br/>empirique n° 2</i> ).....                                                    | 336 |

|                                                                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 76 : différenciation de la prime aux BIG 4.....                                                                                        | 340 |
| Tableau 77 : Analyse des déterminants de choix de deux auditeurs BIG 4 par rapport à un<br>BIG 4 .....                                         | 341 |
| Tableau 78 : Analyse des déterminants des honoraires d’audit, par cabinet d’audit .....                                                        | 343 |
| Tableau 79 : Test de l’impact de l’année du mandat.....                                                                                        | 345 |
| Tableau 80 : Résumé des résultats obtenus en excluant les modalités à tour de rôle .....                                                       | 346 |
| Tableau 81 : Test de l’impact de la répartition des honoraires entre les co-CAC.....                                                           | 348 |
| Tableau 82 : modèle de déterminants des honoraires d’audit normés par la taille .....                                                          | 349 |
| Tableau 83 : Test de l’endogénéité du choix des auditeurs, stage 1 .....                                                                       | 359 |
| Tableau 84 : Test de l’endogénéité du choix des auditeurs, stage 2 .....                                                                       | 360 |
| Tableau 85 : Revue de littérature sur la fourniture conjointe de prestations d'audit et de non-<br>audit.....                                  | 363 |
| Tableau 86 : Déterminants des honoraires de non-audit .....                                                                                    | 370 |
| Tableau 87 : Traitement de la détermination simultanée des honoraires d’audit et de non-<br>audit (méthode des variables instrumentales) ..... | 373 |
| Tableau 88 : tableau de synthèse des résultats de l’étude empirique n° 2.....                                                                  | 375 |

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| SOMMAIRE .....                                                                                                                              | 3  |
| INTRODUCTION .....                                                                                                                          | 5  |
| CHAPITRE 1 : AUDIT, GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET INFORMATION<br>COMPTABLE : ASPECTS THEORIQUES ET PRESENTATION DE LA<br>PROBLEMATIQUE ..... | 21 |
| Introduction du Chapitre 1 .....                                                                                                            | 21 |
| I. Présentation des fondements de la théorie de l'agence .....                                                                              | 24 |
| 1. Séparation de la propriété et du management et définition de la relation d'agence.....                                                   | 24 |
| 1.1. Séparation de la propriété du capital et du management des entreprises .....                                                           | 24 |
| 1.2. Définition de la relation d'agence .....                                                                                               | 26 |
| 2. Conflits d'intérêts et coûts d'agence .....                                                                                              | 27 |
| 2.1. Conflits d'intérêts entre principal et agent .....                                                                                     | 27 |
| 2.1.1. Le conflit actionnaire-dirigeant .....                                                                                               | 28 |
| 2.1.2. Le conflit actionnaires-créanciers .....                                                                                             | 29 |
| 2.2. Les coûts d'agence .....                                                                                                               | 30 |
| 2.2.1. Coûts d'agence post-contractuels .....                                                                                               | 31 |
| 2.2.2. Coûts d'agence pré-contractuels .....                                                                                                | 32 |
| 2.2.3. Facteurs influençant la magnitude des coûts d'agence .....                                                                           | 32 |
| 3. Hypothèses, problématiques et perspectives théoriques .....                                                                              | 33 |
| 3.1. Hypothèses fondamentales : opportunisme et relations contractuelles .....                                                              | 33 |
| 3.1.1. Hypothèse 1 - l'opportunisme des individus .....                                                                                     | 33 |
| 3.1.2. Hypothèse 2 - l'existence de contrats .....                                                                                          | 34 |
| 3.2. Problématiques découlant de la relation d'agence .....                                                                                 | 35 |
| 3.2.1. Le risque moral ou 'hidden action' .....                                                                                             | 35 |
| 3.2.2 L'anti-sélection ou 'hidden information' .....                                                                                        | 36 |
| 3.3. Théorie positive et théorie normative de l'agence .....                                                                                | 37 |
| 3.3.1. Théorie normative de l'agence .....                                                                                                  | 37 |
| 3.3.2. Théorie positive de l'agence.....                                                                                                    | 37 |
| II. Asymétrie d'information et production de l'information comptable .....                                                                  | 39 |
| 1. Définition et conséquences de l'asymétrie d'information.....                                                                             | 39 |

|                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.1. Définition de l'asymétrie d'information.....                                        | 39 |
| 1.2. Les conséquences économiques de l'asymétrie d'information .....                     | 40 |
| 2. Rôle du processus de production de l'information comptable et financière .....        | 42 |
| 2.1. Reporting financier et conflit d'intérêt entre actionnaires et managers .....       | 43 |
| 2.2. Rôle des principes comptables dans la réduction de l'asymétrie d'information .....  | 44 |
| 3. Théorie positive de la comptabilité et information comptable volontaire.....          | 45 |
| 3.1. Rôle des données comptables dans le processus contractuel et choix comptables ..... | 45 |
| 3.1.1. Information comptable et prise de décision .....                                  | 45 |
| 3.1.2. Choix comptables .....                                                            | 47 |
| 3.2. Processus de publication d'informations comptables et information volontaire .....  | 49 |
| 3.2.1. Justification de la publication d'informations comptables.....                    | 49 |
| 3.2.2. L'imperfection du marché de l'information .....                                   | 50 |
| 3.2.3. La publication volontaire d'informations .....                                    | 51 |
| III. Gouvernement d'entreprise .....                                                     | 59 |
| 1. Théorie du gouvernement d'entreprise.....                                             | 59 |
| 1.1. Définition du gouvernement d'entreprise.....                                        | 59 |
| 1.2. Les deux modèles de gouvernement d'entreprise .....                                 | 60 |
| 1.3. Le modèle français de gouvernement d'entreprise.....                                | 65 |
| 2. Mécanismes du gouvernement d'entreprise .....                                         | 68 |
| 2.1. Typologie des mécanismes de gouvernement d'entreprise.....                          | 68 |
| 2.1.1. Le critère de spécificité .....                                                   | 68 |
| 2.1.2. Le critère d'intentionnalité .....                                                | 69 |
| 2.1.3. La typologie de Charreaux (1997).....                                             | 69 |
| 2.2. Rôle des administrateurs indépendants et du Comité d'audit .....                    | 70 |
| 2.2.2. La nomination d'administrateurs indépendants .....                                | 71 |
| 2.2.3. La création de comités d'audit .....                                              | 72 |
| 3. Réglementation du gouvernement d'entreprise en France .....                           | 73 |
| 3.1. Rapport Viénot I (juillet 1995) .....                                               | 73 |
| Principales recommandations du rapport Viénot I sur le conseil d'administration .....    | 74 |
| 3.2. Rapport Viénot II (juillet 1999).....                                               | 75 |
| Dissociation des fonctions de Président et de Directeur général.....                     | 75 |
| Recommandations du rapport Viénot II sur le gouvernement d'entreprise .....              | 75 |
| 3.3. Loi sur les Nouvelles Régulations Économiques (NRE) (mai 2001).....                 | 76 |
| 3.4. Rapport Bouton (septembre 2002) .....                                               | 77 |

|                                                                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Recommandations du rapport Bouton relatives au conseil d'administration.....                                                            | 77  |
| Recommandations du rapport Bouton relatives à l'indépendance des auditeurs .....                                                        | 78  |
| Recommandations du rapport Bouton relatives à la qualité de l'information<br>financière .....                                           | 78  |
| 3.5. Loi de Sécurité Financière (LSF) (2003) .....                                                                                      | 79  |
| 3.6. Loi Sarbanes-Oxley (juillet 2002, USA).....                                                                                        | 80  |
| IV. Rôle de l'audit externe comme mécanisme de contrôle .....                                                                           | 83  |
| 1. L'audit externe comme mode de contrôle de l'opportunisme des managers .....                                                          | 83  |
| 2. Rôle de l'audit externe dans la réduction de l'asymétrie d'information .....                                                         | 85  |
| 2.1. Détection de la conformité avec les principes comptables.....                                                                      | 85  |
| 2.2. Limitation des pratiques comptables discrétionnaires.....                                                                          | 85  |
| 3. Articulation de l'audit externe avec les mécanismes de gouvernement d'entreprise.....                                                | 86  |
| 3.1. Présentation critique des cadres conceptuels de Baker et Owsen (2002) et<br>Carassus et Gardès (2005).....                         | 87  |
| 3.1.1. Le rôle de l'audit externe dans la gouvernance d'entreprise selon Baker et<br>Owsen (2002) .....                                 | 87  |
| 3.1.2. Le rôle de l'audit externe dans la gouvernance d'entreprise selon Carassus<br>et Gardès (2005) .....                             | 88  |
| 3.2. Proposition de cadre conceptuel : le rôle central de l'audit externe indépendant .....                                             | 89  |
| V. Problématique générale de la thèse : coûts d'agence, gouvernement d'entreprise,<br>publication et niveau des honoraires d'audit..... | 93  |
| 1. Présentation de la problématique de la thèse.....                                                                                    | 93  |
| 1.1. Problématique générale et positionnement dans le champ de la recherche.....                                                        | 93  |
| 1.2.1. Étude de la publication des honoraires d'audit .....                                                                             | 93  |
| 1.2.2. Étude du montant des honoraires d'audit .....                                                                                    | 94  |
| 1.2. Positionnement par rapport à la recherche en audit en France.....                                                                  | 94  |
| 1.2.1. Comparaisons internationales.....                                                                                                | 95  |
| 1.3.2. Qualité de l'audit .....                                                                                                         | 96  |
| 1.3.3. Comportement des auditeurs, éthique, jugement d'audit et profession : .....                                                      | 97  |
| 1.3.4. Déterminants du choix des auditeurs.....                                                                                         | 98  |
| 1.3.5. Conséquences du choix des auditeurs sur la qualité de l'information<br>financière .....                                          | 99  |
| 1.3.6. Honoraires d'audit.....                                                                                                          | 100 |
| 2. Questions de recherche et hypothèses générales .....                                                                                 | 101 |

|                                                                                                                |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2.1. Questions de recherche.....                                                                               | 101        |
| 2.2. Hypothèses .....                                                                                          | 103        |
| 3. Perspective épistémologique et choix méthodologiques.....                                                   | 104        |
| 3.1. Choix d'une perspective épistémologique positiviste .....                                                 | 105        |
| 3.2. Choix d'une approche méthodologique hypothético-déductive.....                                            | 105        |
| 3.3. Présentation de la population et des échantillons utilisés pour les tests<br>empiriques .....             | 108        |
| 4. Contribution attendue de la thèse .....                                                                     | 112        |
| 4.1. Contribution académique .....                                                                             | 112        |
| 4.1.1. Contribution théorique .....                                                                            | 112        |
| 4.1.2. Contribution empirique .....                                                                            | 112        |
| 4.1.3. Contribution méthodologique.....                                                                        | 114        |
| 4.2. Contribution managériale .....                                                                            | 114        |
| <i>Conclusion du Chapitre 1</i> .....                                                                          | 116        |
| <b>CHAPITRE 2 : ÉTUDE DES DÉTERMINANTS DE LA PUBLICATION DES<br/>HONORAIRES D'AUDIT</b> .....                  | <b>117</b> |
| <i>Introduction du Chapitre 2</i> .....                                                                        | 117        |
| I. Publication des honoraires d'audit : réglementation et pratique.....                                        | 119        |
| 1. Normalisation : pourquoi publier les honoraires d'audit ?.....                                              | 119        |
| 2. En France : une réglementation à deux vitesses.....                                                         | 121        |
| 2.1. Chronologie des textes réglementaires.....                                                                | 121        |
| 2.1.1. Règlement COB 2002-06 (20 décembre 2002).....                                                           | 121        |
| 2.1.2. Loi de Sécurité Financière (1 <sup>er</sup> Août 2003).....                                             | 124        |
| 2.1.3. Création d'une cote unique : Eurolist (février 2005) .....                                              | 125        |
| 2.1.4. Modernisation de la 8 <sup>ème</sup> Directive européenne .....                                         | 126        |
| 2.1.5. Règlement AMF 2005 .....                                                                                | 129        |
| 2.2. Synthèse des obligations applicables concernant la publicité des honoraires.....                          | 130        |
| 2.3. Description des informations à publier au titre du règlement COB 2002-06.....                             | 132        |
| 3. Comparaison avec la réglementation des pays anglo-saxons.....                                               | 133        |
| 3.1. Aux États-Unis, publication des honoraires d'audit et de conseil depuis février<br>2001 .....             | 133        |
| 3.2. Au Royaume-Uni, publication des honoraires d'audit dès 1989 et des honoraires<br>de conseil en 1992 ..... | 134        |
| II. Recherche sur les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit .....                   | 136        |

|                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Cadre théorique .....                                                                                                             | 136 |
| 1.1. Rappel du cadre théorique général de la publication d'informations volontaires .....                                            | 137 |
| 1.1.1. Les incitations à la publication volontaire : réduction des coûts d'agence et<br>réduction de l'asymétrie d'information ..... | 137 |
| 1.1.2. Les freins à la publication volontaire : coûts directs et indirects .....                                                     | 138 |
| 1.2. Motivations de la publication volontaire des honoraires d'audit .....                                                           | 138 |
| 1.2.1. Réduction de l'asymétrie d'information.....                                                                                   | 138 |
| 1.2.2. Réduction des coûts d'agence .....                                                                                            | 139 |
| 2. Revue de littérature sur les déterminants de la publication d'informations volontaires ...                                        | 139 |
| 2.1. La recherche sur la publication d'informations volontaires .....                                                                | 139 |
| 2.2. Déterminants de la publication d'informations en général.....                                                                   | 141 |
| 2.3. Déterminants de la publication des honoraires d'audit .....                                                                     | 156 |
| 2.3. Proposition de typologie des recherches sur la publication volontaire .....                                                     | 158 |
| III. Problématique, question et hypothèses de recherche .....                                                                        | 161 |
| 1. Présentation de la problématique .....                                                                                            | 161 |
| 2. Question de recherche .....                                                                                                       | 162 |
| 3. Hypothèses .....                                                                                                                  | 162 |
| IV. Méthodologie .....                                                                                                               | 165 |
| 1. Choix des variables .....                                                                                                         | 165 |
| Variable à expliquer .....                                                                                                           | 165 |
| Variables explicatives.....                                                                                                          | 166 |
| 1.2.1. Variables principales .....                                                                                                   | 166 |
| 1.2.2. Variables de contrôle.....                                                                                                    | 169 |
| 1.3. Tableau de synthèse d'opérationnalisation des variables.....                                                                    | 171 |
| 2. Échantillon.....                                                                                                                  | 172 |
| Composition de l'échantillon .....                                                                                                   | 172 |
| 2.2. Statistiques descriptives .....                                                                                                 | 174 |
| 3. Tests de normalité des variables et traitement des observations aberrantes.....                                                   | 175 |
| 3.1. Test de normalité des variables continues .....                                                                                 | 175 |
| 3.2. Traitement des observations aberrantes (outliers).....                                                                          | 178 |
| 4. Modèles statistiques .....                                                                                                        | 180 |
| 4.1. Tests univariés.....                                                                                                            | 181 |
| 4.1.1. Tests univariés sur les variables continues.....                                                                              | 181 |
| Analyses des corrélations simples .....                                                                                              | 181 |

|                                                                                                        |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.1.2. Tests univariés sur les variables discrètes .....                                               | 183 |
| 4.2. Tests multivariés.....                                                                            | 184 |
| V. Résultats empiriques.....                                                                           | 186 |
| 1. Analyses univariées.....                                                                            | 186 |
| 1.1. Analyse de l'influence des variables continues.....                                               | 186 |
| 1.1.1. Analyse des corrélations simples .....                                                          | 186 |
| 1.1.2. Tests de différence de moyenne .....                                                            | 188 |
| 1.2. Tests d'indépendance du Chi <sup>2</sup> .....                                                    | 191 |
| 2. Analyses multivariées.....                                                                          | 196 |
| 2.1. Indépendance des variables explicatives (tests de multicolinéarité).....                          | 196 |
| 2.1.1. Matrice des corrélations de Pearson.....                                                        | 197 |
| 2.1.2. Diagnostic général de multicolinéarité.....                                                     | 200 |
| 2.2. Régressions logistiques .....                                                                     | 202 |
| 2.2.1. Régressions logistiques pour l'année 2002 : modèles 1 à 4.....                                  | 203 |
| 2.2.2. Régressions logistiques pour l'année 2003 : modèles 1 à 4.....                                  | 204 |
| 2.2.3. Régressions logistiques années 2002 et 2003 regroupées : modèles 1 à 4.....                     | 205 |
| 2.2.4. Synthèse des régressions logistiques .....                                                      | 206 |
| 3. Tests complémentaires .....                                                                         | 207 |
| 3.1. Analyses complémentaires et variables additionnelles .....                                        | 208 |
| 3.1.1. Analyse des déterminants de la propension à publier une grande quantité<br>d'informations ..... | 208 |
| 3.1.2. Test de l'impact de la variable « opération future ».....                                       | 212 |
| 3.1.3. Test de l'impact de l'appartenance aux indices CAC 40 et SBF 120 .....                          | 216 |
| 3.2. Transformation des variables explicatives par une ACP.....                                        | 219 |
| VI. Discussion des résultats.....                                                                      | 227 |
| 1. Synthèse des résultats obtenus .....                                                                | 227 |
| 2. Interprétation .....                                                                                | 228 |
| 2.1. Résultats concernant l'hypothèse 1 : réduction des coûts d'agence.....                            | 228 |
| 2.2. Résultats correspondant à l'hypothèse 2 : réduction de l'asymétrie d'information ...              | 230 |
| 2.3. Résultat correspondant à l'hypothèse 3 : influence des auditeurs BIG 4.....                       | 231 |
| 2.4. Variables de contrôle.....                                                                        | 231 |
| 3. Limites et perspectives .....                                                                       | 233 |
| 3.1. Les limites de notre étude.....                                                                   | 233 |
| 3.1.1. Sélection de l'échantillon .....                                                                | 233 |



|                                                                                                                  |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 3.1.2. Concomitance de la publication volontaire des honoraires d'audit avec celle du document de référence..... | 234        |
| 3.1.3. Multicollinéarité et endogénéité dans les études d'information volontaire.....                            | 235        |
| 3.2. Perspectives de recherches futures .....                                                                    | 236        |
| <i>Conclusion du Chapitre 2.....</i>                                                                             | <i>238</i> |
| <b>CHAPITRE 3 : ÉTUDE DES DÉTERMINANTS DU NIVEAU DES HONORAIRES D'AUDIT.....</b>                                 | <b>239</b> |
| <i>Introduction du Chapitre 3.....</i>                                                                           | <i>239</i> |
| I. Cadre réglementaire de l'audit .....                                                                          | 241        |
| 1. Réglementation de l'audit en France.....                                                                      | 241        |
| 1.1. Le co-commissariat aux comptes : réglementation issue d'une longue tradition.....                           | 242        |
| 1.1.1. Avant 1966 : recours volontaire à une pluralité de contrôleurs.....                                       | 242        |
| 1.1.2. Loi de 1966 : instauration du co-commissariat aux comptes .....                                           | 244        |
| 1.1.3. Loi de 1984 : maintien du co-commissariat aux comptes .....                                               | 245        |
| 1.1.4. Depuis 1993 : Évolutions consécutives au rapport Le Portz.....                                            | 247        |
| 1.2. Partage des travaux entre les co-commissaires : exercice collégial .....                                    | 250        |
| 1.3. Niveau des honoraires .....                                                                                 | 251        |
| 1.4. Compétence .....                                                                                            | 252        |
| 1.5. Indépendance.....                                                                                           | 253        |
| 1.6. Types de missions réalisées.....                                                                            | 255        |
| 1.7. Durée et renouvellement des mandats.....                                                                    | 255        |
| 1.8. Obligations et responsabilités des commissaires aux comptes.....                                            | 256        |
| 1.9. Contrôle des auditeurs .....                                                                                | 256        |
| 1.10. Objectif des évolutions réglementaires récentes .....                                                      | 257        |
| 1.10.1. Loi de Sécurité financière (août 2003).....                                                              | 257        |
| 1.10.2. Modernisation de la 8 <sup>ème</sup> Directive (septembre 2005).....                                     | 261        |
| 2. Mise en évidence de la spécificité du contexte français.....                                                  | 267        |
| 3.1. Synthèse de la réglementation française de l'audit .....                                                    | 267        |
| 3.2. Particularités et intérêt du contexte français.....                                                         | 268        |
| II. Structure du marché de l'audit.....                                                                          | 271        |
| 1. Structure du marché de l'audit en France.....                                                                 | 271        |
| 1.1. Le développement des cabinets d'audit internationaux (BIG) en France .....                                  | 272        |
| 1.2. La concentration du marché de l'audit en France .....                                                       | 273        |
| 2. Comparaison avec l'environnement anglo-saxon .....                                                            | 275        |

|                                                                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.1. Le développement des cabinets d'audit internationaux (BIG) au Royaume-Uni et aux Etats-Unis .....                                         | 275 |
| 2.2. La structure du marché de l'audit au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.....                                                                   | 277 |
| 3. Concentration versus compétition : conséquences de la structure du marché sur les honoraires d'audit.....                                   | 278 |
| III. Recherche sur les déterminants des honoraires d'audit.....                                                                                | 281 |
| 1. Honoraires d'audit : définitions.....                                                                                                       | 281 |
| 1.1. Définitions issues de la réglementation française .....                                                                                   | 281 |
| 1.2. Étude terminologique des recherches anglo-saxonnes.....                                                                                   | 282 |
| 1.2.1. Peu de définitions des honoraires d'audit (audit fees) dans la littérature .....                                                        | 282 |
| 1.2.2. Des définitions multiples et contingentes des honoraires de 'non audit' .....                                                           | 283 |
| 2. Cadre théorique général.....                                                                                                                | 287 |
| 2.1. Théorie économique : l'offre et la demande d'audit analysées en fonction des caractéristiques économiques de l'entreprise auditée .....   | 287 |
| 2.2. Théorie de l'agence : coûts d'agence et honoraires d'audit .....                                                                          | 288 |
| Structure de l'actionnariat .....                                                                                                              | 288 |
| Gouvernement d'entreprise .....                                                                                                                | 288 |
| 2.4. Théories expliquant l'apparition d'honoraires d'audit « anormaux » en fonction des caractéristiques de la relation auditeurs-audités..... | 291 |
| Collusion .....                                                                                                                                | 291 |
| Low balling.....                                                                                                                               | 292 |
| 3. Revue de littérature .....                                                                                                                  | 294 |
| 3.1. Déterminants économiques des honoraires d'audit.....                                                                                      | 302 |
| 3.2. Influence de la composition de l'actionnariat et des caractéristiques du gouvernement d'entreprise .....                                  | 304 |
| 3.3. Influence de la sélection des auditeurs et des caractéristiques de la relation d'audit.....                                               | 305 |
| 3.4. Étude des déterminants des honoraires d'audit en France.....                                                                              | 308 |
| IV. Problématique, question et hypothèses de recherche.....                                                                                    | 309 |
| 1. Problématique.....                                                                                                                          | 309 |
| 2. Question de recherche .....                                                                                                                 | 310 |
| 3. Hypothèses .....                                                                                                                            | 310 |
| 3.1. L'influence du co-commissariat à la française sur les honoraires d'audit .....                                                            | 310 |
| 3.2. L'influence des caractéristiques économiques de l'entreprise auditée.....                                                                 | 312 |

|                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.3. Influence de la composition de l'actionnariat et du gouvernement d'entreprise.....              | 313 |
| V. Méthodologie.....                                                                                 | 315 |
| 1. Choix des variables .....                                                                         | 315 |
| Variable à expliquer .....                                                                           | 315 |
| Variables explicatives.....                                                                          | 315 |
| 1.3. Tableau de synthèse d'opérationnalisation des variables.....                                    | 320 |
| 2. Echantillon.....                                                                                  | 322 |
| Composition de l'échantillon .....                                                                   | 322 |
| 2.2. Statistiques descriptives .....                                                                 | 324 |
| 2.3. Tests de normalité des variables.....                                                           | 326 |
| 3. Modèle statistique.....                                                                           | 327 |
| VI. Résultats empiriques .....                                                                       | 328 |
| 1. Analyses des corrélations et de la multicollinéarité .....                                        | 328 |
| 1.1. Matrice des corrélations de Pearson.....                                                        | 328 |
| 1.2. Diagnostic général de multicollinéarité.....                                                    | 331 |
| 2. Régressions.....                                                                                  | 332 |
| Régressions pour l'année 2002 : modèles 1 à 4 .....                                                  | 333 |
| Régressions pour l'année 2003 : modèles 1 à 4 .....                                                  | 334 |
| Régressions pour les années 2002 et 2003 regroupées : modèles 1 à 4 .....                            | 335 |
| Synthèse des régressions : modèles 1 à 4.....                                                        | 336 |
| 3. Tests complémentaires .....                                                                       | 339 |
| 3.1. Analyses complémentaires .....                                                                  | 339 |
| 3.1.1. Analyse de la prime aux BIG 4 et du choix des auditeurs .....                                 | 339 |
| 3.1.2. Analyse de l'impact du mandat de 6 ans.....                                                   | 344 |
| 3.1.3. Analyse de la répartition des honoraires entre les auditeurs .....                            | 347 |
| 3.1.4. Analyse de l'effet taille .....                                                               | 349 |
| 3.2. Prise en compte de l'endogénéité.....                                                           | 351 |
| 3.2.1. Test du caractère endogène de la sélection des auditeurs BIG 4 (self-selection) .....         | 353 |
| 3.2.2. Test de la détermination conjointe des honoraires d'audit et de non-audit (simultanéité)..... | 362 |
| VII. Discussion des résultats .....                                                                  | 375 |
| 1. Synthèse des résultats obtenus .....                                                              | 375 |
| 2. Limites et perspectives .....                                                                     | 377 |

|                                                                                                        |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Conclusion du Chapitre 3</i> .....                                                                  | 378 |
| <b>CHAPITRE 4 : HONORAIRES D'AUDIT PUBLIES ET PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE L'AUDIT</b> .....            | 379 |
| <i>Introduction du chapitre 4</i> .....                                                                | 379 |
| I. Synthèse des résultats des deux études empiriques.....                                              | 380 |
| 1. Synthèse des résultats des deux études empiriques.....                                              | 380 |
| 1.1. Étude des déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit .....                  | 380 |
| 1.2. Étude des déterminants des honoraires d'audit publiés.....                                        | 381 |
| 2. Lien entre les deux études .....                                                                    | 382 |
| 2.1. Réponse à la question de recherche générale .....                                                 | 382 |
| 2.2. Discussion du biais de sélection .....                                                            | 384 |
| 2.3. Discussion sur les conséquences de la publication sur le montant des honoraires ....              | 385 |
| II. Réflexion sur la perception de la qualité de l'audit à travers les honoraires publiés .....        | 387 |
| 1. Qualité de l'audit .....                                                                            | 387 |
| 1.1. Définition de la qualité de l'audit.....                                                          | 387 |
| 1.2. Perception de la qualité de l'audit .....                                                         | 388 |
| 2. Indépendance réelle et indépendance perçue .....                                                    | 390 |
| 3. Le rôle de la publication des honoraires dans la perception de la qualité de l'audit.....           | 392 |
| 3.1. Indépendance réelle, indépendance d'apparence et honoraires d'audit publiés.....                  | 392 |
| 3.2. Honoraires d'audit vs honoraires de non-audit comme indicateur d'indépendance.....                | 394 |
| 3.3. L'interprétation et l'utilisation de la publication des honoraires d'audit .....                  | 395 |
| III. L'utilisation des honoraires d'audit publiés comme mesure de la qualité de l'audit .....          | 397 |
| IV. Honoraires d'audit et qualité de l'audit - présentation d'un cadre d'analyse.....                  | 401 |
| V. Quelques pistes de recherches futures sur les honoraires d'audit publiés.....                       | 404 |
| 1. Étude de l'évolution des honoraires (approches longitudinales).....                                 | 404 |
| 2. Étude des conséquences de la publication des honoraires d'audit sur l'asymétrie d'information.....  | 405 |
| 3. Utilisation des honoraires publiés pour mesurer la qualité de l'audit et des états financiers ..... | 405 |
| 4. Étude des formats de publication .....                                                              | 406 |
| 5. Comparaisons internationales.....                                                                   | 406 |
| <i>Conclusion du chapitre 4</i> .....                                                                  | 407 |
| <b>CONCLUSION</b> .....                                                                                | 408 |

|                                                                                                                                                                |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>ANNEXES</i> .....                                                                                                                                           | <i>412</i> |
| ANNEXE I : Format de présentation des honoraires d’audit publiés en France (tableau de l’instruction COB).....                                                 | 413        |
| ANNEXE II : Exemples de tableaux d’honoraires publiés des grands groupes du SBF 250 en 2002 .....                                                              | 414        |
| 1) Bouygues .....                                                                                                                                              | 414        |
| 2) TF1 .....                                                                                                                                                   | 414        |
| 3) Eiffage .....                                                                                                                                               | 414        |
| 4) Aventis.....                                                                                                                                                | 415        |
| 5) Alstom .....                                                                                                                                                | 416        |
| 6) Alcatel .....                                                                                                                                               | 416        |
| ANNEXE III : Liste des sociétés appartenant à l’index SBF 250 au 31 décembre 2002 .....                                                                        | 417        |
| ANNEXE IV : Commandes STATA utilisées pour les traitements statistiques.....                                                                                   | 419        |
| Fichier statsdescr.do .....                                                                                                                                    | 419        |
| Fichier étude1.do .....                                                                                                                                        | 420        |
| Fichier étude 2.do .....                                                                                                                                       | 426        |
| ANNEXE V : Analyses de normalité, traitement des observations aberrantes (outliers) et représentations graphiques (histogrammes) des variables continues ..... | 440        |
| Etude empirique n° 1 (Chapitre 2) .....                                                                                                                        | 440        |
| Tests de normalité des variables continues et recherche des outliers.....                                                                                      | 440        |
| Représentation graphique des variables après transformations.....                                                                                              | 450        |
| Etude empirique n° 2 (Chapitre 3) .....                                                                                                                        | 454        |
| Tests de normalité des variables continues .....                                                                                                               | 454        |
| Représentation graphique des variables après transformations.....                                                                                              | 457        |
| ANNEXE VI : Liste des sociétés composant les échantillons .....                                                                                                | 464        |
| Etude empirique n° 1 .....                                                                                                                                     | 464        |
| Etude empirique n° 2 .....                                                                                                                                     | 468        |
| <i>BIBLIOGRAPHIE</i> .....                                                                                                                                     | <i>472</i> |
| <i>TABLE DES ILLUSTRATIONS</i> .....                                                                                                                           | <i>496</i> |
| <i>TABLE DES MATIÈRES</i> .....                                                                                                                                | <i>501</i> |

## Résumé

L'objet de cette thèse est l'analyse de la publication des honoraires d'audit par les grandes entreprises cotées françaises. Nous considérons la publication des honoraires d'audit comme un mécanisme de renforcement du contrôle de l'activité des auditeurs légaux inclus dans un ensemble plus large de dispositifs de gouvernement d'entreprise. Le cadre conceptuel présenté dans le chapitre 1 repose principalement sur la théorie de l'agence et sur les mécanismes de contrôle visant à protéger les intérêts des actionnaires et à limiter l'opportunisme des dirigeants. Pour conduire notre analyse de la publication des honoraires d'audit, nous avons réalisé deux études empiriques. Comme cette publication n'est pas obligatoire pour l'ensemble des sociétés cotées durant la période de notre étude (années 2002 et 2003), nous avons d'abord recherché les déterminants de la publication volontaire des honoraires d'audit (chapitre 2). Nous montrons que la publication volontaire des honoraires d'audit intervient plus fréquemment lorsque les coûts d'agence sont élevés et que les entreprises sont auditées par de grands cabinets d'audit internationaux (BIG 4) qui signalent ainsi leur qualité. Dans un second temps, nous recherchons les déterminants du montant des honoraires d'audit publiés (chapitre 3). Nous montrons que dans le contexte spécifique du co-commissariat aux comptes, le choix d'un deuxième auditeur BIG 4 n'augmente pas significativement les honoraires d'audit (par rapport au choix d'un seul BIG 4 et d'un auditeur « local ») toutes choses égales par ailleurs. En effet, les entreprises sélectionnent les auditeurs qui correspondent à leurs besoins. Nous montrons également que la présence d'un comité d'audit entraîne une augmentation de la demande d'audit. Les résultats de nos deux études sont mis en perspective dans le chapitre 4. Nous nous interrogeons sur le rôle de la publication des honoraires d'audit dans la perception de la qualité de l'audit et nous montrons que les honoraires d'audit ne peuvent (au mieux) être considérés que comme un indicateur très partiel de l'indépendance des auditeurs et donc de la qualité réelle de l'audit réalisé.

**Mots clefs :** *Honoraires d'audit ; publication volontaire ; BIG 4 ; gouvernement d'entreprise ; co-commissariat aux comptes ; qualité de l'audit.*

## Abstract

The purpose of our dissertation is to analyze the disclosure of audit fees by French listed firms. Audit fees disclosure is thus considered as a mean to reinforce the control of external auditors in relation with other corporate governance mechanisms. The conceptual framework is presented in chapter 1. It relies mainly on agency theory and on the control mechanisms designed to protect shareholders interests from managers' opportunism. In order to analyze audit fees disclosure in France, we have conducted two empirical studies. Because audit fees disclosure is not mandatory for all listed firms during the years 2002 and 2003, we first analyze the determinants of voluntary audit fees disclosure (chapter 2). Our results show that voluntary audit fee disclosure is a response to the existence of high agency costs and that the incentive to report such information voluntarily is reinforced by the presence of BIG 4 auditors thereby signalling the quality of their audit. In the second study, we investigate the determinants of audit fees (chapter 3). We demonstrate, in the specific context of French joint audit, that the choice of a second BIG 4 auditor (instead of only one BIG 4 and a "local" auditor) doesn't lead to a significant increase of audit fees, all other things being equal. It means that auditors are *self selected* in accordance with the specific needs of the audited firm. We also show that audit committees are increasing audit demand. The empirical results of our two studies are further discussed in chapter 4. We come back to the role of audit fees disclosure on the perception of auditors' independence and we argue that audit fees can only be considered as a very partial indicator of auditors' independence and thus of audit quality.

**Key words:** *Audit fees; voluntary disclosure; BIG 4; corporate governance; joint audit; audit quality.*